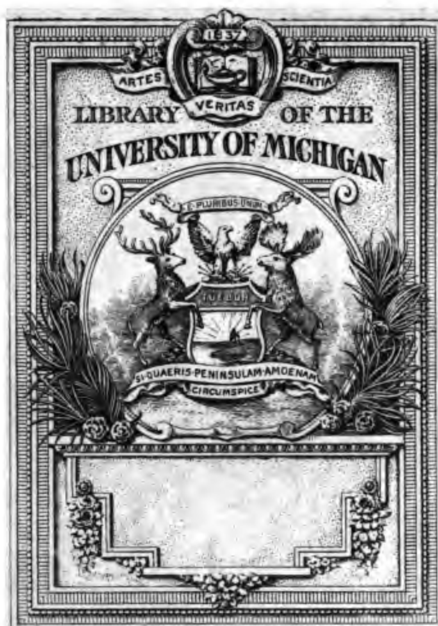
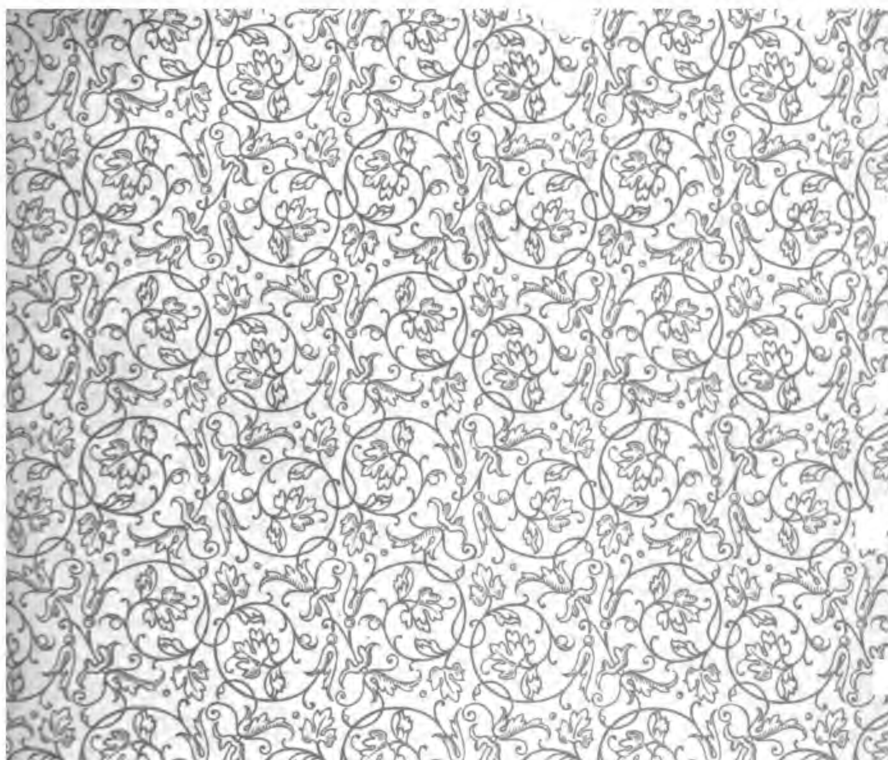

1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



JOURNAL ASIATIQUE



HUITIÈME SÉRIE

TOME VII

JOURNAL ASIATIQUE



HUITIÈME SÉRIE

TOME VII

JOURNAL ASIATIQUE.

JANVIER 1886.

L'ALCHIMISTE,

COMÉDIE EN DIALECTE TURC AZERI,

TRADUITE

PAR M. C. BARBIER DE MEYNARD.

Dans la préface des *Comédies persanes* qui ont paru tout récemment[1], après avoir montré combien les textes de ce genre rendent service à l'étude des langues vivantes, j'exprimais le vœu que la rédaction originale écrite dans le dialecte turc particulier à l'Azerbaïdjân pût avoir aussi les honneurs de l'impression. Elle me semblait le mériter par les différences qui distinguent ce dialecte du turc ottoman, et aussi par l'extrême rareté de l'édition de Tiflis, dont nous ne connaissons que trois exemplaires. Sur le conseil de quelques amateurs de curiosités philologiques, je me suis décidé à publier ici une de ces comédies à titre de spécimen, et j'ai choisi la plus courte.

[1] *Trois comédies*, traduites du dialecte turc azeri en persan, etc. avec un glossaire et des notes, par C. Barbier de Meynard et S. Guyard. Paris, Maisonneuve frères et C. Leclerc, 1885, un volume in-18.

Deux mots d'explication pour ceux qui n'ont pas notre édition de la version persane entre les mains. L'auteur, Feth-Ali Akhounzadè, est un officier tartare, originaire du Caucase, qui s'est épris du théâtre européen d'après les échantillons qu'il en a vus à Tiflis. A son tour, il s'est piqué au jeu et a publié dans cette ville, il y a plus de trente ans, un recueil de six comédies originales. C'est une tentative plus ou moins heureuse d'étude de mœurs locales. La meilleure de ses pièces est sans contredit *Le vézir de Lenkorân*, dont la version persane, accompagnée d'une traduction anglaise et de notes, a paru, en 1882, par les soins de MM. Haggard et G. Le Strange. Celle qui est intitulée *Les Procureurs* se recommande aussi par une certaine finesse d'observation, autant que par la bonne humeur et la verve du style. Elle fait partie de notre petit recueil (p. ٧١).

Quant aux autres inventions scéniques de Mirza Feth Ali, il serait plus juste de les considérer non comme des pièces de théâtre, mais comme des contes en action, avec récits dialogués. En les lisant, on reconnait que l'auteur a l'instinct du théâtre, mais qu'il en ignore jusqu'aux procédés les plus élémentaires. La mise en scène de l'*Alchimiste* est remplie de détails que le plus habile machiniste du monde ne saurait réaliser. Ce que l'auteur appelle acte (litt. « séance » *medjlis*) n'est, à vrai dire qu'une suite de tableaux ou, plus exactement, de dialogues coupés par un intervalle de plusieurs heures d'une scène à l'autre. Il y a même un espace d'un mois entre le troisième et

le quatrième tableau. A part la curieuse scène d'introduction où un poète incompris, espèce de Desgenais persan, flagelle impitoyablement les vices de ses contradicteurs, le reste de la pièce dégénère trop souvent en farce puérile et grotesque.

Je devais cet aveu au lecteur, mais qu'il me soit permis d'ajouter que c'est l'intérêt de la langue et non celui de la fable théâtrale qui m'a décidé à publier ce fragment.

Le dialecte *azeri*, ainsi nommé de l'Azerbaïdjân où il s'est formé, a une véritable importance géographique et politique. De Tébriz à Tiflis et depuis les frontières de l'Arménie jusqu'au littoral de la Caspienne, c'est la langue usuelle, une sorte de *langue franque*, employée par ces peuplades d'origine si diverse, dans leurs rapports journaliers[1]. S'il se rapproche plus de l'ottoman ou *osmanli* que des dialectes de Kazan, du Turkestan et de Sibérie, le turc *azeri* offre cependant des caractères particuliers qui méritent de fixer l'attention des linguistes. Il ne paraît pas néanmoins avoir été jusqu'à présent l'objet d'une étude spéciale. En 1852 seulement, un des plus zélés collaborateurs du *Journal asiatique*, M. Belin, lui a consacré trois pages extraites d'un Journal de voyage de Paris à Erzeroum[2], et encore les remarques du regretté orientaliste peuvent-elles s'appliquer à d'autres dialectes provinciaux; enfin dans la liste trop courte de mots qu'il donne comme étant du

[1] Cf. Reclus, t. VI, *Asie russe*, p. 154.

[2] *Journal asiatique*, avril 1852, p. 365 et suiv.

terroir, la plupart se retrouvent de l'autre côté de l'Oxus et dans le nord de la Perse.

Parmi les traits généraux de ce dialecte, il y en a quatre qui attirent tout d'abord l'attention : 1° Caractère rude et guttural de la prononciation et altération, ordinairement par métathèse, même des mots indigènes; 2° maintien de vocables turcs considérés à Constantinople comme archaïques et absolument inusités; 3° emprunts aux langues limitrophes, surtout au persan, tournures de phrases propres au persan et contraires au génie des langues tartares; 4° formes orthographiques plus indécises encore que celles de l'osmanli.

Pour plus de clarté, je crois devoir entrer dans certains détails et citer quelques exemples à l'appui, mais en rappelant encore une fois que plusieurs des faits morphologiques et grammaticaux que je résume ici se retrouvent dans les dialectes du Turkestan et de l'Oural.

I

L'azeri permute certaines consonnes de même organe, exemples : داش *dach* « pierre », turc osmanli *tach;* داغ *dagh* « montagne », osm. طاغ; دوز *douz* « sel », osm. *touz*; دولو *dolou* « plein », osm. طولو; سو *sou* « eau », osm. صو *çou;* گمی *guimi* « comme », osm. *guibi;* مين *mîn* « mille »; osm. *biñ.* — Il change le ق guttural en خ, ainsi : چخارماق « tirer », osm. چيقارمق; قرخ « quarante », osm. قرق; يوخ « non », osm. يوق. — De même le غ devient quelquefois ق prononcé *kh;*

exemples : اولدوق, osm. اولديغى ; آلماقه « à prendre », osm. آلمغه. — La nasale tartare ڭ *ñ* devient simplement ن *n*, exemples : انلاماق *anlamaq* « comprendre », osm. آڭلامق ; اونه pour اوڭا, osm. اكا « à lui ». C'est ainsi que, dans les verbes, le ڭ de la 2[e] personne du pluriel de l'impératif se change en ن : گورون « voyez », osm. گورڭ ; de même au prétérit, ايتدون « tu as fait », osm. ايتدڭ, et à la 2[e] personne du singulier du subjonctif, سيورسن « si tu aimes », osm. سورسڭ. Un changement plus singulier, mais beaucoup moins fréquent, est celui du ڭ nasal en ق guttural : يالقوز « seulement », osm. يالڭز.

Dans les exemples d'altération par métathèse je citerai ايرلو *irèlu* « en avant », osm. ايلرو *ilèru;* آرواد *arvad* « femme », osm.-arabe عورت, où se remarque aussi le changement du *aïn* en *élif* (cf. آرابه *araba,* « chariot », pour عرابه).

II

La déclinaison ne donne lieu à aucune remarque, si ce n'est pour l'accusatif des mots terminés par une des quatre semi-voyelles ى, ه, و, ا qui fait, comme en *turki,* نى au lieu de يى ; ainsi : بوتهنى « le creuset », osm. بوتهيى ; نخونى nom de la ville de Nakhou, à l'accusatif. Le pluriel, comme dans tous les dialectes orientaux, est لار au lieu de l'osm. لر.

III

Le pronom personnel et démonstratif اول ou او conserve la forme pleine aux cas obliques : gén. اونك,

datif اونه et اوڭا, accus. اونی, ablat. اوندان et اوندن.
Même remarque pour les démonstratifs بو et شو.

IV

Le verbe conserve assez régulièrement les formes de l'osmanli, sauf dans les temps suivants : Le passé indéfini (ou narratif), terminé en مش dans le verbe ottoman, s'exprime par le gérondif وب *oup* suivi du verbe auxiliaire *être;* exemples : گلوبدر « il est venu », osm. *guelmich der;* آپاروپلار « ils ont emporté », etc. La terminaison en دم, etc., existe aussi et s'emploie, comme à Constantinople, pour le passé défini.— La 1[re] personne du pluriel de l'impératif est كيدك *guiduk* « allons », آلاق *âlakh* « prenons », osm. *guidèlim*, *âlalam;* la 1[re] personne du pluriel de l'aoriste prend ق et ك, au lieu de ز (pour ايز) de l'osm.; exemples : گلورك « nous venons ou viendrons », ايدورك « nous faisons ou ferons », osm. *guéliriz*, *èdèriz*. Remarquer aussi la forme apocopée de l'optatif نجه ايدم « comment faire? », چاغريم « que j'appelle », osm. *nitchè èdèim*, *tchagheuraïm*.

Le participe en ان remplaçe souvent le participe en دك et دق, lequel se trouve aussi en azeri; exemples : اولاندن صکره « après avoir été », osm. اولدقدن صکره ; قاينيان وقتده « lorsqu'il bouillait », osm. قايناديغى وقتده. Le participe futur en اسى permute avec celui en جك et جق; par exemple تمام اولاسى et تمام اولهجق « devant être fini ». — Enfin l'azeri a une propension à former des verbes composés avec des mots persans. On trouvera dans notre texte : پوللاناماق,

« s'enrichir », du persan پول « argent monnayé » ; بانلاماق *banlamaq* « crier », du persan بانگ « clameur » ; تابلاشماق « supporter », de تاب « force, pouvoir ».

V

Signalons aussi un certain nombre de phrases persanes qui se sont glissées toutes faites dans la langue usuelle : دماغکز چاغ می‌در « vous vous portez bien ? », litt. « votre cerveau est-il gras ? » ; بارەسنده « à cause, en faveur », pers. درباره ; بشرطیکه « à condition que », پیش از وقت « d'avance », خدا حافظ « adieu ! »

VI

Parmi les locutions vieillies et inusitées dans l'empire ottoman, l'azeri a conservé entre autres : اوترو avec l'ablatif « à cause, pour » ; اوز « lui-même, particulier », osm. *kendu;* اوزگه ou اوزگا « étranger, autre », osm. *bachqa;* برك « solide, fort » ; پاپاق *papaq* « bonnet », osm. *qalpaq.*

On peut y joindre aussi comme mots peu usités en Turquie : اوجا « haut », osm. *yuksek;* بالاجه « petit », osm. *katchuk;* پارط, onomatopée ayant le sens de « éclat, explosion » ; تکی « plût à Dieu », osm. *kiachki;* دالو « en arrière » et دالوسنجه *dalousindjè* « sur la piste de » (cf. tchaghatéen *dalou* « épaule, dos ») ; زاد et زات « chose », osm. *cheii;* چتین « difficile », osm. *gutch;* هارا « où ? » et هارادان « d'où ? », etc.

Telles sont, en résumé, les principales variétés de l'azeri comparé au turc ottoman. La lecture du texte ci-joint en révélera quelques autres

qu'il est inutile de relever ici. Ce dialecte, je le reconnais, est loin de présenter l'intérêt du *turki* et des autres types tartares que nous connaissons mieux aujourd'hui, grâce aux savants travaux de MM. Pavet de Courteille, Vambéry, Redloff, etc. Toutefois le *Journal asiatique* devait une place à ce rejeton un peu abâtardi d'une famille de langues si riches en formes dialectales et dont la valeur philologique est de jour en jour plus appréciée.

Le texte azeri est simplement reproduit ici sur l'édition publiée à Tiflis en 1860, et qui porte le titre suivant :

تمثیلات

قاپودان میرزا فتحعلی آخونزاده

تغلیس

سرکار اشرف امجد جانیشین قافقازكء باسمه خانه‌سنده مطبوع اولنوبدر

سنه ١٢٧٦

Comédies par le capitaine Mirza Feth-Ali Akhounzadè.
Tiflis. Imprimerie de S. A. le Gouverneur du Caucase. 1276.

Je n'ai pas cru nécessaire de signaler en note les variantes orthographiques qu'on trouve à chaque page de l'édition originale : c'est un des graves défauts des idiomes turcs si mal à l'aise dans leur alphabet sémitique, et l'osmanli, quoique plus cultivé, n'en est pas lui-même exempt. Au surplus, grâce au voisinage de la traduction, ces irrégularités ne sont pas de nature à embarrasser le lecteur.

حکایت ملّا ابراهیم خلیل کیمیاگر

تمثیل قضیهٔ واقعه که کیفیّتی دورت مجلسده بیان اولوب اتمامه یتر تصنیف قاپودان میرزا فتحعلی اخونزاده فی سنه ۱۲۶۷

افراد اهل مجالس

ملّا ابراهیم خلیل کیمیاگر کلدکلو

ملّا حمید اونک شاگردی ساموقلو

MOLLA IBRAHIM KHALIL L'ALCHIMISTE,

PIÈCE EN QUATRE ACTES,

TIRÉE D'UN FAIT DE LA VIE RÉELLE,

PAR LE CAPITAINE

MIRZA FETH-ALI AKHOUNZADÈ,

1267 (1851).

PERSONNAGES.

MOLLA IBRAHIM KHALIL, alchimiste, originaire de Keldek.

MOLLA HAMID, son élève, originaire de Samouk.

درویش عبّاس اونك نوکری ایرانلو

حاج کریم زرگر نخولو

آقا زمان حکیم نخولو

ملّا سلمان مرحوم ملّا جلیل عالمك اوغلی نخولو مرطوب وقوی هیکل

مشهدی جبّار تاجر نخولو

صفر بك ملکه‌دار نخولو

شیخ صلاح خاچمزلو

حاج نوری شاعر نخولو

DERVICHE ABBAS, son domestique, Persan.

HADJI KERIM, orfèvre, originaire de Nakhou.

AGHA ZEMÂN, médecin, de Nakhou.

MOLLA SELMÂN, fils de feu le savant Molla Djelil, de Nakhou, grand et solide gaillard.

MECHHEDI DJEBBAR, marchand, de Nakhou.

ÇEFER BEK, propriétaire, de Nakhou.

CHEÏKH ÇALAH, de Khatchmaz.

HADJI NOURI, poète, de Nakhou.

Toutes les localités désignées ici font partie du gouvernement du Caucase. *Nakhou* est le chef-lieu d'un district au sud-est de Tiflis; *Keldek*, un village arménien dans le Karabagh; *Samouk*, une petite ville sur le Kour, dans le voisinage d'Elisabethpol, et *Khatchmaz*, un village au sud-est de Nakhou.

اوّلجی مجلس

نخو شهرنده حاجی کریم زرگرک ایونده واقع اولور مین ایکی یوز قرخ سکّزنجی ایلده بهارک اورتا آینده حاجی کریم زرگر خاچمزلو شیخ صلاحک نخویه وارد اولدوقی سببندن اوز ایونه دعوت ایدوبدر آشنالری آقا زمان حکیمی وملّا سلمانی ومشهدی جبّار تاجری وصفر بك ملکه‌داری وهم شیخ صلاح خاچمزلونی امّا حاجی نوری شاعر اتّفاقا چاغرلمامش گلوبدر — تمام اهل مجلس اوز عادتی لباسلرنده اکلشوبلر شیخ صلاحدن باشقه که معمّم در النده اوزون تسبیح چوورر — ایو صاحبی حاجی کریم زرگر اهل مجلسه متوجّه اولوب مطلب باشلیر

حاجی کریم — حضرات بلرسکزکه من سزی نه ایشدن اوترو چاغرمشم

مشهدی جبّار تاجر — بز بر زاد بلمروك

ACTE I.

Cet acte se passe dans la ville de Nakhou et dans la maison de l'orfèvre Hadji Kerim, au mois d'avril 1248 (1832). Hadji Kerim, à l'occasion de l'arrivée à Nakhou de Cheïkh Çalah Khatchmazlu, a invité quelques amis : le docteur Agha Zemân, Molla Selmân, le marchand Djebbar, Çefer Bek, propriétaire, ainsi que Cheïkh Çalah. Quant au poète Hadji Nouri, il est venu par hasard, et sans invitation. Tous ces personnages portent leur costume ordinaire, à l'exception de Cheïkh Çalah qui est coiffé du turban et roule un long chapelet entre ses doigts. Le maître de la maison, s'adressant aux assistants, entame ainsi la conversation :

Hadji Kerim. Messieurs, vous savez pourquoi je vous ai appelés ?

Le marchand Djebbar. Nous n'en savons rien.

حاجی کریم سزه غریبه خبرم وار کلدکلو ملّا ابراهیم
خلیل دیرلرکه تفلیسه کیدوب رخصت آلوب گلوب
خاچمزك داغلارنده چادر قوروب کیمیا قایرر مثلا بر زاد
درست ایدوبدرکه آدینه اکسیر دیرلر بر مثقال اوندن
بر باتمان مسه وورر خالص گومش اولر

آغا زمان حکیم من دخ ایشتمشم

حاجی کریم شیخ صلاح اوز گوزیله گوروبدرکه اکلیس
ارمنی‌لری ایگرمی بش مین منات سکّه‌لو پول گتوروب

Hadji Kerim. J'ai une curieuse nouvelle à vous apprendre. On dit que Molla Ibrahim Khalil, de Keldek, après être allé à Tiflis et s'être muni d'une autorisation, est venu s'établir sous la tente dans les montagnes de Khatchmaz, où il fait de l'alchimie. Ainsi, il prépare une chose qu'on nomme *iksir* (philtre), il en jette une once dans un batman de cuivre (environ 6 kilogr.) et obtient de l'argent pur.

Le docteur Agha Zemân. Moi aussi je l'avais entendu dire.

Hadji Kerim. Cheïkh Çalah l'a vu de ses propres yeux[1] : des Arméniens d'Iklis qui avaient apporté à Ibrahim Khalil la valeur de vingt-cinq mille roubles en monnaie de cuivre, ont reçu de lui et emporté

ملّا ابراهیم خلیلدن اللّی پوط خالص گومش آلوب
آپاروبلار بُیله دری شیخنا

شیخ صلاح بلی اوخودوقوم حقّی من گوزمیله گوردم
که ملّا ابراهیم خلیله هرکس سکّه‌لو پول گتوردیسه
ایکی چکوسی برابری سکّه‌سز خالص گومش آلدی آپاردی

صفر بك ملکه‌دار بزده کیدك آلاق

ملّا سلمان اگرچه نقد پولمز یوخدر امّا من پوللو
حاج رحیم ایله دوستم اگر بر ایله اون اون ایکی فایده
ومحکم گرو ویرمکه راضی اولورسکز من اوندن سزه واوزمه
نقدر پول ایسته‌سکز آلا بلورم

cinquante lingots d'argent pur. N'est-il pas vrai, notre Cheïkh?

Cheïkh Çalah. Oui, certes, j'en atteste le livre (le Koran) que je récite; je l'ai vu de mes yeux : quiconque apportait des espèces monnayées à Ibrahim Khalil, en recevait et emportait deux fois autant d'argent pur en lingot.

Çefer Bek. Nous aussi allons en chercher.

Molla Selmân. Moi, je n'ai pas d'argent comptant, mais le banquier Hadji Rahim est mon ami : si vous consentez à lui fournir onze à douze pour cent et un gage sérieux, je pourrai lui demander pour vous et pour moi autant de numéraire que vous en voudrez.

IMPRIMERIE NATIONALE.

مشهدی جبّار ملّا منم اوزمنک پولم وار امّا تمام نسیه‌ده در تزلکیله اله گتورمك چوخ چتین در اگر ممکن اولوریسه منم ایچون حاجی رحیمدن مین منات آل ایکی دکانم وار یاننده گرو اولسون

حاجی کریم مین منات ده منم ایچون آل ایوی گرو ویررم

آغا زمان حکیم مین منات ده منم ایچون آل عورتمنک باغنی گرو ویررم

صفر بك مین منات ده منم ایچون آل کندم گرو اولسون

Mechhedi-Djebbar. Molla, j'ai des fonds, mais tout est placé et il m'est très difficile de les réaliser promptement. Si c'est possible, prenez pour moi mille roubles chez Hadji Rahim. J'ai deux boutiques, elles lui serviront de gage.

Hadji Kerim. Pour moi aussi, prenez mille roubles : je donne ma maison en nantissement.

Agha Zemân. Empruntez mille roubles pour moi; je donnerai en gage le jardin fruitier de ma femme.

Çefer Bek. Mille roubles pour moi aussi et que mon village serve de gage.

حاجی نوری شاعر (بی موقع جیبندن برکاغذ چخارمش) حضرات بر یاخشی احوالات یعنی آوار لزگیسی آلتمش ایل بوندن اقدم خان بوتاینک سرکردهلکیله نخونی گلوب چاپدوقنی نظم ایتمشم هله بر قولاق آسون اونی اوخیم گورون بو کیفیّتی نجه بلاغت وفصاحتیله بیان ایتمشم

آغا زمان حکیم اج حاجی نوری بو مجلس نه شعر مجلسی در آغزمزده سوز دانشوروق مصلحت ایدورك بوده گلدی که من آلتمش ایل بوندن اوّل اولان کیفیّتی نظم ایتمشم لزگی بُیله گلدی بُیله گتدی بزه نه وبونک بزه نه فایدهسی وار

Le poète Hadji Nouri (tirant tout d'un coup de sa poche un rouleau de papier). Messieurs, j'ai mis en vers une belle histoire : c'est le récit de l'invasion de Nakhou par les Avar-Lezguis, il y a soixante ans, sous la conduite de Khân Boutaï. Prêtez donc l'oreille, je vais lire, et vous verrez avec quelle éloquence j'expose cet événement.

Le docteur Agha Zemân. Eh! Hadji Nouri, ce n'est pas ici une assemblée de poésie. Nous avons à causer, à parler d'affaires et voici qu'il vient nous dire : « J'ai mis en vers une histoire d'il y a soixante ans, voyez comment les Lezguis sont venus, comment ils sont partis. » Et que nous importe? Quel profit avons-nous à tirer de cela?

حاجی نوری شاعر (اینجمش) نجه نه فایدەسی وار گوررسکز که او وقت لزگیلر نه ایشلر سزك بابالرکزك باشنه گتورویلر نه بی رحملوق اونلارك حقّنده ایدوبلر مگر گیچمش گذارشاتی بلمك بی فایده در

حاجی کریم زرگر (خوشلوقیله) حاجی نوری هله شعر اوخوماق وقتی دکل بر اوزگه فراغت وقتنده اوخورسن ایندی دی گورك ملّا ابراهیم خلیلدن گومش آلماقه گیتمکی سن دخ مصلحت بلرسن می یقین که سنك دخ عقلك قبول ایدن ایشدر

حاجی نوری (مکدّرلوقیله) خیر

Le poète (vexé). Quel profit! Vous y apprendrez les faits et gestes des Lezguis à l'égard de vos pères, et les cruautés qu'ils ont exercées contre eux. Est-il donc sans profit de connaître les choses du passé!

Hadji Kerim l'orfèvre (avec douceur). Hadji Nouri, ce n'est pourtant pas le moment de dire des vers; plus tard, quand on aura le temps, tu les liras. Et maintenant dis-moi, voyons, ne trouves-tu pas, toi aussi, qu'il vaille la peine de recevoir de l'argent de Molla Ibrahim Khalil? Assurément c'est une chose qui te paraît raisonnable.

Hadji Nouri (d'un ton triste). Non!

ملا سلمان نه سبب ایله

حاجی نوری او سببیله که هرکسک اوز صنعتی اوزینه اکسیر در وخوش گذرانلوقینه باعثدر دخی نه لازمدر که آدم کیمیاگرلرک دالوسنجه دوشسون ملا ابراهیم خلیلی من گورمشم اما فراستیله بلرم که حرامزاده‌لوق بستاهسی آچوبدر هرچند برنچه وقت بوندن ایرلو بیله که دیرلو او تفلیسه گیتمشدی اما اوکا کیمیا قایرماقه کیم اذن ویردی وکیم گوردی اکسیرک عالمده وجودی یوخدر اگرچه خاچمزدن گلن بو شیخ صلاح سزی بر مرتبه‌ده ایناندروب وعقلکزی چاشدروب که منم سوزمه هرگز اعتماد ایتمیه‌جکسکز

Molla Selmân. Et pourquoi?

Hadji Nouri. Parce que chacun doit trouver dans sa profession le philtre et la source du bonheur. D'ailleurs, à quoi bon courir sur les traces des alchimistes? Je ne connais pas Ibrahim Khalil, mais je devine par pressentiment certain qu'il a ouvert boutique de coquinerie. Bien qu'il soit allé à Tiflis, il y a quelque temps, à ce qu'on prétend, qui lui a donné licence de faire de l'alchimie? Qui l'a vu opérer? Le philtre n'existe pas en ce monde; mais ce Cheïkh Çalah qui arrive de Khatchmaz vous a enjolés et captés à tel point que vous ne voudrez jamais m'en croire.

حاجی کریم زرگر اکسیرک عالمده وجودی اولماقنه دلیل
چوقدر احتیاج تقریره یوخدر هله سن بونی اثبات
ایله که هرکسینک اوز صنعتی نجه اوزینه اکسیردر من
که زرگرم یومیّه خرجمدن اوتری عاجزم

حاجی نوری اوندن اوتری که خلقک آراسنده اعتباردن
دوشوبسن هیچکس سکا ایش توتدورمیر اوایلده یانکا
اسباب قایرماق اچون هرنه قدر قزل وگومش گتوردیلر
نصفندن آرتوق اوغورلادون مس وبرنج قاتوب صاحبلرینه
ردّ ایتدون آخرده فسقک بروز ایتدی دخی یانکا بر آدم
ایش گتورمیر اگر دوغرو رفتار ایتسیدون البتّه ایندی
دولتلو کسنه‌لرک بری ایدون

Hadji Kerim l'orfèvre. Il y a une foule de preuves que le philtre existe, inutile de les énumérer. Mais prouve-nous donc comment chacun le trouve dans sa profession. Moi, tout orfèvre que je suis, je ne puis suffire à ma dépense journalière.

Le poète. C'est parce que tu as perdu tout crédit dans le monde et que personne ne te donne plus d'ouvrage. Au début, quand on t'apportait de l'or et de l'argent à façonner, tu en volais plus de la moitié et tu rendais le reste à son possesseur avec un alliage de cuivre et de bronze. A la fin, ta fourberie s'est ébruitée et personne ne te fait plus travailler. Si tu

آغا زمان حکیم   خوب من نیه بی اوضاعم

حاجی نوری   اوندن اوتری که اوز صنعتکی ترك ایدوب بلدگون ایشه آیاغ قویدون حکیملوق سنك صنعتك دکل ایدی سنك آتاك استا رحمن دلّاك اولکوج بلو ایله معقول دولت قزاندی سن پوچ ایتدون مرحوم زحمت چکوب سکا پاکیزه دلّاکلوق اوگرتمشدی سن اوکا راضی اولمیوب تفلیس دلّاکلری گمی ایستدون که حکیملوقده دخی شهرت ایده سن او در بر قبرستانلوق آدم قردون خلق ایشکدن باشه دوشدی ترکوکی قلدی ایندی نه

avais agi en honnête homme, tu serais certainement un des plus riches de ce temps.

Le docteur Agha Zemân. Bien, et moi, pourquoi suis-je sans position?

Le poète. Par la raison que tu as quitté ton métier pour entreprendre une chose que tu ignorais. La médecine n'était pas ton affaire. Le maître barbier Rahman, ton père, avait gagné une honnête fortune avec sa pierre et son rasoir; tu l'as dissipée. Feu ton père s'était donné la peine de t'apprendre simplement le métier de barbier, tu ne t'es pas tenu pour satisfait. Comme les barbiers (chirurgiens) de Tiflis, tu as voulu te faire un nom dans la médecine et voilà comment tu es devenu un bourreau d'hommes[1]. Le public instruit de tes prouesses t'a

[1] Litt. « tu as tué plein un cimetière d'hommes ».

دلّاك سن نه حكيم نچه كرّه من سكا ديدم كه روس حكيمنگ يانىنه گيدوب بارى قزدرما دواسنى اوندن اوگرن قاربوز سوييله قزدرميه معالجه ايتمكدن ال چك سوزمه قولاق آسمادون

آغا زمان (اعتذاريله) مكا ديديلركه روس حكيمى قزدرميه خلب سوليله معالجه ايدر روس دلى بلنلردن سورشدم سول ندر ديديلر دوز ممكن مى قزدرميه معالجه ايتمك دوزيله

ملّا سلمان (آغا زمانگ آغزين يوموب) كس سسك اللّهى سيورسن حماقتنكى آز بلدر او دوز باشقه دوزدر (صكره

planté là. A présent tu n'es plus ni barbier ni médecin. Combien de fois t'ai-je dit : « Va chez un médecin russe apprendre tout au moins le remède de la fièvre; cesse de la traiter avec du jus de pastèque. » Tu n'a pas voulu m'entendre.

AGHA ZEMÂN (s'excusant). On m'avait dit que les médecins russes guérissent la fièvre avec du *khleb* (pain) et du *sol*. J'ai interrogé des gens qui savent le russe, ils m'ont répondu que *sol* signifie « sel ». Est-ce qu'on peut chasser la fièvre avec du sel?

MOLLA SELMÂN (mettant la main sur la bouche d'Agha Zemân). Tais-toi, pour l'amour de Dieu! Ne fais pas connaitre ta sottise! Ce sel est d'une autre espèce.

یوزینی حاجی نوریه دوتوب) حاجی نوری سنک قیاسکا گوره من
گرك قارون اولایدم بس من نیه بر حصیر ولولیندن
غیری بر زاده مالك دکلم

حاجی نوری اونکده سببی وار اوندن اوتری که سن
چوخ یاخشی قاطرچیلقه لایق سن امّا بینکا دوشوبدر
که من ده گرك ملّا اولام اوندن اوتری که آتام ملّا
ایدی آتاك اوخومشدی کمالی وارایدی ملّا ایدی سن
که اوز آدکی درست یازماقه قادر دکلسن نه ایچون ملّا
اولرسن کمال آتا کورکی دکل که ارثیله اولاده یتشه او
سببدن خلق آراسنده مقدارك یوخدر دولتك هارادن

(S'adressant au poète) Hadji Nouri, d'après ton raisonnement, je devrais être riche comme Karoun et pourtant je ne possède rien qu'une natte et une cruche de terre.

Le poète. Et pour cause : tu étais fait pour être un excellent muletier, mais tu t'es fourré ceci dans la cervelle : « Il faut que je devienne molla parce que mon père l'était. » Or ton père était un homme instruit et distingué, aussi est-il devenu molla. Comment le serais-tu, toi qui ne peux pas même écrire correctement ton nom! Le mérite n'est pas une pelisse de fourrure qu'un père transmet par héritage à ses enfants. Voilà pourquoi tu n'as aucun crédit parmi les gens. D'où te viendrait donc la

اولسون اگر قاطرچیلیق ایتسه ایدون بو قواره وزور ایله ایلده یوز اللّی مناتی پول دیمزدون

صفر بك منم نیه دولتم یوخدر

حاجی نوری سن ملکه دار سن سکا لازم ایدی که اکدریدون بچدریدون ودولت قازانیدون امّا سن عبث یره اوزکی سالدون قالماقله دوردون اونکیله بونکیله دوکوشمکه خلقك دالوسنجه یمان سوزلر دانشماقه امنای دولتی تقصیرلودن تقصیرسزدن شکایت ایتمکیله تنگه گتوردون آخرده نادنج آدم قلمینه گیتدون اوچ ایل دیوانه دوشدون اوچ ایل سورگونه سورولدون گوزل

fortune? Si tu avais exercé le métier de muletier, avec ton encolure et ta vigueur, tu aurais refusé cent-cinquante roubles par an.

Çefer Bek. Et moi, pourquoi ne suis-je pas riche?

Le poète. Toi, un propriétaire, tu devais semer et récolter et tu aurais gagné de l'argent. Mais tu t'es jeté continuellement dans toutes sortes d'intrigues; tu t'es querellé avec celui-ci et celui-là; tu as poursuivi les gens de tes injures et fatigué les fonctionnaires de tes accusations contre tous, coupables ou innocents. Finalement, tu es devenu faussaire : tu as passé trois ans en prison et trois ans en exil. Les plus belles années de ta vie se sont écoulées ainsi.

عمرك گیچدی ایندی ایستیرسن که بر یلانچی کیمیاگرك
دولتندن بردن پولّاناسن نجه که مشهدی جبّار
طمعنك چوخلوقندن پولنه یکه‌یك فایده کسوب تمام
جزوی تنخواهنی بردن خلقه داغتدی که بردن
پولّانسون ایندی یالقوز تنخواهنه ده راضی در اگر اله
گله

حاجی کریم جناب شاعر بر فرض که بزم هر برمزده
بر تقصیر وار صنعتندن بهره‌یاب اولمیر پس سن نیه اوز
صنعتکدن خوش گذران دکلسن قش تاپسن یاز تاپمازسن
یاز تاپسن قش تاپمازسن سنك سوزکله سنك هنرك
یعنی شعر دیمك بس گرك بر بیوك اکسیر اولایدی

Aujourd'hui, tu voudrais t'enrichir d'un coup, grâce à cet imposteur d'alchimiste! C'est comme Mechhedi Djebbar qui, par excès d'avarice, a prêté tout son petit avoir pour en tirer de gros intérêts et devenir riche en une fois. Il serait heureux maintenant de rattraper seulement son capital.

Hadji Kerim. Seigneur poète, admettons que chacun de nous soit en faute et ne puisse s'enrichir dans sa profession, d'où vient que tu vis si mal de la tienne? Quand tu dînes, tu ne soupes pas, quand tu soupes, tu n'as pas à dîner. D'après toi cependant, ton talent, qui est de faire des vers, devrait être un philtre puissant.

حاجی نوری   بلی بنم هنرم فی الحقیقه اکسیر در امّا نجه
که سز دیرسکز اکسیره لامحاله باشقه فلزّات لازمدرکه
اونک تأثیرنی قبول ایده ها بیله منم هنرم ایچون دخی
ارباب ذوق وکمال ومعرفت لازمدرکه دیدوگم اشعارک
قدرنی بله‌لر زمانیکه منم بختمدن هم شهریلرمده که
سز سکز نه کمال وار نه عقل وار نه بیین وار بو صورتده
منم هنرمدن نه فایده حاصل اولاجق منم شعرم نیه
مصرفدر

حاجی کریم   بو نه غلط ایدر نه یاوه دانشور سنی کیم
بو مجلسه چاغردی نصیحت ویرن واقع اولدک گوره

Le poète. Oui certes, mon talent est tel; mais de même que vous dites qu'il faut au philtre d'autres éléments aptes à subir son action, de même il faut à mon talent des gens de goût, gens distingués et instruits qui sachent apprécier la valeur de mes vers. Comme, par malechance, il n'y a chez mes compatriotes, c'est-à-dire chez vous, ni mérite, ni intelligence, ni bon sens, quel profit puis-je tirer de ce talent, à quoi peuvent me servir mes poésies?

Hadji Kerim. Quel homme absurde! quelles sottises il nous débite! Qui donc t'a invité à venir nous endoctriner? Voyez un peu d'où vient un pareil

سن هارادن بو بیله فیلسوف اولوبدر چخ گیت سنک نصیحتنک بزه لازم دکل

تمام اهل مجلس (بر یردن) چخ گیت سنک نصیحتنک بزه لازم دکل

حاجی نوری (تلەسك شعر کاغذینی گوتوروب قوینـنه دورتوب) گیدرم دوغرو سوز آجی اولور (گیدر)

حاجی کریم (اهل مجلسه) حضرات سوزمز سوزدر گرکدر که گلن هفتەنک باشندە پوللر حاضر اوله یوله دوشك ملّا ابراهیم خلیلك حضورینه خاچمز داغلارنه

moraliste! Sors, va-t-en! Nous n'avons que faire de tes conseils.

TOUS LES ASSISTANTS (ensemble). Sors, va-t-en! Nous n'avons que faire de tes conseils.

LE POÈTE (ramassant précipitamment son cahier de vers et le mettant sous son bras). Je pars; le langage de la vérité est amer (il sort).

HADJI KERIM (aux assistants). Messieurs, nous n'avons qu'une parole. Il faut que, dès le commencement de la semaine prochaine, nos fonds soient prêts et que nous allions chez Molla Ibrahim Khalil dans les montagnes de Khatchmaz.

تمام اهل مجلس (بر يردن) بلی سوزمز سوزدر

پرده سالنور

ایکنجی مجلس

خاچمز داغنده واقع اولر — داغك دامنەسندە بر مسطّح ومعطّر ورنگارنگ گل گیاهیله مزیّن چمنده ایکی چادر قورولوبدر اللّی قدم بربرندن آرالو چادرلرک اشاقه طرفنده آغاجدن بر چارداق تکلوب ایچنده بیوك مسکر کورەسی وبو کورەیه مناسب بر کوروك نصب اولوب کورەنك چورسنده انباریله ازلمش مس پارچالری توکولوب گویا تزلکیله ارنوب گومش اولاسیدور — چادرک بریسنك یاوقنده گنه آغاجدن بر بالاجه چارداق قورولوبدر چمنك اوست طرفی گیتدوکجه اوجا قارلو داغلاره متّصل اولر وقباقنده بر دره وار ایچندن بر بالاجه چای آخر دره‌نك هر

Tous les assistants (ensemble). Oui, c'est chose dite!

(Le rideau tombe.)

ACTE II.

Les montagnes de Khatchmaz. Au pied d'une hauteur, dans une belle prairie ornée et parfumée de fleurs de toute sorte, deux tentes sont dressées à cinquante pas l'une de l'autre. Au-dessous des tentes s'élève une cabane en bois, à l'intérieur de laquelle se trouve un grand foyer de forge auquel est adapté un soufflet proportionné au foyer. Autour de la forge sont répandus des morceaux de cuivre en fusion et qui paraissent destinés à être changés en argent. Devant une des deux tentes se dresse une seconde cabane de bois. Le fond de la prairie s'étend jusqu'à de hautes montagnes couvertes de neige; en face, un vallon traversé par un petit cours d'eau. Sur ses

ایکی طرفندن بتمش یوز ایللك پالوط وفسدق آغاجلاریننک بوداقلاری
آهسته اسن نسیمدن حرکتده در — انواع واقسام قوشلار آغاجلارک
بر بوداقندن اوبری بوداقنه قالخوب قونوب موزون نغماتیله درهیه غلغله
سالرلر — چمنک مقابلندن بر بولاق سویی قیادن آهسته وحزین سس
ایله آخوب درهیه توکولر وآخدوقجه قطراتی اطرافه سپهلنر — چمنک گون
دوغن طرفی گوز ایشلمین صحرادر دریایه گیتدوکجه — چادرلرک بریسنده
ساکندر ملّا ابراهیم خلیل کیمیاگر بریسنده ملّا حمید اونک شاگردی
بالاجه چارداقده اولر درویش عبّاس اونک خدمتکاری اوز آلات واسبابیله
صبحدن ایکی ساعت چمشدی گونک شعاعی درهدن تدریجیله متصاعد
اولان دومانک اوستنده برق ووردی بوحالده ملّا ابراهیم خلیل کیمیاگر
اوز چادرندن چخوب شاگردی ملّا حمیدک چادری طرفنه اوز قویوب ملّا
حمیدی چاغرر ملّا حمید چادردن چخوب قباقنه گلر ادبیله دورر — ملّا
ابراهیم خلیل باشلیر اونه دیمکه

ملّا ابراهیم خلیل ملّا حمید نخودن یوله دوشن آدملر

deux rives s'élèvent des chênes et des pistachiers centenaires dont les branches s'agitent doucement au gré du vent. Des oiseaux de toute espèce voltigent et se posent de branche en branche, remplissant le vallon de leurs chants mélodieux. Au fond de la prairie une fontaine sort lentement du rocher et se répand dans le vallon avec un doux murmure, en faisant rejaillir son écume de tous côtés. Au couchant de la prairie une plaine s'étend à perte de vue jusqu'à la mer. Dans une tente se tient l'alchimiste Molla Ibrahim Khalil, dans l'autre son élève Molla Hamid; dans la petite cabane Derviche Abbas, serviteur de l'alchimiste, avec tout son attirail. Il est deux heures après le lever du jour; les rayons du soleil brillent à travers le brouillard qui s'élève peu à peu au-dessus du vallon. L'alchimiste sort de sa tente, se dirige vers celle de Molla Hamid, son élève, et l'appelle. Celui-ci sort de sa tente et se tient respectueusement devant son maître.

MOLLA IBRAHIM KHALIL (prenant la parole). Molla Ha-

شیخ صلاحك یازماقنه گوره گرك بو گون ایكلندی چاغی
بورایه یتشسونلر

ملّا حمید   بلی آغا دخی تز

ملّا ابراهیم خلیل   ملّا حمید اونلر گلنده حرمت ایله
چادرده اكلشدر احوالات خبر آل سوروش كه نه مطلبه
گلوبلر اگر دیسه لركه پول گتورمشوق گومش آلاجایق
دی كه استادم چخمش كوره لرك گموشنی تمام اكلیس
ارمنی لرینه ویروبدر وبو الده كی كوره نك گموشنی دخی
اونلره صاتلوبدر وایكنجی كوره نك اكسیرینك تكمیل

mid, les gens qui se sont mis en route venant de Nakhou, d'après ce que m'écrit Cheïkh Çalah, doivent arriver ici aujourd'hui dans l'après-midi?

Molla Hamid. Oui, et peut-être plus tôt.

Molla Ibrahim Khalil. Molla Hamid, quand ils arriveront, reçois-les poliment et fais-les reposer sous la tente. Demande-leur des nouvelles de leur santé et pourquoi ils sont venus. S'ils te disent qu'ils ont apporté des fonds pour avoir des lingots d'argent, réponds-leur : « Mon maître a donné aux Arméniens d'Iklis tous les lingots de l'ancienne fonte; il leur a vendu aussi ceux de la fonte actuelle. Quant à la transmutation de la seconde fournée, il faut un mois pour qu'elle soit achevée et complète. C'est donc en

وتمام اولماقنه بر آی قالوبدر ناحقّ یره سز جفا چکوب
گلوبسکز استادم سزدن نه پول قبول ایدجکدر ونه
گومش ویره بلهجکدر اگر منی گورمك ایستهسهلر دی
که استادم اوچ گونك اعتکافنه الکشوب عبادتده در
بو اوچ گونده آدمیله گوروشمك ودانشماق اکا ممکن دکل

ملّا حمید نیه آغا بیله بیوررسن بلکه ایله دیدم
پوللری گوتوردیلر گرو قایتدیلر

ملّا ابراهیم خلیل غریب احمق سن نخولولری سن مکا
تانیدرسن اونلری اولدورهسن منی گورمش وپوللّری مکا

vain que vous avez pris la peine de venir, car mon maître ne pourra ni recevoir votre monnaie, ni vous donner des lingots. » S'ils demandent à me voir, dis leur : « Mon maître est en retraite de piété pour trois jours; pendant ce temps, il ne lui est possible de voir ni d'entretenir personne. »

Hamid. Seigneur, pourquoi un ordre semblable? Il se peut, si je leur parle ainsi, qu'ils partent en emportant leur monnaie.

Ibrahim Khalil. Tu es un étrange niais. Prétends-tu m'apprendre ce que sont les gens de Nakhou! Quand on les tuerait, ils ne bougeront pas d'ici

IMPRIMERIE NATIONALE.

ویرمش بورادن گتمزلر سکا هر نجه دیرم اُیْله اِیله (گیدر اوز چادرنه)

ملّا حمید (دالوسنجه) باش اوسته آغا (بوندن صکره آخشامه ایکی ساعت قالمش نخولولر یتشر ملّا حمید چادردن اونلرک قباقنه چخر

نخولولر (ملّا حمیده) سلام علیکم

ملّا حمید (اونلره) علیکم سلام خوش گلوبسکز صفا گتوروبسکز بیورون چادره اکلشون راحت اولون

نخولولر (ملّا حمیده) چوخ مشتاق واریدوق سزی گورمکه احوالکز بخشیدرمی دماغکز چاغدرمی

avant de m'avoir vu et donné leur argent. Fais ce que je te dis (il rentre dans sa tente).

MOLLA HAMID (le suivant). C'est bien, j'obéis, maître.

(Plus tard, deux heures avant le soir, les gens de Nakhou arrivent. Molla Hamid sort de sa tente et va à leur rencontre).

CEUX DE NAKHOU (à Molla Hamid). Que le salut soit sur vous!

HAMID. Sur vous soit le salut! Soyez les bienvenus, je suis charmé de votre visite. Veuillez donc entrer sous la tente, reposez-vous.

CEUX DE NAKHOU. Nous étions très désireux de vous voir. Vous allez bien? Votre santé est bonne?

ملّا حمید   الله شکر بیله صفالو یرده ییلاقده دماغ چاغ اولمازمی خصوصًا ملّا ابراهیم خلیل گمی بزرگوارک خدمتنده

نخولولر   بلی بیله صفالو یر چوخ تابولور امّا ملّا ابراهیم خلیل گمی بزرگوار اله دوشمز آیا بز بو گون او جنابک زیارتنه مشرّف اولا بلورك می

ملّا حمید   مولانا اوچ گونک اعتکافنه اوتوروب عبادته مشغولدر بو اوچ گونده بنی آدمیله ملاقات ومکالمه ایتمك وبر طرفه چخماق اوکا ممکن دکل اوچ گوندن

Hamid. Dieu merci, comment ne serait-on pas bien portant à la campagne, dans un si beau pays, et surtout au service d'un grand saint comme Molla Ibrahim Khalil!

Ceux de Nakhou. Oui, on peut trouver une contrée aussi agréable, mais non pas un personnage aussi éminent que le Molla. Pouvons-nous aujourd'hui avoir l'honneur de saluer sa seigneurie?

Hamid. Monseigneur fait une retraite de trois jours, il est tout entier à ses dévotions, et pendant ce temps, il ne lui est pas possible de voir personne, de causer, ni même de sortir un moment. Vous le verrez dans trois jours. Mais voyons, parlez, pourquoi

3.

صکره اونی گورمك اولور هله بیورون گورك زحمت
چکلکزدن غرض محض او جنابک زیارتیدر یا باشقه بر
مرامکز دخی وار

نخولولر اوّلاً او جنابک زیارتی جدّه مطلوبدر ثانیاً
هر بریمز بر تحفهٔ حقیر خدمتنه گتورمشوق اگر قبول
ایدوب اوز شفقتنی بزه شامل ایده

ملّا حمید بلی آنلادم یقین که پول گتورمشسکز
گومش آلماق ایستیورسکز حقیقت مطلب بودرکه مولانا
ملّا ابراهیم خلیل سزدن پول آلمیاجاقدر اوندن اوتری
که کچن کورهنک والدهکی کورهنک گومشنی تمام اکلیس

avez-vous pris la peine de venir? Est-ce simplement pour faire visite à sa seigneurie, ou avez-vous un autre dessein?

Ceux de Nakhou. Tout d'abord notre plus vif désir est de saluer Monseigneur. En second lieu, chacun de nous lui apporte un modeste présent; s'il daigne l'accepter, il nous comblera de ses faveurs.

Hamid. C'est bien, je comprends, vous apportez de la monnaie pour avoir des lingots d'argent. Mais la vérité est que Monseigneur n'acceptera pas vos fonds et voici pourquoi : toute la fonte précédente et celle qui est en préparation, il l'a donnée aux Ar-

ارمنیلرینه سکّه‌لو پولک ایکی چکوسی برابری سودا ایدوب ویروبدر وایکنجی کوره‌نکده اکسیرینک تمام وتکمیل اولماقنه برآی قالوبدر بو صورتده ممکن دکل که مولانا سزک پوللرکزی قبول ایتسون وسزه کومش ویره بلسون علی الخصوص کومش خواهش ایدنلر برمرتبه‌ده چوخدر که هرکوره‌نک کموشنی برآی ایکی آی پیشه‌کی سودا ایدوب آلرلر

نخولولر بزم اخلاصمزک نسبتی مولانا ملّا ابراهیم خلیله کوزه سایر کسنه‌لرک اخلاصنه بنزه‌مز اکر بر اوزینی کوره بلسیدوق چوخ یاخشی اولوردی

méniens d'Iklis, en les faisant bénéficier de deux fois autant d'argent qu'il en avait reçu d'espèces monnayées. Quant à la prochaine fonte, il faut encore un mois avant que la transmutation ne s'achève. Dans ce cas, il est impossible que Monseigneur accepte votre monnaie et vous donne des lingots; d'autant plus que le nombre des demandes est si considérable qu'on achète les lingots de chaque fonte un ou deux mois d'avance.

Ceux de Nakhou. Notre respectueux dévouement pour Monseigneur Ibrahim Khalil ne ressemble au dévouement de personne; si nous pouvions le voir, ce serait à merveille.

ملّا حمید   بو صورتده اوچ گون گرك صبر ایدەسکز
تا که مولانا مدّت اعتکافنی اتمامه یتوره اوچ گون منم
عزیز قوناقم سکز

نخولولر   چوخ یاخشی چوخ گوزل

(بو حالده درویش عبّاس سنّی اوتوز ساچلاری چکننه توکولمش گندم
گون قرمه سقّال دولو بِغلو اوجا قامتلو باشنده تاج چکننده پلنك
دریسی النده شاه نفیر قولتوقنده بر قرمزی بیوك خروس اوز منزلندن
چخوب هیبتلو سس ایله یا هو یا حقّ دیوب چادرلرك یوخارو سمتنه اوز
قویوب بر مناسب یرده میخ چالوب اوچ کره شاه نفیری بوزلیوب داغه
داشه سس سالوب خروسی میخه باغلیوب شیخ سعدینك اشعارندن بو
اوچ فردی خوش آوازیله اوخویوب

Hamid. Alors prenez patience pendant trois jours, jusqu'à ce que Monseigneur achève sa retraite. Vous serez mes honorables hôtes pendant trois jours.

Ceux de Nakhou. Très bien, parfait!

A ce moment paraît Derviche Abbas : trente ans, cheveux tombant sur les épaules, teint brun foncé, barbe inculte, grosse moustache. Il est de haute taille et coiffé d'un bonnet conique (*tâdj*); sur son dos est jetée une peau de tigre. Il tient à la main un cornet à bouquin et porte sous le bras un grand coq rouge. Il sort de sa demeure en criant d'une voix formidable : *Ya hou, ya haqq* (ô dieu! ô vérité!), se dirige au-dessus des tentes et choisit un endroit convenable pour y planter un piquet. Il souffle trois fois dans sa trompe et fait retentir l'écho des montagnes et du vallon. Puis il attache son coq au piquet et d'une voix sonore, déclame ces vers de Cheikh Saadi :

(نظم) روز بهار است خیز تا بتماشا رویم
تکیه بر ایّام نیست تا دگر آید بهار
خیز غنیمت شمار جنبش باد ربیع
نالهٔ موزون مرغ بوی خوش لالهزار
برگ درختان سبز در نظر هوشمند
هر ورقی دفتریست معرفت کردگار[1]

گنه اوچ کرّه شاه نفیری بوزلیوب خروسدن اون قدم ایراق اوتلارک
اوستنده پوست پلنکی سالوب گنه قایم وهیبتلو سس ایله یا هو یا حقّ
چاغروب پوست پلنکک اوستنده ایکی دیزین قوجاقلوب اوتورر — نخولولر
درویشک وشاه نفیرک سسندن اوّل حالده سراسیمه چادردن دیشارو
چیقوب بو نوع حالت غریبهنک مشاهدهسندن مدهوش وار کیفیّتنک

Viens, le printemps nous rend ses jours délicieux;
Hâtons-nous d'en jouir, il est si bon de vivre
Sans crainte de demain, ni de l'arrêt des cieux.
L'air est doux, l'oiseau chante et le vallon s'enivre
Du parfum de ses fleurs et de refrains joyeux.
Sur l'arbre verdoyant chaque feuille est un livre
Où l'art du Créateur se révèle à nos yeux.

Il souffle encore trois fois dans le cornet, puis posant sa peau de tigre sur le gazon à dix pas du coq et répétant, d'une forte et formidable voix, le cri : *Ya hou, ya haqq*, il s'accroupit en ramenant ses genoux sous ses aisselles. Les gens de Nakhou, d'abord terrifiés par les clameurs du derviche et de son cornet, s'élancent hors de la

(1) Ces trois distiques sur le mètre *monsarih* se lisent dans la série de pièces nommées *tayyibat*. Voir l'édition lithographiée à Bombay du *Kolliati Saadi*, in-8°, 1851, t. II, p. 101, où les vers ne sont pas donnés dans le même ordre qu'ici.

اخرینه‌دك نگران اولوب داغدن داشدن آوازك عکسی کسلوب ساکت اولاندن صکره نهایت تعجب ایله ملّا حمیده متوجه اولوب مقام سواله گلورلر)

نخولولر (ملّا حمیده) ملّا حمید بو درویش نه در بو خروس نه در

ملّا حمید (قهقهه ایله) خا خا خا خا خا خا بلی بو سوالی ایتمکه حقّ طرفکزده در چونکه سز بیچاره‌لر اسراردن غافل وعلوم حکمت وکیمیادن بی خبر آدملر سکزهان علف که اکسیرك جزو اعظمی در ووجودی بو داغلارده اولور ومولانا ملّا ابراهیم خلیلدن باشقه بر

tente, et stupéfaits de ce spectacle, ils en attendent la fin. Lorsque l'écho s'est perdu dans les rochers et la montagne, ils se tournent fort étonnés vers Molla Hamid et lui demandent :

Molla, quel est donc ce derviche? Que signifie ce coq?

HAMID (éclatant de rire). Ha, ha, ha! ha, ha, ha! Certes vous avez raison de me faire cette question. Braves gens, vous ne savez rien des choses mystérieuses, vous ignorez les sciences naturelles et l'alchimie. Cette herbe, qui est un des principaux éléments du philtre, n'existe que dans ces montagnes, et personne autre que Monseigneur Ibrahim Khalil

لمسنه اونی تانیماقه قادر دکل حکمای یونانك تحقیقنه
گوره خروس صوتیله نموّ ایدر درویش عبّاسك
عهده‌سنه مقرّردرکه هرآخشام بو خروسی گتوروب
همان گوردوکز رسومی جاری ایدوب بر تازه یرده باغلاسون
گیجه صباحه‌دك یاتمه‌سون خروسی چقّال وتولکیدن
محافظت ایتسون تا اینکه گیجه خروس بانلاسون واونك
سسیله علف اکسیر نموّ ایتسون وخروسك خدمتی
بغیر از طایفهٔ دراویش سایر اصناف خلقه جایز دکل
نجه که کتاب عجایب الغرایبده صراحتًا قید اولنوبدر

n'est capable de la connaître; or, d'après le témoignage des savants de la Grèce, elle ne pousse que par le chant du coq. Derviche Abbas a pour mission d'apporter ici son coq tous les soirs et d'accomplir les rites dont vous avez été témoins. Il faut qu'il l'attache dans un nouvel endroit et veille jusqu'au matin pour le protéger contre les chacals et les renards. De cette façon, le coq chante pendant la nuit et, par la vertu de sa voix, l'herbe pousse. D'ailleurs la garde du coq est interdite à tout autre classe que celle des derviches, comme il est dit explicitement dans le livre *Curiosités des merveilles*[1].

[1] J'ai déjà indiqué, dans les *Comédies persanes*, que l'intervention du coq dans cette mise en scène paraît être un souvenir confus des superstitions mazdéennes relatives à cet oiseau; voir *Préface*, p. XIX.

نخولولر (تعجب ایوزیله) الله اکبر سبحان الله

پرده سالنر

اوچنجی مجلس

گنه همان یرده ملا ابراهیم خلیلک چادرنده واقع اولر — ملا ابراهیم خلیل صباح وقتی سجاده اوستنده باشنده عمامه الننده اوزون تسبیح دیزی اوسته اوتوروب اوراد اوخوماقه مشغولدر ملا حمید اونک شاگردی ال باغلیوب قباقنده دوروبدر

ملا حمید آغا بیوررسکزمی قوناقلاری حضورکزه چاغرم

ملا ابراهیم خلیل یاخشی گیت چاغر (ملا حمید باش

Ceux de Nakhou (d'un air stupéfait). Dieu est grand! Béni soit Dieu!

(*Le rideau tombe.*)

ACTE III.

Même lieu: Molla Ibrahim Khalil est sous sa tente; c'est le matin. Le molla est assis, les genoux repliés, sur son tapis de prière; il est coiffé d'un turban et tient un long chapelet à la main; il récite des prières rituelles. Son élève Molla Hamid se tient devant lui, les mains sur la poitrine (c'est-à-dire dans une attitude respectueuse).

Hamid. Seigneur, me donnerez-vous l'ordre de vous présenter les étrangers?

Ibrahim Khalil. Bien, va, appelle-les (Hamid, in-

ووروب چادردن چخر نخولولریله برابر قایدوب ملّا ابراهیم خلیلک حضورینه داخل اولر).

نخولولر (بر یردن ملّا ابراهیم خلیله) سلام علیکم (ملّا ابراهیم خلیل تبسّم ایله حالتنه اصلا تغییر ویرمش آهسته گاه او طرفنه گاه بو طرفنه یرقانماقده تسبیحک دانه‌لرین چوورة چوورة سلامی ردّ ایدر)

ملّا ابراهیم خلیل علیکم سلام خوش گلوبسکز صفا گتوروبسکز زحمت چکوبسکز (نخولولره یر گوسترر اوتورماقه)

نخولولردن بریسی (اوتوراندن صکره) سزک گمی بزرگوارک زیارتی ایچون چکدوگومز زحمت بزلره عین راحت وسعادت گوروندی

clinant la tête, sort de la tente; puis il revient avec les gens de Nakhou et les conduit en présence d'Ibrahim Khalil).

CEUX DE NAKHOU (ensemble à Ibrahim Khalil). Que le salut soit sur vous!

IBRAHIM KHALIL (il sourit, sans rien changer à son maintien, et se balance doucement, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, en roulant les grains de son chapelet). Que sur vous soit le salut! Soyez les bienvenus, vous me faites plaisir, vous avez pris la peine de venir (il leur fait signe de s'asseoir).

UN D'EUX (après s'être assis). La peine que nous avons prise pour visiter un grand personnage comme vous nous paraît uniquement un plaisir, un bonheur.

ملّا ابراهیم خلیل (کمال استغنا وتبسّم ایله) منم شاگردم
ملّا حمید سزک حسن اوصافکزی تقریر ایدوبدر من ده
سزی گورمکه چوخ شایق ایدم نهایت بو امر بارهسنده
والله بلمرم نجه دیم ظاهرًا سزدن شرمنده اولاجاقام
چونکه ملّا حمیدک تقریرندن معلوم اولدی که سزگویا
بر مقدار پول گتوروب گومش آلماق خواهش ایدرسکز

نخولولر (تملّقیله) بلی آغا اگر شفقتکز شامل اولسه

ملّا ابراهیم خلیل (خوشنودلقیله) والله سزک کمی عزیز
قوناقلاردن شرمنده اولرم گومش مشتریسی او قدر در

Ibrahim Khalil (souriant avec une parfaite indifférence). Mon élève Molla Hamid m'a fait votre éloge et je souhaitais fort de vous voir. Finalement, en ce qui concerne l'affaire, je ne sais en vérité que vous dire. Évidemment je suis un peu embarrassé devant vous, car je sais, sur l'informé de Molla Hamid, que vous devez avoir apporté quelques fonds avec l'intention de remporter des lingots.

Ceux de Nakhou (d'un ton doucereux). En effet, seigneur, si vous nous comblez de votre bienveillance.

Ibrahim Khalil (gracieusement). Par Dieu, je suis confus devant des hôtes aussi distingués. Les acheteurs de lingots sont si nombreux qu'ils m'apportent

كه هر كورەنك گومشنى برآى ايكى آى پيشەكى آلوب
پولين ويررلر چكمش والدەكى كورەلرك گومشنى اكليس
ارمنى‌لرى آلوبلار بو آيك باشندە تمام اولاسى اكسيرك
وكورەنك گومشنى دە وارطاشين يهوديلرى يالواروب
آلوبلار بو ياوق زماندە گتديلر پول گتورمكە بو
خصوصدە من حتّى هله ملّا حميدە دە ديمەمشم
چونكه اونك يهوديلردن زهلەسى گدر امّا منم اونلرە
رحم گلدى چونكه اونلار بو ياوق كنددە اولدوقلرى
جهتدن مكا چوخ قوللوق ايدرلر

ملّا حميد (ميان كلامدە) آغا بونلر

leurs fonds et achètent, un ou deux mois d'avance, le produit de chaque fonte. Celui de la fonte précédente et de celle-ci, ce sont les Arméniens d'Iklis qui l'ont acquis; les lingots de la fonte qui doit être terminée au commencement de ce mois, les Juifs de Vartache les ont obtenus à force de supplications. Ils sont partis ces jours-ci pour aller chercher leur numéraire, et même je n'en avais pas parlé à Molla Hamid, parce qu'il ne peut souffrir les Juifs. Mais j'ai eu pitié de ces gens-là; ils habitent le village voisin et m'ont rendu beaucoup de services.

HAMID (l'interrompant). Seigneur, ils . . . . .

ملّا ابراهیم خلیل هله یاواش — مختصر کلام گومش
خواهش ایدنلر بر مرتبه‌ده چوخدر که حتّی مکا امان
ویرمزلر که اکسیرک مدّت تکمیلنی اتمامه یترم چونکه
اکسیرک اجزاء ترکیبی گرك ایگرمی گون متّصل کوکرد
عرقنده یاته گِل حکمتدن قایرلمش ظرفنک ایچنده
وهر گون مقدار معیّنده اوکا تازه عرق کوکرد قاتلا
صکره همین اجزاء اکسیر گرك اون گون متّصل تیزاب
ارغوانیده قعر انبیقنک ایچنده قالا وهر بر گون گچمش
تیزاب دکلشوب تازه‌لنه بو دورهٔ تربیّت اتمامه یتشندن
صکره اجزاء اکسیر گرکدر حرارت ناریّه واسطه‌سیله

IBRAHIM KHALIL. Allons, silence! En résumé, les solliciteurs sont si nombreux qu'ils ne me laissent même pas arriver au terme fixé pour l'opération complète du philtre. En effet, les molécules qui le constituent doivent séjourner, vingt jours consécutifs, dans l'acide sulfurique, au fond d'un vase en lut argileux et, chaque jour, il faut ajouter une certaine quantité d'acide nouveau. Ensuite ces mêmes molécules doivent baigner, pendant dix jours de suite, dans l'eau régale, au fond de la cornue et de l'alambic, et il faut changer et renouveler, chaque jour, l'eau régale. C'est lorsque cette période de traitement est accomplie, que les éléments arrivent à leur état de perfection par la chaleur du feu. Dans le creuset fait

اوز تکمیلنی اتمامه یتورسون گل حکمتدن یاپولمش
بوته‌نک ایچنده اوچ ساعت نجومی‌نک عرضنده
خارجدن سایر اجزاء اسراریّه تدریجیله مخلوط اولنماق
امدادیله که اوّل بر جسم مایع نظره گلور وصکره
منجمد اولوب یوموشاق جسم ثابت اولور اکسیر
عبارتدر همین بوندن که فلزّات کثیفه‌نی مثلاً مس گمی
مقدار مقرّرده اریتندن صکره بمجرّد مزج خالص گومشه
منقلب ایدرمنم ایشم همین بودر امّا احمق خلق از
قراریکه ایشدرم هر یرده شهرت ویررکه من کشف
وکرامات صاحبیم هرگز بیله دکل من دکلم مگر بر تقوی
سیوَن وحسناته طالب آدم اوّلاً جناب بارینک توفیقیله

de lut argileux, en un laps de trois heures astronomiques, par gradation et par la vertu du mélange, d'autres éléments mystérieux, apparaît une matière d'abord liquide, qui ensuite se concrète et forme un corps solide malléable. Le philtre consiste en ceci que, après avoir fondu, en un temps déterminé, les métaux grossiers, tels que le cuivre, par le simple effet du mélange, il les convertit en argent pur. Mon œuvre n'est pas autre chose. Cependant les sots, d'après ce qu'on m'a dit, vont répétant partout que je suis un illuminé, un faiseur de miracles. Jamais de la vie ! je ne suis qu'un homme pieux et cherchant à faire le bien. D'abord avec l'aide de Dieu,

وثانیًا علم کیمیاده اولان بی حصر اطّلاعات وتتبّعاتك
امداديله علوم حكمتده مدّتلريله كوردوكوم تجاربك
واسطه‌سيله عالم طبيعتك اسرارنه پى آپاروب اكسيرك
تركيبنك كيفيّتنه واقف اولمشم هر دفعهٔ تركيبنده بر
پاره خارق معنوى شرايطى دقّتيله معمول ومخلوط
ايتمكيله كه اكسيرك خواصّنك مقتضياتدن در اگرچه
ساير متعارف خلقه كوره بو نوع شرايط معنويّه بادى
نظرده غريبه وعجيبه كورونور

ملّا حميد آغا اونى عرض ايدردم كه بونلار هامى

et en second lieu, grâce à des études et des recherches infinies dans la science alchimique, enfin aidé par de longues expériences dans le domaine de la physique, j'ai pénétré les mystères de la nature et appris à connaître la composition de la pierre philosophale. Or, dans chaque phase de sa composition, se combinent et agissent un certain nombre de conditions extérieures et abstraites qui résultent des propriétés mêmes du philtre. Ce sont ces conditions abstraites qui, au premier aspect et aux yeux du vulgaire, passent pour des prodiges.

Hamid. Seigneur, j'ai eu l'honneur de vous informer que ces messieurs sont tous musulmans; si

مسلماندرلر بونلارك ترجیحی ملعون جهودلره واجبدر
اگر کرمکز اولسه

ملّا ابراهیم خلیل (بر آز تکەلوب) خیر ایله دکل من سوز
ویرمشم ملیون ایچون اوز سوزی دکشمنم باخ منم
خاطرمه نه کلر هله اوّل سن مکا دی کورم بو آیك
کورەسینك اکسیری مدّت تکمیلندن صکره نچه پوط
مسی کومشه منقلب اینکه کفایت ایدەجك

ملّا حمید (باشین یوخارو قووزیوب کوزین چادرك سقفنه تکوب ساغ
النك باش پارماقیله چنەسنه تکیه ویروب یاریم دقیقه متأمل اولوب
جواب ویرر) اوتوز ایکی پوط کومشك اکسیری مرتّب در

vous le voulez bien, ils méritent la préférence sur les Juifs maudits.

IBRAHIM KHALIL (se redressant un peu). Non, pas du tout, j'ai donné ma parole et, pour un million, je n'y manquerais pas. Mais attends, il me vient une idée : dis-moi d'abord, voyons, le philtre de ce mois, une fois arrivé à perfection, combien de creusets de cuivre pourra-t-il convertir en argent?

HAMID (lève la tête et considère le plafond, il pose son menton sur le pouce de sa main droite et, après avoir réfléchi une demi-minute). Le philtre suffisant pour donner trente-deux

IMPRIMERIE NATIONALE.

که اوتوز گوندن صکره تکمیله یتوب اوتوز ایکی پوط
مسه وورولوب خالص محکّدن چخمش گومش ایده جکدر
سن ایکی پوطی دخی مسک تورتاسنه زادنه چخ گلن آیک
اوایلنده اوتوز پوط گومش موجود در نجه که اکسیرک
وفلزّات کثیفه‌نک مقدارینی ملاحظه ایتمکدن مشخّص
اولر

ملّا ابراهیم خلیل   بو حضرات نه قدر پول گتورویلر

تحولولردن بریسی   بش مین منات آغا

ملّا ابراهیم خلیل   خوب ملّا حمید باخ منم خاطرمه

creusets d'argent, c'est une chose réglée, arrivant à son degré de perfection en trente-deux jours et étant mélangé à trente-deux creusets de cuivre, doit produire de l'argent pur et exempt d'alliage. Défalquez deux creusets de scories de cuivre, etc., et, au commencement du mois prochain, il restera trente creusets d'argent en lingot; c'est ce qu'on peut constater en examinant la proportion entre le philtre et les métaux grossiers.

Ibrahim Khalil. Ces messieurs, quelle somme ont-ils apportée?

Un des assistants. Cinq mille roubles, seigneur.

Ibrahim Khalil. C'est bien. Molla Hamid, voici

نه‌گلر بو حضراتک پولی جزوی ایمش بونلره اون پوط گومش ویرمك لازمدر یرده قالر ایگرمی پوط اونیده یهودیلر آپارسونلرکه منم وعدم خلاف اولماسون سن نجه بلرسن یاخشی کسدم ایشی همی سنک توسطک همذهبلرک بارەسنده مقبول اولدی همی منم سوزم بوزولمادی

نخولولر (باش ووروب راضیلق یولندن) الله دولتکزی آرتترسون بیوررسکز آغا پوللری حضورکزه تسلیم ایدك

ملّا ابراهیم خلیل (آزجه قاشین اکوب آهسته استغنا ایله)

ce qui me vient à l'esprit : la somme fournie par ces messieurs est minime, il faut leur donner dix creusets d'argent, reste vingt creusets que nous abandonnerons aux Juifs pour ne pas manquer à ma promesse. Qu'en penses-tu? C'est une bonne décision, n'est-ce pas? De cette façon, ton intervention en faveur de tes coreligionnaires est agréée et ma parole n'est pas violée.

CEUX DE NAKHOU (inclinant la tête en signe d'acquiescement). Que Dieu augmente votre fortune! permettez-nous, seigneur, de vous remettre notre argent.

IBRAHIM KHALIL (haussant un peu les sourcils en signe de dédain). Qu'est-il besoin de me remettre votre argent?

پوللری مکا نه لازم تسلیم ایتمك منده هانی او قدر وقت
وفرصت که هر بر جزوياته اوزم مباشر اولام سايون
تاپشورون ملّا حمیده اوتوز گوندن صکره گنه بورایه
گلون اون پوط گومشکزی آلون آپارون خدا حافظ
گون اورتا نمازینک وقتی ینتشر

نخولولر (باش ووروب خوشحاللوقیله) الله عمر ودولتکزی
آرتورسون (چادردن چخرلر)

پرده سالنر

Est-ce que j'ai le temps et la liberté de m'occuper de ces bagatelles? Faites votre compte et payez à Molla Hamid, puis revenez ici après trente jours pour emporter vos dix creusets de lingots. Adieu, voici l'heure de la prière de midi.

Ceux de Nakhou (**inclinant la tête avec satisfaction**). Que Dieu augmente vos jours et votre fortune! (**ils sortent de la tente**).

(*Le rideau tombe.*)

دوردنجی مجلس

سنه همان یرده واقع اولر نخولولر وعده ویرلمش اوتوزنجی گونده صبح چاغی اوزاقدن گوروکرلر — ملّا ابراهیم خلیل تیز بلینه بر آغ فوطه باغلیر بلکلرین چرمیر متعارف ایو لباسنده چیت شب کلاه باشنده عمامه‌سز چادرک قباقنده دوروب شاگردی ملّا حمیدی چاغرر ملّا حمید قباقنه گلندن صکره بو نوعیله اوکا بیوروق ویرر

ملّا ابراهیم خلیل ملّا حمید تیز زرگر کوره‌سنی بوته‌سیله کوچك کوروکیله چخار گتور کوره‌نی یره قوی گوروکك لوله‌سین اوکا گچر کوره‌یه اوت سال بوته‌نی اوستنه قوی چادرك دالوسندن کومر چوالنی گتور

ACTE IV.

Même lieu. Le trentième jour au matin, les gens de Nakhou, venant au rendez-vous, se montrent de loin. Molla Ibrahim Khalil attache aussitôt un pagne blanc autour de sa taille et retrousse ses manches. Il porte son costume ordinaire et son bonnet de nuit en indienne sans turban. Se tenant sur le devant de la tente, il appelle son élève Molla Hamid et, quand celui-ci est arrivé, il lui donne ses ordres en ces termes :

Ibrahim Khalil. Molla Hamid, vite, va chercher et apporte le fourneau d'alchimie avec son creuset et le petit soufflet. Installe le fourneau auquel tu adapteras le bec du soufflet; allume le fourneau et place au-dessus le creuset. Apporte de derrière la tente un sac de charbon et répands-le autour du

کورەنک یاننه توك کِر چادرە بر مجمعی ایچندە اوچ رنگ رنگ بالاجه شیشه وار واوچ رنگ رنگ بوکولمش کاغذ وار گوتور گتور سارو بوکولمش کاغذی آچ ایچندەکی اجزانی توك بوتایه یاشل شیشەنک سوییین اندر بوتەنک ایچنه اوتور کوروکی باس

(بو بیوروقلر تمام اولاندن صکره. ملّا ابراهیم خلیل دمیر ماشەیه یاپشوب بوتەنی اوت اوستندە برکدر بو حالدە بردن چادرک دالوسندن قراقدە آتدن انمش نخولولرک باشلری گوروکر ملّا ابراهیم خلیل اوز ایشنه مشغولدر اشاغه اکلوب بوتەیه باخر نخولولری گورمیر امّا اونلر ملّا ابراهیم خلیلی بو حالتیله گورمکدن وجد ایدوب شوقدن قایم صوتیله چغررلار)

نخولولر سلام علیکم

fourneau. Entre ensuite sous la tente : il y a dans une boîte trois grandes fioles de couleur et trois petits paquets de couleur pliés; prends et apporte tout cela. Tu ouvriras le paquet jaune et en verseras le contenu dans le creuset, tu répandras par dessus le liquide de la fiole verte; après quoi, tu te mettras à souffler.

Ces ordres donnés, Ibrahim Khalil prend la pincette de fer et retourne le creuset sur le feu. Sur ces entrefaites, les gens de Nakhou sont descendu de cheval et montrent leurs têtes en face, derrière la tente. Ibrahim Khalil, tout à son affaire et penché sur le creuset qu'il examine, ne voit pas les arrivants, mais ceux-ci ravis de le trouver à l'ouvrage, l'appellent joyeusement et crient d'une voix retentissante :

Que le salut soit sur vous!

ملّا ابراهيم خليل (باشيني قووزيوب) عليكم سلام آخ سز بو گون نه ايچون بورايه آياغ باسدكز بو نه ايشدركه منم باشمه گتوردكز بيله مصيبت اولماز كه منى سالدكز من سزه ياخشلوق ايتمك فكرندده ام سز منم امكمى وجفامى ضايع ايتمك فكرندده سكز واى واى آخ آخ آخ

نخولولر (تحيّر ايله) آغا نه واقع اولدى بزدن نه تقصير صادر اولدى بز نيلمشوق

ملّا ابراهيم خليل (كمال يأسدده) • دخى بوندن آرتوق نه ايليه جكسكز كه بو گون اكسير تمام وتكميل اولان

Ibrahim Khalil (relevant la tête). Sur vous le salut! Quoi, c'est vous! Aujourd'hui! que venez-vous faire ici? Quel ennui venez-vous m'apporter? Vous ne pouviez me créer un plus terrible embarras! Pendant que je ne songe qu'à votre intérêt, vous ne songez, vous, qu'à ruiner le fruit de mon travail et de mes peines. Hélas! hélas!

Ceux de Nakhou (interdits). Seigneur, qu'y a-t-il donc? En quoi sommes-nous coupables? Qu'avons-nous fait?

Ibrahim Khalil (d'un ton désespéré). Que pouviez-vous faire de pire! Comment, aujourd'hui, à l'heure où le philtre s'achève, alors que les éléments sont en

ساعتده واجزاء بوتهده قاينيان وقتده بو يره آياغ
باصدڭز آخر اكسيرڭ خاصيّتى بودركه بوتهده قاينادوغى
يرك دورد اطراف وحواليسنده براقهجهدك اجنبى بنى
آدم آياغى گرك باصلماسون والّا اكسير اوز خاصيّتنى
ايتوروب هوايه قالخار وپوچ اولور نجه كه سكّاكى مسخّر
اجنّه بو خصوصده تأكيدات بليغه ايدوبدر مگر من
اوز اختيارميله بيله آبادانلوقدن خارج خلوت گوشهيه
اوزمى چكمشم

نخولولر (حيرتيله) آغا بز سزڭ بيوروقڭزه گوره گلدوك
اوتوز گون بو گون تمامدر

ébullition dans le creuset, vous mettez les pieds ici! Mais c'est le propre de l'opération que nul mortel étranger n'approche de plus d'une lieue [1] des abords du lieu où se produit l'ébullition, sinon le philtre perd ses vertus, s'évapore dans l'air et s'évanouit; le dompteur des génies, Sekkaki, a fait à cet égard des recommandations formelles. Est-ce donc pour mon plaisir que je me confine ici, dans ce lieu solitaire, et loin du monde habité!

Ceux de Nakhou (troublés). Seigneur, nous étions venus d'après vos ordres; les trente jours finissent aujourd'hui.

[1] Litt. d'un *âghatch*, « d'un arbre ».

ملّا ابراهیم خلیل آخر من دیمشدم که اوتوز گوندن صکره بونک معنیسی بودرکه اوتوز گون اوتوروب اوتوز برنجی سونده گرك گلدیکزکه اکسیر حاضر اولمش وگومش کوره‌دن چخمش اولیدی سز گلدکز اوتوزنجی گونده اکسیرك بوته‌ده قایناماق وقتنده آخ آخ آخ

نخولولر هله گنه بیله اتّفاق دوشوبدر بز بلمشوك ایندی بونك چاره‌سی ندر

ملّا ابراهیم خلیل دخی اصلا چاره‌سی یوخدر نه اکسیر عمله گلور نه گومش اولور مگر اینکه سز علاج منحصر درآنجاق بونه

IBRAHIM KHALIL. Mais enfin, moi, je vous avais dit « après trente jours », ce qui signifie que les trente jours expirés, vous deviez venir le trente et unième jour, lorsque l'opération serait complète et l'argent tiré du creuset. Vous arrivez le trentième jour, au moment de l'ébullition dans le creuset! hélas! hélas!

CEUX DE NAKHOU. Enfin, cela s'est rencontré ainsi! nous ne le savions pas. Et maintenant comment réparer le mal?

IBRAHIM KHALIL. Il n'y a plus moyen : le philtre ne peut plus agir, ni l'argent se former, à moins que vous. . . Il n'y a pas d'autre remède que celui-là.

نخولولر مگر اینکه بزنه ایلیك آغا علاج نه یه منحصر در

ملا ابراهیم خلیل دخی که گلوبسکز لا محاله گرکدر که اکسیر کوره ده قاینادوق یردن اوزاقلاشمیاسکز نجه که قانون کیمیا تقاضا ایدر بشرطیکه اگر اوز خیرکزی آختاررسکز ومنم سزك حقکزده چکدوکم جفانی اینورمزسکز اکسیر بوته دن چخوب تمام اولان زمانه قدر که بر ساعتدر باشلانوب اتمامنه ایکی ساعت قالوب گرکدر که میمونی یادکزه سالمیه سکز ومیمون شکلین خاطرکزه کتورمیه سکز علاج بونه منحصر در والا هیچ

Ceux de Nakhou. A moins que nous ne fassions quoi? Seigneur, en quoi consiste le remède?

Ibrahim Khalil. Maintenant que vous voilà, il importe absolument que vous ne vous éloigniez pas du lieu où se fait l'ébullition, les lois de l'alchimie l'exigent. Mais c'est à la condition que vous agirez pour votre bien et ne ruinerez pas la peine que je prends pour vous. Il y a une heure que le travail est commencé, il reste encore deux heures jusqu'à la fin de l'opération pour que le philtre sorte achevé du creuset; il faut, jusque-là, que vous écartiez l'idée de singe et que la forme de cet animal ne se présente pas à votre imagination; il n'y a pas d'autre moyen

اکسیرکه ایندی بر آیدر متّصل اونک پرورشنده
زحمت چکرم طرفة العینده پوچ اولوب هوایه قالخاجاقدر
خاصیّتی بیله درجه که چوللو حکیم مکرّر تجربه
ایدوب اوز کیمیا کتابنده صراحتًا یازوبدر

نخولولر (علاج سهل گورنمکدن سوونوب بر یردن) چوخ یاخشی
آغا بو بر آسان ایشدر تکی اکسیرک تکمیلی بونه موقوف
اولسون

ملّا ابراهیم خلیل بلی هیچ بونه موقوفدر الله سزدن
راضی اولسون من سزدن راضی اولدم ملّا حمید کوروکی
باس

que celui-là. Autrement, le philtre que je prépare avec tant de sollicitude depuis un mois s'évanouira en vapeur, en un clin d'œil. Telles sont ses propriétés, ainsi que *Tchollou Hèkim* l'a positivement consigné dans son traité d'alchimie, à la suite d'expériences répétées.

Ceux de Nakhou (tous en même temps et comme enchantés par la facilité du moyen). Très bien, seigneur, la chose est facile. Dieu veuille que l'achèvement du philtre ne tienne qu'à cela!

Ibrahim Khalil. Oui, absolument à cela. Que Dieu vous pardonne comme je le fais moi-même! Molla Hamid, souffle.

(ملّا چید کوروکی باسر ملّا ابراهیم خلیل بوته‌نی دمیر ماشه ایله چوورر ایچنه یانند‌ه‌کی اجزالردن بریسین توکر شیشه‌لرک بریسندن دامزرگرو چکلر ساعتی قوین جیبندن چخاروب باخر بو حالده آغا زمان حکیم یوزین اوکا دوتوب)

آغا زمان حکیم آغا بوندن باشقه برچاره یوخدرمی

ملّا ابراهیم خلیل نه‌دن باشقه

آغا زمان میموندن باشقه

ملّا ابراهیم خلیل کشی نه دانشرسن نه سویلرسن واویلا

آغا زمان آخرنجه ایلیم آغا میمونی یادمدن چخارا بلمرم

Pendant que ce dernier agite le soufflet, Ibrahim Khalil tourne le creuset avec la pincette de fer, y verse un des ingrédients qu'il a sur lui et qu'il fait couler goutte à goutte hors de la fiole. Puis il se recule, tire sa montre de son gousset et la consulte.

Le docteur Agha Zemân (se tournant vers l'alchimiste). Seigneur, n'y a-t-il pas un autre moyen!

Ibrahim Khalil. Comment? Quel moyen?

Agha Zemân. Un autre que le singe?

Ibrahim Khalil. Que dis tu là, pauvre homme, quelle parole viens-tu de prononcer, ô malheur!

Agha Zemân. Comment faire, seigneur? impossible de ne pas songer aux singes!

ملّا ابراهیم خلیل (دارلمش وغیظلنمش) کشی کس سسنک
اونوت فکرنده‌کنی

آغا زمان باش اوسته آغا

ملّا ابراهیم خلیل (شاگردی ملّا جیده غیظله) کوروکی برك
باس یاترسن نه‌در (اکیلر بوته‌یه باخرگنه بر زادگوك بوکولمش
کاغذدن بوته‌یه توکر بو حالده نخولولردن بریسی یعنی ملّا سلمان
پاپاقین باشندن گوتوروب) اوف نه ایستی در اون لعنته
گله‌سکز اون ال چکمزلر چاره یوخدر

ملّا ابراهیم خلیل کیم لعنته گلسون کیمدر ال چکمین
نه‌دن چاره یوخدر نه سویلرسن

Ibrahim Khalil (impatienté et avec colère). Tais-toi, malheureux, oublie cette pensée!

Agha Zemân. C'est bien, maître.

Ibrahim Khalil (avec colère, à son élève). Allons souffle donc! Est-ce que tu dors? (il se penche sur le creuset, l'examine et y verse le contenu du paquet bleu).

Molla Selmân (ôtant son bonnet). Ouf! quelle chaleur! malédictions! ils ne me lâchent pas! non, c'est impossible!

Ibrahim Khalil. Pourquoi ces malédictions? Qui ne te lâche plus? Pourquoi est-ce impossible? Que dis-tu?

ملّا سلمان اوف چاره یوخدر علاج یوخدر

سایر تخولولر دوغرو در هیچ چاره یوخدر هرگز ممکن اولمیر

ملّا ابراهیم خلیل (هامسنه غیظله) نجه چاره یوخدر نجه علاج یوخدر نه وار سزه نه اولوب

ملّا سلمان (یولداشلرنک حالتندن وتصدیقندن جسارت ایدرک سوزه اقدام ایدر) آغا تمام داغلارک حیواناتی میمون شکلنده بیوک جدونه‌لر صفتنه دونوب اوزون قویروقلریله نظرمده باسشلار اوستمه هجوم گتوررلر اوف بلمرم نجه

Molla Selmân. Ouf! il n'y a plus moyen. Ce n'est plus possible!

Tous les autres. C'est vrai, il n'y a plus moyen! jamais, c'est impossible!

Ibrahim Khalil (à tous avec colère). Comment, il n'y a plus moyen, pourquoi impossible? Qu'est-ce? que vous arrive-t-il?

Molla Selmân (encouragé par la situation et l'assentiment de ses compagnons se risque à parler). Seigneur, toutes les bêtes des montagnes ont pris la forme de singes, de grands babouins, ils sautent devant moi avec leurs longues queues et se jettent sur moi. Oh! que faire?

ایدم هاراِ قاچم اوف لعنته گله‌سکز میمونلر لعنته گله‌سکز چه‌دونه‌لر

سایر نخولولر (باشلارین یوخارو قووزیوب) اوف لعنته گله‌سکز میمونلر لعنته گله‌سکز چه‌دونه‌لر بو نه ایشیدی دوشدوك

ملّا ابراهیم خلیل (جلد غفلتا بوته‌یه بر زاد توللیر که نخولولر باشلاری یوخارو گورمیرلر بردن بوته‌دن کلّه گمی قغلجملر سچریوب هر طرفه داغلر بوته پارط ایدر اکسیر موهوم باروت گمی هوایه اوچر اود هر طرفه سپه‌لنر توستی هوانی باسر ملّا حمید کورکک دالوسندن هولناك گرو سچریر ملّا ابراهیم خلیل گاه ایکی اللی سقّالنك توکین یولر گاه دیزنه چرپر وفریاد ایدر — نخولولره فریاد ایله) ایوکزی اللّه

Où me cacher? Ah maudits singes, babouins maudits!

Tous (relevant la tête). Ah! maudits singes, babouins maudits! Où nous sommes-nous fourrés?

(Ibrahim Khalil profitant de ce que, relevant la tête, ils ne le regardent pas, jette quelque chose dans le creuset, des étincelles de feu jaillissent comme des balles et se répandent partout. Le creuset éclate et le prétendu philtre fait explosion comme la poudre; le feu et la fumée se répandent de tous côtés. Molla Hamid, épouvanté, saute loin du soufflet.)

Ibrahim Khalil (s'arrachant la barbe à deux mains et se frappant les genoux avec désespoir, aux gens de Nakhou). Puisse

يخسون بو نه ايشيدى ايندكز ايوكزى الله يخسون
قاپوكز چرپلسون (باشينك توكين يولر ديزنه چرپر)

نخولولر آغا ساكت اول آرام دوت اولاجاقه چاره
يوخدر ايندى بزم تكليفمز ندر

ملّا ابراهيم خليل (شدّت دلتنگلكيله) سزك تكليفكز ندر
تكليفكز بو دركه ايندى گون باتمامش اوزكزى ياخون
كندلره يتورهسكز قباقدهكى اكسيرك مدّت تكميلنه
قدر يعنى اوتوز بر گون گوزتليوب گنه بورايه قايداسكز
همان جزوى بش مين منات پوللاركز عوضنده كه بر پاره

Dieu ruiner vos maisons! Quel malheur vous avez fait! Que Dieu brise vos portes! (il s'arrache les cheveux et se frappe les genoux).

Ceux de Nakhou. Calmez-vous, seigneur, demeurez tranquille. On ne peut rien contre la destinée. Et maintenant qu'avons-nous à faire?

Ibrahim Khalil (d'un ton chagrin). Ce que vous avez à faire? Aujourd'hui, avant le coucher du soleil, vous allez vous rendre dans les villages voisins et vous y attendrez jusqu'à l'époque de l'opération complète du philtre en préparation, c'est-à-dire trente et un jours, après quoi vous reviendrez ici. En dédommagement de la petite somme de cinq mille roubles, laquelle a été entièrement employée à certaines dépenses indis-

ضروريّات لازميّه ایچون بالكلّيّه مصرف اولنوبدر گومشگزی
آلوب آپاراسگز بشرطیکه من سزه پیش از وقت خبر
گوندرمش گلمكده سبقت ایلمیه‌سگز كه مبادا گونلرك
سایندهٔ گنه برگونه سهو قلماقیله بی موقع اكسیرك
تكمیلندن اقدم بورایه گلوب او اكسیری ده بونك گمی
خراب ایتمیه‌سگز سزدن اوتری مخصّص اولنان گومشك
اوستنه خیالمده درکه پولّلارکزك فایده‌سنی دخی اضافه
ایدم اوندن اوتری كه سزه بر پارچه آرتوق گومش
ویرمك مكا گوره هیچ بر تفاوت ایتمز امّا سزك گمی
اشخاصه بر حبّه ده پولدر — خدا حافظ یوله دوشون
كیدون منم خبر گوندرمكمه منتظر اولون

pensables, vous pourrez alors emporter vos lingots d'argent. Mais c'est à une condition : vous ne devancerez pas la date en venant avant que je vous aie fait prévenir, car vous risqueriez encore de vous tromper dans le compte des jours et, par votre arrivée intempestive, avant l'achèvement du philtre, vous détruiriez celui-ci comme le précédent. En outre, aux lingots qui vous sont dévolus, je pense à ajouter l'intérêt de votre argent : c'est tout à fait insignifiant pour moi de vous donner quelques lingots de plus, tandis que, pour des gens de votre sorte, le moindre liard est une somme. Adieu! allez, mettez-vous en

IMPRIMERIE NATIONALE.

(دیدر اوز چادرنه باشی اشاقه یاواش اوز یانندە سویلیه سویلیه)

امید اولون که من سزه خبر گوندرجکم الله قویسه
او وقتهدك بر چاره تاپارم که بردە سزك یوزکزی گورمیم

(نخولولر قورومش مات قالرلر)

route et attendez que je vous prévienne. (Il rentre pensif dans sa tente et répétant tout bas) Oui, comptez-y que je vous prévienne ! J'espère bien d'ici-là trouver quelque bon moyen de ne plus voir vos tristes visages !

(Les gens de Nakhou restent interdits, pétrifiés).

(*Fin de la pièce.*)

NOTES
DE
LEXICOGRAPHIE BERBÈRE[1],

PAR

M. René BASSET,

CHARGÉ DE COURS À L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES LETTRES D'ALGER.

SPÉCIMEN DU DIALECTE DES K'ÇOURS ORANAIS[2].

تعريف فى قصر ابى سمغون

ديس ميا نتزغوين اد سة نتزغوين اغرم نبسمغون ديس
اثنابن نلغلاق اد ادجن اقرناس اتمحمد اموسى ونضن اقرناس
اتلمسعود افغن السكّسن انوومنتن ادجن اقرناس امحمد اد
يماس اقرناس مسعود امسغرقن ادجن يدج تقبيلت ننمحمد
اموسى اديماس مسعود يدج نتقبيلت اقرنس اتلمسعود
النقبلت اقرناس اتعثمان اتقبيلت اقرناس اتبود انواريع

[1] Voir *Journal asiatique*, août-septembre-octobre 1885, p. 302.

[2] Dans ce texte rédigé par Ould Tedjini, j'ai conservé les variantes et les incertitudes de l'orthographe originale, la confusion dans l'emploi du techdid (انّ الىّ), les alifs prosthétiques devant une consonne marquée d'une voyelle, etc.

اتوسمان اتسلمان ادوزكّن انيضن اقرناسن اتبون اسند اسكّى
اتوات اتبون دلغلقت انيضن افرناسن اتناسى دلغلقت انيصن
اقرناسن اتعقوا دلغلقت انيضن اقرناسن اتعلى والعيسى
داشماسن نتبون ادن اموتن اشتمسن اتبون انواربع اتوسمان
اتبون سنج ايد لغلاق نتبسمغون الفرقت نتسلمان غرسن اثناين
اثمنيين نتراس اسن لمدافع دلغلقت ننبون غرسن اثمنين
نتراس تسن لمدفع جارتنغ النيوت المشيت انواس عسل
جرتنغ الديدسن لقناق تقبليت جرتنغ الددسن لقناق
اغزر نبسمغون النو نغرم الشرق الغرب ديس كّخف انيغزر سنت
انطوين طط تقديمة تلا النيو تقضع القبلة اطيط تجديد
النيو يشت نطمطط اقرناس ام خليفة اتراح اليغزر ادجن
نواس اتسير دكّطط تقديمت غير وحدس ازقن انواس تبد
تسرد الدن غرس تفغ يشت نطمطط تنايس اروح انمدكل
نشددم النوش العهد شم مم النسدد داكّطط اويد لحن اد
البحور شنت كّطط اتعيضد اخ اغرم افغغ اموشغ تميزنن تطح
كل يوم تكّر اغرس الغرس النفغ الداس التنش تميزنن الطمطط
تغيت التمشرت الدن كدس تمدكل كّتساعت تطح التمدجونت
جارن ديس مدن مانس داس الديسد المال كتسعت تغيت
يدجن انوركّاز دمدجون اغرس المال بزاف اقرناس ملاى
اسمعين (اسمعيل) الناس مدن تلا تدكلد ملاى اسمعين يلا

يتنتشم تميزنين تناسن ابدا الغ امدكلغت ادجن انواس اتراح
الطيط النسرد اسند مدن دفرنت الدن توض الطيط اتعيض
اخس تسد تفغ اغرس تشس تميزنين ازرنت مدن الدجن
انواس اتراح غرس تعين اتعيض اغرس يفغ حد الواس يقل
غرسن المال بزاف اطيط نتحبيت ڭماس انيغزر اطيط نتموسى
السوداى تلا تفغ اسڭزر النيو

ادرارن انسن تمد القبلة انبسمغون ديس ڭخف النس القبلة
انودرار يشت نتمطط تغيت تسكن ڭبسمغون ڭالزمان امزوار
اغرس المال بزاف يسغد لخبار النس ادجن نجلد يحرك اغرس
اديو المال النس ادن تكسب لخبار النس تس المال النس خسر
دنن تلى ڭتمد تخزن المال النس النسد ڭتونت نتير ترى ديس
تريت النسين مانين اين تريت النخيل الغرب نتمد تنضد
ديس طيط ديس تزديين لحقر نمى النخل جرس اد بسمغون
لهوية انلقناق جار بسمغون ادودرار اتنيو تغرت اد جار تغروت
ادودرار اغزر مالح امان النس ملح ادودرار اننو اقرناس تنوت
ديس طيط ڭماس انس دوانو ڭماس انس ديس لحكر انتيد اد
مروق الغرب انبسمغون اسواد يغزر انس جار اغرم التمد تغرت
نقراس تغرت نڭاعت اديغزر انوبضاى ينضد ڭتنوت سلغرب
ادورق ديس الحمام لبد يحم ديس سن نغزران انتيسنت ديس
الحور دمزاين اتفوغ ديس طيط نالحمام ديس ادرار نغزل

ديس طيط اجن نترلس اسكّر بسمغون بمرلح الحورق يحويد
السين ادغاغ ايدجن انلمعلم كّبسمغون بسفست بطّح دتحبس
ازگّاغ اموتن السين اتراس اديوند لصغغ اقرن لس برشان ندور
گّاز اتيسفسين اقرناس دجان اسهول ادجن نورگّاز لقرناس ملاني
الشريف اسكّى اسون نشرف تغيت دنمار بسكن كّبسمغون بمرلح
گّورق اديمر غير وحدس ادن اد يسد اتولى طيط نالحمام
تفغ اغرس تشت نتمطنت لجينت تنايس رشليد برشلت بطّح
ملم يراح الورق اكيد تفغ غرس اسكّطيط تقم التمطط النس
الدن كدس يروا سنت نلوعشت يشت اقرناس احلم تنضن
النسن مانش ايد اس اقرناس ثمت يمنسن اقنت النيوجلين
ملم يراح ببسنت اكيد افغنت اغرس الدن يموت ادجن
انواس الادن توض ورق اوبنت لجنون الادجن انواس يراح يماس
الورق ارز اخوتناس الادن اغرس تفغ اسكّى ودرار اتسلم اخيماس
تناس نتشنت يلا ارشليد ادجن انورگّاز دجن ارجييد اداش
ادوغد اشرا نتغوس اوبت ايم توبسد تيليوت انيغد تناس
اغرش اتركّبد گّوبريد الا توضد يماش ادن يوض ادورق ينا
اخس ركّبغ النقل منين تلى تشيد يسد يركّب اخس يفبيت
دغد ينغلت يدج الزيش غير اشفت الادن يوض يماس يناس
اخام اتغلد ايلم تشيد اغد تنا ادن اتفرغ يغينت التمزنين
يدول اتزل المن ينغل اغد اليغش بدول الوتناس گّورق تفغ

اغرس تناس روح اتراحد اد اش التنشغيش اشغش الى تسدد
اتنغلت ادودرار التيو انورق ادودرار انبردود ينضد ڭغزال
سلغرب ادودرار الغرب انورق اقرناس اشمريخ تلا تفغ الزيس
طيط نلحمام توربرت انيلا يلا تنضد ڭشمريخ سلقبلت تززاوت
ادغاغ النس دازيزا ينضد ديس يغزر اغرب انتسنت يسد
ادجن نطلب اسڭى سوس اقرناس ملاى لحسن ددرغال انتيشت
نطيط يناسن اسن تتراسن اسڭى بسمغون يلهاو اكيد
التوريرت انيلا يلا دعزمغ اخوان اديهو حد الزيڭم اداغ يسل
المال ادن رحن اوضن انو بيد يقار يكر لعزاج لهن لجنون
التشاتن ديسن اسوضغغ الدن داسن انغن الغمان اوينت اخس
السن المال دولن رولن ديس انو اڭماس نيلا يلا سكنن ديس
لجنون ڭاع ديس يلين اكيد انغنت يناسن ادجن انورڭاز
ننش اعلاد كم يلين ديس قيمت شكم ارعاتد الوادى الدهويغ
ادن يلى الطغنت لجنون يغم ازڭ ال يقار يلا يلا اد يعزر
انبسمغون الشرق النس اسمت الدوارج اتسمت اتنى اجمّال
اتسمات توررن اقرناسن اڭوبرت الغزلان اتسمننت مروق اتسام
افسر اسام اغزر نبسمغون جرتنغ ادورق لحكار انلغناق

Dis mia n tizr'ouin ad setta n tizr'ouin. Ar'erem n Bou Semr'oun dis ethnaïn n elfelak' ad idjen ek'k'aren as At Moh'ammed ou Mousa ouennidhen ek'k'aren as At el Masoûd effour'en sgisen n noumten (?) ad idjen ek'k'aren as Moh'am-

med ad ioumas ek'k'aren as Masoûd. Mseferk'en ad idjen idj taqbilet n Ąt Moh'ammed ou Mousa ad ioumas Masoûd idj n tak'bilet ek'k'aren as At el Masoûd tak'bilet ek'k'aren as At Ôtman tak'bilet ek'k'aren as At Bouddou inouarbâ touseman At Sliman ad ouzgen ennidhen ek'k'aren asen At Teboun ousend sgi Touat At Teboun d elfelk'et ennidhen ek'k'aren asen At Nasi d elfelk'et ennidhen ek'k'aren asen At Âk'ou d elfelk'et ennidhen ek'k'aren asen At Âli ou l Âisa d achetmasen n At Teboun ouden emmouten achetmasen At Teboun inouarbâ touseman At Teboun sennej aï d leflâk' n At Bou Semr'oun. Lferk'at n At Sliman r'ersen ethnaïn themanin n teras issin lmedafâ d elfelk'et n At Teboun r'ersen temanin n teras tissin lmedfâ. Djaretnar' at Tiout lmchit n ouas Âsla djaretnar' ad idsen lk'onak' taqblit djaretnar' ad idsen lk'onak' Ir'zer n Bou Semr'oun altiou n our'erem echchark' elr'arb dis g ikhf n ir'zer sint n t'it'aouin t'it' tak'dimt tella altiou tek'dhâ lkibla t'it' tadjdid (altiou). Icht n t'amet't'out' ek'k'aren as Omm khalifah a trah' l ir'zer idjen n ouas a tsired deg t'it' tak'dimt r'ir ouah'des azgen n ouas tebda tessired alouden r'eres teffour' icht n t'amet't'out'. Tenna ias Rouah' an nemdakoul nech did am annouch lâhd chem melmi tousdad deg t'it' aoui d lh'enna d elbokhour chtet g t'it' a tâidhad' akh ar'erem effer'er' am oucher' timaizounin tat'h'a. Koul ioum teggour r'eres ala r'eres teffer' ala d as toutch timaizounin. T'amet't'out' tar'it tamcherout alouden akides tamdoukoul g tesaât tat'h'a tamedjiouant Djaran dis midden ma nis d as ala d ioused lmal g tesaât. Tar'it idjen n ourgaz d amedjiouan r'eres lmal bezzaf ek'k'aren as Mouley Ismâïl, Ennan as midden : Tella tadkoul id Mouley Ismâïl illa itouch am timaizounin. Tennasen : Abadan oullir' am loukoular't. Idjen n ouas trah' lt'it' a tsired. Ousen d midden defferen alouden tiouedh al t'it' a tâidh akhkhas toused teffer' r'eres touch as timaizounin. Zeren t midden idjen n ouas trah' r'eres tâin a tâiadh r'eres iffer' (l. teffer') h'ad n ouas ik'k'el r'ersen lmal bezzaf. T'it' n Th'abbit g oummas n ir'zer t'it' n At Mousa essouddaï tella teffour' seg ouzarou altiou.

Idr'aren ensen : Tamedda lk'iblat n Bou Semr'oun d is t'it' g ikhf ennes lk'iblat n oudrar. Icht n tamet't'out' tour'it tesken g Bou Semghoun g ezzeman amzouarou r'eres lmal bezzaf. Iser'ed lakhbar ennes iidjen n oujellid ih'rak r'eres ad iaoui lmal ennes. Ouden tekseb lekhbar ennes tisi lemal ennes kh iserdounen touli g Tamedda lakhzen lmal ennes ala tousid g touant n tira tari dis tarit ou nessin manaïn in tirit. — En nakhil lr'arb n Temedda tendhad dis t'it'. Dis tazdaïn lah'k'ar nemi. En nakhl djaras ad Bou Semr'oun lahouiet n elk'onak'. Djar Bou Semr'oun d oudrar ntioua tar'erout ad djar tar'erout d oudrar ir'zer maleh' aman ennes melah' d oudrar ntioua ek'k'aren as Tanout dis t'it' g oummas ennes d ouanou g oummas ennes dis lah'kar n tiidi. D Marouk'k'a lr'a'rb n Bou Semr'oun asoueddaï ir'zer ennes. Djar our'erem Tamedda tar'erout nek'k'ar as tar'erout n Gaât. Ad ir'zer n Ouidhai indhad g Tanout s elr'arb.

Ad Ouar'ka dis elh'ammam lebda iah'mou dis sin n ir'zaren n tisent dis elbh'our d imazzianen teffour' dis t'it' n elh'ammam dis adrar n R'ezala dis t'it'. Idjen n terras seg Bou Semr'oun irah' l Ouark'a iaoui d sin adr'ar' idjen n elmaâllem g Bou Semr'oun isefsit it'h'a d ennah'as azouggar'. Emmouten essin n terras ad iouen d adr'ar' ekkaren as Berchan a d ourgaz a t isefsin ek'k'aren as Dah'man ou Sehhoul. Idjen n ourgaz ek'k'aren as Mouley ech-Chérif seg ousoun n Cheurfa tour'it d animar isken g Bou Semr'oun irah' g Ouark'a ad imer r'eir ouah'des Ouden ad ioused a touli t'it' n elh'ammam teffour' r'eres ticht n tamet't'out' ldjinet tennas ias : Erchel i d. Irchel t it'h'a melmi irah' l Ouarka akid teffour' r'eres seg t'it' tek'k'im tamet't'out' ennes alouden kides irou sint n elouâcht icht (*lisez* ticht) ek'k'aren as H'alima, tennidhen ou nessin ma nich aïd as ek'k'aren(as) Temmout iemmatsen[t] ek'k'iment tioujjilin melmi irah' babasent akid effour'ent r'eres alouden immout. Idjen n ouas alouden taououdh Ouark'a aouin t ldjenoun ala idjen n ouas irah' ioumas al Ouark'a irizza akhout ennes alouden r'eres teffour' sgi oudrar a tsellem kh ioumas tennas : Ne chint illa irchel

i d idjen n ourgaz d adjinn ardji i d ad ach addouar'd chera n tar'ous aoui t iiemma. Tiouis d tilliout in ir'ed. Tennas : R'erech ou terkebed g ouabrid ala taouodhed immach. Ouden iaoudh ad Ouark'a inna : khas rgeber' an nek'-k'al manaïn tella touchid. Ioused irgeb khas ioufi t d ir'ed inr'al t idjou ezzis r'eir achek'k'at. Alouden iaoudh iemmas innas : Akham tak'k'ald illem touchid ir'ed. Tenna : Ouden a t ferrar'. Ioufi tent tmouzounin idaoul itazzel elmen inr'al ir'ed oul iouf cheï idaouel l ouitnas g Ouark'a teffour' r'eres tennas : Rouh' a trah'ed ou d ach touchir' ich ouchir' ach elli toused d tenr'alt. — Ad oudrar altioua n Ouark'a d oudrar n Bou Redoud indhad gi R'ezala sel r'arb ad oudrar elr'arb n Ouark'a ek'k'aren as Chemrikh tella teffour' ezzis t'it' n elh'ammam. Taourirt n Illa Illa tendhad g Chemrikh sel k'iblat[n] Tazizaout adr'ar' ennes d azizaou indhad dis ir'zer r'arb n Tasent. Ioused idjen n t'aleb sgi Sous ek'k'aren as Mouley el H'asan d aderr'al n ticht n t'it' innasen isin n terrasen sgi Bou Semr'oun ; lallahou akidi i taourirt n Illa Illa ad âzmer' kh ouanou ad ihou h'ad ezzigem ad ar' issili lmal. Ouden rah'an aoudhen anou ibda ik'k'ar. Ikker lâzadj lehan ldjanoun etchaten d isen s ouadhr'ar' alouden d asen enr'en. Ifer'man aouint khes sin lmal daoulen erouelen. — Dis anou g oummas n Illa Illa seknen dis ldjenoun gaâ ou dis ioulin akid enr'en t. Innasen idjen n ourgaz : netch aâla d koum ioulin dis k'imt cheknin arât id aloudaï ala d haouir'. Ouden iouli et't'efen t ldjenoun ik'k'im izegga alou ik'k'ar : Illa Illa. D ir'zer n Bou Semr'oun chark' ennes isemt Douaridj a tesmet atni djemmal tsamat tiouririn ek'k'aren asen Gouirat el R'ozlan a tsemetent marouk' a tesma afsar essam ir'zer n Bou Semr'oun. Djaretnar' ad Ouarek'a lah'kar n elk'onak'.

DESCRIPTION DU K'ÇAR DE BOU SEMR'OUN.

Il renferme cent six maisons : le k'çar est divisé en deux quartiers : l'un se nomme At Moh'ammed ou

Mousa[1], l'autre At el-Masoûd : la population descend de deux hommes : l'un appelé Moh'ammed et son frère Masoûd. Ils se séparèrent : l'un laissa (après lui) la tribu de Moh'ammed ou Mousa, et son frère Masoûd celle qu'on appelle At Masoûd ; (en outre), la tribu des At Otman[2], celle des At Bouddou : toutes les quatre (réunies) se nomment At Sliman[3]. Les gens de Zgen, At Tebboun, sont venus du Touat n Tebbount[4] : ils se composent de la tribu des At Nasi ; d'une autre, celle des At Ak'ou et celle des At Àli. Les Oulad Aisa, frères des At Teboun, ont péri. Ce sont là les quatre fractions des At Teboun d'en haut. Telles sont les tribus de Bou Semr'oun. La

[1] El-'Aïachi mentionne, dans la relation de son voyage, un marabout du nom de Sidi Moh'ammed ben Mousa, enterré à Oualna où il avait découvert une source et planté des palmiers (*Voyages dans le sud de l'Algérie et des États barbaresques*, trad. par Berbrugger, Paris, 1846, in-4°, p. 29).

[2] Un oued des environs de Bou Semr'oun porte le nom de Oued Sidi Otman.

[3] Sidi bou Semr'oun, dont la k'oubbah existe encore hors de la ville (Daumas, *Le Sahara algérien*, Paris, 1845, in-8°, p. 246), est appelé par Mouley Ah'med Eç-Çalih' Abou Zemâoun (زمعون pour زمغون) et Samàoun. (*Voyages dans le sud de l'Algérie*, p. 197-198). Le même voyageur parle des Oulad Sidi Sliman (At Sliman), des Oulad Mousa (At Mousa), des Ou'ad Ank'i (اولاد الانقى), alors en guerre, mais qu'il parvint à réconcilier. Les Oulad Mousa habitaient, sur la rive droite du fleuve, un k'çar dont on montre encore les ruines. A la suite d'une lutte intestine, ils se seraient expatriés, il y a un siècle. Leur mosquée, dont il ne reste que le minaret et quelques vestiges de voûte, peut être considérée comme le plus beau morceau d'architecture de cette partie du Sahara (Dr Leclerc, *Les oasis de la province d'Alger*, Alger, 1858, in-8°, p. 67-68).

[4] D'après une tradition locale, cette émigration serait antérieure à l'arrivée des Turks.

fraction des At Sliman compte quatre-vingt-deux hommes connaissant les armes à feu; celle des At Teboun en compte quatre-vingt. Tiout est séparée de nous par une journée de marche : entre Asla et nous, la distance est d'une journée de marche vers le sud. Le fleuve de Bou Semr'oun coule au nord du k'çar, à l'est et à l'ouest[1]; il y a deux sources à la tête du fleuve : la source ancienne, au nord, et la source nouvelle, au midi.

Une femme qu'on appelait Omm Khalifah alla un jour au fleuve pour laver des vêtements à la source ancienne. Seule, au milieu du jour, elle commençait à laver lorsqu'une femme sortit vers elle et lui dit : «Soyons amies, toi et moi, et faisons un pacte. Lorsque tu viendras à cette source, apporte-moi du henné et des parfums et jette les dans la fontaine qui domine (?) le k'çar. Je sortirai et je te donnerai de l'argent». — La femme revint chaque jour, allant trouver l'autre jusqu'à ce que celle-ci sortît et lui remît des pièces de monnaie. Omm Khalifah était pauvre : lorsqu'elle eut fait amitié avec l'autre, elle devint riche tout à coup. Les gens furent curieux (de savoir) comment elle s'était enrichie subitement. Il y avait un homme riche, possesseur d'une grande fortune, on l'appelait Mouley Ismâïl. On dit à Omm Khalifah : «Tu es l'amie de Mouley Ismâïl; il te

[1] A la relation d'Ould Tedjini était jointe une carte grossière que je n'ai pas cru utile de reproduire : dans ce croquis, le fleuve de Bou Semr'oun fait le tour du k'çar. Il prend sa source dans le Djebel Tamedda (Daumas, *Le Sahara algérien*, p. 247).

donne de l'argent. » Elle répondit : « Jamais je n'ai été son amie. » Un jour elle alla à la source pour laver : on la suivit jusqu'à ce qu'elle fut arrivée. L'autre femme sortit à sa rencontre et lui remit des pièces de monnaie. Les gens la virent un jour qu'elle était allée la trouver : désormais elle ne sortit plus, après avoir distribué (?) chez eux beaucoup d'argent.

La source de Tah'abbit est au milieu de l'oued; celle des At Mousa, en dessous, jaillit du rocher.

Montagnes : Au sud de Bou Semr'oun, Tamedda [1], renferme une source à son extrémité vers le sud. Une femme habitait autrefois à Bou Semr'oun, elle possédait beaucoup d'argent. Un roi en entendit parler : il désira vivement s'emparer de sa fortune. Quand la nouvelle arriva à la femme, elle enleva ses richesses sur des mulets, monta sur le Tamedda et cacha ses trésors. Quand elle arriva à la roche de Tira (*écriture*), elle y écrivit une inscription dont nous ne connaissons pas la signification. A l'ouest de Tamedda, En-Nakhil [2] : on y trouve une source et une grande quantité de palmiers; entre En-Nakhil

[1] Le Djebel Tamedda termine une des deux chaînes formant un défilé à l'extrémité duquel est le k'çar de Bou Semr'oun. C'est un massif aux flancs zébrés de strates parallèles, parsemé de thuyas et de genévriers rabougris (Leclerc, *Les oasis de la province d'Oran*, p. 63).

[2] La montagne d'En Nakhil ou Nokheïlah est un prolongement du Tamedda. « Vaste cône surbaissé, aux flancs nus et creusés de ravins, dont quatre ou cinq sont parsemés de maigres palmiers ». On y trouve les vestiges d'un k'çar abandonné faute d'eau et de sécurité (Leclerc, *Les oasis de la province d'Oran*, ch. v, p. 60).

et Bou Semr'oun, il y a plusieurs étapes. Entre Bou Semr'oun et la montagne du nord, il y a une élévation; et entre celles-ci et les montagnes, coule l'Oued Malah' dont les eaux sont salées. On appelle Tanout (*petit puits*) la montagne du nord[1], Marouk'k'a est à l'ouest de Bou Semr'oun, au-dessus de son fleuve. Entre le village et Tamedda, il y a une colline appelée colline de Gaât. La rivière de Ouidhaï coule du Tanout vers l'ouest.

Ouark'a renferme des eaux continuellement chaudes (d')où coulent deux fleuves salés : il existe deux petits lacs et il y jaillit une source chaude; là s'élève la montagne de R'ezala qui renferme une source. Un individu de Bou Semr'oun alla à Ouark'a et rapporta une pierre que fit fondre un savant de Bou Semr'oun, elle devint du cuivre rouge. Les deux hommes qui avaient transporté la pierre moururent : l'un se nommait Berchan (*le noir*) et on appelait Dah'man ou Sehhoul celui qui la fit fondre.

Un homme appelé Mouley ech Cherif, de la race des Cheurfa, était maître d'école et habitait à Bou Semr'oun. Il alla tout seul à Ouark'a pour y enseigner. A son arrivée, une source d'eau chaude s'éleva et il en sortit une fée qui lui dit : « Épouse-moi. » Il l'épousa, et quand il fut sur le point de repartir pour Ouark'a, elle sortit de la source pour le suivre. Elle demeura avec lui comme sa femme et il en eut

[1] Le Djebel Tanout est situé en face du Tamedda, de l'autre côté d'une vallée large de deux lieues (Leclerc, *Les oasis de la province d'Oran*, p. 62).

deux filles : l'une qu'on appelait H'alimah; nous ne savons pas le nom de l'autre. Leur mère mourut et elles restèrent orphelines. Quand leur père s'en alla (de Ouark'a), elles partirent avec lui jusqu'à sa mort[1].

Un jour qu'une jeune fille de Bou Semr'oun était allée à Ouark'a, des génies l'emportèrent. Son frère partit chercher sa sœur, elle sortit de la montagne pour le saluer et lui dit : « Je suis mariée à un djinn; attends-moi, je te donnerai quelque chose que tu apporteras à ma mère ». Elle lui apporta un sac de cendres et ajouta : « Ne t'arrête pas en route jusqu'à ce que tu sois arrivé chez ta mère ». Quand il fut à Ouark'a, il se dit : « Je vais m'arrêter pour voir ce qu'elle m'a donné. » Il regarda, et voyant que ce

[1] Dans presque toutes les mythologies, le mariage entre êtres humains et surnaturels se rencontre souvent : aussi est-il difficile de décider si cette légende a une origine berbère ou arabe. Pour ne pas sortir de l'Orient, la tradition, même dans les temps anté-islamiques, faisait naître Bilqis, reine de Saba, assimilée plus tard à celle qui vint visiter Salomon, de Houdhad et d'une fée (*djinnah*). Celle-ci disparut pour punir son mari de sa curiosité indiscrète (cf. Mas'oudi, *Prairies d'or*, éd. Barbier de Meynard, t. III, ch. XLIII, p. 152). On a conservé du poete-brigand Taabbata-Charran des vers où il parle de son union avec une goule : « Au matin, la goule s'est offerte à moi comme compagne. Quelle terrible compagne tu es, lui dis-je. Je lui ai demandé ses faveurs : elle s'est penchée vers moi avec des traits entièrement transformés » (Mas'oudi, *Prairies d'or*, t. III, ch. XLIX, p. 314-315). Dans la démonologie musulmane, on donnait le nom de *si'lah* (سعلاة) à l'espèce de fée (*djinn*) qui apparaît sous la forme d'une femme et épouse quelquefois des hommes. (Cf. Mas'oudi, *Prairies d'or*, t. III, ch. XLIX). Le *Mostat'ref* (éd. de Boulaq, t. II, p. 160-161) raconte l'histoire d'une fée qui, au bout de quelques années, abandonna son mari et ses enfants pour s'envoler avec les siens qu'elle voyait voltiger sous la forme de flammes.

n'était que de la cendre, il vida le sac et n'en laissa qu'un peu (au fond). Lorsqu'il arriva chez sa mère, il lui dit : « Voici, regarde ce que ta fille m'a donné » « Secoue-le », dit-elle. Ils trouvèrent des pièces de monnaie. Il retourna en courant à l'endroit où il avait jeté la cendre, mais il ne trouva rien. Il revint alors chez sa sœur à Ouark'a; elle sortit au devant de lui et lui dit : « Va, je ne donnerai rien (puisque) ce que je t'ai donné quand tu es venu, tu l'as secoué »[1].

[1] Dans les traités de démonologie musulmane, on appelle *'Ifrit*, l'espèce de djinns qui enlève les femmes (*Mostat'ref*, t. II, p. 161). Quant à la métamorphose de la cendre en pièces de monnaie, on la rencontre, avec diverses variantes, dans les littératures populaires de la France et de l'Allemagne. Cf. le conte lorrain : *lè fiove dou pére Chalât* : pour avoir gardé la vache des fées, il reçoit une pelletée de braises qu'il jette; un seul morceau resté par hasard devient un louis d'or (Adam, *Les patois lorrains*, Nancy, 1881, in-8°, p. 408-409). Dans un conte de l'Amiénois, *Le dimanche on ne doit pas travailler*, recueilli par M. Carnoy, un bûcheron qui a rompu l'enchantement des nains en achevant la chanson qu'ils chantaient, reçoit en récompense un sac de feuilles sèches qui se changent en écus d'or quand sa femme les a aspergées d'eau bénite (*Mélusine*, t. I, 239-240). De même, en Allemagne, la sage-femme qui a délivré la femme d'un Nixe obtient pour son salaire autant de balayures qu'elle peut en porter : ces ordures se transforment ensuite en or (cf. *Deutsche Sagen*, I, 65, 66, 69; Kühn, *Märkische Sagen*, 81; Müllenhoff, *Sagen aus Schleswig, Holstein und Lauenburg*, 407; Wolf, *Deutsche Märchen und Sagen*, 80). Un conte allemand, recueilli à Holfta, près d'Eisleben, met en scène l'empereur Othon dans le Kiffhäuser : il donne un rameau à chacun des musiciens qui lui jouent une sérénade : ceux-ci jettent le présent à l'exception d'un seul qui trouve le soir même le rameau changé en or; ses compagnons essaient, mais inutilement, de retrouver les leurs. Un berger qui parvient à pénétrer dans la grotte reçoit des charbons qui se transforment en or; un autre obtient une quille qui subit la même transmutation (Sommer, *Sagen, Märchen und Gebraüche aus Sach-*

La montagne au nord de Ouark'a est celle de Bou Redoud; celle de R'ezala est vers l'ouest. Les montagnes à l'ouest de Ouark'a se nomment Chemrikh, il en sort une source d'eau chaude. La colline d'Illa-Illa [1] va de Chemrikh au sud de Tazizaout (*la bleue*);

sen und Thüringen, Halle, 1846, in-12, p. 1). Ce sont généralement des charbons qui sont ainsi transformés. Dans un conte de Bendorf, une jeune fille, après avoir essayé en vain d'allumer du feu pendant la nuit, emprunte à trois reprises des charbons incandescents au foyer de trois inconnus qui disparaissent sur le coup de minuit. Les charbons s'éteignent et le lendemain ce sont des lingots d'or (Gottschalk, *Die Sagen und Volksmärchen der Deutschen*, p. 17-22; Sommer, *Sagen*, p. 65). La même histoire est contée à Wiedenbrüch en Westphalie où une servante, sans voir personne, reçoit la défense de prendre plus de trois fois des charbons merveilleux (H. Stahl, *Westphalische Sagen und Geschichten*, 2 vol, in-12, Elberfeld, 1831, t. I, p. 119). D'après un conte recueilli à Halle, un tailleur et un orfèvre reçoivent d'un vieux kobold, qui leur a rasé les cheveux et la barbe, des charbons qui le lendemain sont devenus des lingots d'or : en même temps, leurs cheveux et leur barbe ont repoussé. L'avidité excite l'orfèvre à retourner à la même place : le kobold le rase et lui donne des charbons qui n'éprouvent aucune métamorphose; l'or de la veille redevient du charbon et l'orfèvre reste chauve (Sommer, *Sagen*, p. 86) Dans la forêt de Tippelsdorf, ceux qui, après avoir rencontré des religieuses, coupent de l'herbe, la voient se changer en serpents; s'ils les tuent et les rapportent à la maison, ils ne trouvent plus que de l'or. Pareille métamorphose existe en Saxe pour des navets froids comme glace et découverts sous l'herbe (Sommer, *Sagen*, p. 67). Enfin, dans la version arabe d'un conte berbère, trois jeunes filles assassinées, qui apparaissent à un joueur de guitare, lui laissent comme salaire des écorces d'orange qui, le lendemain, deviennent des pièces d'or, des perles et des diamants (Bresnier, *Cours de langue arabe*, Alger, 1855, in-8°, p. 607).

[1] La colline d'Illa-Illa est peut-être l'endroit appelé *Miatbir* (les cent puits) par Marmol et placé par lui à l'est de Sidjilmasa, dans la partie orientale du royaume de Fas : «C'est, dit-il, un membre du grand Atlas où l'on voit encore sur la cime les ruines de grands

IMPRIMERIE NATIONALE.

ses pierres sont bleues; un fleuve y coule à l'ouest de Tasent.

Il vint un t'aleb du Sous, qu'on appelait Mouley el-H'asan, aveugle d'un œil (borgne). Il dit à deux hommes de Bou Semr'oun : « Venez avec moi à la colline d'Illa-Illa; j'irai à un puits, l'un de vous descendra et montera les trésors ». Ils partirent et arrivèrent au puits. Il commença à réciter (des incantations), une tempête s'éleva, les djinns survinrent, les frappèrent avec une pierre jusqu'à ce qu'ils les tuèrent; leurs chameaux sur lesquels ils emportaient l'or, s'en retournèrent et se sauvèrent[1].

bâtiments qui semblent avoir été faits par les Romains (?), et tout auprès un puits fort profond. Les coquins de Fez y viennent chercher des trésors, comme aux autres dont nous avons parlé, et descendent au puits avec des cordes, tenant en main des lanternes bien bouchées. Il y a plusieurs étages où l'on passe de l'un à l'autre et, au dernier, une grande place creusée dans le roc à coups de pic et fermée tout autour d'un gros mur qui a quatre entrées fort basses, lesquelles vont rendre à d'autres petites places, où il y a quelques puits d'eaux vives » (*L'Afrique*, de Marmol, de la traduction de N. Perrot, sieur d'Ablancourt, Paris, 1667, 3 vol. in-4°, t. II, l. IV, ch. CXXIII, p. 309).

[1] La recherche des trésors est une maladie endémique dans toute l'Afrique septentrionale, où elle existait avant l'apparition des Arabes. Sous le règne de Néron, un Carthaginois du nom de Césellius Bassus prétendit, sur la foi d'un songe, retrouver dans une caverne les trésors dérobés par la reine Didon à l'avidité des Numides; mais toutes les recherches furent inutiles et Césellius échappa par le suicide à la colère de l'empereur (Tacite, *Annales* l. XVI, 1-3). Lorsque les Arabes conquirent l'Égypte, les monuments des Pharaons, hypogées, pyramides, naos, etc., dont l'utilité leur était inconnue, leur parurent autant de dépôts de richesses, gardés par des génies que représentaient les innombrables statues d'hommes, de sphinx et de divinités. De nombreuses descriptions de trésors souterrains

Au milieu de cette colline, il existe un puits où vivent beaucoup de djinns qui tuent celui qui y monte. Un homme dit aux gens : « Je vous promets

nous ont été conservées, surtout dans l'ouvrage intitulé : *les merveilles de l'Égypte*, de Murtadi, fils de Gaphiphe (*sic*), trad. par P. Vattier, et dans le *Khit'at'* de Maqrizy (cf. aussi Trébutien, *Contes inédits des Mille et une nuits*, Paris, 1828, 3 vol. in-8°, t. III, p. 340-365). Les choses furent poussées au point qu'il se forma des corporations de chercheurs de trésors que la trouvaille de quelques bijoux dans un tombeau suffisait à tenir en haleine (cf. *Abul Abbasi Amedis Tulonidarum primi vita et res gestæ*, par Roorda, Leyden, 1825, in-4°, p. 33). Le métier n'était pas toujours sans danger et le souvenir a été conservé de ceux qui, perdus dans les dédales d'une construction souterraine, avaient disparu ou étaient devenus fous, punition infligée, disait-on, par le génie gardien des trésors (cf. *Contes du cheïkh El-Mohdy*, t. II, p. 323). Les traditions yéménites parlent aussi de dépôts de ce genre enlevés à la curiosité des hommes : on prétendit, au temps d'Abou Bekr, avoir retrouvé le tombeau et l'épée de 'Ad (cf. *Mostat'ref*, éd. de Boulaq, t. I, p. 119). Le paradis d'Irem, Irem aux colonnes, construit par Cheddâd, fils de 'Ad, pour rivaliser avec Dieu, et disparu lors de l'anéantissement des 'Adites, fut visité au temps d'Omar, disent les uns, de Mo'aouyah, suivant d'autres. La plupart de ces légendes sont dues au juif converti Ka'b El-Ahbar (cf. *Mostat'ref*. t. II, p. 169; *Mille et une nuits*, éd. de Boulaq, 2 vol. in-4°, t. I, p. 275-279, éd. de Breslau, t. VIII, p. 539-540; Mas'oudi, *Prairies d'or*, éd. Barbier de Meynard, t. IV, 1865, ch. LXVIII, p. 88-89). Je ne fais que mentionner les villes fabuleuses, en airain, en cuivre ou en or, perdues dans le désert du Sahara, mais où parvinrent Ifriqos, Dzou'l Qarnaïn et Mousa ben Noçaïr (cf. *Mille et une nuits*, éd. de Breslau, t. VI, p. 487-506; éd. de Boulaq, t. II, p. 566-578; Mas'oudi, *Prairies d'or*, t. IV, p. 95, etc.). Dans le Maghreb, les ruines romaines et berbères ont également frappé l'imagination des indigènes et ils ne doutent pas que de nombreux trésors y soient cachés. On connaît les traditions relatives au monument appelé Tombeau de la Chrétienne, entre Alger et Cherchel (cf. Marmol, *L'Afrique*, t. II, l. V, ch. XXXIV, p. 395; Mornand, *La vie arabe*, Paris, 1856, in-12, ch. XIII; M***, *L'Algérie*, Paris, s. d., in-16°, p. 102-108; Ber-

d'y monter; levez-vous et attendez-moi en bas jusqu'à ce que je descende». Quand il monta, les djinns le saisirent et il demeura (quelque temps) étranglé en criant : «Il y en a, il y en a» (*Illa-Illa*).

brugger, *Le Tombeau de la Chrétienne,* Alger, 1867, in 8°, p. 31-39, etc.). Les Djedars et le Medr'asen passent également pour receler les trésors des anciens habitants du pays. Seuls, les Marocains, surtout ceux originaires du Sous, et les chrétiens possèdent, au dire des indigènes, les connaissances suffisantes en sorcellerie pour venir à bout des gardiens mystérieux des richesses souterraines (cf. sur les magiciens marocains, Trumelet, *Les saints de l'Islam,* Paris, 1881, in-12, ch. VII; Léon l'Africain, *Africæ descriptio,* Leyde, in-32, 1632, t. I, p. 351). Les Européens sont, paraît-il, les rivaux les plus redoutables des Maugrebins sur ce terrain (cf. l'aventure d'un t'aleb marocain et de trois indigènes d'Alger dans les ruines de Rusgunia, *Revue africaine,* t. I, p. 129; Certeux et Carnoy, *L'Algérie traditionnelle,* t. I, Alger, 1884, in-8°, p. 62-63, 75-76 et l'anecdote citée par M. Mac-Carthy, *Algeria romana,* Alger, 1857, in-8°, p. 62-63). Pendant mon séjour à H'oumt es-Souk', dans l'île de Djerba, en 1882, un indigène qui m'avait vu rechercher et copier des inscriptions vint me signaler un trésor enfoui à El-K'ant'ara, dans le sud de l'île, où l'on a fait depuis des découvertes importantes. Il me proposa de faire les frais des fouilles, me demandant seulement d'écarter les djinns par les connaissances en magie qu'il me supposait. Les bénéfices de l'entreprise devaient être partagés par moitié. Sur mon refus, il m'offrit les deux tiers, puis les trois quarts, et à la fin partit persuadé que je me réservais de faire passer le trésor complet en France par des moyens surnaturels. La même superstition existe en Orient. Cf. l'histoire de l'Arménien Chat'ir et du Franc Sari-Satchlu (*le soldat aux cheveux roux*) déguisé en derviche, à Begirid, dans la province de Van (Jaba, *Recueil de notices et récits kourdes,* Saint-Pétersbourg, 1860, in-8°, p. 77). Cette maladie mentale n'épargne pas les colons européens et, de temps à autres, les journaux algériens signalent les tentatives des émules de Césellius Bassus pour retrouver les trésors de Jugurtha ou de Barberousse (cf. P. Bourde, *A travers l'Algérie,* Paris, 1880, in-12, p. 55-57).

Le fleuve de Bou Semr'oun, à l'orient, se nomme Douaridj..... on appelle les collines Gouirat el-R'ozlan, et Marouk'a la plaine que traverse (?) le fleuve de Bou Semr'oun. Entre nous et Ouark'a, il y a la distance d'une étape.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

SÉANCE DU 8 JANVIER 1886.

La séance est ouverte à quatre heures et demie sous la présidence de M. E. Renan, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu; la rédaction en est adoptée.

Sont reçus membres de la Société :

MM. Alric, drogman de l'ambassade de France à Constantinople, présenté, par MM. Barbier de Meynard et Devic;

l'abbé Girard, à Liège, rue de Laveu, présenté par MM. Bergaigne et Halévy.

MM. Zotenberg et Barbier de Meynard entretiennent le Conseil d'une tentative nouvelle de simplification des impressions en caractères arabes, faite sous les auspices de S. Ex. Malcolm Khan, ambassadeur de Perse en Angleterre, et qui

consiste à n'employer les lettres que sous une seule forme, la forme isolée, et avec des signes de convention pour les voyelles.

M. Oppert reprend la théorie exposée par lui, en 1874, de l'origine des cunéiformes perses. D'après ce savant, les Perses auraient emprunté au cunéiforme babylonien un certain nombre d'idéogrammes qui, simplifiés dans la forme, auraient pris pour valeur phonétique le son initial du mot perse correspondant. C'est ainsi que les idéogrammes babyloniens de cinq, soleil, talon, seraient devenus en perse les caractères de *p*, *k*(*u*), *g*(*u*), sons initiaux des équivalents perses *panca*, *kuru*, *gâzaka*. M. Oppert pense avoir trouvé une confirmation décisive de sa théorie dans un cylindre perse portant le caractère perse *m*(*a*), suivi du nom *Khshasariya*. Ce dernier mot est un génitif et un nom propre féminin, et le tout, d'après l'analogie des cachets assyriens, doit signifier « cachet de Khshasari » : donc le signe pour *m*(*a*) dérive de l'idéogramme de cachet; or, ce signe ressemble en effet sensiblement à l'idéogramme assyrien du cachet et d'autre part, *ma* est le son initial d'un des noms perses du cachet, *mâreh*, pour *mâraka*. Le signe *m*(*u*) s'explique de même par l'idéogramme assyrien du poing, perse *mushti;* celui de *m*(*i*) par l'idéogramme du bracelet, zend *minu*.

M. Berger présente un essai d'interprétation d'une des inscriptions peintes sur des vases néo-puniques trouvés par M. Melon à Sous en 1883, d'après deux copies envoyées par M. le commandant de Chizel et M. le D[r] Rouire. Cette inscription, très difficile à lire, entoure le vase sur deux lignes. La première ligne se lit :

מעשן עצמם עבד מלקרת
..יאץ אש צדן בר עבד מלקרת

Le commencement de la seconde ligne se lit :

אש יתכא שלח בעל עלת הת...

ce qui signifie : « *maashan* à ossements d'Abd Malqart, le con-

seiller, homme de צרן, esclave d'Abd Malqart, que lui a dédié Chelah Baal, préposé... » Ces mots présentent plusieurs faits intéressants : les mots *maashan* à ossements, quelle que soit l'étymologie de *maashan*, qu'il se rattache ou non à l'hébreu עשן, semblent indiquer, contre l'opinion généralement admise, que la crémation était connue chez les Phéniciens, au moins à l'époque romaine.

L'expression אש צרן est un titre qui paraît dans une vingtaine d'inscriptions antérieures à la conquête et toujours appliqué à des personnages qualifiés d'esclaves de tel ou tel. Il semble encore résulter de ces inscriptions que בר peut remplacer עבד même comme simple nom commun.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par la Société. *Proceedings of the Asiatic Society of Bengal*, n° VI, VII (juin-juillet, 1885), Calcutta. In-8°.

— *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, section d'histoire naturelle, vol. LIV, partie II, n° 1-2, 1885, Calcutta. In-8°.

— *Bulletin de la Societé de géographie*, 3e trimestre, 1885, Paris. In-12.

— *Comptes rendus de la Société de géographie*, n° 19-20, 1885, Paris. In-12.

Par l'Université. *John Hokins University studies*, 3d series, XI-XII. *The city of Washington*, by John Annison Porter, Baltimore, 1885. In-8°.

Par l'éditeur. *Revue critique*, 1885, n° 50-51-52; 1886, n° 1, Paris, Leroux. In-8°.

— *Polybiblion*, partie littéraire, 1885, décembre; partie technique, 1885, décembre, Paris. In-8°.

Par le Ministère de l'instruction publique. *Journal des savants*, décembre 1885. In-4°.

Par l'auteur. *Nederlandsch-Chineesch Woordenbock... in het Tsiang-tsin Dialekt*, door Dr G. Schlegel, I, III, Leiden, Brill, 1885. In-8°.

CATALOGUE OF THE BUDDHIST SANSCRIT MANUSCRIPTS IN THE UNIVERSITY LIBRARY, Cambridge, with introductory notices and illustrations of the palæography and chronology of Nepal and Bengal, by Cecil Bendall. M. A. — Cambridge at the University press, 1883, in-8° de XII-LVI-225 pages et 5 planches.

CATALOGUE OF BUDDHIST SANSKRIT MANUSCRIPTS in the possession of the Royal Asiatic Society (Hodgson Collection), by professors E. B. Cowell and J. Eggeling, 1875, 56 pages.

CATALOGUE OF THE SANSKRIT MANUSCRIPTS collected in Nepal and presented to various libraries and learned societies, by Brian Houghton Hodgson esq. F. R. S., corresponding membre of the Institute of France, late of the Bengal civil service, and Resident at the Court of Nepal, compiled by W. W. Hunter. C. J. E. L. L. D. Trübner and C°, 1881, 37 pages.

Je suis bien en retard pour annoncer les travaux dont on vient de lire les titres. Le plus récent a paru depuis deux ans déjà; le plus ancien date déjà de dix années. Heureusement, l'actualité des publications de cette nature est pour ainsi dire permanente; elle n'est pas limitée au moment de leur apparition, et il est toujours temps de les faire connaître. Auteurs et lecteurs voudront bien m'excuser de cette longue attente, et l'imputer aux circonstances plutôt qu'à la négligence.

I

Avant de parler plus spécialement du catalogue de M. Bendall, je dois dire quelques mots de la collection à laquelle le nom de M. Daniel Wright restera attaché. Il y a sept ans, rendant compte du livre de M. D. Wright, *History of Nepâl*, je n'ai pu que mentionner d'une manière très brève (*Journ. asiat.*, août-sept. 1878, p. 179) la liste des ouvrages qu'il avait rapportés de l'Inde, et qui étaient entrés par ses soins dans la bibliothèque de l'Université de Cambridge (de 1873 à 1876). Mon intention était d'en parler plus longuement

dans un article spécial; je ne l'ai malheureusement pas mise à exécution, et tout ce que j'ai fait a été d'appeler l'attention sur quelques-uns des manuscrits de la collection que j'avais eu l'occasion d'examiner.

La série des ouvrages formant la collection Wright (*History of Nepâl*, p. 317-324) commence avec le n° 815 et finit avec le n° 1678; il y a en plus 29 articles mis sous la rubrique « still unnumbered », (encore sans numéros). Toutefois, les numéros ne se suivent pas sans interruption de 815 à 1678, et le nombre des manuscrits n'est pas de 865, comme pourrait le faire supposer la différence entre 814 et 1679. Ces solutions de continuité tiennent sans doute à ce que les manuscrits envoyés par M. Wright n'étant pas entrés en bloc dans la bibliothèque de l'Université, mais y étant arrivés à des intervalles de temps plus ou moins éloignés, des acquisitions intermédiaires d'une autre origine auront pris plusieurs séries de numéros. Le nombre des manuscrits dus aux patients efforts de M. D. Wright est de 486; ce qui, avec les 29 « still unnumbered » fait un total de 515 pièces. Elles sont, il est vrai, très variées à tous égards: si bon nombre de ces manuscrits sont de grands ouvrages, il en est qui se réduisent à une seule feuille; d'autres se composent de fragments plus ou moins étendus et plus ou moins nombreux. Ainsi les deux premiers articles « still unnumbered » (maintenant 1679 et 1680) proviennent d'un tas de papiers retirés d'un temple de Kathmaṇḍu en réparation, et voués à la destruction. M. Wright réussit à s'en faire donner une poignée.

Il résulte de ce qui vient d'être dit des numéros des manuscrits de la collection que ce sont de simples numéros d'entrée, et ces numéros ont été donnés au hasard. Les manuscrits n'ont pas été mis en ordre ni soumis à un classement quelconque; on ne s'est préoccupé ni de la diversité des idiomes, ni de la nature des ouvrages et de leurs titres. Il est donc arrivé que les langues sont entremêlées, que des ouvrages de même titre, qu'il serait naturel de voir groupés ensemble, sont souvent à des distances considérables les uns

des autres. Il ne paraît pas qu'on ait l'intention de rien changer à ce pêle-mêle, car le catalogue de M. Bendall reproduit fidèlement la suite des numéros de la liste de M. Wright.

Cette collection renferme des manuscrits en diverses langues, avons-nous dit. L'immense majorité est formée de manuscrits sanskrits; mais il y a une notable proportion de manuscrits tibétains; un manuscrit, un seul, si je ne me trompe, est en tamoul. Il s'y trouve un assez bon nombre de manuscrits en langue du Nepâl, Nevarî ou Parbatiya. Plusieurs manuscrits sont bilingues, le texte sanscrit étant accompagné d'une traduction ou d'un commentaire en idiome Nepâlais. Ajoutons qu'il y a, dans la collection, un recueil de peintures, un recueil d'alphabets et une copie d'inscription.

Les manuscrits sont les uns sur papier, les autres sur feuilles de palmier; il n'y en a pas un seul parmi ceux-ci qui soit en langue du Nepâl.

La collection Wright se distingue par l'ancienneté d'une grande partie des pièces qui la composent. M. Hodgson s'était fait livrer le plus de copies qu'il avait pu obtenir d'ouvrages bouddhiques, sans s'inquiéter des originaux. M. Daniel Wright, invité à recueillir des copies pour la bibliothéque de l'Université de Cambridge, vit qu'il serait possible d'avoir les originaux et rassembla tous ceux qu'il put se procurer. C'est là ce qui fait le caractère propre et le grand intérêt de sa collection; elle renferme bien quelques ouvrages nouveaux, mais elle brille surtout par le nombre des originaux et des copies anciennes.

II

Le catalogue publié en 1883 a été entrepris par M. Cowell professeur à l'Université de Cambridge. M. Cowell, n'ayant pas eu le temps de poursuivre ce travail, s'en déchargea sur un de ses élèves, M. Bendall, qui l'a continué et achevé sous la direction de son maître; mais c'est M. Bendall qui, en somme, a fait presque toute la besogne.

Ce catalogue ne comprend qu'une partie des manuscrits de la collection, les manuscrits sanskrits bouddhiques. Les manuscrits ne réunissant pas ce double caractère d'être en langue sanskrite et de se référer au bouddhisme ont été laissés de côté[1]; ils seront l'objet d'un autre catalogue que M. Bendall nous fait espérer de voir paraître dans un avenir prochain. Le nombre des numéros qui figurent dans celui-ci est de 244; ce n'est pas tout à fait la moitié de la collection.

Ces manuscrits ont été pour la plupart copiés au Nepâl; mais quelques-uns l'ont été au Bengal. Les indications placées par les copistes à la fin des manuscrits et qui, outre la date, ajoutée ordinairement, renferment souvent d'autres données, des allusions à des événements contemporains, tout au moins le nom du roi régnant, fournissent quelquefois de très utiles renseignements pour l'histoire. L'étude de l'écriture des manuscrits est aussi un élément précieux pour en déterminer la date avec plus de sûreté, et pour échapper aux causes d'erreur provenant de la date d'un ancien manuscrit reproduite, par mégarde et sans mauvaise intention, dans une copie récente par un scribe copiant servilement son texte. M. Bendall avait déjà traité quelques-uns de ces points dans une communication faite au Congrès des orientalistes de Berlin en 1881. Il les a repris dans deux mémoires placés en tête de son catalogue, savoir :

1° Une « historical introduction » (I-XVI);

2° Une « palæographical introduction » (XVII-XXXVIII), suivie d'un « Excursus » sur deux manuscrits du IXe siècle. Cinq planches mises à la fin du volume présentent des reproductions photographiques de certaines feuilles des manuscrits et un tableau de plusieurs types de lettres et de chiffres notés dans des manuscrits de diverses époques.

[1] Toutefois, la règle n'a pas été observée avec une rigueur inflexible. Plusieurs manuscrits en langue du Nepâl figurent dans ce catalogue, entre autres le manuscrit du Vamçâvali sur lequel a été faite la traduction anglaise que M. D. Wright nous donne dans son *History of Nepâl*.

Les manuscrits les plus anciens copiés au Bengale datent tous de la même dynastie. Ce sont les numéros 1464, copié dans la 5e année de Mahâpâla (vers 1020); 1688, copié dans la 14e année de Nayapâla (vers 1054), 1699 formé de trois sections respectivement copiées dans les 37e, 38e et 39e années de Govindapâla (1198-1200).

Les mentions de noms royaux qu'on trouve dans les manuscrits nepâlais, et dont quelques-uns ne figurent pas dans les annales, ont permis à M. Bendall d'éclaircir certaines obscurités et de rectifier en quelques points le système chronologique du Vamçâvali. Ces manuscrits sont généralement datés des années de l'ère nepâlaise qui commence en l'an 880 de notre ère. Quelques manuscrits non bouddhiques sont datés des années des ères indiennes Samvat et Çâka. Le manuscrit 1049 faisant partie du lot de papiers échappés à la destruction lors de la réparation d'un temple à Kathmandu, porte la date Samvat 252, ce qui donnerait l'an 1132 de notre ère s'il s'agissait de l'ère nepâlaise; mais M. Bendall, s'appuyant sur des considérations qui paraissent bien justifiées, rapporte cette date à l'ère de Çrîharṣa qui commence en 606, ce qui donne, pour la date de la copie de ce manuscrit, l'an 857 de notre ère. Il serait le plus ancien de la collection si M. Bendall ne lui en associait un autre, le n° 1702, qui n'est pas daté, mais dans lequel il reconnait l'écriture de deux copistes dont la première lui paraît plus archaïque encore que celle du manuscrit 1049. Ce sont ces deux manuscrits qui font le sujet de l'excursus mis à la suite de la « Palæographical introduction ». On trouve dans les planches la reproduction photographiée du feuillet du 1049 où se lit la date (samvat 252) et du feuillet du n° 1702 où l'écriture change. M. Bendall compare l'écriture de ces manuscrits avec celle de trois inscriptions qu'il désigne (p. XLII) et constate qu'elle présente en général une transition de la forme Gupta à la forme moderne du Devanâgari.

Je ne pousse pas plus loin mes observations sur ce catalogue fait avec le plus grand soin et qui pourrait donner lieu

à bien des remarques. Je me borne à dire que les recherches y sont facilitées par trois index. Le premier renferme la liste alphabétique des titres des manuscrits; le deuxième, celle des noms des auteurs et commentateurs; le troisième est un index général où tous les titres d'ouvrages ou de sections d'ouvrages, noms propres ou termes importants sont rangés alphabétiquement avec renvoi aux pages du volume où ils se trouvent cités. Remercions les syndics de la presse de l'Université de Cambridge et M. Bendall de cette belle et utile publication.

III

Le catalogue des manuscrits sanskrits-bouddhiques de la *Royal Asiatic Society,* fait en commun par MM. Cowell et Eggeling a paru dans le journal de ladite société en octobre 1875. Nous n'en parlerons pas bien longuement; il comprend 79 numéros et est accompagné de deux planches qui nous offrent 4 reproductions photographiques de feuillets appartenant aux manuscrits datés les plus anciens de la collection, On trouve en outre dans la deuxième planche le fac-similé de toutes les dates en chiffres et en lettres qui se trouvent dans les manuscrits. Il va sans dire que le travail de MM. Cowell et Eggeling est souvent cité dans celui de M. Bendall.

IV.

Nous avons commencé cet article en parlant du travail exécuté par l'un des plus jeunes et des derniers venus parmi ceux qui s'occupent du bouddhisme, nous le terminerons en rappelant le souvenir du promoteur de ces travaux, du premier collectionneur de manuscrits bouddhiques, du savant plein d'ardeur, qui, survivant à ses contemporains et bravant les outrages du temps, préside comme un patriarche au développement des études qu'il a inaugurées, à l'exploitation des matériaux qu'il a si judicieusement accumulés et si libéralement distribués.

La compilation de M. Hunter sur les manuscrits Hodgson comprend, après une préface sur les travaux de M. Hodgson comme collectionneur de manuscrits, érudit et savant, les sept articles suivants représentant autant de lots de manuscrits sanskrits-bouddhiques donnés par M. Hodgson à des établissements publics, des sociétés savantes ou des individus marquants, pour faciliter l'étude et l'interprétation desdits manuscrits.

I. Liste des 79 manuscrits de la bibliothèque de la Société asiatique de Londres (résumé du catalogue Cowell-Eggeling dont il a été question ci-dessus).

II. Liste des 30 manuscrits de la bibliothèque de l'India-Office à Londres.

III. Liste des 59 manuscrits ayant appartenu à Eug. Burnouf, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale à Paris (extrait du catalogue de la bibliothèque de Burnouf).

IV. Liste des 7 manuscrits de la bibliothèque Bodléienne à Oxford.

V. Liste des 64 manuscrits présentés au Conseil de la Société asiatique de Paris (extrait du *Journal asiatique*, série III, t. IV, p. 296)[1].

VI. Liste des 66 manuscrits de la bibliothèque du collège de Fort William (Calcutta).

VII. Liste des manuscrits de la bibliothèque de la Société asiatique de Calcutta, compilée par Râjendra Lâla Mitra.

[1] Presque tous ces manuscrits sont actuellement à la Bibliothèque nationale; les sept qui ne s'y trouvent pas sont sans doute restés dans la collection de la Société asiatique, composée de vingt-cinq manuscrits environ. Mais parmi ces vingt-cinq, nous savons qu'il y en a plusieurs (entre autres un *Lalitavistara*, un *Suvarna-Prabhâsa*) qui ne sont cités dans aucune des listes de M. Hunter, et qui, cependant, doivent venir de M. Hodgson. Il semble qu'il y ait lieu d'appréhender quelques omissions dans le travail de M. Hunter, omissions peu nombreuses, du reste, et presque inévitables.

Un index général comprend les titres de tous les ouvrages cités dans ces sept articles avec renvoi aux pages où il en est fait mention.

Cette brochure n'est, on le voit, que la reproduction de diverses listes de manuscrits empruntées à autant de catalogues ou de publications périodiques. Mais elles étaient séparées et pour la plupart fort difficiles à trouver. M. Hunter a donc rendu un grand service en les groupant les unes à côté des autres, en les rassemblant en un faisceau. Quelle idée cette réunion de listes et de manuscrits ne donne-t-elle pas de la courageuse persévérance et de l'intelligente activité de M. Hodgson qui a su attirer à lui, pour les répartir d'une façon si judicieuse, une telle masse de manuscrits dont l'existence, à peu près ignorée, a été, en quelque sorte révélée par lui seul.

L. Feer.

Description et histoire de l'île de Djerba, traduite du manuscrit du cheikh Mohammed Abou Ras Ahmed En-Naçeur, par Exiga dit Kayser, interprète militaire. Tunis, imprimerie franco-tunisienne.

Le texte arabe de cette brochure a pour titre : كتاب الاصابة فيمن غزا المغرب من الصحابة, c'est-à-dire : « Le but atteint ou histoire des Compagnons du Prophète qui ont porté leurs armes dans le Maghreb. » Son auteur محمد ابو راس بن الناصر, né dans les environs de Mascara, est mort dans cette ville vers la fin du premier tiers de ce siècle. Il a composé environ soixante volumes ou brochures sur divers sujets et particulièrement sur l'histoire, le droit et la théologie. Son poème sur la prise d'Oran en 1792 vient d'être publié et traduit par M. Arnaud dans la *Revue africaine*. La Bibliothèque-musée d'Alger possède un commentaire de Hariri par le cheikh Abou Ras et la bibliothèque universitaire d'Alger une autobiographie de cet écrivain, ainsi qu'un résumé d'histoire ancienne intitulé : زهرة الشماريخ في علم النسب والتاريخ, c'est-à-dire : « Les

rameaux fleuris, traité de généalogie et d'histoire. » La traduction de M. Exiga laisse beaucoup à désirer, mais on doit savoir gré à ce jeune interprète de nous avoir fait connaître la compilation du cheikh Bou Ras, qui donne une idée assez exacte de la topographie de l'île de Djerba et des traits principaux de son histoire.

Le Gérant :

BARBIER DE MEYNARD.

JOURNAL ASIATIQUE.

FÉVRIER-MARS-AVRIL 1886.

L'HISTOIRE DE GALʿAD ET SCHÎMÂS,

PAR

M. H. ZOTENBERG.

Sous le titre de قصّة كالعاد وشيماس nous possédons, en langue arabe, un roman, cadre artificiel d'un groupe de contes et de fables, dont les copies, sans être fort nombreuses, se rencontrent dans différentes bibliothèques et qui, de plus, figure dans plusieurs exemplaires des *Mille et une nuits*[1]. Bien que l'ou-

[1] Mss. arabes de la Bibliothèque nationale, supplément nᵒˢ 110, 1742 et 2170; — Ms. de la Bibliothèque de Leyde, nº 463 (Dozy, *Catal. cod. ar. biblioth. Lugd. Bat.*, t. I, p. 351); — Mss. de la Bibliothèque de Gotha, nᵒˢ 2652, 7º et 2666 (Pertsch, *Die arabischen Handschriften der Herzogl. Biblioth. zu Gotha*, t. IV, p. 405 et 413); — Mss. de l'Institut des langues orientales de Saint-Pétersbourg, nᵒˢ 122, 123, 124 et 217 (Rosen, *Les mss. ar. de l'Inst. des langues or.*, Saint-Pétersbourg, 1877, p. 60 et 166); — *Les Mille et une nuits*, mss. arabes de la Bibliothèque nationale, supplément 1717, t. III, fol. 177 à 220 vº (nuits 860 à 916); 1718, t. IV, fol. 204 vº à 257 vº (nuits 897 à 928); 1719, t. IV, fol. 179 vº à 224 (nuits 897 à 928); 1721 *ter*, fol. 114 vº à 148 (nuits 860 à 916); 2200,

vrage soit imprimé depuis longtemps, il ne paraît pas avoir attiré l'attention des savants qui, en ces dernières années, se sont spécialement occupés de l'histoire des fables indiennes. Il a cependant sa place marquée à côté des recueils du même genre et il est de nature à nous intéresser sous plusieurs rapports. Ce récit, en effet, est non seulement l'une des plus anciennes acquisitions que la littérature arabe ait faites dans le domaine de la fiction moralisante, mais certaines raisons porteraient à croire qu'il est parvenu aux musulmans par une rédaction grecque. Le fait qu'un ouvrage indien ait été traduit en grec laisserait supposer, pour les premiers temps du moyen âge, entre l'Orient et l'Occident, des relations littéraires, qui mériteront d'être éclaircies.

I.

Je rappelle brièvement le sujet :

Galʿad[1], puissant roi de l'Inde, avait sept ministres, dont le premier, nommé Schîmâs[2], était

fol. 217 v° à 273 (nuits 897 à 928); — édition de Habicht, t. VIII, p. 4-184 (nuits 609 à 640); — édition de Boûlâq, 2ᵉ édit., de 1279 h., t. IV, p. 208-269 (nuits 899 à 930); — édition de Calcutta, t. IV, p. 366-463 (nuits 899 à 930); — Hammer, *Contes inédits des Mille et une nuits*, traduits par Trébutien, t. III, p. 1-68; — Weil, *Tausend und eine Nacht*, Stuttgart, 1872, t. IV, p. 1-41.

[1] L'orthographe la plus habituelle du nom, dans les mss., est جلعاد ou كلعاد. Cependant quelques copies, ainsi que les textes imprimés à Boûlâq et à Calcutta, portent جليعاد.

[2] شيماس; dans quelques mss. et dans les éditions de Boûlâq et de Calcutta, شماس.

un jeune homme doué de la plus haute sagesse. Une nuit, le roi eut un songe. Il lui sembla qu'il arrosait la racine d'un arbre et que de cet arbre il sortait une flamme qui consumait les arbres d'alentour. Schîmâs, mandé sur le champ, déclare que ce songe présageait la naissance d'un héritier de la couronne et d'autres événements, sur lesquels il refuse de s'expliquer; mais les interprètes des songes, moins réservés, annoncent que ce fils serait un tyran, qui ferait périr les principaux personnages du royaume mais qui rentrerait ensuite dans la voie de la sagesse et de la vertu. Lors de la naissance du prince, chacun des sept ministres, réunis auprès du roi, prononce un discours et raconte un apologue. A l'âge de douze ans, le jeune prince, nommé Wiradkhân, fut confié à trois savants, pour être instruit dans un palais renfermant trois-cent-soixante-six chambres [1], chaque jour de l'année dans une chambre différente, que l'on quittait en écrivant sur la porte ce qu'il venait d'apprendre. Lorsque les précepteurs vinrent déclarer qu'il avait acquis toutes les connaissances qu'ils possédaient eux-mêmes, le roi convoqua tous les ministres, les savants et les philosophes du royaume, et dans cette assemblée, répondant aux questions qui lui sont soumises et proposant lui-même des problèmes, le prince fait preuve d'une prodigieuse sagesse. Après la mort de son père, Wiradkhân monte sur le trône et, pendant quelque

[1] Le ms. 2170 et les éditions de Boûlâq et de Calcutta portent : *360 chambres*. Tous les autres mss. donnent le chiffre de 366.

temps il réalise les espérances qu'il avait fait naître. Mais bientôt, s'abandonnant aux passions et négligeant ses devoirs de souverain, il s'enferme dans l'appartement des femmes. Un jour enfin, cédant aux exhortations de Schimâs, il promet de sortir de son inaction et de se montrer à ses conseillers. Après le départ du ministre, ses femmes le déterminent à manquer à sa parole. Cette scène se renouvelle trois fois. Puis, le peuple s'étant révolté, Wiradkhân, sur le conseil de l'une de ses femmes, fait trancher la tête aux ministres, aux généraux et à tous les grands du royaume. Alors un roi voisin, voulant profiter du désarroi dans lequel se trouve le pays, pour s'emparer de ses immenses richesses, adresse au jeune souverain une lettre menaçante et lui ordonne de bâtir un palais au milieu de la mer. Wiradkhân, plein de remords et de désespoir, quitte le palais et, parcourant les rues pendant la nuit, rencontre deux enfants qui s'entretiennent des affaires de l'État. L'un de ces enfants se trouve être le fils de Schimâs. Il propose au roi de le tirer d'embarras et rédige la réponse destinée au roi étranger. Celui-ci, étonné de la sagesse d'un si jeune conseiller, renonce à ses projets et fait des excuses. Wiradkhân revient de son égarement, prend le fils de Schimâs comme premier ministre et punit les femmes qui l'avaient séduit.

Tel est le canevas du récit qui sert de cadre aux contes et fables qui y sont insérés. Personne ne peut méconnaître les analogies de cette narration avec celle du livre de Sindbâd ; la naissance et l'éducation

du prince, les prédictions des interprètes des songes, les discours des sept ministres, dont chacun raconte un apologue, et, dans la seconde partie du roman, la lutte d'influence entre le sage ministre et les femmes favorites et leurs récits alternants. Le nom même de Schîmâs paraît n'être qu'une variante de celui de Sindbâd [1]. Mon intention n'est pas, en ce moment, de discuter la question de savoir lequel des deux romans serait l'imitation de l'autre, ni de rechercher s'il convient de considérer l'un et l'autre comme des transformations d'un seul et même modèle. Il me suffit de faire remarquer que les contes du livre de Sindbâd sont différents des apologues du livre de Schîmâs.

Le livre de Schîmâs (car tel paraît-être son titre authentique), est mentionné par trois auteurs du IVe siècle de l'hégire : Masʿoûdî, Ḥamza Iṣfahâṇî et l'auteur du Kitâb al-Fihrist. Masʿoûdî, en parlant des recueils de contes, traduits du persan, de l'indien et du grec, qui existaient de son temps, cite, comme exemples, les Mille et une nuits, le livre de de Schîmâs et le livre de Sindbâd [2]. Ḥamza d'Ispahan, dans ses Annales, dit que près de soixante-dix ouvrages du genre des romans, tels que le livre de

---

[1] M. Benfey a cru reconnaître dans ce dernier nom le terme sanscrit *siddha-pathi*. (Voyez *Mélanges asiatiques*, de Saint-Pétersbourg, t. III, p. 196.)

[2] T. IV, p. 90 : كتاب فرزة وسيماس, avec les variantes سماس, تلقيد (يلقند, تقليد) وسيماس et فذره (وزره, ودره) وسيماس. (Voy. *ib.*, p. 463, et Gildemeister, *Scriptor. Arabum De rebus indicis*, p. 90-91, et *præf.*, p. x.)

Maroûk, le livre de Sindbâd, le livre de *Barsinâs* et le livre de Schîmâs, avaient été composés à l'époque des ملوك الطوائف, c'est-à-dire des successeurs d'Alexandre[1]. Le Kitâb al Fihrist enfin mentionne le livre de Schîmâs, كتاب سماس العالم في الامثال, parmi les contes et romans grecs ou traduits du grec[2]. Il n'y a pas lieu de douter, je pense, que l'ouvrage désigné par les écrivains musulmans ne soit le même que celui que nous possédons sous le même titre ou sous un titre légèrement modifié. Il est très probable aussi que ce roman arabe a passé par une rédaction chrétienne, circonstance qui tendrait à confirmer, dans une certaine mesure, la donnée du Kitâb al-Fihrist touchant son origine grecque.

La plupart des manuscrits de l'ouvrage, soit par la formule initiale d'invocation, soit par le nom du scribe ou du possesseur, attestent leur provenance chrétienne. Dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, supplément 110, l'histoire de Schîmâs se trouve à la suite du livre de Barlaam et Joasaph[3]

---

[1] *Hamzæ Ispah. Annal. libri X*, ed. Gottwaldt, p. ۴۱-۴۲. Cette indication a été reproduite par l'auteur du *Modjmil at-Tawârikh* : واز آن کتابها که در روزگار اشکانیان ساختند هفتاد کتاب بود از جمله کتاب مروك کتاب سندباد کتاب یوسیفاس کتاب سیماس (ms. persan de la Bibliothèque nationale, ancien fonds n° 62, fol. 61). Si la leçon یوسیفاس est plus correcte que celle de برسناس, dans le texte de Ḥamza, on peut croire qu'il s'agit du livre de Barlaam et Joasaph.

[2] *Kitâb al-Fihrist*, herausg. von G. Flügel, p. ۳۰۶.

[3] La description de ce ms. dans le nouveau Catalogue des mss.

et commence par l'invocation de la Trinité. La même formule se lit en tête du ms. 1742 du supplément. Le ms. 122 de l'Institut des langues orientales de Saint-Pétersbourg a été copié par un chrétien et le ms. 123 avait appartenu à un moine nommé Paul (بولص). Le n° 217 de la même collection est un recueil fait par les soins d'un chrétien d'Alep, nommé Élie, fils de Joseph. Le ms. 2652 de la bibliothèque de Gotha est écrit en carchouni [1]. Ces manuscrits sont assez modernes. C'est aussi à une époque récente que l'histoire de Gal'ad et Schîmâs a été incorporée dans le recueil des Mille et une nuits. Elle ne figure que dans les exemplaires qui contiennent des séries complètes de récits divisés en mille et une nuits et dont la plupart ont été copiés en Égypte depuis une centaine d'années. Les copies plus anciennes, comme le ms. de la Bibliothèque nationale, supplément 1721 II, qui est du XVII[e] siècle et qui renferme les Nuits 823 à 909, n'ont pas encore donné place à notre roman.

Mais tous ces textes, chrétiens et musulmans, renferment des preuves d'une rédaction chrétienne. Sans doute, l'origine indienne et spécialement boud-

---

arabes de la Bibliothèque nationale est incomplète. Le livre de Schîmâs n'y est pas mentionné.

[1] Je n'ai pas de renseignements en ce qui concerne l'autre ms. de Gotha, ni sur l'exemplaire conservé à Leyde. Le ms. de la Bibliothèque nationale, supplément arabe 2170, qui avait appartenu à Deshautesrayes, et qui renferme le commencement d'une traduction française, paraît avoir été copié en Europe, par un maronite, sur un texte des *Mille et une nuits*.

dhique du roman est très apparente. Sans parler des apologues, les doctrines morales du bouddhisme, celles notamment qui sont relatives à la destruction du désir, de la passion et de la colère, celles qui ordonnent la véracité, la modération du langage, l'humilité et la piété filiale, la pratique de la justice et de la générosité, toutes ces formules se trouvent en plus d'un passage et sont résumées en deux séries de règles de conduite (deux fois dix) que le roi, en mourant, recommande à son fils. Une sentence relative aux cinq sens par lesquels pénètrent en nous le bien et le mal est également bouddhique. Une autre, qui exprime la doctrine du châtiment réservé à la fois au corps et à l'âme, doctrine illustrée par l'apologue du Paralytique et l'aveugle, a au moins sa source dans le bouddhisme. L'une des fables contient le portrait exact d'un bhikshou bouddhiste.

C'est, au contraire, à la terminologie chrétienne qu'il faut attribuer l'affirmation répétée de l'instabilité de ce monde et de l'éternité du monde futur[1]; le précepte de pardonner à notre prochain, afin que

---

[1] L'un des tableaux qui représentent la vanité des choses terrestres a une grande analogie avec un passage du livre de Barlaam et Joasaph, et vient, sans doute, de la même source : ما الذى ترأ من تقبّلها وغدرها فان لا يدوم لصاحب النعيم نعيمه ولا لصاحب اللهو لهوه ولا لصاحب الرجا رجاه ولا لصاحب البلا بلاه ولا امانا لصاحبها ...ولمّا عرفت ذلك علمت ان اسواء الناس حالاً من كان اقدرهم عليها... (éd. de Habicht, t. VIII, p. 94; — comp. éd. de Boûlâq de 1279, t. IV, p. 239; — éd. de Calcutta, t. IV, p. 415). Barlaam et Joasaph (Boissonade, *Anecdota græca*, t. IV, p. 121) : **Κατανοήσας δὲ** *τοῖς ἀπλανέσι τοῦ νοὸς ὀφθαλμοῖς πῶς ἐν τούτοις πᾶς ὁ τῶν ἀνθρώπων*

Dieu nous pardonne [1]; cet autre qui recommande de faire le bien à nos ennemis [2]; la doctrine qui enseigne que le monde a été créé du néant (لا شىء) et l'homme à l'image de Dieu; les théories relatives au Verbe comme agent de la création et à l'origine du péché, du bien et du mal; celles qui concernent le repentir et le châtiment, l'amour de Dieu pour l'homme, la nature de Satan et le libre arbitre [3].

Ces doctrines ne sont pas toujours exactement reproduites dans les manuscrits musulmans. Parfois même elles sont essentiellement modifiées; mais la rédaction primitive est facile à reconnaître. Ainsi la sentence touchant la manière d'agir envers les ennemis se lit ainsi dans les textes des Mille et une nuits : انّه قد قيل ان من اراد المعونة من الله على عدوّه فيصنع به خيرا. La leçon authentique se trouve dans le ms. de la Bibliothèque nationale, supplément 110 (fol. 115 v°) : انّه ورد فى الكتب المنزلة من اراد المعونة من الله فليصنع

καταтρίβεται βίος, τῶν μὲν παραγινομένων τῶν δὲ ἀπαιρόντων καὶ μηδενὸς ἔχοντος τὸ σλάσιμόν τε καὶ βέβαιον, μήτε τῶν πλουτούντων ἐν τῷ πλούτῳ, μήτε τῶν δυνατῶν ἐν τῇ ἰσχύϊ, μήτε τῶν σοφῶν ἐν τῇ σοφίᾳ, μηδ' αὖ τῶν εὐημερούντων ἐν τῇ εὐημερίᾳ, μήτε τῶν τρυφώντων ἐν τῇ σπατάλῃ, μήτε τῶν ἀσφαλῶς δοκούντων βιοῦν ἐν τῇ ματαίᾳ αὐτῶν καὶ ἀδρανεσλάτῃ ἀσφαλείᾳ.....

[1] لانّه قيل من صفح عن مخلوق مثله صفح الله عن ذنبه (éd. de Habicht, p. 10; comp. éd. de Boûlâq, t. IV, p. 211; éd. de Calcutta, t. IV, p. 370.)

[2] Habicht, *loc. cit.*, p. 11; éd. de Boûlaq, p. 211; éd. de Calcutta, p. 370.

[3] Édition de Habicht, p. 82 à 85; éd. de Boûlâq, p. 234 et suiv., éd. de Calcutta, p. 407 et suiv.

بعدوّه خيرا. Le passage sur le Logos, dans l'édition de Habicht (p. 83), est ainsi conçue : وباى شىء خلق الله الاشياء قال شماس خلق كل شىء بكلمته التى منه هى واحدة لم تخلق كلمته الّا به فالله تعالى خلق ما خلق بكلمته وبغير كلمته لم يخلق شيئًا بالحقّ. Ce texte est évidemment abrégé et altéré. Le ms. de la Bibliothèque nationale, que je viens de citer, en donne la vraie leçon (fol. 139) : باى شىء خلق الله الاشياء قال شماس خلقها بكلمته الذى (*sic*) هى منه وبها خلق جميع الاشياء وهو وكلمته واحدًا ولم تخلق كلمته شيئًا الّا به ولا هو خلق شيئًا الّا بكلمته وهو بكلمته خلق جميع ما خلق وبغير كلمته لم يخلق شيئًا ممّا خلق لان كلمته حقّا وبالحقّ نحن مخلوقين. Les textes imprimés de Boûlâq et de Calcutta [1], ainsi que les cinq manuscrits des Mille et une nuits conservés à la Bibliothèque nationale, présentent de ce passage une rédaction différente, opposant à la conception chrétienne du Verbe une explication musulmane de l'acte de la création.

Enfin deux citations de la Bible : un verset de la Genèse, introduit dans l'histoire du péché originel [2], et un verset du Deutéronome, joint au récit qui représente le roi Salomon, à la suite de son amour exagéré pour les femmes, privé de sa sagesse [3],

---

[1] Édition de Boûlâq, t. IV, p. 235; éd. de Calcutta, t. IV, p. 409.

[2] Édition de Habicht, p. 92 : من هذه الاشجار كلها كل ما سوى هذه الشجرة لا تأكل منها وان خالفت واكلت منها تموت موتا

[3] لان الله تعالى امر بعدم الاكثار منهن على يد نبيه موسى حين قال اذا وليت على اخوتك ملكا فلا تدعه يستكثر من النساء لئلا يزول قلبه والبرهان على ذلك ما جرى لسيدنا سليمان..... (Mss. de la Biblio-

achèvent de démontrer que l'histoire arabe de Galʿad et Schîmâs a été rédigé par un écrivain chrétien.

Il n'est guère admissible que le roman indien ait été traduit directement du sanscrit en arabe. D'après les données générales de l'histoire littéraire, notre texte doit se rattacher à une version intermédiaire écrite, soit en langue pehlevie, soit en syriaque, soit en grec. Mais les faits qui viennent d'être signalés, la tendance marquée de l'ouvrage pour la doctrine du renoncement, ainsi que ses dogmes, contraires aux principes de la religion mazdéenne, ne permettent pas de lui assigner une place dans la littérature du royaume des Sassanides. D'une autre part, nous ne connaissons pas d'exemple d'une traduction grecque ou syriaque faite d'après un original indien. On pourrait, d'ailleurs, proposer d'autres hypothèses, imaginer, par exemple, qu'une version pehlevie du livre de Galʿad et Schîmâs aurait donné naissance à une paraphrase chrétienne, grecque ou syriaque; ou que la traduction pehlevie elle-même aurait eu pour auteur un chrétien de nationalité perse; ou encore que l'empreinte que porte l'ouvrage aujourd'hui, lui aurait été donnée par l'écrivain qui l'a traduit ou qui, le premier, l'a transcrit en arabe. Ces conjectures mériteront, sans doute,

thèque nationale, supplément 1717 III, fol. 217; suppl. 1718 IV, fol. 254). Cette citation est singulièrement modifiée dans le texte de Boûlâq (p. 264-265) et de Calcutta (p. 456). Elle manque dans l'édition de Habicht où, en revanche, on lit, ainsi que dans quelques mss., un récit, emprunté probablement à quelque livre apocryphe, se rapportant au même sujet.

d'être discutées, lorsqu'elles seront appuyées de quelque preuve. Quant à présent, il convient de s'en tenir, tout en gardant une prudente réserve, au témoignage du Kitâb al-Fihrist qu'aucune raison plausible ne nous autorise à écarter de prime abord et qui, du reste, ne préjuge pas la question de la première transformation du texte indien [1].

II.

Au point de vue de l'agrément du récit, le livre Galʿad et Schîmâs n'offre qu'un intérêt médiocre à côté de tant de contes charmants du recueil des Mille et une nuits. Il faut reconnaître que les copistes modernes de ces contes ont été mal inspirés en y insérant notre roman. Aussi feu M. Lane, dans sa traduction anglaise des Mille et une nuits, a-t-il cru devoir le supprimer. Ce qui recommande l'ouvrage à notre curiosité, ce sont ses apologues au nombre d'une vingtaine, dont quelques-uns, comme l'histoire des Corbeaux et le faucon [2], celui du Paralytique et l'aveugle [3], celui de l'Enfant et les voleurs [4],

[1] A côté des passages dogmatiques, on trouve dans le roman une indication d'une autre nature qui, à l'époque dont il s'agit, paraît d'origine grecque : c'est la division du jour civil en vingt-quatre heures (éd. de Boûlâq, p. 230; éd. de Calcutta, p. 400).

[2] Édition de Habicht, p. 39 et suiv.; éd. de Boûlâq, p. 220 et suiv.; éd. de Calcutta, p. 385 et suiv.

[3] Hab., p. 65 et suiv.; éd. de Boûlâq, p. 228 et suiv.; éd. de Calcutta, p. 397 et suiv.

[4] Hab., p. 116 et suiv.; éd. de Boûlâq, p. 244 et suiv.; éd. de Calcutta, p. 423 et suiv.

l'histoire des Renards et le loup[1], etc., ont pénétré en Occident ou ont été imités à une époque récente et qui sont devenus populaires parmi nous. Ils se présentent ici sous une forme très rapprochée de leur conception originale. D'autres, tels que la fable des Poissons et l'écrevisse[2], celle du Corbeau et le serpent[3], celle du Renard qui avale le cœur d'un âne sauvage[4], celle du Berger et le voleur[5], qui ont leurs parallèles dans le livre de Kalîla et Dimna et dans le Pantchatantra, montrent qu'un même thème primitif pouvait produire des narrations de tendances diverses et indépendantes les unes des autres; car je ne crois pas que les apologues que je viens de mentionner doivent être classés parmi les imitations des récits du Pantchatantra[6].

Un seul conte du livre de Schîmâs, le Moine mendiant et la cruche cassée[7], se retrouve à peu près identique dans le livre de Kalîla et Dimna

---

[1] Hab., p. 137 et suiv.; éd. de Boûlâq, p. 249 et suiv.; éd. de Calcutta, p. 430 et suiv.

[2] Hab., p. 23 et suiv.; éd. de Boûlâq, p. 215 et suiv.; éd. de Calcutta, p. 376 et suiv.

[3] Hab., p. 27 et suiv.; éd. de Boûlâq, p. 216 et suiv.; éd. de Calcutta, p. 378 et suiv.

[4] Hab., p. 30 et suiv.; éd. de Boûlâq, p. 217 et suiv.; éd. de Calcutta, p. 380 et suiv.

[5] Hab., p. 142 et suiv.; éd. de Boûlâq, p. 250 et suiv.; éd. de Calcutta, p. 433 et suiv.

[6] Voyez cependant l'opinion contraire de Benfey, *Pantschatantra*, t. I, p. 167, 174, 274, 279, 500.

[7] Édition de Habicht, p. 16 et suiv.; éd. de Boûlâq, p. 213; éd. de Calcutta, p. 373 et suiv.

et, s'il faut en croire l'un de nos manuscrits, le n° 2170 du supplément, c'est à cet ouvrage même qu'il aurait été emprunté[1]. En outre, la donnée générale du roman de Schîmâs rappelle la fiction placée en tête du livre de Kalîla et Dimna. L'histoire du roi Wiradkhân et de son sage conseiller ressemble singulièrement à l'histoire du roi Dabschalîm qui, après avoir pris le pouvoir, s'abandonne à ses passions et est ramené à la vertu par le sage Bidpaï, dont il fait son ministre[2]. Mais l'on sait que l'introduction arabe du livre du Kalîla et Dimna est l'œuvre d'un auteur musulman et qu'elle est relativement moderne[3]. Il paraît assez vraisemblable que pour cette partie du récit, elle a sa source dans le livre de Gal'ad et Schîmâs.

Quant au conte de la Cruche cassée, bien que le livre de Schîmâs et le livre de Kalîla et Dimna en présentent à peu près la même rédaction, on incline à croire, tout en tenant compte de certains développements oiseux de la narration du livre de Schîmâs qui lui donnent une apparence moins primitive, que les deux textes arabes sont différents. La citation du ms. 2170 ne peut être regardée

[1] وقد سمعت فيها حدّث به ديشاليم (*sic*) الملك فى حديث كليله ودمنه . قال لا ينبغى ان يقال شى فيها لا يكون بعد وآلا كان مثله مثل الناسك المهرق على راسه السمن (ms. arabe de la Bibliothèque natio-nationale, supplément 2170, p. 6).

[2] *Calila et Dimna*, éd. de S. de Sacy, p. v et suiv.

[3] *Ibid.*, *Mémoire historique*, p. 15; — Benfey, *Pantschatantra*, t. I, p. 54-55; — Th. Nöldeke, *Die Erzählung vom Mäusekönig* (Gœttingen, 1879), p. 6.

comme un témoignage sérieux. Elle paraît avoir été ajoutée par le scribe. Au surplus, pour mettre le lecteur à même d'en juger, je reproduis ci-après l'une et l'autre version d'après tous les mss. de la Bibliothèque nationale. Ce spécimen montrera en même temps, en ce qui concerne en particulier le livre de Kalîla et Dimna, l'extrême variété des leçons et les modifications qu'a subies la première traduction d'Ibn al-Moqaffaʿ, soit par le fait des copistes, soit en se combinant avec d'autres traductions.

LE MOINE MENDIANT ET LA CRUCHE CASSÉE.

A.

VERSION DU LIVRE DE GALʿAD ET SCHÎMÂS.

Mss. arabes de la Bibliothèque nation., supplément 1717 III (A); — Supplément 1719 IV (B); — Supplément 2200 (C); — Supplément 1718 IV (D); — Supplément 1721 III (E); — Supplément 110 (F); — Supplément 1742 (G); — édition de Habicht (H); — édition de Boûlâq (J); — édition de Calcutta (K)[1].

اعلم ايّها الملك انّه كان انسانًا ناسكًا ساكنًا[2] عند رجل[3]
شريف من اشراف بعض[4] المدن وكان للناسك[5] جراية كلّ

---

[1] Je n'ai pas relevé les variantes du ms. 2170, qui ne contient qu'un texte abrégé.
[2] JK, manque ناسكا ساكنا; — BC, manque ساكنا.
[3] BCDEFGJK, manque رجل.
[4] G, manque بعض.
[5] G وكان الناسك لهو.

يوم[1] من رزق ذلك الشريف[2] ثلاثة[3] ارغفة مع قليل من السمن والعسل[4]. وكان السمن فى تلك البلد[5] غاليًا[6]. فكان[7] الناسك يجمع الذى يجيبه[8] فى جَرّة عنده[9] حتى ملّأها[10] وعلّقها فوق رأسه خوفًا واحتراصًا[11]. فبينما هو ذات يوم من الايام فى ليلة من الليالى[12] جالس على فراشه وعصاة[13] فى يده فعرض له فكر[14] فى امر السمن وغلائه[15] فقال فى نفسه لازم ان[16] ابيع هذا السمن

---

[1] JK فى حل يوم; — F مرتبة فى كل يوم.

[2] G من الشريف.

[3] JK وهى ثلاثة.

[4] F ثلثة خبزات مع شى من العسل والسمن; — G ثلثة خبزات مع قليل من سمن وعسل; — H انسانا نسكا فى بعض المدن عند اشرف المدينة وهذا الرجل احب ذلك الناسك وامر ان يجرا له من ماله كل يوم ثلاثة خبزات مع...

[5] F المدينة; — G الاوان.

[6] H غالى ومعدوم.

[7] FGH فجعل.

[8] BC يحبيه; — F ما يجى اليه; — H ما يجى له من السمن; — G السمن.

[9] GH, manque عنده.

[10] H املاها; — G حتى انه ملاها; — F الى حين امتلت.

[11] BDEJK واحتراسا; — H خوفا واحتراسا عليها; — C خوفا عليها; — F واحتراصا; — G يحترصا عليها خوفا لئلا تنكسر.

[12] BCDEJK فبينما هو ذات ليلة من (BD من بعض) الليالى; — F ففى بعض الايام وهو; — G وفيما هو ذات يوم; — H وهو ذات يوم.

[13] BCD وعصايه; — G وعصاته; — F وعكازه; — H, manque وعصاة فى يده.

[14] G عرض; — JK اذ عرض; — H فكره.

[15] BC, manque وغلائه; — D وغلمانه; — H وغلوه; — G الذى عنده وغلاوته; — F وغلق اثمنه.

[16] H انّى; — G لزم انّى; — F لا بدّ لى ان.

الذى عندى سرًّا[1] واشترى به[2] نعجة[3] واشارك عليها احدًا من الفلّاحين فتلد ذكرًا فيكون كبشًا[4] فانها اوّل عام[5] تلد ذكرًا او انثى[6] وثانى عام تلد انثى او ذكرًا[7] ولا يزالوا يلدوا[8] ذكورًا واناثًا حتى يصيروا شيًّا كثيرًا[9]. وابيع ايضًا ذكورهم[10] واشترى بثمنهم بقرات وثيرانًا ويتوالدوا الى ان يصيروا شيًّا كثيرًا[11]. واقسم حصّتى بعد ذلك وابيع منها[12] ما شئت واشترى الارض الفلانيّة وانشئ فيها غيطًا وابنى فيها قصرًا عظيمًا واقنى ثيابًا وملبوسًا واشترى عبيدًا وجوارى واتزوّج بنت الخواجا الفلانىّ واعمل عرسًا ما صار مثله قط واذبح الذبائح واعمل اطعمة فاخرة وجميع الحلويّات[13] والملبّسات

---

1 F, manque سرا; — JK جميعه.

2 FGHJK بثمنه.

3 F نعجة سمينة.

4 BCJK, manque فتلد ذكرا فيكون كبشا; — FGH احد الفلاحين يكون عنده (ويكون لهو G) كبش.

5 BC, manque فانها اول عام; — JK فى اول عام; — H وانها فى اول سنة.

6 FJK ذكرا وانثى; — GH ذكرا ام انثى.

7 JK انثى وذكرا; — H وثانى عام تلد لى انثى ام ذكرا; — FG وثانى عام كذلك.

8 F يتوالدوا; — JK ولا تزال هذه الغنم تتوالد.

9 JK حتى تصير...; — F الى ان يصيروا سعيا كثيرا; — G الى ان يصير كذا وكذا.

10 H, manque ايضا.

11 H واشترى بهم بقرا وتيران ثم يتولدوا ايضا ويصيروا...; — JK, وابيع ايضا... شيا كثيرا.

12 JK فيها.

13 JK الاطعمة الفاخرة والحلويات.

IMPRIMERIE NATIONALE.

وغيرها[1] واجمع فيه[2] اهل الملاعب وارباب[3] الفنون وآلات[4] المسموعات[5] وازهار المشمومات واصناف المسك[6] وادعى[7] الفقراء

[1] H ثم بعد ذلك اقسم حصتى وابيع منها ما شيت وابقى ما شيت ثم اشترى الارض الفلانية بكذا وكذا وانصب فيها غيضا وابنى لى قصرا عظيما واقتنى لى ثياب وملبوس واشترى لى عبيدا وجوار ثم اتجوز ابنة الخواجة فلان او ابنة الامير فلان واعمل لى عرسا... واطبخ الالوان والاطعمة الفاخرة واعمل من ساير الحلاويات والملبسات ; — F ثم انى ابيع ذكورهم واشترى بثمنهم بقرات وثيران وجاموس وجمال ولم يزالوا جميعهم يتوالدوا حتى يصيروا زرايب ملانة على دمتهم ثم انّى ابيع منهم ما يساوى الف دينار فاشترى منها خمساية فدان وازرع منهم مابة فدان سمسم ومابة فدان رز ومابة فدان قمح ومابة فدان نخل ورمان وجميع اصناف الكروم وابنى فيهم قصرا شاهقا عظيما واقتنى ملبوسا وثياب حرير واشترى مايتين عبد سود ومايتين عبد بيض وجوار بيض وسود حتى يصيروا عددا الرمل وارتب لهم كل يوم مابة عجل جوس ياكلهم مع ساير الاطعمة وجميع الالوان ثم انّى اتزوج بنت الخواجة فلان واعمل عرس ما صار مثله قط واذبح فيه جميع الذبائح وسائر الاطعمة وجميع الحلويات والملبسات ; — G واشترى بهم بقر وثيران واودعهم عند الشريك الى ان يبقوا شيء كثير اقسم حصتى بعد ذلك وابيع ما شيت واشترى ارض الفلانية وكذا وكذا وانصب فيها بيت وابنى قصرا عظيما واقتنى اناسا وملبوسا واشترى عبيد وجوار واتجوز بنت الحاج فلان او بنت الخواجة فلان او بنت الشيخ فلان او بنت الامير فلان واذبح فيه الذبائح واطبخ فيه الاطعمة الفاخرة واعمل فيه من ساير الحلى والمعجنات والملبسات.

[2] GH, manque فيه.

[3] J, manque ارباب.

[4] F وكل الات.

[5] BCD المسموع.

[6] BCD المنذورات ; — F الملاهى ; — G والت السمع والطرب ; — H والالات والمسموعات والاطربات واحضر اصناف الازهار والمشمومات والروايح والات السماع واجهز الازهار والمشمومات ; — JK والاطياب الفاخرة واصناف الرياحين.

[7] JK وادعو ; — F واجمع كل الفقرا والمساكين.

والاغنياء والعلماء والادباء والرؤساء وارباب الدولة[1] وكلّ من طلب شيئًا احضرته له[2] وللآكل ما يأكل وللشارب ما يشرب[3] وأُطلق مناديًا[4] من يطلب شيئًا يناله[5]. وبعد ذلك ادخل على عروستى[6] بعد جلائها[7] واتمتّع بحسنها وجمالها[8] وآكل معها[9] واشرب والذّ[10] واطرب واقول لنفسى قد بلغتِ مناكِ[11] واستريح من النسك[12] وبعد ذلك تحمل[13] زوجتى[14] وتلد لى[15] غلامًا ذكرًا[16]

[1] BC, manque والروسا وارباب الدولة; — JK, manque والادبا; — G والعلما والامرا والروسا حتى السلطان بعسكره; — H وادعى فيه الاغنيا والاكابر حتى والسلطان بعسكره.

[2] JK اليه; — H واعمل من كل هى احضره له.

[3] JK من جميع الموكولات والمشروبات; — F واجهز انواع الماكل والمشارب; — G وكلمن طلب شيا اعطيه اياه من الاكل والشرب.

[4] FGHJK مناديا ينادى.

[5] GH ينالة ما على المحسن سبيل; — F ينادى فى جميع شوارع المدينة كلمن يطلب شيا يحضر الى بلاط الملك ياخذ جميع ما يطلب.

[6] F عروستى القديمة; — GH عروسة; — J عروسى.

[7] ABCDH جلاها

[8] F وجمالها وقدها واعتدالها

[9] JK, manque معها.

[10] JK, manque والذّ.

[11] BCD مناى.

[12] JK من النسك والعبادة; — F من النسك والعبادة واحرك تلك القلسوات والبس تاج الملوك الذى فيه فصوص المعادن والجواهر واليواقيت المثمنة.

[13] GH تحبل.

[14] G عروستى.

[15] JK, manque لى.

[16] GH, manque ذكرا.

وافرح به واعمل له الولائم[1] واربّيه فى الدلال[2] واعلمه الحكمة والادب والحساب[3] واشهر اسمه بين الناس وافتخر به بين الجلّاس[4] وآمره ان يفعل ما يفعل[5] ويترك ما يترك وانهيه عن الفاحشة والمنكر واهديه الى التقوى[6] وفعل الخير واعطيه العطايات الحسناء[7] السنيّة. فان رأيته ابن طاعة زدته عطايا صالحة[8] وان رأيته ابن معصية[9] نزلت[10] عليه بهذه العصاة ورفعها ليضرب بها ولده فاصابت الجرّة السمن التى فوق رأسه فكسّرها[11] فعند ذلك نزل شقفها عليه[12] وساح سمنها[13] على وجهه وثيابه ولحيته وصار عبرة لامثاله[14] ۞

---

[1] H العزايم; — G واعزم لهو العزايم.

[2] G بالدلال; — H بالدلال والعز; — C فى الحلال والعز والدلال.

[3] GH, manque والحساب.

[4] BCD عند الجلاس; — JK عند ارباب المجالس.

[5] G ان يفعل كذا وكذا; — H ان يفعل كيت وكيت.

[6] BCD على التقوى; — JK وامره بالمعروف فلا يخالفنى وانهاه عن الفاحشة والمنكر واوصيه بالتقوى.

[7] BC, manque الحسنا; — GH, manque ويترك… السنية.

[8] BC سنية; — H علوما; — G ازدته علوم.

[9] JK مال الى المعصية: — H ابن خلاف.

[10] GJK انزل.

[11] G بهذه العصا الذى فى يدى فرفعها بعزم قوته فوق راسه فاصبت العصا لجرة السمن فانكسرت; — H بهذه العصاة الذى بيدى ورفع بعزم قوته لفوق راسه وارخاها فصادفت جرة السمن فكسرتها.

[12] D شقفتها عليه; — JK نزلت بشقافتها عليه; — G عند ذلك وهبط على راسه شقفها; — H وعند ذلك سقطت عند راسه شقفها.

[13] JK السمن; — BC وساحت سمنتها.

[14] JK على راسه وعلى ثيابه وعلى لحيته وصار عبرة; — G على وجهه

B.

VERSION DU LIVRE DE KALÎLA ET DIMNA.

Mss. arabes de la Bibliothèque nation., ancien fonds 1489, du XIVe siècle, destiné à être peint (A); — supplément 1794, daté de l'an 1005 de l'hégire (B); — supplément 1799, daté de l'an 1184 de l'hégire (C); — supplément 1796, daté de l'an 1200 de l'hég. (D); — anc. fonds 1501, daté de l'an 1053 de l'hégire (E); — ancien fonds 1492, daté de l'an 1080 de l'hégire, avec figures (F); — supplément 1795, du XVIIIe siècle (G); — supplément 1801, daté de l'an 1175 de l'hég., avec fig. (H); — anc. fonds 1483 A, du XIIIe siècle, avec figures, (J); — supplément 1803, du XVIe siècle avec figures (K); — supplément 1798, daté de

---

على وجهه H — ;ودقته وتلوتت تيابه وفراشه ويبقى عبره لمن اعتبر امين
وعند فروغ الاسبوع F — ;ولحيته ولوقت تيابه وفرشته وبقى عبره لمن اعتبر
تحبل زوجتى القديسة المباركة وتلد لى ولدًا وبنت مثل اولاد الملوك فافرح
بهم جدًّا وادع البنت عند امها دائمًا وامّا الغلام الطاهر اعمل له الافراح
والولايم واربيه بالعز والدلال واعلمه الحكمة والادب والمعرفة وحساب الشعرة
اليمانية فى كل عام لاجل اخراج نيل مصر فى كل سنة واشهر اسمه بين
الناس وافتخر به بين الجلاس واسميه سعيد ابن الراهب سمعان وامره ان
يفعل ما يفعل واعطيه السلطان على رمى ارقاب اولاد الحرام واعلمه
التقوى والصوم والصلاة والايمان وفعل الخيرات والاحسان واعطيه العطايا
الحسنة السنية من الخر ما يكون هذا كله ان رايته ابن طاعة زدته
عطايا صالحة والبسه خاتم الملك الذى فى يدى واجلسته على كرسى
المملكة وان رايته ابن حرام يخالف عليه غضب نزلت عليه بهذا العصا
قطعت عمره ورفع العصا الذى كانت بيده ليضرب بها ابنه فاصابت الجرة
السمن فكسرها ونزل جميع السمن الذى فيها على راسه ولحيته وثيابه
وصار عبره لامثاله ۞

l'an 1110 de l'hég. (L); — supplément 1793, du xviiie siècle (M); — supplément 1797, daté de l'an 1168 de l'hégire (N); — supplément 1802, du xive siècle, avec figures (O); — supplément 1800, daté de l'an 1156 de l'hégire (P); — ancien fonds 1502, du xive siècle, avec figures (Q).

زعموا[1] ان ناسكًا كان[2] يجرى عليه من بيت[3] رجل من التجّار[4] رزق[5] من السمن والعسل[6] والسويق[7] فيصيب منه ما يحتاج اليه[8] ويرفع الباقى[9] ويجمعه[10] عنده فى كوز[11] ويعلّقه فوق رأسه[12]

---

[1] G ذكروا.

[2] H انه كان ناسك.

[3] EF, manque بيت.

[4] G رجل من الاشراف; — H من بيت رجل; — JK رجل تاجر; — LM بعض التجار; — O يجرى عليه تاجر; — P, manque من بيت رجل من التجّار.

[5] J فى كل يوم زقا; — LM جراية فى كل يوم.

[6] O من سمن وعسل; — P من عسل وسمن.

[7] JKLMNOP, manque السويق; — EFH من السويق والسمن والعسل; — Q من السويق والسمن والعسل وغير ذلك; — G كان له رزق من طَعام وادم من عند تاجر بيع السمن والعسل فكان ياتيه فى كل يوم من العسل والسمن شيا معلوما. — Les mots والسويق... الباقى sont omis dans A, le scribe ayant passé une ligne.

[8] H, manque فيصيب منه ما يحتاج اليه; — FJKLMOP فكان ياكل منه (من ذلك LM) قوته; — Q فياكل منه حاجته; — les mots وكان ياكل... والعسل sont omis dans E, le scribe ayant passé une ligne.

[9] P بقيته; — O فضله.

[10] JLMOP, manque ويجمعه; — F ويرفع فضلة ما يبقى من ذلك السمن والعسل; — G ويستبقى السمن والعسل فيجعل ما يستبقى من السمن والعسل; — H فكان يبقى من ذلك السمن والعسل بقية فيجعله; — Q ويرفع ما بقى فيجعله.

[11] HL فى كوز له; — F فى كوب; — E فى كوب له; — GJKOPQ فى جرّة.

[12] H, manque ويعلّقه فوق راسه; — EFLM قد علقه فوق (على LM)

فلم يزل ذلك دأبه[1] حتى امتلأ الكوز[2] ووافق[3] ذلك غلاء[4] السمن والعسل[5] فبينما[6] الناسك ذات يوم[7] مستلقيا[8] على ظهر سريره[9] والجرّة معلّقة فوق رأسه[10] وفي يده عكّاز له[11] اذ نظر الى الجرّة[12] فذكر غلاء السمن والعسل[13] فقال في نفسه[14] لو بعت[15] ما

فيعلقها Q — ; معلقة عند راسه O — ; كان يعلقها عند راسه P — ; راسه في وتد في ناحية البيت

[1] N, manque ذلك دابه ; — EFGJKLMOPQ, manque فلم يزل ذلك دأبه ; — H قد علّه.

[2] OP, manque حتى امتلأ الكوز ; — BCDN الى ان امتلأ الكوز ; — حتى امتلأ ذلك الكوز من السمن H — ; حتى امتلأ ذلك الكوز LM حتى (حتى اذا G) GQ — ; حتى امتلأ الكوب من ذلك EF — ; والعسل امتلأت الجرّة ; — JK حتى امتلت.

[3] A واوفق.

[4] LM, manque ذلك ; — F على ذلك ; — N علو.

[5] E في السمن والعسل ; — F من السمن والعسل ; — OPQ, manque ووافق... والعسل.

[6] BCD فبينا.

[7] H بذات يوم ; — OPQ فلما كان ذات يوم ; — G فحدث نفسه يوما ; — JK ذات ليلة (mais à la marge du ms. J : يوم, pr. m.).

[8] HOP وهو مستلق ; — G وهو جالس.

[9] EFO على سريره ; — JKLMP على ظهره ; — N على ظهر مصلى سريره ; — Q وهو مضطجع على فراشه.

[10] Ces mots manquent dans O ; — JK على راسه ; — BCDHLMN والكوز معلق (H, manque معلق) فوق راسه ; — EF والكوب فوق راسه ; — Q تحت الجرّة.

[11] Ces mots manquent dans HQ ; — P, manque له ; — EF وفي يده عكازة ; — LM وبيده عكازة ; — JK والعكاز في يده.

[12] Ces mots manquent dans JKLMQ ; — EFH اليه ; — O اليها.

[13] Ces mots manquent dans OPQ ; — N فتذكر... ; — JK تفكر في....

[14] HJKLMOP, manque في نفسه ; — Q حدث نفسه فقال.

[15] Q لو قد بعت ; — GH انا بايع ; — JK سأبيع.

في هذه الجرّة[1] لبعته بدينار[2] وكنت اشترى به[3] عشرة اعنز[4] فيحملن ثمّ يلدن بخمسة اشهر[5] ثمّ احمل عليها وعلى اولادها[6] ثمّ حسب على هذا النحو خمس سنين[7] فوجد ذلك باكثر من اربعة مائة عنز[8] ثمّ قال اشترى بها مائة من البقر[9] بكل

---

[1] Q في هذا الكوب; — EF ما اجتمع في هذه الجرة من السمن والعسل; — OP ما في هذا الكوز من السمن والعسل; — H في هذا الكوز; — LM فيها.

[2] HJKLM, manque لبعته; — BCDN, manque لبعته بدينار; — EF لبلغ ثمنه; — P لبلغ دينارا; — O يبلغ دينار; — G بدنانير; — Q دينارا على التقليل; بعته بعشرة دراهم.

[3] HO فاشترى به; — JKLM واشترى به; — EFP فاشترى; — BCD وشريت بثمنه; — N وشريت به; — G ثم اشترى بذلك; — Q وابتعت بها.

[4] M من الاعنز; — L من العنز; — Q خمسة اعنز; — N عشرة ايقاد; — P عشرة شياه; — O اربع اشياه.

[5] HLM فيحبلن ويلدن; — JK فيحملن فيلدن في خمسة اشهر; — N ثم حتى يصير لي خمسين عنزا فيلدن (K ويولدن) في خمسة اشهر; — E فانزى عليها فاولدها; — O وانزى عليها; يلدن في خمسة اشهر فانزى عليهن فيحملن ثم يلدن; — F فتحملن ثم تلدن لخمسة اشهر; — Q فولدت الاعنز لخمسة في كل خمسة اشهر; — P واولدها لخمسة اشهر اشهر بطنا.

[6] Ces mots manquent dans GHJKLMOQ; — N, manque وعلى; — EFP ثم افعل بها (P ذلك بها) وباولادها.

[7] Ces mots manquent dans JK; — N ثم انه حسب هذا نحو خمسة سنين; — G ثم جرى على هذا النحو بخمس سنين; — H ثم يجرى على هذا النحو بخمس سنين; — EFOP فلا يمضى على (P عليها) خمس سنين; — هذا الحساب بخمس سنين; — Q ثم لا يزال استولدهن مدة خمس سنين. — LM ثم حرر على هذا النحو بسنين.

[8] BCD فوجد ذلك نحوا; — G فوجد ذلك انها تصير اربعماية عنز; — H فوجد ذلك يبلغ اكثر من اربع ماية عنز في من اربع ماية شاه; — Q فوجدت ذلك اكثر; — N فوجد ذلك ان يصيروا اربعماية; — O حسابه حتى تصير اربع ماية; — EF حتى تصير اربعماية; من اربعماية شاه; — LM فيتحصل من ذلك; — JK فيعود في ملكى ماية وخمسون عنزا; شاه; — P تكبر ما بيعها; اكثر من مئة عنز.

[9] Ces mots manquent dans EFLMNOP; — BCDH, manque بها;

اربعة اعنز ثورًا او بقرة [1] فاولد البقر وامسك الثيران للحرث [2] ثمّ أُصيب بذرًا فازرع على الثيران وانتفع ببطون الاناث [3] فلا يأتى [4] علىّ [5] خمسة سنين [6] الّا وقد أُصبت من الزرع ومن الضرع [7] مالاً كثيرًا [8] فابنى [9] بنيانًا [10] فاخرًا [11] واشترى عبيدًا

— JK فاشترى مایة من البقر; — Q فقال انا مشتر مایة من البقر; — G ثم ابیعها فاشترى باثمانها مایة من البقر.

1 Ces mots manquent dans JKLMP; — G, manque او بقرة; — A وبقرة; — EFO فابتاع بكل (O فابتع لكل) اربعة منها ثورا او بقرة; — N ثم قال اشترى من اولادها بكل اربعة ثور.

2 Ces mots manquent dans GHJKLMOPQ; — N واجعل الثيران للحرث.

3 Ces mots manquent dans P; — BCD البقر, au lieu de الاناث; — GHQ الاناث والبانها; — N ثم اصيب فدان فازرع على الثيران وانتفع ببطون البقر; — EF واشترى ارضا واصيب بذرا واولد اناثها فانتفع ببطون الاناث والبانها (F, manque والبانها) وامسك ذكورتها (F الذكور) للحرث والزرع; — JK واشترى ارضا وبذرا واستاجر اكرة وازرع على الثيران وانتفع بالبانها ونتاجها; — LM ثم اشترى فدنا وازرع (M وازدرع) ارضا وانتفع ببطون الاناث ونتاجها والبانها; — O او اشترى ارضا وابيع ذكورها وامسك اناثها.

4 JK تاتى.

5 H عليها; — LM على ذلك.

6 L مدة من السنين; — M مدة سنين.

7 JKN, manque من الضرع; — BCD من الضرع ومن الزرع; — GH منها ومن الزرع.

8 Toute la phrase manque dans P; — O فلا ياتى على خمس سنين اخرى حتى تكثر وتنتشر; — EF فلا ياتى على خمس سنين اخرى (F اخر) حتى تكثر وتنتشر (F تنتشر) واكون قد اصبت منها ومن الزرع مالا كثيرا; — Q فلا ياتى على سنون الا وقد كثر مالى فاغد الارض والمساكن.

9 FLM فابتنى; — EQ وابتنى.

10 BCDN بنآء; — GJKLM بيتا; — EF قصرا.

11 N اخر; — ces mots manquent dans OP.

ومتاعًا[1] فاذا فرغت من ذلك[2] تزوّجت امرأة جميلة ذات حسب[3] فاذا دخلت بها[4] احبلتها[5] ثمّ تلد غلامًا سويًّا مصلحًا[6] فاسميه مافيه[7] واؤدّبه[8] ادبًا حسنًا واشدّ[9] عليه فى الادب[10] فان رأيته يقبل امرى والّا[11] ضربته بالعصاة

---

1 EF عبيدا وجوارا ودورا ومتاعا كثيرا; — H عبيدا واما وثيابا
عبيدا واما ورياشا Q — ;عبيدا ودورا P — ;اما وعبيدا JK — ;ومعاعا
فابيع عبيدا O — ;واشرى عبيدا واما واثاثا ومتاعا LM — ;ومتاعا
واشترى دورا.

2 Ces mots manquent dans JKOP.

3 M ذات حسب ونسب; — N ذات حسن; — Q ذات حسن وجمال;
ذات حسب ونسب جميلة EF — ;جميلة ذات حسن ونسب وجمال L —
ذات جمال وكمال من G — ;كبيرة جميلة ذات حسن وحسب وجمال H —
واتزوج K — ;واتزوج امراة جميلة ذات حسن J — ;اهل الحسب والشرف
واشترى O — ;واتزوج امراة حسنة P — ;امراة جميلة ذات حسن وجمال
امراة حسنا.

4 N عليها; — Q دخلتها; — JM وادخل بها; — KL فادخل بها;
— G دخلتُ علىّ.

5 Ces mots manquent dans OP; — N حبلتها; — JK فتحبل; —
G حملت; — LM فتحمل منّى.

6 N غلاما جميلا; — BCD سريا جميلا ثويا (C غلاما ما) غلاما; —
ثم تلد EF — ;فتلد لى غلاما سويا جميلا مباركا صالحا مصلحا Q
(فتلد F) لى غلاما سويا جميلا مباركا مصلحا سعيد الجد يكون لى عقبا;
ثم تولد لى ولدا سويا جميلا H — ;ثم ولدت لى ابنا سويا مباركا G —
فتلد لى P — ;فتلد لى غلاما سعيد الجد فيكون عقبا لى O — ;تقيا
ثم تاتى بغلام JK — ;غلاما يكون سعيد الجد مباركا عفيفا الى من بعدى
وتاتى بولد ذكر سوى الخلق جميل الوجه مبارك الطلعة LM — ;سرى نجيب.

7 Manque dans O; — N ما فيه الصلاح; — EF مافناه; —
Q سافناه; — GHMLP اسما حسنا; — JK فاختار له حسن الاسماء.

8 L واوادبه; — N, manque واودبه ادبا حسنا.

9 HLM فاشتد.

10 P, manque الادب ... ادبا حسنا; — G واودبه بمثل ما ادب الملوك;
واودبه ادبا حسنا مثل اداب EF — ;واودبه مثل اداب الملوك O —
فاذا ترعرع ادبته واحسنت JK — ;الملوك واشتدّ عليه فى الادب (بالادب F)
واعلمه علما كثيرا Q — ;تاديبه واشدد عليه فى ذلك.

11 BCDN فان لم (وان هو لم P) يقبل الادب GP — ;لا يقبل امرى; —

هكذا[1] ورفع العصاة[2] يشير بها كيف يضرب ابنه واصاب الجرّة[3] فانكسرت[4] وانصبّ السمن والعسل على رأسه[5] ۞

فان لم LM — ;فان لم يقبل منّى JK — ;فان لم يقبل الادب منّى O
— ;وان رايته يتبطل F — ;فان عصانى فى الادب Q — ;يقبل وعصانى
فان رايته يبطل ولا يقبل E — ;فان رايته يتبطل ولا تقبل الادب H
على الادب.

¹ O, manque بالعصاة; — H بهذا العصا; — LM بهذه العصاة
ضربت بهذه العصا راسه E — ; بهذه العصا على راسه F — ;كذا وكذا
بهذه JK — ;بهذا العكاز P — ;بهذه العصا ضربا وجيعا G — ;هكذا
العكازة (K بهذا) ;— Q رفعت عصاى فضربت بها راسه.

² Manque dans JKP; — G عصى كانت بيده ;— O يده بعصا كان
— ;العكاز L — ; وفى يده عصاة فرفع العصاة فى صفته Q — ;معه
M العكازة.

³ Manque dans O; — JK واشار بيده الى الجرّة ;— P واهوى به الى
;يريد يضرب ولده فاصابت الجرة التى فوق راسه BCD — ;الجرة فاصابها
زعم كيف يضربه Q — ;وهو يقول هكذا اضرب راسه فضرب الجرة G —
ليشير H — ;يشير بها فاصابت الكوب EF — ;فاصاب طرف العصاة الجرة
ليصف كيف يضرب بها ابنه اذ اصابت العكاز LM — ;بها فاصابت الكوز
الكوز (M العكازة).

⁴ Manque dans O; — EFHLM فانكسر ;— JK فكسره;
— P فكسرها.

⁵ Q على راس الناسك ;— G على راسه ولحيته ;— LM وانصب كلما
;ووقع وانكب ما فيه على راسه من السمن والعسل F — ;فيه على راسه
فسال العسل وسمن O — ;وجرى السمن والعسل على راسه ووجهه H —
فراق كلما كان P — ;فسال ما كان فيها على وجهه JK — ;على راسه
واندلق ما فيها من السمن والعسل وسال على اثوابه N — ;فيها عليه
واندفق ما فيها من السمن والعسل وسال على BCD — ;وعلى سريره
اثوابه وعلى سريره الى ان بلغ ارض بيته وصار كلما بناها (بناه CD)
واملة هبآ منثورا.

MATÉRIAUX

POUR SERVIR À L'HISTOIRE

DE

LA NUMISMATIQUE ET DE LA MÉTROLOGIE

MUSULMANES,

PAR M. H. SAUVAIRE.

TROISIÈME PARTIE. — MESURES DE CAPACITÉ.

AVANT-PROPOS.

Le lecteur trouvera dans cette troisième partie les noms et les évaluations de la généralité des mesures de capacité en usage dans les États musulmans depuis l'origine de l'islamisme. Pour la facilité des recherches, l'ordre alphabétique a encore été suivi. Les noms des auteurs, rangés autant que possible chronologiquement, accompagnent les citations : on pourra ainsi se rendre compte de l'époque à laquelle une mesure était employée.

Les mesures, pour ainsi dire locales, telles que l'*ardeb* pour l'Égypte, la *ghérârah* pour la Syrie, le *mody*, la *sahfah*, la *berchâlah*, etc., constituent un groupe à part. Avec les autres, nous formons deux catégories : la première comprend les mesures de capacité adoptées par le code religieux; dans la seconde, la plus nombreuse, figurent celles employées ou mentionnées par les médecins. Elles ont, pour la plupart,

emprunté leurs noms à la métrologie grecque; mais comme ces noms ont été corrompus par les copistes, quelques-uns seulement ont pu être identifiés. Parmi ceux-ci, je citerai : le *mystron*, le *cyathe*, l'*oxybaphe*, la *cotyle*, le *xeste*, le *conge*, le *métrétès*, etc.

Les mesures de capacité dont il est fait mention dans les ouvrages de jurisprudence musulmane, à propos de la dîme, des aumônes, des expiations, etc., se réduisent aux suivantes : le *meudd*, qu'il ne faut pas confondre avec le *mody;* le *sâ*ᶜ, égal à quatre *meudd;* le *makkoûk*, égal à un *sâ*ᶜ et demi; le *qafîz*, comprenant huit makkoûk; le *wasq*, composé de soixante *sâ*ᶜ, et le *keurr*, qui compte soixante *qafîz*. Il convient de rappeler ici que les Arabes, à l'instar des Romains, évaluaient leurs mesures de capacité, non au volume, mais d'après le poids de l'eau ou des grains qu'elles contenaient. Malheureusement, il n'y a pas toujours conformité entre les indications fournies par les auteurs, métrologues ou jurisconsultes. Quelques-uns seulement nous donnent, en ce qui regarde les mesures légales, le poids de leur contenu en lentilles ou en pois, en blé, en orge, etc.; d'autres mentionnent le poids en gardant le silence sur la nature du contenu. De là sans doute est né un double système : dans l'un, le meudd pèse un ratl et un tiers; dans l'autre, son podis est de deux ratls. Dans un esprit de conciliation peut-être, des jurisconsultes, parmi lesquels nous trouvons les Chiᶜites, professent que le meudd est égal à un ratl et un tiers *de Médine*, poids qu'ils considèrent comme l'équivalent de deux ratls de Baghdâd. Néanmoins plusieurs docteurs disent expressément que le meudd pèse un ratl *de Baghdâd* et un tiers. Je donnerai dans le tableau E les poids des mesures légales, tels qu'ils résultent du double système. Rappelons-nous aussi que le ratl de Baghdâd se compose, selon En-Nawawy, de 128 $\frac{4}{7}$ derhams (397 gr. 26) et, suivant Er-Râféᶜy, de 130 derhams (401 gr. 674); par suite, le meudd reçoit encore deux valeurs entre lesquelles ont à choisir ceux qui, comme les Hanafites, donnent deux ratls à cette mesure.

La différence, assez faible dans le principe, augmente nécessairement avec le nombre des meudd. On verra que pour le wasq, qui en contient 240, elle est de 2 kilogr. 118,72, et pour le keurr, de 25 kilogr. 424,64. Cette différence est beaucoup plus forte encore entre le premier et le second système.

Les ouvrages de jurisprudence mentionnent en outre parmi les mesures légales, le *faraq*. Les auteurs lui donnant, les uns trente-six ratls, et les autres seize, je ne le ferai pas figurer sur mon tableau. Il en sera de même des deux *qollah* ou *jarres*, de la *qerbah* (outre) et du *dalou* (seau). Ces mesures ne servent guère, dans les prescriptions religieuses, qu'à fixer la quantité nécessaire pour les lotions et les ablutions.

Une mesure de capacité se présente fréquemment dans les anciens chroniqueurs arabes, c'est le *qest* (xeste, sextarius). Il a été laissé de côté par le code religieux et rentre par conséquent dans notre seconde catégorie.

Cette seconde catégorie comprend, comme je l'ai dit, toutes les mesures employées ou mentionnées par les médecins arabes. Leurs noms sont grecs pour la plupart. Grecque aussi est leur division, qui concorde le plus souvent avec les notions fournies par l'Appendice aux Œuvres de Galien, où se trouvent les extraits de Cléopâtre et de Dioscoride sur la métrologie grecque. On a vu dans la deuxième partie de ces *Matériaux* que j'avais déduit pour le ratl *roûmy* (ou la livre grecque-byzantine) un poids de 317 gr. 808. C'est, le plus souvent, en ce ratl, en ces onces et en drachmes (de 96 au ratl), que les médecins arabes expriment le poids de leurs mesures de capacité. Assez fréquemment ce poids est celui de la mesure pleine d'huile, de vin ou de miel et varie, par conséquent, suivant son contenu. Le mot *metqâl* remplace parfois l'expression *darakhmy* (drachme); ce qui prouve que l'un et l'autre avaient le même poids, de même que le *denarius italicus* contenait une drachme. Le terme *derham* est d'un emploi plus rare avec la signification

de drachme. Le tableau O contient la liste de ces mesures, avec leurs évaluations en drachmes et en grammes.

Peut-être ai-je encore ici, comme dans la deuxième partie, confondu des mesures avec des poids. Il appartient aux orientalistes qui font des recherches dans les ouvrages des médecins arabes ou dans d'autres manuscrits, de relever les erreurs dans lesquelles je suis tombé. Puissent ces savants augmenter et compléter ces notices qui, consacrées à plus de cent cinquante mesures de capacité, ne nous fixent définitivement que sur une partie de celles-ci, et laissent les autres encore incertaines.

H. S.

Robernier par Montfort (Var), le 1er février 1886.

Les Romains ne faisaient pas usage d'eau distillée pour l'évaluation de leurs mesures de capacité; ils se servaient de vin, ou d'eau de pluie et même d'eau du Tibre à la température moyenne de 15° cent., dont la densité diffère à peine de celle de l'eau distillée à 4° cent.; mais comme ils ne prenaient pas pour cette opération les précautions indiquées aujourd'hui par la science, ils auront dû trouver nécessairement, pour leur livre, un poids un peu différent de celui qui, en réalité, devait résulter des conditions du système métrique (Don V. Vazquez Queipo, *Essai sur les systèmes métriques et monétaires des anciens peuples*, t. II, p. 64 et suiv.).

Les Romains, plus attachés à la pratique et aux choses positives qu'aux théories spéculatives, ne

prirent pas le soin de désigner leurs mesures creuses par leur capacité cubique, mais au moyen du poids, toujours aisé à déterminer (V. Queipo, *loc. cit.*, t. II, p. 73).

Si vero etiam pondus mensurarum humidorum scire velis, permultæ sanè sunt substantiarum humidarum juxta inclinationem differentiæ, ut in olei et vini et mellis exemplo dicemus. Mel igitur vino gravius est quarta parte ampliusque etiam decima : quod in universum, proximum est tertiæ. Habet enim eadem mellis ad vinum quantitas seu moles, totum vini pondus ac tertiam insuper ipsius partem. Oleo vero mel dimidia parte gravius est : habet enim totum olei pondus ac dimidiam insuper ipsius partem. Vinum oleo nona parte excedit. Nam totum olei pondus et nonam insuper ipsius partem continet. Majoris autem declarationis causa, in tabula mensurarum pondera singillatim subjiciemus, cum pro comperto constitutum sit oleum, vinum et mel, de omnibus sibi ordinis ordine subjectis enunciari (Galien, Appendice, IV, p. 275.)

Item est pondus aquæ et aceti. Aiunt autem, si aqua pluviali vas repleatur, minimè fallax, sed justissimum pondus esse (Appendice aux Œuvres de Galien; Diosc., *aquæ*, IV, 277.)

Il faut savoir que pour les choses liquides, fondantes, les mesures et les poids varient avec leur pesanteur; en d'autres termes, la différence entre l'huile, le vin et le miel est très grande. En effet, le miel a un poids supérieur à celui du vin d'une quan-

tité égale aux deux tiers de celui-ci[1]. Le miel pèse une fois de plus autant que l'huile, ou un petit peu moins, suivant les différentes qualités de miel. Le vin est plus lourd que l'huile : cet excédent est égal au neuvième du poids de ce dernier liquide. Le vin, le vinaigre et l'eau ont la même pesanteur ou à peu près, selon leurs variétés. Il en est de même des matières huileuses (*adhân*) et des corps gras (*samn*). Exemple : D'après ce que les anciens ont mentionné, 72 ratls d'huile sont la contenance de la jarre d'Antioche; il faut, pour obtenir le même résultat, un poids de vin de 80 ratls et, en miel, 136 ratls[2] ou un peu plus, suivant la différence de qualité du miel, d'après ce qui vient d'être dit (Ez-Zahrâwy).

Chacune de ces mesures (xeste, conge, cotyle, mystrum, etc.) contient en vin les quantités susmentionnées; en huile, elles contiennent une quantité inférieure d'un dixième à celle du vin et, en miel, un surplus égal au quart et au dixième de celui-ci[3]. Ainsi, toute mesure contenant 10 ratls de vin contiendra 9 ratls d'huile et 13 ratls et demi de miel, et toute mesure contenant une quantité quelconque d'huile renfermera en vin une quantité égale, plus son neuvième et, en miel, une quantité égale, plus sa demie (Eliyâ).

Les Arabes confondaient fréquemment sous le

[1] On voit qu'Ez-Zahrâwy ne suit pas Galien pour ce qui regarde le miel. Celui-ci ou le *faux* Galien dit «le tiers» seulement.

[2] Voir note 1.

[3] Le métropolitain de Nésibe traduit ici les propres termes de l'*Appendice aux Œuvres de Galien*.

IMPRIMERIE NATIONALE.

même nom des valeurs doubles les unes des autres (V. Queipo, *loco cit.*, II, p. 244).

La mesure de capacité (*mekyâl*) est celle des habitants de Médine. *Ebn ʿOmar.* — Le Prophète n'a entendu parler que du *sâʿ*, auquel se rapporte l'obligation d'acquitter les amendes expiatoires, d'après lequel on est tenu de payer l'aumône de la rupture du jeûne, et qui sert d'étalon (عيار) pour l'évaluation des pensions alimentaires et autres choses semblables. *El Khattâby.* — Cela signifie que la Mekke étant un pays de commerce, les marchandises s'y vendaient contre le numéraire (*litt.* pour les prix)[1]. Il n'y avait alors ni fruits, ni culture. C'était tout le contraire de Médine, qui possédait, en effet, des plantations de palmiers et des terres cultivées. Et, comme la partie la plus considérable du commerce des habitants consistait en choses mesurées ou pesées, le Prophète voulut que toutes les villes se réglassent sur ces deux cités pour tout ce qu'elles auraient besoin de mesurer ou de peser. *Et-Tahâwy*[2]. (Maqrîzy, *Poids et mesures*, p. 3, 4; S. de Sacy, traduction, p. 14-16. Cf. aussi p. 16-19.)

Les mesures légales de capacité sont : le *meudd*, le *sâʿ*, le *faraq*, l'ʿ*arq*, et le *wasq* (Maqrîzy, *Poids et mesures*, p. 30-31; S. de Sacy, traduction, p. 46).

[1] Comp. 2e partie, p. 5.

[2] Et-Tahâwy (Abou Djaʿfar Ahmad ebn Mohammad), hanafite, auteur de nombreux ouvrages, mourut en l'année 321 de l'hégire (Comm. 1er janvier 933). Voir Hâdji Khalîfah. Ebn Khallikân donne sa biographie Volume I de la traduction anglaise, p. 51-52).

Les mesures de capacité sont de deux sortes : mesures des choses liquides, fondantes, telles que l'huile, le vin, le miel, et mesures des arides comme les grains et autres (produits), tels que le froment, l'orge, le sel et ce qui leur ressemble. Au nombre des mesures en usage dans le *Bélád er-Roûm* (Asie-Mineure) et ailleurs, pour les choses liquides, fondantes, on compte : le *koûz*, le *dawraq*, le *mahál*, la *falídjah*, la *qollah*, le *hoûs*, le *qoáb* [1], le *moûsataroûn*, etc. — Parmi les mesures des arides, il y a : le *makhoûl*, la *kayladjah*, la *marzabah*, le *rob'*, le *kayl*, le *teumn*, le *mechfá'* (*mechqá'*), le *qanqal*, le *qafíz*, la *kárah*, le *djaríb*, le *keurr*, et autres mesures (*makáyl*) employées dans les pays éloignés et dans les cités diverses. — Ces mesures varient suivant les contrées de même que diffèrent les ratls (Eliyâ, *Roy. As. Society*, janvier 1880).

Les Égyptiens prennent en considération, dans leurs mesures de capacité, la pression des grains, les uns contre les autres..... Cette pression est proportionnelle à la quantité des grains contenus dans la mesure; elle est naturellement plus forte dans les grandes que dans les petites mesures et donne lieu, par conséquent, à ce qu'un volume double, par exemple, contient plus de blé que deux fois le contenu de la moitié mathématique du même volume.

Les mesures égyptiennes ont toutes la forme

[1] القعب. L'auteur ne mentionne le *qoáb* que dans ce passage. Il en est de même du *mahál* et du *makhoûl*.

9.

d'un cône tronqué[1]. L'on y met les grains doucement, sans les presser et sans remuer la mesure. Il ne suffit pas de remplir le volume proprement dit de la mesure; mais il faut encore superposer du grain en dessus, sous forme d'un cône en blé qui se soutient naturellement par lui-même, ayant pour base l'ouverture de la mesure et pour hauteur, celle que la nature lui donne, c'est-à-dire les sept-dixièmes parties du rayon de sa base, tel que je l'ai déterminé par expérience. Ainsi, la capacité de chaque mesure se compose de deux parties : 1° du volume proprement dit de la mesure; 2° de celui de la calotte conique superposée et soutenue par son propre poids sur le vase de la mesure. Si l'on désigne par R le rayon de la base supérieure d'une mesure quelconque, le volume de la calotte conique correspondante sera égale à $\frac{\pi R^2 \times 0{,}7R}{3}$ ou simplement à $0{,}733\ R^3$.

Pour la première partie de la mesure, l'on en calcule le volume par les formules connues des capacités des cônes tronqués (Mahmoud Bey, *Le système métrique actuel de l'Égypte*, p. 18-19).

ابان *abân*[2].

L'*ayân* (*sic*) de miel pèse deux ratls et demi[3];

[1] Il en est de même au Maroc.

[2] On trouve ce nom écrit ايان *ayân* dans le *Canon* d'Avicenne, et اناب dans le *Menhâdj ed-deukkân*.

[3] L'auteur avait sans doute écrit : deux *mann* et demi ou plutôt deux *mann*, comme Ez-Zahrâwy et Ebn el 'Attâr.

celui de l'huile (الدهن), un *mann* et demi (Yohanna ebn Sérâfioûn, dans le *Canon* d'Avicenne).

Mesures et poids qu'on rencontre dans les ouvrages de médecine :

Abân. Cette (mesure) contient, en miel, deux *mann* et, en huile, un *mann* et demi (Ez-Zahrâwy).

L'*anâb* (*sic*) de miel pèse deux *manâ*[1], et l'*anâb* d'huile, un seul *mann*[2] (*Menhâdj ed-deukkân*).

ابريق *ebrîq*, aiguière.

Ebrîq. Contient, suivant les uns, six ratls, et suivant d'autres, de dix-huit à vingt onces ou, suivant d'autres encore, entre dix-sept et vingt onces (Ez-Zahrâwy).

Ebrîq. Est égal à deux *manâ* (Djirdjis ebn Yohanna, Escurial 844).

Ebrîq. Est égal à six ratls[3] (*Madjmoû'ah fi'l hésâb*).

ابلوجة *abloûdjah, obloûdjah.*

La canne à sucre. Le rendement (d'un feddân) est de quarante *obloûdjah*, ou moins, jusqu'à quatre-vingts *obloûdjah* environ (*Guide du Kâteb*[4], fol. 89 v°).

Pour se rendre compte de la proportion, ils pres-

[1] منوان, duel de مَنًا, traduction littérale du mot grec μνᾶ, *mina* en latin; en français « mine ».

[2] Faut-il croire que le copiste a oublié la demie ?

[3] Le ratl de l'auteur étant de 128 $\frac{4}{7}$ derhams = 397 gr. 26, on a pour le poids de l'*ebriq* 2 k. 383,56.

[4] On sait que l'auteur était inspecteur du Divân (ou bureau des revenus) d'El Malek el 'Azîz 'Othmân, l'Ayyoubite, en l'année 588 (1192 de J.-C.).

sèrent (le produit de) trois feddâns de cannes à sucre de la première pousse, appartenant à trois catégories : supérieure, moyenne et inférieure, et, ayant pris le tiers du rendement, ils le trouvèrent égal à trente *obloûdjah* (*Guide du Kâteb*, fol. 84 v°).

Un feddân (de cannes à sucre) produit de quarante à quatre-vingts *obloûdjah* de suc de cannes (*qand*). — L'*obloûdjah* équivaut à neuf qentârs[1], ou environ (Maqrîzy, *Description de l'Égypte*, t. I, p. 103).

Le mot *abloûdjah* ou *obloûdjah* ne se trouve point dans les dictionnaires de Giggeius et de Golius. Meninski dit que c'est un mot persan signifiant « plante qui produit le sucre » et « sucre végétal ». On lit la même chose dans le dictionnaire persan de Castel. Le *Qamous* traduit *obloûdj* par « sucre ». Au surplus ce mot dans la phrase du t. I, p. 267 : ويتحصل من الفدان ما بين اربعين ابلوجة من القند الى ثمانين ابلوجة وهي التى تسمى الان بالمحيرات[2] doit signifier, comme je l'ai dit, une mesure déterminée (S. de Sacy, *Notices et extraits des Manuscrits*, t. VI, p. xi).

ابنوس *Ebnoûs.*

Ebnoûs. Il équivaut à quarante-huit ratls et, sui-

[1] Le qentâr mesry étant de 14,400 derhams, on a pour les 9 qentârs ou l'obloûdjah 129,600 derhams = 400 k. 438,08.

[2] La phrase arabe citée par de Sacy et empruntée au كتاب الكواكب السائرة في اخبار مصر والقاهرة par Chams ed-dîn Mohammad ebn Abî's-sorour el Bakery es-Sadîqy, né en 1005 (1596-1597 J.-C.), signifie : « Le rendement du feddân est entre quarante et quatre-vingts *obloûdjah* de suc de cannes. L'*obloûdjah* est la (mesure) qu'on appelle actuellement *mehyarât* ».

vant quelques-uns, à vingt-quatre *qest* (setiers) (Ez-Zahrâwy).

ابينة *Abînah*[1], pincée.

Abînah. C'est la quantité qui peut être saisie avec l'index et le pouce (Ez-Zahrâwy).

اردبّ *erdabb*, ardeb.

Artaba Ægyptia habet modios † 5 († aliàs 3) (Galien, *De mensuris aridorum*, IV, p. 275).

Artaba Ægyptiorum propria vox est, et sextarios continet duos et septuaginta (Saint Epiphane, *De mensuris et ponderibus*, t. II, p. 181).

Artaba mensura est apud Ægyptios sextariorum LXXII (Saint Isidore de Séville, *De ponderibus*, t. LXXXII, chap. XXV).

Égypte. L'ardeb est égal à six *waybah;* la *waybah*, à quinze *manâ*[2] (El Moqaddasy, t. I, p. 204).

L'ardeb équivaut à trois *mody*[3]; le *mody* se compose de cent soixante-douze *meudd*[4], au *meudd* du

[1] Le ms. d'Oxford porte ابتية *abatyah*.

[2] $257 \frac{1}{7} \times 15 \times 6 = 23{,}142 \frac{6}{7}$ derhams = 71 k. 506,8. Peut-être l'auteur a-t-il en vue le *mann* de 260 derhams; on aurait alors $260 \times 15 \times 6 = 23{,}400$ derhams = 72 k. 301,72. Si l'on rapproche les chiffres d'El Moqaddasy de celui d'Ebn Fadl Allah (voir ci-après), on peut supposer que ce dernier nous donne le poids de l'ardeb en blé de la Basse-Égypte et le premier, en blé du Sa'îd ou Haute-Égypte.

[3] Ce qui est conforme à une des leçons de Galien.

[4] C'est 192 *meudd* qu'il faut lire avec le ms. de la Bodléienne. — Le *meudd* du Prophète étant égal à $171 \frac{3}{7}$ derhams (telle est du moins l'une de ses valeurs) = 529 gr. 68, on a pour le *mody*

Prophète, que Dieu le bénisse et le salue! On dit que c'est à trois *mann* (qu'il équivaut[1]). A Mesr, il se compose de six *waybah* et la *waybah*, de quatre *rob*ʿ. Toutefois il y a le grand et le petit ardeb : le grand comprend dix-huit *qest* et le petit, neuf *qest*[2]. (Ez-Zahrâwy),

L'ardeb en usage au Caire et à Mesr, ainsi que dans les localités de l'Égypte qui ont adopté les mêmes mesures de capacité, se compose de quatre-vingt-seize *qadah*. La capacité du *qadah* est connue indépendamment de toute autre mesure et n'a pas varié, depuis le moment où il a commencé à être en usage. Chaque ardeb contient six *waybah*. Son poids varie suivant que le blé est de qualité supérieure ou inférieure. Les habitants de l'Égypte ont adopté l'usage de considérer chaque trois grains de blé comme pesant la moitié du huitième d'un derham[3].....

On vient de voir que le poids de l'ardeb varie suivant la qualité bonne ou mauvaise du blé; mais

32,914 $\frac{2}{7}$ derhams = 101 k. 698,56 et pour l'ardeb 98,742 $\frac{6}{7}$ derhams, soit 305 k. 095,68. C'est là, en effet, une des valeurs de l'ardeb (égal à 96 *qadah*) déduite du *qadah* de l'Andalos égal à 6 *meudd* (de 171 $\frac{1}{3}$ derhams) d'après le ms. de l'Escurial, n° 929.

[1] Les 3 *mann* ne font que 6 ratls. — Le copiste aura confondu مَنّ avec مُدّ et ce dernier avec مُدى.

[2] Nous sommes bien en dessous des 72 sextaires attribués à l'ardeb par saint Épiphane et par Isidore de Séville.

[3] D'où 48 grains de blé pour le derham et 0 gr. 0643708 $\frac{1}{3}$ pour le poids du grain de blé. Cf. 2e partie (Poids), Tableau des différentes *habbah*.

le plus souvent, il dépasse deux cents ratls *mesrys*[1] (*Guide du Kâteb*, fol. 79 r°).

Les cent ardebs font six cents *waybah*, soit neuf mille six cents *qadah* (*Guide du Kâteb*, fol. 96 r°).

L'ardeb mesry égale six *waybah*, ou douze demi-waybah, ou vingt-quatre *rob^c*, ou quarante-huit *meudd*[2], ou quatre-vingt-seize *qadah* (*Guide du Kâteb*, fol. 127 v°).

A Mesr, l'ardeb est de six *waybah;* la *waybah*, de quatre *rob^c*; le *rob^c*, de quatre *qadah;* et le *qadah*, de deux cent trente-deux derhams. C'est là l'ardeb de

[1] 144 × 200 = 28,800 derhams = 88 k. 986,24. — Girard, dans son *Mémoire sur l'agriculture, etc.* (*Description de l'Égypte*, tome XVII) nous dit que le blé du Sa'îd ou Haute-Égypte, pèse 264 livres (96 k. 911,792) l'ardeb, et celui de la Basse-Égypte, 292 livres, poids de marc (107 k. 200,776). — Mahmoud Bey évalue l'ardeb à 197 l. 7477; M. V. Queipo, à 65 l. 2 (p. 257) et à 66 l. 096 (p. 446). Les 197 l. 7477 donnent en blé Sa'îdy de 120 kilogrammes les 160 litres, 148 k. 310,775 (d'où 75 kilogr. à l'hectolitre) et en blé *Bohayry* de 114 kilogr. les 160 litres, 140 k. 895,23625 (d'où 71 k. 250 à l'hectolitre). C'est sur ces évaluations que se base actuellement le commerce. Le dernier chiffre est à peu près le double de celui fourni par Ebn Fadl Allah. — D'après El Djabarty, le *qadah* pèse 442 $\frac{6}{7}$ derhams = 1 k. 368,34. En multipliant par 96, nombre des *qadah* contenus dans l'ardeb, nous avons 42514 $\frac{2}{7}$ derhams et 131 k. 360,64. Ce chiffre se rapproche beaucoup de l'évaluation actuelle. Aujourd'hui, à Alexandrie, les négociants calculent l'ardeb = 6 *waybah* = 12 *haylah*, comme correspondant à 180 litres. Des expériences faites au Caire pendant l'expédition française ont donné pour la contenance de l'ardeb 184 litres.

[2] Le copiste du ms. de Paris a évidemment écrit par erreur مد pour ملوة. C'est ملوة qu'il faut lire; cette mesure est égale à 2 *qadah* (voir Mahmoud Bey, *Système métrique actuel de l'Égypte*).

Mesr[1]; mais dans les campagnes (*rîf*), il y a des ardebs de différentes dimensions : il y en a qui ne contiennent pas trois *waybah* (Ebn Fadl Allah *apud* S. de Sacy, *Traité des monnaies*, p. 82; Soyoûty, *Heusn el mohâdarah*, 2ᵉ partie, p. 174).

L'ardeb du Fayyoûm contient neuf *waybah;* au Caire, l'ardeb ne contient que six *waybah* (S. de Sacy, *Notices et extraits des Manuscrits*, t. I).

L'ardeb est la mesure de capacité des habitants de Mesr; il équivaut à vingt-quatre *sâʿ*[2] (Maqrîzy, *Poids et mesures*, note marginale du manuscrit de Leyde; S. de Sacy, traduction, p. 51 n.).

L'ardeb du Fayyoûm contient neuf *waybah*[3] (Maqrîzy, *Description de l'Égypte*, t. I, p. 101).

Quatre-vingt-seize *qadah* forment un ardeb. Dans les districts d'Égypte, tant dans la région méridionale que dans la région septentrionale, il existe des ardebs de capacités différentes; dans quelques endroits, l'ardeb se compose de onze *waybah* et plus (El Qalqachandy[4], ms. ar. de la Bibliothèque Bodléienne, n° 366).

[1] $6 \times 4 \times 4 \times 232 = 22,272$ derhams = 68 k. 816,0256. Je suis porté à croire qu'Ebn Fadl Allah a négligé une légère fraction ($\frac{1}{7}$).

[2] C'est l'évaluation donnée par le *Qâmoûs*. $24 \times 1,040 = 24,960$ derhams = 77 k. 121,408.

[3] Il pèserait donc 68 k. 816,0256 + 34 k. 408,0128 = 103 k. 224,0384.

[4] Abou'l ʿAbbâs Ahmad ebn ʿAly el Qalqachandy, puis el Mesry, naquit à Qalqachandah, ville d'Égypte située dans la province de Qalyoûb, et mourut en l'année 821 (1418 J.-C.). Son ouvrage, qui a pour titre صبح الاعشى فى كتابة الانشاء, est cité par Hâdji Khalîfah, édition de Flügel, tome IV, p. 90-91.

L'ardeb d'Égypte équivaut à la mesure nommée *kârah* à Baghdâd (S. de Sacy, traduction d'ʿAbd El-Latîf, p. 408, glose du ms.).

Année 996 (1587-1588). On calculait trois ardebs de blé pour une charge de chameau[1], de Djeddah à Médine; on payait, pour ce transport, 2 dînârs d'or nouveaux par charge de chameau (Qotb ed-dîn Mohammad el Makky, édition de Wüstenfeld, p. 433).

L'ardeb est une grosse mesure contenant vingt-quatre *sâʿ*[2] (*Madjmoûʿah fî'l hésâb*).

On cite en proverbe, dans ce siècle, la cherté qui régna à la Mekke en l'année 1009 (1600-1601 J.-C.). L'ardeb *mesry* (de froment) s'y éleva à 18 dînârs. D'après cela, la *ghérârah* syrienne était de 72 dînârs; en effet, l'ardeb mesry est le quart de la *ghérârah* syrienne (El Mohebby, *Hommes illustres du XIe siècle de l'hégire*, t. IV, p. 298).

L'ERDABB, qui se prononce comme QERCHABB, est une grande mesure de capacité (*mekyâl*), — (propre) aux habitants de l'Égypte. On lit dans le *Mesbâh*[3] :

[1] La charge de chameau étant de 200 à 250 kilogr., on aurait pour l'ardeb de 67 à 84 kilogr. environ.

[2] Le *sâʿ* de l'auteur pesant 8 ratls de Baghdâd (de 130?), son ardeb pèsera 192 ratls = 24,960 derhams = 77 k. 121,408. Le *Qâmoûs* nous donne les mêmes chiffres.

[3] Il s'agit ici du *Mesbâh el mounîr fî gharîb ech-charh el kabîr,* par le cheikh l'imâm Ahmad ebn Mohammad ebn ʿAly el Fayyoûmy, qui acheva son ouvrage en l'année 734 (Comm. 12 septembre 1333) et mourut en l'année 770 (Comm. 16 août 1368). Le *grand commentaire* est celui composé par l'imâm Abou'l Qâsem ʿAbd el Karîm ben Mohammad el Qazwîny Er-Râfeʿy, châfeʿite (mort en l'année 623),

« L'*erdabb*, par un *kasrah*, est une mesure (*kayl*) connue — *à Mesr.* » — Telle est la relation d'El Azhary, d'Ebn Fârès et d'El Djawhary, — *ou qui contient vingt-quatre sâ'*, — au *sâ'* du Prophète, ce qui fait soixante-quatre *mann*, au mann de notre pays[1]. Le *qanqal* est la moitié de l'*erdabb;* ainsi l'a défini El Azhary. Le cheikh Abou Mohammad ebn Barry[2] a dit : « La définition d'El Djawhary, à savoir que l'*erdabb* est une grande mesure de capacité (propre) aux habitants de l'Égypte, n'est pas exacte, attendu qu'on ne mesure pas avec l'*erdabb*, mais seulement avec la *waybah*. C'est ce que l'auteur (du *Qâmoûs*) a voulu signifier en disant : « *ou* — c'est-à-dire l'erdabb contient — *six waybah* ». — On trouve dans le *hadît :* « J'ai conservé à l''Irâq son derham et son qafîz, et j'ai conservé à l'Égypte son *erdabb*[3]. » El Akhtal[4] s'est exprimé ainsi :

sur le *Wadjîz fi'l foroû'* de l'imâm *Heudjdjet el islâm* Abou Hâmed ebn Mohammad el Ghazâly, châfé'ite, mort en l'année 505. Cf. Hâdji Khalîfah, V, p. 586 et VI, p. 427-428.

[1] L'auteur du *Tâdj el 'aroûs* était de Wâset et hanafite. Il est facile de reconnaître qu'il veut parler du *mann* de Médine, qui était très probablement en usage aussi à Wâset et égalait 195 × 2 = 390 derhams. En effet 24 × 1,040 = 64 × 390 = 24,960 derhams = 77 k. 121,408.

[2] Abou Mohammad 'Abd Allah ebn Barry ebn 'Abd El Djabbâr, de Jérusalem, lexicologue, grammairien, habitant de Mesr, auteur de gloses sur le *Séhâh* d'El Djawhary, en plusieurs volumes, mourut en l'année 582 de l'hégire.

[3] Cette tradition est également citée par Maqrîzy, *Description de l'Égypte*, I, p. 76.

[4] Voir sur ce poète antéislamique la notice composée par Caussin de Perceval, *Journal asiatique*, 1834.

« Des gens qui, lorsque les hôtes font aboyer leurs chiens (par leur approche), disent à leur mère : Urine sur le feu.

« Or chez eux le pain est comme l'ambre indien, et le blé coûte un dînâr les soixante-dix erdabbs. »

Suivant El Asmaʿy et d'autres, le premier de ces deux vers est le plus satirique qu'aient composé les Arabes. De plus, il ressort de leurs paroles que le mot (*erdabb*) est arabe. Quelques auteurs ont déclaré qu'il était arabisé; cette opinion a été soutenue par notre cheikh. Au dire d'Es-Sâghâny[1], le vers n'est pas d'El Akhtal (*Tâdj el ʿAroûs*).

Suivant un écrivain arabe, cité par le Dr Hyde, dans ses Prolégomènes sur l'histoire du jeu d'échecs, 32,768 grains de froment forment la contenance d'un *kadah*. Cette quantité multipliée par 16 donne la valeur d'une *wabia* (lisez *waybah*), qui contient par conséquent 524,288 grains; l'ardeb, suivant le même auteur, contient six *wabiah* (lisez *waybah*)... (D'où, pour l'ardab, 3,145,728[2] grains). On trouve, dans la suite du même passage, une autre évaluation de l'ardab, qui doit, suivant cet écrivain arabe, peser deux cent quatre ratls, à raison de cent quarante-quatre dirhems par ratl[3], et de soixante-quatre grains de froment par dirhem. Il en résulte que le

[1] Le célèbre lexicologue Rady ed-dîn El Hasan ebn Mohammad ebn El Hasan, hanafîte, auteur de nombreux ouvrages. Il était originaire de Saghânyân, grand district du Mâ wara'n-nahr. Il mourut en l'année 650 (Comm. 14 mars 1252 de J.-C.).

[2] Au grain de blé de 0 gr. 061305 $\frac{5}{9}$ (Maqrîzy), l'on aurait pour l'ardeb 192 k. 850 gr. 602 $\frac{2}{3}$.

[3] 204 ratls mesrys de 444 gr. 9312 = 90 k. 765 gr. 9648.

poids de l'ardab répond à celui de 1,880,064 grains de froment[1], évaluation bien différente de la précédente..... Je présume qu'il y a erreur dans cette seconde évaluation. Voir Th. Hyde, *Syntagma dissert.*, publié par Sharpe, Oxford, 1767, t. II; *de Shahilud*, Prolégom., p. 18 et 19 (S. de Sacy, *Notices et extraits des mss.*, t. II, p. VI).

L'ardeb est donc actuellement le quart d'un *nésâb*[2], et son poids, pour les grains remplissant les conditions précédemment indiquées[3], est égal à quatre cents ratls, au ratl de Baghdâd, et à trois cent cinquante-sept ratls et un septième de ratl, au ratl mesry[4] (Ed-Dahaby).

L'ardeb du Caire équivaut à 14 boisseaux $\frac{1}{6}$, mesure de Paris[5] (S. de Sacy, traduction d'ʿAbd El-Latîf, p. 153, n. 7).

Le poids d'un ardeb de blé, au Caire, est de 292 livres; à Rosette, il pèse 430 livres. Au surplus, il faut observer que l'ardeb varie beaucoup suivant les lieux, et que, dans le même lieu, il varie pour les différentes espèces de grains (S. de Sacy, traduction d'ʿAbd El-Latîf, p. 567).

Le poids de cinq *wasq* a été déterminé, au Kaire,

[1] 1,880,064 grains de 0 gr. 061305 $\frac{5}{9}$ = 115 k. 258,368.

[2] Le *nésâb* est la quantité *minima* soumise à la dîme aumônière. Il est, pour le blé, de 300 *sâʿ* ou 5 *wasq*.

[3] C'est-à-dire « nettoyés et d'une espèce moyenne comme légèreté et pesanteur ». Voir *Royal asiatic Society*, vol. XIV, 2e partie.

[4] $128 \frac{4}{7} \times 400 = 144 \times 357 \frac{1}{7} = 51,428 \frac{4}{7}$ derhams = 158 k. 904.

[5] A raison de 13 litres le boisseau, on a 184 litres $\frac{1}{6}$.

en 747 ou 748 de l'hégire (1346-1348 J.-C.), à l'aide du *meudd* du Prophète, et l'on a trouvé, pour équivalent, six *ardeb* et demi et un demi-waybeh. L'ardeb de grains est de vingt-quatre *roub*ᶜ, et le *roub*ᶜ vaut un quart de waybeh. En 1042 de l'hégire, on a trouvé que les cinq *wasq* équivalaient à quatre ardeb et un waybeh ou quatre *roub*ᶜ. Aujourd'hui, l'ardeb vaut 1 hectol. 72 litres, car six cents ardebs sont estimés l'équivalent de 1,032 hectolitres. — L'ardeb pèse cent cinquante-six oques à Rosette, et deux cent vingt-cinq oques à Damiette (Perron, *Précis de jurisprudence*, t. I, p. 562, et t. III, p. 581).

Le volume de la capacité de l'ardab est une coudée (*balady*, de $0^{m},5826$) cube, ou de $197^{l},7477$; le poids du cube de la même coudée, en eau distillée, est de 197,747 gr. 7. Si l'on divise ce poids par celui du derham, l'on trouve 64,000 derhams[1], pour le poids de la coudée cube d'eau (Mahmoud Bey, *Système métrique actuel de l'Égypte*, p. 15).

L'ardab se forme de six *wébah*, ou de douze *keilah*, ou de vingt-quatre *rob*ᶜ, ou de quarante-huit *malwah*, ou enfin de quatre-vingt-seize *kadah* (Mahmoud Bey, *loco cit.*, p. 17).

Edouard Bernard (*De mensuris et ponderibus*, p. 56 et 57) dit, d'après l'arabe Mohammed Séphad[2] : «que l'artabe égyptienne était égale à six

[1] 64,000 derhams (de 3 gr. 0898) correspondent exactement à 197 k. 747,2.

[2] Mohammed Séphad n'est autre, ce me semble, que Moham-

waybeh de seize *qadah* chacune, chaque *waybeh* pesant de trente-deux à trente-quatre ratls d'Alexandrie [1] (Don V. Vazquez Queipo, *Essai sur les systèmes*

mad (Badr ed-dîn Abou 'Abd Allah) Sebt el Mârédîny el Mesry, qui composa plusieurs ouvrages de droit et de mathématiques et fut l'astronome de l'Azhar. Son cheikh Chéhâb ed-dîn Ahmad mourut en l'année 850 (1446 de J.-C.). Voir Hâdji Khalîfah, III, p. 233, etc.

[1] Ce passage est suivi des mots «de 144 derhams dont chacun pesait 64 grains»; d'où le savant espagnol déduit la valeur du derham d'après la porportion 96 : 64 :: 4 gr. 25 : $x =$ 2 gr. 833. M. Queipo assimile le ratl d'Alexandrie à celui de l''Irâq, égal, suivant lui, à 408 gr. = 144 × 2, 833. Il reconnaît cependant que les mots «de 144 derhams» ont été peut-être ajoutés par Ed. Bernard. S'ils l'ont été, le dernier membre de phrase «dont chacun pesait 64 grains» l'a été aussi, puisque Mohammed Séphad, ne faisant pas mention du chiffre des derhams du ratl d'Alexandrie, ne pouvait dire de combien de grains il se composait.

Je n'ai pas besoin de relever l'assimilation erronée du ratl mesry de 144 derhams à celui de l''Iraq de 128 $\frac{4}{7}$ ou de 130. Cependant si l'auteur arabe a eu en vue le ratl d'Alexandrie, celui-ci ne peut être que le ratl mesry de 144 derhams. En effet, les auteurs arabes n'attribuent, que je sache, aucun ratl spécial à Alexandrie et l'on peut conclure de leur silence que cette ville faisait usage du ratl de 144 derhams = 444 gr. 9312. Ce qui me paraîtrait confirmer cette hypothèse, c'est que le *Dictionnaire de Doursther,* cité par M. Queipo (II, p. 218), lui attribue un poids de 445 gr. 50.

Nous aurions par conséquent 6 × 32 × 144 = 27,648 derhams = 85 k. 426,7904. Ces chiffres se rapprochent beaucoup, comme on le voit, de celui donné par le *Guide du Kâteb.* On sait d'ailleurs qu'il faut aussi tenir compte de la nature et de la qualité de la chose mesurée. C'est principalement à cette dernière cause qu'on doit évidemment attribuer les variations que subit, suivant les auteurs, le poids de l'ardeb.

Peut-être encore Mohammed Séphad n'a-t-il pas non plus voulu parler du ratl d'Alexandrie, mais de celui de Baghdâd de 130 derhams. On aurait alors 32 × 6 × 130 = 24,960, chiffre que nous donne également le *Tâdj el 'aroûs.* — En recourant au ratl de Baghdâd de 128 $\frac{4}{7}$, on aurait 32 × 6 × 128 $\frac{4}{7}$ = 24685 $\frac{5}{7}$ derhams ou

métriques des anciens peuples, t. I, p, 217, 233; t. II, p. 134).

Voir aussi sous *battah*, *sâ'*, *qadah*, *meudd* et *waybah*.

ازبا *Ezbâ*.

Il est égal à l'*ebnoûs* (Ez-Zahrâwy).

اساموتا *Asâmoûtâ*.

Asâmoûtâ égale dix manâ et demi[1] (El 'Antary, Escurial 844).

استونفس[2] *Asatoûnafos*.

Il est égal à un *qafîz*, ce qui fait, en poids, quatre ratls[3] (Ez-Zahrâwy).

اسطرعالون *Astar'âloûn*.

Voir اسطون *asatoûn*.

l'ardeb du *Guide de Kâteb*, etc., égal à 96 qadah de 1 ½ *meudd* de 257 1/7. Les 6 *waybah* de 34 ratls nous donneraient, au ratl de 130, 26,520 derhams et, à celui de 128 4/7, 26,228 4/7 derhams.

A la page 361 du tome I, M. Vazquez Queipo s'exprime ainsi : « En admettant cette estimation (78 kilogr. le poids de l'hectolitre de blé d'Alexandrie, 82 celui du blé africain et 80 celui de Syrie) comme la plus rapprochée de la vérité, les 128 livres de l'Irak, poids de l'artabe remplie de blé, en représentent 160, remplie d'eau. »

[1] L'*asâmoûtâ* est peut-être un poids et non une mesure.

[2] Le ms. d'Oxford écrit ce mot par un ط, اسطونفس.

[3] Voir sous *Qafîz* du même auteur.

IMPRIMERIE NATIONALE.

اسطون *Asatoûn.*

On lit dans quelques ouvrages اسطرعالون (*astar*ʿ*â-loûn*[1]). C'est un demi-*qest* (Ez-Zahrâwy).

اطويلين[2] *Atoûilîn.*

On donne ce nom à trois onces et aussi, à neuf onces et à un demi-*qest* (Ez-Zahrâwy).

اعرابا[3] *A*ʿ*râbâ.*

Même valeur que l'*ebnoûs* et l'*ezbâ* (Ez-Zahrâwy).

اكرن *Akron.*

Est égal à une once[4] (El ʿAntary, Escurial 844).

اكسوبافن[5] *Oksoûbâfon, Ὀξύϐαφον,* oxybaphe, acétabule.

Oxybaphus, id est acetabulum (græcè Ὀξύϐαφον) (*Appendice aux Œuvres de Galien,* t. IV, p. 275).

Acetabulum habet sesquicyathum (*Ibid.,* t. IV, p. 275, *De mensuris humidorum*).

[1] Dans اسطون on reconnaît le grec ὀσ7οῦν « os » et dans اسطرعالون (qu'il faut peut-être lire اسطرغالوس *astragâlos*), le mot ἀσ7ράγαλος « osselet ».

[2] On lit اطوليين (*atouliyn*) dans le ms. d'Oxford.

[3] Ce mot est écrit اغرايا (*aghrâyâ*) dans le ms. d'Oxford.

[4] L'*akron* me paraît être plutôt un poids.

[5] A ce nom se rattachent toutes les transcriptions défectueuses : اكشوثافي et اكشونافي (Zahrâwy), اكشوبفي et اكشوفافي (*Ibid.,* ms. d'Oxford), اكشوباق (*Madjmoû*ʿ*ah fi'l hésâb*), اكشوفاى (Zahrâwy), كسونافي (Esc. 844), اسوثافي, اكسونافي (*Canon* d'Avicenne, édition romaine).

Acetabulum habet olei drachmas 18; vini, uncias 2, scrup. 12; mellis, unc. 3, scrup. 9 (*Ibid.*, IV, 275).

Acetabulum est quarta pars cotylæ (*Loco cit.*, *De ponderibus et mensuris*, IV, 276).

Acetabulum mensura habet cotyles quartam partem, cyathum 1 $\frac{1}{2}$: pondere drachmas 15 (*Ibid.*, Ex libris Cléop., *De pond. et mens.*, IV, 276).

Tryblium et acetabulum similiter habent cotyles quartam partem (*Ibid.*, IV, 276).

Acetabulum facit uncias 6. Acetabulum habet cyathos 3 (*Ibid.*, *De mens. et pond. veterin.*, IV, 276).

Acetabulum habet sesquicyathum (*Ibid.*, *De mens. humid.*, IV, 277).

Acetabulum habet ol. drachmas 18; vini, drachmas 20; mellis, uncias 3, drachm. 3 (*Ibid.*, IV, 277).

Acetabulum, id est quarta pars cotyles, æquat uncias 2 $\frac{1}{2}$ (*Ibid.*, Diosc., *De mens. humid.*, *vini*, IV, 277).

Acetabulum, quod est cotyles quarta pars, habet uncias 2 et drachmas 2 (*Ibid.*, Diosc., *aquæ*, IV, 277).

Acetabulum (mellis) habet uncias 3 drachmasque 3 (aliàs 2) (*Ibid.*, *mellis*, IV, 277).

Acetabulum mensura est cotyles quarta pars, quod est sesquicyathus : pondere vero habet drachmas 15 (*Ibid.*, *De mens. et pond.*, IV, 277).

Oxibaphus fit si v drachmæ adduntur ad x. Ace-

tabulum[1] quarta pars heminæ est, XII drachmas appendens (Saint Isidore, *loco cit.*, chap. XXVI, *De mensuris*).

Oksoûnâfon (*sic*), dix-huit *darakhmy* (Yohanna ebn Sérâfioûn, *Canon* d'Avicenne).

Oksoûnâfon d'huile, seize[2] *darakhmy;* de vin, deux onces et un quart de darakhmy[3]; de miel, trois onces un quart et un huitième (d'once) (Es-Sâher, *Canon* d'Avicenne).

Okchoûṭâfon. — Une copie porte *okchoûfây.* — J'ai vu dans un livre, a dit l'auteur[4], (ce mot écrit) *okchoûnâfon.* C'est également une mesure de capacité (*kâyl*) et un poids (*wazn*). Sa mesure est de huit[5] *darahma* (*sic*), c'est-à-dire metqâls, et son poids, de dix-huit qîrâts[6]. D'après quelques-uns, c'est treize derhams et, d'après d'autres, douze derhams *kayl.* D'autres disent que sa mesure est un *qouâṭoûs*

[1] On lit en note : *acetabulum..... XV drachmas append.* Ita Plinius. Isidoriani libri : *XII drach. app.* Error ex similitudine notarum ι et η.

[2] Il faut lire 18.

[3] Il faut lire « et quatre *darakhmy* ».

[4] C'est Ebn el Baytar qui parle et l'auteur est Ez-Zahrâwy. J'ai dit ailleurs que j'avais trouvé le chapitre d'Ez-Zahrâwy sur les poids et mesures dans un ms. de l'ouvrage des *Simples* d'Ebn el Baytar.

[5] Le copiste a omis le mot « dix ». Tous les autres auteurs, depuis Galien, donnent à l'oxybaphe comme contenance en huile dix-huit drachmes.

[6] A moins qu'Ez-Zahrâwy n'ait confondu avec une autre mesure, il est impossible d'admettre dix-huit qîrâts, soit une drachme, pour le poids de l'oxybaphe. Sous *Kasoûnâ,* mot peut-être tronqué pour l'expression (erronée) *kasoûnâfon,* les dix-huit qîrâts se trouvent répétés.

(cyathe) et demi, et le cyathe une once et demie[1] (Ez-Zahrâwy).

A la dose d'un acétabule اكسوبافن (Dioscorides, *Dictionnaire des simples*, d'Ebn el Baytar, traduction du Dr Leclerc, 1re partie, p. 86). — La valeur d'un acétabule (Dioscorides, *Ibid.*, p. 200). — La racine de l'anchusa, prise à la dose d'un acétabule (Galien, *Ibid.*, 2e partie, p. 346).

Le *kasoûnâfon* d'huile est égal à dix-huit *darakhmy;* celui de vin, à deux onces[2] et quatre *darakhmy;* celui de miel, à trois onces un quart et un huitième (*Les poids et les mesures de capacité en usage en médecine*, [extrait] du *Kétâb aqrâbâdîn* [pharmacopée] d'El ʿAntary, ms. de l'Escurial n° 844).

L'*oksoûbâfy* est égal à dix-huit metqâls[3] (*Madjmoûʿah fi'l hésâb*).

الاسطيقى *Alasatîqy*, l'asiatique?

Alasatîqy[4] est égal à six *qest* (Ez-Zahrâwy).

[1] Une once et demie = 12 drachmes; 1 cyathe et $\frac{1}{2}$ égale 18 drachmes. Il s'agit donc ici de l'oxybaphe d'huile.

[2] Bien que le ms. porte اوقية (une once), il faut évidemment lire اوقيتان (deux onces).

[3] On sait que le nom de metqâl est donné à la darakhmy. — En résumé, on a donc pour l'oxybaphe plein d'huile 18 drachmes = 59 gr. 589; pour la même mesure pleine de vin, 20 drachmes = 66 gr. 21 = 0 lit. 066,21 (M. Queipo donne pour la capacité de l'acétabule, tome II, p. 444, 0 lit. 067,71 et Alexandre, dans son Dictionnaire grec-français, pour celle de l'oxybaphe 0 lit. 06); et pour l'oxybaphe plein de miel, 3 onces $\frac{3}{8}$ = 27 drachmes = 89 gr. 3835.

[4] Ce nom est placé par Ez-Zahrâwy sous la lettre *waou*. Peut-

امن *Amon.*

Dans une copie, (on lit) ابق *aboq*. Cette (mesure) égale dix *mody* (Ez-Zahrâwy).

اناب *Anâb*, اياب *Ayâb*, ايان *Ayân*.

Voir *Abân*.

بابل *Bâbel.*

Le grand se compose de cent cinquante *qest* et le petit, de vingt-quatre *qest* (Ez-Zahrâwy).

بارس *Bâros.*

Il équivaut à cinquante *qest* (Ez-Zahrâwy).

برشالة *Berchâlah.*

Mesure pour le blé de douze ratls et demi (à Télemsân[1]) (*Hist. des Berbères*, traduction de Slane, t. III, p. 377).

بركة *Berkah.*

Année 324 de l'hégire. Il arriva à El Basrah des lettres de négociants de l'Omân annonçant qu'un grand incendie avait éclaté dans la ville de ce nom pendant que soufflait le vent du sud, et qu'il avait détruit (une partie de la ville). Le vent ayant en-

être n'est-ce là qu'un adjectif (asiatique?) désignant une mesure dont le nom aurait été omis par le copiste. — Le *hoûs* est égal à 6 xestes.

[1] Le ratl de Télemsân étant, d'après El Djabarty, de 160 derhams, nous avons pour la *berchâlah* 2,000 derhams = 6 k. 179,6.

suite passé au nord, l'incendie fit périr, au préjudice d'un (négociant) connu sous le nom d'Ebn Merwân, douze mille esclaves noirs, sans compter les blancs. Ce négociant perdit également pour une somme incalculable de marchandises et de drogueries. Quant au camphre, les flammes lui en dévorèrent quatre cents *berkah*. La *berkah* est égale à cinquante *weqr*[1] (El Istakhry, éd. de Goeje, p. 139).

بريليون[2] *Barîlîoûn.*

Le *grand barîlîoûn* est égal à neuf onces[3] (Ez-Zahrâwy).

بساطن[4] *Basâton.*

Le plus grand est de huit *qest*, et le plus petit, d'un *mody* et un tiers[5] (Ez-Zahrâwy).

بطّة *Battah.*

La *battah* pèse cinquante ratls (mesrys[6]) (*Guide du Kâteb*, fol. 84 r° et 180 r°).

[1] Le *weqr* étant égal à 10 *qafîz*, on aura pour la *berkah* 500 *qafîz*. Si l'on adopte pour le qafîz le poids de 8 ratls ou 1,040 derhams, le *weqr* pèsera 10,400 derhams et la *berkah*, 520,000 derhams = 1,606 k. 696. Les 400 *berkah* de camphre auraient représenté un poids de 642,678 k. 400. Il faut sans doute tenir compte de l'exagération des Orientaux.

[2] Le ms. d'Oxford porte بليليون.

[3] Soit 238 gr. 356. — Peut-être est-ce là un poids et non une mesure. En grec βαρύλλιον signifie « petit poids ».

[4] On lit بساطر *basâter* dans le ms. d'Oxford.

[5] Au lieu de مدى il faut probablement lire مُدّ; on aura alors un *mudd* et un tiers.

[6] Les 50 ratls mesrys de 144 derhams = 7,200 derhams = 22 k. 256, 56.

La *battah* de farine égale cinquante[1] ratls, une *waybah* et demie, ou vingt-quatre *qadah*[2] (*Ibid.*, fol. 127 v°).

Ballás.

Un ardeb de graines de laitue rend deux mesures d'huile appelées *ballas* : chacune de ces mesures pèse environ trente-cinq rotls du Kaire[3]. — L'ardeb de graines de lin produit une *ballas* et trois quarts environ, ou soixante rotls d'huile. — La cruche de poterie compacte, appelée *ballas*, qui sert à mesurer l'huile, en contient vingt-trois ou vingt-quatre rotls du Kaire[4] (Girard, *Description de l'Égypte*, t. XVII, p. 231, 232 et 336).

بنادمون انطالى *Banâdîmoûn antâly.*

Le *bânâdîmoûn* d'Antâlyah[5] est une jarre de la contenance de quarante-huit *qest*[6] (Ez-Zahrâwy).

Botse.

La plus estimée des eaux-de-vie de dattes se vend 90 à 100 médins la *botse*, mesure de capacité

[1] Ici le copiste a écrit par erreur ﻗﻦ = 150.

[2] On a ainsi pour la *waybah* de farine 4,800 derhams = 14 k. 831,04 et pour le *qadah*, 300 derhams = 926 gr. 94.

[3] 15 k. 572,592.

[4] 10 k. 233,4176 à 10 k. 678,3488.

[5] L'ancienne *Attalia* de Pamphylie, aujourd'hui Satalie. — Peut-être faut-il lire *Antâky* « d'Antioche ».

[6] Voir plus loin la jarre d'Antioche, qui contient 48 *qest*, de même que l'amphore romaine, dont la contenance était de 48 sextaires. Comp. *Mádamíoûn*.

équivalente à peu près à une pinte (Girard, *Description de l'Égypte*, t. XVII, p. 236).

بوطولى *Boûtoûly*[1].

Le *boûtoûly* est égal à neuf onces (Commentaire de l'*Ardjoûzah* d'Avicenne par Mohammad ebn Ismâ'îl, Bibl. nat. de Paris, suppl. ar., n° 1022).

بوقى *Boûqy*.

Il équivaut à deux *qest* (Ez-Zahrâwy).

بولوس *Boûloûs*[2].

Le *boûloûs* est égal à une once et demie (Commentaire de l'*Ardjoûzah* d'Avicenne).

تليس *Tellîs*.

Égypte. Le *tellîs* est égal à huit *waybah*[3]. Cette mesure n'est plus en usage (El Moqaddasy, éd. de Goeje, I, p. 204).

Le *tellîs* est de cent cinquante ratls mesrys[4] (*Guide du Kâteb*, fol. 84 r° et 180 r°).

En 446 (1054-1055), la consommation de Fostât, en froment, était de sept cents *tellis* par jour;

[1] Il y a là une erreur évidente pour *qoûtoûly* (قوطولى, cotyle). On verra que la cotyle d'huile pèse 9 onces.

[2] Ce mot est évidemment une erreur de copiste pour قواثوس (*qouâtous*, cyathe). Le cyathe d'huile pèse 1 $\frac{1}{2}$ once.

[3] D'après El Moqaddasy, la *waybah* est égale à 15 *manâ* ou 30 ratls de Baghdâd. 130 × 30 = 3900 derhams = 12 k. 050,22; d'où pour le *tellis* 31,200 derhams = 96 k. 401,76.

[4] Soit 21,600 derhams = 66 k. 739,68.

celle du Caire, de trois cents (Quatremère, *Mémoires géographiques sur l'Égypte*, t. I, p. 317).

Tellîsah. « *Une chose faite de* ». — Ainsi s'est exprimé El Djawhary ; d'autres ont dit : un sac fait de — *feuilles de palmier,* — ressemblant à une couffe (*qoffah*), laquelle ressemble au sac (*ʿaybah*) que l'on voit chez les foulons. Le pluriel est *talâlîs* (*Tâdj el ʿaroûs*).

Le blé et, généralement, tous les grains exportés (pour l'Arabie) par la voie de Qosayr, sont mesurés, non pas à l'ardeb du Kaire, mais au *tellis*, unité de mesure qui est à cet ardeb dans le rapport de 16 à 9. — La charge de chameau est de trois quarts de *tellis*, qui pèsent environ 170 kilogrammes[1]. (Girard, Mémoire sur l'agriculture etc., *Descr. de l'Égypte*, t. XVII, p. 335).

ثُمُن[2]، ثمنة، ثمنية *Ṭeumn*, (et *ṭeumeun*), *ṭeumnah*, *ṭeumniyeh*, huitième.

Trente-deux *ṭeumn* font un *qafîz* d'El Qayrawân ; le *ṭeumn* est égal à six *meudd*, au *meudd* du Prophète[3] (El Moqaddasy, éd. de Goeje, p. 240).

[1] Le *tellis* pèsera donc 226 kilogr. $\frac{2}{3}$.

[2] C'est de *teumn* (huitième) que vient le terme *tombolo* (*tombulo*, *tomolo*) en usage au moyen âge dans plusieurs villes de l'Italie et en Sicile, et représentant le *huitième* d'une *charge*.

[3] $260 \times 6 = 1{,}560$ derhams $= 4$ k. 820,088 ou plutôt $173 \frac{1}{3} \times 6 = 1{,}040$ derhams $= 3$ k. 213,392. Comp., sous *qafîz* d'El Qayrawân, El Bakry qui dit que le *meudd* de cette ville est plus fort que celui du Prophète. D'après ce voyageur, le *ṭeumn* ressortirait à 1,105 derhams. Voir aussi sous *qafîz* et sous *waybah* (d'El Qayrawân).

Le makkoûk équivaut, à la mesure de l'ʿIrâq, à quarante-huit *teumn*[1]. — Le *teumn*, qui est chez les habitants de l'ʿIrâq le quart du *robʿ*, contient, en huile, quarante-cinq derhams[2]; en miel, soixante-sept et demi[3] derhams et, en vin, cinquante derhams (Eliyâ, *Roy. As. Soc.*, janvier 1880).

Un demi-*sâʿ* mesuré en 1226 de l'hégire (1811) égala une *teumniyah* et deux tiers environ; ce qui fait à peu près un quart de *meudd*, mesure rase, sans faire le comble[4] (*Reudd el mohtâr*, cc, II, p. 77).

La *teumnah* est la moitié de la *robʿah*, le quart de la *nisf-qadah* ou la huitième partie du *qadah*[5]. — Les volumes de ces mesures ne sont pas eux-mêmes doubles ou sous-doubles les uns des autres; mais les quantités des grains qu'elles contiennent le sont bien exactement (Mahmoud Bey, *loco cit.*, p. 18).

جرّاحيّ *Djarrâhy.*

El Djarrâh ebn ʿAbd Allah el Hakamy[6], ayant

[1] Le *teumn* plein de vin pesant, d'après l'auteur, 50 derhams = 154 gr. 49, nous aurons pour le *makkoûk* (de vin) 2,400 derhams = 7 k. 415,52.

[2] = 139 gr. 041.

[3] Le ms. porte par erreur 58 $\frac{3}{4}$. La proportion 9 : 13 $\frac{1}{2}$ :: 45 : x donne pour x 67 $\frac{1}{2}$.

[4] L'auteur disant plus loin que le *sâʿ* contient 1,040 derhams de *mâch*, on aurait pour la *teumniyah* 312 derhams = 964 gr. 0176. — Il paraîtra étonnant de trouver dans ce passage que le *sâʿ* est égal à un demi-*meudd*, alors que tous les auteurs égalisent cette mesure à quatre *meudd*; mais il s'agit ici du *meudd* de Damas.

[5] C'est-à-dire que son poids théorique en eau est de 83 derhams $\frac{1}{3}$ = 257 gr. 483984 $\frac{2}{3}$.

[6] Il mourut en l'année 112 de l'hégire.

été investi du gouvernement de l'Arménie, se rendit à Barḍaah, dont les habitants se plaignirent à lui de la diversité des poids et des mesures en usage dans la ville. En conséquence, il les établit conformes à l'équité et à la justice[1] et institua une mesure de capacité (*mekyâl*) appelée *djarrâhy*. Les habitants s'en servent encore aujourd'hui dans leurs transactions (Balâḍory, éd. de Goeje, p. 206).

جَرَّة *Djarrah*, jarre, amphore.

Amphora italica habet choas 8 (Galien, IV, 275).

Amphora italica habet (olei) libras 72; (vini) libras 80; (mellis) libras 108 (*Ibid., De mens. humid.*, IV, 275).

Amphora sextariorum 36, cotylarum 48[2] (*Ibid.*, Ex libris Cleop., *De pond. et mens.*, IV, 276),

Amphora italica habet choas 8 (*Ibid., De mens. humid.*, IV, 276).

Amphora italica habet (ol.) libr. 72; (vini) libr. 80; (mellis) libr. 108[3] (*Ibid., De mens. humid.*, IV, 277).

Amphora habet libras 80 (*Ibid.*, Diosc., *De mens. humid.*, vini, IV, 277).

Amphora habet libras 72 (*Ibid.*, Diosc., *Aquæ*).

[1] فاقامها على العدل والوفا.

[2] C'est la moitié de la capacité de l'amphore italique, de la jarre d'Antioche, etc.

[3] On voit que tous ces auteurs établissent le rapport du miel à l'huile comme le font Es-Sâher, Eliyâ, El 'Antary, et non d'après le principe suivi par Ez-Zahrâwy.

Amphora (mellis) habet libras 108 (al. 120) (*Ibid.*, Diosc., mellis, IV, 277).

Amphora recipit vini, vel aquæ pedem quadratum, frumenti vero modios italicos tres (Saint Isidore de Séville).

Djarrah. La jarre d'Antioche contient quarante-huit *qest*[1]. On dit qu'elle est pleine avec soixante-douze *ratls* d'huile, quatre-vingts ratls de vin, et un nombre de ratls de miel variant entre cent trente-six et cent quarante ratls[2] (Ez-Zahrâwy).

La *qollah* d'huile est aussi égale à six jarres (*djérâr*) de vingt ratls chacune[3] (*Guide du Kâteb*, fol. 128 r°).

On en prend deux amphores (جرّتين) de vin, et

[1] Le *qest* (xeste) d'Ez-Zahrâwy étant égal à 476 gr. 712 (pour l'huile) on aura pour les 48 xestes 22 k. 882,176. La jarre pleine de vin pèsera 25 k. 424,64. Ce poids représente à peu de chose près les 26 litres que M. V. Queipo attribue à l'amphore. Le savant espagnol dit même (t. II, p. 74 et 376) que «la valeur de l'amphore ou du quadrantal *approchait beaucoup* de 26 litres.

[2] Les 72 ratls *roûmy* = 22 k. 882,176; 80 ratls = 25 k. 424,64 (comp. avec la note précédente) et les 136 à 140 ratls = 43 k. 221,888 à 44 k. 493,12.

[3] $20 \times 130 = 2{,}600$ derhams = 8 k. 033,48. Ce qui donne pour le vin, par la proportion $9 : 10 :: 2600 : x$, 2,888 $\frac{8}{9}$ derhams = 8 k. 937,2. Cependant l'auteur, qui était Égyptien, avait plutôt en vue, ce semble, le ratl mesry de 144 derhams. On aurait alors 2,880 derhams pour la jarre d'huile et 3,200 derhams = 9 k. 887,36 pour celle de vin, poids qui représente exactement le tiers du *qanqal* rempli de ce liquide, d'après Eliyâ. Eliyâ fait aussi mention de la *qollah* de vin et lui donne 175 ratls *roûmy* = 55 k. 616,4, soit pour la jarre 9 k. 269,4 seulement. $\frac{9269{,}4}{20} = 463$ gr. 47 ou le ratl du Maghreb de 150 derhams.

une de miel (Ebn el Baytar, *Dioscorides*, traduction de M. le D[r] Leclerc, I, p. 171).

Mesures des liquides : ..... La jarre (جرّة). Il y en a deux : la grande et la petite. La grande équivaut à vingt-quatre *qest*[1], et la petite à quatre *qest* (Djirdjis ebn Yohanna, ms. de l'Escurial 844).

La jarre[2] de vin d'Antioche contient quarante-huit *qest*. On dit qu'elle est pleine avec soixante-douze ratls d'huile, quatre-vingts ratls de vin et cent trente-six ratls jusqu'à cent quarante ratls de miel (*Menhâdj ed-deukkân*).

La jarre prise en général est égale à vingt-quatre *qest*. La petite jarre comprend quatre *qest*[3] (*Madjmoûʿah fi'l hésâb*).

Voyez *mâdamioûn* et *banâdîmoûn antâly*.

جريب *Djarîb.*

Le gouverneur de Mahrouḍ obtint une capitulation des musulmans, moyennant un *djarîb* de derhams (Balâḍory, p. 265, *Khalifat d'ʿOmar*).

Quant aux mesures de capacité (du Fârès), il y a à Chîrâz le *djarîb*, qui se compose de dix *qafîz*, et

[1] Cette jarre représenterait l'urne romaine, qui se composait de 24 sextaires. On lit dans l'appendice aux *Œuvres de Galien*, IV, 277 : Urna libras 40 (Diosc., *De mens. humid.*, vini). — Urna habet libras 36 (Diosc., *Aquæ*). — Urna (mellis) habet libras 54 (al. 60) (Diosc., *Mellis*). — C'est la moitié de l'amphore.

[2] Les mss. 2005 et 2006 de la Bibliothèque ducale de Gotha portent جرزة et جروزة. Il faut évidemment corriger en جرّة.

[3] Ces deux mesures viennent, dans le ms., à la suite d'autres que précèdent ces mots : « Tâbet ebn Qorrah de Harrân a dit ». Ce médecin-traducteur mourut en 901 de notre ère.

le *qafîz*, égal à seize ratls environ, avec une légère différence en plus ou en moins, si ce qu'on mesure est du froment. Le ratl est du poids de cent trente derhams[1]. — Le *djarîb* et le *qafîz* d'Istakhr sont la moitié de ceux de Chîrâz (El Istakhry, éd. de Goeje, p. 156).

Les mesures d'El Baydâ sont plus fortes que celles d'Istakhr d'un dixième et demi environ[2]. — Celles de Kâm Fîroûz et des districts adjacents sont les deux cinquièmes des mesures d'El Baydâ[3]. — Les mesures d'Arradjân contiennent un quart de plus que celles de Chîrâz[4]. — Les mesures de Sâboûr et de Kâzaroûn dépassent celles de Chîrâz de six pour dix[5]. — Celles de Fasâ sont inférieures d'un dixième aux mesures de Chîrâz[6] (El Istakhry, p. 156).

La mesure (*kayl*) de Chîrâz est le *djarîb*, qui contient dix *qafîz*. Le *qafîz* est de seize ratls approximativement; il augmente ou il diminue suivant l'espèce de grains qu'on mesure; mais, en froment, il donne seize ratls.

[1] Ce *qafîz* est donc égal à 130 × 16 = 2,080 derhams = 6 k. 426,784 et le *djarîb*, à 20,800 derhams = 64 k. 267,84.

[2] Ce qui donne pour le *djarîb* d'El Baydâ 11,960 derhams = 36 k. 954,088 et pour le *qafîz* 1,196 derhams = 3 k. 695,4008.

[3] On a ainsi pour le *djarîb* de Kâm Fîroûz 4,784 derhams = 14 k. 781,6032 et pour son *qafîz* 478 $\frac{2}{5}$ derhams = 1 k. 478,1603 $\frac{2}{5}$.

[4] Soit 26,000 derhams = 80 k. 334,8 pour le *djarîb* et 2,600 derhams = 8 k. 033,48 pour le *qafîz*.

[5] Ce qui fait 33,280 derhams pour le *djarîb*, soit 102 k. 828,544 et 3,328 derhams pour le *qafîz*, soit 10 k. 282,8544.

[6] Le *djarîb* de Fasâ pesait par conséquent 18,720 derhams = 57 k. 841,056 et son *qafîz*, 1,872 derhams = 5 k. 784,1056.

Le *djarîb* d'Istakhr est la moitié de celui de Chîrâz (Ebn Hauqal, éd. de Goeje, p. 215).

Les mesures d'El Baydâ sont d'environ un quart plus fortes que celles d'Istakhr, mais inférieures à celles de Chîrâz. De même les mesures d'Er-Radjân (Arradjân) et de Kâzaroûn sont plus fortes de six dixièmes. Les mesures de Fasâ sont plus faibles que celles de Chîrâz [1] (Ebn Hauqal, p. 216).

Les mesures du Djébâl (pour les grains) varient. Le *djarîb* (contient) dix qafîz et six *kaff*. Le *djarîb* d'Ardestân (équivaut à) dix-sept *manâ* [2]. Le *djarîb* d'El Yahoûdiyeh (est égal à) treize (*manâ*), (au *manâ*) d'Ardestân [3] (El Moqaddasy, p. 398).

Quant aux mesures (*makâyl*) des arides, elles varient également. Ainsi, le *djarîb* est, chez les uns, de quarante *makkoûk;* chez d'autres, de trente-deux; dans tel endroit, de vingt; dans tel autre, de dix *makkoûk;* ailleurs encore il est moindre [4] (Eliyâ, *Roy. As. Soc.*, janvier 1880).

Djarîb. Mesure de capacité de la contenance

[1] Comp. avec le paragraphe précédent d'El Istakhry.

[2] 260 × 17 = 4,420 derhams = 13 k. 656,916.

[3] En supposant encore le *manâ* d'Ardestân égal à 260 derhams, on aura pour le *djarîb* d'El Yahoûdiyeh 3,380 derhams = 10 k. 443,524.

[4] D'après Eliyâ, la contenance du *makkoûk* en huile est de 2,160 derhams, d'où l'on conclut pour celle du *makkoûk* de vin 2,400 derhams = 7 k. 415,52. Conséquemment le *djarîb* de 10 *makkoûk* = 24,000 derhams = 74 k. 155,20; le *djarîb* de 20 *makkoûk* = 48,000 derhams = 148 k. 310,40; le *djarîb* de 32 *makkoûk* = 76,800 derhams = 237 k. 296.64; le *djarîb* de 40 *makkoûk* = 96,000 derhams = 296 k. 620,80.

(*qadr*) de quatre *qafîz*[1] (*Qâmoûs*) — . . . C'est ainsi que s'est exprimé Ebn Sayyédeh. Notre cheikh a dit : « Le *djarîb* varie suivant les pays, comme le *ratl*, le *meudd*, la coudée et autres (mesures) analogues » (*Tâdj el ʿaroûs*). — Nom d'une espèce de mesure de capacité contenant la quantité de quatre *qafîz*. Le *qafîz* est une mesure qui prend six *makkoûk*; chaque *makkoûk* est de trois *kayleh*, et chaque *kayleh* représente un *mann* et sept huitièmes[2]. . . Le *djarîb* des substances alimentaires, c'est-à-dire des grains, est le nom donné à une mesure contenant quatre *qafîz* (*Oqîânos*).

Le *djarîb* est égal à un demi-ardeb[3] (*Madjmoûʿah fi'l hésâb*).

جورق *Djoûraq*.

Le *djoûraq* égale trois ratls[4] (El ʿAntary, Escurial 844).

[1] Le *Qâmoûs* faisant le *qafîz* de 8,228 $\frac{4}{7}$ derhams, on aura pour le *djarîb* 32,914 $\frac{2}{7}$ derhams = 101 k. 698,56.

[2] 1 $\frac{7}{8}$ *mann* de Baghdâd de 257 $\frac{1}{7}$ derhams = 482 $\frac{1}{7}$ derhams; 482 $\frac{1}{7} \times 3$ = 1,446 $\frac{3}{7}$; 1,446 $\frac{3}{7} \times 6$ = 8,678 $\frac{4}{7}$, et 8,678 $\frac{4}{7} \times 4$ = 34,714 $\frac{2}{7}$ derhams = 107 k. 260,2. Cependant, sous *Qafîz*, le *Qâmoûs* nous dit que cette mesure est égale à 8 *makkoûk*. Nous aurons alors 1,446 $\frac{3}{7} \times 8 \times 4$ = 46,285 $\frac{5}{7}$ derhams = 143 k. 013,6.

[3] L'ardeb de l'auteur est de 24 *sâʿ*. Le *sâʿ* des Hanafites pèse 8 ratls de Baghdâd. Nous avons donc pour le *djarîb* ou $\frac{1}{2}$ ardeb 30 $\times 8 \times 12$ = 12480 derhams = 38 k. 560,704.

[4] El ʿAntary est le seul à faire mention du *djoûraq*. Peut-être est-ce un poids. Peut-être aussi est-ce une faute de copiste pour دورق ; cette dernière mesure est égale à trois et à quatre ratls.

IMPRIMERIE NATIONALE.

جوش[1] *Djoûch*.

Djoûch, qu'on appelle aussi جؤاوش *djouâoûch*. Il contient huit *qest*[2]. L'*italîqy* (الاطليقى, l'italique) contient six *qest*[3], ou, dit-on, six ratls; mais il est plus exact (de dire) neuf ratls[4] (Ez-Zahrâwy).

Le *djoûs*[5], on dit aussi *djoûloûs*[6]. L'*atîly*[7] (l'italique) contient six *qest* et, dit-on, neuf ratls; c'est là le vrai (*Menhâdj ed-deukkân*).

Voir حوس *Hoûs*.

جوهين *Djoûhîn*.

Le *djoûhîn* est égal à six *qest* roûmys[8] (Yohanna ebn Sérâfioûn, *Canon* d'Avicenne).

[1] C'est évidemment le *χοῦς* des Grecs, que d'autres auteurs écrivent حوس *hoûs*. Il est difficile d'admettre qu'une erreur de copiste (un ج pour un ح) se soit ainsi perpétuée. Il faut plutôt croire, ce me semble, que les premiers traducteurs des ouvrages grecs en syriaque ont représenté le χ par un *g* dur qui sera devenu un ج en arabe. On peut voir dans la 2ᵉ partie (Poids) l'observation qui a été faite à propos de جلقوس pour حلقوس, le *χαλκοῦς* des Grecs.

[2] Les 8 *qest* (xestes, sextaires) d'huile pèsent 3 k. 813,696 et les 8 *qest* de vin, 4 k. 237,44.

[3] Les 6 *qest* de vin = 3 k. 178,08.

[4] Les 9 ratls du Roûm de 317 gr. 808 = 2 k. 860,272; ce qui représente le poids du *chous* plein d'huile ou 6 *qest* d'huile de 476 gr. 712. Si le nombre *neuf* (ratls) est exact, et il l'est en effet, celui de *six* (ratls) ne saurait l'être.

[5] جوص.

[6] جولوس; le ms. n° 2007 porte جلوس.

[7] اطيلى; ms. 2007, اطيل. Il faut évidemment suivre la leçon d'Ez-Zahrâwy.

[8] Voir aussi sous *Dawraq*.

Le *djoûhîn* est égal à six *qest* roûmys (El ʿAntary, Escurial 844).

جياطة *Djyâtah.*

Elle est le poids de dix metqâls[1] (Ez-Zahrâwy).

حفنة *Hafnah*[2], plein les deux mains, jointée.

Voir sous *Meadd.*

حوس *Hoûs*, *χοῦς*, *congius*, conge.

Chous, sextarios 6 (Galien, *De mens. humid.*, IV, 275).

Chus habet (olei) libras 9; (vini) libras 10; mellis) libras 13 $\frac{1}{2}$ (*Ibid.*, IV, 275, 277). Id est congius. Chus habet chænicas 2. Sextarios 8. Ut medimnus contineat chenicas 48. Sextarios 192 (*Ibid.*, *De pond. et mens.*, IV, 276).

Apud Italos autem Chus invenitur, qui mensura quidem sextarios 6. Cotylas 12 habeat : pondere vero aquæ pluvialis, quæ minime fallax est, drachmas 720[3] (*Ibid.*, *De pond. et mens.*, IV, 276).

Chus habet mensura quidem cotylas atticas 12.

[1] 33 gr. 105; ce qui représente l'once de Baghdâd en corrélation avec le ratl de 128 $\frac{4}{7}$. Le texte porte هي زنة عشر مثاقيل. Peut-être est-ce à tort que je place la *djyâtah* parmi les mesures de capacité.

[2] Je crois utile de relever ici une erreur commise par le Dr Perron dans son *Précis de jurisprudence musulmane*, notamment tome III, p. 463 et 581. Ce savant traducteur a lu dans les textes arabes qu'il avait sous les yeux جفنة (*djafnah*) avec un *djîm* initial au lieu d'un *hâ*. *Djafnah* signifie «écuelle» et non «jointée».

[3] Les 720 drachmes de 4 gr. 414 = 3 k. 178,08 ou le *hoûs* de vin de 6 xestes.

Sextarios 6. Chænicas 4. Pondere drachmas 720 (*Ibid.*, Ex libris Cleop., *De pond. et mens.*, IV, 276).

Chus habet sextarios 6 (*Ibid.*, *De mens. humid.*, IV, 276).

Chus id est congius libras 10 (*Ibid.*, Diosc., *De mens. humid.*, *vini*, IV, 277).

Semicongius libras 5 (*Ibid.*, IV, 277).

Congius habet libras 9 (Diosc., *aquæ*, IV, 277).

Semicongius habet libras 4 $\frac{1}{2}$ (*Ibid.* IV, 277).

Congius (mellis) habet libras 13 $\frac{1}{2}$ (alias 15) (*Ibid.*, Diosc., *mellis*, IV, 277).

Semicongius habet libras 6 et uncias 9 (alias 7 $\frac{1}{2}$ libras) (*Ibid.*, Diosc., *mellis*, IV, 277).

Chus mensura quidem est cotylarum atticarum 12. Pondere vero pendit drach. 720 (*Ibid.*, Diosc., *De mens. et pond.*, IV, 277).

Congius sextarios habet octo. Atqui sacer dicitur sextarios sex, quæ est duodecima metretæ pars (Saint Epiphane).

Congius sex metitur sextariis (Saint Isidore de Séville).

Hanoûs (*sic*) d'huile, huit (lire *neuf*) ratls; de vin, dix ratls; de miel, treize ratls et demi[1] (Yousef es-Sâher[2], *Canon* d'Avicenne).

Le *hoûs*[3], qui est une des mesures du pays de

[1] Le texte imprimé porte par erreur vingt-trois et demi.

[2] Yousef es-Sâher, appelé aussi Yousef el Qass, auteur du *Keunnâch* ou Pandectes dont le *Canon* d'Avicenne nous a conservé un extrait, vivait du temps du khalife El Moktafy, qui régna de 289 à 295 (902-908 de J.-C.)

[3] Le ms. de Gotha porte الحرس.

Roûm, pèse dix ratls, au (ratl) *roûmy*[1] (Eliyâ, *Roy. As. Soc.*, janvier 1880).

On le jette dans six conges خوانس (*sic*). *Livre des expériences.* — Pour chaque vingt conges de bière, de ces conges appelés *dharia*. Et-Temîmy, dans *le Morched* (Ebn el Baytar, traduction du Dr Leclerc, A, p. 60; C, p. 39).

Hoûsy (*sic*) d'huile, neuf ratls; de vin, dix ratls; de miel, treize ratls et demi (El 'Antary, Escurial 844).

Voir *Djoûch.*

خالسقى[2] *Khâlesqy;* خالسفى[3], *Khâlesfy.*

Voir le suivant.

خاليتولى[4] *Khâlîtoûly.*

Khâlîtoûly. Il comprend trois *qest*, au *qest roûmy*[5] (Ez-Zahrâwy).

[1] Ainsi que l'auteur le dit quelques lignes plus loin, il s'agit ici de cette mesure pleine de vin. Plein d'huile, le *hoûs* contenait un dixième de moins (9 ratls), et plein de miel, un quart et un dixième ou 3 ½ dixièmes de plus qu'en vin, soit treize ratls et demi. Les 10 ratls du Roûm (Asie Mineure) de 317 gr. 808 = 3 k. 178,08. — Nous avons vu plus haut que, d'après l'*Appendice aux Œuvres de Galien*, le chus pesait 720 drachmes plein d'eau; soit par conséquent 10 *livres* de 72 drachmes chacune. Ces drachmes étaient donc des metqâls de 4 gr. 414. — Alexandre, dans son Dictionnaire grec-français, donne au conge 3 l. 33; cette contenance diffère peu de celle que nous tirons des auteurs arabes.

[2] Ms. de Gotha nos 2005 et 2006.

[3] Ms. de Gotha n° 2007. Ez-Zahrâwy me paraissant fournir de meilleures leçons, j'ai cru devoir donner à cette mesure le nom de *khâlîtoûly*.

[4] Le ms. d'Oxford porte خليتولى.

[5] Les 3 xestes de vin pèsent 1 k. 589,04, soit la moitié du conge plein de vin.

Khâlesqy[1]. Est égal à trois *qest*, au *qest roûmy* (*Menhâdj ed-deukkân*).

خرّوبة *Kharroûbah*[2], graine de caroube.

La *kharroûbah* est une mesure sous-double du *qadah :* elle en est la seizième partie[3] (Mahmoud Bey, *loco cit.*, p. 18).

خرسفلا *Kharsaflâ.*

Une copie porte *kharsafâ.* Il équivaut à trois ratls; (on lit dans) une copie deux tiers de ratl[4] (Ez-Zahrâwy).

خميا *Khamyâ.*

Khamyâ. La grande égale trois onces; la petite, six metqâls[5] (Ez-Zahrâwy).

Khatmâ[6]. La grande[7] égale trois onces; la petite[8], six metqâls (*Menhâdj ed-deukkân*).

[1] Voir les notes ci-dessus.

[2] Nous avons déjà vu ce nom désigner une monnaie et un poids.

[3] $\frac{666\frac{2}{3}}{16} = 41\frac{2}{3}$ derhams $= 128$ gr. $7416\frac{2}{3}$.

[4] L'auteur ne nous dit pas de quel ratl il entend parler.

[5] 3 onces du Roûm = 79 gr. 452 ou le poids du grand mystron plein d'huile. 6 metqâls-darakhmy = 19 gr. 863 ou le poids du petit mystron plein d'huile.

[6] Mss. n°s 2005 et 2007 de Gotha. Le n° 2006 écrit حيما *haymâ.*

[7] Le ms. 2005 donne ce nom comme masculin.

[8] Masculin dans le ms. 2005.

خوروش *Khoûroch.*

Khoûroch. Il est égal à six *qest*[1] (Ez-Zahrâwy).

Khéroûs (*sic*). Il est égal à six *qest;* le *qest,* à sept ratls et demi[2], et le ratl, à douze onces. Dieu est le plus savant (*Menhâdj ed-deukkân*).

دقاسيا *Daqâsyâ.*

Daqâsyâ. Elle est égale à sept metqâls[3] (Ez-Zahrâwy).

دلو *Dalou,* « seau ».

L'outre devait contenir (à l'époque des Fâtémîtes) vingt-quatre seaux, et chaque seau, quarante ratls[4] (Maqrîzy, *Description de l'Égypte,* I, p. 464).

[1] Peut-être avons-nous là une mauvaise orthographe pour جوش ou plutôt pour حوس (Voyez ces noms). D'après Ez-Zahrâwy et Ebn el 'Attâr, le *djoûch* italique contient également six *qest.* Les manuscrits de Gotha, n° 2005 et 2007, écrivent خروس *khéroûs* et le n° 2006, حروس *héroûs.*

[2] Nous avons vu que le *djoûch* italique se composait de 6 *qest,* soit de 9 ratls du Roûm = 2 k. 860,272. Ce nombre divisé par 7 ½ nous donnerait pour le ratl dont il est question dans le *Menhâdj ed-deukkân* 381 gr. 3696. Comme ce ratl nous est inconnu, il faut croire à une erreur de copiste.

[3] Les 7 metqâls-darakhmy = 24 gr. 1735. Peut-être la *daqâsyâ* est-elle un poids.

[4] Comme il s'agit sans doute du ratl mesry de 144 derhams = 444 gr. 9312, nous aurons pour le seau 17 k. 797,248 et pour l'outre, 427 k. 133,952. Ces contenances sont évidemment exagérées. Les chiffres que va nous fournir El 'Ayny paraissent plus acceptables.

Un seau moyen est de la contenance d'un *sâ'*[1]; suivant quelques auteurs, il contient dix ratls de Baghdâd[2] (*Kanz-*'Ayny, p. 14).

دَوَّار *Dawwâr,* litt. « tournant ».

Les mesures du (khalife) fâtémîte[3] (pour les grains) consistent dans le *dawwâr,* qui est tant soit peu plus fort que la *waybah* de Mesr[4]. Le haut (litt. la tête) est bridée قد أُلْجِمَ[5] au moyen d'une traverse عارضة en fer; une tige (litt. colonne) part du fond et arrive jusqu'à la traverse. Au-dessus de l'orifice se trouve un (morceau de) fer qui tourne sur l'orifice de la waybah. Lorsqu'on a empli celle-ci, on fait tourner le (morceau de) fer et il *essuie* l'orifice de la waybah : le mesurage est alors achevé (El Moqaddasy, éd. de Goeje, p. 240).

دَوْرَق *Dawraq.*

Le *dawraq* est (égal à) trois ratls. — Le *dawraq an-*

[1] D'après Abou Hanîfah le *sâ'* de lentilles pèse 1,040 derhams = 3 k. 213,392.

[2] Les 10 ratls de Baghdâd feraient 1,300 derhams, soit 4 k. 016,74 et on aurait pour l'outre 96 k. 401,76.

[3] Le ms. C porte « du Maghreb ».

[4] Cette waybah était, d'après El Moqaddasy, de 11 k. 917,773 ou de 12 k. 050,22.

[5] On lit dans El Mobarrad : « Le *wasq* est égal à cinq *qafîz,* au *moldjam* (mesure rase) d'El Basrah ». Et dans El Motarrézy : « La mesure *moldjam* (rase) contient deux *sâ'* et demi, ce qui fait dix meudd ». Cf. De Goeje, *Glossaire* de la *Bibliotheca geographorum arabicorum.*

tâliqy ([*sic*] italique) est (égal à) huit *djoûhîn*[1] (Yohanna ebn Sérâfioûn, *Canon* d'Avicenne).

Dawraq. Il a été dit que le *dawraq* d'Antioche[2] comprenait huit[3] *khoûroch*, et le *khoûroch*, six *qest roûmy*. Il a été dit aussi que le grand *dawraq*, chez les *Roûm*, pesait trois ratls et, dit-on, un ratl, et le petit un demi-ratl. Le grand *dawraq*, dans l''Irâq, pèse quatre ratls et, dit-on, six ratls, et le petit, deux ratls, comme le *qest* exactement[4]. On dit encore que le *dawraq* est le *qoûtoûly* (la cotyle) (Ez-Zahrâwy).

Le *dawraq* équivaut, dans telle localité, à quinze ratls, au (ratl) de Baghdâd[5]; dans telle autre, il est plus faible (Eliyâ).

Dawraq. Est égal à trois ratls[6] (Djirdjis ebn *el hakîm* Yohanna el Motanayyeh, Escurial 844).

[1] D'après le même auteur, le *djoûhîn*, pl. جواهين égale 6 *qest roûmy*. On aurait ainsi pour le *dawraq* italique (d'huile) 72 ratls ou l'amphore italique.

[2] Le ms. d'Oxford porte الانطالى «d'Antâlyah» (Satalie); mais peut-être faut-il lire partout الايطاليق (italique) ou *vice versâ*.

[3] J'ai copié 80 dans le ms. de Madrid; je me suis sans doute trompé. On lit 8 dans le ms. de la Bodléienne. — On voit qu'Ez-Zahrâwy appelle *khoûroch* la mesure à laquelle Yohanna ebn Sérâfioûn et El 'Antary donnent le nom de *djoûhîn*; le *Menhâdj ed-deukkân* la désigne sous celui de *kharâch*. — Le nom de *djoûhîn* ne se trouve pas dans Ez-Zahrâwy; le mot qui s'en rapproche le plus est *djoûch*, dont la contenance est également de 6 xestes. Peut-être faut-il en conclure que, comme le *djoûch*, le *djoûhîn*, le *khoûroch* et le *kharâch* ne sont autre chose que le *hoûs* ou conge.

[4] *Sub verbo* Ez-Zahrâwy fait mention d'un *qest* de 2 ratls.

[5] Les 15 ratls de Baghdâd de 397 gr. 26 = 5 k. 958,9. Il s'agit pour Eliyâ du *dawraq* plein de vin.

[6] Ce médecin place à la fois le *dawraq* parmi les poids et parmi les mesures.

Ebn Hadjdjâdj a dit dans le *Talkhîs :* « Le *dawraq* est (de) quatre ratls[1] » (*Ibid.*, Escurial 844).

Le *dawraq*, trois ratls. On a dit aussi qu'il équivalait à deux *mann*[2]. — Le *dawraq* italique[3], huit *djoûhîn*[4] (de six *qest roûmy* chacun) (El ʿAntary, Escurial 844).

Dawraq. Le *dawraq* italique (*antâlîqy* [*sic*]) est, suivant quelques-uns, de huit *khérâch*, et le *khérâch*, de six *qest roûmy*.

Dawraq pris en général (*waqf*), sans être annexé à rien autre, est (égal à) deux ratls de Baghdâd. Le ratl de Baghdâd se compose de cent trente derhams, ce qui fait un demi-*mann*[5] (*Menhâdj ed-deukkân*).

Le *dawraq* et le *makkoûk* (équivalent chacun à) trois ratls (Mohammad ebn Ismâʿîl, *Commentaire* de l'*Ardjoûzah* d'Avicenne).

Le *dawraq* est (égal à) trois ratls. — Le *dawraq* (égale) huit ratls. — Ṭâbet ebn Qorrah a dit : « . . . Le *dawraq* est (égal à) deux *qest;* le *qest*, à quatre ratls » (*Madjmoûʿah fî'l hésâb*).

[1] Ici le *dawraq* figure parmi les mesures de capacité. L'auteur commence ainsi son paragraphe : « Les mesures servant aux choses liquides sont de nombreuses sortes, et cela suivant les usages conventionnels. Toutefois les mesures qu'il convient de mentionner ici sont celles dont je vais parler. Je dis donc : De ce nombre sont : le *dawraq*, etc. »

[2] Soit 4 ratls.

[3] Le texte porte الانطالىق.

[4] L'auteur emploie le pluriel جوهينات.

[5] Le texte porte هريف من que je lis هو نصف من.

درخانة *Ḍerkhâneh.*

Ḍerkhâneh[1]. Elle (correspond à) un *qest* et demi (Ez-Zahrâwy).

ربع *Rob^c* « quart », l'*arroba* des Espagnols.

Le *rob^c* (de l'Andalos) est (égal à) dix-huit ratls[2] (El Moqaddasy, p. 240).

Conformément à l'analogie, le *rob^c*, qui est chez nous une mesure contenant en blé ou autres grains dix *meudd* et demi, au *meudd* du Prophète, que Dieu le bénisse et le salue ! sera plein avec seize ratls d'huile, de douze onces chacun, et l'once de huit metqâls[3]. Il faudra, pour avoir son plein de vin, dix-huit ratls, et, de miel, trente ratls, un peu moins ou un peu plus[4] (Ez-Zahrâwy).

[1] Ms. d'Oxford ذرّخانة.

[2] S'il s'agit du ratl de Baghdâd de 130 derhams, on aura pour ce *rob^c* 2,340 derhams = 7 k. 230,132.

[3] Le ratl composé de 96 metqâls-darakhmy est celui du Roûm, égal à 317 gr. 808. Les 16 ratls = 5 k. 084,928.

[4] 18 ratls roûmys = 5 k. 720,544; tel serait le poids du *rob^c* plein de vin, d'après Ez-Zahrâwy. Les nombres 16, 18 et 30 ne sont pas dans une parfaite corrélation ; on peut dire que le rapport entre l'huile, le vin et le miel est donné ici en chiffres ronds. Les 17 $\frac{1}{2}$ ratls du Roûm représenteraient les 3 ratls de Balad, soit 5 k. 561,64 qu'Eliyâ attribue à la *falîdjah* pleine de vin. — Si l'on divise 5 k. 561,64 par 10 $\frac{1}{2}$, le quotient donne pour le *meudd* du Prophète, plein de vin, 529 gr. 68. En faisant avec plusieurs auteurs le *meudd* égal à 1 $\frac{1}{3}$ ratl de Baghdâd de 128 $\frac{4}{7}$ derhams, on obtient aussi 171 $\frac{3}{7}$ derhams = 529 gr. 68. — En adoptant 17 $\frac{1}{2}$ ratls pour le *rob^c* de vin, on n'aura plus que 16 $\frac{3}{4}$ ratls = 5 k. 005,476 pour le *rob^c* d'huile.

Le *rob*ᶜ contient, en huile, cent quatre-vingts derhams; en vin, deux cents derhams[1], et, en miel, deux cent trente-cinq derhams[2] (Eliyâ).

Sfâqès (Sfax). Parfois l'huile de la forêt qui entoure cette ville se vend un seul metqâl les quarante *rob*ᶜ de Cordoue (El Bakry, édition de M. de Slane, texte arabe, p. 20).

Le *keurr* égale 5,760 *rob*ᶜ[3] (*Kétâb el hâwy*, fol. 12 r° et suiv.). — Le *rob*ᶜ est le quart d'une *kayladjah* (*Ibid.*, fol. 10 v° et 12 r° combinés). — Le *keurr* égale cinq mille sept cent soixante *rob*ᶜ (*Ibid.*, fol. 28 v° et 29 v°).

Quarante *rob*ᶜ de la Mekke font une *ghérârah* (de la Mekke[4]) (Fâsy ap. Wüstenfeld, *Chronique de la Mekke*, II, p. 319).

Année 665 de l'hégire (1266-1267). Grande cherté à Tâïf et à la Mekke. A la Mekke, le prix de l'orge s'éleva à un dînâr le *rob*ᶜ et deux tiers. — Année 691 (1292). A la Mekke, le froment se ven-

[1] 617 gr. 96.

[2] La proportion 9 : 13 $\frac{1}{2}$ :: 180 : *x* donne pour *x* 270 derhams.

[3] A propos du *keurr*, l'auteur nous dit qu'il pèse 7200 ratls; d'où l'on déduit pour le poids du *rob*ᶜ 1 $\frac{1}{4}$ ratl, au ratl de 1130; nous avons ainsi 162 $\frac{1}{2}$ derhams = 502 gr. 0925. Il est à présumer que c'est ce que pèse le *rob*ᶜ de blé; et, en effet, en adoptant pour cette même mesure pleine de vin 617 gr. 96 (voir ci-dessus), la proportion 61796 gr. : 50209 gr. 25 :: 100 : *x* donnera pour l'hectolitre de blé 81 k. 25. — Avec le ratl de 397 gr. 26, l'hectolitre descendrait à 80 k. 357 $\frac{1}{7}$. On peut mettre ces chiffres en parallèle avec ceux fournis par Don V. Vazquez Queipo, I, p. 222, etc.

[4] La *ghérârah* mekkoise étant d'environ 35,657 $\frac{1}{7}$ derhams, on a pour le *rob*ᶜ 891 $\frac{3}{7}$ derhams.

dit un dînâr le *rob*ᶜ. Le *rob*ᶜ dont il s'agit est, je le présume fort, le *rob*ᶜ (quart) du *meudd* mekkois[1] (El Fâsy, II, p. 313).

Le *rob*ᶜ égale quatre *qadah;* son poids est donc de 1,771 $\frac{3}{7}$ derhams[2] (El Djabarty, *Roy. As. Soc.*, mai 1878).

Le *rob*ᶜ est de deux *malwah* ou quatre *qadah*[3] (Mahmoud Bey, *loco cit.* p. 17).

رُبْعة *Rob*ᶜ*ah.*

La *rob*ᶜ*ah* est la moitié du *nisf qadah* ou le quart du *qadah*[4] (Mahmoud Bey, *loco cit.*, p. 17).

زَلّاقة *Zallâqah.*

Sedjelmâsah. La *zallâqah* équivaut à huit *meudd*, au *meudd* du Prophète[5] (El Bakry, édition de Slane, texte arabe, p. 151).

[1] Je crois devoir attribuer à ce *rob*ᶜ un poids de 891 $\frac{3}{7}$ derhams environ, ou 2 k. 754,336; ce qui fait à peu près la moitié de celui d'El Djabarty. On aura ainsi pour le *meudd* 3565 $\frac{5}{7}$ derhams ou presque le double du *meudd* de Syrie du *Reudd el mohtâr.*

[2] Soit 5 k. 472,0358.

[3] Le *qadah* étant, d'après Mahmoud Bey, de $\frac{64000}{96} = 666\ \frac{2}{3}$ derhams ou 2 k. 059,8 $\frac{2}{3}$, on a pour le *rob*ᶜ 2666 $\frac{2}{3}$ derhams = 8 k. 2394 $\frac{2}{3}$.

[4] Elle est donc égale à $\frac{666\ \frac{2}{3}}{4} = 166\ \frac{2}{3}$ derhams = 514 gr. 9 $\frac{2}{3}$. — Cette *rob*ᶜ*ah* ne présente pas une grande différence avec le *rob*ᶜ du *Kétâb el hâwy.*

[5] $8 \times 171\ \frac{3}{7} = 1,371\ \frac{3}{7}$ derhams = 4 k. 237,44; — $8 \times 173\ \frac{1}{3} = 1386\ \frac{2}{3}$ derhams = 4 k. 284,522 $\frac{2}{3}$.

زورق *Zawraq*.

Zawraq. Mesure de capacité (*kayl*) contenant un qafîz et un tiers (Ez-Zahrâwy).

ساد *Sâd*.

Sâd. Il contient un *mody* et demi[1] (Ez-Zahrâwy).

ساسينا *Sâsînâ*.

Sâsînâ. Vingt-deux *qest*, a-t-il été dit[2] (Ez-Zahrâwy).

سُدس *Seuds*, sixième.

Nakoûr. Les habitants donnent à la demi-*sahfah* le nom de *seuds*[3] (El Bakry, édition de Slane, texte arabe, p. 91).

سطيموس *Satîmoûs*.

Satîmoûs. Une copie porte سطينون (*satinoûn*). Il contient quatre *qest*[4] (Ez-Zahrâwy).

[1] C'est la capacité d'un demi-ardeb, si l'on adopte pour l'ardeb, avec l'une des deux leçons fournies par l'*Appendice aux Œuvres de Galien*, la valeur de trois *modii*.

[2] $529,68 \times 22 = 11$ k. $652,96$ (vin).

[3] $\frac{4285 \frac{5}{7}}{2} = 2,142 \frac{6}{7}$ derhams $= 6$ k. 621.

[4] $529,68 \times 4 = 2$ k. $118,72$ (vin).

سُكُرَّجة *Sokoradjah*[1].

La *sokoradjah* est (égale à) six *estâr* et quart[2] (Yohanna ebn Sérâfioûn).

Sokoradjah. La grande (contient) six onces et la petite, trois onces[3]. D'après quelques-uns, elle serait de quatre metqâls[4]; d'autres disent qu'elle (contient) de deux tiers d'once à une once[5] (Ez-Zahrâwy).

A la dose d'une demi-tasse سكرجة *Avicenne*. On donne un *sekerdja* سكرجه (six setiers[6]) *Avicenne*. (Ebn el Baytar, traduction du Dr Leclerc, A, p. 22, 186).

La *sokoradjah*. Il y en a deux aussi : la grande et la petite. La grande est un récipient d'une contenance de six onces; la petite contient (trois[7]) onces (Djirdjis, fils de Yohanna el Motanayyeh, Escurial 844).

La grande *sokoradjah*, neuf onces; la petite *sokoradjah*, un quart de ratl[8] (El ʿAntary, Escurial 844).

[1] Le pluriel سكارج indiquerait qu'il faut prononcer ce mot *sakradjah*.

[2] L'*estâr* d'Yohanna ebn Sérâfioûn étant de 4 metqâls (darakhmy?), on aura pour la *sokoradjah* 82 gr. 7625.

[3] 6 onces du Roûm = 158 gr. 904; 3 onces = 79 gr. 452.

[4] 4 metqâls-darakhmy = 13 gr. 242.

[5] De 17 gr. 656 à 26 gr. 484.

[6] Il est difficile d'admettre qu'une demi-tasse et six setiers aient la même contenance.

[7] Ce nombre a été omis dans le manuscrit.

[8] Le ratl se composant de 12 onces, le quart est égal à 3 onces.

Sokoradjah. Est (égale à) six *estâr* et un quart[1] (*Menhâdj ed-deukkân*).

Honayn[2] a dit : « . . . . . La petite *sokoradjah* (est égale à) un quart de ratl; la grande *sokoradjah*, à un demi-ratl[3] ». — Ṭâbet ebn Qorrah[4], de Harrân, a dit : « . . . La grande *sokoradjah* est (égale à) neuf onces. La *sokoradjah*, prise en général, est (égale à) six *estâr* et un quart. La petite *sokoradjah* est (égale à) trois onces » (*Madjmoûʿah fî'l hésâb*).

سُنْبُل *Seunbeul.*

Le qafîz de la ville de Chayzar renferme seize *sunbul*, et c'est le minot conventionnel et connu sous le nom de *chayzary*, renfermant sept et demi ratls[5]. — Le qafîz de Hamâh est plus petit que celui de Chayzar; il ne renferme que deux *sunbul*[6] (Nabrâwy; voir Behrnauer, *Journal asiatique*, octobre-novembre 1860).

Voir sous *Qafîz*.

[1] On voit que Cohen el ʿAttâr a copié ici Yohanna ebn Sérâfioûn.

[2] Nous avons déjà parlé de Honayn ebn Ishâq, célèbre traducteur, qui mourut en l'année 873 de J.-C. (260 de l'hégire).

[3] Ce qui fait 6 onces.

[4] Mort en l'année 901 de J.-C.

[5] L'auteur ne disant pas de quel ratl il entend parler, il est difficile de déterminer la contenance de ce *qafîz* et par suite celle du *seunbeul.* Toutefois En-Nabrâwy nous donnant 684 derhams = 2 k. 114,4232 pour le poids du ratl de Chayzar, nous aurons pour le *seunbeul* de cette ville 15 k. 858,174 et pour le *qafîz* 253 k. 730,784.

[6] Les deux *seunbeul* pèseraient 31 k. 716,348. — Dans sa *Statistique du Pachalik d'Alep,* H. Guys dit que le *chomboul* est une mesure de capacité usitée à Alep et équivalant une contenance du poids

سنما *Sanamâ.*

Sanamâ. Le grand (équivaut à) six onces, et le petit (à) trois onces[1] (Ez-Zahrâwy).

سنوفس *Sanoûfos.*

Sanoûfos. Il (équivaut à) trois ratls et trois quarts (Ez-Zahrâwy).

سوناڤى[2] *Soûnâfy.*

Soûnâfy, dix-huit darakhmy (El ʿAntary, Escurial 844).

شبرقان *Chaborqân.*

Makkoûk en usage du temps d'ʿOmar chez les habitants du *Sawâd.* Voir sous *Qafîz.*

شعشالة *Châʿchâlah.*

Chaʿchâlah. Son poids en vin ou en vinaigre est de neuf onces[3]; en huile, d'un ratl et demi, et, en miel, de trois ratls (Ez-Zahrâwy).

de 63 kilogr. — D'après M. Clément Huart (*Note sur le dialecte arabe de Damas, Journal asiatique*) le *chonbol* est «une mesure de capacité qui vaut 12 *mudds* (boisseaux) à Hama, et 5 seulement à Alep. On ne s'en sert pas à Damas».

[1] Telles sont aussi les contenances, d'après le même auteur, de la grande et de la petite *sokoradjah.*

[2] Ce mot paraît être une altération d'*oksoûbâfon* (oxybaphe), dont il a la contenance.

[3] 9 onces du Roûm = 238 gr. 356. C'est la cotyle d'huile. Mais il y a évidemment erreur dans le texte. Si la *chaʿchâlah* d'huile pèse $1\frac{1}{2}$ ratl, soit 18 onces, celle du vin doit peser 20 et non pas 9 onces.

(La suite à un prochain cahier.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

LA BṚIHATKATHĀMAÑJARĪ

DE

KSHEMENDRA,

PAR M. SYLVAIN LÉVI.

(SUITE ET FIN[1].)

I.

LES MANUSCRITS.

Les manuscrits de la Bṛihatkathāmañjarī signalés jusqu'à présent sont au nombre de cinq : trois découverts au palais de Tanjore par Burnell et classés dans son catalogue sous les numéros 4879, 4880 et 10231; deux trouvés et acquis par M. Bühler dans le Guzerat et déposés aujourd'hui à la bibliothèque du Deccan College, à Pouna. — D'après Burnell, les manuscrits de Tanjore représentent un texte unique; les manuscrits 4879 et 4880 seraient des copies du n° 10231. Nous n'avons pu examiner ces trois manuscrits; mais nous devons à

[1] Nous rappelons ici, pour excuser l'ordre ou plutôt le désordre de ces chapitres, que les deux manuscrits de Pouna nous sont parvenus trop tard pour en insérer la description dans la première partie de notre étude, et que nous avons ainsi dû, bon gré mal gré, la renvoyer à ce second article. (Voir le numéro de novembre-décembre 1885, p. 411, note 1).

M. Rost la communication d'une copie faite d'après le manuscrit 4880 pour Burnell et léguée par lui à l'India Office Library. Cette copie (que nous désignons par A) présente exactement les caractères de l'original tels que les donne le catalogue de Burnell : le texte y est parsemé de lacunes qui vont en augmentant graduellement vers la fin. L'ouvrage, écrit en caractères devanāgaris, sur fort papier anglais, et relié en deux volumes, est incomplet. Le premier volume contient les huit premiers lambakas tout entiers et le commencement du neuvième, jusqu'aux contes du Vetāla «transcrits», à ce qu'indique une note au crayon, «dans un petit volume» que nous n'avons point vu.

Le second volume reprend aussitôt après les contes du Vetāla et poursuit jusqu'à l'histoire de Duḥçīlā, au livre XVI, où il s'arrête brusquement. Le manuscrit A porte de nombreuses marques de l'ignorance du scribe; les leçons y sont souvent incorrectes, parfois inintelligibles; le visarga est introduit ou supprimé sans raison; les signes analogues y sont confondus, par exemple : *ra* et *ṛi*, *pa* et *sha;* les voyelles sont à tout hasard brèves ou longues; mais souvent aussi de légères corrections permettent de restituer un texte égal ou supérieur en valeur à celui des manuscrits B et C.

Les manuscrits désignés par ces lettres sont la propriété du Deccan College, qui les a gracieusement mis à notre disposition. Le manuscrit B est celui qu'a acquis Bühler en 1872. Il est écrit sur papier

oblong, en caractères devanāgaris, et porte la date de saṃvat 1742 (1685 ap. J.-C.). L'ouvrage y est également incomplet : les 256 premiers feuillets vont jusqu'au livre IX, le manuscrit s'interrompt seize vers avant la fin de ce livre; puis viennent 93 feuillets chiffrés à part et qui vont du début du XIV[e] lambaka jusqu'à la fin de l'ouvrage. Le texte est en général correct et l'écriture nette.

Le manuscrit C est plus fragmentaire encore que B; il est aussi plus ancien. Il est daté de saṃvat 1719 et çāka 1584 (1662 ap. J.-C.) et a été exécuté en l'honneur d'Ali, sultan d'Uṇṭhanagrāma, par un scribe nommé Vīreçvara, fils de Bhānuvyāsa, pour son usage et pour servir à d'autres (*çrīmat* [sic] *uṃṭhanagrāme sulatāna aleḥ sevāvṛittau vīreçvareṇālekhīdaṃ pustakam ātmārthaṃ cāparopakārārthaṃ ca*). Les neuf premiers feuillets sont perdus; le texte ne commence qu'au treizième vers du livre II, et continue jusqu'au milieu du livre V (17 vers après l'histoire de Harasvāmin), puis s'interrompt jusqu'au vers 50 de l'histoire de Mantrigupta, au livre IX, et reprend de là jusqu'au point où s'arrête la première partie du manuscrit B. Le scribe prend soin de nous avertir ici qu'il n'est pas responsable de l'interruption : *atra sambandho na milati | punaḥ pustakam pratītyālikhitam asti | lekhasya na dosheti* (sic). Suit le XIV[e] lambaka jusqu'au vers 46 de l'Ajarākhyāyikā, puis le nombre des feuillets perdus va croissant : lacune jusqu'au vers 13 de la Kārpaṭikākhyāyikā (livre XV); nouvelle lacune à partir du début de

l'Hiraṇyaparṇākhyāyikā jusqu'au vers 70 du conte suivant (*ibid.*); le texte reprend de ce point jusqu'au vers 15 de la Bhadraghaṭākhyāyikā, d'où une nouvelle lacune se prolonge jusqu'à l'avant-dernier feuillet de l'ouvrage.

Quels que soient les traits communs aux manuscrits B et C, quelle que soit la ressemblance de leurs deux textes, enfin, malgré leur interruption commune au livre IX, il est impossible de considérer B, le moins ancien des deux, comme issu de C. Les deux manuscrits offrent des divergences, légères il est vrai, mais fréquentes; en outre et surtout certaines lacunes du manuscrit C se trouvent comblées dans B : par exemple, au livre II, Çrīdattākhyāyikā, les vers 120 et 121 *a* manquent dans C, tandis que B les présente au complet, sans qu'on puisse les y considérer comme une restitution arbitraire du copiste. Ils se retrouvent, en effet, exactement dans le manuscrit A, et ce manuscrit, comme la classe dont il est le représentant, dérive à coup sûr d'un autre original que B et C. D'une part, les livres absents de B et C subsistent dans A, tandis que les derniers livres se sont conservés uniquement dans B et (partiellement) dans C. De plus, le texte de B et C est souvent fort éloigné du texte de A; il arrive même que des vers entiers se présentent dans une seule de ces deux classes de manuscrits (cf. au premier lambaka I, 2 *bis*, 34 *bis;* II, 18 *b*, 24 *c;* III, 5 *b;* IV, 6 *b*, 9 *c*, etc...).

Enfin, le titre de Bṛihatkathāmañjarī donné à

l'ouvrage est particulier aux manuscrits de Tanjore; B et C ne connaissent que le nom de Bṛihatkathā.

II.

La Bṛihatkathāmañjari, en raison de sa vaste étendue et de sa valeur secondaire, attendra longtemps encore sans doute un éditeur. Aussi ai-je cru utile d'en dresser et d'en publier comme une table des matières destinée à faciliter les recherches dans le texte, et aussi à établir la parfaite concordance intime des deux Bṛihatkathās. Cette table n'est du reste que la reproduction des divisions communes aux manuscrits, et dont l'ancienneté, peut-être même l'existence originale, est prouvée par cet accord même.

Les manuscrits A et C numérotent les vers; pour les contes dont le texte se retrouve dans B seulement, j'indique le chiffre des feuillets; il sera facile, en cas de besoin, d'établir sur cette base un calcul approximatif, à raison de 18 vers au feuillet.

I.

atha bṛihatkathāmañjarīprārambhaḥ (A)

70 vers. iti kshemendraviracitāyāṃ bṛihatkathāmañjaryāṃ (A) (bṛihatkathāyāṃ B) kathāpīṭhe kathāvatāraḥ

68 iti pāṭaliputrakathā

44 iti upakoçācaritam (A). — (upakoçākhyāyikā B)

70 { (yoganande B) matsyahāsaḥ
ādityavarmakathā }

43 { rājaputraçāpaḥ (A). — (yoganandaputraçāpamokshau B)
vararuciçāpamokshaḥ (A). — (°rucimuktiḥ B) }

52 vers. guṇāḍhyakathā
33 iti pushpadantamālyavannāmakathā (A). — (°vanniruktiḥ B)
16 iti kshemendraviracitāyāṃ bṛihatkathāyāṃ kathāpīṭhaṃ nāma prathamo lambakaḥ

II.

ataḥ paraṃ kathāmukhaṃ bhavishyati
137 vers. çrīdattākhyāyikā
10 sahasrānīkakathā
131 lohajaṅghākhyāyikā
115 devasmitākhyāyikā
21 vinashṭakākhy°.
7 iti ksh °virac° bṛihatkathāmañjaryāṃ (A) (°kathāyāṃ B, C) kathāmukhaṃ nāma dvitīyo lambakaḥ

III.

ataḥ paraṃ lāvānako bhavishyati
10 vers. parāhitākhyāyikā
11 vayallikākh°. (A) (vahillikā° B vahilla° C)
14 devasenākh°.
14 parivrāḍākh°.
5 puṇyasenākh°.
12 sundopasundākh°.
45 padmāvatīvivāhaḥ
12 urvaçyākh°.
7 vihitasenākh°.
39 somaprabhākh°.
7 ahalyākh°.
115 çrī (B) vidūshakākh°.
26 devadāsākh°. (B, C)
15 digvijayaḥ
140 halabhūtikathā (A). — (°bhūtyākh°. B, C)
3 iti ksh° virac° bṛihatkathāmañjaryāṃ (A) (°kathāyāṃ B, C) lāvānako nāma tṛitīyo lambakaḥ

IV.

ataḥ paraṃ naravāhana (datta A) janma bhavishyati

30 vers. devadattākh° (A). — (jayadattākh° B, C)
6 brāhmaṇīsamāgamakathā
74 jīmūtavāhanākh°.
21 siṃhaparākramākh°.
12 naravāhana (datta A, janma C) kathā
iti ksh° virac° bṛi° kathāmañjaryām (A) (°kathāyāṃ B, C) naravāhana (datta A) janma nāma caturtho lambakaḥ

V.

ataḥ paraṃ caturdārikā bhavishyati
17 vers. çaktidevasamāgamakathā (çaktivega° A)
34 çivamādhavākh°.
14 harasvāmyākh°.
28 çaktidevapravahaṇa (bhaṅga B) kathā
64 açokadattākh°.
85 devadattākh°.
13 iti çaktidevasamāgamakathā (A)
2 iti ksh° virac° bṛi° caturdārikā nāma pañcamo lambakaḥ

VI.

ataḥ paraṃ sūryaprabho bhavishyati
95 vers. kālaka (B) jāpakākh°.
131 guṇaçarmākh°.
13 iti ksh° virac° bṛi° sūryaprabho nāma shashṭo lambakaḥ

VII.

ataḥ paraṃ madanamañcukā bhavishyati
55 vers. vipracāṇḍālākh°.
7 çishyākh°.
28 vikramasiṃhākh°.
13 kshmāpadānam (kshamāvadānam B)
22 rājaputrākh°. (vairāgyāvadānam B)
26 sulocanākh°.
31 rājaputrākh°.
19 piçācākh°.
77 kīrtisenākh°.
71 antarākh°. (hariçarmākh°. B)

2 vers.	tejovatyākh°.
61	mūrkhākh°.
48	sapatnyākh°. (sāpat°. A)
23	çrutasenākh°.
25	mārjārākh°.
8	prasenajidākh°.
9	kaliṅgasenāmadanavegasaṃ-(samā B)-gamakathā
16	pativratākh°.
12	madanamañcukājanmakathā
9	yakshākh°.
32	yauvarājyābhisheke vidyāsaṃkrāntiç ca (A)
	yoganandākh°.
10	çatrughnākh°.
16	iti ksh° virac° bṛi° madanamañcukā (-vivāho A) nāma saptamo lambakaḥ

VIII.

ataḥ paraṃ velālambhako bhavishyati

75 vers.	jitendrasenālābho madanamañcukāviyogaç ca (A)
	iti ksh° virac° bṛi° velālambhako nāmāshṭamo lambakaḥ

IX.

ataḥ paraṃ çaçāṅkavatī bhavishyati

34 vers.	kuñjarākh°.
24	lalitalocanālāpakathā (°locanasaṃbhogakathā B)
58	mantriguptākh°.
49	vinayavatyākh°.
31	çrutadhīsamāgamaḥ (°gamakathā C)
24	pārāvatākshākh°. (çrīpārāpatākshaçāpaḥ B)
14	saṃsāracakram
161	haṃsāvalyākh°. (°valīsamāgamaḥ B, C)
14	bhīmaparākramakathā (°kramāgamaḥ C)
15	guṇakarasamāgamakathā
81	dānapāramitā
9	çīlapāramitā
7	kshāntipāramitā
4	vīryapāramitā
16	dhyānapāramitā

16 vers. prajñāpāramitā

9 vinītamatyākh°.

72 bhagavatyāḥ stotram B. C

44 bhūnandākh°.

73 vicitrakathāsamāgamaḥ — çrīdarçanākh°.

117 pracaṇḍaçaktisamāgamaḥ — bhīmabhaṭākh°.

Suivent les vingt-cinq contes du Vetāla, simplement énumérés, sans titre spécial :

Vetāla I = 155 vers; II = 28; III = 77; IV = 78; V = 25; VI = 25; VII = 30; VIII = 53; IX = 17; X = 63; XI = 28; XII = 84; XIII = 23; XIV = 29; XV = 50; XVI = 167; XVII = 40; XVIII = 38; XIX = 53; XX = 44; XXI = 35; XXII = 17; XXIII = 21; XXIV = 28; XXV = 12 vers.

214 mandāravatyākh°.

61 vyāghrasenādisuhṛtsaṅgaḥ (A)

iti ksh° virac° bṛi° çaçāṅkavatī nāma navamo lambakaḥ

X.

ataḥ param vishamaçīlo bhavishyati

126 vers. ṭiṇṭākarālākh°.

4 khaṇḍakāpālikavadhaḥ

17 yakshīsamāgamavarṇanam

18 kanyācatushṭayaprāptiḥ

22 çabarājaputrīlābhaḥ

5 gajavarāhaçāpaḥ

7 rājaputrīdvayalābhaḥ

78 antare kusumāyudhākh°.

14 kesaṭākh°.

5 vaṇigvadhūdānam

2 kaliṅgasenālābhavarṇanam

17 strīvṛittam

18 iti ksh° virac° bṛi° vishamaçīlo nāma daçamo lambakaḥ

XI.

ataḥ param madirāvatī bhavishyati

90 vers. iti ksh° virac° bṛi° madirāvatī nāma ekādaço lambakaḥ

XII.

ataḥ param padmāvatī bhavishyati
37 vers. brahmadattākh°.
44 vidyuddhvajavadhaḥ
23 muktāketuçāpaḥ
15 iti ksh° virac° bṛi° padmāvatī nāma dvādaço lambakaḥ

XIII.

ataḥ param pañcalambhako bhavishyati
12 vers. sāvitryākh°.
51 vegavatīprāptikathā
34 bhagīrathayaçāprāptikathā
30 jināvatīprāptikathā
48 puruhūtikathā
6 gomukhakathā
9 hariçikhākathā
9 mānasavegādivadhaḥ
11 iti ksh° virac° bṛi° pañcalambhako nāma trayadaço lambakaḥ

XIV.

ataḥ param ratnaprabhā bhavishyati
31 vers. sattvaçīlākh°.
23 mahāsattvākh°.
46 ratnaprabhāvivāhakathā (°prabhākh° B, C)
46 çīlavatyākh°.
99 niçcayantyākh°. (niçcayadattākh°. B, C)
25 madamālākh°. (madana°. A)
57 rūpaçikhākh°.
58 ajarākh°.
19 nāgārjunākh°.
49 indīvarasenākh°.
13 vajradharasamāgamakathā (°dharākh° B)
17 arthalobhākh°.
20 iti ksh° virac° bṛi° ratnaprabhā (°bhāvatī B) nāma caturdaço lambakaḥ

XV.

ataḥ param alaṃkāravatī bhavishyati
50 vers. rāmākh°.
20 prithivīrūpākh°.
93 anaṅgaprabhākh°.
19 kārpaṭikākh°.
9 vīravarākh°.
8 nārāyaṇadarçanam
17 samudraçūrākh°.
22 antarākh°.
5 camarākh°.
13 lubdhākh°.
21 hiraṇyavarshākh°. (°ṇyavarṇā°. B °parṇā° C)
89 antarnalākh°.
4 bandhumatyākh°.
iti ksh° virac° bṛi° alaṃkāravatī nāma pañcadaço lambakaḥ

XVI.

ataḥ paraṃ çaktiyaçā bhavishyati
25 vers. bhadraghaṭākh°.
92 ālajālākh°.
34 veçyākh°.
10 strīdattākh°. (strīvṛittākh°. A)
11 duḥçīlākh°.
siṃhabalākh°. (B, 2ᵉ partie, p. 55 *a*)
sumānasākh°. (*ib.* 58 *b*)
vānarākh°. (*ib.* 59 *b*)
kākabakākh°. (*ib.* 60 *b*)
çaçakākh°. (*ib.* 61 *a*)
yūkākh°. (*ib.* 61 *b*)
caṇḍaravākh°. (*ib.* 62 *a*)
ushṭrākh°. (*ib.* 62 *b*)
kacchapamasraṭiṭṭibākh°. (*ib.* 63 *b*)
caturākh°. (*ib.* 64 *a*)
sūcīmukhākh°. (*ib.* 64 *b*)
vaṇikputrabakākh°. (*ib.* 65 *a*)
lohatulākh°. (*ib.* 65 *b*)
siṃhavṛikshākh°. (*ib.* *ib.*

garbhatilākh°. (*ib.* 67 *a*)
mūshakakākakūrmachapākh°. (*ib.* 68 *a*)
rāsabhākh°. (*ib.* 68 *b*)
nāgaçaçakākh°. (*ib.* 69 *a*)
mārjārākh°. (*ib.* *ib.*).
chagākh°. (*ib.* 70 *a*)
dayitākh°. (*ib.* 70 *b*)
caurarākshasākh°. (*ib.* *ib.*)
rathakārākh°. (*ib.* 71 *a*)
mūshikākh°. (*ib.* 71 *b*)
maṇḍūkākh°. (*ib.* 72 *a*)
haṃsākh°. (*ib.* *ib.*)
kākolūkākh°. (*ib.* *ib.*)
corākh°. (*ib.* 72 *b*)
kharākh°. (*ib.* 73 *a*)
vānaraçiçumārākh°. (*ib.* 73 *b*)
ghaṭākh°. (*ib.* 74 *a*)
nāpitākh°. (*ib.* 74 *b*)
anekamūrkhākh°. (*ib.* 75 *a*)
çrīdharākh°. (*ib.* 76 *b*)
lakshmīsenākh°. (*ib.* 78 *a*)
iti ksh° virac° bṛi° çaktiyaçā nāma shoḍaço lambakaḥ

XVII.

ataḥ param mahābhisheko bhavishyati
(*ib.* 78 *a* — 81 *a*) iti ksh° virac° bṛi° mahābhisheko nāma saptadaço lambakaḥ

XVIII.

ataḥ param suratamañjarī bhavishyati
çūrasenākh° (*ib.* 82 *a*)
vatseçvarabhṛigupatanakathā (*ib.* 82 *b*)
gopālasaṃnyāsakathā (*ib.* 86 *a*)
kuraṅgākh°. (*ib.* 88 *b*)
dhīvarākh°. (*ib.* 90 *a*)
corākh°. (*ib.* *ib.*)
suratamañjarīkathā (*ib.* 91 *a*)
tārāvalokākh°. (*ib.* 91 *b*)
iti ksh° virac° bṛi° suratamañjarī nāmāshṭadaço lambakaḥ

LES VINGT-CINQ CONTES DU VAMPIRE.

Le premier lambaka de la Brihatkāmañjari, publié et traduit dans son intégralité, a démontré nettement qu'il ne faut pas chercher dans ce recueil soit des contes nouveaux, soit même un remaniement original de contes déjà connus. Mais du moins l'œuvre de Kshemendra peut servir à élucider quelques problèmes de chronologie et d'histoire littéraires : tel est le cas, par exemple, en ce qui concerne la Vetālapañcavinçatikā.

En 1881, M. H. Uhle publiait dans les *Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes*, le texte critique de deux remaniements de ces contes fameux : l'"un portait le nom de Çivadāsa, l'autre était anonyme : M. Uhle n'hésita pas à reconnaître, ou plutôt à deviner dans cette seconde récension, la traduction en prose des vers de Kshemendra. Plusieurs indices l'y déterminaient : quelques vers extraits du seizième de ces contes et publiés trois ans auparavant par M. Zachariæ s'y retrouvaient presque intacts; en nombre de passages, les vers perçaient sous la prose; enfin et surtout le caractère général de cette version correspondait exactement à celui de la Brihatkathāmañjarī, tel que l'avait tracé M. Bühler.

Quelques manuscrits attribuaient à Çivadāsa plusieurs contes en vers, dont M. Uhle revendiquait la paternité pour Kshemendra. L'examen du texte authentique et complet confirme les hypothèses de

M. Uhle. Le premier et le second récit du vampire, que nous publions dans cet article, établissent les rapports incontestables de la récension anonyme avec Kshemendra; encore ces fautes de goût et de style que M. Uhle signalait comme la griffe de Kshemendra sont-elles singulièrement tempérées et adoucies par l'abréviateur! Les deux contes versifiés attribués par le manuscrit B[Uhle] à Civadāsa appartiennent réellement à Kshemendra. Les seules modifications qu'ils aient subies consistent dans la réunion en deux contes (XXIV, XXV) de trois numéros de la Bṛihatkathā (XXIII, XXIV, XXV) et dans la suppression de quelques vers (quatre pour le XXIII, cinq pour le XXIV et un pour le XXV).

Mais il y a plus. Parmi les vers épars dans la prose de Çivadāsa, quelques-uns sont l'œuvre de notre auteur. Ce sont : 1° les cinq premiers des six vers qui terminent la recension authentique de Çivadāsa; 2° la longue description du cimetière insérée au premier récit. Le caractère particulier de cette description avait frappé les éditeurs antérieurs; M. Gildemeister, dans ses notes critiques à l'anthologie de Lassen, réprouvait justement ces vers d'un goût détestable; il est curieux de voir Kshemendra frappé d'une condamnation aussi sévère que méritée avant même d'être reconnu. « . . . Le reste des vers, qui se présente sous une forme assez corrompue, ne méritait pas d'entrer dans notre texte. Ils consistent en partie de termes dont l'assemblage détonne, comme les vers *cañcatcitā°* et *trijagatpralayā°*, où

l'auteur, contre l'usage des bons poètes, compare entre elles des choses de genre grammatical différent..., ils présentent en partie des comparaisons assez mal venues avec des objets ayant trait au Rāmāyaṇa et au Mahābhārata. » Et pourtant les manuscrits de Gildemeister ne lui offraient pas le texte complet de cette description! Si l'emprunt fait par Çivadāsa prouve son goût pour ces parures de mauvais aloi, l'énorme quantité de variantes présentée par les manuscrits prouve aussi quels efforts désespérés faisaient, pour les comprendre, les esprits moins raffinés.

Les deux premiers récits du Vetāla que nous publions feront de plus ressortir la fidélité de Kshemendra à ses principes esthétiques à travers toute l'étendue de son œuvre. Nous retrouverons les mêmes qualités et les mêmes défauts que nous avions constatés déjà au premier livre.

I.

atha vetālapañcaviṅçatikāprārambhaḥ

1 çrītrivikramaseno bhūt pratishṭhānapure nṛipaḥ
ratnākaraḥ prasūtir yo lakshmyāḥ sattvavatāṃ varaḥ
2 yadyaçodarpaṇatale tārahāravibhūshitā
bimbiteva vibhāti dyaur indumārtaṇḍakuṇḍalā
3 rāmābhirāmaṃ taṃ drashṭuṃ çramaṇo nityam āyayau
iva [1] sītāgrahacchadmacchanno laṅkāpatiḥ punaḥ

[1] L'emploi de l'enclitique *iva* au commencement du pāda doit être signalé comme une exception très rare.

4 kshāntiçīlābhidhāno sau tasya sthāne dadau sadā
phalaṃ narapatis tac ca koçādhyakshakare kshipat
5 iti saṃsevamānasya yayur bhikshoḥ samā daça
kadācit tat phalaṃ rājñaḥ prāpa kelikapiḥ karāt
6 taddantadalitāt tasmād divyaṃ ratnaṃ viniryayau
tatkāntyā churitaḥ sarvo babhūva sthānamaṇḍapaḥ
7 nṛipaḥ koçeçam āhūya phalāny anyāny ayācata
so py adāt tadratnacayaṃ rājñe phalavinirgatam
8 dattvā koçeçvarāyaiva ratnāni tyāgasāgaraḥ
punaḥ çramaṇam āyātaṃ taṃ papraccha mahīpatiḥ
9 kshānticīla vyavasitaṃ citraṃ te pratibhāti me
kiṃ ratnaiḥ pṛithivīmūlyaiḥ prāptum icchasy ataḥ param
10 iti pṛishṭo nṛipatinā çramaṇaḥ prāha taṃ naraḥ
baddhapratijñam ādhāya nijavāñchitasiddhaye
11 anullaṅghitamaryādāḥ parāyāsasahishṇavaḥ
sevyā na kasya nṛipate tvādṛiçāḥ çauryasāgarāḥ
12 parārthāyoccavapushaḥ sarvāçāposhaçālinaḥ
rājan durgatimitrasya tvādṛiçaḥ ko na yācakaḥ
13 asyāṃ kṛishṇacaturdaçyāṃ çmaçāne mantrasādhanā
mamāsti kācit tatra tvaṃ dvitīyo bhava sādhakaḥ
14 mahāvaṭataror mūle sthite mayi niçi tvayā
āgantavyaṃ tvayā[1] vīra karavīravibhūshiṇā
15 ity ābhāshya tathety uktvā kshmāpālena pratiçrute
çramaṇaḥ prayayau hṛishṭaḥ praveshṭuṃ mantrasādha-
[nām
16 tatas tasyāṃ niçi nṛipaḥ khaḍgī rucirakuṇḍalaḥ
taṃ yayau bhūtalaçaçī yaçoviçadacandrikaḥ
17 caladvajrāṃçukaṭakacchāyāçabalitāmbaraḥ
kirīṭamaṇisacchāyo ratnādrir iva jaṅgamaḥ

5 *a* saṃsevya° B. — keli° C. — 10 *a* çramaṇovāca C. — 11 *b* tvādṛiço C. — 13 *a* smaçāne B. — 14 *b* karavāla° B. — 15 *b* sādhanam B. — 16 *b* viçacandrikaḥ C.

[1] Le mot *tvayā*, répété sans aucune raison spéciale, est un nouvel exemple de la négligence de Kshemendra dans la simple narration.

IMPRIMERIE NATIONALE.

18 tamālakalitottaṃsaḥ kālāgaruvilepanaḥ
nīlāṃçuko gajacchāyāvyāptakara iveçvaraḥ
19 [1] rarāja vrajatas tasya tārahāravaro niçi
20 tatkālollāsivapushā sattveneva prakāçitam
kastūrīkshodatāṃ gātre jayakuñjaratāṃ puraḥ
māyūracchattratāṃ mūrdhni muhus tasya yayau tamaḥ
21 maulimālāparimalavyālīnālikulair babhau
tadyātrāmaṅgale kshmāpaḥ svastivādāksharair iva
22 tataḥ çmaçānaṃ saṃprāpa niḥçaṅko bhūtasaṃkulam
sarvāpāyamayaṃ kāyam ivāyāsaçatāçrayam
23 mastishkaliptaçubhrāsthiprakaraṃ lohitāsavam
ākrīḍam iva kālasya kapālacashakākulam
24 dhūmāndhakāramalinaṃ vīrendrārāvagarjitam
cañcaccitāgnitaḍitaṃ kālamegham ivotthitam
25 gṛidhrakṛishṭāntramālābhiḥ kṛitaprālambavibhramam
kālyā ivotsavonmattakṛittikānṛittakampitam
26 jīrṇāsthinalakacchidrakshipraçiñjānamārutam
saṃcaradyoginīvṛindanūpurair iva rāvitam
27 dikshu pratiphaladghorasphārahuṃkārahuṃkṛitam
trijagatpralayārambhakṛitoṃkāram ivāntakam
28 maṇḍitāṃ muṇḍakhaṇḍena dushṭakaṅkalamālitam
jvalitāṅgāranayanaṃ dvitīyam iva bhairavam
29 [2] pratyagrarudhirāpūrasaṃpūritamahodaram
karṇaçalyoddhṛitārāvaṃ duḥçāsanavadhākulam
saṃcaradbhīmapurushaṃ dvitīyam iva bhāratam
30 bahucchalaṃ dyūtam iva strīcittam iva dāruṇam
avivekam ivānekaçaṅkātaṅkaniketanam

20 *b* jayat° C. — 23 *b* ākāṇḍam iva C. — 25 *a* gṛidhrakāshṭā° C. — °prārambha° B, C. — *b* °kaṃ patim B. — 27 *a* ghorapheravatsphārahuṃkṛitim C. — 29 *a* °rudhirāpūṭa C.

[1] Nous avons préféré, pour la clarté du sens, attribuer deux pādas seulement au vers 19 et six padās au vers 20.

[2] Nous avons dû, ici encore, admettre un vers de six pādas. Une division plus régulière eût fait boiter toutes les stances suivantes. Y a-t-il interpolation, omission, ou négligence ? nous n'osons choisir entre ces trois hypothèses.

31 kharotkaṭajanasthānaṃ ghoraçūrpaṇakhāvṛitam
daṇḍakāraṇyasadṛiçaṃ mārīcarucitāntaram
32 bhrāntākampanadhūmrākshameghanādavibhīshaṇam
laṅkādāham ivodbhūtaṃ jīvadrāvaṇaviplavam
33 samagraduḥkhanilayaṃ bhūtasaṃghapraharshaṇam
bahucchidraṃ ghanāçlishṭapretarāçinirantaram
34 palāçiçatasaṃbādhaṃ cintānihçeshitadrumam
çivābhir vyāptam açivaṃ bhrāntāntakam anantakam
35 nishkampakucakumbhābhir [1] vipulaçroṇibhir muhuḥ
digambarābhir nārībhiḥ kalpitoddaṇḍatāṇḍavam
36 gṛidhragomāyugahanaṃ kākakaṅkakulākulam
pramattabhūtavetālavāmāmelakamālitam
37 piçācaçākinīyuktaṃ laḍaḍḍamarumaṇḍalam
spashṭāṭṭahāsimaṭakaṃ krīḍaccakreçvarīcayam
38 bhayaṃkaraṃ bhayasyāpi vimohasyāpi mohanam
tamaso py andhatamasaṃ kṛitāntasyāpi kampanam
39 dṛishṭvā pitṛivanaṃ ghoraṃ ḍākinīgaṇasevitam
kshāntiçīlaṃ vaṭatale so paçyat kṛitamaṇḍalam
40 dṛishṭvā praṇamya taṃ prāha prāpto ham karavāṇi kim
iti çrutvāvadad bhikshur harshavyākoçalocanaḥ
41 rājan sattvavatāṃ dhurya dhairyeṇānena te dhunā
manye samastadhīrāṇāṃ yaçasāṃ ketur āhitaḥ
42 kroçamātram atikramya dakshiṇāçāmukhaḥ prabho
ito gaccha tam ānetuṃ çiṅçipollambitaṃ naram
43 iti tasya girā ghore rājā tamasi sotsukaḥ
gatvā dadarça taṃ çushkaṃ vṛikshaṃ nīcam ivoddhatam

31 *a* çūrpanakhā° C. — 32 *a* °dhūmrākhya° C. — 35 *a* °kuṅkumābhābhir B. °calatkumbhābhir C. °çreṇibhir C. — 36 *b* °vaitālaṃ tāmā° C. lāmā B. — 37 *b* °makaṭam B, C. — 39 *b*° taṭena so C. — 42 *b* °lambinam C.

[1] Le texte différent de nos deux manuscrits nous paraît également inintelligible. Notre correction *kuca* se justifie, croyons-nous, non seulement par le contexte, mais par les lectures même de B et de C, dont chacune semble un essai de restitution d'un mot tronqué : *ku*ṅkumā° d'une part et *ca*lat de l'autre donnent les deux syllabes du mot *kuca*.

44 daridram iva vicchāyaṃ piçācam iva bhīshaṇam
kukāvyam iva viçlishṭaṃ viçālaṃ çiṅçipātarum
45 bhugnānanaṃ cāvanataṃ saralasrastadoryugam
dīrghāgrapādaṃ tasyāgre sa cāpaçyan nṛipaḥ çavam
46 bhuvi puṇyaṃ mayā nāptaṃ hastenāptaṃ na kiṃcana
vimuktahastaṃ saṃtāpād itīvādhomukhaṃ sthitam
47 tarum āruhya taṃ muktvā kaṇṭhapāçam apātayat
patitaḥ so tha cukroça hā hatosmīti savyatham
48 karuṇākūṇitamanā bhūpālo py avaruhya tam
muhur muhuḥ parāmṛiçya nininda nijasāhasam
49 sa ca kshaṇād aṭṭahāsaṃ maṭako vikaṭaṃ vyadhāt
bhūtānāṃ samabhūd yena spashṭaṃ kaṇṭakitā tanuḥ
50 tatas tūrṇam adṛiçyo sau tasminn eva latāntare
tenaiva kaṇṭhapāçena tathaivollambitaḥ sthitaḥ
51 vetālamāyāṃ vijñāya punar āruhya pādapam
tam ādāya nṛipaḥ skandhe javena mahatā yayau
52 skandhasthitas tam avadad vetālaḥ çriṇu bhūpate
kathayāmi kathāṃ tubhyaṃ dūre dhvani sunandinīm
53 asti vārāṇasī nāma çrīkaṇṭhadayitā purī
gaurīkṛitā himagirisphāraiḥ sphaṭikamandiraiḥ
54 pratāpamukuṭo nāma tasyām āsīn mahīpatiḥ
dyaur yatpratāpamukuṭā sasaṃdhyevāniçaṃ babhau
55 tasya bhūmipateḥ prāṇapriyā somaprabhābhavat
çaktiḥ pushpaçarasyeva trailokyavijayodyame
56 dyūtimān vajramukuṭas tasyāṃ tena suto jani
smarendumādhavā yasya lajjante rūpasaṃpadā
57 tasya buddhiçarīrākhyo mantriputraḥ sakhābhavat
advitīyaḥ sadāpremalīlāviçrambhasaṃpadām
58 kadācit tena sahitaḥ sa yayau mṛigayārasāt
vanaṃ turaṃgamātaṅgaçārdūlaçarabhākulam
59 sa tatra cāpakreṅkārakrūrakopān mṛigeçvarān
hatvā viveça vyākoçaphullavallīvanaṃ vanam
60 tasyāvidūre phullābjaṃ dadarça vimalaṃ saraḥ
sphāṭikaṃ vanadevīnām iva vibhramadarpaṇam

48 *a* anuruhya B. — 53 *b* sphuṭikamandire B.

61 tat saraḥ snātum āyātāṃ kanyāṃ dāsīçatāvṛitām
āluloke nṛipasutaḥ çaçilekhām ivodgatām
62 tasyāḥ kuvalayacchāyaiḥ kaṭākshaiç caṭulāṃçubhiḥ
nṛityacchikaṇḍimāleva cakāse kānanasthalī
63 adharāṃçubhir ākāçe niviḍair bimbabandhubhiḥ
yā babhāreva lāvaṇyajaladhau vidrumāvalīm
64 jātau yasyāḥ kucau kāntivāpīkamalakorakau
yayor doryugalaṃ dhatte biçakāṇḍakuṭumbatām
65 uvāha yā tanulatābhṛiṅgālīṃ romavallarīm
paççād vishaktāṃ vaimalyād bimbitām iva veṇikām
66 yā haṃsagāminī reje nikvaṇanmaṇinūpurā
çrīr ivāmbujasaṃcāralagnāçiñjānashaṭpadī
67 tāṃ vilokyenduvadanāṃ nayanānandakaumudīm
sahasā rājaputro bhūt kimapyullāsimānasaḥ
68 sāpi taṃ vīkshya kāmasya pratimānaṃ dhanurdharam
babhau bālānilālolavallīva lalitākṛitiḥ
69 līlavatī samādāya sā nijaṃ çekharotpalam
karṇe cakāra lolākshī sacivaṃ locanaçriyaḥ
70 apanīya tataḥ karṇān muhur dantaiç cakhāda yat
savibhramaṃ ca cikshepa khaṇḍitaṃ pādayos tale
71 tato py āhṛitya sā kanyā nidadhe tat kucasthale
iti smarākulā cakre kimapy ātmopasūcakam
72 tato mahattarāhūtā sā yayau valitānanā
visṛijya rājaputrāya dūtīṃ netraprabhām iva
73 dhyāyatī rājatanayaṃ sā prāpya nijamandiram
babhūva virahakshāmā prācīva çaçinaḥ kalā
74 rājaputro pi nagarīṃ praviçya smaratāpitaḥ
dinair evābhavad bālaprabālaçayanāçrayaḥ
75 tato buddhiçarīras taṃ svairaṃ mantrisuto bravīt
ko yaṃ deva tavāpāyo dhairyasya dhṛitisāgara
76 kāsau kvāste sutā kasya kveti cintājvaraṃ sakhe
tyaja jānāmy ahaṃ sarvaṃ tvayaiva prāñ niveditam

64 *b* °kuṭambatām B, C. — 66 *b* °siñjāna° B. — 68 *b* nijālola° B. — 70 *a* dantair avādayat B. — 71 *a* vyāhṛitya B, C.

77 karṇe yad utpalaṃ cakre tat karṇotpalabhūpateḥ
purasthitā sā kāliṅgaḥ sa prasiddho hi pārthivaḥ
78 saṃgrāmavardhano nāma sacivo dantaghāṭakaḥ
viçruto dikshu tasyāsti tatputrī sā dhruvaṃ sakhe
79 ata evotpalaṃ tatra dantena khaṇḍitaṃ tayā
sā ca padmāvatī nāma pādapadmāhitotpalā
80 yad vyadhāt tac ca hṛidaye tat tasyā vallabho bhavān
tad ehi tāvad gacchāvo mṛigayācchadmanā punaḥ
81 iti çrutvā nṛipasutas tatsakhaḥ prayayau kshaṇāt
kaliṅgavishayaṃ pṛithvī kshipralaṅghyā hi rāgiṇām
82 tatra pravishṭau vṛiddhāyāḥ pratiçrayadhiyā gṛiham
papracchatus tāv atra tvaṃ jānīshe dantaghāṭakam
83 iti tābhyāṃ rahaḥ pṛishṭā sāvadaj jarjarākṛitiḥ
saṃgrāmavardhano mantrī rājño sau dantaghāṭakaḥ
84 tasya padmāvatī nāma tanayāsti sulocanā
tadgṛihe garbhadāsy asmi sarvaṃ jānāmi tatkule
85 iti vṛiddhāvacaḥ çrutvā nijavṛittaṃ nivedya tau
cakrāte dattasaṃketau tasyās tām eva dūtikām
86 sā tadantaḥpuraṃ gatvā tasyai sarvaṃ nyavedayat
padmāvatī ca tac chrutvā mithyākopākulābhavat
87 ā vṛiddhadāsi duḥçīle bālāṃ mām avamanyase
uktveti karpūrakarā tāṃ jaghāna kapolayoḥ
88 tato bhagnamukhī vṛiddhā samabhyetya nijaṃ gṛihaṃ
tābhyāṃ sarvaṃ yathāvṛittaṃ sāçrunetrā nyavedayat
89 rājaputras tataḥ prāha niḥçvāsaglapitādharaḥ
aho me puṇyahīnasya vṛithā jāto yam udyamaḥ
90 svasti tubhyaṃ mama prāṇāḥ kvāpi gantuṃ samudyatāḥ
na sahe virahaṃ sadyas tayā chinno manorathaḥ
91 iti mantrī vacaḥ çrutvā rājaputreṇa bhāshitam
rahas tam avadad dhairyaṃ bhaja siddhaṃ samāhitam
92 daçāsyā gaṇḍayoḥ paçya sakarpūrāḥ karāṅgulīḥ
tayoktaṃ çuklapakshasya daça çeshā niçā iti
93 alakshitaḥ kṛishṇapakshe dhruvaṃ tāṃ samupeshyasi
iti tena kṛitāçvāso rājaputro vyalambata

77 *b* puraḥsthitā B, C. — 81 *b* vipralandhyā B. — 88 *a* °sukhī B.

94 tato daçasu yāteshu vāsareshu yadṛicchayā
kanyakāntaḥpuraṃ gatvā vṛiddhā punar upāyayau
95 alaktakāṅkam ālokya hṛidi tasyās tricandrakam
raho mantrisutaḥ prāha sotkaṇṭhaṃ bhūmipātmajam
96 sakhe syā rajasā rātritrayam āvartate tanuḥ
paçyāsyā hṛidaye nyastaṃ tayā çoṇāṅgulitrayam
97 iti çrutvā muhur dhyāyan sa tām āyatalocanām
sahasrayāmatāṃ yātam anayad yāminītrayam
98 tato vṛiddhā caturthe hni gatvā punar upāgatā
tāv uvācādya yātāhaṃ tayā saṃpūjitā bhṛiçam
99 tatkālaṃ sphoṭitālāne nirgate mattakuñjare
harmyeṇa rajjum ālambya sā bhītā visasarja mām
100 iti vṛiddhāgiraṃ çrutvā visṛishṭo mantrisūnunā
tenaiva rajjupātreṇa sa prāpāntaḥpuraṃ niçi
101 ceṭikābhiḥ samutkshiptaḥ prāsādena praviçya saḥ
nyastasphaṭikaparyantaṃ viveça maṇimandiram
102 dīparatnāṃçukapiçe suptakañcukimaṇḍale
pātāla iva tatrāsau tāṃ bhujaṃgīṃ vyalokayat
103 pratyudgatāṃ hriyā namrāṃ tāṃ rājatanayo vadat
sotkampakucavinyastakarām abhyastavibhramām
104 ayi mānasadugdhābdhicandrike lajjayā natām
uttānaya dṛiçaṃ santu diçaḥ kuvalayākulāḥ
105 ity uktvā ratnapātreṇa mālatīsmitasundaram
apāyayat tāṃ mādhvīkaṃ papau ca ghanasaurabham
106 haṭhāt kaṇṭhagrahānandamīlitārdhavilocanām
madāruṇakapolāṃ tāṃ cucumba sarasas tataḥ
107 sā tena kuñjareṇeva samākrantā sarojinī
cakāçe nikvaṇatkāñcīkalahaṃsakulāvalī
108 akṛitrimavilāsāṅkam açikshitakalākramam
avibhāgāṅgasubhagaṃ babhūva surataṃ tayoḥ
109 evaṃ pratiniçaṃ çyāmā gūḍhaṃ tena samāgatā
abhūd udbhinnasaṃbhogakusumasmeramañjarī

95 *a* °candrikam C. — 99 *b* rajjuyā C. — 103 *b* °vinyastahastam atrasta° B. — 106 *b* cucamba B.

110 tataḥ kadācit sasmāra rājaputro bahiḥsthitaḥ
mantriputro pi deçe smin katham ekaç cared iti
111 jñātvānyamanasaṃ kāntaṃ prishṭvā ca çrutatatkathā
uvāca kiṃ tvayā nāsau suhṛin me prakaṭīkṛitaḥ
112 pūjyaḥ sa dhīmatāṃ dhuryo jñāsīt tat tan madiṅgitam
tatkṛite prahiṇomy adya vicitraṃ mṛishṭabhojanam
113 uktveti visasarjāçu rājaputrī tadantikam
vicitramālyaṃ tāmbūlaṃ bhojanaṃ ca svayaṃkṛitam
114 mantriputras tad ājñāya rājaputram abhāshata
aho tvayā kṛitaṃ jāḍyaṃ yad ahaṃ prakaṭīkṛitaḥ
115 vishadigdham idaṃ sarvaṃ tayā me prahitaṃ sakhe
na sahante hi rāgiṇyo bhartuḥ premapadaṃ janam
116 ity uktvā tac chune prādāt so pi tenābhavad vyasuḥ
tatas tau kopakalushau tad ālokya babhūvatuḥ
117 karṇotpalasya nṛipater asminn avasare priye
putre daivād divaṃ yāte rājaputraṃ sakhāvadat
118 adya tasyās tvayā gatvā mattāyā bhūshaṇāvalīm
samādāya nakhaiḥ kāryaṃ triçikhaṃ lakshma vigrahe
119 iti tadvacasā sarvaṃ kṛitvā rājasuto niçi
gṛihītābharaṇaḥ kshipraṃ tataḥ prāptas tadantikam
120 vrativesho ṭavīṃ gatvā mantriputras tam abravīt
adhunā mauktikalatāṃ nayaitāṃ vikrayāvanīm
121 pradarçanīyā sarvatra dātavyā na tu kasyacit
kasyeyam iti pṛishṭena nirdeçyo haṃ tvayā sakhe
122 iti tena visṛishṭo sau vipaṇe samadarçayat
rājaputro pi tatkālaṃ channaveshād alakshitaḥ
123 tāṃ dṛishṭvā rājapurushaiḥ pṛishṭaḥ kasyeyam ity atha
taṃ kūṭavratam abhyetya guror asyety uvāca tān
124 so pi pṛishṭo vadad rājā svayam etya çriṇotu me
iti tadvacasā tūrṇaṃ nṛipaṃ prāptam uvāca saḥ
125 rājaṃs tava pure channā dantaghāṭakaputrikā
ḍākinī bhrāmyati sadā rajanīshu digambarā
126 ihākṛishya visṛishṭo sāv ekayā tvatsuto nayā
tatkopāc ca triçūlena mayā gātre samāhatā

114 *a* tad ādāya B.

127 idaṃ cābharaṇaṃ tasyā mayā subahumauktikam
prāptaṃ bhītā palāyyāsau pitur veçma punar gatā
128 nirvāsyatāṃ purāt pāpā sā strī[1] na vadham arhati
iti karṇotpalo rājā çrutvā kopānalākulaḥ
129 strībhir vijñāya tadgātre pratyakshāṃ triçikhāhatim
padmāvatīṃ svanagarān niḥsāryodbhrāntamānasām
130 vivāsitāṃ ca tāṃ paççāt tau svaveshau prajagmatuḥ
sapralāpāḥ pratīpodyaiḥ kurvāṇāṃ kranditair diçaḥ
131 āsādya rājaputras tām sahito mantrisūnunā
tato vārāṇasīṃ gatvā vilalāsa tayā ciram
132 saṃgrāmavardhano py asyāḥ pitā tadduḥkhavahninā
sphuṭitātmā vyasur abhūd dayitānugataḥ kshaṇāt
133 kathayitveti vetālaḥ papraccha vasudhādhipam
sutāçokavipannau tau kasya pāpāya bhūpate
134 jñātvāpy abruvato murdhā çatadhā te bhavishyati
iti tena nṛipaḥ pṛishṭo babhāshe jātasaṃbhramaḥ
135 rājaputraḥ priyā cāsya na vācyau manmathākulau
prabhubhaktivrato dhīmān mantriputro py akalmashaḥ
136 karṇotpalasya nṛipateḥ pātakaṃ tat pramādinaḥ
yo na paçyati cāreṇa rājavṛittāntam andhavat
137 iti maune parityakte rājñā tūrṇam alakshitaḥ
sa vetālas taror agre tathaivollambitaḥ sthitaḥ

prathamo vetālaḥ

II.

1 bhūyo vṛiksham athāruhya tam ādāya yayau nṛipaḥ
sa ca skandhagataḥ prāha narendra çrūyatām iti

129 *a* triçikhārhati C. — *b* niḥsaryo° B. — 131 *b* pratīpaughaiḥ B. — 134 *b* gatasaṃbhramaḥ B, C. — prathamo vaitālaḥ C.

[1] L'abrégé publié par M. Uhle explique bien la valeur de ce mot par *strītvāt*.

2 brahmasenāgrahāre bhūt kālindīkūlasaṃçraye
agnisvāmīti viprendro dātā çrutavidāṃ varaḥ
3 tasya mandāravatyākhyā putrī divyocitābhavat
kāntā mandāramāleva netrashaṭpadahāriṇī
4 rūpeṇa viçrutāṃ dikshu tām āyatavilocanām
ayācanta dvijavarā bahavaḥ sakulocitāḥ
5 tataḥ kadācit taruṇāḥ kāntimanto dvijās trayaḥ
mitho darpeṇa saṃkrāntā iva tulyākṛitiçriyaḥ
6 kanyājanakam abhyetya sundarāṃ tāṃ yayācire
mamaivāsau mamaivāsāv iti spardhānubandhinaḥ
7 ekasmai ced dadāsy enāṃ dvau mṛitāv eva viddhi nau
iti teshāṃ samākarṇya pitā tāṃ na dadau bhayāt
8 toshitāṃ nayanānandasaundaryāmṛitavāhinīm
sadā vilokya prayayus tatraiva vihitāçrayāḥ
9 tataḥ kālena sā dhātur nairghṛiṇyāt peçalākṛitiḥ
jagāma pañcatāṃ bālā locanābjotsavaiḥ saha
10 cittasaṃvardhanaṃ yac ca yac ca netrarasāyanam
cirāya niranukroçaḥ sahate tad vidhiḥ katham
11 te yātajīvitāṃ bālāṃ patitāṃ kadalīm iva
tatkānticandrikācandracakorāḥ çuçucur dvijāḥ
12 ekas tato yayau duḥkhī jaṭī bhasmavilepanaḥ
anyas tadasthīny ādāya tīrthāya prayayau kṛitī
13 çmaçāne cāparas tasthau tadbhasmaçayanāçrayaḥ
rāgiṇāṃ kim akāryaṃ hi striyā saṃhṛitacetasām
14 prathamaḥ pṛithivīṃ bhrāntvā bhasmasmeraçarīrakaḥ
rudraçarmābhidhānasya gṛihaṃ prāpto dvijanmanaḥ
15 tatropamantritas tena prastuto bhoktum aikshata
kshiptaṃ tajjāyayā vahnau putraṃ rodanakopataḥ
16 tasmin niḥçeshanirdagdhe bhojanād virato vratī
uvāca caṇḍālagṛihaṃ prāpto ham açanāçayā
17 ity ākarṇya gṛihastho pi jagrāha nijapustakam
siddhamantraṃ samuddhṛitya tataḥ putram ajīvayat

8 *b* prayayau C. — 12 *a* jaṭā B. — 13 *a* smaçāne B. — 14 *a* bhasmeratra° C. — *b* rucuçarmā° B, C.

18 dṛishṭveti vismitaḥ kshipraṃ dhyātvā rātrau jaṭādharaḥ
taṃ mantram anayat kāntājīvanāyāçu pustakāt
19 so tha saṃprāpya tarasā tac chmaçānam abhojanaḥ
dadarça tīrthād āyātam ekaṃ tatra vivāsinam
20 tāv apāsya priyābhasmakūṭopāntāt sa mantravit
rajaç cikshepa yenāsau samuttasthau dvijātmajā
21 lāvaṇyalalitākārāṃ manmathānaladīpikām
pīyūshakālakūṭāṅkāṃ dugdhābdhilaharīm iva
22 vadanapratimācandrāṃ raṇannūpuramekhalām
nalinīm iva kāmasya vilolanayanotpalām
23 te dṛishṭvā vismayānandasmarasaṃgharshaçālinaḥ
mamaiveyaṃ mamaiveyam ity ūcus te sasaṃbhramāḥ
24 manmantreṇotthitā tanvī mayāptā tīrthasevayā
mayāsyā rakshitaṃ bhasma teshām ity abhavat kaliḥ
25 kathayitveti vetālaḥ papraccha pṛithivīpatim
rājan dharmeṇa sā kasya dayitā satyam ucyatām
26 iti pṛishṭo nṛipas tena babhāshe çāpakampitaḥ
tasyās taṃ janakaṃ manye yas tāṃ mantrair ajīvayat
27 putrakāryaṃ pareṇāsyāḥ çaṅke tīrtheshu yat kṛitam
vetāla tasyā dharmeṇa tadbhasmaçayanaḥ patiḥ
28 çrutvety alakshito gatvā kshipraṃ skandhān mahīpateḥ
sa çiṅçipātarusprānte tathaivollambitaḥ sthitaḥ

dvitīyo vetālaḥ

24 *a* yanmantreṇo° C.

I.

LES VINGT-CINQ CONTES DU VAMPIRE.

(1-16) Il y avait à Pratishṭhāna un roi nommé Trivikramasena, vraie mine de pierreries, digne postérité de Lakshmī, le premier entre les meilleurs. Avec les perles de son collier pour étoiles, avec ses pendants d'oreilles pour

soleil et pour lune, le ciel semblait se refléter dans tout son éclat sur le miroir de sa gloire. Un religieux mendiant rendait régulièrement visite à ce souverain charmant comme Rāma, tel qu'un autre roi de Laṅkā déguisé pour ravir Sītā. Kshāntiçīla (c'était son nom) apportait chaque fois, selon la règle, un fruit au roi, qui le remettait ensuite aux mains de son trésorier. Dix ans s'écoulèrent sans que le religieux modifiât son hommage. Mais un beau jour, un singe domestique enleva le fruit des mains du roi : à peine l'eut-il fait craquer sous ses dents qu'il en sortit une pierre merveilleuse, dont le charme remplit soudain la salle tout entière. Le roi fit appeler son trésorier, lui demanda les autres fruits; le trésorier lui remit un tas de pierreries qui en étaient sorties. Le roi, vrai océan de générosité, fit cadeau des pierreries au trésorier; puis, quand le religieux revint, il l'interrogea : « Kshāntiçīla, tu me parais avoir quelque intention étrange; dis-moi, que prétends-tu obtenir en retour de ces pierres que le monde entier paierait à peine? » A cette question, le religieux répondit après avoir lié le roi par un serment qui lui garantît le succès de ses désirs : « Les monarques qui n'enfreignent jamais les bornes prescrites, qui résistent vaillamment aux plus rudes fatigues, vrais océans d'héroïsme, tes pareils enfin, sire, qui ne leur doit hommage? Un prince tel que toi, dont l'élévation ne sert qu'aux intérêts d'autrui, toujours occupé de satisfaire tous les souhaits, ami de toutes les détresses, qui ne le sollicite? Le dernier jour de cette quinzaine noire, j'ai à faire une cérémonie magique au cimetière; sers-moi d'auxiliaire. De nuit, parfumé de karavīra (*oleander*) viens me rejoindre, ô héros, au pied du grand vaṭa (*ficus indica*). » — « C'est bien, » répondit le roi, et le religieux s'en alla content préparer son incantation.

(16-22) La nuit dite, le roi vint au rendez-vous, l'épée à la main, des pendeloques étincelantes aux oreilles, lune terrestre répandant le clair de lune gloire. Les feux scintillants des diamants de ses bracelets nuançaient de leurs teintes ses vêtements, les pierres de son diadème l'illuminaient : on eût

dit à le voir la Montagne des Joyaux (le mont Meru) en marche. Couronné de tamāla, oint d'agalloque noir, vêtu d'une tunique foncée, il ressemblait à l'Astre-Roi (le soleil) quand l'Ombre-de-l'Éléphant[1] atteint ses rayons (ou : l'astérisme Hasta). Son magnifique collier de perles étincelait, constellation, dans la nuit, tandis qu'il marchait. Éclairée comme par la vertu[2] par son corps dont le contraste faisait ressortir les ténèbres (de l'esprit), l'obscurité se changeait sur ses membres en poudre de musc, devant lui en éléphant royal, sur sa tête en parasol de plumes de paon. Les abeilles, attirées par le parfum des guirlandes qui le couronnaient, semblaient être des voix criant : Bénédiction! sur son passage triomphal.

[1] L'Ombre-de-l'éléphant (*gajaochāyā*). Le *Dictionnaire* de Pétersburg (5e partie, supplément) ajoute cette explication : « Nom d'une certaine constellation », et ajoute deux citations, l'une tirée de la Mitāksharā, l'autre du Malamāsatattva :

yadenduḥ pitṛidaivatye haṃsaç caiva kare sthitaḥ
yāmyā tithir bhavet sā hi gajacchāyā prakīrtitā
(cité dans Mit., I, 33, b. 3).

« Quand la lune est dans l'astérisme Maghā (au solstice d'hiver) et le soleil dans l'astérisme Hasta, ce jour-là est consacré à Yama et s'appelle gajacchāyā ».

saiṃhikeyo yadā bhānuṃ grasate parvasaṃdhishu
gajacchāyā tu sā proktā tatra çrāddhaṃ prakalpayet
(cité dans Malamāsat., 26, b. 6).

« Quand il y a éclipse de soleil au moment de la pleine lune, c'est la gajacchāyā; on doit alors faire un çrāddha ».

Ces citations nous déterminent à traduire *içvara* par « l'astre-roi » (le soleil), sens dont nous n'avons pas trouvé d'autre exemple. Le mot *kara* désigne 1° les rayons du soleil; 2° comme dans la première des citations ci-dessus, l'astérisme Hasta (= Kara) où le soleil se trouve au moment de la gajacchāyā.

[2] Comparaison fondée sur le double sens du mot *tamas* qui désigne : 1° les ténèbres, 2° l'état de l'esprit envahi par l'ignorance.

(22-40) Il entra sans crainte dans le cimetière rempli de démons; c'était comme un ensemble achevé de tout ce qui peut nuire et torturer : plein d'os reluisants et enduits de cervelle, arrosé de ruisseaux de sang, jonché de coupes crânes, tel enfin qu'on l'eût pris pour le jardin de plaisance de la mort; obscurci par les ténèbres-fumées, retentissant comme de coups de foudre, du bruit des hommes; illuminé d'éclairs par les flammes qui jaillissaient des bûchers, on l'aurait pris pour le nuage de la mort (pour un nuage noir); enguirlandé d'entrailles arrachées par les vautours et qui lui faisaient comme un collier; c'était à se croire à la fête de Kālī, quand les folles danses amenées par les Kṛittikās[1] font trembler le sol; le vent impétueux y chantait dans les trous des ossements pourris, roseaux de sa flûte; on aurait cru entendre le bruit des nūpuras aux pieds d'une compagnie de sorcières en mouvement; au tumulte immense et terrible qui se répercutait à tous les coins de l'horizon, on aurait dit que la Destruction poussait son cri, signal de l'écroulement des trois mondes. Pour parure, des crânes; des squelettes pourris pour ornements; des charbons ardents en guise d'yeux : bref, un autre Bhairava; un sang tout frais en emplissait la vaste capacité; le tumulte qui s'y soulevait blessait les oreilles (Karṇa et Çalya y faisaient tumulte); rempli du châtiment des insoumis (du meurtre de Duḥçāsana); repaire d'êtres terribles (où s'agitaient les hommes de Bhīma); bref, un second (Mahā) Bhārata; plein de tromperies comme le jeu, et de cruauté comme le cœur d'une femme; séjour d'inquiétudes et de peines innombrables comme l'absence de discernement; demeure d'êtres rudes et monstrueux (avec le Janasthāna rempli d'épines), toute pleine de terribles Çūrpaṇakhās[2], c'était une autre forêt Daṇḍaka, dont Mārīca aime les re-

[1] La fête appelée Dīpalī ou Diwalī, dont le jour principal est la pleine lune du mois kārtika, kārtikī-paurṇamāsī. La veille de ce jour est dédiée à Kālī et s'appelle Kālīcaturdaçī. Toute la durée du Diwāli se passe en réjouissances et en illuminations.

[2] Pour compléter le parallélisme de ces épithètes à double sens,

traites; terrible par le fracas de la foudre qui faisait trembler les yeux hagards et aveuglés (où erraient Akampana, Dhūmrāksha, Meghanāda et Vibhīshaṇa), et où la douleur arrachait des cris aux vivants (ruine de Rāvaṇa vivant), image, en un mot, de l'incendie de Laṅkā; séjour de toutes les souffrances, qui faisait frissonner de joie les troupes de démons; où s'entr'ouvraient nombre de trous et où les morts en foule se trouvaient étroitement pressés sans laisser un vide; où abondaient les arbres (ou : les mangeurs de chair, Rākshasas) et où l'arbre du paradis (Pārijāta, ou : les arbres) était détruit par le souci; envahi par les chacals, funeste[1], où rôdait la mort, et éternel; des femelles toutes nues, les seins immobiles, les fesses énormes, y dansaient un tāṇḍava échevelé; repaire des vautours et des chacals, des corneilles et des hérons; les belles des démons et des vampires, en joyeuse compagnie, y formaient comme une guirlande; Piçācas et Çākinīs s'y rassemblaient; les tambours y faisaient rage; des cadavres s'y montraient en éclatant bruyamment de rire; les Cakreçvarīs s'y jouaient innombrables. Objet d'effroi pour l'effroi même, de stupéfaction pour la stupéfaction, nuit profonde pour les ténèbres, épouvante de la mort! horrible rendez-vous des sorcières, tel était le champ-des-morts que vit le roi.

(40-53) Et il aperçut au pied d'un vaṭa Kshāntiçīla qui avait tracé un cercle; dès qu'il le vit, il s'inclina et lui dit : « Me voici! Que dois-je faire? » Le religieux mendiant, l'œil épanoui de joie, lui répondit : « O roi valeureux entre les valeureux, c'est aujourd'hui que tu as conquis une gloire su-

il est nécessaire de prendre ici les noms de Çūrpaṇakhā et de Mārīca : 1° au sens propre et rigoureusement personnel; 2° dans un sens général comme une désignation des Rākshasīs et des Rākshasas. Pour le dernier détail relatif à Mārīca, voir : *Rāmāyana*, III, ch. 39, et seq.

[1] Le texte présente ici un jeu de mots impossible à rendre en français : Le cimetière est rempli de chacals (*çivābhir*) et funeste (*açivam*).

périeure à celle de tous les braves. Va jusqu'où porte la voix, la tête tournée vers le sud; tu trouveras un cadavre suspendu à un ciṅçipā; apporte-le moi! » A cet ordre, le roi s'en alla, plein d'ardeur, à travers les ténèbres affreuses; il vit un arbre desséché, hautain (haut) comme un homme vil, sans couleur (sans ombre) comme un mendiant, effroyable comme un Piçāca, disloqué comme un mauvais poème, énorme; et tout en haut il vit un cadavre, courbé, penché, les bras raides et tombants, les pieds allongés, les mains ballantes, la tête basse, il semblait dire avec regret : « Je n'ai pas gagné de mérite sur terre; et maintenant aussi ma main est vide. »

Le roi grimpa à l'arbre, détacha la corde passée au cou du cadavre et le précipita à terre. Le vampire en tombant poussa un cri de douleur et de colère : « Ah! je suis tué! » Le cœur touché de pitié, le roi redescendit, et, le palpant à diverses reprises, s'accusa de sa violence. Et soudain le cadavre poussa un énorme éclat de rire, si fort que les démons en eurent visiblement le corps tout hérissé. Puis, brusquement, s'échappant sans être vu, il reprit sa place à la même branche, attaché par la même corde au cou et demeura suspendu comme auparavant. Le roi, reconnaissant l'artifice magique du démon, grimpa de rechef à l'arbre, prit le cadavre sur l'épaule et s'en alla en grande hâte. Une fois sur son épaule, le cadavre lui dit : « Roi, écoute! Je vais te conter une histoire qui va t'amuser pendant cette longue route.

(53-67) « Il est une ville nommée Vārāṇasī, chérie de Çrīkaṇṭha, fondée par Gaurī, avec des palais de cristal grands comme l'Himālaya. Le roi Pratāpamukuṭa y régnait; le ciel, avec l'éclat de sa gloire pour diadème, brillait constamment des lueurs de l'aube. La bien-aimée de ce roi s'appelait Somaprabhā; elle semblait être la Çakti du dieu aux traits de fleurs, associée à ses efforts pour subjuguer les trois mondes. De leur union naquit le brillant Vajramukuṭa. La beauté de ce prince faisait honte à l'amour, à la lune et au printemps. Il avait pour ami le fils du ministre Buddhiçarīra, homme

sans égal pour l'affection, la bonne humeur et la discrétion constantes. Un jour, par désir de chasser, le prince accompagné de son ami entra dans une forêt pleine de chevaux, d'éléphants, de tigres et de çarabhas. Après avoir, par la fureur meurtrière de son arc bruyant, abattu les plus terribles des fauves, il pénétra dans un bois où s'épanouissaient les lianes en fleurs. Tout près, il aperçut un étang limpide plein de lotus éclos : on eût dit le miroir cristallin des déesses de la forêt. Le prince vit paraître une jeune fille venue pour se baigner à cet étang, escortée d'une centaine d'esclaves, telle qu'un mince croissant de lune au lever. Ses regards obliques, couleur de lotus, aux rayons tremblants, faisaient à la forêt entière comme une guirlande de paons qui dansent. Ses lèvres qui rayonnaient vivement dans l'air, parentes du (rouge) bimba, mettaient dans l'océan de sa grâce une parure de corail. Ses seins, boutons de lotus sur l'étang de ses charmes, et ses bras qu'on eût pris pour la racine et la tige du nymphéa, témoignaient ainsi leur parenté. La touffe de son duvet, essaim d'abeilles de son corps liane, semblait le reflet vu par transparence de la natte qui flottait sur son dos, tant elle était nette! Charmante en sa démarche de flamant, elle faisait sonner les pierreries de ses nūpuras; on eût dit Çrī entourée d'abeilles bourdonnantes qui s'attachent au lotus où elle flotte.

(67-73) A voir cette belle au visage de lune, clair de lune qui faisait la joie du regard, le prince sentit tout à coup son cœur palpiter. Et la princesse, à le voir avec son arc, véritable image de l'amour, prit un air coquet, comme une liane agitée par un vent faible. Puis la belle aux yeux pétillants, détachant un des lotus de sa couronne, l'appliqua à son oreille, camarade de son regard enchanteur, puis, le retirant de son oreille, elle le mordit à coups de dents répétés; la fleur ainsi mordillée, elle la jeta avec coquetterie sur ses pieds; enfin, la reprenant, elle la pressa contre son sein : Dans son trouble amoureux, tant bien que mal, elle s'expliquait ainsi. Soudain, à l'appel d'une duègne, elle s'en alla

IMPRIMERIE NATIONALE.

en se retournant vers le prince et en lui envoyant comme messager un regard étincelant.

(73-86) Revenu à son palais, la jeune fille, toute à la pensée du prince, se consumait de solitude, pareille au croissant de la lune qui se lève. Et, rentré dans sa capitale, le prince brûlant d'amour, resta de longues journées sans quitter son lit de fraîche verdure. Enfin, Buddhiçarīra, le fils du ministre, lui dit franchement : « Qu'est-ce donc qui abat à ce point ta fermeté, ô prince, autrefois véritable océan d'énergie? Qui est-elle? Où est-elle? Qui sont ses parents? Quelle est sa patrie? Voilà la fièvre dont souffre ton cœur, ô mon ami! Sois désormais tranquille. J'ai compris tout ce qu'elle voulait nous faire savoir. Le lotus (*utpala*) appliqué à son oreille (*karṇa*) signifie qu'elle habite la capitale du roi Karṇotpala, ce fameux souverain du Kaliṅga. Le roi a pour favori le dentiste[1] (Dantaghāṭaka) Saṃgrāmavardhana, si connu par tout pays; c'est lui le père de la belle, sois-en bien sûr : ce lotus déchiré à pleines dents (danta) nous le dit. Puis elle a jeté ce lotus sur ses pieds, autres lotus (padma) : elle s'appelle donc Padmāvatī. Enfin, elle l'a pressé contre son cœur : c'est que tu es son bien-aimé. Allons, debout! en route! Prétextons encore une chasse. » A ces mots, le prince s'en alla sur le champ, en compagnie de son ami, jusqu'au pays de Kaliṅga : un amant épris aurait bien vite fait de traverser la terre. Arrivés là, ils entrèrent chez une vieille femme pour lui demander un logement, et ils lui dirent : « Connais-tu le dentiste (Dantaghāṭaka)? » La vieille répondit à leur question mystérieuse : « Notre roi a pour ministre le

[1] Le sens du mot *dantaghāṭaka* est incertain; des pandits l'expliquent par : « artiste qui travaille l'ivoire », d'autres par : « dentiste ». Le rôle si souvent joué par les barbiers, par exemple, dans les contes orientaux, fortifie cette seconde explication. Dantaghāṭaka peut être encore le nom d'un personnage surnommé Saṃgrāmavardhana; et, en effet, dans la suite du récit, c'est toujours sous le premier de ces noms qu'il est désigné. (Voir Kathāsaritsagara, trad. Tawney [Bibliotheca Indica], note du passage correspondant).

dentiste Sangrāmavardhana; celui-ci a une fille aux beaux yeux nommée Padmāvatī. C'est chez lui que je sers, esclave née dans sa maison. Je connais toutes ses affaires de famille. » Ainsi renseignés par la vieille, ils lui contèrent leur histoire; puis, d'un commun accord, ils la chargèrent de leurs messages.

(86-94) La vieille partit au gynécée, annonça à Padmāvatī tout ce qui venait de se passer; la princesse, à ces nouvelles, entra dans une feinte colère : « Ah! vieille esclave! voilà donc comment tu respectes une jeune fille! » s'écria-t-elle, et de sa main toute blanche de camphre elle la souffleta sur les deux joues. La tête à demi-brisée, la vieille rentra chez elle, et les yeux pleins de larmes, raconta l'aventure aux jeunes gens. Aussitôt le prince se lamenta, les lèvres flétries par les sanglots : « Etre sans mérite, c'est en vain que j'ai tenté la fortune! Adieu! je sens la vie m'échapper! Comment supporter la solitude, maintenant qu'elle a coupé court à ma passion? » Mais le fils du ministre, l'entendant ainsi gémir, lui dit en secret : « Courage! tout va à merveille! Ces dix doigts empreints de camphre appliqués sur les deux joues, tu les vois, ils nous disent : attendez! la quinzaine blanche n'a plus que dix jours. La quinzaine noire venue, tu parviendras jusqu'à elle sans être vu. » Consolé par cette explication, le prince patienta.

(94-109) Dix jours après, la vieille retourna par hasard au gynécée. Quand elle revint, le fils du ministre remarqua sur sa poitrine trois marques de laque rouge semblables à trois lunes; il prit à part le prince et lui dit avec regret : « Mon cher, ses mois l'empêchent de te recevoir trois jours encore : voilà ce que signifient ces trois doigts teintés de rouge marqués sur la poitrine de la vieille. » Le cœur plein de sa bien-aimée aux longs yeux, le prince attendit encore trois nuits qui lui parurent avoir mille heures. Enfin, au bout de quatre jours, la vieille retourna au gynécée et revint en disant : « Aujourd'hui, elle m'a fort bien traitée. Comme justement un éléphant pris de rut avait brisé son po-

teau d'attache et s'était échappé, prise de frayeur, elle m'a fait sortir par le palais en me descendant par une corde.» A ce coup, le fils du ministre laissa partir le prince; par ce même moyen de la corde, le prince entra de nuit dans le gynécée; des servantes l'amenèrent à fleur de la terrasse, et il pénétra dans une salle toute de pierreries, entourée de murailles de cristal, rougie par le feu des pierreries et des lampes; les gens de service y dormaient d'un profond sommeil: on eût dit Pātāla (la ville souterraine des Nāgas). C'est là qu'il aperçut cette Nāgī (son amante)[1]. Prise de pudeur, elle résista, courba la tête, serra ses mains contre ses seins tremblants, et fit enfin le manège ordinaire : «Oh! relève tes yeux, s'écria le prince; clair de lune sur l'océan de lait de mon cœur, relève tes regards que la pudeur incline, et que tous les points de l'horizon se remplissent de lotus!» Puis il fit boire à cette princesse, dans une coupe de pierreries, un philtre blanc comme la fleur du jasmin et d'un parfum violent; ensuite il but le reste. Tout aussitôt, affolé d'amour, il l'embrassa avec violence, tandis que la belle fermait à demi les yeux du plaisir qu'elle goûtait à sentir son cou pressé et que ses joues rougissaient d'ivresse amoureuse; elle semblait un tapis de nymphéas sous les pas d'un éléphant; les grelots de sa ceinture sonnaient joyeusement, comme une bande de Kalahaṃsas, hôtes de ce parterre. Sans appeler à leur aide rien d'artificiel, sans avoir étudié les catégories de l'art, ils se livrèrent aux douceurs d'une volupté ininterrompue.

(109-117) Ainsi, chaque nuit, la brune jeune fille recevait son amant, riche des fleurs épanouies du plaisir amoureux. Mais un beau jour, le prince se rappela le fils du ministre qui était resté dehors. «Comment va-t-il, seul en ce pays?» La jeune fille vit que son amant était préoccupé; elle l'interrogea, apprit la vérité et s'écria : «Pourquoi ne m'as-tu pas

[1] Le masculin *bhujaṃga* a les deux sens de «serpent» et de «galant». Le féminin *bhujaṃgī*, employé ici, peut suggérer la même équivoque, quoique le second sens soit indiqué seulement pour le masculin dans les lexiques.

fait voir ton ami? Puisqu'il a compris avec tant d'habileté le sens de mes signes, je veux comme marque d'honneur lui envoyer aujourd'hui même un plat friand. » Et bien vite, en présence de son amant, la princesse lui dépêcha une couronne nuancée, du bétel et un plat préparé de ses mains. Dès qu'il fut informé de tout, l'ami du prince lui dit : « Tu as commis une sottise à me faire connaître; tous ces cadeaux sont imprégnés de poison : une femme éprise ne saurait souffrir qu'un autre partage l'affection de son amant. » Et il donna le plat à un chien qui expira sur le champ. A ce spectacle, la colère les assombrit tous deux.

(117-133) Or, sur ces entrefaites, le fils chéri du roi Karṇotpala vint à mourir. L'ami du prince lui dit alors : « Va la trouver ce soir, enivre-la, enlève-lui sa parure et fais-lui sur le corps avec tes ongles comme une marque de trident. » Le prince obéit, s'en alla, exécuta le plan, et revint avec la parure enlevée. L'autre prit alors un costume d'ascète, s'en alla dans la forêt et dit à son compagnon : « Maintenant tu vas emporter à vendre cette guirlande de perles; montre-la partout, mais ne la cède à personne. Si on te demande de qui tu la tiens, dis que c'est de moi. » Muni de ces instructions, le prince, sous un déguisement qui le rendait méconnaissable, alla exposer l'objet au marché. Des agents du roi virent la parure et demandèrent au marchand : « De qui l'as-tu? » « De mon maître », répondit-il en les conduisant chez le faux ermite. Interrogé à son tour, celui-ci dit : « Que le roi vienne en personne, je parlerai. » Le roi vint bien vite; notre ascète lui raconta ceci : « Ô roi, caché dans ta ville, la fille du dentiste (Dantaghāṭaka) erre chaque nuit en sorcière, toute nue. Ton fils, c'est elle, elle toute seule, qui l'a tué, après l'avoir attiré ici. Irrité de ce crime, je la frappai sur le corps avec mon trident, et je lui arrachai sa parure riche en perles. Effrayée, elle s'enfuit alors et retourna à la maison de son père. Exile la coupable loin de ta ville, mais, c'est une femme; on ne doit pas la punir de mort. » Le roi Karṇotpala, enflammé de colère à ces paroles, fit visiter la

jeune fille par des femmes; on retrouva sur son corps la marque du coup de trident. Padmāvatī, dont l'esprit se troublait, fut exilée de la ville. Alors nos jeunes gens reprirent leur costume et la rejoignirent, pendant qu'elle faisait gémir les échos de ses cris répercutés. Le prince l'emmena à Vārāṇasī, où il coula longtemps d'heureux jours avec elle. Mais Saṃgrāmavardhana, consumé par le chagrin d'avoir perdu sa fille, le cœur brisé, mourut bientôt après, et sa femme le suivit au tombeau. »

(133-137) A ce point du récit, le vampire interrogea le roi : « S'ils moururent d'avoir perdu leur fille, sur qui retombe la faute, dis moi? Si tu le sais et que tu ne parles pas, ta tête va éclater en cent. » Le roi répondit bien vite : « Ni le prince, ni la princesse ne sont coupables, leur passion les excuse. Le fils du ministre qui montra tant de finesse est innocent, car son devoir voulait qu'il se dévouât à son maître. La faute est au roi Karṇotpala qui, par une négligence criminelle, était comme un aveugle dans son royaume, sans voir par des espions ce qui s'y passait. » Le roi n'eut pas plus tôt rompu le silence que le vampire s'échappa en hâte, invisible, et se retrouva suspendu comme auparavant au sommet de l'arbre.

II.

(1-11) Le roi grimpa de nouveau sur l'arbre, prit le cadavre, le chargea sur son épaule et se mit en marche. Aussitôt le vampire de parler. « Roi, écoute ceci : Il y avait sur les bords de la Kālindī (Yamunā) un domaine brahmanique appelé Brahmasena. Là, vivait le brahmane Agnisvāmin, libéral et savant entre les meilleurs. Il avait une fille nommée Mandāravatī, digne assurément des créatures célestes, charmante comme une guirlande de mandāra (*erythrinus indica*) qui attire les abeilles regards. Nombre de brahmanes dignes d'elle par leur caste demandèrent la main de cette belle aux longs yeux, célèbre partout pour sa beauté. Un jour, trois

jeunes brahmanes, tous trois charmants, tous trois d'aussi bonne mine, comme s'ils s'en fussent piqués d'honneur, la sollicitèrent. Ils allèrent trouver son père : « Donne-la moi, donne-la moi! criaient-ils, agités de jalousie. Si tu la donnes à l'un, les deux autres vont mourir, sache-le bien. » Pris de crainte à ces paroles, le père ne la donna à personne. Mais les jeunes gens se trouvèrent assez heureux de demeurer près d'elle, les yeux toujours fixés sur cette rivière de l'ambroisie grâce qui charmait les regards. A la longue (le Créateur a donc le cœur bien dur!) la jeune fille vint à mourir. Adieu ces regards lotus qui faisaient fête! Ce qui fortifie le cœur et ce qui recrée les yeux, comment le destin impitoyable le laisserait-il durer longtemps?

« (11-25) A la mort de Mandāravatī, tombée comme une fragile kadalī (*musa sapientum*), les trois brahmanes la pleurèrent, cakoras dont elle était la lune avec le charme pour rayon. L'un d'eux, en son deuil, oignit son corps de cendres et se coiffa de la jaṭā; l'autre prit les os de la morte pour les porter à un gué sacré; le troisième resta au cimetière, couché sur les cendres du cadavre. Que ne feraient point des amants passionnés dont une femme a emporté le cœur? Le premier erra par toute la terre, le corps tout blanc de cendres; il arriva à la maison d'un brahmane nommé Rudraçarman. Invité à y prendre son repas, il commençait à manger quand il vit la femme du brahmane, impatiente d'entendre crier son fils, le jeter dans le feu. Le feu consuma l'enfant tout entier; l'ascète aussitôt d'interrompre son repas et de s'écrier : « Ah! je suis entré manger dans la maison d'un Cāṇḍāla! » Le maître de la maison entendit ce cri d'horreur; il prit alors son livre, prononça une formule, et l'enfant ressuscita. Étonné à ce spectacle, l'ascète prit bien vite son parti : dans la nuit, il enleva du livre cette formule pour ressusciter sa bien-aimée. Sans prendre de nourriture, il retourna bien vite au cimetière. Là, il trouva un de ses rivaux, juste revenu du gué sacré, et l'autre hors de son logis, toujours couché à la même place. Il les écarta tous deux quelque peu des cendres

de la belle, prononça la formule, lança de la poussière, et la jeune fille ressuscita. On eût dit à voir son riant visage une vague de l'océan de lait, éclairée par les feux de l'amour, empreinte du nectar et du kālakūṭa, ou l'étang de lotus de Kāma avec son visage pour reflet de la lune, sa ceinture et ses nūpuras bruyants (pour flamants) et ses yeux coquets pour fleurs. A cette vue, pris d'étonnement, de joie, de passion et de jalousie, tous trois s'écrièrent bien vite : Elle est à moi! elle est à moi! — Je l'ai ressuscitée par ma formule! — Je lui ai rendu les honneurs du gué sacré! — Et moi, j'ai gardé sa cendre! Ainsi se disputaient les brahmanes. »

(25-28) A ce point du récit, le vampire interrogea le roi. « A ton avis, roi, de qui doit-elle être la femme? » Le roi, par crainte de la malédiction, répondit : « Celui-là est son père qui lui a donné la vie par sa formule; l'autre qui a été aux gués sacrés a agi en fils; celui qui est resté couché sur ses cendres, voilà son mari légitime. » A ces mots, le vampire s'échappa invisible de l'épaule du roi et se retrouva suspendu au sommet du çiñçipā.

RAPPORT CHRONOLOGIQUE

DES DEUX BṚIHATKATHĀS.

Nous avons constaté dans notre premier article un récent travail de M. Bühler sur la date de Somadeva[1]. Une lecture attentive de la praçasti du Kathāsaritsāgara, telle que la donnent le manuscrit de Berlin et ceux de Pouna, a permis à M. Bühler de corriger les erreurs de Wilson et de Brockhaus, et de fixer, avec une approximation de dix-huit ans,

[1] Voir cahier de nov.-déc. 1885, p. 411, note 3.

l'année où Somadeva composa son recueil de contes. Somadeva, dans sa praçasti, mentionne les rois Saṃgrāmarāja, Ananta, Kalaça, le fils de Kalaça : Harsha, et la mère d'Ananta, grand'mère de Harsha, nommée Sūryavatī, à laquelle il dédie son poème, écrit, dit-il, pour divertir ses pieuses oreilles. Wilson, trompé par une chronologie inexacte, place le règne de Harsha entre 1059 et 1071 ap. J.-C., et fixe dans cette période la composition du Kathāsaritsāgara. Brockhaus à son tour déclare, sans citer d'autorité, que l'ouvrage a été écrit pour consoler Sūryavatī de la perte de son petit-fils, lequel serait mort en 1125 après J.-C. C'est entre ces deux dates que M. Bühler, s'appuyant sur des bases solides, place le Kathāsaritsāgara. Le rapport de l'ère cachemirienne avec l'ère chrétienne fermement établi[1], M. Bühler observe que le dernier personnage qualifié de roi est Kalaça et que Harsha porte seulement le titre de çrī, qui désigne par exemple un prince. Kalaça monta sur le trône en 39 (= 1063-1064 ap. J.-C.) : c'est donc là nécessairement le *terminus a quo*. La mort de Sūryavatī, à qui l'ouvrage est dédié, donne à son tour le terminus *ad quem*. Or, Sūryavatī mourut en 57, date fixée par la Rājataraṅginī (= 1081-1082 ap. J.-C.), précédant ainsi

[1] L'ère cachemirienne, appelée Lokakāla ou ère des Sept Rishis, commence l'an 25 du Kaliyuga = 3076 avant J. C. Les dates supputées d'après cette ère ne mentionnent pas le chiffre des milliers ni celui des centaines. Il faut, pour les retrouver, les induire soit du contexte, soit d'autres documents.

de huit ans dans la tombe ce petit-fils dont Brockhaus lui faisait pleurer la mort. Ainsi c'est entre 1063-1064 et 1081-1082 ap. J.-C. que Somadeva aurait versifié ses contes.

Cette date ainsi précisément établie, M. Bühler ajoute : « Ce résultat montre que Somadeva écrivait juste au temps où Kshemendra Vyāsadāsa composait sa Bṛihatkathāmañjarī, ou fort peu de temps après. Kshemendra, dans plusieurs de ses ouvrages, mentionne qu'il écrit sous Ananta. L'un d'eux est même daté de l'an 41, sous le règne de Kalaçadeva. C'est en tout cas une rencontre curieuse que deux poètes cachemiriens aient traduit vers le même temps en sanscrit le vieil ouvrage en paiçācī de Guṇādhya. Les deux poètes ont tout l'air d'avoir été des rivaux ».

Quelle que soit l'autorité du nom de M. Bühler, il est peut-être permis de ne pas accepter cette conclusion. La Bhāratamañjarī, le premier des ouvrages datés de Kshemendra, est antérieure de vingt-sept ans à l'année 1064 et de 45 ans à l'année 1082. Il serait, croyons-nous, étrange de supposer qu'un poète rompu par une si longue pratique, connu déjà par une quantité d'œuvres de toute sorte, se fût réduit à traduire en sanscrit une œuvre paiçācī; et même, cette hypothèse admise, qu'il se fût, avec un acquit de quelque trente ou quarante ans, aussi mal tiré de la besogne. Mais à cette raison presque de sentiment s'ajoutent pour la corroborer des raisons de fait : la recommandation adressée aux apprentis-poètes de

remanier des poésies écrites en dialecte vulgaire[1] nous semble prise par Kshemendra de sa propre expérience, et parmi les ouvrages de Kshemendra que nous connaissons, la Bṛihatkathā seule est dans ce cas. En outre, les diverses mañjarīs de cet auteur, identiques de procédés et de défauts (Voir Bühler, *Rep.*, p. 47), doivent se rapporter à la même époque, c'est-à-dire aux environs de 1037, date de la Bhāratamañjarī. Le silence de Somadeva ne prouve rien pour ou contre la date de la Bṛihatkathāmañjarī; il nous semble même retrouver au début du Kathāsaritsāgara une critique directe, ou plutôt une sorte de réplique adressée à Kshemendra. La Mañjarī (I, 2-5) débute par un éloge pompeux de la rhétorique appliquée à la poésie. C'est une sorte d'avis au lecteur sur les principes esthétiques de l'œuvre. Le passage correspondant du Kathāsaritsāgara expose également la théorie de Somadeva, mais celle-là aussi simple, aussi modeste que l'autre était ambitieuse et déclamatoire :

aucityānvayarakshā ca yathāçakty abhidhīyate
kathārasāvighātena kāvyāṃçasya ca yojanā
vaidagdhyakhyātilobhāya mama naivāyam udyamaḥ
kiṃ tu nānākathājālasmṛitisaukaryasiddhaye

(v. 11, 12.)

J'ai respecté, autant que j'ai pu, les convenances littéraires et l'ordre naturel; j'ai établi chacune des sections du poème de manière à ne pas interrompre les contes et les passions

[1] Voir *Journal asiatique*, nov.-déc. 1885, p. 404, 405, 420.

(*rasas*). Mes efforts ne vont pas à gagner une réputation d'artiste consommé; je veux simplement qu'on puisse retenir sans peine ce vaste ensemble de contes de toute espèce.

Pourquoi se défendre ainsi de toutes prétentions littéraires au début d'une œuvre qui semble les exclure par sa nature même? L'imprévu autant que la netteté de cette déclaration laissent à croire qu'un autre avant Somadeva avait, dans une besogne analogue, montré moins de goût que lui, et voulu faire de l'art hors de propos. C'est justement cette affectation qui caractérise, comme nous l'avons vu, la Bṛihatkathāmañjarī.

Il semble donc naturel de croire qu'en écrivant ces vers Somadeva pensait à son précurseur. Toutes ces hypothèses se confirment mutuellement et permettent de considérer Somadeva non comme le rival, mais comme le successeur plus heureux de Kshemendra.

Ces conclusions une fois admises entraînent peut-être la solution d'un autre problème. La citation de la Bṛihatkathā insérée dans le Daçarūpa (I, 61, comment.), seul et unique débris de la Mañjarī pendant tant de siècles, et encore débris anonyme, va peut-être nous donner à son tour la date approximative du livre qui l'a préservée. Malgré l'opinion de M. F.-E. Hall, il est difficile d'attribuer le texte et le commentaire du Daçarūpa à deux auteurs différents, l'un nommé Dhanaṃjaya, fils de Vishṇu, et l'autre Dhanika, fils de Vishṇu. L'identité des deux patronymiques (*vishṇusūnu*) et la ressemblance des deux noms sont

des indices qui avaient déjà frappé Wilson; mais il y a plus. Comment concevoir l'existence indépendante et isolée de ces vers techniques, pour ainsi dire impersonnels, sans originalité, sans caractère, sans style, où le nombre des emprunts balance la part de l'auteur, d'une sécheresse obscure et souvent inintelligibles en l'absence du commentaire? La tradition littéraire confirme ces présomptions. Ce n'est pas seulement Sundaramiçra qui attribue régulièrement à Dhanika les vers du Daçarūpa; le Sāhityadarpaṇa fait de même (Voir, par exemple, n°s 313 et 316). Entre Dhanika, qui cite par exemple Rājaçekhara, et le Sāhityadarpaṇa dont la Nāṭakacandrikā (début du XVIe siècle) cite l'autorité comme généralement reconnue, trois ou quatre siècles au plus se sont écoulés pendant lesquels une série ininterrompue d'ouvrages didactiques ont maintenu la tradition dans toute son exactitude. Si Dhanika, dans son commentaire[1], cite un vers de la Mañjarī (= I, v, 36 *b*,

[1] Daçarūpa, éd. Hall, p. 59. M. Hall met, il est vrai, ce passage entre crochets, et le déclare par là d'une authenticité douteuse. C'est dans la préface de Vāsavadattā (p. 55) qu'il justifie ses soupçons. Parmi les trois manuscrits dont il s'est servi pour établir le texte du Daçarūpa, un seul donne le passage en question. Sans doute il faut tenir compte de ce fait; mais le considérer comme un argument décisif serait trop. Le style de ces quelques lignes ne diffère en rien du reste de l'ouvrage. Le Mudrārākshasa qui y est cité est également cité dans deux passages authentiques du commentaire (p. 105 et 120). Remarquons de plus que les deux vers de la Bṛihatkathā cités par Dhanika se retrouvent dans le commentaire du Mudrārākshasa composé par Dhuṇḍhirāja vers l'année 1713 (Voir Mudrārākshasa, éd. Telang, Bombay sanscrit

37 *a*) avec cette simple indication : iti bṛihatkathāyām, insuffisante pour distinguer l'une de l'autre les deux traductions sanscrites, c'est qu'une seule de ces traductions, celle de Kshemendra, existait à l'époque où il écrivait. Le Daçarūpa serait ainsi postérieur à la Bṛihatkathāmañjarī et antérieur au Kathāsaritsāgara. Il se placerait donc vers le milieu du XIe siècle (entre 1040 environ d'une part et 1063-1082 de l'autre).

series, introd. et page 15 du texte). Dhuṇḍhirāja est nourri du Daçarūpa et le cite constamment. Les deux vers de la Bṛihatkathā qu'il cite sont justement ceux qui se trouvent dans Dhanika, et la même mention (bṛihatkathāyām) les y accompagne. Le texte imprimé par Telang contient, il est vrai, entre le premier et le second de ces vers la ligne suivante :

çakaṭārah kṣhapaṇakaliṅgadhārī cāṇakyamitram bhadraçarmā.

Mais cette ligne, venue sans doute d'une glose marginale, ne se trouve dans aucun de nos manuscrits et ne peut d'ailleurs se placer au milieu d'un texte en çlokas. Loin d'infirmer notre raisonnement, elle prouverait au contraire que Dhuṇḍhirāja n'a pas recouru directement au texte de Kshemendra. Il faut donc supposer que le manuscrit du Daçarūpa dont il se servait contenait le passage en question. Le hasard a bien pu faire qu'un seul manuscrit représentant cette tradition tombât aux mains de M. Hall. L'étude critique de manuscrits aussi nombreux que possible du Daçarūpa trancherait définitivement cette question.

TCHAO-SIEN-TCHE,

MÉMOIRE SUR LA CORÉE,

PAR UN CORÉEN ANONYME,

TRADUIT POUR LA PREMIÈRE FOIS DU CHINOIS,

AVEC UN COMMENTAIRE PERPÉTUEL,

PAR

M. F. SCHERZER,

CONSUL DE FRANCE, À CANTON.

(SUITE ET FIN.)

Au moment de mettre sous presse la fin du travail de M. Scherzer, nous apprenons que notre consul à Canton est décédé sur le bateau qui le ramenait en France. Les lecteurs du *Journal asiatique* s'associeront aux regrets que nous laisse la mort prématurée de ce fonctionnaire dévoué à son pays et à la science et sur la collaboration duquel il nous était permis de compter. En portant cette triste nouvelle à la connaissance de la Société, la Commission du Journal doit aussi remercier M. E. Specht, membre du Conseil, qui a bien voulu préparer le manuscrit de M. Scherzer pour l'impression et en corriger les épreuves. C'est un service que la mort de l'auteur nous rend encore plus précieux.

B. M.

SECOND KIVEN.

VII.

MONTAGNES ET COURS D'EAU.

Environs de la capitale.

San-kio-chan. Cette montagne se trouve dans la province de King-ki-tao dans l'arrondissement de Yang-tcheou[1]. On l'appelle aussi Hoa-chan ou Fou-eur-yo[2]. Elle prend son origine au mont Fenn-choui-ling[3], dans la sous-préfecture de Ping-kang-hien[4], de la province de Kiang-yuen-tao. Cette chaîne est couronnée de pics qui se succèdent en serpentant vers l'ouest jusqu'à Yang-tcheou; à partir de là elle se dirige vers le sud-ouest et prend le nom de Tao-feung-chan[5]; on l'appelle aussi San-kio-chan. Elle domine la capitale.

Pe-yo-chan. Cette montagne est située au nord de la capitale.

[1] 楊州, en coréen *Yang-tjyou* «...ville à 60 lis de la capitale; 33 cantons; lat. 37° 44', long. 124° 37'». (*Dict. des Miss. étr.*).

[2] 負兒岳, ou «le mont du portefaix».

[3] 分水嶺, en coréen *Poun-syou-ryeng*, c'est-à-dire «le col qui divise les eaux». «Lat. 41° 41', long. 126° 22'». (*Dict. des Miss. étr.*).

[4] 平康縣, en coréen *Hpyeng-kang*. «... ville à 240 lis de la capitale; 7 cantons; lat. 38° 27', long. 125° 1'». (*Dict. des Miss. étr.*).

[5] 道峯山, en coréen *To-pong-san*, c'est-à-dire «la montagne du pic de la raison».

Jen-ouang-chan[1]. Cette montagne est à l'ouest de Pe-yo-chan.

Pé-yun-tong[2]. Cette caverne est située sur le flanc de la montagne Jen-ouang-chan.

Mou-mi-chan[3]. Cette montagne est située au sud Fol. 1 v°.
de la capitale, on l'appelle aussi Yng-king-chan[4]. Un docteur, dont le nom était Tang[5] et le surnom Kao[6], changea le caractère *mi* qui entre dans le nom de cette montagne en celui qui, représentant le même son, veut dire « miel »[7].

Tsan-t'eou-feung[8]. Ce pic s'appelle aussi Long-t'eou-feung[9]. Le *Ta-ming-y-tong-tche*[10] cite cette mon-

[1] 仁王山, en coréen *In-oang-san*, c'est-à-dire « la montagne du prince rempli d'humanité ».

[2] 白雲洞, en coréen *Păik-oun-tong*, c'est-à-dire « la caverne du nuage blanc ».

[3] 木覓山.

[4] 引慶山 « la montagne de l'affection qui sert de guide ».

[5] 唐.

[6] 皐.

[7] C'est-à-dire qu'il changea le caractère 覓 en celui-ci : 蜜.

[8] 蠶頭峯, en coréen *San-to-pong*, c'est-à-dire « le pic de la tête de ver à soie ».

[9] 龍頭峯, en coréen *Ryong-to-pong*, c'est-à-dire « le pic de la tête de dragon ».

[10] 大明一統志 ou Description générale de l'empire des Ming. La Description de la Corée, que Klaproth a traduit dans son « Aperçu général des trois royaumes », est extraite d'un ouvrage analogue à celui-ci et intitulé : *Ta-tsing-y-tong-tche* 大清一統志 ou Description générale de l'empire des Tsing, publiée sous le règne Kang-hi avec la collaboration des missionnaires jésuites.

tagne sous le nom de Long-chan[1]. Elle est située à l'est du passage appelé Yang-hoa-tou[2]. Vue du fleuve[3] elle offre, grâce à son isolement au milieu de la campagne et à son peu d'élévation, l'apparence d'une pyramide tronquée. C'est un site remarquable et renommé à juste titre.

Han-kiang[4]. Ce fleuve coule au sud de la montagne Mou-mi-chan; on l'appelait autrefois Han-chan-ho[5]. Sous la domination des rois de Sin-lo, on l'appela Pei-tou[6] et il fut placé dans la classe intermédiaire des fleuves auxquels on doit offrir des sacrifices[7]. Sous les rois de Kao-li on changea son nom en celui de Cha-ping-tou[8]. Sa source est située

[1] 龍山 ou « montagne du dragon ».

[2] 楊花渡, en coréen *Yang-hoa-to*, c'est-à-dire « le passage aux fleurs de saule ». Voir dans Klaproth, p. 20, l'article réservé à ce passage, improprement appelé gué.

[3] C'est-à-dire « vue du Han-yang ».

[4] Voir Klaproth, p. 110.

[5] 漢山河 « le fleuve de la montagne Han ».

[6] 北瀆, c'est-à-dire « le grand fleuve sacré du nord ».

[7] Dans la liste des huit sacrifices qui doivent être offerts à la fin de l'année, on voit, à l'avant-dernier rang, les sacrifices aux grands cours d'eau ou Tou. Les Chinois en comptent quatre chez eux, à savoir : le *Kiang* 江 ou « fleuve par excellence », le *Yang-tze* 揚子, le *Hoei* 淮, le *Ho* 河 ou *Hoang-ho* 黃河 et le *Tsi* 濟 dans le Chan-tong.

[8] 沙平渡, en coréen *Sa-hpyeng-to*, c'est-à-dire « le passage de la plage sablonneuse ».

dans l'arrondissement de Kiang-ning, à Ou-taé-chan[1]. De là il se dirige au nord-ouest de Tchong-tcheou, où il se réunit à la rivière Ta-tchuen[2]; puis, coulant vers l'ouest de Yuen-tcheou, il reçoit les eaux du Ngan-tchang-choui[3]; à l'ouest de Yang-kenn[4], il se réunit au Long-tsin[5]. Arrivé dans l'arrondissement de Kouang-tcheou, il prend successivement les noms de Tou-mi-tsin[6], de Kouang-tsin[7], de San-tien-tsin[8] et de Teou-mao-pou[9]. Au sud de la capitale, ce fleuve prend le nom de Han-kiang-tou[10], puis, se dirigeant vers l'ouest, il est désigné sous les noms de Lou-leang[11] et de Long-chan-kiang[12]. Continuant

[1] 五臺山, en coréen *O-tăi-san*, c'est-à-dire «la montagne aux cinq pics». «...lat. 37° 27', long. 126° 10'». *Dict. des Miss. étr.*

[2] 達川 «la rivière de communication».

[3] 安昌水, en coréen *An-tchyang-syou*, c'est-à-dire «la rivière du progrès de la paix».

[4] 楊根, en coréen *Yang-keun*. «...ville à 120 lis de la capitale; 9 cantons; lat. 37° 24', long. 125° 8'». *Dict. des Miss. étr.*

[5] 龍津, en coréen *Ryong-tjin*, c'est-à-dire «la rivière du dragon».

[6] 渡迷津 «la rivière du passage de l'homme égaré».

[7] 廣津, en coréen *Koang-tjin*.

[8] 三田津, en coréen *Sam-tyen-tjin*, c'est-à-dire «la rivière des trois champs».

[9] 豆毛浦, en coréen *Tou-mo-hpo*. «...port près de la ville de Tong-nai; lat. 34° 46', long. 126° 16'». *Dict. des Miss. étr.*

[10] 漢江渡, en coréen *Han-kang-to*.

[11] 露梁.

[12] 龍山江, en coréen *Ryong-san-kang*, c'est-à-dire «le fleuve de la montagne du dragon».

son cours vers l'ouest, il devient le Si-kiang[1], puis, se dirigeant au nord de Kin-tchuen[2], c'est le Yang-hoa-tou. Au nord de Yang-tchuen[3] c'est le Kong-yen-tsin[4]; à l'ouest de Kiao-ho[5], il reçoit les eaux du Ling-tsin-kiang[6]. Au nord de Tong-tsin[7], il prend le nom de Tsou-kiang[8] et va se jeter dans la mer.

Long-chan-kiang. Ce fleuve[9] coule à 10 lis au sud-ouest de la capitale. C'est là que mouillent les bateaux chargés de riz qui viennent des provinces de King-chang-tao, de Kiang-yuen-tao, de Tchong-tsing-tao et de King-ki-tao; aussi existe-t-il un important mouvement de navigation sur ce point.

Si-kiang. C'est la partie du fleuve Han-kiang qui

[1] 西江, en coréen *Sye-kang*, c'est-à-dire «le fleuve occidental».

[2] 衿川, en coréen *Kem-tchyen.*

[3] 楊川, en coréen *Yang-tchyen.*

[4] 孔巖津, en coréen *Kong-am-tjin*, c'est-à-dire «la rivière de la roche gigantesque».

[5] 交河, en coréen *Kyo-ha*, c'est-à-dire «la rivière des rapports». «Il existe une ville de ce nom à 80 lis de la capitale; 7 cantons; lat. 37° 45', long. 124° 23'». *Dict. des Miss. étr.*

[6] 臨津江, en coréen *Rim-tjin-kang.*

[7] 通津, en coréen *Htong-tjin*, c'est-à-dire «le passage de communication». «...ville à 100 lis de la capitale; lat. 37° 43', long. 124° 16'». *Dict. des Miss. étr.*

[8] 祖江, en coréen *Tjyo-kang*, c'est-à-dire «le fleuve des ancêtres».

[9] Lire «cette portion du fleuve». On a vu que les Coréens font changer le nom de leurs fleuves ou rivières, suivant les différentes localités qu'ils traversent successivement.

coule à 15 lis de distance, à l'ouest, de la capitale. C'est là que mouillent les bateaux chargés de riz qui remontent le fleuve en venant des provinces de Houang-haé-tao, de Tshuen-lo-tao, de Tchong-tsing-tao et de King-ki-tao.

Yang-hoa-tou. C'est un endroit du passage situé sur la partie inférieure du Si-kiang.

Tchou-tze-tao[1]. Cette île est située près du pas- Fol. 2 r
sage San-tien-tou, au milieu du Si-kiang, qui l'entoure en formant deux bras; cette île est couronnée d'une vaste forêt de pins et de bambous au vert feuillage. Elle contient au centre un terrain plat où l'on peut habiter; les rochers dont elle est hérissée et au milieu desquels jaillissent de nombreuses sources, contribuent à lui donner un aspect très pittoresque.

Li-tao[2]. Cette île est située au sud de Ma-tsiou[3]. On y cultive des plantes médicinales et on y récolte beaucoup de châtaignes.

Tsien-kiao[4]. Ce désert est situé à 7 ou 8 lis, à l'est, de la capitale. Il est entouré, sur trois de ses côtés, par des montagnes; par l'eau, sur le quatrième côté. C'est une vaste plaine couverte d'une herbe épaisse où l'on mène paître les chevaux du roi. On y voit

[1] 楮子島 «l'île de Tchou-tze».

[2] 栗島, en coréen *Nyoul-to*, c'est-à-dire «l'île des châtaigniers».

[3] 麻酒.

[4] 箭郊, en coréen *Tyen-kyo*, c'est-à-dire «esplanade du tir à l'arc».

un kiosque, appelé Hoa-yang-ting[1] en commémoration de la montagne Hoa-chan[2] où, autrefois, furent lâchés les chevaux de l'empereur Ou-ouang de la dynastie des Tcheou.

Province de King-ki-tao.

Kouan-yo-chan[3]. Cette montagne est située à 5 lis, à l'ouest, de Kouo-tchuen[4] et domine le pays avoisinant Tsing-ki-chan[5]. Cette montagne est située à 50 lis de Kouang-tcheou.

Song-yo-chan. Cette montagne commande la ville de Kaé-tcheng-fou, dont elle est distante de 5 lis. On l'appelle aussi Ho-ling.

Tze-hia-tong[6]. Cette grotte, située au pied de la montagne Song-yo-chan, est très vaste et l'intérieur en est magnifique. L'eau qui y coule est remarquable par sa limpidité. C'est un lieu d'excursion très attrayant.

[1] 華陽亭, en coréen *Hoa-yang-tyeng*, c'est-à-dire «le kiosque au midi de la montagne Hoa-chan».

[2] Nous avons vu plus haut qu'il existait une montagne de ce nom en Chine. Voir l'histoire des chevaux de Ou-ouang, dans le *Chou-king*, kiv. 4, f. 13.

[3] 冠嶽山, en coréen *Koan-ak-san*, c'est-à-dire «la montagne qui dépasse les plus hautes».

[4] 果川, en coréen *Koa-tchyen*, c'est-à-dire «la rivière aux fruits». «...ville à 30 lis de la capitale; 14 cantons; lat. 37° 25', long. 124° 30'». *Dict. des Miss. étr.*

[5] 青溪山, en coréen *Tchyeng-kyei-san*, c'est-à-dire la «montagne de la gorge azurée».

[6] 紫霞洞 «la caverne de l'aurore aux teintes de pourpre».

Kin-foung-chan[1]. Cette mo ne,
est de Kaé-tcheng-fou, est recouverte, ai
environs, d'une immense quantité d ,
depuis longtemps, désigne-t-on cette mon e
le nom de Kin-foung-chan-tche-tchou[2].

Tien-mo-chan[3]. Cette montagne, située au nord de Kaé-tcheng-fou, se termine par une série de vertes terrasses juxtaposées qui paraissent s'élever jusqu'au ciel; c'est à cette circonstance qu'elle doit son nom.

Cheng-ku-chan[4]. Cette montagne, située au nord-ouest de Kaé-tcheng-fou, dans la sous-préfecture de Niou-feung-hien[5], de la province de Houang-haé-tao, est reliée au mont Tien-mo-chan; on l'appelle encore Kiou-long-chan[6] ou encore Ping-na-chan[7]. Cette montagne est couronnée de cinq pics, sur chacun desquels on a élevé une petite pagode; ces pagodes sont désignées sous le nom de Ou-cheng[8]. On ra-

[1] 進鳳山 « la montagne de la venue du Foung-hoang ».

[2] 進鳳山躑躅 ou l'Azalée, montagne de la venue de Foung-hoang.

[3] 天磨山 « la montagne de la meule qui s'élève jusqu'au ciel ».

[4] 聖居山 « la montagne de la demeure du génie ».

[5] 牛峯縣 « le district du pic qui ressemble à un bœuf ».

[6] 九龍山, en coréen *Kou-ryong-san*, c'est-à-dire « la montagne aux neuf dragons ».

[7] 平那山 « la montagne de Ping-na ». Ping-na est l'ancien nom de la principauté où était située Kaé-tcheng.

[8] 五聖 « les cinq saints », en coréen *O-syeng*.

conte qu'autrefois le maréchal Cheng-kou[1] habitait dans une gorge située à droite de la montagne Fou-sou-chan. Un jour qu'il était allé à la chasse au faucon avec neuf compagnons, il fut surpris par la nuit et forcé de se réfugier avec sa suite dans une anfractuosité de la montagne, lorsque, à l'orifice, apparut un tigre qui se mit à rugir : les dix chasseurs crurent qu'ils allaient être dévorés. « Jetons, dirent-ils, nos bonnets au tigre et celui dont il prendra la coiffure devra sortir pour le combattre. » Ainsi firent-ils, et le tigre se jeta sur le bonnet de Cheng-kou. Ce dernier s'avança, prêt à la lutte; mais le tigre disparut et au même moment l'entrée de la caverne s'effondra en enfermant les neuf individus qui s'y étaient réfugiés. Cheng-kou vint à Kaé-tcheng raconter cet événement aux habitants de la principauté de Ping-na qui se disposèrent à rendre les derniers devoirs aux neuf chasseurs engloutis; auparavant ils offrirent des sacrifices au génie de la montagne qui leur apparut et leur dit : « Je suis la souveraine de cette montagne, et comme je suis veuve, j'avais grande envie de voir le maréchal Cheng-kou, de l'épouser et de partager avec lui le pouvoir que j'exerce; aussi, viens-je vous prier d'en faire le grand roi de cette montagne ». A peine ces mots furent-ils prononcés que Cheng-kou disparut. Les gens de Ping-na-kun, frappés par ces paroles, proclamèrent roi le maréchal Cheng-kou et lui donnèrent un fils adoptif, qui put

[1] 聖骨.

sacrifier à sa mémoire. Le nom de Kieou-long-chan donné à la montagne est une allusion aux neuf chasseurs qui y furent ensevelis vivants. Cheng-kou eut un petit-fils nommé Che-yo[1], qui se fit bonze, se voua à l'entretien des routes des montagnes Tche-y-chan, et vint plus tard habiter dans un défilé, au nord de la montagne Kieou-long-chan.

Ta-hing-tong[2]. Cette caverne se trouve au milieu des montagnes Tien-mo-chan et Cheng-ku-chan. Les arbres et les arbustes y atteignent un grand développement. On y voit une cascade dont l'eau limpide rebondit sur des cailloux polis; en été, sous le feuillage ombreux, s'ouvrent les fleurs du camélia, et la grotte est remplie de senteurs embaumées; en automne les feuilles des arbres prennent des teintes jaunes ou rouges qui, se reflétant dans l'eau, donnent à ce site un aspect des plus pittoresques.

Pou-yuen[3]. Cet étang est situé entre les deux Fol. 3 r°.
montagnes de Tien-mo-chan et de Cheng-ku-chan. Il est au fond d'une espèce de jarre gigantesque, creusée dans le rocher, dont l'intérieur est complètement sombre. A l'orifice de ce gouffre on voit une pierre en forme de table, sur laquelle s'écoule l'eau d'un torrent qui tombe, en mugissant comme le tonnerre, d'une hauteur de plus de cent pieds, avec une vitesse

[1] 實育.

[2] 大興洞, en coréen *Tăi-heung-tong*, c'est-à-dire «la caverne de la grande prospérité».

[3] 朴淵, en coréen *Pak-yen*, c'est-à-dire «la grotte de Pou».

comparable à celle de l'éclair. Ce torrent s'étale en une nappe aux reflets irisés qui se résoud bientôt en une pluie de gouttelettes semblables à des flocons de neige. On raconte qu'autrefois un docteur nommé Pou jouait de la flûte à cet endroit, lorsqu'une femme dragon le séduisit et en fit son mari; de là vient le nom de Pou-yuen donné à cet étang. La mère du docteur Pou vint en ce lieu pleurer la disparition de son fils et se jeta ensuite dans l'étang, que l'on appelait aussi Kou-mou-tan[1]. Il existe sur ce rocher un temple où l'on va prier, dans les temps de grande sécheresse, dans le but d'obtenir la pluie.

Ouen-tsong-ouang[2], roi de Kao-li, faisait des excursions fréquentes à cet endroit. Un jour qu'il se trouvait tout à fait au sommet du rocher, vint à sévir une tempête, accompagnée de pluie, et si violente que les roches en étaient ébranlées. Le roi éprouvait une frayeur extrême, lorsqu'un des gardes du corps, nommé Li-ling-kan[3], écrivit une lettre de reproches au dragon génie tutélaire du lieu, et la jeta dans l'étang. On vit aussitôt sortir de l'eau le dos du dragon, sur lequel on frappa à coups de bâton, à un tel point que l'eau devint toute rouge.

Ou-foung-feung[4]. Ce pic se trouve dans la ville

[1] 姑姆潭, c'est-à-dire «l'étang de la vieille mère».

[2] 文宗王.

[3] 李靈幹.

[4] 五鳳峯, en coréen *O-pong-pong*, c'est-à-dire «le pic des cinq foung-hoang».

de Kaé-tcheng. Au pied de cette montagne on voit le temple Kan-lou-sse[1]. Li-tze-yuen[2], fonctionnaire du royaume de Kao-li, s'étant rendu à la cour des Yuen, fut frappé par la situation pittoresque du temple Kan-lou-sse, situé à Yun-tcheou[3]. Il engagea les trois vieillards qui l'accompagnaient à graver dans leur mémoire le souvenir de ce site. Au retour, il s'adressa en ces termes à ses trois compagnons de route : « Puisqu'au ciel, aussi bien que sur la terre, il existe des objets qui se ressemblent, pourquoi, dans notre patrie, n'y aurait-il pas des montagnes et des eaux qui soient en tous points comparables à celles de King-keou[4]? Vous allez donc vous embarquer, explorer notre contrée, et je vous donne dix ans pour trouver un site aussi beau que celui que vous avez vu. » Les trois vieillards consentirent et après six ans de recherches ils trouvèrent le lac situé à l'ouest de Kaé-tcheng-fou. Le temple Kan-lou-sse de Yun-tcheou n'était pas seulement admirable au point de vue de sa construction, mais sa beauté était encore rehaussée par la profusion des ornements et l'éclat des peintures. Cependant il dut céder le pre-

[1] 甘露寺 « le temple de la rosée sucrée ». Il existe une pagode de ce nom à Han-keou, 漢口.

[2] 李子淵.

[3] 潤州; c'est actuellement la préfecture de Tchen-kiang dans la province de Kiang-nan.

[4] 京口; c'est encore un des noms sous lesquels on désignait Tchen-kiang, mot à mot « le port de la capitale »; la capitale dont il est question ici, est Nan-king.

mier rang au temple nouveau dont l'emplacement était l'œuvre de la nature, alors que seulement les pavillons, terrasses et bassins avaient été édifiés sur les plans de ceux du temple de Yun-tcheou.

Li-tcheng-kiang[1]. C'est la portion du delta du Han-kiang, qui coule à 30 lis à l'ouest de Kaé-tcheng-fou; c'est de ce point que partent les bateaux qui transportent le tribut à la capitale, ce qui explique le nom de Li-tcheng.

Fol. 3 v°. *Pi-lan-tou*[2]. C'est une rivière qui coule à 36 lis à l'ouest de Kaé-tcheng-fou. Les chroniques de la dynastie des Soung[3] disent : « . . . . . à trois jours de Ki-choui-men, on trouve sur le bord du fleuve une barrière appelée Pi-lan-ting[4]. En partant de Pi-lan-ting, en suivant par terre une route difficile, on arrive, après 40 lis, à la capitale de la Corée. . . . . » Actuellement cet endroit s'appelle Si-po-ting[5].

Tien-pao-chan[6]. Cette montagne est située à 25 lis à l'est de Yang-tcheou; on y voit le temple Hoei-josse[7]. Sous la domination des Kao-li, un bonze venu

[1] 禮成江, en coréen *Ryei-syeng-kang*, c'est-à-dire « le fleuve de l'accomplissement des rites ».

[2] 碧瀾渡, c'est-à-dire « le passage des flots d'un vert de jade ».

[3] Les Soungs régnèrent de 960 à 1127.

[4] 碧瀾亭 « le kiosque des flots d'un vert de jade ». Voir la traduction déjà citée de Ma-touan-lin, p. 255.

[5] 息波亭 « le kiosque des vagues apaisées ».

[6] 天寶山 « la montagne du joyau céleste ». Voir Klaproth, p. 94-95.

[7] 檜若寺 « le temple de Hoei-jo ».

de Si-yu[1] et appelé Tche-tche[2] constata, arrivée à cet endroit, la ressemblance de ce avec ceux de Tien-tchou[3] et de Ha-lan-to[4]; plus tard, un bonze nommé Lan-ong[5] y posa les fondations d'un temple, mais mourut avant son complet achèvement. Kio-tien[6] et plusieurs autres de ses disciples terminèrent les travaux de cette construction, qui contenait deux cent soixante-deux pièces. La charpente était de toute beauté ainsi que les idoles et les objets destinés au culte. C'est le plus beau monument qui existe à l'est de la Corée.

Li-kiang[7]. Cette rivière vient se jeter dans le Han-kiang au nord de l'hôtel[8] de Li-tcheou[9]. Un pavillon,

[1] 西城; c'est l'Inde.

[2] 指至.

[3] 天竺; c'est encore un des noms sous lesquels l'Inde est désignée dans les recueils de géographie chinois.

[4] 阿蘭陁; c'est la même contrée que *Si-lan-tao* 錫蘭島, c'est-à-dire « Ceylan ».

[5] 懶翁.

[6] 覺田.

[7] 驪江, en coréen *Nye-kang*, c'est-à-dire « le fleuve du cheval noir ».

[8] 客館 « auberge », par opposition à *Kong-kouan* 公館, expression qui signifie l'hôtel où sont hébergés, aux frais de l'État, les officiers en voyage de service. Cet établissement est généralement voisin de la station de poste *Y* 驛, où sont disposés les relais nécessaires à la transmission des dépêches et au transport des voyageurs officiels.

[9] 驪州, en coréen *Nye-tjyou*. « . . . ville à 170 lis de la capitale; 13 cantons; lat. 37° 14', long. 125° 19' ». *Dict. des Miss. étr.*

appelé Tsing-sin-leou[1], est situé sur les bords de cette rivière; on y voit aussi une forêt, appelée Pa-ta-cheou[2], qui a plus de 10 lis de tour. Du haut du pavillon Tsing-sin-leou, le spectateur voit un splendide panorama se dérouler sous ses yeux.

Long-men-chan[3]. Cette montagne est à 33 lis à l'est de Yang-kenn-kun. On l'appelle aussi Mi-tche-chan[4].

Yué-ki-tsien[5]. C'est un chemin en corniche, à 30 lis à l'ouest de Yang-kenn, qui serpente sur le flanc de la montagne et au-dessous duquel coule l'eau du Li-kiang. En Corée, on désigne communément sous le nom de Tsien les chemins suspendus appelés Tchan-tao[6].

Ou-kouan-chan[7]. Cette montagne est à 30 lis de distance, à l'ouest, de Tchang-touan-fou[8]. Elle est

[1] 清心樓, en coréen *Tchyeng-sin-rou*, c'est-à-dire «le pavillon du cœur pur».

[2] 八大藪; c'est-à-dire «les huit grands bois».

[3] 龍門山, en coréen *Ryong-moun-san*, c'est-à-dire «la montagne de la porte du dragon».

[4] 彌智山 «la montagne grandiose».

[5] 月溪遷 «le passage de la gorge en forme de demi-lune».

[6] 棧道 d'après Wills Williams «a plank road, a corduroy way». *Vocabulary*, p. 12.

[7] 五冠山, en coréen *O-koan-san*, c'est-à-dire «la montagne des cinq chapeaux».

[8] 長湍府, en coréen *Tjang-tan*. «...ville à 120 lis de la capitale; 24 cantons; lat. 37° 53', long. 124° 20'». *Dict. des Miss. étr.*

couronnée de cinq pics qui ressen à chapeaux; de là vient son nom. Un ro de Kao-li, qui avait voué à sa mère la plus prof affection habitait autrefois au pied de cette tous les jours il se rendait à la capitale, ite 30 lis, pour y remplir les devoirs de c et gagner de quoi subvenir aux besoins de sa mère. Avant de partir, le matin, il prenait congé d'elle, et, à son retour, le soir, il venait prendre de ses nouvelles; jamais il ne manqua de se conformer à cette règle. Désolé de voir sa mère vieillir, il composa le chant Mou-ki-ko[1], qui fut plus tard appelé le chant de Ou-kouan-chan et qui figure encore dans nos recueils de musique.

Au pied de la même montagne se trouve le temple Ling-tong-sse[2]. On y voit une grotte vaste comme un palais et qui s'étend à perte de vue. La montagne Fol. 4
entoure complètement le temple, qui est aussi environné par l'eau des torrents. Les arbres et les plantes y déploient une végétation extraordinaire. A l'ouest, on remarque un pavillon très pittoresque, qui passe pour le plus beau des environs de Song-tou[3].

Tso-je-yen[4]. Ce précipice est situé au pied de la

[1] 木雞歌 «le chant du coq maigre», mot à mot «du coq de bois».

[2] 靈通寺 «la pagode des esprits clairvoyants».

[3] 松都, en coréen *Syong-to*, c'est-à-dire «la capitale des pins»; c'est un des noms anciens de Kaé-tcheng.

[4] 遮日巖 «la roche qui intercepte les rayons du soleil».

montagne Ou-kouan-chan. A l'entrée de la caverne Mien-tcheou-tong[1] se détache un rocher, en forme de large table, sur lequel on peut s'asseoir et où l'on voit des traces de trous. L'on raconte qu'autrefois un individu dressa une tente sur ce rocher et que ces trous furent creusés pour en recevoir les montants : les uns disent que c'était un génie, enfin d'autres prétendent que c'était le roi. Au-dessous de ce précipice court, en serpentant, un ruisseau qui vient se jeter dans un bassin creusé dans le roc. Ce bassin contient un grand nombre de poissons dont on peut suivre les évolutions, tant est limpide l'eau dans laquelle ils vivent.

Hoa-yen[2]. Ce précipice est situé au pied de la montagne Ou-kouan-chan, en dessous de l'orifice de la caverne Ling-tong-tong[3]. On l'appelle aussi Hoa-tan[4]. A gauche de l'entrée de la caverne, la montagne, taillée à pic, offre l'apparence d'un rideau azuré. Dans les crevasses de la paroi rocheuse croissent des rhododendrons, dont les fleurs s'épanouissent au printemps et reflètent leurs teintes rouges sur la surface de l'eau. A droite de l'étang est une petite corniche, dont les parois paraissent avoir été taillées au ciseau. Aux quatre angles de sa surface supérieure se trouvent

[1] 綿綢洞 «la grotte des flocons de soie».

[2] 花巖, en coréen *Hoa-am*, c'est-à-dire «la roche du précipice fleuri».

[3] 靈通洞 «la caverne des esprits clairvoyants».

[4] 花潭, en coréen *Hoa-tam*, c'est-à-dire «le bassin fleuri».

aussi trous destinés à rece
d'une tente.

Yong-yen-chan[1]. Cette montagne est située au nord-est de Ou-kouan-chan et est reliée aux montagnes Tien-mo-chan et Cheng-ku-chan. Le précipice de Yong-yen est creusé à pic dans une roche qui, sur trois de ses faces, offre une surface lisse. Au centre se trouve la pagode Lo-chan-sse[2]. La quatrième face, qui est située au midi, est dégagée de telle sorte que l'on croit être en présence d'un ouvrage surnaturel. A l'est du temple se trouve un pic qui s'élève vers les nues et qui est couronné à son sommet par une pierre en forme de plateau. Ce pic s'appelle Tchen-ping-taé[3]. Au sud de la pagode est un autre pic appelé Siang-lou-feung[4]. Dans la première année du règne Tcheng-hoa[5], pendant une nuit de printemps, un bruit formidable comme le tonnerre se fit entendre. Le temple fut ébranlé et les bonzes saisis d'épouvante purent s'assurer, le lendemain, qu'un rocher autrefois situé derrière le temple s'était détaché de la montagne et était venu se planter tout droit à l'ex-

[1] 湧巖山, en coréen *Yong-am-san*, c'est-à-dire «la montagne du précipice bouillonnant».

[2] 洛山寺, en coréen *Nak-san-sa*, c'est-à-dire «le temple de la montagne Lo».

[3] 正瓶臺 «la terrasse du vase à fleurs central».

[4] 香爐峯 «le pic du brûle-parfums».

[5] C'est-à-dire en 1465. Le mémoire que nous traduisons est donc postérieur à cette date.

IMPRIMERIE NATIONALE.

térieur de la porte orientale, de manière à former un triangle avec les deux pics cités plus haut.

Pao-foung-chan[1]. Cette montagne, située à 20 lis à l'ouest de Tchang-touan-fou et à l'est du mont Hoei-ling[2], offre l'apparence d'un phénix prêt à s'envoler; c'est ce qui lui a fait donner le nom qu'elle porte.

Che-pi[3]. A 30 lis de Tchang-touan-fou, sur le cours supérieur du Ling-tsin-kiang, se trouve le passage Tchang-touan-tou[4], appelé aussi Teou-tchi-tsin[5]. Sur une longueur de 10 lis, le fleuve est encaissé entre deux rives escarpées qui offrent l'apparence de murailles de pierre. L'eau qui coule à cet endroit est tellement limpide, que sa surface ressemble à un
Fol. 4 v°. miroir, dans lequel viennent se refléter, au printemps, les fleurs qui croissent sur ses bords, et à l'automne, les feuilles rougies des platanes. Les voyageurs qui passent en bateau à cet endroit, à la vue du tableau qui se présente à leurs yeux ravis, se croient transportés dans un pays enchanté.

Ling-tsin-tou[6]. Ce passage est situé à 37 lis au sud

[1] 寶鳳山 «la montagne du précieux Foung-hoang».

[2] 檜嶺 «le col des peupliers».

[3] 石壁 «le mur de pierre».

[4] 長湍渡, c'est-à-dire «le passage du long courant», en coréen *Tjyang-tan-to*.

[5] 頭耆津 «la rivière du vieillard».

[6] 臨津渡, en coréen *Rim-tjin-to*, c'est-à-dire «le passage du Ling-tsin.»

de Tchang-touan-fou. La source de cette rivière est située dans l'arrondissement de Ngan-pien-fou[1], dans la province de Hien-king-tao.

Fou-sou-chan. Cette montagne est située à 15 lis de Foung-te-kun[2]. Elle contient le temple King-tien-sse[3], où l'on voit une tour à étages construite en pierres et élevée de 130 pieds. On a sculpté sur cette tour douze figures représentant des génies. Ces statues avec leurs attributs semblent être naturelles. C'est un travail admirable et qui n'a pas son pareil au monde. La tradition nous apprend que sous la dynastie des Yuen, le premier ministre To-to[4] fit le vœu de construire ce temple. Kiang-yong[5], qui remplissait les fonctions de sous-préfet de Tsin-ning[6], fit venir du fond de l'empire des ouvriers capables d'édifier cette tour. A l'époque actuelle, on voit encore, dans le temple, les portraits du ministre To-to et de Kiang-yong. A l'est du temple, sur une arête de la montagne, on aperçoit des rochers qui

[1] 安邊府, en coréen *An-pyen* «...ville à 510 lis de la capitale; 25 cantons; lat. 38° 54', long. 125° 17'». *Dict. des Miss. étr.*

[2] 豐德郡, en coréen *Hpoung-tek*, c'est-à-dire «la sous-préfecture de la vertu éclatante».

[3] 敬天寺 «le temple de l'adoration du ciel».

[4] 脫脫. Ce général vivait sous Chun-ti, le dernier empereur de la dynastie des Yuen (1333-1368). Voir le *Sse-tche-tong-kien*, Commentaires, kiv. 36, f. 34 et suiv.

[5] 姜融.

[6] 晋寧, en coréen *Tjin-ryeng*.

affectent des formes extraordinaires et dont le nom vulgaire est Tchen-siang-che[1].

Kong-yen-tsin. On appelle aussi ce passage Popou[2]. Il est situé dans le canton de Yang-tchuen[3]. Au milieu de l'eau s'élève une roche percée à jour; de là vient le nom de Kong-yen. Sous le règne de Kong-ming-ouang, roi de Kao-li, deux frères faisaient route ensemble. Le cadet trouva deux pièces d'or qu'il partagea avec son frère. Arrivés à ce passage, ils étaient sur le bac, lorsque le cadet jeta sa pièce d'or dans l'eau, au grand étonnement de son aîné, qui, lui ayant demandé le motif de cette action, reçut la réponse suivante : « J'ai toujours profondément affectionné mon frère aîné, mais aujourd'hui, en partageant avec lui ma trouvaille, un sentiment de jalousie s'est élevé dans mon cœur; aussi ai-je rejeté dans l'eau cet or malfaisant, et repoussé loin de moi les mauvaises pensées qu'il avait provoquées. » L'aîné reprit : « On ne saurait parler plus sagement que tu l'as fait »; et sur le champ, lui aussi, il jeta sa pièce d'or dans le fleuve.

[1] 沉香石 « les roches de Sandal ».

[2] 北浦, en coréen *Pouk-hpo*, c'est-à-dire « la rive du nord ».

[3] 陽川, en coréen *Yang-tchyen* « . . . ville à 40 lis de la capitale; 4 cantons; lat. 37° 32′, long. 124° 23′ ». *Dict. des Missions étrangères.*

Province de Tchong-tsing-tao.

Ping-fong-chan[1]. Cette montagne, située à un li au nord de Tsing-fong[2], offre l'apparence d'une muraille grisâtre qui se développe sur une circonférence de 5 à 6 lis. Une grande rivière serpente au pied de cette montagne, sur le flanc de laquelle se trouve une antre d'où sort continuellement du vent.

Tcheng-chan[3]. Cette montagne se trouve à 3 lis au sud de Yong-tchoun-hien[4]. A ses pieds on voit une excavation creusée dans le roc qui a plus de 10 pieds en hauteur et en largeur, mais dont on n'a pas encore pu mesurer la profondeur. De cette caverne sort un ruisseau dont l'eau peu profonde ne s'élève pas au-dessus des genoux des baigneurs; elle est froide comme si elle était glacée. Les gens du pays, munis de torches allumées, ont pénétré dans l'intérieur de cette caverne, mais ils ont été obligés de revenir sur leurs pas avant d'en avoir atteint le fond. Fol. 5

Kiao-choui[5]. Cette source, située à l'est de Tsing-

[1] 屏風山, en coréen *Pyeng-hpoung-san*, c'est-à-dire «la montagne du paravent».

[2] 淸風, en coréen *Tchyeng-hpoung*, c'est-à-dire «la brise». «...ville à 350 lis de la capitale; 8 cantons; lat. 36° 58′, long. 125° 46′». *Dict. des Miss. étr.*

[3] 城山, en coréen *Syeng-san.*

[4] 永春縣, en coréen *Yeng-tchoun*, c'est-à-dire «le district du printemps perpétuel». «...ville à 390 lis de la capitale; 6 cantons; lat. 36° 59′, long. 126° 27′». *Dict. des Miss. étr.*

[5] 椒水, en coréen *Tchyo-syou*, c'est-à-dire «les eaux poivrées».

tcheou[1], donne une eau qui a la saveur du piment et qui est froide comme la glace; les bains qu'on y prend jouissent de vertus curatives.

Sou-li-chan[2]. Cette montagne présente neuf pics à l'est de Pao-ngeun-hien[3]; aussi l'appelle-t-on Kiou-feung-chan. Sous les rois de Sin-lo, on l'appelait Sou-li-yo[4] et on lui offrait les sacrifices dus aux monts classés dans la deuxième catégorie. Au sommet de cette montagne on remarque une terrasse, appelée Ouen-tsang-taé[5], qui est formée naturellement d'assises de rochers superposées de manière à faire croire que l'on a sous les yeux un travail humain. Ces roches s'élèvent à une grande hauteur qui, du reste, n'a pas encore été mesurée; sur la vaste plate-forme qui la surmonte, 3,000 hommes peuvent trouver place. On y voit une sorte d'étang creusé dans le roc et entouré d'un parapet. L'eau de cet étang est sans cesse agitée et son niveau reste invariable aussi bien dans la saison des pluies que pendant la plus grande sécheresse. Cette source se divise ensuite en trois ruis-

[1] 淸州, en coréen *Tchyeng-tjyou*. « . . . ville murée à 300 lis de la capitale; 23 cantons; chef-lieu militaire criminel de la province; lat. 36° 34′, long. 125° 9′ ». *Dict. des Miss. étr.*

[2] 俗離山 « la montagne de l'établissement des coutumes ».

[3] 報恩縣, en coréen *Po-eun*, c'est-à-dire « le district du bienfait reconnu ». « . . . ville à 380 lis de la capitale; 10 cantons; lat. 36° 29′, long. 125° 28′ ». *Dict. des Miss. étr.*

[4] 俗離岳 « la grande montagne de l'établissement des coutumes ».

[5] 文藏臺 « la terrasse du style littéraire ».

seaux, dont l'un se dirige v l' et l Lo-tong-kiang[1]; le second co au s Kin-kiang[2]; le dernier descend v l'ou , dirigeant vers le nord, il forme le Ta- , qui au pied du passage Kin-tsien[3].

Au pied de Sou-li-chan se trouve un site appelé Pa-kiao-kiou-yao[4]. Au bas de cette montagne, sur le versant méridional, serpente une route traversée par le Kin-kiang. Le voyageur s'imagine, au commencement de la route, que son extrémité est très rapprochée; mais lorsqu'il s'avance, il peut constater, dès le premier coude, qu'il n'a pas fait grand chemin; ce n'est qu'après avoir franchi neuf coudes successifs qu'il arrive au temple auquel aboutit cette voie. C'est de là que vient le nom de Kiou-yao. La route étant coupée en tous sens par l'eau du fleuve, il faut, après chaque coude, traverser un pont, et comme il y a huit de ces ponts, on a donné également à ce site le nom de Pa-kiao. Le premier pont s'appelle Choui-tsing-kiao[5]; il supporte une galerie couverte qui abrite les passants.

Houang-chan[6]. Cette montagne, connue aussi sous

[1] 洛東江, en coréen *Nak-tong-kang.*

[2] 錦江, en coréen *Keum-hong*, c'est-à-dire « le fleuve aux couleurs variées ».

[3] 金遷 « le passage doré ».

[4] 八橋九遙 « les huit ponts et les neuf perspectives ».

[5] 火精橋 « le pont de cristal ».

[6] 黃山, en coréen *Hoang-san*, c'est-à-dire la « montagne jaune ».

le nom de Tien-hou[1], est située dans le district de Lien-chan-hien[2]. Sous les rois de Sin-lo, le général Kin-yu-sin, avec l'aide de Sou-ting-fang, général au service des Tang, se mit en campagne contre les forces de Po-tsi. Kaé-po[3], généralissime de Po-tsi, se posta, à la tête de trois régiments, aux environs de Hoang-chan, dans l'intention d'arrêter l'armée envahissante. Il livra quatre combats dont il sortit victorieux, mais bientôt, sa petite armée étant affaiblie par des pertes renouvelées, ses soldats ne purent résister plus longtemps et ils périrent tous. Tcheng-shuen y subit également une défaite, lorsqu'il livra bataille aux renforts qui accompagnaient le fondateur du royaume de Kao-li, dans sa campagne contre son fils Chen-tien[4]. Après la soumission de ce dernier, Tcheng-shuen, déçu dans ses espérances, succomba au bout de quelques jours, dans le temple de
Fol. 5 v°. Hoang-chan, des suites d'un abcès aux reins.

Pé-ma-kiang. Ce fleuve, situé à l'ouest de Fou-yu-hien est formé par la réunion du Leang-tan-pou[5], qui se prolonge sous le nom de Kiu-yen-tchuen[6],

Il existe une montagne de ce nom dans la province de King-chang-tao.

[1] 天護, c'est-à-dire « la protection céleste ».

[2] 連山縣, en coréen *Nyen-san* « . . . ville à 460 lis de la capitale; 8 cantons; lat. 36° 14', long. 125° 5' ». *Dict. des Miss. étr.*

[3] 階伯.

[4] 神劍, fils rebelle du roi de Kao-li.

[5] 良丹浦 « le passage de la sagesse ».

[6] 金剡川 « la rivière du couteau doré ».

et du Kin-kiang qui coule à Kong-tcheou; arrivé à Liu-tchuen-kun[1], il prend le nom de Kou-to-tsin[2].

Tsang-kun-tong[3]. Cette grotte est située au nord de Che-tcheng-hien[4]. L'entrée en est étroite et tortueuse à tel point que les passants ne peuvent en soupçonner l'existence. En pénétrant dans l'intérieur de la montagne, on trouve un espace très vaste qui pourrait donner asile à plus de 10,000 soldats. La tradition nous rapporte qu'un général au service des Tang, appelé Sou-ting-fang, cantonna ses soldats dans cette grotte pendant sa campagne contre l'armée de Po-tsi, et que c'est à cette circonstance qu'elle doit son nom de Tsang-kun-tong.

Yuen-chouai-chan[5]. Cette montagne est située au sud de Yen-tche-hien[6]. Dans la dix-septième année de son règne, Tchong-lié-ouang[7], roi de Kao-li, ayant demandé assistance à la cour des Yuen pour châtier les Ha-tan qui avaient envahi son royaume, le fonda-

[1] 林川郡, en coréen *Rim-tchyen*. « . . . ville à 401 lis de la capitale; 21 cantons; lat. 36° 10′, long. 124° 42′ ».

[2] 古多津.

[3] 藏軍洞 « la caverne qui cache une armée ».

[4] 石城縣, en coréen *Syek-syeng*. « . . . ville située à 396 lis de la capitale; 9 cantons; lat. 36° 15′, long. 124° 51′ ». *Dict. des Miss. étr.*

[5] 元帥山, c'est-à-dire « la montagne du généralissime ».

[6] 燕歧縣, en coréen *Yen-ki* « . . . ville à 291 lis de la capitale; 7 cantons; lat. 36° 31′, long. 124° 57′ ». *Dict. des Miss. étr.*

[7] 忠烈王. Ce roi régna de 1275 à 1308 ap. J-C.

teur de la dynastie des Yuen[1] lui envoya son ministre Sié-kai[2] à la tête d'une armée. Le roi de Kao-li confia à Yu-si-yu[3], Kin-sin[4] et autres le commandement de ses troupes qui, divisées en trois corps d'armée, devaient opérer de concert avec l'armée des Yuen. On se battit au nord de Yen-tche-hien, sur la frontière de l'arrondissement de Kin-tcheou, précisément au pied de cette montagne. Les Ha-tan[5] furent complètement défaits et poursuivis jusqu'à Hiong-tsin[6], dans l'arrondissement de Kong-tcheou. Les chemins furent couverts de cadavres sur une longueur de plus de 30 lis. Quant au nombre des prisonniers, il fut incalculable. C'est depuis cette victoire que l'on l'appelle le théâtre de la bataille Yuen-chouai-chan.

Ouen-tchuen[7]. Cette source est située à l'ouest de Ouen-yang-kun[8]. L'eau en est chaude à un degré voisin de celui de l'ébullition. Les bains qu'on y prend guérissent les maladies.

[1] 元世祖. C'est Gengis Khan, qui régna de 1206 à 1229.

[2] 薛開.

[3] 餘希愈.

[4] 金忻.

[5] 哈丹.

[6] 熊津. C'est à cet endroit que le Kin-kiang traverse la route au sud-ouest de Kong-tcheou.

[7] 温泉, c'est-à-dire «la source tiède».

[8] 温陽郡, en coréen *On-yang* «...ville à 233 lis de la capitale; 8 cantons; lat. 36° 47', long. 124° 39'». *Dict. des Miss. étr.*

Province de King-chang-tao.

Kaè-yun-pou[1]. Ce passage est situé au sud du Yu-chan-kun[2]. Hien-kang-ouang[3], roi de Sin-lo, se promenait au bord de la mer, à Tchoui-tcheng[4], lorsque tout à coup se forma une brume épaisse, qui voilà le soleil et ne lui permit pas de retrouver son chemin. Ce roi invoqua les génies tutélaires de la mer qui dissipèrent les brouillards; de là vient le nom de ce site.

Tsi-tien-chan[5]. Cette montagne se trouve sur une île, au centre du San-tcha-choui[6]. Elle est environnée de sept pics qui lui ont fait donner son nom. La tradition nous apprend que sous la domination des Kia-lo, un génie appelé Tsien-che[7] avait fait de cette île son lieu de prédilection. Fol. 6

[1] 開雲浦, en coréen *Kăi-oun-hpo*, c'est-à-dire «le port des nuages dissipés». «...port près de la ville de Tong-năi; lat. 34° 48', long. 126° 19'». *Dict. des Miss. étr.*

[2] 蔚山郡, en coréen *Oul-san* «...ville à 850 lis de la capitale; 11 cantons; lat. 35° 16', long. 126° 48'». *Dict. des Miss. étr.*

[3] 憲康王.

[4] 崔城, cette ville est probablement la ville de Ho-tcheng dont il est parlé plus haut, fol. 18, et dont je n'ai pu trouver la position sur la carte de l'état-major japonais.

[5] 七點山 «la montagne aux sept pointes».

[6] 三叉水 «la rivière aux trois bras». C'est le nom du Delta du *Lo-tong-kiang*.

[7] 昌始.

teur de la dynastie des Yuen[1] lui envoya son ministre Sié-kai[2] à la tête d'une armée. Le roi de Kao-li confia à Yu-si-yu[3], Kin-sin[4] et autres le commandement de ses troupes qui, divisées en trois corps d'armée, devaient opérer de concert avec l'armée des Yuen. On se battit au nord de Yen-tche-hien, sur la frontière de l'arrondissement de Kin-tcheou, précisément au pied de cette montagne. Les Ha-tan[5] furent complètement défaits et poursuivis jusqu'à Hiong-tsin[6], dans l'arrondissement de Kong-tcheou. Les chemins furent couverts de cadavres sur une longueur de plus de 30 lis. Quant au nombre des prisonniers, il fut incalculable. C'est depuis cette victoire que l'on l'appelle le théâtre de la bataille Yuen-chouai-chan.

Ouen-tchuen[7]. Cette source est située à l'ouest de Ouen-yang-kun[8]. L'eau en est chaude à un degré voisin de celui de l'ébullition. Les bains qu'on y prend guérissent les maladies.

[1] 元世祖. C'est Gengis Khan, qui régna de 1206 à 1229.

[2] 薛開.

[3] 餘希愈.

[4] 金忻.

[5] 哈丹.

[6] 熊津. C'est à cet endroit que le Kin-kiang traverse la route au sud-ouest de Kong-tcheou.

[7] 溫泉, c'est-à-dire «la source tiède».

[8] 溫陽郡, en coréen *On-yang* «...ville à 233 lis de la capitale; 8 cantons; lat. 36° 47', long. 124° 39'». *Dict. des Miss. étr.*

Province de King-chang-tao.

Kaè-yun-pou[1]. Ce passage est situé au sud du Yu-chan-kun[2]. Hien-kang-ouang[3], roi de Sin-lo, se promenait au bord de la mer, à Tchoui-tcheng[4], lorsque tout à coup se forma une brume épaisse, qui voilà le soleil et ne lui permit pas de retrouver son chemin. Ce roi invoqua les génies tutélaires de la mer qui dissipèrent les brouillards; de là vient le nom de ce site.

Tsi-tien-chan[5]. Cette montagne se trouve sur une île, au centre du San-tcha-choui[6]. Elle est environnée de sept pics qui lui ont fait donner son nom. La tradition nous apprend que sous la domination des Kia-lo, un génie appelé Tsien-che[7] avait fait de cette île son lieu de prédilection. Fol. 6 r°.

[1] 開雲浦, en coréen *Kăi-oun-hpo*, c'est-à-dire «le port des nuages dissipés». «...port près de la ville de Tong-năi; lat. 34° 48', long. 126° 19'». *Dict. des Miss. étr.*

[2] 蔚山郡, en coréen *Oul-san* «...ville à 850 lis de la capitale; 11 cantons; lat. 35° 16', long. 126° 48'». *Dict. des Miss. étr.*

[3] 憲康王.

[4] 崔城, cette ville est probablement la ville de Ho-tcheng dont il est parlé plus haut, fol. 18, et dont je n'ai pu trouver la position sur la carte de l'état-major japonais.

[5] 七點山 «la montagne aux sept pointes».

[6] 三叉水 «la rivière aux trois bras». C'est le nom du Delta du *Lo-tong-kiang*.

[7] 昌始.

Kin-tsing-chan[1]. Cette montagne est située au nord de Tong-lai-hien. Au sommet on voit un rocher élevé d'environ 30 pieds, dans lequel est creusé un puits de 10 pieds et plus de circonférence et profond d'un peu plus de 7 pieds; il est toujours rempli d'eau jaune comme de l'or et il ne se dessèche jamais. Nous savons par la tradition qu'un poisson doré, descendu du ciel sur un nuage aux cinq couleurs, habitait dans ce puits, qui a donné son nom à la montagne dans laquelle il a été creusé.

Ouen-tsing[2]. Ce puits est situé au sud de Tong-lai-hien. Son eau est tellement chaude qu'on peut y faire cuire des œufs. Les malades qui s'y baignent y trouvent la guérison de leurs maux. Les rois de Sin-lo faisaient de fréquentes excursions à Ouen-tsing. On y voit une piscine, construite en pierres, où existent encore les trous destinés à recevoir les montants d'une tente.

Nai-yng-chan[3]. Cette montagne est située au nord de Tsing-ho-hien[4]. A son sommet sont trois rochers disposés en triangle : l'un est très élevé, le second d'une hauteur moyenne, le troisième plus petit. Ces

[1] 金井山, en coréen *Keum-tjyeng-san*, c'est-à-dire « la montagne du puits d'or ».

[2] 溫井, en coréen *On-tjyeng*, c'est-à-dire « le puits tiède ».

[3] 內迎山 « la montagne de l'introduction ».

[4] 淸河縣, en coréen *Tchyeng-ha*, c'est-à-dire « le district de la rivière claire ». « ... ville murée à 380 lis de la capitale; 5 cantons; lat. 36° 10', long. 127° 2' ». *Dict. des Miss. étr.*

trois roches sont appelées les Tong-che[1] ou roches branlantes. Si l'on vient à appuyer le doigt sur l'une d'elles, on la fait osciller, tandis que, si l'on emploie les deux mains, elle garde son immobilité. Tchen-ping-ouang, roi de Sin-lo, étant poursuivi par Tcheng-shuen, se réfugia sur cette montagne. C'est à cette circonstance qu'elle doit son nom.

Long-teou-chan[2]. Cette montagne est située à 20 lis à l'ouest de Ning-haé-fou[3]. A son sommet, on trouve un puits dont l'eau conserve le même niveau, aussi bien par les temps pluvieux que par les temps les plus secs. On raconte qu'autrefois un roseau planté au sommet de cette montagne atteignit une hauteur extraordinaire et que ses racines, en s'enfonçant dans le sol, creusèrent ce puits dont l'eau, remarquable par sa transparence, n'est troublée que par le regard des hommes pervers.

Ping-chan[4]. Cette montagne est située à 40 lis au sud-est de Y-tcheng-hien[5]. Au pied d'un précipice se trouve une ouverture, qui a 3 pieds de haut et

[1] 動石, c'est-à-dire «les roches branlantes».

[2] 龍頭山, en coréen *Ryong-tou-san*, c'est-à-dire «la montagne de la tête de dragon».

[3] 寧海府, en coréen *Ryeng-hăi*, c'est-à-dire «la préfecture de la mer paisible». «...ville murée à 445 lis de la capitale; 1 canton; lat. 36° 46', long. 127° 5'». *Dict. des Miss. étr.*

[4] 氷山 «la montagne glacée».

[5] 義城縣, en coréen *Eui-syeng* «...ville à 600 lis de la capitale; 19 cantons; lat. 36° 18', long. 126° 32'». *Dict. des Missions étrangères.*

48 pouces de large. On peut pénétrer dans cette excavation jusqu'à une profondeur de 5 pieds et 1 pouce. Il sort du vent de cette fissure. Un peu plus bas, on voit une autre ouverture, qui a un pied de large et dans laquelle on peut pénétrer jusqu'à ce qu'elle n'offre plus qu'un passage de la même largeur qu'à l'orifice. A partir de ce point, cette excavation fait de nombreux détours et il est impossible d'en préciser l'étendue. Au commencement de l'été il s'y forme des glaçons qui s'agglomèrent en glace compacte. A l'époque des grandes chaleurs, lorsque les grandes pluies surviennent, cette glace entre en liqué-
Fol. 6 v°. faction. Au printemps et à l'automne, la température de cette excavation est tempérée, mais pendant l'hiver, le vent qui en sort est tiède comme celui qui souffle au printemps. En raison de toutes ces particularités, on a donné à cette caverne le nom de Ping-shué[1].

Ngao-chan[2]. Cette montagne est située à 2 lis au sud de Tsing-tao-kun[3]. A l'est, on rencontre une gorge appelée Kao-cha-tong[4]. Les mugissements qui sortent de ce défilé annoncent l'approche du vent qui y accumule les nuages chargés de pluie. Lorsque ce mugissement est formidable, on peut être assuré

[1] 氷穴 « l'excavation glacée ».

[2] 鰲山 « la montagne du poisson *ngao* ».

[3] 淸道郡, en coréen *Tchyeng-to* « ... ville à 740 lis de la capitale; 13 cantons; lat. 35° 22', long. 126° 10' ».

[4] 高沙洞 « la grotte du monticule de sable ».

du mauvais temps pour le jour même. Quand le bruit est moins intense, c'est que le temps ne changera que dans deux ou trois jours.

Hoa-chan. Cette montagne est située à 30 lis à l'est de Y-hing-hien[1]. Au pied de cette montagne on remarque une excavation, large de 3 pieds 2 pouces et de 28 pieds de profondeur, d'où sort continuellement un vent froid. Il s'y forme des glaçons dès le commencement de l'été.

Lo-tong-kiang. Ce fleuve coule à 36 lis de distance, à l'est, de Chang-tcheou. Les rivières Long-yuen[2] et Yong-tchuen[3] prennent leur source à Ouen-king[4] et à Kun-ouei[5]; elles se réunissent au nord-est de Chang-tcheou, où elles forment le Long-kong-ho[6],

[1] 義興縣, en coréen *Eui-heung* « . . . ville à 620 lis de la capitale; 11 cantons; lat. 36° 10', long. 126° 27' ». *Dict. des Miss. étr.*

[2] 龍淵, en coréen *Ryong-yen.* Il existe dans la province de Ping-nyou-tai un fort de ce nom dont la position est : lat. 39° 23', long. 123° 55'. *Dict. des Miss. étr.* Le *Long-yuen*, dont il est ici question, est une localité qui, probablement, est située au nord-ouest de la chaîne qui sépare les deux provinces de Tchang-tsing-tao et de King-chang-tao.

[3] 榮川, en coréen *Yeng-tchyen* « . . . ville à 470 lis de la capitale; 13 cantons; lat. 36° 47', long. 126° 13' ». *Dict. des Miss. étr.*

[4] 聞慶, en coréen *Moun-kyeng.* « . . . ville à 390 lis de la capitale; 12 cantons; lat. 36° 47', long. 125° 48' ». *Dict. des Miss. étr.*

[5] 軍威, en coréen *Koun-oui.* « . . . ville à 580 lis de la capitale; 10 cantons; lat. 36° 4', long. 126° 19' ». *Dict. des Miss. étr.*

[6] 龍宮河. Il existe une ville de Long-kong, en coréen *Ryong-koung.* « . . . ville à 460 lis de la capitale; 10 cantons; lat. 36° 42, long. 125° 56' ». *Dict. des Miss. étr.*

qui, coulant au sud de Foung-tsin[1], prend le nom de Lo-tong-kiang, entre dans la préfecture de Chan-chan-fou[2] et de là se dirige vers la mer. Bien qu'il change de nom suivant les localités qu'il traverse, ce fleuve est le même : Lo-tong-kiang qu'on appelle aussi Kié-yé-tsin[3].

Kong-kien-tche[4]. Cette citerne est située à 27 lis au nord de Chang-tcheou. Sous les Kao-li, le secrétaire d'administration Tchoui-tcheng-fenn[5] en fit réparer les ruines. Comme les bords de cette citerne avaient une longueur de 460 pas et circonscrivaient une surface de 16,647 pieds carrés, le peuple fut très reconnaissant envers celui qui lui avait assuré la jouissance d'une telle provision d'eau. Lorsque les nénuphars, qui croissent au milieu de cette citerne, ouvrent leurs fleurs, la brise en transporte le parfum à plusieurs lis de distance. L'eau est recouverte de Trapa bicornis et d'Euryale ferox qui produisent des fleurs et des fruits. Aussi les lettrés du pays ont-ils fait construire des kiosques et des pavillons sur les bords de cette citerne, qui est un lieu favori d'excursions.

[1] 豐津, en coréen *Hpoung-tjin*.

[2] 善山府, en coréen *Syen-san*, c'est-à-dire «la montagne sainte». «...ville murée à 560 lis de la capitale; 18 cantons; lat. 36° 10', long. 125° 53'». *Dict. des Miss. étr.*

[3] 伽倻津 «la rivière de Kié-yé».

[4] 恭儉池 «la citerne de la modestie respectueuse».

[5] 崔正份.

Li-maé-yuen[1]. Cet étang est situé à 12 l] de Chan-chan-fou. Sur la rive orientale, on v(ı corniche de forme extraordinaire qui surplon caverne où habite un dragon. Dans les tem grande sécheresse, on allume un bûcher, sommet de la montagne Leng-chan[2], et l'(e un tigre dont la tête est jetée dans l'étang, ou bien l'on offre des prières et des sacrifices au dragon afin d'obtenir de la pluie.

Niao-ling[3]. Cette montagne est située à 27 lis à Fol. 7
l'ouest de Ouen-tsin-hien. On l'appelle aussi Tsao-hou[4]. Elle défend les passages de Foung-ki[5] et de Tchou-ling[6].

Long-kiou[7]. Au pied de la montagne Niao-ling, à

[1] 鯉埋淵 « l'étang aux carpes enterrées dans la vase ».

[2] 冷山 « la montagne froide ». A l'époque actuelle, de semblables sacrifices sont offerts au dragon qui est censé habiter la piscine de *He-long-tan* 黑龍潭, située dans un temple sur une colline à environ 70 lis au nord-ouest de Pékin, et qui est un des lieux d'excursion favoris des résidents européens.

[3] 鳥嶺, en coréen *Tjyo-ryeng* « ...mont, lat. 36° 52', long. 125° 47' ». *Dict. des Miss. étr.*

[4] 草岵 « la montagne couverte d'herbes ». L'expression *hou* correspond à celle de « ballon »; elle sert à désigner les montagnes de forme hémisphérique dont la surface est dépourvue de végétation.

[5] 豐基, en coréen *Hpoung-keui* « ...ville à 440 lis de la capitale; 8 cantons; lat. 36° 48', long. 126° 8' ». *Dict. des Miss. étr.*

[6] 竹嶺, en coréen *Tjouk-ryeng* « ...mont, lat. 36° 50', long. 126° 4' ». *Dict. des Miss. étr.*

[7] 龍湫 « la chute d'eau du dragon ».

IMPRIMERIE NATIONALE.

un li de distance, au nord-ouest, de Tong-hoa-yuen[1], on trouve une chute, encaissée dans les roches, dont la profondeur est inconnue. L'on raconte qu'un dragon prit son vol à cet endroit.

Si-yang-chan[2]. Cette montagne est située à 15 lis de distance de Ouen-king-hien. On y voit une ville aux fondations antiques, protégée sur trois de ses côtés par une muraille taillée dans le roc. C'est dans cette ancienne cité qu'existaient autrefois les greniers de l'armée de droite. On y voit des grottes très profondes, remarquables par les roches qu'elles contiennent et l'eau qui y coule.

Tchuen-kia-tsien[3]. Ce chemin suspendu est situé à l'est de Long-yuen, et à 22 lis de distance, au sud, de Ouen-king-hien. On l'appelle aussi Tou-tsien[4]. Il a été construit à l'aide de trous creusés dans le roc et il côtoie les flancs de la montagne sur une longueur de plus de 60 lis. On raconte que le fondateur du royaume de Kao-li, lors de son expédition dans le sud, se trouvait arrêté à cet endroit par l'absence de tout chemin, lorsqu'un lièvre s'enfuyant par ce sentier lui donna l'idée de faire construire une route sur ses traces. De là vient le nom qui a été donné à ce passage. Au nord, on voit un pic isolé où

[1] 桐華院 «le jardin des dryandra fleuris».

[2] 曦陽山 «la montagne du lever du soleil».

[3] 串岬遷 «le passage qui circule autour des montagnes resserrées».

[4] 兎遷 «le chemin du lièvre».

existent encore les restes d'un fort destiné à défendre le passage.

Kié-yé-chan. Cette montagne porte aussi le nom de Niou-teou-chan[1]; elle est située au nord de Chang tchuen-kun. Lorsque le fondateur du royaume de Kao-li se déclara, Tsoui-tche-yuan écrivit à son souverain une lettre dans laquelle étaient ces mots : « Dans le Ki-lin les feuilles jaunissent, tandis que sur le mont Ho-ling les pins sont toujours verts. » Le roi de Sin-lo, à la réception de cette lettre, fut irrité contre son auteur, qui se réfugia avec sa famille sur la montagne Kié-yé-chan et se cacha dans le temple Haé-yng-sse.

Yng-fong-ngaé[2].

Tze-pi-yen[3]. Cette cascade et ce rocher sont voisins de la grotte de Haé-yng-sse. Ils sont environnés d'une ceinture de rochers et, pendant toute l'année, les flots du torrent font, en se brisant contre les roches, un fracas comparable à celui d'une charge de cavalerie. Une roche de grandes dimensions se trouve au milieu de l'eau, la surface en est polie et si brillante que l'on peut y tracer des caractères à l'aide du pinceau. C'est pour cela qu'on l'appelle Tze-pi-yen. C'était une des promenades de prédilection de Tsoui-tche-yuan qui, étant entré au service

[1] 牛頭山, en coréen *Ou-tou-san*, c'est-à-dire « la montagne à la tête de taureau ».

[2] 吟風瀨 « la cascade de la brise au doux murmure ».

[3] 泚筆巖 « la roche de l'inscription manuscrite ».

des Tang, écrivit en qualité de secrétaire de Kao-ping[1] un manifeste contre Hoang-tchao[2].

Fol. 7 v°. *Choui-lo-yen*[3]. Ce précipice est situé à 13 lis à l'est de Long-tchuen-hien. Les eaux venues de Li-tchuen[4], de Hien-chan[5] et de Nan-ki[6] se réunissent sur le flanc de la montagne pour former une cataracte de plusieurs centaines de pieds de hauteur qui se divise en trois chutes. Les gens du pays prétendent que, lorsque la sécheresse sévit dans la province de Tshuen-lo-tao, la chute de l'ouest tarit; si c'est dans la province de King-chang-tao, la chute du nord-est se dessèche; enfin si c'est dans la province de Tchong-tsing-tao, c'est la chute située au centre qui cesse de couler. Suivant leur dire, à l'inspection des eaux de la cataracte on pourrait prédire le degré de sécheresse de l'année qui va venir.

[1] 高駢. Ce personnage célèbre de l'histoire chinoise vivait au IXe siècle; lire le récit de ses faits et gestes dans le *Sse-tche-tong-kien*, kiv. 50 et 51.

[2] 黃巢. Ce fut un chef de rebelles qui se souleva en 876 contre l'empereur Hi-tsong. Il s'était donné le titre d'empereur de *Ta-tsi* 大齊. Voir le *Sse-tche-tong-kien*, kiv. 51, p. 32 et suiv.

[3] 水落巖 «la roche de la chute d'eau».

[4] 栗川, en coréen *Nyoul-tchyen*.

[5] 峴山, en coréen *Hyen-san*. Il existe une montagne de ce nom dans la préfecture de Siang-yang-fou, dans le nord du Hou-pé.

[6] 南溪, en coréen *Nam-kyei*.

Province de Tshuen-lo-tao.

Ouan-king-taé[1]. Cette terrasse est située à 15 lis à l'ouest de Tchuen-tcheou-fou, sur le contrefort nord de Kao-te-chan[2]. Elle couronne un pic rocheux qui offre l'apparence de nuages superposés et sur le sommet duquel peuvent tenir plusieurs dizaines de personnes. Ce pic est environné d'une multitude d'arbres et d'une ceinture de rochers d'un aspect pittoresque. De cette plate-forme on aperçoit, à l'ouest, Kun-chan[3]; au nord, Ki-tchoun-tcheng[4]; au sud-est, elle est adossée à une grande chaîne de montagnes. L'aspect de ce site est des plus imposants.

Kun-chan-tao[5]. Cette île est située dans le golfe, à l'ouest de Ouan-kun-hien[6]. Ses côtes sinueuses offrent une circonférence de 60 lis. C'est là que les bateaux

[1] 萬景臺 «la terrasse des dix mille merveilles».

[2] 高德山 «la montagne de la vertu transcendante».

[3] 郡山, en coréen *Koun-san*, c'est-à-dire «la montagne de la sous-préfecture».

[4] 箕準城, c'est Y-chan. Voir plus haut, kiv. 1, f. 14.

[5] 羣山島 «l'île Khiun-chan-tao» ou «du groupe des montagnes», est dans la mer au sud de Thsiuan-tcheou. De loin, elle présente douze cimes qui ressemblent à la muraille crénelée d'une forteresse. Au sud est l'île Kouan-sin, ou le rocher mandarin, qu'on appelle aussi Ngan-chan. Voir Klaproth, ouvrage cité, p. 103.

[6] 萬頃縣, en coréen *Man-kyeng* «...ville murée à 510 lis de la capitale; 6 cantons; lat. 35° 49′, long. 124° 21′». *Dict. des Miss. étr.*

chargés de riz trouvent un refuge contre la tempête. Au centre de cette île existe une sépulture d'un aspect imposant. La géographie générale de l'empire des Ming cite douze pics qui se réunissent pour former une vaste enceinte : c'est à cette île qu'il est fait allusion. Autrefois on y voyait un hôtel des postes, appelé Kun-chan-ting[1], et une pagode appelée Ou-long-chan-miao[2].

Pien-chan[3]. Cette montagne est située à 25 lis à l'ouest de Fou-ngan-hien[4]. On l'appelle aussi Yng-tcheou-chan[5]. Les pics et les plateaux s'y succèdent en se superposant sur une longueur de plus de 100 lis. On y voit des corniches, des gorges et des précipices insondables. Depuis la fondation du royaume de Kao-li jusqu'à présent, le bois qui a servi à la construction des palais, des maisons, des bateaux grands et petits, provient de cette montagne. On raconte que les tigres et les panthères qui habitent cette montagne fuient à l'approche de l'homme, mais que rien n'est capable de les effrayer pendant la nuit.

Ou-teng-chan[6]. Cette montagne est située à 15 lis

[1] 郡山亭, en coréen *Koun-san-tyeng*, c'est-à-dire « le pavillon de la montagne de la sous-préfecture ».

[2] 五龍山廟 « la pagode de la montagne des cinq dragons ».

[3] 邊山, en coréen *Pyen-san* « . . . montagne; lat. 35° 38′, long. 124° 6′ ». *Dict. des Miss. étr.*

[4] 扶安縣, en coréen *Pou-an* « . . . ville à 570 lis de la capitale; lat. 35° 39′, long. 124° 13′ ». *Dict. des Miss. étr.*

[5] 瀛州山 « la montagne du domaine des génies ».

[6] 無等山 « la montagne sans égale ».

à l'est de Kouang-tcheou. Elle domine la mer. On l'appelle aussi Ou-tchen-yo[1], ou encore Joei-che-chan[2]. Sa hauteur est prodigieuse et elle a plus de 50 lis de tour. De son sommet, la vue s'étend jusqu'à la montagne Han-na-chan[3], dans l'île de Tsi-tcheou, et jusqu'aux îles Nan-hae[4], Ku-tsi[5] et autres de la province de King-chang-tao. A l'ouest de cette montagne on voit un précipice exposé en pleine lumière, sur lequel est jeté une sorte de pont formé par plusieurs dizaines de rochers, qui s'élèvent à plus de cent pieds de hauteur. C'est pour ces raisons que l'on a donné à la montagne le nom de Joei-che-chan. Lorsque la sécheresse va succéder à la pluie ou lorsque, après un orage, le temps va s'éclaircir, des mugissements qui paraissent sortir de terre se font entendre à plusieurs dizaines de lis de distance. Fol. 8 r°.

[1] 武珍岳 «la montagne des trésors guerriers».

[2] 瑞石山 «la montagne des roches de la prospérité».

[3] 漢拏山 «la montagne de Han-na». Han-na est sans doute le génie Ha-y-na, dont il est question plus haut, kiv. 1, f. 16. Le nom coréen de cette montagne est *Han-ra-san*. «Grande montagne dans l'île de Quelpaërt, avec trois cratères de volcans éteints qui forment des lacs, d'où sont sortis les trois premiers hommes du monde (suspect); lat. 33° 25′, long. 124° 17′». *Dict. des Miss. étr.*

[4] 南海, en coréen *Nam-hai*, c'est-à-dire «la mer du sud». «...ville murée à 936 lis de la capitale; 7 cantons; lat. 34° 20′, long. 125° 16′». *Dict. des Miss. étr.*

[5] 巨濟, en coréen *Ke-tjyei*, c'est-à-dire «la grande charité». «...île grande et belle et ville murée à 1,020 lis de la capitale; 5 cantons; lat. 34° 30′, long. 125° 59′». *Dict. des Miss. étr.*

Yué-tchou-chan[1]. Cette montagne est située à 5 lis au sud de Ling-yen-kun[2]. On l'appelle aussi communément Siao-king-kang-chan[3].

Kiou-tsing-feung[4]. Au sommet le plus élevé du Yué-tchou-chan se dresse un rocher abrupt, qui a environ 20 pieds de haut et sur les flancs duquel est creusée une ouverture dans laquelle un homme peut tout juste entrer; en pénétrant plus avant, on parvient jusqu'au sommet de la montagne, à une plate-forme qui peut contenir vingt personnes et sur le sol de laquelle ont été creusées des excavations en forme de cuvettes; elles sont au nombre de neuf et ont fait donner à ce pic le nom de «pic des neuf puits». Quel que soit le degré de sécheresse de l'atmosphère, ces fosses sont toujours remplies d'eau. La tradition rapporte que neuf dragons y ont leur demeure.

Tong-che. Au pied du pic Kiou-tsing-feung, l'on voit trois rochers qui surmontent une terrasse formée de roches superposées. Ces rochers ont plus de 10 pieds de haut. Il faut dix hommes pour en embrasser la circonférence. Ils sont adossés, à l'ouest, sur le flanc de la montagne; à l'est ils offrent une

[1] 月出山 «la montagne du lever de la lune».

[2] 靈巖郡, en coréen *Ryeng-am*, c'est-à-dire «sous-préfecture des roches fées». «...ville murée à 810 lis de la capitale; 23 cantons; lat. 34° 57', long. 123° 58'». *Dict. des Miss. étr.*

[3] 小金剛山 «la montagne aux petits diamants».

[4] 九井峯, en coréen *Kou-tjyeng-pong*, c'est-à-dire «le pic aux neuf puits».

paroi abrupte et sont tellement pesants (combinés de mille individus seraient pour les soulever; mais un homme peut faire - ciller au point qu'ils semblent près de to C' pour cette raison qu'on les appelle Li c [1]. Le chef-lieu de l'arrondissement leur doit n n de Ling-che-kun.

Han-na-chan. Cette montagne est située à 20 lis au sud de l'île de Tsi-tcheou. Elle domine les environs et doit son nom à son élévation qui paraît lui faire atteindre la voie lactée. Au sommet de la montagne se trouve un vaste étang, qui se couvre de nuages et d'un brouillard épais, dès que la tranquillité de ces lieux vient à être troublée par la présence d'un grand nombre d'hommes. La neige y persiste jusqu'au milieu de la cinquième lune et, dès la huitième lune, on commence à y porter des fourrures.

Ming-yué-pou[2]. C'est un port situé à 60 lis à l'ouest de la ville de Tsi-tcheou, où peuvent mouiller les navires.

Tsai-yen[3]. Ce précipice, situé à 5 lis à l'ouest de Fol. 8 v°.
Ming-yué-pou, offre l'apparence d'une chambre dont une des parois aurait été enlevée; le sol est couvert de sable blanc. On y voit une grotte dont l'entrée n'a pas moins de 400 pieds et plus de dia-

[1] 靈石 « les pierres fées ».

[2] 明月浦, en coréen *Myeng-ouel-hpo*, c'est-à-dire « la plage du clair de lune ».

[3] 財巖 « la roche des richesses ».

mètre et où l'on peut pénétrer et recueillir le Che-tchong-jou[1]. Au nord-ouest de ce précipice, on trouve deux cavernes, appelées Siao-kia-tsai[2], qui contiennent aussi des stalactites. Leur diamètre, à l'entrée, est de 250 pieds et plus.

Tche-y-chan. Cette chaîne de montagnes passe à 60 lis à l'est de Nan-yuen-fou[3]. Elle est très élevée et se prolonge jusqu'à une distance de plusieurs milliers de lis. Elle prend naissance à Pe-teou-chan[4], endroit situé dans l'ancien territoire de la principauté de Niu-tchen, puis vient en serpentant jusqu'à Tche-y-chan, dont le nom ancien était Teou-liou-chan[5] ou encore Fang-tchang[6]. Dans les poésies de Tou[7], Fang-tchang est citée; un commentaire in-

[1] 石鐘乳, c'est la matière qui forme les stalactites et qui est employée comme médecine en Corée et même en Chine.

[2] 小夾財.

[3] 南原府, en coréen *Nam-ouen* « . . . ville murée à 630 lis de la capitale, 40 cantons; lat. 35° 18', long. 124° 38' ». *Dict. des Missions étrangères.*

[4] 白頭山, en coréen *Pǎik-tou-san*, c'est-à-dire « la montagne à la tête blanche ». « . . . mont, frontière nord de la Corée. A son sommet, est un grand lac qui a 6 ou 7 lieues de tour; lat. 41° 59', long. 126° 5' ». *Dict. des Miss. étr.*

[5] 頭流山, en coréen *Tou-ryou-san* « . . . lat. 39°, long. 124° 38' ». *Dict. des Miss. étr.*

[6] 方丈. Ce nom signifie le « supérieur d'un couvent bouddhique ».

[7] Ce poète, appelé Tou-fou, naquit sous les Tang en 712 et mourut en 770. Il fut un des contemporains du fameux Li-taé-pé, avec lequel il était intimement lié et dont il a partagé la célébrité.

dique que cette montagne est située à l'extérieur du territoire des Han. Les différentes géographies la désignent aussi sous le nom de Fang-tchang : « Fang-tchang est située dans l'arrondissement de Taé-fang-kun[1], situé au sud de Nan-yuen-kun. » Sous les rois de Sin-lo, cette montagne devint le Nan-yo[2] et on lui offrit les sacrifices de la deuxième classe. Autour d'elle s'étendent plus de dix sous-préfectures, parmi lesquelles il faut citer : au nord, Hien-yang[3]; au sud-est, Tsin-tcheou[4], et, à l'ouest, Nan-yuen. Elle est couronnée d'un nombre incalculable de pics abrupts qui présentent un aspect très pittoresque; parmi les plus renommés, le Tien-ouang-feung[5] et le Po-lo-feung[6] atteignent la plus grande altitude. Lorsque sur leurs flancs s'accumulent les nuages chargés de pluie et de foudre, il y fait, au sommet,

[1] 帶方郡.

[2] 南岳, en coréen *Nam-ak*, c'est-à-dire « la montagne sacrée du sud ».

[3] 咸陽, en coréen *Ham-yang* « . . . ville murée à 746 lis de la capitale; 18 cantons; lat. 35° 9′, long. 125° 7′ ». *Dict. des Miss. étr.*

[4] 晋州, en coréen *Tjin-tjyou* « . . . ville murée à 856 lis de la capitale; 70 cantons; lat. 34° 54′, long. 125° 38′ ». *Dict. des Missions étrangères.*

[5] 天王峯 « le pic du seigneur du ciel ».

[6] 般若峯 « le pic de Po-lo ». Ces deux premiers caractères devraient se lire « pan-jo »; ils sont fréquemment employés dans un sens mystique dans les prières bouddhiques et prononcés « Po-lo » par les bonzes.

un temps splendide. L'on raconte que Taé-y[1] habita cette montagne où étaient réunis tous les génies. Les dragons et les éléphants y avaient aussi leur demeure[2].

La partie sud-est de la chaîne Tche-y-chan est celle de Kin-kong-chan, à l'est de laquelle on voit un temple, le Touan-sou-sse[3], où Tsoui-tze-yuan se livrait à ses études.

Tsing-hao-tong[4]. Cette caverne est située au centre de la montagne Tche-y-chan. Son ouverture est très étroite et l'on ne peut y pénétrer qu'en se baissant, et encore avec beaucoup de difficultés. En avançant dans l'intérieur, on trouve, à une distance de quelques lis, un endroit beaucoup plus large et complètement recouvert d'une terre végétale très fertile. Le nom de cette caverne est dû aux grues cendrées qui y habitent. Autrefois ce lieu servait de refuge aux habitants de la campagne; l'on y voit encore les ruines d'un mur et les vestiges d'un égout[5]. On raconte aussi que Tsoui-tze-yuan a habité cet endroit.

[1] 太乙. C'est le génie qui préside à la végétation des arbres et des plantes.

[2] Nous retrouvons, dans l'Asie centrale, les mêmes croyances au sujet de l'existence des dragons. Voir le *Recueil d'itinéraires et de voyages* publié par l'École des langues orientales vivantes, p. 205.

[3] 斷俗寺 «la pagode de la suppression de l'histoire».

[4] 青鶴洞 «la caverne des grues cendrées».

[5] Il existe en Chine plusieurs grottes semblables à celle décrite par l'auteur coréen. Les plus fameuses sont celles connues sous le

Ma-eur-chan[1]. Cette montagne roc
à 7 lis au sud de Tchen-ngan-hien[2]. Elle
née de deux pics jumeaux appelés Yong-tch -feu
Le pic placé à l'orient est appele Fou-feung[3]; l'autre, à l'occident, est le Mou-feung[4]. Ils se dressent vis-à-vis l'un de l'autre et semblent avoir été séparés à l'aide du ciseau. Leur hauteur atteint 8,000 pieds. Le sommet de cette montagne est complètement re- Fol. 9
couvert par une forêt; les quatre faces en sont abruptes et on ne peut les escalader; cependant un sentier existe au nord du Mou-feung. On dit que sur le Fou-feung on voit une petite citerne et qu'au sommet du pic occidental existe un plateau, arrosé par une source, qui peut servir de refuge en cas d'alerte. Lorsque, par les temps de sécheresse, on y fait des sacrifices dans le but d'obtenir de la pluie, les prières sont exaucées. Sous les rois de Sin-lo, l'on appelait cette montagne Si-to-chan[5] et on lui offrait des sacrifices de la dernière classe. Le roi de Corée Kong-ting-ouang[6], lors de son voyage dans le sud,

nom de *Eur-yeou-tong* 二酉洞 près de *Yeou-yang-tcheou*, dans le *Sse-tchuen*, et celle de *Tao-yuen-tong* 桃源洞 dans le *Hou-nan*.

[1] 馬耳山 «la montagne de l'oreille de cheval».

[2] 鎮安縣, en coréen *Tjin-an*, c'est-à-dire «le district de la paix dominante». «...ville à 586 lis de la capitale; 13 cantons; lat. 35° 38', long. 124° 50'». *Dict. des Miss. étr.*

[3] 父峯 «le pic du père».

[4] 母峯 «le pic de la mère».

[5] 西多山 «la montagne de Si-to».

[6] 恭定王, qui régnait de 1401 à 1418.

étant arrivé au pied de cette montagne, envoya un de ses officiers y offrir des sacrifices. Le nom de Ma-eur-chan est dû à l'apparence qu'elle présente.

Province de Hoang-haé-tao.

Ki-choui-men. Ce port est situé à 30 lis à l'ouest de Hoang-tcheou. C'est là que se réunissent le fleuve de Hoang-tcheou et les rivières de Long-kang[1] et de Ngan-yo[2].

Tsong-siou-chan[3]. Cette montagne est située à 30 lis au nord de Ping-chan-fou[4]. L'académicien Tong-yué[5], ayant été envoyé en ambassade, composa en souvenir de son passage en cet endroit, une poésie qui fut gravée sur une stèle.

Tze-pé-ling[6]. Cette montagne, située à 60 lis à l'ouest de Joei-hing-fou[7], s'appelle aussi Tsié-ling[8].

[1] Voir précédemment, kiv. 1, f. 15.

[2] 安岳, en coréen *An-ak,* c'est-à-dire «le mont sacré de la tranquillité». «...ville à 535 lis de la capitale; 18 cantons; lat. 38° 17', long. 123° 3'». *Dict. des Miss. étr.*

[3] 葱秀嶺 «la montagne des beaux oignons».

[4] 平山府, en coréen *Hpyeng-san,* c'est-à-dire «la préfecture de la montagne pacifique». «...ville à 265 lis de la capitale; 17 cantons; lat. 38° 13', long. 124° 3'». *Dict. des Miss. étr.*

[5] 董越. Ce personnage avait le titre de *Sse-kiang-hio-sse* 侍講學士.

[6] 慈悲嶺 «le col de la charité».

[7] 瑞興府, en coréen *Sye-heung* «...ville à 345 lis de la capitale; 13 cantons; lat. 38° 19', long. 123° 52'». *Dict. des Miss. étr.*

[8] 岊嶺 «le pic à l'accès difficile».

Elle était autrefois sur le chemin qui conduit de Ping-jang à la capitale. Pour éviter la rencontre des tigres qui l'habitent et les désagréments d'une route difficile, les voyageurs passent maintenant par Tchi-tcheng.

Ou-tchou-tchuen[1]. Cette rivière coule au sud de la station de poste de Hing-y-y[2], dans le district de Niou-feung-hien. Elle prend sa source dans la montagne Cheng-ku-chan et se jette dans les rapides appelés Tchou-tan[3]. Les flots de cette rivière sinueuse sont encaissés entre des rochers taillés à pic sur une hauteur de plusieurs dizaines de pieds qui offrent un aspect à la fois grandiose et pittoresque.

Long-tan[4]. Dans l'arrondissement de Soui-ngan[5], on trouve une anfractuosité de rocher dont l'ouverture ressemble à une bouche immense, d'où sort une source limpide qui tombe avec fracas dans un lac très profond. Ce lac ne gêle pas en hiver, ni se dessèche pendant l'été et ne déborde pas lors des grandes pluies; au-dessus du rocher qui surplombe

[1] 吾助川 «la rivière de Ou-tchou.

[2] 興義驛 «la station de poste de l'exaltation du sentiment du devoir».

[3] 楮灘.

[4] 龍潭, en coréen *Ryong-tam*, c'est-à-dire «la citerne du dragon». «...ville à 536 lis de la capitale; 4 cantons; lat. 35° 5o', long. 125° 4'». *Dict. des Miss. étr.*

[5] 遂安, en coréen *Syon-an* «...ville située à 335 lis de la capitale; 13 cantons; lat. 38° 27', long. 124° 2'». *Dict. des Missions étrangères.*

cette crevasse, cinq ou six personnes peuvent se tenir debout et se mirer dans la surface du lac comme dans une glace. A l'intérieur de l'anfractuosité existe un repli du rocher dont la configuration rappelle celle d'un gosier humain et qui empêche le regard de plonger à l'intérieur.

Kiou-yué-chan. Cette montagne est située à 10 lis à l'ouest de Ouen-hoa-hien[1]. C'est la montagne Ha-che-ta-chan[2], qu'on appelle aussi Kong-hou[3] ou encore Tchen-chan[4] ou bien San-ouei[5]. Les chroniques nous apprennent que Tan-kun transféra sa capitale
Fol. 9 v°. de Ping-jang à Pe-yo, qui est Kiou-yué-chan. Lorsque l'empereur Ou-ouang de la dynastie des Tcheou, plaça Ki-tze sur le trône des Tchao-sien, le roi de la dynastie des Tan-kun transporta sa capitale à Tang-tchang-king[6], puis il revint à cette montagne où il fut métamorphosé en génie.

Pe-cha-ting[7]. Cette dune est située à 58 lis à l'ouest de Tchang-yuen-hien[8]. Elle a de 7 à 8 lis de

[1] 文化縣, en coréen *Moun-hoa*, c'est-à-dire «le district de la transformation de la littérature». «...ville à 225 lis de la capitale; 9 cantons; lat. 38° 17', long. 123° 2'». *Dict. des Miss. étr.*

[2] 阿斯達山.

[3] 弓忽.

[4] 甑山, en coréen *Tjeung-san.*

[5] 三危.

[6] 唐藏京.

[7] 白沙江, c'est-à-dire «la plage de sable blanc».

[8] 長淵縣, en coréen *Tjyang-yen* «...ville à 525 lis de la

longueur sur une largeur de 3 à
voit un étang couvert de nénupl s; au ,
trouve le pic Chen-sien-feung[1] do le
recouvert de joncs et dont trois es nt
dans la mer. Cette dune a été formée par
lation du sable fin de la plage, tra n
par le vent. Les fleurs rouges des poi c n
se détachant sur la teinte verte des joncs e
ce site qui attire une foule de visiteurs.

Province de Kiang-yuen-tao.

Ou-taé-chan[2]. Cette montagne, située à 140 lis à l'ouest de Kiang-ning-fou, comprend les monts Man-yué-chan[3] à l'est, Ki-lin-chan[4] au sud, Tchang-ling-chan[5] à l'ouest, Siang-ouang-chan[6] au nord, Tche-lou-chan[7] au centre; les quatre premiers pics

capitale; 11 cantons; lat. 38° 8′, long. 122° 45′». *Dict. des Missions étrangères.*

[1] 勝仙峯 «le pic vainqueur des génies».

[2] 五臺山, en coréen *O-tăi-san*, c'est-à-dire «la montagne aux cinq plateaux». «...lat. 37° 27′, long. 126° 10′». *Dict. des Missions étrangères.*

[3] 滿月山, en coréen *Man-ouel-san*, c'est-à-dire «la montagne de la pleine lune».

[4] 麒麟山, en coréen *Keui-rin-san*, c'est-à-dire «la montagne de Ki-lin».

[5] 長嶺山, en coréen *Tjyang-ryeng-san*, c'est-à-dire «la montagne de la longue chaîne de montagnes».

[6] 象王山 «la montagne du roi des éléphants».

[7] 智爐山 «la montagne du brûle-parfums qui donne de l'énergie».

sont groupés autour du dernier et sont à peu près tous de la même grandeur; de là vient le nom de Ou-taé-chan donné à ce groupe de montagnes.

Tsieng-tong-choui[1]. C'est un cours d'eau qui prend sa source au pied de Tchang-ling-chan, à l'ouest de Ou-taé-chan; il donne naissance au Han-kiang.

Sien-you-tan[2]. A 11 lis et plus au sud de Kan-tcheng-kun[3]. Au centre d'une vallée environnée de gorges, on voit un étang appelé Sien-you-tan, au centre duquel s'élève un rocher à moitié plongé dans l'eau. Ce rocher est couronné de sapins très élevés et portait jadis un kiosque qui est tombé en ruines. Au printemps, les azalées fleurissent sur les rochers et en été, le lac est recouvert de mauves aquatiques.

Yong-lang-hoa[4]. Ce lac, situé à 50 lis au sud de Tchou-tcheng-kun, a 30 lis et plus de tour. On voit sur ses bords des bancs de sable, de petites îles et des roches aux formes extraordinaires. Sur la rive est, une colline se projette au milieu du lac; à son sommet existent les vestiges d'un kiosque de construction ancienne; c'était le lieu de promenade favori du génie Yong-lang.

[1] 千筒水 « la rivière aux mille canaux ».

[2] 仙遊潭 « la citerne de la promenade des génies ».

[3] 杆城郡, en coréen *Kan-syeng* « ... ville à 555 lis de la capitale; 8 cantons; lat. 38° 4', long. 126° 21' ». *Dict. des Miss. étr.*

[4] 永即湖 « le lac de Yong-lang ». Voir plus bas, fol. 10 (p. 277).

Lié-chan . Ce lac, situé à 2 lis à l'est de Tchou- Fol. 10 r°.
tcheng-kun, le canton de Lié-chan-hien[2], a plusieurs dizai s de lis de circonférence. Il est environné de gorges. C'est le plus grand des lacs qui existent sur le versant nord de la montagne Lié-chan. La tradition nous apprend qu'autrefois ces gorges furent recouvertes par l'eau. Sous les rois de Sin-lo, des habitations avaient été construites sur le flanc de la montagne, mais elles furent englouties et disparurent sous les eaux; lorsque le temps est beau et que l'eau du lac est tranquille, on peut voir au fond de l'eau les restes de ces constructions.

Ming-cha[3]. Cette plage est à 18 lis au sud de Tchou-tcheng-kun. Sur le bord de la mer est étendue une couche de sable semblable à un tapis de neige, qui résonne sous le pas des hommes ou des chevaux. Toute la côte à l'est des montagnes présente le même tableau égayé par les oppositions de couleurs que présentent les fleurs rouges des poiriers du Japon et la plage éclatante de blancheur.

Pou-keou-chan[4]. Cette montagne est située à 10 lis à l'est de Kao-tcheng-kun[5]. Sur le bord de la mer,

[1] 烈山湖 « le lac de la montagne audacieuse ».

[2] 烈山縣 « le district de la montagne audacieuse ».

[3] 鳴沙 « les sables criants ».

[4] 浦口山, en coréen *Hpo-kou-san*.

[5] 高城郡, en coréen *Ko-syeng*, c'est-à-dire « la sous-préfecture de la ville élevée ». « . . . ville à 510 lis de la capitale; 7 cantons; lat. 38° 22', long. 126° 5' ». *Dict. des Miss. étr.*

au passage de Kao-tcheng-pou[1], l'on voit se dresser un rocher en forme de pyramide tronquée, qui est composé d'assises superposées et au sommet duquel cent personnes peuvent trouver place. Au nord de cette pyramide se trouve un pic rocheux, situé à 5 lis de distance de récifs qui se dressent vers l'est, au milieu de la mer, et sont rapprochés les uns des autres de manière à former une sorte de palissade. Au pied du pic gisent des roches affectant les formes les plus fantastiques : les unes ressemblent à des dragons saisissant leur proie, les autres à des tigres furieux; on remarque aussi deux rochers qui offrent l'apparence de deux personnages causant ensemble; ces roches sont tout à fait blanches, et lorsqu'elles sont éclairées par le soleil, leur image, reflétée sur la surface de la mer produit un aspect très pittoresque.

San-je-pou[2]. Cette rive est située à 7 ou 8 lis au nord de Kao-tcheng-kun; elle est environnée de trente-six pics reliés entre eux qui forment comme une ceinture autour d'elle. On y voit des grottes, des chutes d'eau limpide comme le cristal, des rochers et de vieux pins affectant des formes bizarres. Au milieu de l'eau se trouve une petite île formée de roches superposées d'un vert éclatant; son sommet est couronné de pins aux branches tortueuses qui

[1] 高城浦 « le passage de Kao-tcheng ».

[2] 三日浦, en coréen *Sam-il-hpo*, c'est-à-dire « le passage des trois journées ». « . . . lat. 38° 24', long. 126° 9' ». *Dict. des Missions étrangères*.

la couvrent de leur ombre. Cette île possède aussi une flore luxuriante. L'eau du lac offre une surface limpide comme celle d'un miroir. C'est un site qui ne peut servir de demeure qu'à des êtres surnaturels. Autrefois, quatre génies étant allés se promener à cet endroit restèrent trois jours absents; telle est l'origine du nom qui lui a été donné. Au sud du lac on voit un pic de petites dimensions, dans lequel a été creusée une niche. Sur sa face nord, on voit les six caractères « Yong-lang-tou-nan-che-sin[1] » écrits au pinceau vermillon. La couleur de ces caractères a pénétré dans la pierre, le vent et la pluie ont pu polir et laver la roche, mais les caractères subsistent comme s'ils venaient d'être écrits tout récemment. La tradition nous apprend qu'ils Fol. 10 v°.
sont dûs au pinceau de Yong-lang.

Tchao-yang-kiang[2]. Ce fleuve coule à 6 lis de distance, au nord, de Tchoun-tchuen-fou[3]; sa source est à Joei-ho-hien[4], dans le pays des Ki-lin; arrivé dans la préfecture de Tchoun-tchuen, il se réunit à la rivière de Ki-lin-hien, puis il se dirige au sud de

[1] 永即徒南石行, c'est-à-dire « Yong-lang-tou a été au sud de la roche ».

[2] 昭陽江, en coréen *Syo-yang-kang* « ... lat. 38° 35′, long. 125° 20′ ». *Dict. des Miss. étr.*

[3] 春川府, en coréen *Tchyoun-tchyen*, c'est-à-dire « la rivière du printemps ». « ... ville à 205 lis de la capitale, 11 cantons; lat. 37° 43′, long. 125° 15′ ».

[4] 瑞和縣 « le district de l'harmonie prospère ».

Yang-keou-hien[1] où il prend le nom de Tsao-cha-li-tan[2]; poursuivant son cours vers l'est, il reçoit successivement les noms de Tsing-yuen[3], Tso-yuen[4], Ti-yen-tan[5] et enfin Tchao-yang-kiang.

Han-ki-chan[6]. Cette montagne est située à 50 lis de distance, à l'est, de Ki-lin-hien. A ses pieds est bâtie une ville traversée par une rivière qui forme, à sa sortie, une cataracte de plusieurs centaines de pieds de haut et qui offre aux yeux du spectateur l'apparence d'une nappe aux reflets irisés. En partant de la station de poste Yuan-tong-y[7], en se dirigeant vers l'est, on suit une route bordée de chaque côté par des montagnes; on y voit des grottes spacieuses et profondes; le torrent qui coule dans cette gorge a un cours sinueux. On y compte jusqu'à trente-six passages; les arbres y forment une muraille épaisse et s'élèvent à une grande hauteur en projetant au loin leurs branches : les pins et les sapins atteignent de telles dimensions qu'on ne peut en voir la cîme. Au sud, on aperçoit un pic dont les parois abruptes se dressent à une hauteur qui atteint bien 8,000 pieds : on ne peut trouver d'expressions

[1] 楊口縣, en coréen *Yang-kou* «. . . ville à 310 lis de la capitale; 8 cantons; lat. 37° 57″, long. 125° 42′». *Dict. des Miss. étr.*

[2] 草沙里灘.

[3] 青淵 «l'étang aux eaux claires».

[4] 舟淵 «l'étang en forme de bateau».

[5] 狄巖灘 «le rapide du rocher Ti».

[6] 寒溪山 «la montagne aux ruisseaux d'eau glacée».

[7] 圓通驛 «la station de poste des communications faciles».

suffisantes pour décrire l'aspect de ce pic, dont les oiseaux eux-mêmes ne peuvent atteindre le sommet. A ses pieds coule une source dont l'eau, remarquable par sa limpidité, a creusé dans le roc, en tombant goutte à goutte, une vasque sur le bord de laquelle on voit une pierre en forme de plateau qui peut servir de siège. En continuant, vers l'est, à une distance de quelques lis, on rencontre une grotte dont l'entrée est très peu large. Le long de la montagne serpente un sentier resserré au milieu de précipices et d'abîmes qui semblent prêts à engloutir le voyageur. Les pics et les montagnes s'élèvent et s'abaissent en se succédant; les uns ont la forme de dragons saisissant leur proie, ou de tigres bondissants, les autres ressemblent aux assises superposées de quelque gigantesque pyramide. Ce site est le plus remarquable de toute la partie occidentale de la Corée.

Kin-kang-chan[1]. Cette montagne, située à 167 lis à l'est de Hoei-yang-fou[2], porte cinq noms : Kin-kang, Kaé-kou[3], Lié-pan[4], Fong-yo[5], Tse-ta[6]. Cette

[1] 金剛山, en coréen *Keum-kang-san*, c'est-à-dire «la montagne de diamant ou d'Indra».

[2] 淮陽府, en coréen *Hoi-yang* «...ville à 380 lis de la capitale; 6 cantons; lat. 38° 40′, long. 125° 23′». *Dict. des Miss. étr.*

[3] 皆骨 «la montagne (mot à mot) tout os».

[4] 涅槃. *Lié-pan* est l'expression employée par les bonzes chinois pour désigner le *nirvana* bouddhique.

[5] 楓岳 «la grande montagne des érables».

[6] 怾怛, c'est encore un nom qui est répété souvent dans les prières bouddhiques.

chaîne, qui descend vers le sud, est u[illegible]fication de Pé-teou-chan; à l'ouest de Hoei-ning-fou[1], elle s'appelle Lo-han-hien[2]; à l'est de Kia-chan[3], elle prend le nom de Teou-kia-chan[4]; au nord-ouest de Yong-hing[5], c'est la montagne Kien-chan[6]; au sud-ouest de Hoei-ning-fou, c'est Feun-choui-ling; au nord-ouest, elle devient le Tié-ling[7]; au sud-ouest de Tong-tchuen[8], c'est Tsiou-tche-ling[9]; à l'est de Hoei-

[1] 會寧府, en coréen *Hoi-ryeng* «...ville murée à 1,955 lis de la capitale; 9 cantons; lat. 41° 58', long. 127° 32'». *Dict. des Miss. étr.*

[2] 羅漢峴 «la montagne des Lo-han». Les Lo-han, en sanscrit *Arhat*, sont les dix-huit disciples de Bouddha qui se répandirent dans le monde et prêchèrent la doctrine de Fo.

[3] 甲山 «la montagne cuirasse».

[4] 頭甲山 «la première montagne cuirasse».

[5] 永興, en coréen *Yeng-heung* «...ville à 685 lis de la capitale; 12 cantons; ...lat. 39° 29', long. 125° 10'». *Dict. des Miss. étr.* Le préfet de cette ville vint faire visite à S. A. R. le duc de Gênes, à bord du navire de guerre le *Victor-Pisani*, qu'il commande et qui mouilla dans la baie Virginie, le 15 avril de cette année. Le *Victor-Pisani* quitta, le 21 avril, le port Lazareff qui, dans le courant de mai, fut ouvert définitivement au commerce japonais. Le port Lazareff est appelé en coréen *Ouen-san*, en chinois *Yuen-chan* 元山.

[6] 劍山, en coréen *Kem-san*, c'est-à-dire «la montagne de l'épée». «...lat. 39° 52', long. 125° 10'». *Dict. des Miss. étr.*

[7] 鐵嶺 «le col de fer».

[8] 通川, en coréen *Htong-tchyen*, c'est-à-dire «la rivière de communication». «...ville à 440 lis de la capitale; 8 cantons; lat. 38° 43', long. 125° 51'». *Dict. des Miss. étr.*

[9] 楸池嶺, en coréen *Tchyou-tji-ryeng*, c'est-à-dire «le col de

yang elle aboutit à Kao-tcheng. Cette chaîne de montagnes a une longueur de plus de 830 lis entre Feun-choui-ling et Kin-kang-chan; elle contient douze mille pics et est remplie de cavernes et de précipices; son extrémité orientale aboutit à la mer; Fol. 11 r°. les sapins et les peupliers y élèvent leur cîme jusqu'au ciel. La vue de cette montagne ne le cède en rien au plus beau paysage. On y voit deux pics, appelés Je-tchou-feung[1] et Yué-tchou-feung[2], du sommet desquels on peut assister au lever du soleil ou de la lune. On compte cent huit temples construits sur cette montagne ou aux environs; les plus renommés sont ceux dont voici les noms : Piao-chun[3], Tchen-yang[4], Tchang-ngan[5], Mo-ko-yen[6], Pou-te-kou[7], Yu-tchan[8].

Ouan-pou-tong[9]. Cette caverne est située au milieu de la montagne Kin-kang-chan : de toutes parts on

l'étang des catalpa». «...lat. 38° 43', long. 125° 33'». *Dict. des Missions étrangères.*

[1] 日出峯 «le pic du lever du soleil».

[2] 月出峯 «le pic du lever de la lune».

[3] 表訓 «(le temple) de la proclamation des instructions».

[4] 正陽 «(le temple) exposé en plein soleil».

[5] 長安 «(le temple) de la paix prolongée».

[6] 摩訶衍. Ces trois mots apparaissent fréquemment dans les prières bouddhiques.

[7] 普德窟 «(le temple de) la caverne de la vertu envahissante».

[8] 楡岾 «(le temple de) la colline des ormes».

[9] 萬瀑洞 «la grotte des dix mille chutes d'eau».

voit descendre de la montagne des ruisseaux qui viennent déverser leurs eaux dans la gorge et qui présentent tous un aspect différent; de là vient le nom de grotte aux dix mille chutes d'eau. A l'entrée de la gorge on remarque un pic nommé Yu-jen-feung[1], au sommet duquel une grue cendrée a, dit-on, construit son nid. On y voit aussi un étang appelé Kouan-yn-tan[2], sur le bord duquel existe un bloc de rocher dont la surface est si glissante qu'on ne peut y marcher qu'en se retenant aux tiges des joncs. Ce bloc s'appelle Cheou-kin-haé[3] et porte une excavation en forme de mortier où, suivant la tradition, Kouan-yng lavait ses mouchoirs. Dès qu'on arrive en face de Pou-te-kou, le torrent qui bondit à travers les roches se dirige vers l'est et va se briser contre un renfoncement creusé dans le roc; l'eau projetée à une grande hauteur s'y résoud en un nuage neigeux qui, même par les plus beaux jours, intercepte la lumière du soleil; les roches vues à travers l'eau azurée du torrent prennent des teintes de turquoises. En continuant sa route, le voyageur rencontre à chaque pas des cascades dans lesquelles l'eau paraît

[1] 玉人峯 «le pic de la femme à la beauté merveilleuse», mot à mot «de la femme de jade».

[2] 觀音潭 «la piscine de Kouan-yng». Kouan-yng est la déesse de la charité; son nom en sanscrit est *Avalôkitêçvara* (qui entend les gémissements), qui a été traduit, en chinois, par Kouan-sse-yng-tze-tsai, et qui a enfin été simplifié et converti en celui de *Kouan-yng*.

[3] 手巾崖 «la roche abrupte du foulard».

se jouer au milieu d'une pluie de perles et de flocons neigeux : les plus remarquables de ces chutes ont 120 pieds de hauteur; quant aux moins importantes, leur nombre est tellement grand, qu'il faut renoncer à les compter; c'est pourquoi on a appelé cet endroit la caverne des dix mille cascades. Le torrent qui coule au fond de la gorge s'appelle Tchou-yuen[1]. On y voit aussi une pierre qui a l'apparence d'une tortue; elle émerge d'un réservoir creusé dans le roc, qui, pour cette raison, a reçu le nom de Koei-tan[2]. Il existe encore un autre réservoir dont on n'a pu mesurer le fond; il s'appelle Houo-long-tan[3] et est abrité par un pic appelé Che-tze-yen[4].

Le temple de Pou-te-kou se trouve dans cette gorge; les bonzes y ont construit trois pièces adossées à la paroi abrupte de la montagne et reposant sur des traverses enfoncées horizontalement dans des trous pratiqués dans le roc. Cette construction, nommée Kouang-yng-ko[5], est consolidée par des chaînes de fer fixées au roc. De là, l'œil du spectateur plonge dans le vide, sur lequel est suspendu le plancher qui oscille à chacun de ses mouvements; une des pièces renferme dans une niche une statue de Fo[6] couverte

[1] 珠淵 «la citerne des perles».
[2] 龜潭 «l'étang de la tortue».
[3] 火龍潭 «l'étang du dragon de feu».
[4] 獅子巖 «la roche du lion».
[5] 觀音閣 «le pavillon de Kouan-yng».
[6] C'est le nom chinois de Bouddha.

d'ornements en perles et en jade. Cette idole est entourée d'une balustrade de fer qui la garantit contre les attouchements des curieux.

Province de Hien-king-tao.

Long-hing-kiang[1]. Ce fleuve coule à 2 lis au nord-est de Yong-hing-fou. Son ancien nom était Houn-kiang[2]. Il a quatre affluents : le premier est le Fou-leou-kiang ; le deuxième sort du Ma-yu-ling[3] ; le troisième vient de Ngaé-tien-hien[4] ; enfin le dernier
Fol. 11 v°. sort de la montagne Ku-tze-ling[5], dans le district de Yang-te-hien[6]. Arrivé à Kou-yen[7], ce fleuve se réunit au Song-yu-tan[8] et s'appelle Houn-tchuen[9]. Passant près du temple Long-chen-tang[10], il se dirige vers l'ouest du temple Tchen-ting-sse[11], au pied

[1] 龍興江, en coréen *Ryong-heung-kang*, c'est-à-dire « le fleuve de l'essor du dragon ».

[2] 橫江 « le fleuve transversal ».

[3] 馬踰嶺 « le col du passage du cheval ».

[4] 艾田峴 « la montagne aux champs d'artemisia ».

[5] 居次嶺 « le col du pied-à-terre ».

[6] 陽德縣, en coréen *Yank-tek*, c'est-à-dire « le district de la vertu du soleil ». « . . . ville à 896 lis de la capitale; 9 cantons; lat. 38° 52′, long. 124° 25′ ». *Dict. des Missions étrangères.*

[7] 庫巖 « la roche du trésor ».

[8] 松魚灘 « le rapide aux perches ».

[9] 橫川 « le ruisseau transversal ».

[10] 龍神堂 « le temple du dragon génie ».

[11] 鎮靜寺 « la pagode qui commande le repos ».

d'une montagne aux flancs abruptes, et prend le nom de Tchang-keun-yuen[1]. Plus bas, à l'endroit où se trouvent les rapides Kouang-tan[2], on voit au milieu du fleuve une roche qui ressemble à un cheval blanc et qui, suivant qu'elle est plus ou moins immergée, permet de connaître la profondeur de l'eau. Le fleuve arrivé au nord-est de Se-tcheng[3] se dirige vers le sud et va se jeter dans la mer.

Kouo-tao[4]. Cette île est située à 60 lis de distance, à l'est, de Ngan-pien-fou[5] et à 10 lis environ de la côte. On y aborde par la partie sud-ouest. Ses rives sont recouvertes par un tapis blanc de sable fin. On y voit, au fond d'une anse demi-circulaire, une plage d'environ 5 à 6 mou[6] d'étendue et sur laquelle on retrouve les vestiges de constructions qui ont servi d'habitation à des bonzes. Des collines entourent

[1] 鶬鶊淵 «la citerne aux grues noires».

[2] 廣灘 «les grands rapides».

[3] 色城 «la ville aux couleurs».

[4] 國島, en coréen *Kouk-to*, c'est-à-dire «l'île du royaume». «...lat. 39° 13', long. 125° 25'». *Dict. des Miss. étr.* Sur la carte japonaise, cette île est placée dans les eaux de la province de Kiang-yuen-tao; sur la carte des *Missions étrangères*, elle se trouve dans une position qui se rapproche de celle donnée par l'auteur coréen.

[5] 安邊府, en coréen *An-pyen*, c'est-à-dire «la préfecture environnée de tranquillité». «...ville à 510 lis de la capitale; 25 cantons; lat. 38° 54', long. 125° 17'». *Dict. des Missions étrangères.*

[6] Un *mou* 畝 est une mesure de superficie qui équivaut à 240 pas carrés (5 pieds font un pas), soit 623 mètres 75 décimètres carrés.

cette anse comme d'un rideau. Elles sont de hauteur médiocre et recouvertes de roseaux et, comme on n'y voit aucun arbre ou arbuste, elles ont l'apparence de mamelons arides. En continuant à marcher sur le sable, dans la direction de l'ouest, on trouve une masse rocheuse d'un aspect tout différent. Les rochers qui composent ce bloc sont taillés comme les piliers de nos maisons et supportent des pierres rondes qui forment une sorte de dallage suspendu; une personne peut trouver place sur chacune de ces pierres et, malgré leur défaut de régularité, l'on peut faire une centaine de pas sur cette terrasse, élevée de plusieurs centaines de pieds au-dessus du sol. On éprouve un sentiment d'admiration à la vue de ces roches éclatantes de blancheur qui paraissent avoir été taillées au ciseau; en effet, toutes, elles ont les mêmes dimensions et sont rapprochées les unes des autres comme les colonnes d'un édifice. Les pierres qu'elles supportent affectent même la forme de chapiteaux. Une caverne existe dans l'intérieur de la montagne. Au fur et à mesure que l'on y pénètre, les parois se rapprochent au point d'empêcher le passage, de sorte que l'on n'a pas pu encore en mesurer la profondeur. Les parois sont formées de roches serrées les unes contre les autres et encore plus régulières que celles que l'on voit à l'extérieur; elles sont tout à fait semblables aux colonnes qui, dans nos édifices, s'élèvent sur un plancher uni; en effet, le sol de cette caverne est plat et recouvert de galets assemblés; elle peut contenir un millier de per-

sonnes. C'est là que les visiteurs attirés par la curiosité viennent se reposer.

Quand on se dirige vers le sud-est, à quelques milliers de pieds de distance, les roches que l'on rencontre présentent un aspect tout différent : on y voit une meule de fer de forme carrée sur laquelle on polit des colonnes de pierre qui ont jusqu'à 50 et 60 pieds de longueur. Aussi ces roches sont-elles appelées Tié-ouang-che[1]. Ces merveilles de la nature offrent un sujet inépuisable de descriptions.

Mo-yun-ling[2]. Fol. 12 r°.

Mo-tien-ling[3]. Ces deux montagnes, situées dans le Touan-tchuen-kun[4], sont des cols très élevés qui forment une des barrières les plus formidables de la Corée.

Pé-chan[5]. Cette montagne est située à 110 lis de distance, à l'ouest, de King-tcheng-fou[6] et s'élève à

[1] 鐵網石 «les roches de la meule de fer».

[2] 磨雲嶺, en coréen *Ma-oun-ryeng*, c'est-à-dire «le col qui touche les nuages». «...lat. 40° 37′, long. 126° 20′». *Dict. des Missions étrangères.*

[3] 磨天嶺, en coréen *Ma-htyen-ryeng*, c'est-à-dire «le col qui touche le ciel». «...lat. 41°, long. 126° 50′». *Dict. des Miss. étr.*

[4] 端川郡, en coréen *Tan-tchyen*, c'est à-dire «la courte rivière». «...ville murée à 1,205 lis de la capitale; 9 cantons; lat. 40° 42′, long. 126° 38′». *Dict. des Missions étrangères.*

[5] 白山, en coréen *Paik-san*, c'est-à-dire «la montagne blanche».

[6] 鏡城府, en coréen *Kyeng-syeng* «...ville murée à 1595 lis de la capitale; 6 cantons; lat. 41° 29′, long. 127° 33′. *Dict. des Missions étrangères.*

une grande hauteur. Les neiges y fondent vers la cinquième lune pour reparaître dans la septième. Les arbres qui croissent à son sommet n'atteignent pas de grandes dimensions. C'est pour ces raisons que les habitants du pays lui ont donné le nom de montagne blanche.

Pé-teou-chan. Cette montagne est située à sept ou huit jours de marche, à l'ouest, de Haé-ning-fou. Elle offre trois plateaux superposés et atteint une hauteur de 200 lis. Elle s'étend sur une longueur de 1,000 lis et à son sommet se trouve un lac de 800 lis de tour. De ce lac prennent naissance et coulent : vers le sud, le Ya-lou-kiang; vers le nord, le Song-hoa-kiang[1] qui forme le Houn-tong-kiang[2]; vers le nord-est, le Sou-hia-kiang[3]. La géographie générale de l'empire des Ming dit que le cours d'eau qui coule vers l'est est le Ha-yé-jo-ho[4], et le commentaire perpétuel fait remarquer que ce fleuve est précisément le Chou-ping-kiang[5].

Province de Ping-ngan-tao.

Kin-siou-chan[6]. Cette montagne domine la ville

[1] 松花江 « le fleuve aux fleurs de pins ».

[2] 混同江 « le fleuve de la caverne du tourbillon ».

[3] 蘇下江 « le fleuve au courant rapide ».

[4] 阿也若河; c'est une transcription chinoise du nom mandchou de cette rivière.

[5] 速平江 « le fleuve dont les flots sont vite calmés ».

[6] 錦繡山 « la montagne de la broderie aux vives couleurs ».

de Pin ng dont elle est éloignée (5 à ses pieds les vestiges du palais ⁊ qui fut élevé sous les rois de Kao-li.

Mou-tan-feung[2]. Ce pic est situé sur la montagne de Kin-siou-chan.

Te-yen[3]. Cette roche, au pied de Ta-tong-men[4], oppose une digue infranchissable aux inondations; aussi les habitants de Ping-jang lui ont-ils donné ce nom en reconnaissance des services qu'elle leur a rendus.

Tsiou-yen[5]. Cette roche est située à 10 lis de distance, au nord-est, de Ping-jang. On raconte qu'autrefois un ruisseau de vin s'écoulait de ce rocher; on en voit encore les traces, et de là vient le nom donné à cet endroit.

Ta-tong-kiang[6]. Ce fleuve coule à un li de distance, à l'est, de Ping-jang; il porte aussi les noms de Pei-kiang[7] ou de Yu-tcheng-kiang[8]. Il a deux sources :

[1] 長樂宮 «le palais de la joie prolongée».

[2] 牡丹峯, en coréen *Mok-tan-pong*, c'est-à-dire «le pic des pivoines».

[3] 德巖, en coréen *Tek-am*, c'est-à-dire «la roche bienfaisante».

[4] 大同門, en coréen *Tai-tong-maun*, c'est-à-dire «la porte de l'entente générale».

[5] 酒巖, en coréen *Tjyou-am*, c'est-à-dire «la roche qui produit du vin».

[6] 大同江, en coréen *Tai-tong-kang*, c'est-à-dire «le fleuve de l'entente générale». Voir, dans Klaproth, la notice consacrée à ce fleuve, p. 112-114.

[7] 浿江 «le fleuve Pei».

[8] 玉成江 «le fleuve de la perfection».

IMPRIMERIE NATIONALE.

l'une se trouve dans la grotte Kia-mou-tong[1], dans la préfecture de Ning-yuan-kun[2]; ce fleuve, coulant vers le sud, passe au nord de Meng-chan-hien[3], se dirige vers l'ouest, pénètre dans la préfecture de Te-tchuen-kun[4], reçoit le San-tan[5], coule vers le sud, traverse l'arrondissement de Kié-tchuen-kun[6], où il prend le nom de Chun-tchuen-kiang[7]; arrivé dans celui de Chun-tchuen[8], il change son nom en celui de Tcheng-yen-tsin[9]; continuant son cours à travers l'arrondissement de Tze-chan-kun[10], il s'appelle Yu-

[1] 加幕洞 « la caverne de la tente ajoutée ».

[2] 寧遠郡, en coréen *Ryeng-ouen*, c'est-à-dire « la sous-préfecture qui répand la paix ». « . . . ville à 891 lis de la capitale; 8 cantons; lat. 39° 43′, long. 124° 26′ ». *Dict. des Miss. étr.*

[3] 孟山縣, en coréen *Măing-san* « . . . ville à 846 lis de la capitale; 6 cantons; lat. 39° 23′, long. 124° 12′ ». *Dict. des Miss. étr.*

[4] 德川郡, en coréen *Tek-tchyen*, c'est-à-dire « la sous-préfecture du ruisseau de la vertu » « . . . ville à 940 lis de la capitale; 9 cantons; lat. 39° 32′, long. 124° 3′ ». *Dict. des Miss. étr.*

[5] 三灘 « les trois rapides ».

[6] 价川郡, en coréen *Kăi-tchyen* « . . . ville à 791 lis de la capitale; 8 cantons; lat. 39° 24′, long. 123° 35′ ». *Dict. des Miss. étr.*

[7] 順川江, en coréen *Syoun-tchyen-kang*, c'est-à-dire « le fleuve aux ruisseaux paisibles ».

[8] 順川郡, en coréen *Syoun-tchyen* « . . . ville à 720 lis de la capitale; 15 cantons; lat. 39° 12′, long. 123° 33′ ». *Dict. des Miss. étr.*

[9] 城巖津, en coréen *Syeng-am-tjin*, c'est-à-dire « le passage de la roche qui domine ».

[10] 慈山郡, en coréen *Tjă-san*, c'est-à-dire « la sous-préfecture

kia-yuen[1]; de là il se dirige au nord, puis au sud et, pénétrant dans l'arrondissement de Kiang-tong-kun[2], il se nomme Tsa-paé-tan[3].

La seconde source du Ta-tong-kiang est située dans la montagne Ouen-yng-chan[4], au nord de Yan-te-hien; de là ce fleuve coule vers le sud-ouest, pénètre dans l'arrondissement de Tcheng-tchuen-fou, où il prend le nom de Fou-liou-kiang, fait un détour, puis, se dirigeant vers le sud, arrive dans le district de Kiang-tong-hien, où il se réunit au Tsa-paé-tan : on l'appelle alors le Si-tsin-kiang[5]. Au nord-est de Ping-jang, c'est le Ma-tan[6]; à l'est de cette ville, c'est le Yng-tan[7], ou encore le Ta-tong-kiang. De là ce fleuve, coulant vers l'ouest, reçoit le nom de Kiou-tsin-li-choui[8], se réunit, un peu plus bas, au fleuve de Ping-jang et se dirige à l'ouest du district de Tchong-

de la montagne de la compassion». «...ville à 656 lis de la capitale; 10 cantons; lat. 39° 5', long. 123° 33'». *Dict. des Miss. étr.*

[1] 禹家淵 «la citerne de la famille Yu».

[2] 江東郡, en coréen *Kang-tong*, c'est-à-dire «la sous-préfecture à l'est du fleuve». «...ville à 656 lis de la capitale; 7 cantons; lat. 38°56', long. 123° 47'». *Dict. des Miss. étr.*

[3] 雜派灘 «les rapides de la réunion des affluents».

[4] 文音山 «la montagne de l'accent littéraire».

[5] 西津江, en coréen *Syc-tjin-kang*, c'est-à-dire «le fleuve du passage de l'ouest».

[6] 馬灘 «les rapides du cheval».

[7] 銀灘 «les rapides aux eaux argentées».

[8] 九津溺水 «la rivière des neuf passages».

ho-hien[1]; c'est alors le Li-tsin-kiang[2]; puis enfin il coule à l'est de Long-kang-hien[3] et va se jeter dans la mer, à Ki-choui-men.

Pe-yng-tan[4]. Ces rapides sont situés à 4 lis de distance, à l'est, de Ping-jang.

Ling-lo-tao[5]. Cette île, qui a 12 lis de circonférence, est située au nord des rapides de Pe-yng-tan.

Foung-te-chan[6]. Cette montagne est située à 20 lis, à l'est, de Ngan-tcheou[7]; on voit à son sommet une tour de fer à neuf étages.

Tsing-tchuen-kiang[8]. Ce fleuve s'appelle aussi Sa-choui[9]. Il prend sa source dans la montagne Miao-siang-chan[10]; puis il coule jusqu'au nord de Ngan-tcheou. A partir de là il se dirige vers l'ouest et,

[1] 中和縣, en coréen *Tjyoung-hoa*, c'est-à-dire «le district de l'harmonie médiatrice». «...ville à 516 lis de la capitale; 12 cantons; lat. 38° 38', long. 123° 21'». *Dict. des Miss. étr.*

[2] 梨津江 «le fleuve du passage aux marronniers».

[3] Voir ci-dessus, liv. I, fol. 15 v° (*J. as.*, t. VI, p. 279, note 3.)

[4] 白銀灘 «les rapides aux eaux d'un blanc argenté»; ce sont ceux cités plus haut, p. 291, n. 7.

[5] 綾羅島 «l'île du taffetas à raies à jour».

[6] 鳳德山 «la montagne de la vertu du Foung-houang».

[7] 安州, en coréen *An-tjyou*, c'est-à-dire «la ville départementale paisible». «...ville à 736 lis de la capitale; 12 cantons; lat. 39° 17', long. 123° 16'». *Dict. des Miss. étr.*

[8] 淸川江, en coréen *Tchyeng-tchyen-kang*, c'est-à-dire «le fleuve des ruisseaux limpides».

[9] 薩水.

[10] 妙香山 «la montagne au parfum extraordinaire».

arrivé à une distance de 30 lis de cette ville, il se réunit au Po-tchuen-kiang[1] et va se jeter dans la mer. Lorsque sous la dynastie des Souei[2], Yu-ouen-chou[3] et autres entreprirent la conquête du royaume de Kao-ku-li, ils firent passer à leurs troupes le fleuve Sa-choui et les cantonnèrent dans les montagnes, à Fol. 13 r°. 30 lis de distance de Ping-jang. Y-tche-ouen-te[4] étant venu en parlementaire leur donner de fausses assurances de paix, ils renvoyèrent leurs troupes dont une moitié avait déjà traversé le fleuve, lorsque Ouen-te arriva à la poursuite de l'arrière-garde de l'armée chinoise qu'il défit complètement. Le général commandant les milices et les places fortes de droite, nommé Sin-che-hiong[5], perdit la vie dans cette affaire; les troupes impériales furent exterminées et l'on raconte que cent myriades de soldats des Souei furent transformés en poissons.

[1] 博川江, en coréen *Pak-tchyen-kang*, c'est-à-dire «le fleuve des grands ruisseaux».

[2] Les Souei régnèrent en Chine de 589 à 618.

[3] 宇文述; ce général servait sous l'empereur Yang-ti. On lira l'histoire de la campagne qu'il dirigea en 711, dans le *Sse-tche-tong-kien*, kiv. 37, f. 24, 25.

[4] 乙支文德; ce personnage est mentionné dans le passage du *Sse-tche-tong-kien*, cité ci-dessus.

[5] 辛世雄; ce général occupait le poste de *Yeou-toun-ouei-tsiang-kun* 右屯衛將軍; il était un des huit généraux qui accompagnèrent Yu-ouen-chou. Sur 305,000 soldats qui entrèrent en campagne, 2,700 seulement revinrent au Leao-tong. Voir *Sse-tche-tong-kien*, kiv. 37, f. 25.

Tang-yu-ling[1]. Ce col est situé à 15 lis de distance, à l'ouest, de Ting-tcheou[2], dans l'arrondissement de Kouo-chan-kun[3].

Si-men-ling[4]. Ce col montagneux est situé à 2 lis de distance, à l'ouest, de Kia-chan-kun[5]. Son ancien nom était Che-men-ling[6].

Foung-teou-chan[7]. Cette montagne domine la ville de Kia-chan au nord de laquelle elle est située, à un li de distance.

Pé-ma-chan[8]. Cette montagne est située à 30 lis de distance, au sud, de Y-tcheou[9]. On raconte qu'un cheval dragon à robe blanche y habitait et que c'est pour cela qu'elle porte le nom qu'on lui donne.

Ya-lou-kiang. Ce fleuve coule au nord-ouest de

[1] 堂於嶺.

[2] 定州, en coréen *Tyeng-tjyou*, c'est-à-dire «la ville départementale de la certitude». «...ville murée à 856 lis de la capitale; 19 cantons; lat. 39° 24', long. 122° 53'.» *Dict. des Miss. étr.*

[3] 郭山郡, en coréen *Koak-san* «...ville à 886 lis de la capitale; 7 cantons; lat. 39° 25', long. 122° 43'». *Dict. des Miss. étr.*

[4] 西門嶺, en coréen *Sye-moun-ryeng*, c'est-à-dire «le col de la porte de l'est».

[5] 嘉山郡, en coréen *Ka-san*, c'est-à-dire «la sous-préfecture de la montagne prospère». «...ville à 796 lis de la capitale; 5 cantons; lat. 39° 25', long. 123° 3'». *Dict. des Miss. étr.*

[6] 石門嶺 «le col montagneux de la porte de pierre».

[7] 鳳頭山 «la montagne de la tête de Foung-hoang».

[8] 白馬山 «la montagne du cheval blanc».

[9] 義州, en coréen *Eui-tjyou* «...ville murée à 1096 lis de la capitale; 21 cantons; route de Péking; lat. 39° 45', long. 122° 48'». *Dict. des Miss. étr.*

Y-tcheou. Il porte aussi les noms de Ma-tze[1], de Tsing-ho[2] ou encore de Long-ouan[3]. Vers l'ouest, il s'étend jusqu'à la résidence du commandant militaire du Leao-tong[4], après un parcours de 560 lis. Il prend sa source à la montagne Pe-teou-chan, dans le pays des Hou[5]. Arrivé au nord de Y-tcheou, à l'est de l'île Tche-tao[6], il se divise en trois branches; l'une coule vers le sud et se réunit au Kiou-long-yuen[7] : c'est le Ya-lou-kiang, qui doit son nom à la couleur de ses eaux qui se rapproche de celle des plumes de la tête d'un canard; la seconde branche coule vers l'ouest : c'est le Si-kiang; la dernière coule entre les deux autres : c'est le Siao-si-kiang[8]. A Tsien-tong-tao[9], ces deux rivières se réunissent en une seule

[1] 馬訾. Le fleuve Ya-lou-kiang est appelé Ma-tze par les Coréens. Voir le *Sse-tche-tong-kien*, kiv. 37, f. 25.

[2] 清河, en coréen *Tchyeng-ha*, c'est-à-dire «la rivière claire».

[3] 龍灣, c'est-à-dire «les replis du dragon».

[4] Le *Leao-tong-tou-sse* 遼東都司 était le titre du gouverneur militaire que les empereurs de la dynastie Ming chargèrent de l'administration de cette contrée.

[5] 胡, en coréen *Ho*. Par ce terme, les Chinois désignaient autrefois les Mongols et les tribus nomades qui vivaient au nord de leur empire. Ce caractère est très peu usité à l'époque actuelle et est considéré comme impliquant une idée de mépris.

[6] 赤島 «l'île rouge».

[7] 九龍淵 «l'étang des neuf dragons».

[8] 小西江 «le petit fleuve occidental».

[9] 黔同島.

qui, à Choui-tsing-leang[1], se dédouble en deux bras : l'un coulant vers l'ouest, se réunit au Kiou-kiang[2]; l'autre se dirige vers le sud. Ce dernier bras est le Ta-kiang[3] qui, après avoir fait le tour de l'île Oueihoa-tao[4], arrive à Han-lin-tchouan[5], coule vers l'ouest, passe près du temple Mi-lo-tang[6] et se réunit au Kiou-kiang pour former le Ta-tsong-kiang[7], qui se jette dans la mer occidentale. Tchou-tze[8] dit que le «berceau du royaume de Niu-tchen» est sur les rives du Ya-lou-kiang. La tradition nous apprend que sous la voûte céleste il existe trois grands fleuves,
Fol. 13 v°. à savoir : le Houang-ho[9], le Tchang-kiang[10] et le

[1] 水青梁 «le pont aux eaux limpides».

[2] 秋江 «le fleuve de l'automne».

[3] 大江, en coréen *Tai-kang*, c'est-à-dire «le grand fleuve».

[4] 威化島 «l'île de l'énergie transformatrice».

[5] 晴林串 «la promenade de la forêt ombreuse».

[6] 彌勒堂 «le temple de Mi-lo». Mi-lo est le nom de la divinité bouddhique qui préside aux biens terrestres et à la sensualité».

[7] 大摠江 «le fleuve de la grande réunion».

[8] 朱子, c'est Tchou-ouen-kong, dont il a été question plus haut. kiv. 1, f. 9.

[9] 黃河, c'est-à-dire «la rivière jaune». Ce fleuve, qui doit son nom à la couleur de ses eaux chargées de limon, prend sa source dans les montagnes du Kou-kou-nor, parcourt la Mongolie, le Kansou, le pays des Ordos, sépare les deux provinces du Chen-si et du Chan-si, traverse le Ho-nan et le Chan-tong et se jette dans le golfe de Pé-tche-li après un trajet de plus de 800 lieues.

[10] 長江, c'est-à-dire «le long fleuve». C'est le *Yang-tze-kiang*, improprement appelé «fleuve bleu».

Ya-lou L'empereur Kao[1] a
vants :

Depuis longtemps le Ya-lou-kiang aux eaux limpides nous sert de frontière,

Et comme l'absence d'ambition a étouffé en nous toute velléité de trahison, l'harmonie a régné dans son ère d'allégresse.

Les transfuges ne trouvent pas d'asile parmi nous, aussi notre félicité durera-t-elle mille ans.

Le désir réciproque de nous conformer aux préceptes immuables dont nous sommes animés, cent générations s'honoreront de le partager.

Dans les annales des Han[2] on peut lire le récit des luttes qui nous ont divisés; la conquête du Leao[3] n'a-elle pas amené des résultats identiques ?

Efforçons-nous donc de styler nos cœurs à l'image de l'Être suprême et, de même que le Ya-lou-kiang roule ses eaux tranquilles,

De même les soldats de nos avant-postes resteront dans l'inaction sans avoir aucun combat à livrer.

Long-kou-chan[4]. Cette montagne porte aussi le

[1] 高皇帝. Cet empereur, qui fonda la dynastie des Ming, régna de 1368 à 1399.

[2] Les Han régnèrent en Chine de 206 av. J.-C. à 190 ap. J.-C.

[3] 遼, c'est-à-dire « du Leao-tong ».

[4] 龍骨山 « la montagne des os du dragon ». Nous verrons plus bas que Klaproth se trompe en plaçant cette montagne près de Loung-tcheou; c'est Long-tchuen-kun qu'il faut lire. « Loung-ku-chan . . . est à l'est du chef-lieu de la principauté de Long-tcheou-kun ». Voir Klaproth, ouvrage déjà cité, p. 101. Cette erreur provient, sans doute, de la ressemblance entre les deux caractères *tchuen* 川 et *tcheo* 州 qui auront été confondus par le copiste ou le traducteur.

nom de Long-hou-chan[1]. Elle est située à 8 lis de distance, à l'est, de Long-tchuen-kun[2], dans la province de Ping-ngan-tao dont elle est un point culminant. A l'ouest, elle s'étend jusqu'à la mer; au nord, elle domine le fleuve Ya-lou-kiang, sur la rive opposée duquel se trouve la montagne Song-kou[3] et d'autres. C'est un site très remarquable.

Long-yen[4]. Cette roche est située à 45 lis à l'ouest de Long-tchuen-kun. A chaque marée les flots viennent en battre les flancs. Elle porte à son sommet les traces des griffes d'un dragon.

Kien-chan. Cette montagne est située à 20 lis à l'ouest de Shuen-tchuen-kun[5]. Elle est couronnée de pics qui ressemblent à des épées; de là lui vient son nom.

Ling-han-chan[6]. Cette montagne est située à 7 lis au nord-est de Kouo-chan-kun qu'elle domine. Le

[1] 龍虎山 «la montagne des dragons et des tigres».

[2] 龍川郡, en coréen *Ryong-tchyen*, c'est-à-dire «la sous-préfecture de la rivière du dragon». «...ville murée à 1,000 lis de la capitale; 9 cantons; lat. 39° 34', long. 122° 21'. *Dict. des Miss. étr.*

[3] 松骨, mot à mot «la montagne des os des pins».

[4] 龍巖, en coréen *Ryong-am*, c'est-à-dire «la roche du dragon».

[5] 宣川郡, en coréen *Syen-tchyen* «...ville murée à 926 lis de la capitale; 9 cantons; lat. 39° 29', long. 122° 41'». *Dict. des Miss. étr.*

[6] 凌漢山, en coréen *Neung-han-san*, c'est-à-dire «la montagne qui atteint le ciel».

Ta-ming-y-tong-tche désigne cette montagne sous le nom de Hiong-hoa-chan[1].

Miao-siang-chan. Cette montagne est à 130 lis à l'est de Ning-pien-fou[2]. On l'appelle aussi Taé-pe-chan[3]. Elle n'a pas son égale en élévation et est recouverte de pins et d'arbres à cire. Les génies y ont laissé des traces encore visibles de leur passage.

Po-tchuen-kiang. L'ancien nom de ce fleuve est Taé-ning-kiang[4]. Dans le Ta-ming-y-tong-tche, il est cité sous le nom de Ta-ting-kiang[5]. Il coule à 15 lis de distance, à l'ouest, de Po-tchuen-kun[6]. Il prend sa source à la montagne Fo-yun-chan[7], dans la préfecture de Tchang-tcheng-fou, traverse la ville de Taé-

[1] 熊花山, en coréen *Oung-hoa-san*, c'est-à-dire « la montagne fleurie aux ours ».

[2] 寧邊府, en coréen *Ryeng-pien*, c'est-à-dire « la préfecture aux frontières tranquilles ». « ... ville murée à 796 lis de la capitale; 12 cantons; lat. 39° 31′, long. 123° 30′. *Dict. des Miss. étr.*

[3] 太伯山, en coréen *Htai-păik-san*, c'est-à-dire « la montagne de la planète Vénus ».

[4] 太寧江, en coréen *Htai-ryeng-kang*, c'est-à-dire « le fleuve de l'extrême tranquillité ».

[5] 大定江, en coréen *Tai-tyeng-kang*, c'est-à-dire « le fleuve de la grande certitude ».

[6] 博川郡, en coréen *Pak-tchyen* « ... ville à 776 lis de la capitale; 5 cantons; lat. 39° 27′, long. 123° 12′ ». *Dict. des Miss. étr.*

[7] 浮雲山 « la montagne aux nuages mouvants ».

tchuen-hien[1], se réunit au Lao-kiang[2] de Ngan-tcheou et va se jeter dans la mer.

Fol. 14 r°. *Kien-hao-chan*[3]. Cette montagne est à 130 lis à l'est de Tchang-tchuen-fou qu'elle domine; à droite et à gauche se dressent deux rochers qui ont la forme d'une épée et d'une grue; de là vient le nom de Kien-hao-chan.

Haei chan[4]. Cette montagne, située à 70 lis de distance, au nord, de Tchang-tchuen-fou, est environnée d'une ceinture de roches escarpées de 30 lis de tour, au centre de laquelle on voit une sépulture de couleur rouge qui, bien que peu élevée, couvre une grande étendue de terrain. Une rivière coule au pied de la côte. On raconte que cette enceinte est l'ouvrage du ciel et qu'elle peut contenir un millier de soldats.

Kué-kou-chan[5]. Cette montagne est située à 2 lis de distance, au nord-ouest, de Tchang-tchuen-fou. On y voit 12 pics, reliés entre eux, auxquels on a donné le nom traditionnel de Ou-chan-che-eur-feung[6].

[1] 泰川縣, en coréen *Htai-tchyen*, c'est-à-dire «le district des grandes rivières». «...ville à 836 lis de la capitale; 6 cantons; lat. 39° 39', long. 123° 14'. *Dict. des Miss. étr.*

[2] 老江, en coréen *Ro-kang*, c'est-à-dire «le vieux fleuve» ou plutôt «l'ancien lit du fleuve».

[3] 劍鶴山 «la montagne de l'épée et de la grue».

[4] 檜山 «la montagne des sapins».

[5] 絕骨山 «la montagne sans ossements», c'est-à-dire «sans roches».

[6] 巫山十二峯 «les douze pics de Ou-chan».

Fou-liou-kiang[1]. Ce fleuve est le Tchou-penn-tchuen, qu'on appelle communément You-tche-y-tsin[2]. Il coule à une distance de 1500 pieds, à l'ouest, de l'hôtel des postes de Tchang-tchuen-fou. Ce fleuve a deux affluents : l'un part de Ou-kiang-chan[3], dans le canton de Yang-te-hien; l'autre sort de la grotte de Ta-mou-yuen[4], dans le canton de Meung-chan-hien[5]. Ces deux rivières se réunissent à 30 lis au nord de Tchang-tchuen-fou. Ce fleuve passe au pied de Kué-kou-chan, où l'on voit quatre excavations creusées dans le roc dans lesquelles l'eau vient se précipiter pour en ressortir en tourbillonnant dans la direction de l'ouest; c'est à cette particularité que ce fleuve doit son nom. En poursuivant son cours, il pénètre dans l'arrondissement de Tche-chan-kun, où il se réunit au Yu-kia-yuen, puis il va de là se jeter dans le Ta-tong-kiang.

Ti-yu-ling[6]. Ce col de montagnes est situé à 269 lis de distance, au sud, de Kiang-kié-fou[7], dans la sous-

[1] 沸流江 «le fleuve dont les eaux coulent en bouillonnant».

[2] 遊車衣津.

[3] 吳江山 «la montagne du fleuve Ou».

[4] 大母院; c'est probablement le *Kia-mou-tong* cité plus haut, kiv. 2, f. 12.

[5] En coréen *Măing-san* «...ville à 846 lis de la capitale; 6 cantons; lat. 39° 23′, long. 124° 12′». *Dict. des Miss. étr.*

[6] 狄踰嶺, c'est-à-dire «le passage des barbares du nord».

[7] 江界府, en coréen *Kang-kyei*, c'est-à-dire «la préfecture qui borne le fleuve». «...ville à 1,346 lis de la capitale; 11 cantons; lat. 40° 58′, long. 124° 6′». *Dict. des Miss. étr.*

préfecture de Hi-tchuen-kun[1]; c'est la branche occidentale des monts Pe-chan, qui viennent de la préfecture de King-tcheng, de la province de Hientsing-tao; il constitue une barrière formidable de la portion nord-ouest de la Corée.

VIII.

PAVILLONS ET TERRASSES.

Environs de la capitale.

Tsi-tchuen-ting[2]. Ce kiosque est situé sur les bords du Han-kiang, à 10 lis et plus au sud de la capitale. Il est adossé à la montagne Mou-mi-chan et fait face aux montagnes Tsing-ki-kouan-yo et autres.

Fol. 14 v°. *Ouang-yuan-ting*[3]. Ce kiosque est sur la rive nord du Yang-hoa-tou. Chaque année le roi y va donner des encouragements aux agriculteurs; il y assiste aussi à des évolutions nautiques.

Lo-tien-ting[4]. Ce kiosque est situé à une distance de 10 lis et plus, à l'est, de la capitale. Au printemps et à l'automne le roi y donne des encouragements

[1] 熙川郡, en coréen *Heui-tchyen* « . . . ville à 1,001 lis de la capitale; 8 cantons; lat. 39° 47', long. 123° 50' ». *Dict. des Miss. étr.*

[2] 濟川亭 « le kiosque du passage de la rivière ».

[3] 望遠亭 « le kiosque d'où la vue s'étend au loin ».

[4] 樂天亭 « le kiosque de la vertu agréable au ciel ».

aux agr ; il y militaires.

Tsi-te-ting[1]. Ce kiosque est à l'ouest du Han-kiang, sur la plage Pe-cha-ting, où ont lieu des manœuvres militaires, au printemps et à l'automne.

Hia-ngo-ting[2]. Ce kiosque est situé sur la rive méridionale du Tau-mao-pou. Han-ming-hoei[3], qui fut le seigneur de Chang-tang-fou[4], avait là un pied à terre. On raconte que, lorsqu'il fut envoyé en Chine en qualité d'ambassadeur, il demanda à Ni-kien[5], membre de l'Académie impériale, de trouver un nom pour ce pavillon. Ni-kien écrivit alors sur une tablette les deux caractères Hia-ngo et fit une composition littéraire, dont le sujet était l'histoire des mouettes familières. Lorsqu'il fut envoyé de nouveau en mission en Chine, Han-ming-hoei pria plusieurs dizaines de fonctionnaires, entre autres le marquis Ou-tsing[6] et Tchao-fou[7], d'écrire des poésies

[1] 七德亭 «le kiosque des sept vertus».

[2] 狎鷗亭 «le kiosque des mouettes familières».

[3] 韓明澮.

[4] 上黨府.

[5] 倪謙. Cet ambassadeur fut envoyé en Corée, sous la dynastie des Ming, en 1450. Il a laissé sous le titre de *Tchao-sien-ki-che* 朝鮮記事, une relation intéressante de sa mission.

[6] 武靖. Ce personnage avait le titre de *Heou* 侯, qui occupe le second rang dans l'échelle nobiliaire chinoise, divisée comme la nôtre en 5 degrés.

[7] 趙輔.

sur le même thème. Aussi le nom de ce kiosque est-il devenu fameux.

Tan-tan-ting[1]. Ce kiosque, situé sur la rive orientale du Ma-pou[2], était la maison de plaisance du seigneur de Ngan-ping[3]. Actuellement cette construction tombe en ruines.

Province de King-ki-tao.

Yun-kin-leou[4]. Ce pavillon est situé à l'est de l'hôtel des postes de Choui-yuen-kun[5]. A ses pieds s'étale un étang vaste et profond, où en été fleurissent les nénuphars. C'est à cette particularité qu'il doit son nom de Pavillon de nuage bariolé.

Tsing-sin-leou[6]. Ce pavillon est situé au nord de l'hôtel des postes de Li-tcheou. Il surplombe le Li-kiang. Au nord on voit la forêt Pa-ta-cheou; à l'ouest on trouve la roche Li-yen[7], dont la hauteur dépasse 200 pieds et qui porte à son sommet le kiosque Song-ting[8]. A 5 lis et plus de distance, dans la direction du nord-est, on rencontre le temple Chen-tsing-

[1] 淡淡亭 «le pavillon de l'isolement complet».

[2] 麻布, mot à mot «la toile de chanvre».

[3] 安平.

[4] 雲錦樓 «le pavillon des ciels spendides».

[5] 水原郡, en coréen *Syou-ouen*, c'est-à-dire «la sous-préfecture de l'origine de la rivière». «...ville ou citadelle de Séoul, à 80 lis de la capitale; 52 cantons; lat. 37° 17', long. 124° 35'».

[6] 淸心樓 «le pavillon du cœur pur».

[7] 笠巖 «la roche en forme de chapeau».

[8] 松亭 «le pavillon des pins».

sse[1]. De ce pavillon on peut entendre matin et soir le son des cloches de la pagode voisine.

Yng-ping-houan[2]. Cet hôtel est situé sur le bord du fleuve, à l'est de l'hôtel des postes de Li-tcheou. C'est un édifice remarquable par son élévation et ses dimensions. Il fait pendant au Tsing-sin-lo. Aucun monument ne peut rivaliser de beauté avec ceux-ci. Fol. 15 r°.

Lin-tsin-ting[3]. Ce kiosque est situé à Po-tcheou[4], sur la rive méridionale du Lin-tsin-kiang.

Province de Kiang-yuen-tao.

Yun-kin-leou[5]. Ce pavillon est situé au nord de l'hôtel des postes de Kiang-ning-fou. Il offre des bâtisses formidables dont l'aspect est imposant et l'architecture très belle. Au sud de cette construction, on voit un étang vaste et profond où croissent des nénuphars et au centre duquel se trouve une île couverte de bambous.

Li-kié-tang[6]. Ce monument est situé au nord-ouest de l'hôtel des postes de Kiang-ning-fou. Les habitants de cette préfecture, en reconnaissance des talents

[1] 神勤寺 «la pagode des génics zélés».

[2] 迎賓館 «l'hôtel de la réception des hôtes».

[3] 臨津亭 «le pavillon du Lin-tsin».

[4] 坡州, en coréen *Hpa-tjyou* «...ville à 80 lis de la capitale; 11 cantons; lat. 37° 51′, long. 124° 26′». *Dict. des Miss. étr.*

[5] Il existe un kiosque de ce nom dans la province de King-ki-tao. Voir un peu plus haut, p. 304.

[6] 勵節堂 «la salle de l'encouragement au bien».

IMPRIMERIE NATIONALE.

déployés par leur préfet[1], appelé Tchao-yun-tchi[2], pendant la durée de ses fonctions, élevèrent ce monument pour perpétuer le souvenir de sa bonne administration. Il porte communément le nom de Cheng-tze-tang[3].

Han-song-ting[4]. Ce kiosque est situé à 15 lis à l'est de Kiang-ning-fou, sur les bords de la mer. Les pins l'entourent d'une verte ceinture. Non loin de là, on trouve une source, un fourneau taillé dans la roche et un rocher en forme de mortier. C'était un des lieux d'excursion favoris de Chou-lang-sien-tou[5].

King-pou-taè[6]. A 15 lis à l'est de Kiang-ning-fou, une berge qui a 20 lis et plus de tour enserre un lac, dont l'eau est claire et la surface unie comme celle d'un miroir; la profondeur en est invariable et, aussi bien au centre que sur les bords, l'eau ne dépasse pas l'épaule des baigneurs. A l'ouest de cette berge, on voit un pic surmonté d'une terrasse à laquelle est adossée une roche en forme de mortier. A l'est, à l'entrée du lac, se trouve un pont de bois, appelé

[1] 府使. Cet emploi correspond actuellement en Chine à celui de *Tche-fou* 知府.

[2] 趙云仡.

[3] 生祠堂 «le temple de famille élevé du vivant de celui auquel il est dédié».

[4] 寒松亭 «le kiosque des pins au feuillage persistant». Ce monument a été cité plus haut, kiv. 1, f. 19.

[5] 述郎仙徒. C'était un des quatre sages dont il sera question plus bas.

[6] 鏡浦臺 «la terrasse de la rive qui encadre un miroir.

Kiang-men-kiao[1], qui conduit à une île, couverte de bambous, au bord de laquelle coule, au nord, le fleuve Pé-cha-ho[2], sur une longueur de 5 à 6 lis. Au delà du fleuve, vers l'orient, la mer s'étend jusqu'à l'horizon. Cet endroit est très célèbre; on l'appelle aussi King-hou[3].

Haé-yun-ting[4]. Ce kiosque est situé dans la préfecture de Kiang-ning-fou, à l'est du lac Kin-hou. Sa face est regarde la mer.

Tchou-si-leou[5]. A l'ouest de San-tche-fou existe une roche qui se dresse à 80 pieds de hauteur. Près de là sont des rochers alignés d'une façon remarquablement régulière. Au sommet de cette roche a été construit un pavillon appelé Tchou-si-leou. A ses pieds coule la rivière Ou-che-tchuen[6] qui va se jeter dans un étang profond, dont les eaux limpides permettent de distinguer le fond; par un temps clair on peut compter un à un les poissons qui y séjournent. C'est le site le plus remarquable qui existe sur le versant oriental de la chaîne de montagnes. Fol. 15 v°.

Ling-po-taé[7]. Cette terrasse est située à 10 lis de

[1] 江門橋 « le pont de la porte du fleuve ».

[2] 白沙河, en coréen *Pak-sa-ha*, c'est-à-dire « la rivière au sable blanc ».

[3] 鏡湖, mot à mot « le lac du miroir ».

[4] 海雲亭, en coréen *Hăi-oun-tyeng*, c'est-à-dire « le pavillon des nuages qui surplombent la mer ».

[5] 竹西樓 « le pavillon à l'ouest des bambous ».

[6] 五十川 « les cinquante ruisseaux ».

[7] 淩波臺 « la terrasse qui surplombe au-dessus des vagues ».

distance, à l'est, de San-tche-fou. Elle surmonte une roche qui domine la mer. L'on voit de là se dresser, au milieu des flots, des rochers dont la hauteur varie de 80 à 90 pieds et sur lesquels plusieurs dizaines de personnes peuvent trouver place.

Chao-kong-taé[1]. Cette plate-forme est située dans la préfecture de San-tche-fou, au sommet de la montagne Oua-sien-chan[2]. Pendant une disette qui sévit dans la contrée, Hoang-si[3], qui était alors inspecteur général, ayant réussi, grâce au zèle qu'il déploya dans l'organisation des secours, à conjurer ce fléau, les habitants, lors de son retour à la capitale, voulurent témoigner de leur reconnaissance pour ses bienfaits; ils élevèrent une terrasse en pierres, à l'endroit où il aimait à se reposer, et lui donnèrent le nom qu'elle porte, par allusion à Chao-kong, auquel les populations qu'il avait administrées consacrèrent jadis un arbre de la famille du poirier[4].

Mi-sien-taé[5]. Au nord de Siang-yang-fou[6], à l'est

[1] 召公臺 «la terrasse du duc de Chao». Ce personnage, qui vivait sous la dynastie des Tcheou et dont le nom était *Ki-che* 姬奭, fut créé duc de Chao par l'empereur Ou-ouang, qui lui donna en outre la principauté de Yen, comprenant une portion de la province actuelle du Pé-tche-li. Ki-che se rendit célèbre par la sagesse de son gouvernement et par les bienfaits qu'il répandit sur son peuple; il mourut en 1053 av. J.-C. Voir *Che-king*, kiv. 1, f. 13.

[2] 瓦峴山 «la montagne de la butte en forme de tuile».

[3] 黃喜.

[4] C'était un «Pyrus japonica», en chinois *Kan-tang* 甘棠.

[5] 秘仙臺 «la terrasse du génie caché».

[6] 襄陽府, en coréen *Yang-yang* «...ville à 530 lis de la capitale; 12 cantons; lat. 37° 48', long. 126° 32'».

du lac Chouang-tcheng-hou[1], on voit un pic abrupt, sur lequel croissent quelques pins aux branches tortueuses. C'est un site très pittoresque. Au sommet existe une plate-forme qui peut porter quelques dizaines de personnes; on y arrive par des sentiers extrêmement étroits qui courent sur les flancs de la montagne.

Siang-yun-ting[2]. Ce kiosque est situé au bord de la mer, au sud de Siang-yang-fou. De là on voit une forêt de sapins, qui s'étend sur une longueur de 10 lis et offre un rideau vert impénétrable aux rayons du soleil. Aucune végétation n'existe à cet endroit, à l'exception des azalées, dont les fleurs égayent le paysage par leurs vives couleurs.

Yué-song-ting[3]. Ce kiosque est situé à l'est de Ping-haé-kun[4]. On y voit une forêt de pins dont le nombre est incalculable. Le sol est recouvert d'un sable blanc comme la neige. Aucun oiseau n'habite cette forêt. On raconte que sous les rois de Sin-lo, lorsque les génies Chou-lang et autres faisaient des excursions, cet endroit leur servait de lieu de repos.

Ouang-yang-ting[5]. Ce kiosque est situé au bord de la mer, à l'est de Ping-haè-kun.

[1] 雙成湖 «le lac de la paire accomplie».

[2] 祥雲亭 «le pavillon des nuages bienfaisants».

[3] 月松亭 «le kiosque de la demi-lune de pins».

[4] 平海郡, en coréen *Hpyeng-hăi*, c'est-à-dire «la sous-préfecture de la mer pacifique». «...ville murée à 880 lis de la capitale; 7 cantons; lat. 36° 53′, long. 127° 11′». *Dict. des Miss. étr.*

[5] 望洋亭 «le kiosque qui regarde la mer».

Ouang-king-leou[1]. Dans l'arrondissement de Kan-tcheng-kun, à l'est de la station de poste de Tsing-kien[2], on aperçoit un pic qui se dresse à une hauteur de 80 pieds et plus et qui porte quelques vieux pins aux branches tordues. A l'est, on a construit un pavillon de petites dimensions, sur un amas de roches qui supporte une plate-forme; là coule un ruisseau
Fol. 16 r°. dont l'eau limpide permet de distinguer le fond, mais dont la surface se soulève en flots tumultueux, dès qu'elle est agitée par le vent.

Mao-song-taé[3]. Cette terrasse est située sur un pic qui se dresse au bord de la mer, dans la préfecture de Kan-tcheng-fou, au sud de la station de poste de Ming-po[4]. Devant les yeux du spectateur s'étend, comme un nuage épais, une forêt de sapins qui intercepte le jour. Autrefois Yng-tze-yun[5], seigneur de Mao-song-fou, étant envoyé en mission par le roi, fit une excursion à cet endroit, qui doit son nom à cette circonstance.

Sse-sien-ting[6]. Ce kiosque est situé sur la rive du San-je-pou, au nord de Kao-tcheng-fou. On raconte

[1] 萬景樓 «le pavillon aux dix mille tableaux».

[2] 淸澗, en coréen *Tchyeng-kan* «...lat. 38° 15', long. 126° 5'». *Dict. des Miss. étr.*

[3] 茂松臺 «la terrasse des beaux pins».

[4] 明波, en coréen *Myeng-hpo*, c'est-à-dire «les vagues éclairées».

[5] 尹子雲.

[6] 四仙亭 «le kiosque des quatre génies»; le texte nous donnera, plus bas, le nom des quatre sages auxquels il est ici fait allusion.

que les quatre génies avaient fait de ce lieu leur promenade favorite. De là l'origine de ce nom.

Tchong-che-ting[1]. Au nord de Tong-tchuen-kun se dressent, isolées les unes des autres, au milieu de la mer, plusieurs dizaines de colonnes de pierre, hautes de 80 à 90 pieds. Elles ont la forme de prismes hexagonaux et sont régulières comme si elles avaient été taillées d'après les règles de l'art. Ces rochers sont divisés en quatre groupes différents, non loin desquels se trouve, sur le rivage, un kiosque qui leur doit son nom. L'on raconte que, sous les rois de Sin-lo, Chou-lang, Nan-lang[2], Yong-lang, Ngan-siang[3], venaient continuellement faire des excursions à cet endroit. Ce sont eux que l'on désigna plus tard sous le nom des quatre génies.

Ling-shu-leou[4]. Ce pavillon est situé à l'ouest de l'hôtel des postes de Yu-tchen-hien[5].

Tsi-pao-taé[6]. Cette plate-forme est située au nord de Cheou-kou-hien[7], au sommet d'une crête qui se

[1] 叢石亭 «le kiosque aux roches assemblées».

[2] 南郎.

[3] 安詳.

[4] 淩虛樓 «le pavillon qui se dresse dans le vide».

[5] 蔚珍縣, en coréen *Oul-tjin* «...ville à 820 lis de la capitale; 8 cantons; lat. 37° 3', long. 127° 4'». *Dict. des Miss. étr.* Ce dictionnaire, dans son appendice, désigne cette ville sous le nom chinois de *Yu-tsin* 蔚津. C'est une erreur, le nom donné ici étant conforme à celui inscrit sur la carte japonaise déjà citée.

[6] 七寶臺 «la terrasse des sept choses précieuses».

[7] 歙谷縣, en coréen *Hyep-kok* «...ville à 470 lis de la capitale; 3 cantons; lat. 38° 52', long. 124° 32'». *Dict. des Miss. étr.*

dirige en ondulant vers l'ouest. Les trois autres côtés sont environnés par un lac dont l'eau est profonde et s'étend au loin. Au delà du lac, on voit la mer, dans laquelle se baignent sept îles, ce qui explique le nom donné à cette plate-forme.

Kou-che-ting[1]. Ce kiosque est situé dans la préfecture de Hoei-yang-fou, sur un rocher qui se dresse droit comme un arbre et à l'est duquel se trouve un étang. Tchang-ping-ouang, roi de Sin-lo, et Tchong-chou-ouang[2], roi de Kao-li, faisaient de fréquentes excursions à cet endroit.

Kin-kiang-ting[3]. Ce pavillon, situé dans l'arrondissement de Ling-yuè-kun[4], a été construit sur un coude du Kin-tchang-kiang[5] qui arrose ses pieds à l'est; au sud, l'étang Kin-foung-yuen[6] présente l'apparence d'un arc-en-ciel, en dehors duquel l'on entrevoit vaguement les treillis de bambous du village de Chang-te-tsoun[7], au milieu des mûriers et
Fol. 16 v°. des chênes; plus au sud est le Mi-ki-pou[8], où les arbres croissent en telle quantité qu'il offre l'aspect d'un tapis d'un vert foncé. Ce tableau se détachant

[1] 孤石亭 «le kiosque de la pierre isolée».

[2] 忠肅王.

[3] 錦江亭 «le kiosque du fleuve splendide».

[4] 寗越郡, en coréen *Ryeng-ouel* «...ville à 410 lis de la capitale; 7 cantons; lat. 37° 7′, long. 126° 9′». *Dict. des Miss. étr.*

[5] 錦障江 «le fleuve de la barrière splendide».

[6] 金鳳淵 «l'étang du Foung-hoang doré».

[7] 尙德村 «le village du culte de la vertu».

[8] 密積浦 «la rive aux contours cachés».

au milieu de la fumée des habitations du village et des vapeurs de l'étang, pour disparaître et réapparaître successivement, contribue à faire de ce site un paysage des plus pittoresques.

Y-fong-ting [1]. Ce kiosque est situé dans l'arrondissement de Kin-chan-kun, aux côtés d'une grotte d'où sort du vent. Cet antre est situé au centre d'une roche qui fait partie de la montagne Ta-yng-chan [2]. L'air en sort en mugissant; sa température est si basse qu'aux environs l'eau est congelée et que la glace y persiste même pendant l'été.

Eur-lo-leou [3]. Ce pavillon est situé dans la préfecture de Tchoun-tchuen-fou, sur les bords du Tchao-yang-kiang; c'est un édifice très curieux.

Tsing-shu-leou [4]. Ce pavillon est situé à l'ouest de Tchoun-tchuen-fou, au sommet d'une roche taillée à pic, au pied de laquelle on voit un étang rempli d'une eau limpide.

Province de King-chang-tao.

Y-fong-leou [5]. Ce pavillon est situé au nord-ouest de Kin-tcheou-fou. Il est remarquable, autant par la beauté de son architecture et la profusion de ses ornements que par la grandeur de ses dimensions.

[1] 倚風亭 « le kiosque exposé au vent ».
[2] 大陰山 « la montagne aux ombrages épais ».
[3] 二樂樓 « le pavillon des deux gais compères ».
[4] 清虛樓 « le pavillon du milieu pur ».
[5] 倚風樓 « le pavillon exposé à la brise ».

Yen-tze-leou[1]. Ce pavillon est situé au nord-est de l'hôtel des postes de Kin-haé-fou[2]. Il a été construit avec beaucoup d'adresse et de goût, à cheval sur la crique Hou-ki[3]. Du haut de ce pavillon l'on peut apercevoir distinctement, au sud, la montagne Tsi-tien-chan et le fleuve San-tcha-ho.

Han-shu-ting[4]. Ce kiosque est situé au nord du pavillon Yen-tze-leou. Il a été construit au centre d'un étang artificiel que l'on a formé en détournant l'eau de la crique Hou-ki, et dans lequel on a planté des nénuphars. C'est une résidence des plus salubres et des plus agréables.

Tsiang-sin-leou[5]. Ce pavillon est situé dans la préfecture de Tchang-yuen-fou[6]. C'est là que sont cantonnées les troupes du Kié-tou-sse[7], de l'infanterie et de la cavalerie.

Fou-y-leou[8]. Ce pavillon est situé dans le district

[1] 燕子樓 « le pavillon des hirondelles ».

[2] 金海府, en coréen *Kim-hăi*, c'est-à-dire « la préfecture de la mer dorée ». « . . . ville murée à 880 lis de la capitale; 18 cantons; lat. 34° 48', long. 125° 3' ». *Dict. des Miss. étr.*

[3] 虎溪, c'est-à-dire « la crique du tigre ».

[4] 涵虛亭 « le pavillon entouré d'eau ».

[5] 將星樓, mot à mot « le pavillon qui prend les étoiles ».

[6] 昌原府, en coréen *Tchyang-ouen* « . . . ville murée à 810 lis de la capitale; 16 cantons; lat. 34° 49', long. 125° 57' ». *Dict. des Miss. étr.*

[7] 節度使, c'est-à-dire « commandant en chef des troupes ».

[8] 撫夷樓 « le pavillon du gouvernement qui veille sur les barbares ». Ce nom est une allusion à la sollicitude que la Chine est censée montrer à l'égard de la Corée.

de Ku-tsi-hien, au centre d'une île isolée. Il est construit sur le bord de la mer, à 30 lis et plus de distance de Ku-tsi.

Ouan-king-leou[1]. Fol. 17 r°.

Haé-yen-ting[2]. Ces deux monuments sont situés au sud-ouest de Ku-tsi-hien. C'est le cantonnement des troupes du Kié-tou-che des forces navales. Ces constructions sont adossées à une montagne élevée et leur façade est tournée du côté de la mer.

Fong-yun-leou[3]. Ce pavillon est situé au nord-est de l'hôtel des postes de Chang-tcheou. C'est une construction d'un aspect à la fois beau et imposant; elle domine les environs.

Taé-ho-leou[4]. Ce pavillon est situé à quelques lis de distance, à l'ouest, de Yu-chan-kun. Une grande rivière qui, après avoir coulé vers le sud, se dirige vers l'est pour aller se jeter dans la mer, passe au pied de ce pavillon; à cet endroit elle a une grande largeur, jusqu'au moment où elle vient se heurter contre une roche, couverte de mousse, dans les anfractuosités de laquelle croissent des saules dont les branches fleuries, en s'inclinant sur l'eau, forment un tableau très pittoresque. A l'est, on peut voir le soleil se lever à l'horizon, au milieu des nuages qui

[1] Nous avons vu plus haut qu'il existe un pavillon de ce nom dans la province de Kiang-yuen-tao, kiv. 2, f. 15, p. 310.

[2] 海晏亭 «le kiosque de la mer calme».

[3] 風詠樓 «le pavillon des rimes apportées par le vent».

[4] 太和樓 «le pavillon de l'extrême harmonie».

semblent relier la terre à l'océan, dont les flots s'étendent à l'infini.

Tcheou-ngao-ting[1]. Ce kiosque est situé au sud-est de Yu-chan-kun. C'est le cantonnement des troupes du Kié-tou-sse des forces navales. Il a été élevé au bord de la mer.

Chouang-pi-ting[2]. Ce kiosque est situé sur la muraille occidentale de Leang-chan-kun[3], dont le pied baigne dans l'eau. Le nom de cet édifice est dû à l'opposition des deux teintes vertes de la forêt et de la rivière. Un des fonctionnaires de l'Empire du milieu, appelé Tchang-tsing[4], a chanté les beautés de ce site dans ses poésies.

Tchen-sin-ting[5]. Ce kiosque est situé au nord de celui de Chouang-pi-ting et son image est reflétée dans l'eau du lac qui en baigne le pied. L'air est tellement pur à cet endroit, que le corps s'y trouve dans un état de bien-être tout particulier. De là vient le nom donné à ce monument.

Ming-yuan-leou[6]. Ce pavillon est situé au sud-est de Yong-tchuen-kun. Sur trois de ses faces rien ne

[1] 掣鰲亭 « le kiosque où l'on pêche à la main le poisson *ngao* ».

[2] 雙碧亭 « le kiosque des deux teintes vertes ».

[3] En coréen *Ryang-san* « . . . ville à 890 lis de la capitale ; 8 cantons ; lat. 35° 3', long. 126° 31' ». *Dict. des Miss. étr.*

[4] 張清.

[5] 澄心亭 « le kiosque du cœur épuré ».

[6] 明遠樓 « le pavillon d'où l'on perçoit distinctement les objets au loin ».

vient arrêter le regard. Au pied coule une grande rivière qui se dirige vers le sud. A l'est et à l'ouest de ce pavillon existent deux salles; celle de l'est s'appelle Tsing-leang[1], celle de l'ouest Chouang-tsing[2].

Tong-choui-leou[3]. Ce pavillon s'élève à l'ouest de Yong-tchuen-kun, sur une roche située au sud-est de la maison de poste Tsing-tong-y[4]. Un cours d'eau venu du sud fait le tour de cet édifice, qui offre une retraite très paisible.

Haé-yun-taé[5]. Cette plate-forme est située à l'est Fol. 17 v°.
de Tong-lai-hien, au sommet d'une montagne qui s'avance au milieu de la mer et offre l'aspect d'une tête de ver à soie. Sur la crête de cette montagne et sur une longueur de plusieurs lis croissent, serrés les uns contre les autres, des saules, des azalées, des ailanthes, des pins et des sapins qui forment un rideau vert dont la couleur persiste pendant les quatre saisons. Lorsque le printemps va succéder à l'hiver, les fleurs des saules tombent sur le sol qu'elles recouvrent d'un tapis dans lequel s'enfoncent les pieds des chevaux. Cette plate-forme est bornée au sud-est par la mer. Sous les rois de Sin-lo, Tsoui-tche-yuan y fit bâtir une terrasse qui servait de but à ses excursions et dont on voit encore les ruines.

[1] 淸涼 «(la salle de) l'air frais et pur».
[2] 雙淸 «(la salle des) deux puretés».
[3] 東水樓 «le pavillon de la rivière orientale».
[4] 淸通驛 «la station de poste des communications pures».
[5] 海雲臺 «la terrasse des nuages qui surplombent la mer».

Yng-tchao-leou[1]. Ce pavillon est situé sur le bord du fleuve Lo-tong-kiang, à 5 lis au sud de Ngan-tong-fou[2]. Kong-ming-ouang, roi de Kao-li, étant arrivé à cet endroit lors de son voyage dans la partie méridionale du royaume, se reposa dans ce pavillon et fit une promenade en bateau sur le fleuve. Il laissa en marque de souvenir une inscription qui est encore visible au sommet de ce monument.

Kouan-yu-taé[3]. Cette plate-forme est située à l'est de Ning-haé-fou, sur le bord de la mer qu'elle domine. Le spectateur y découvre une vue immense. Par un beau temps, alors que la surface de la mer est tranquille, l'on peut observer les évolutions des poissons qui nagent au pied de cette roche; on peut même en compter le nombre. De là vient le nom donné à cet endroit.

Ling-nan-leou[4]. Ce pavillon est situé à l'est de l'hôtel des postes de Mi-yang-fou[5]. Il est adossé aux flancs de la montagne; ses trois autres faces dominent les environs. A ses pieds coule le Tchang-kiang; au delà s'étend une vaste plaine couverte de bois de marron-

[1] 暎潮樓 «le pavillon qui répand son ombre sur les flots».

[2] 安東府, en coréen *An-tong*, c'est-à-dire «la préfecture de l'Orient paisible». «...ville murée à 550 lis de la capitale; 24 cantons; lat. 36° 41', long. 126° 16'». *Dict. des Miss. étr.*

[3] 觀魚臺 «la terrasse d'où l'on observe les poissons».

[4] 嶺南樓 «le pavillon au sud du col de montagnes»,

[5] 密陽府; en coréen *Mil-yang* «...ville murée à 800 lis de la capitale; 16 cantons; lat. 35° 5', long. 126° 5'». *Dict. des Missions étrangères.*

niers dont le vert intense s'étale au loin à perte de vue. Le fleuve coule en serpentant à travers les bois, au milieu desquels il disparaît et reparaît tout à coup : on croit voir une broderie sur laquelle se détache un arc azuré. Les êtres humains sont indignes d'habiter un pareil séjour. Parmi les montagnes qui forment ce col, la plus remarquable est la première au sud. De là l'origine du nom donné à ce pavillon. A l'est et à l'ouest, on voit le Ouang-hou-tang[1] et le Ling-kin-shuen[2], qui sont des lieux de plaisance très jolis.

Kiou-yué-shuen[3]. Cet édifice est situé à l'ouest de Tchang-ning-hien[4]. C'est une construction très élevée et d'un aspect pittoresque. Trois de ses faces dominent les environs; au nord se trouve un étang au milieu duquel baigne une île.

Tche-che-leou[5]. Ce pavillon, situé à environ 2 lis de l'hôtel des postes de Kin-tcheou, offre des proportions imposantes et se présente sous un aspect grandiose; à ses pieds coule le Tchang-kiang; au delà l'on voit, serrés les uns contre les autres, une série de pics abrupts. Les roches aux couleurs de jaspe vert

[1] 望湖堂 « la salle qui regarde le lac ».

[2] 臨鏡軒 « le kiosque rectangulaire au bord du miroir ».

[3] 秋月軒 « le kiosque rectangulaire des clairs de lune d'automne ».

[4] 昌寧縣, en coréen *Tchyang-ryeng*, c'est-à-dire « le district de la tranquillité manifeste ». « . . . ville à 720 lis de la capitale; 8 cantons; lat. 35° 18′, long. 126° 2′ ». *Dict. des Miss. étr.*

[5] 矗石樓 « le pavillon de la palissade de rochers ».

forment une muraille, qui s'avance en serpentant dans la montagne, tandis qu'au-dessous d'elle s'étalent des bancs de sable, sur les bords et au milieu de l'eau. La rive méridionale du fleuve est couverte d'un
Fol. 18 r°. nombre incalculable de bambous de taille énorme. Ce site, par sa beauté, peut supporter la comparaison avec celui de Ling-nan-leou, dans la préfecture de Mi-yang-fou. A l'est et à l'ouest du pavillon, on trouve deux édifices : à l'est de Ling-shu-tang[1], à l'ouest le Lin-kin-tang[2]. Plus à l'ouest de ce dernier, on voit le Chouang-tsing-tang; plus loin, à l'est du Ling-shu-tang, est le Tsing-sin-shuen[3]. Toutes ces constructions sont des habitations de plaisance admirables.

Hio-sse-leou[4]. Ce pavillon est situé à l'ouest de Hien-yang-kun[5]. Sous les rois de Sin-lo, Tsoui-tche-yuan, étant taé-cheou[6] de Hien-yang-kun, fit construire ce pavillon. Telle est l'origine du nom qui lui a été donné.

Kouan-choui-leou[7]. Ce pavillon est situé à 50 pieds et plus de distance, au sud, de l'hôtel des postes de

[1] 淩虛堂 « la salle qui s'élève dans le vide ».

[2] 臨鏡堂 « la salle au bord du miroir ».

[3] 淸心軒 « le kiosque (rectangulaire) du cœur pur ».

[4] 學士樓 « le pavillon de l'académicien ».

[5] 咸陽郡, en coréen *Ham-yang* « . . . ville murée à 746 lis de la capitale; 18 cantons; lat. 35° 9', long. 125° 7' ». *Dict. des Missions étrangères.*

[6] 太守. Ce grade correspondrait actuellement à celui de sous-préfet.

[7] 觀水樓 « le pavillon d'où l'on peut regarder dans l'eau ».

San-kia-hien[1]; sa façade donne sur la rivière. A l'ouest se trouve le Kin-kin-tang[2].

Kouang-fong-leou[3]. Ce monument est situé au nord de l'hôtel des postes de Ngan-yng-hien[4]. Par devant coule une rivière et au delà s'étendent des forêts vastes et épaisses; à l'ouest on voit le Li-yuè-tang[5], qui est une annexe de la construction principale. C'est un lieu de plaisance ravissant.

Hoan-ngo-ting[6]. Ce kiosque est situé à l'ouest de l'hôtel des postes de Chan-yng-hien[7]. Il domine le cours de la rivière et ses constructions sont réunies à celles du temple Tao-sse-kouan[8]. Comme le nom de la ville est Chan-yng, les habitants ont appelé ce

[1] 三嘉縣, en coréen *Sam-ka* « . . . ville murée à 760 lis de la capitale; 12 cantons; lat. 35° 14′, long. 125° 35′ ». *Dict. des Miss. étrangères.*

[2] 淨襟堂 « la salle au costume brillant de propreté ».

[3] 光風樓 « le pavillon de la brise qui accompagne le beau temps ».

[4] 安陰縣, en coréen *An-eum* « . . . ville à 760 lis de la capitale; 12 cantons; lat. 35° 18′, long. 125° 14′ ». *Dict. des Miss. étr.* Cet ouvrage désigne à tort cette localité sous le nom chinois de *Ngan-y* 安義.

[5] 霽月堂 « la salle du clair de lune qui succède à la pluie ».

[6] 換鵝亭 « le kiosque de l'échange de l'oie ».

[7] 山陰縣, en coréen *San-eum* « . . . ville à 860 lis de la capitale; 14 cantons; lat. 35° 8′, long. 125° 22′ ». C'est cette ville qui est improprement appelée *Chan-tsin* 山清 en chinois et *San-tchyeng* en coréen, dans le *Dict. des Missions étrangères.*

[8] 道士觀 « le couvent des prêtres de la doctrine de Tao ».

IMPRIMERIE NATIONALE

pavillon Hoan-ngo-ting en souvenir du général Ouang[1].

Sin-ngan-leou[2]. Ce pavillon est situé à 5 lis, à l'est, de Tan-tcheng-hien[3]. A l'est il est borné par le fleuve, au delà duquel on voit une roche qui s'avance en surplombant l'eau et forme un site très pittoresque.

Province de Tshuen-lo-tao.

Kouai-sin-ting[4]. Ce kiosque est situé à quelques lis, au sud-est, de Tshuen-tcheou-fou. L'eau de la rivière est arrêtée dans son cours sinueux par une roche; elle fait alors un coude, précisément à l'endroit où l'on a élevé une terrasse en pierres surmontée d'un kiosque.

Ming-lo-ting[5]. Ce pavillon est situé à l'est de l'hôtel des postes de Kou-feou-kun[6], au sommet d'un pic

[1] C'est-à-dire « Ouang », général commandant les troupes de droite. Ce guerrier fameux vivait sous les Tsin orientaux (321-379 ap. J.-C.). C'est à lui qu'on attribue l'invention de l'écriture, dite *Kiai-chou*, qui est celle des caractères employés dans cette note. Il aimait élever des oies et ceux qui voulaient posséder de ses autographes, lui faisaient présenter de ces volatiles, dans l'espoir d'obtenir en retour l'objet de leur désir. Telle est l'origine de la légende populaire, illustrée si souvent par le pinceau des artistes.

[2] 新安樓 « le pavillon de la tranquillité récemment rétablie ».

[3] 丹城縣, en coréen *Tan-syeng* « . . . ville à 380 lis de la capitale; 7 cantons; lat. 36° 56′, long. 125° 55′ ». *Dict. des Miss. étr.*

[4] 快心亭 « le kiosque du cœur léger ».

[5] 民樂亭 « le kiosque de la joie populaire ».

[6] 古阜郡, en coréen *Ko-pou*, c'est-à-dire « la sous-préfecture

d'où la vue embrasse une vaste étendue de terrain complètement déserte et sauvage. A l'ouest on aperçoit une baie où les marées se font sentir.

Pei-fong-shuen[1]. Cet édifice est situé à l'ouest de l'hôtel des postes de Hing-te-hien[2], au sommet d'un pic qui est entouré, à l'ouest, par la mer et qui, à l'est, domine un vaste désert. Cette construction fait pendant au Ming-lo-tong. Fol. 18 v°.

Ping-shu-ting[3]. Ce kiosque est bâti sur un pic à l'est de la ville de Lo-tcheou[4], aux murs de laquelle il est adossé. On y jouit d'une belle perspective. On peut apercevoir, au sud, la montagne Yué-tchou-chan; à l'est des monts Ou-teng-chan; à l'ouest, la montagne Kin-tcheng-chan[5]. Une grande rivière entoure ce kiosque comme d'une ceinture.

Che-si-ting[6]. Ce kiosque est situé à 2 lis de distance, au sud, de Kouang-tcheou, à un endroit où deux rivières se réunissent et où, en été, pendant la

de l'antique richesse» «...ville murée à 600 lis de la capitale; 18 cantons; lat. 35° 34', long. 124° 14'». *Dict. des Miss. étr.*

[1] 培風軒 «le kiosque (rectangulaire) à la situation propice».

[2] 興德縣, en coréen *Heung-tek*, c'est-à-dire «le district de l'essor de la vertu». «...ville à 636 lis de la capitale; 8 cantons; lat. 35° 29', long. 124° 12'». *Dict. des Miss. étr.*

[3] 憑虛亭 «le kiosque qui se dresse à une grande hauteur».

[4] 羅州, en coréen *Na-tjyou* «...ville murée à 740 lis de la capitale; 38 cantons; lat. 35° 13', long. 124° 10'». *Dict. des Missions étr.*

[5] 錦城山 «la montagne de la ville splendide».

[6] 石犀亭 «le kiosque du rhinocéros de pierre».

saison des pluies, la crue des eaux se fait sentir. Les habitants de la ville ont, à l'exemple de Li-ping[1], taillé un rhinocéros dans la pierre, pour arrêter les inondations. Au bord de ces deux rivières on voit une montagne de hauteur moyenne qui ressemble à une tête de ver à soie et sur laquelle on a bâti un kiosque, qui porte le nom de kiosque du rhinocéros de pierre; de ce kiosque, qui est très élevé et très joli, la vue s'étend au loin sur la contrée environnante.

Tong-pe-ting[2]. Ce kiosque, situé à 30 lis de distance de Mao-tchang-hien[3], est bâti sur une montagne taillée à pic au milieu de la mer, qui l'environne sur trois de ses faces. La crête de la montagne est recouverte, sur une longueur de 5 à 6 lis, de saules qui, en croissant les uns rapprochés des autres, forment une sorte de rideau vert; c'est un paysage renommé de la contrée située au sud du lac.

[1] 李氷. Ce personnage, célèbre dans l'histoire chinoise, vivait sous les Tsing, vers 249 av. J.-C. Il était gouverneur général des Sse-tchuen, appelé alors «principauté de Chou» 蜀. Nous lisons dans le *Sse-tchuen-tchuen-chen-tong-tche* 四川全省通志 ou Description de la province de Sse-tchuen, kiv. 23, f. 21, qu'il fit faire des travaux d'endiguement pour arrêter les inondations, et qu'il ordonna la création d'un rhinocéros de fer. Ce rhinocéros fut terminé par ses successeurs. Il pesait 70,000 livres et existe encore à l'heure actuelle, grâce à de nombreuses restaurations.

[2] 冬柏亭 «le kiosque aux saules».

[3] 茂長縣, en coréen *Mou-tjyang* «...ville murée à 770 lis de la capitale; 16 cantons; lat. 35° 28', long. 124° 4'».

Pi-po-ting[1]. Ce kiosque est à 30 lis de distance, à l'est, de la ville de Tchen-tao-kun[2], située au centre d'une île. Il est placé en face du détroit qui sépare cette île du continent.

Ting-tchao-leou[3]. Ce pavillon est situé au sud de l'hôtel des postes de Kang-tsin-hien[4]. La mer le baigne au sud. De ce kiosque, ont entend continuellement le bruit des flots qui viennent mourir à ses pieds; de là vient son nom.

Kouang-han-leou[5]. Ce pavillon a été construit à 2 lis et plus au sud de Nan-yuen-fou, sur une plate-forme élevée. En face de ce monument coule la rivière Tchang-tchuen[6]. C'est un lieu de plaisance admirable.

Long-tan-taé[7]. A 2 lis et plus de distance de Tchang-ping-hien[8], on a taillé dans le roc, sur le ver-

[1] 碧波亭 «le kiosque des vagues d'un vert de jade».

[2] 珍島郡, en coréen *Tjin-to*, c'est-à-dire «l'île aux perles». «...île et ville murée à 1,026 lis de la capitale, 13 cantons; lat. 34° 25', long. 123° 57'». *Dict. des Miss. étr.*

[3] 聽潮樓 «le pavillon d'où l'on entend le bruit des flots».

[4] 康津縣, en coréen *Kang-tjin*, c'est-à-dire «le district du passage propice». «...ville murée à 866 lis de la capitale; 21 cantons; lat. 34° 26', long. 124° 21'». *Dict. des Miss. étr.*

[5] 廣寒樓 «le pavillon du grand froid».

[6] 長川, en coréen *Syem-kang*.

[7] 龍潭臺 «la terrasse de la citerne du dragon».

[8] 昌平縣, en coréen *Tchyeng-hpyeng*, c'est-à-dire «le district du progrès de la paix». «...ville à 706 lis de la capitale; 9 cantons; lat. 34° 47', long. 124° 25'». *Dict. des Miss. étr.*

sant de la montagne, cette merveilleuse terrasse. Elle a bien 100 pieds de hauteur.

Province de Tchong-tsing-tao.

Fol. 19 r°. *King-yng-leou*[1]. Ce pavillon est situé à l'est de l'hôtel des postes de Tchong-tcheou, à ses pieds s'étale un étang vaste et profond qui est recouvert, pendant l'été, de nénuphars en fleurs.

Han-pi-leou[2]. Ce pavillon est construit, à l'est de l'hôtel des postes de Tsing-fong-kun[3], sur les bords du fleuve Ta-kiang qu'il domine. Ce paysage est très pittoresque; à l'est on aperçoit le kiosque Ming-yué-ting[4].

Tsu-yuan-leou[5]. Ce pavillon est à l'est de l'hôtel des postes de Kong-tcheou; à l'ouest se trouve un étang de 5 à 6 mou de surface qui est recouvert de nénuphars; au centre on voit une petite île qui contient un kiosque au toit de chaume.

Kin-kiang-leou[6]. Ce pavillon est situé à 5 lis de distance, au nord, de Kong-tcheou, sur la rive sud en face du passage du fleuve Kin-kiang; c'est un site très pittoresque à la fois et rempli d'animation.

[1] 慶迎樓 « le pavillon de la réception cordiale ».

[2] 寒碧樓 « le pavillon de la fraîcheur de l'automne ».

[3] 清風郡, en coréen *Tchyeng-hpoung* « . . . ville à 350 lis de la capitale; 8 cantons; lat. 36° 58', long. 125° 46' ». *Dict. des Missions étrangères.*

[4] 明月亭 « le kiosque du clair de lune ».

[5] 聚遠樓 « le pavillon de la perspective étendue ».

[6] 錦江樓 « le pavillon du fleuve splendide ».

Shuen-hoa-leou[1]. Ce pavillon est bâti à l'est de l'hôtel des postes de Tien-ngan-kun[2]; comme il est très élevé on y jouit d'une vue immense. Un sujet de l'empereur de la Chine, venu de l'est du Tche-kiang[3] et appelé Li-ming-chen[4], y a inscrit des vers de sa composition.

Yu-fong-ting[5]. Ce kiosque est situé au nord de l'hôtel des postes de Pao-ning-hien[6]. Au nord il est adossé à une haute montagne, au sud il domine une plaine déserte. Du haut de ce kiosque on croit être emporté par le vent; de là vient le nom de Yu-fong-ting.

Province de Houang-haé-tao.

Fou-jong-tang[7]. Cette salle couverte est située à l'ouest de l'hôtel des postes de Haé-tcheou, sur une île entourée d'un étang recouvert d'une grande quantité de nénuphars. Cet endroit offre une vue très jolie.

[1] 宣化樓 «le pavillon de la conversion proclamée».

[2] 天安郡, en coréen *Htyen-an*, c'est-à-dire «la sous-préfecture de la tranquillité céleste». «...ville à 213 lis de la capitale; 15 cantons; lat. 36° 45', long. 124° 51'». *Dict. des Miss. étr.*

[3] C'est la province de la Chine, dont la capitale est Hang-tcheou.

[4] 李明昇.

[5] 馭風亭, mot à mot «le kiosque du vent qui semble vous emporter».

[6] 保寧縣, en coréen *Po-ryeng*, c'est-à-dire «le district de la tranquillité assurée». «...ville murée à 373 lis de la capitale; 8 cantons; lat. 36° 33', long. 124° 20'». *Dict. des Miss. étr.*

[7] 芙蓉堂 «le temple du *hibiscus mutabilis*».

Tsa-yaan-leou[1]. Ce pavillon est à l'est de l'hôtel des postes de Yen-ngan-fou[2]. Il couronne la montagne Fei-foung-chan[3] et domine l'étang Ouo-long-tche[4]. A droite et à gauche il est enserré entre le lac Tsing-tsao-hou[5] et le passage Kin-lien-pou[6]. Les rayons du soleil, filtrant à travers la fumée des maisons et les nuages, viennent, en se projetant sur la masse verte des forêts, changer à chaque instant l'aspect de ce site pittoresque.

Fol. 19 v°. *Kouang-yuan-leou*[7]. Ce pavillon est situé à l'est de l'hôtel des postes de Houang-tcheou. Yen[8], ambassadeur de l'empereur de la Chine, y inscrivit une pièce de vers. Depuis lors, chaque ambassadeur qui passe à cet endroit fait de même.

Province de Hien-king-tao.

Tsi-pao-ting[9]. Ce kiosque est situé à l'est de Hien-hing-fou[10]. C'est un site ravissant.

[1] Un pavillon du même nom existe dans la province de Tchong-sing-tao. Voir kiv. 2, f. 19 (ci dessus, p. 326).

[2] 延安府, en coréen *Yen-an*, c'est-à-dire «la préfecture de la paix éternelle». «...ville murée à 255 lis de la capitale; 22 canons; lat. 37° 54', long. 123° 47'». *Dict. des Miss. étr.*

[3] 飛鳳山 «la montagne du vol du Foung-hoang».

[4] 臥龍池 «la piscine du repos du dragon».

[5] 青草湖 «le lac aux herbes verdâtres».

[6] 金蓮浦 «la rive aux fleurs de nénuphar dorées».

[7] 廣遠樓 «le pavillon de la vaste perspective».

[8] 閻.

[9] 七寶亭 «le kiosque des sept choses précieuses».

[10] 咸興府, en coréen *Ham-heung* «...ville murée à 820 lis

Hao-hao-ting[1]. Ce kiosque est à l'est de l'hôtel des postes de Li-tcheng-hien[2]. A l'ouest il donne sur la mer. A ses pieds s'étend au loin une plaine déserte.

Province de Ping-ngan-tao.

Y-mi-taé[3]. C'est une vaste plate-forme située au sommet de la montagne Kin-siou-chan, dans la préfecture de Ping-jang-fou. On l'appelle Y-mi-taé, mais elle porte aussi le nom de Sse-shu-ting[4].

Fo-pi-leou[5]. Ce pavillon est à l'est du temple Yong-ming-sse[6] près de la terrasse Y-mi-taé. Tchang-pou[7] et d'autres sujets de l'Empire du milieu y inscrivirent des poésies.

Fong-yué-leou[8]. Ce pavillon est placé au centre de la ville de Ping-jang-fou, au bord d'un étang vaste et profond qui est recouvert de nénuphars. L'académicien Tong-yué y a laissé une inscription.

de la capitale; 24 cantons; lat. 40° 10′, long. 125° 47′». *Dict. des Missions étrangères.*

[1] 浩浩亭 «le kiosque glorieux».

[2] 利城縣. Il s'agit probablement ici de la ville marquée 利原, en coréen *Ni-ouen*, sur la carte japonaise. «...ville murée à 1,115 lis de la capitale; 3 cantons; lat. 40° 32′, long. 125° 29′». *Dict. des Miss. étr.*

[3] 乙密臺 «la terrasse du secret de l'origine des choses».

[4] 四虛亭 «le kiosque des quatre abîmes».

[5] 浮碧樓 «le kiosque de la teinte verte mobile».

[6] 永明寺 «le temple de la clarté éternelle».

[7] 張浦.

[8] 風月樓 «le pavillon de la brise et du clair de lune».

Ouang-yuan-leou[1]. Ce pavillon s'élève sur la rive orientale du Ta-tong-kiang.

Yun-kouei-leou[2]. Ce pavillon est situé sur la berge méridionale du fleuve, à 10 lis de distance de Ping-jang-fou, sur une route encaissée entre une double rangée de saules pleureurs, dont les branches en retombant viennent balayer la terre.

Fol. 20 r°. *Lien-kouang-ting*[3]. Ce kiosque est à l'est de Ping-jang-fou, au sommet de la roche Te-yen. L'académicien T'ang-kao y a laissé une inscription.

Kouai-tsai-ting[4]. Ce kiosque est situé à l'est de l'hôtel des postes de Ta-tong-kouan[5].

Pé-siang-leou[6]. Ce pavillon a été élevé dans la partie septentrionale de la ville de Ngan-tcheou.

Yng-shun-leou[7]. Ce pavillon s'élève au sud de l'hôtel des postes de Ting-tcheou. Son ancien nom était

[1] 望遠樓 «le pavillon d'où la vue s'étend au loin».

[2] 詠歸樓 «le kiosque du retour du chanteur».

[3] 練光亭 «le kiosque de la nappe d'eau resplendissante». C'est probablement à ce même monument que fait allusion *Koei-ling* 魁齡, dans une note du journal de sa mission en Corée (1860). Voir la traduction de ce journal (p. 56), dans le *Recueil d'itinéraires*, publié par l'École des langues orientales vivantes, Paris, E. Leroux, 1878.

[4] 快哉亭 «le kiosque de l'allégresse».

[5] 大同館 «l'hôtel de Ta-tong».

[6] 百祥樓 «le pavillon des cent bonnes fortunes».

[7] 迎薰樓 «le pavillon qui attire les vents d'automne».

Ting-yuan[1]. L'académicien Tong-yué changea ce nom en celui qu'il porte actuellement.

Na-tsing-ting[2]. Ce kiosque est à 40 lis de distance, à l'est, de Ting-tcheou. L'académicien Tang-kao lui donna le nom qu'il porte. On y voit une inscription laissée par le censeur Che-tao[3].

Ti-kaé-ting[4]. Ce kiosque est placé sur les bords du Ta-ning-kiang, dans l'arrondissement de Kia-chan-kun.

Kouan-te-ting[5]. Ce kiosque est à 2 lis de distance, à l'est, de Long-tchuen-kun.

Yun-tcheou-leou[6]. Ce pavillon s'élève dans la ville de Ning-pien-fou.

Kuè-chen-ting[7]. Ce kiosque est situé sur le bord de la rivière Fou-y-ta-tsin[8], dans la préfecture de Ning-pien-fou.

Yen-ou-ting[9]. Ce kiosque est situé sur le bord du passage Tchang-ting-tsin[10].

[1] 定遠, mot à mot « qui maintient dans le calme les contrées éloignées ».

[2] 納清亭 « le kiosque qui possède la pureté ».

[3] 史道.

[4] 敵愾亭 « le pavillon des combattants résolus ».

[5] 觀德亭 « le kiosque du discernement de la vertu ».

[6] 運籌樓 « le pavillon de la tactique militaire ».

[7] 決勝亭 « le kiosque de la victoire décidée ».

[8] 夫伊塔津 « le passage Fou-y-ta ».

[9] 偃武亭 « le kiosque du désarmement ».

[10] 獐項津 « le passage du Tchang-ting », mot à mot « du bouton et du cerf musqué ».

Fol. 20 v°. *Kiang-sien-leou*[1]. Ce pavillon s'élève à l'ouest de l'hôtel des postes de Tchang-tchuen-fou. Il domine le Fou-liou-kiang, sur la rive occidentale duquel on voit se dresser douze pics qui semblent avoir été taillés au ciseau. Les habitants de ce pays les désignent sous le nom de Ou-chan-che-eur-feung. C'est un site très pittoresque.

Jen-fong-leou[2]. Ce pavillon est situé à l'ouest de la ville de Kiang-kaé-fou.

[1] 降仙樓 «le pavillon de l'apparition des génies».

[2] 仁風樓 «le pavillon du vent bienfaiteur de l'humanité».

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

SÉANCE DU 12 FEVRIER 1886.

La séance est ouverte à quatre heures et demie par M. E. Renan, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et la rédaction en est adoptée.

Il est donné lecture d'une lettre de la Société historique algérienne demandant l'échange de ses publications avec celles de la Société asiatique. La décision est renvoyée à une séance ultérieure afin de pouvoir prendre l'avis de membres actuellement absents.

Est reçu membre de la Société :

M. Herbed Meherjibhai Palanji Madan, de Bombay, présenté par MM. de Harlez et Barbier de Meynard.

M. Halévy communique à la Société la légende d'un cylindre conservé au Louvre, rédigée en caractères néo-susiens. Elle porte : *Ku-har-u-man* (idéogramme royal) *Man-ṭu-mas* « *Kuhar-uman, roi des Mandou* ». Le nom de *Mandu* ou *Manda* est attribué par les annales assyro-babyloniennes aux peuples du nord-est de la Mésopotamie. Cette inscription montre que ces peuples parlaient une langue apparentée au néo-susien, car le mot *uman* se retrouve dans la deuxième espèce des inscriptions achéménides avec le sens de « maison ».

M. Halévy signale un cachet de travail hittite qui porte en cunéiformes assyriens la légende : *A-ya-a-hu-i nit Ya-ri-im-li-im*

« *Aya-ahui*, serviteur de *Yarim-lim* ». Le caractère sémitique des noms propres saute aux yeux. Le sens de l'élément *Ayâ* reste encore douteux, mais *ahui* répond sans aucun doute à אחי « mon frère ». Le nom du maître *Yarim-lim* est le phénicien ירם־אלם « il exalte les dieux », forme parallèle à l'hébreu ירמיה « il exalte Dieu ». L'aleph de אלם est apocopé comme dans *Tu-ba-al* pour *Ituba'al*, Ἰθώβαλος אתבעל. Ce fait permet d'identifier le nom d'un roi hamatéen, écrit en cunéiforme *Ir-hu-lê-ni* (ou *na*), avec le phénicien ירחאלן « *Iarhu* (dieu de la lune) est notre dieu ». C'est l'analogue des formes connues *Samsi-muruna*, « Shamsh (dieu du Soleil) est notre maître » et שמרון מראן « Shimron est notre seigneur ».

Plusieurs *ex-voto* carthaginois offrent le groupe de lettres obscur למיעמס simultanément avec le titre honorifique אש צדן. M. Halévy incline à décomposer ledit groupe en לם יעמס « qu'il ne soit pas chargé ». Ce serait un souhait analogue à la formule : « Que la terre lui soit légère » qu'on emploie à l'égard d'un défunt. On sait que le roi Eschmunazar se sert de l'expression אל יעמסן pour défendre de placer quoi que ce soit sur son sarcophage.

M. Berger fait une lecture sur cinq inscriptions néo-puniques où se trouve le nom de Makteur. Ce sont celles qui portent dans Schröder les nos 7, 45, 66, 67 et 69. Les deux premières sont des *ex-votos* collectifs; les trois autres sont funéraires. La provenance des inscriptions 45, 66, 67 et 69, qui faisaient partie de la collection de l'abbé Bourgade, est inconnue. Il en est autrement de la première, qui a été publiée par Gesenius, sous le nom de *Numidica prima*. Elle fut trouvée, en 1833, par sir Grenville Temple, à Magrawa, petit village situé à six kilomètres des ruines actuelles de Makteur, et construit en grande partie avec des pierres provenant de constructions antiques. Peu après, elle fut transportée à la Société asiatique de Londres, où elle resta pendant de longues années. Elle en fut enlevée vers 1860, et, après diverses vicissitudes, transportée au British Museum où elle se trouve actuellement. Lors d'un récent voyage qu'il

a fait à Londres pour le compte de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Berger a obtenu de la libéralité des *trustees* un moulage de ce monument pour le *Corpus inscriptionum semiticarum.*

Voici le texte et la traduction de cette inscription d'après M. Berger :

לאדן בעל חמן כע שמע

קלם ברכם בעלא הםכתערם

עתר⫽ ארשם בן מציבען ו

יעשכת[ן] בן מצינרען

« Au seigneur Baal Hammon, parce qu'il a entendu leur voix, les a bénis : les citoyens de Makteur. Du temps de NN. SS. Arisam, fils de Maçibân et Iasuktân, fils de Maçigrân ».

A gauche et en bas de cette inscription, le coin laissé vide par les deux dernières lignes est rempli par une inscription en plus petits caractères d'une lecture très douteuse, qui a probablement été tracée après coup.

La lecture du nom de Makteur est établie par la comparaison de cette inscription avec les quatre autres inscriptions où le même groupe de lettres reparaît, et que M. Berger examine successivement; elle est confirmée en outre par les deux inscriptions latines trouvées par M. Letaille dans les ruines de Makteur, et sur lesquelles se lisent les mots *Colonia Aelia Aurelia Mactaris, Colonia Mactaritana.* On peut donc considérer aujourd'hui comme certaine l'identification de Makteur avec l'ancien *oppidum mactaritanum.* La forme punique que nous ont conservée ces inscriptions ne différait de la forme latine que par la nasale qui termine le mot et qui est une des désinences habituelles des noms libyques. Le *hé* qui précède doit être considéré comme l'article, qui peut être maintenu dans certains cas même devant les noms propres à l'état construit.

La troisième ligne de l'inscription commence par les trois

lettres עתר qui n'ont jamais été expliquées d'une façon satisfaisante. M. Berger les rapproche d'une formule analogue, qui reparaît à plusieurs reprises sur des inscriptions phéniciennes (*Corpus. inscr. sem.*, n[os] 132, 165, 170), et qui est une abréviation correspondant à la formule française : « Au temps de NN. SS. (Nos Seigneurs) » Les noms qui suivent seraient alors ceux de magistrats locaux, sans doute des duumvirs dont il est question dans une inscription latine de Makteur. (*Corpus inscr. lat.*, t. VIII, n° 631).

La seconde des inscriptions néo-puniques de Makteur lève les doutes que pourrait laisser subsister la lecture de la première. Elle présente le même groupe de lettres, dans le même agencement, écrit avec une netteté absolue. Seulement il paraît être suivi des noms de trois personnes et non pas de deux. Peut-être cette difficulté doit-elle trouver son explication dans l'inscription latine de Makteur, *Corpus inscr. lat.*, n° 630, où est mentionné un triumvir. Les noms de cette seconde inscription sont puniques, tandis que ceux de la première sont tous libyques. M. Berger se demande si ce ne sont pas ces noms qui reparaissent sur la petite inscription qui fait suite à la *Numidica prima* de Gesenius, précédés du mot רבן « nos seigneurs » écrit en toutes lettres.

Les trois dernières inscriptions (Schröder, 66 et 67, 69) sont funéraires et ne présentent aucune difficulté. En les examinant, on remarque qu'elles appartiennent à la même famille. Le n° 69 est l'épitaphe d'un certain Iasucta, fils de Seldiv; le n° 66 celle de sa femme Ahotmilkat; le n° 67 celle de sa belle-sœur Iolhaïl. Nous avons là l'exemple de deux Carthaginoises, filles de Carthaginois, ayant épousé des Numides.

La séance est levée à six heures.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'Indian office. *Archaeological survey of India. Report of a tour in eastern Rajputana*, in 1882-1883, by Major-General A. Cunningham. Vol. XX. Calcutta, 1885; in-4°.

Par l'Indian office. *Code of instructions* for the conduct of office business and for the regulation of accounts in the *forest department.* Third edition. Calcutta, 1886; in-8°.

Par le Smithsonian Institution. *Third annual Report of the Bureau of Ethnology* to the secretary, 1881-1882, by J.-W. Powell, director. Washington, 1884; in-4°.

Par l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. *Mémoires,* VII° série, tome XXXII, n°ˢ 14-18; tome XXXIII, n° 1, avec appendice. Saint-Pétersbourg, 1885; in-4°.

— *Bulletin,* tome XXX, septembre 1835; in-4°.

Par l'Institut. *Corpus inscriptionum semiticarum. Pars prima,* inscriptiones phœnicias continens :

Tomus I, *fasciculus secundus.* Parisiis, 1883; grand in-4°;
. *fasciculus tertius.* Parisiis, 1885; grand in-4°;
Tabulæ. Fasciculus secundus, 1883, in-folio;
Tabulæ. Fasciculus tertius, 1885; in-folio.

Par la Société. *The american Journal of archaeology and of the History of the fine arts.* Baltimore, october 1885.

— *Proceedings* at New York, october 1885.

Par les éditeurs. *The Indian Antiquary.* December 1885 et january 1886. Bombay; in-4°.

Par l'éditeur. *Journal des Savants,* janvier 1886. Paris; in-4°.

Par la Société. *Bulletin de la Société de Géographie,* 4° trimestre, 1885. Paris; in-8°.

— *Compte rendu,* 1886, n°ˢ 1, 2, 3; in-8°.

— *Journal of the North-China branch of the Royal asiatic Society,* for the year 1883, new series, vol. XVIII. Shanghai, 1884; in-8°.

Par l'éditeur. *Revue archéologique,* 3° série, t. VI, novembre-décembre 1885. Paris; in-8°.

— *Journal asiatique,* janvier 1886; in-8°.

— *Revue critique,* n°ˢ 2-5, 1886.

— *Polybiblion; partie technique,* janvier 1886; *partie littéraire,* janvier 1886; in-8°.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Par le Ministère de l'instruction publique. *Revue des travaux scientifiques*, t. V, n°s 8-9. Paris, 1885; in-8°.

Par l'auteur. *Les poèmes de l'Annam. Kim van Kieu*, par Abel des Michels, t. II, 1re partie. Paris, 1885.

— *Généalogies des racines sémitiques*, par l'abbé Cl. Cazet. Paris, 1886.

— *Kitâb Fiqh el-lougha*, de Abou Mançoûr ben Isma'îl el-Tha'âlebî. Beyrouth, 1885.

— *Bihârî language*, part 5, south. maithili dialect, by G. A. Grierson. Calcutta, 1885.

— *Documenti per servire alla storia di Sicilia*, vol. II, fasc. 1. Palerme, 1885.

— *L'île Formose*, par M. R. Allain. Paris.

— *Le nom de Jacob et de Joseph en Égyptien*, par W.-N. Groff. Paris, 1885.

Par la Société. *Proceedings of the Royal Geographical Society*, january and february 1886; in-8°.

— *Bulletin de la Société académique franco-hispano-portugaise de Toulouse*, t. VI, 1885, n° 2; in-8°.

— *Transactions of the asiatic Society of Japan*, vol. XIII, part I and II. Yokohama, 1885; in-8°.

— *Bibliotheca Indica*. New series, n°s 552. Calcutta, 1885. N°s 541-551 et 553-560; in-8°.

Par le gouvernement néerlandais. *Bijdragen tot de taal-land-en volkenkunde van Nederlandsch Indie*. 'Sgravenhage, 1886; in-8°.

SÉANCE DU 12 MARS 1886.

La séance est ouverte à quatre heures et demie par M. E. Renan, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu; la rédaction en est adoptée.

Il est donné lecture d'une lettre du Ministère de l'instruction publique annonçant l'ordonnancement, au nom de la Société asiatique, d'une somme de 500 francs, à titre de subvention pour le premier trimestre de 1886.

Sont reçus membres de la Société :

S. E. MOHAMMED HASSAN KHAN Saniéddouleh, à Téhéran, présenté par MM. Renan et Zotenberg.

MM. ÉDOUARD MONTET, professeur de langues orientales à l'Université de Genève, présenté par MM. Barbier de Meynard et Garrez.

PIERRE LEFÈVRE-PONTALIS, à Paris, présenté par MM. Barbier de Meynard et Senart.

M. Oppert exprime ses réserves au sujet de l'interprétation nouvelle proposée par M. Halévy, dans le dernier numéro du *Journal asiatique*, pour l'inscription L de Bisoutoun, dont le texte n'existe que dans la langue dénommée médique par M. Oppert, et néo-susienne par M. Halévy. Il s'étonne que l'auteur se soit contenté d'une allusion aux travaux de ses devanciers et n'ait pas cru devoir les soumettre à une discussion approfondie. M. Halévy explique que les savants qui se sont occupés de cette inscription, depuis Norris, ont toujours été d'accord sur la lecture et le sens de la plupart des mots. Les divergences d'interprétation ne peuvent porter que sur quelques mots, et il a cru user d'un droit en exposant sa solution personnelle.

La parole est donnée à M. Oppert pour une communication. Il résume brièvement le résultat de la découverte dont il vient de faire part à l'Académie des inscriptions, et relative à l'expression des valeurs des mesures assyro-babyloniennes.

M. Halévy présente quelques considérations sur l'expression phénicienne אש צרן qui a l'air d'être un titre honorifique. Il rappelle que les Septante traduisent par *οἱ στρατηγοὶ* Ἀσσοὺρ les mots hébreux que le texte massorétique ponctue צַרְנֵי אַשֻּׁר (Ézéchiel, XXXI, 19), d'où il résulte qu'ils ont vu dans צַרְנֵי un mot signifiant « stratège ». M. Halévy se demande si le phénicien אש צרן n'aurait pas la même signification. Cela lui semble d'autant plus probable que le titre de stratège qui est si fréquent dans les inscriptions ara-

méennes ne s'est pas encore rencontré dans les textes phéniciens. A la suite de cette communication, il s'engage une discussion à laquelle prennent part MM. Renan, Oppert et Philippe Berger.

M. Halévy traite ensuite du nom géographique כִּלְמַד qui accompagne אַשּׁוּר, dans le XXVIIe chapitre d'Ézéchiel, parmi les peuples trafiquant axec les Tyriens. Étant donné, d'une part que la puissance prépondérante de cette époque, la Babylonie, ne peut pas manquer dans cette liste, de l'autre que le nom de כלמד, en version grecque *χαρμην*, est tout-à-fait inconnu d'ailleurs, M. Halévy propose de corriger ce nom en כֶּשֶׂד *kesed*, singulier de כַּשְׂדִּים *kasdim*, dénomination habituelle de la Babylonie chez ce prophète. Il est digne de remarque que, dans tout le chapitre XXVII, les nations sont désignées par des noms pourvus de la forme du singulier. Des observations sont faites par MM. Oppert et Berger.

La séance est levée à cinq heures et demie.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par la Société, *The Indian Antiquary*, vol. XIV. Décembre 1885 (part. II) et vol. XV, février 1886.

— *Proceedings of the Royal geographical Society*, mars 1886.

— *Journal of the China branch of the Royal asiatic Society*, vol. XX, n° 4, 1885.

— *Comptes rendus de la Société de Géographie*, n° 4 et 5, 1886.

Par les éditeurs. *Revue archéologique*, janvier 1886.

— *Journal des Savants*, février 1886.

— *Journal asiatique*, novembre-décembre 1885.

— *Polybiblion, partie littéraire*, février; *partie technique*, février 1886.

— *Revue critique*, n°s 7, 8, 9, 10, 1886.

Par les auteurs. *Kitâb Matla' esch-schems*, par Mohammed Hasan Khân (en persan) 2 volumes, 1885.

Par les auteurs. *Bulletin de correspondance africaine*, fascicules 1 et 2, 1885.

— *A comparative Dictionnary of the Bihari language* par R. Hoernle et G.-A. Grierson, part. 1, Calcutta, 1885.

— *The Divyâvadâna*, par E.-B. Cowell et R.-A. Neil. Cambridge, 1886.

— *Recueil de textes relatifs à l'histoire des Seldjoucides*, par M. Th. Houtsma, vol. I. Leyde, 1886.

— *Manuel de la langue chinoise parlée*, par C. Imbault-Huart. Péking, 1885.

— *Ne sutor ultra crepidam*, by G. Oppert. Madras, 1884-1885.

— *Compendium libri Kitâb al-Boldân auctore Ibn-el-Fakih al-Hamadâni*, par M. J. de Goeje. Leide, 1885.

— *Du Djebel Nefousa (en berbère), par Brahim ou Sliman Chemmakhi*, publié par A. de C. Motylinski. Alger, 1885.

— *Les livres de la secte abadhite*, par le même. Alger, 1885.

— *M. Ludwig et sa chronologie du Rig-Véda*. par A. Bergaigne. Paris, 1886.

— *La place du sanscrit et de la grammaire comparée dans l'enseignement universitaire*, par le même. Paris, 1886.

— *Les découvertes récentes sur l'histoire ancienne du Cambodge*, par le même. Paris, 1886.

— *La langue des Élamites*, par J. Oppert. Paris, 1885.

— *La vraie personnalité et les dates du roi Chiniladan*, par le même. Paris, 1885.

SÉANCE DU 9 AVRIL 1886.

La séance est ouverte à quatre heures et demie par M. Renan, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et la rédaction en est adoptée.

Est reçu membre de la Société :

M. Senâthi Râdja, avenue des Gobelins, n° 14, à Paris, présenté par MM. Feer et Rodet.

M. [illegible] membres du Conseil de la Société l'inter-[illegible] M. E. B. Cowell. Le prêt du [illegible] appartenant à la Société, a été [illegible] d'un grand prix pour [illegible]. Il tient à ce [illegible] du Conseil une expression [illegible]. M. [illegible] l'occasion qui [illegible] l'école des écritures [illegible] reconnaissance à M. Cowell et à son savant [illegible] ils viennent de nous doter.

M. [illegible] à la Société le résultat de ses recherches sur les [illegible] employés dans les timbres-poste et les cartes postales du Cachemire. M. Rodet n'a pas trouvé, dans les livres qui lui sont accessibles, de spécimens de ces alphabets : il a eu recours, pour les déchiffrer, à la traduction en caractères hindoustanis qui accompagne ces légendes. Il expose en détail au tableau les caractères cachemiriens modernes en les comparant principalement avec ceux de l'alphabet çârada. Il reconnaît pour plusieurs lettres deux périodes, l'une antérieure à 1878, l'autre postérieure à cette époque. Il conclut en insistant sur l'aspect archaïque de certains caractères et en signalant la manière de représenter une partie des voyelles comme particulière au cachemirien.

La séance est levée à cinq heures et demie.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'East-Indian office. *Bibliotheca Indica*, collection of Oriental Works, published by the Asiatic Society of Bengal. New series, n°° 561, 562, 563, 566. Calcutta, 1886; in-8°.

— *Le même*, n°° 564, 565. Calcutta, 1886; in-4°.

The Indian Antiquary, edited by I.-F. Flict and R. C. Temple. March, 1886. Bombay; in-4°.

Par la Société. *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*. Tome XXXIX, 4° fascicule. Leipzig, 1885; in-8°.

Par la Société. *The Journal of the Royal Asiatic Society of Great-Britain and Ireland*, v. XVIII, part I, jan. 1886; in-8°.

— *Proceedings of the Royal Geographical Society*. April 1885. London; in-8°.

—*A Handbook of the Swahili language as spoken at Zanzibar*, by Edward Steere. Third edition, revised and enlarged by A.-C. Madan. London, 1884; in-8°.

— *Comptes rendus de la Société de Géographie de Paris*, n°ˢ 6 et 7; in-8°.

— *Stories and translations in Swahili*. London, 1884; in-12.

— *Grammar of the Kaguru language*, Eastern equatorial Africa, by J.-T. Last. London, 1886; in-12.

— *Takudh Osterwald's Abridgment*, and Oxendens *Family Prayers*. London; in-12.

— *New Testament in Soso*. London; in-8°.

— *Bulletin de la Société académique indo-chinoise*, années 1882-1883, Paris 1883-1885; in-4°.

— *Revue africaine*, numéro 174, novembre-décembre 1885. Alger, 1885; in-8°.

— *Journal de la Société fino-ougrienne*. Helsingfors, 1886; in-8°.

Par le Ministère. *Cochinchine française. Excursions et reconnaissances*, n° 25, janvier-février 1886. Saigon; in-8°.

— *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome. La France en Orient au XIVᵉ siècle. Expéditions du maréchal Boucicaut*. Paris, 1886; in-8°.

Par le Smithsonian Institution. *Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution for the year 1883*; in-8°.

Par les éditeurs. *Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, tome XXXVIII, n°ˢ 3 et 4; in-4°.

— *Journal des Savants*, mars 1886; in-4°.

— *Polybiblion;* partie technique, mars; partie littéraire, mars. Paris, 1886; in-8°.

— *Revue critique*, n°ˢ 11-14. Paris, 1886; in-8°.

Par les éditeurs. *Revue archéologique*, février-mars 1886. Paris, in-8°.

Par les auteurs. *Complainte arabe sur la rupture du barrage de Saint-Denis-du-Sig. Notes sur la poésie et la musique arabes dans le Maghreb algérien*, par G. Delphin et L. Guin. Paris, 1886; in-12.

— *Kaiser Akbar. Ein Versuch über die Geschichte Indiens im sechszehnten Jahrhundert* von Graf F. A. von Noer. Zweiter Band, nach den hinterlassenen Papieren bearbeitet von Dr. Gustav von Buchwald. Leiden, 1885; in-8°.

— *Vues théosophiques d'Avicenne*, par A.-F. Mehren (extrait du *Muséon*). Louvain, 1886; in-8°.

— *Studien über Dozys Supplement*, par M. Fleischer (extrait des *Berichte der K. Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, Sitzung am 21 november 1885); in-8°.

— *Notes de lexicographie berbère*, par René Basset (extrait du *Journal asiatique*). Paris, 1886; in-8°.

— P. Loukachevitsch, *Obiasnenie assyrīiskych ymenī*, Kiev, 1868; in-8°.

— *Korneslov greceskago yazyka*, cast I et II, 1869-1872; in-8°.

— *Korneslov levreiskago yazyka*, Kiev, 1883; in-8°.

— *Korneslov latinskaga yazyka*, Kiev, 1872; in-8°.

— *Izlozenie glavnīh zakonov estestvennoï y nablioudatelno-mikroskopyceskoi astronomiī*, cast I et II, Kiev, 1884-1885.

— *Izliedovanie o velykom godiesolntza*, Kiev, 1882.

شیبانی نامه. *Die Scheïbaniade, ein özbegisches Heldengedicht in 76 Gesængen, von Prinz Mohammed Salih aus Charezm.* Text, Übersetzung und Noten von Hermann Vambéry. Gedruckt in der K. K. Hof- und Staatsdruckerei in Wien. 1885.

Le poème héroïque que M. Vambéry a eu l'heureuse fortune de trouver et de publier est une œuvre du plus grand intérêt historique et littéraire. Dans un récit auquel sa forme poétique n'ôte rien de la rigoureuse exactitude d'un journal

des événements auquel l'auteur a pris part comme témoin et comme acteur, il nous retrace l'histoire d'une époque singulièrement troublée de la vie de l'Asie centrale. Les faits, dont il nous parle, se sont passés entre les années 905 (1499-1500) et 911 (1505-1506) de notre ère. Nous les connaissions déjà en partie, grâce aux *Mémoires* du célèbre Bâber, l'adversaire déclaré de Cheïbâni; mais combien il est intéressant pour nous de pouvoir contrôler les assertions souvent partiales et passionnées du grand conquérant! Ce que son amour propre laissait dans l'ombre est éclairé maintenant d'une vive lumière; et, si sa grande réputation, comme homme d'État et comme général, n'y perd pas beaucoup en définitive, la vérité y gagne grandement. La lutte était trop vive entre les deux adversaires, d'autant plus acharnés l'un contre l'autre qu'ils étaient parents, leurs prétentions trop radicalement inconciliables, le prix qu'ils se disputaient les armes à la main trop considérable, pour qu'ils pussent se juger équitablement. Quant à leur parenté, elle est facile à établir. Comme il nous l'apprend lui-même dans ses Mémoires, page 8 du texte, Bâber était fils d'Omar-cheïkh Mirza, fils d'Abou-Se'id Mirza, fils de Sultan-Mohammed Mirza, fils de Mirân-Châh Mirza, troisième fils du fameux Timour. Sa mère, Qoutlouq-Nigâr-Khanum descendait directement de Djagataï Khan, second fils de Djenguiz-khan. Cheïbâni-khan, lui, descendait de Youdji-khan, fils ainé de Djenguiz-khan, comme lui-même s'en vante, p. 308 de notre poème, où il dit :

مین یوچی اوغلی مین وسیز ایکی خان[1]
جغتای اوغلی سیز بولسون بوعیان
باریمیز بیر انانینک اوغلی بیز
بارچه میزنینک اتاسیدور جنکیز

[1] Il s'agit des oncles de Bâber dont le plus jeune était celui qu'il nomme «le petit khan».

Quoiqu'il en soit, Cheïbâni Khan, tant qu'il vécut, se montra l'ennemi acharné de Bâber et, si celui-ci ne le ménage guère dans ses *Mémoires*, il n'est pas épargné dans le poème consacré aux récits des hauts faits de son redoutable adversaire, cette *qibla* de la race turke, comme on l'appelle p. 382 :

قبلهٔ سلسلهٔ عالم ترك

Le chapitre xxv, p. 92, où on raconte comment Bâber fut obligé d'abandonner Samarqand, l'an 907 (1501-1502), à la suite de ce qu'il appelle, dans ses *Mémoires*, p. 116 du texte, « une espèce de capitulation forcée » ضرور بولغان اوچون ياراش يوسون لوق قيليب, ce chapitre, dis-je, débute ainsi :

چون سمرقندنی الدی بابر
خلق ارا تفرقه سالدی بابر
حسن میدانیغه ظالم کیردی
ظلم بازاریغه رونق بیردی
زلفیغه تاب بیریب اولتوردی
بیر نیچه دل شیدانی کوبدوردی
بیغیلیب الیده قاچقان کورکان
اتاسی دیك انی هم کورکان
لاف بازارینی کرم ایلادیلار
سوز بیله تاغ نی نرم ایلادیلار

« Lorsque Bâber eut pris Samarqand, il jeta le désordre parmi la population. Le tyran entra dans la place de la bonne administration et fit fleurir le commerce de l'injustice. Il se mit à tordre coquettement les boucles de ses cheveux et

incendia plusieurs victimes, au cœur rempli du feu de la passion. Les princes timourides qui avaient fui se réunirent devant lui; car ils le regardaient comme leur pére. Tous ensemble mirent de l'animation dans le marché de la vantardise et amollirent les rochers sous les coups de leurs fiers propos. »

Pour bien comprendre ce qui est dit des Timourides, si dédaigneusement traités, il faut se rappeler que Cheïbâni khan cherchait à leur reprendre les territoires dont ils avaient dépouillé ses ancêtres. Quant à l'allusion aux « coquetteries » de Bâber, elle s'explique parfaitement si on se rappelle ce qu'il dit lui-même, p. 92 de ses *Mémoires*, sur la passion insensée qu'il avait conçue pour un jeune homme appelé Bâberi.

Cheïbâni-khan n'était pas seulement un homme de guerre, habile à manier l'épée, il cultivait aussi la poésie, si nous en croyons son panégyriste, qui a inséré dans son œuvre six compositions de ce prince. La première, qui se trouve à la page 144, est adressée à une sœur de Bâber, Khan-zâdeh-Begum, dont il était si épris que

سیل دیك یاش اقار ایردی کوزیدین
درد ظاهر بولبور ایردی سوزیدین

« les larmes coulaient de son œil comme un torrent, sa douleur se manifestait par ses paroles. » Sachant combien elle était attachée à son frère, il la rassure sur son compte en lui disant qu'une fois devenu maître de Samarqand :

ایلاین شرط سنینك باشینك اوچون
بولما غناك قرینداشینك اوچون
هیچ یمانلیق انکا یاوتماغالی
سینی تیلورتوب انی توتماغالی

هر قایان خاطری ایستار بارسون
بارسون انچه که یورووردین هارسون

« Je suis prêt à m'engager sur ta tête, ne conçois aucune inquiétude sur le sort de ton frère, à ne pas permettre qu'il lui arrive rien de mal, à ne pas m'emparer de sa personne en te laissant dans l'angoisse. Qu'il aille partout où il voudra, qu'il se fatigue à force de marcher. »

La seconde pièce a été composée à la suite d'une chute de cheval. Elle se trouve à la page 196 et se termine ainsi :

کیزلاردیم عشقینی ایلدین ولیکین نیلاین
حالتیم مجنون کیبی عالمغه پایبلدی ینه
فرقت اتیدین بیقیلدیم یار کیلدی سورغالی
ای شیبانی یار دردینک غه دوا قیلدی ینه

« Je cachais à tout le monde la passion qui me dévorait; mais que faire? Mon état, comme celui de Medjnoun, est devenu public. J'ai été jeté en bas du cheval de la séparation et l'ami est venu savoir de mes nouvelles. O Cheïbâni! l'ami a porté remède à ta douleur. »

La troisième pièce de poésie attribuée à Cheïbâni-khan doit avoir été composée en 910 (1504-1505), lorsqu'il se fut emparé de Hiçâr sur Khosrev-châh. Elle se trouve à la page 226 et finit ainsi :

جهان نینک کوزی هر کز کورمیشی یوق
شیبانیغه بیریبتور نصرتین حق
نه قیلدی لبلارینک سورماق ایچینده
قاووب مین خسرو چماق ایچینده

« L'œil du monde n'a jamais rien vu de comparable à cette assistance victorieuse que Dieu a donnée à Cheïbâni. Quoi! Il oserait aspirer le suc de tes lèvres, ce Khosrev, que je poursuis maintenant dans sa fuite! »

Une quatrième pièce est adressée par Cheïbâni-khan aux khans mongols Khanikè-khan (il est souvent appelé dans Bâber Djanikè-khan) et Aladja-khan, cousins de Bâber, page 244. On y lit ces vers menaçants :

تارتیب سمرقند لشکرین یوروب مغول اوستیکا مین
اسلام تیغین تیز ایتیب برهم اوراین قالمقان
اسلام مین اسلام مین کفر کفری نیلاسون
کفار بیجهیین کیسهیین قالماسون اندین هیچ نشان
شهباز بولدی جنکیز سیمرغ وعنقا قایدا دور

« Traînant à ma suite l'armée de Samarqand je vais marcher contre les Mongols. Aiguisant l'épée de l'Islâm je frapperai de mort les Kalmouks. Je suis l'Islâm! Je suis l'Islâm! Que peut faire l'infidélité de l'infidèle? Je veux moissonner les infidèles, je veux les exterminer pour qu'il n'en reste pas trace. Djenguiz s'est changé en faucon; que vont devenir le *simorg* et le *'anqa*? »

A la page 256 se lit une lettre de Cheïbâni-khan à Tenbel, ce beg dont Bâber parle si souvent C'est le cinquième morceau dû à la plume du prince euzbeg. On y trouve ces vers :

کم بیزنینك ایتاکینی توتسه
جرعهء ساغریمیزنی یوتسه
ضایع ایتماس بیز انی هرکز
انی قویماس بیز هرکز عاجز

ذرّه بولسه قویاشی بولوز اول
آسمان تیکراسیدا ایورولور اول
ایمدی سین سالما کونکولنی زنهار
کیم سنکا بولغوسی دور دولت یار

« Celui qui s'attache au pan de notre robe et qui avale le fond de notre coupe, nous ne le laisserons jamais périr, nous ne l'abandonnerons pas à son impuissance. Est-il atome? il aura son soleil pour y briller (allusion aux rayons solaires) et pourra évoluer autour du ciel. Ne te laisse donc pas aller à l'égarement, car voilà la fortune qui va s'unir à toi. »

Dans un sixième passage, qui se trouve à la page 380, l'auteur raconte comment Cheïbâni-khan lui fit part d'un songe qui lui présageait la mort de son frère cadet, Mahmoud-Sultan, arrivée en 910 (1504-1505.) :

ملك قندز ساری بارغاج سلطان
مینی بیر وقعه قیلدی حیران
مین فراغت بیله قونوشومدا
بیر کیشی کیلدی منینك توشومدا
دیدی قوپغیل نه یاتیب سین قوپغیل
کیم بیر آتینکی او غورلایدورلار
سینی اویقو بیله الدایدورلار

« Le sultan ne fut pas plus tôt parti pour la province de Qoundouz, qu'un songe vint me frapper de stupeur. Je reposais dans le lieu de ma résidence, lorsque quelqu'un se présenta devant moi en songe et me dit : « Lève-toi! Pour-

quoi rester couché ? Lève-toi ! Que fais-tu étendu sur le lit ? Lève-toi ! On est en train de te voler un de tes chevaux. On va te tromper grâce au sommeil qui s'est emparé de toi. »

En apprenant la funeste nouvelle, le Khan s'écrie :

ای دریغا کیم قریلیق وقتی دا بولدوم غریب
تیکه بیر نادان قولیغه قالدیم اندین ایریلیب

« Hélas ! me voilà donc sans famille dans l'âge de la vieillesse ! Que dis-je ? séparé de mon frère, je reste au pouvoir d'un ignorant ! » Et lorsque le corps lui est ramené à Qarchi, il exhale sa douleur en ces termes, p. 372 :

دیدی ای یخشی قرینداش منکا
بو یمان کون نی اوجون کیلدی سنکا
چمن عمرونکا ای سرو روان
نی بلا بات یتیب کیلدی خزان

« Bon frère, dit-il, pourquoi ce jour funeste est-il arrivé pour toi ? O cyprès plein de vie ! par quelle fatalité l'automne est-il venu si vite flétrir le jardin de ton existence ? »

C'était pourtant un homme de grande énergie, ce Cheïbâni-khan, et qui avait eu de rudes épreuves à supporter dans sa vie aventureuse. Lorsque dans l'année 909 (1503-1504), après s'être rendu maître d'Endijân, il fut venu mettre le siège devant Balkh, il y éprouva un échec, dont ne parle pas notre poète, mais dont il est question dans le روضة الصفا, au VII[e] livre, et qui le força à opérer sa retraite dans les montagnes du Badakhchân. Lui et son armée souffrirent cruellement du froid et eurent à franchir les passages les plus périlleux, comme on le voit à la page 320 :

خان بدخشانغه سونکیجه باردی
اندین اوزکا جیلاوین قایتاردی

کیجتی اول ییردا توقوز طارم دین
تیمادی لشکر قار ویم دین

« Le khan s'avança à sa poursuite (de Khosrev châh) jusqu'au Badakhchân. Ensuite il tourna bride et passa par les *neuf défilés*. L'armée eut à souffrir de la neige et du manque de fourrage. »

Dans un autre passage, p. 388, le khan raconte lui-même quel froid il avait eu à endurer dans sa marche sur la ville de Kharezm :

کیم قزاقلیق دا یوروکان ایام
چونکه خوارزم ساری باستوق کام
ایلا ساووق ایدی کیم یخشی یمان
التە الماسلار ایدی اوتسیز جان

« Au jour où nous marchions dans une expédition aventureuse, nous dirigeant vers Kharezm, il faisait tellement froid que bons et méchants n'auraient pu conserver (porter) leur vie sans l'aide du feu. »

Une fois campés devant la ville qu'ils veulent réduire par la famine, les Euzbegs sont horriblement tourmentés par les moustiques, p. 436 :

پشه بار ایدی اسرو بسیار
نیشیدین بارجه خلایق افکار

« Les moustiques se trouvaient en quantité extraordinaire; tous les hommes étaient blessés de leurs aiguillons. »

Cependant la place énergiquement défendue par un brave officier de Sultan Huceïn-Mirza, Tchin-Sofi, ne se rendait

pas, quoiqu'on y fût réduit à la plus dure extrémité. C'est ainsi qu'à la page 431 on lit :

اوزکا قورغانلدا اولا ال باشلادی ایل

ایت ایتیکا اوکولاب باشلادی ایل

ایشك وایت ایتیدا روا بولدی

دور قورغاندا بو طور ایوورولدی

« Au reste, la population commença à périr dans la place. On se mit à se disputer la viande de chien (mot à mot : à se rassembler autour de la viande de chien). On se permit jusqu'à la chair de l'âne et du chien; et c'est ainsi que se passèrent les jours dans la place ».

Puis vint le moment où, à défaut d'animal, soit bétail, soit bête de somme, p. 140 :

نه قرا بار بو ساعت نه طوار

قالمادی قلعه اچیندا جاندار

on en fut réduit à manger de la chair humaine :

ییدیلار یاشغینه اوغلانلارنی

جوع دین قوتقاریبان جانلارنی

« Ils mangèrent des petits enfants pour se délivrer du supplice de la faim. »

A la fin, le khan se décida à donner l'assaut où il paya largement de sa personne, p. 438 :

خان اوزی خندق اچیندا مسکن

توتتی وقیلدی اوشول بیرنی وطن

« Le khan lui-même s'installa de sa personne dans le fossé,

IMPRIMERIE NATIONALE.

dont il se fit comme une patrie »; mais ses efforts furent vains :

نیجه کیم جنك وجدال ایلادیلار
نیجه کیم حرب وقتال ایلادیلار
بوزدورا الماديلار رزم بيله
کیشی نیتسون بسه خوارزم بیله
عاقبت خانغه داریدی بیر اوق
سوبا اوتتی بسه قاشیغه یاووق

« Quelques efforts qu'ils fissent, quelque valeur qu'ils déployassent dans le combat, ils ne purent détruire l'ennemi par la force des armes. A quoi bon s'acharner après cette ville de Kharezm ? A la fin, un trait atteignit le khan et passa près du sourcil en lui arrachant la peau. »

Ce ne fut que quelque temps après que Tchin-Soufi fut tué et que les Euzbegs demeurèrent maîtres de Kharezm. C'est par cette victoire, qui eut lieu en 911 (1505-1506), que se termine le poème.

Peut-être trouvera-t-on que j'ai trop multiplié ces extraits, mais j'ai cédé au désir, bien légitime il me semble, de mettre en pleine lumière une personnalité très intéressante et qui ne nous était qu'imparfaitement connue. Je le répète, vouloir juger Cheïbâni-khan uniquement à l'aide des renseignements que Bâber nous donne sur lui, c'est s'exposer volontairement à ne voir qu'un côté de la vérité.

Il est temps maintenant de nous occuper de l'auteur de ce singulier poème, qui a pour nous le mérite bien rare de nous fournir des renseignements historiques d'une précision remarquable. Commençons par interroger sur son compte un de ses contemporains les plus illustres : Mir-Ali-chir-Nevâï. Dans le cinquième livre de son مجالس النفايس[1], réservé à

[1] Bibl. nat., supplément turk 317, fol. 325 r°.

ceux « que leur nature d'élite portait à la poésie, mais qui n'y consacraient pas tout leur temps », nous trouvons quelques lignes relatives à Mohammed Sâlih. Nous y apprenons que son père était Nour Se'id beg, qui pendant longtemps avait été prince de Tchehar-Djoui et de Adaq et avait joui d'une grande considération à la cour d'Abou Se'id Mirza et de Djouki Mirza. Toutefois c'était un personnage vicieux et de mauvaise nature : امّا بغایت بد فعل وبد خلق کیشی ایردی, tandis que son fils est un jeune homme doux, dont les mœurs n'ont rien de commun avec celles de son père : وزی ملایمت ییکیت دور اطواری انینک اتاسی اطواریغه نسبتی یوقتور ; et ç'a été par un étrange oubli de ses intérêts qu'il a quitté le service du sultan : انکا هم غریب سهو توشتی کیم سلطان صاحب قران قوللوغیدین غیبت اختیار قیلدی. On alla jusqu'à dire que de faux amis avaient profité d'un moment d'égarement pour l'entraîner dans cette mauvaise voie : بعضی دیدیلار کیم بیخودلوغ عالمیدا یامان مصاحبلار بو یامان یولغه توتوبتورلار. Il a une nature fine et pleine de goût et se montre très habile dans l'art de la calligraphie : طبعی دا خیلی دقت بیرله چاشنی بار خط قه هم قابلیّتی کوپتور. Et pour nous donner une idée de son talent poétique Nevâï cite ce distique persan :

نِیمَ آشفته کر پوشید کاکل ماه تابانش
چه غم از تیرکی شب چو باشد صبح پایانش

« Pourquoi me troubler lorsque les boucles de ses cheveux voilent sa face brillante comme la lune ? A quoi bon s'affliger de l'obscurité de la nuit puisque l'aurore viendra y mettre fin ? » En 896 (1490-1491), époque de la rédaction du مجالس النفایس, Mohammed Sâlih ne s'était pas encore attaché au service de Cheïbâni-khan et c'est ce qui explique pourquoi Nevâï se montre plus indulgent et moins partial que Bâber, dont le jugement semble dicté par le dépit. Voici, en effet, ce qu'il dit, p. 227 du texte et 410 tome Ier de ma tra-

duction : « Mohammed-Sâlih a composé des *gazel* pleins de saveur, quoique laissant à désirer sous le rapport de la correction. Il existe aussi de lui des poésies turkes qui ne sont pas mauvaises du tout. Il avait fini par se retirer auprès de Cheïbâni-khan, qui l'avait traité avec considération. Aussi lui a-t-il dédié un *mesnevi* turk, écrit sur le mètre de Medjnoun, qui est aussi le mètre du *subheh* (subhet-ul-ebrâr de Djâmi). C'est un ouvrage très faible et d'une grande platitude : بسيار سست و فرود تور. Quand on l'a lu, on ne croit plus au talent de l'auteur. On en peut citer avec éloge le distique suivant : Fergana était la patrie de Tenbel, qui en a fait le séjour des fainéants.

بولدى تنبل غه وطن فرغانه   قيلدى فرغانهنى تنبل خانه

Dans tous ses *mesnevi* je ne sache pas qu'il y ait un seul distique qui vaille celui-là. Quant à lui, c'était un homme méchant, d'une nature violente et implacable. » شرير وظالم طبع وبى رحم كيشى ايدى.

Voilà un jugement bien sévère, pour ne pas dire injuste. On sent que Bâber, tout entier à sa rivalité contre Cheïbâni-khan, est mal disposé pour ceux qui servaient ce prince. Quoique le vers cité ne se rencontre pas, du moins à ma connaissance, dans le شيبانى نامه, il est certain que c'est cet ouvrage qu'il vise quand il parle d'un *mesnevi* dédié à Cheïbâni-khan. Ce poème n'était pas fait pour lui plaire puisqu'il est tout à la louange de son adversaire et qu'il y est traité avec mépris, comme par exemple dans ce vers, p. 96 :

چون باسيب قولادى خان بابرنى
قيلدى بى نام ونشان بابرنى

« Lorsque le Khan eut écrasé et mis en fuite Bâber, lors-

qu'il eut anéanti son nom et la trace de son existence; » et, à la page 102 :

شهر ایلی چون دیدیلار بو سوزنی

توختاتا المادی میرزا اوزنی

ییغلادی دیدی که رحمت سیزکا

« Les habitants de la ville (Samarqand) ayant ainsi parlé, le mirza, ne pouvant plus y tenir, se prit à pleurer et s'écria : Dieu ait pitié de vous ! ; » et dans bien d'autres passages encore. Pour nous, qui n'avons pas les mêmes raisons de manquer à l'impartialité, nous ne saurions souscrire à une sentence qui ne nous semble justifiée d'aucune manière. Le شیبانی نامه est d'une variété de style remarquable, tantôt simple et presque naïf, comme il convient à un narrateur, tantôt imagé et coloré, comme on doit l'attendre d'un poète descriptif, qui a à cœur de séduire ses lecteurs au moyen de toutes les ressources de son art. Quant à son caractère, à son naturel, loués par Nevâï et blâmés par Bâber, il est assez difficile d'en juger. Toutefois, il n'est pas indifférent pour le mieux connaître lui-même, d'avoir recours aux indications qu'il nous donne sur sa vie aventureuse.

Il devait être né dans la seconde moitié du xve siècle de notre ère. En effet, lorsqu'il eut sa première entrevue avec Cheïbâni-Khan, en 904 (1498-1499), voici ce qui se passa entre eux, p. 44 :

اتلانیب یوروکاج اول خان زمان

مینی چارلاب دیدی ای سرکردان

نیچه ییل دور که اتانك فوت اولدی

ایل اولوسی ایسوی ساوورولدی

هر قایان خاطری ایستار بارسون
بارسون انچه که یورودین هارسون

« Je suis prêt à m'engager sur ta tête, ne conçois aucune inquiétude sur le sort de ton frère, à ne pas permettre qu'il lui arrive rien de mal, à ne pas m'emparer de sa personne en te laissant dans l'angoisse. Qu'il aille partout où il voudra, qu'il se fatigue à force de marcher. »

La seconde pièce a été composée à la suite d'une chute de cheval. Elle se trouve à la page 196 et se termine ainsi :

کیزلاردیم عشقینی ایلدین ولیکین نیلاین
حالتیم مجنون کیبی عالمغه یاییلدی ینه
فرقت اتیدین ییقیلدیم یار کیلدی سورغالی
ای شیبانی یار دردینک غه دوا قیلدی ینه

« Je cachais à tout le monde la passion qui me dévorait; mais que faire? Mon état, comme celui de Medjnoun, est devenu public. J'ai été jeté en bas du cheval de la séparation et l'ami est venu savoir de mes nouvelles. O Cheïbâni! l'ami a porté remède à ta douleur. »

La troisième pièce de poésie attribuée à Cheïbâni-khan doit avoir été composée en 910 (1504-1505), lorsqu'il se fut emparé de Hiçâr sur Khosrev-châh. Elle se trouve à la page 226 et finit ainsi :

جهان نینک کوزی هر کز کورمیشی یوق
شیبانیغه بیریبتور نصرتین حق
نه قیلدی لبلارینک سورماق ایچینددا
قاووب مین خسرو چماق ایچینددا

« L'œil du monde n'a jamais rien vu de comparable à cette assistance victorieuse que Dieu a donnée à Cheïbâni. Quoi! Il oserait aspirer le suc de tes lèvres, ce Khosrev, que je poursuis maintenant dans sa fuite! »

Une quatrième pièce est adressée par Cheïbâni-khan aux khans mongols Khanikè-khan (il est souvent appelé dans Bâber Djanikè-khan) et Aladja-khan, cousins de Bâber, page 244. On y lit ces vers menaçants :

تارتيب سمرقند لشكرين يوروب مغول اوستيكا مين
اسلام تيغين تيز ايتيب برهم اوراين قالمقان
اسلام مين اسلام مين كفر كفرى نيلاسون
كفار بيجهبين كيسهبين قالماسون اندين هيج نشان
شهباز بولدى جنكيز سيمرغ وعنقا قايدا دور

« Traînant à ma suite l'armée de Samarqand je vais marcher contre les Mongols. Aiguisant l'épée de l'Islâm je frapperai de mort les Kalmouks. Je suis l'Islâm! Je suis l'Islâm! Que peut faire l'infidélité de l'infidèle? Je veux moissonner les infidèles, je veux les exterminer pour qu'il n'en reste pas trace. Djenguiz s'est changé en faucon; que vont devenir le *simorg* et le *'anqa*? »

A la page 256 se lit une lettre de Cheïbâni-khan à Tenbel, ce beg dont Bâber parle si souvent C'est le cinquième morceau dû à la plume du prince euzbeg. On y trouve ces vers :

كيم بيزنينك ايتاكينى توتسه
جرعهء ساغريميزنى يوتسه
ضايع ايتماس بيز انى هركز
انى قويماس بيز هركز عاجز

ذرّه بولسه قویاشی بولوز اول
آسمان تیکراسیدا ایورولور اول
ایمدی سین سالما کونکولنی زنهار
کیم سنکا بولغوسی دور دولت یار

« Celui qui s'attache au pan de notre robe et qui avale le fond de notre coupe, nous ne le laisserons jamais périr, nous ne l'abandonnerons pas à son impuissance. Est-il atome? il aura son soleil pour y briller (allusion aux rayons solaires) et pourra évoluer autour du ciel. Ne te laisse donc pas aller à l'égarement, car voilà la fortune qui va s'unir à toi. »

Dans un sixième passage, qui se trouve à la page 380, l'auteur raconte comment Cheïbâni-khan lui fit part d'un songe qui lui présageait la mort de son frère cadet, Mahmoud-Sultan, arrivée en 910 (1504-1505.) :

ملك قندز ساری بارغاج سلطان
مینی بیر وقعه قیلدی حیران
مین فراغت بیله قونوشومدا
بیر کیشی کیلدی منینك توشومدا
دیدی قوپغیل نه یاتیب سین قوپغیل
کیم بیر آتینکی او غورلایدورلار
سینی اوبقو بیله الدایدورلار

« Le sultan ne fut pas plus tôt parti pour la province de Qoundouz, qu'un songe vint me frapper de stupeur. Je reposais dans le lieu de ma résidence, lorsque quelqu'un se présenta devant moi en songe et me dit : « Lève-toi! Pour-

quoi rester couché ? Lève-toi ! Que fais-tu étendu sur le lit ? Lève-toi ! On est en train de te voler un de tes chevaux. On va te tromper grâce au sommeil qui s'est emparé de toi. »

En apprenant la funeste nouvelle, le Khan s'écrie :

ای دوبغا کم قریلیق وقتی دا بولدوم غریب
تیکه بیر نادان قولیغه قالدیم اندین ایریلیب

« Hélas ! me voilà donc sans famille dans l'âge de la vieillesse ! Que dis-je ? séparé de mon frère, je reste au pouvoir d'un ignorant ! » Et lorsque le corps lui est ramené à Qarchi, il exhale sa douleur en ces termes, p. 372 :

دیدی ای یخشی قرینداش منکا
بو یمان کون نی اوجون کیلدی سنکا
جمن عمرونکا ای سرو روان
نی بلا یات یتیب کیلدی خزان

« Bon frère, dit-il, pourquoi ce jour funeste est-il arrivé pour toi ? O cyprès plein de vie ! par quelle fatalité l'automne est-il venu si vite flétrir le jardin de ton existence ? »

C'était pourtant un homme de grande énergie, ce Cheïbâni-khan, et qui avait eu de rudes épreuves à supporter dans sa vie aventureuse. Lorsque dans l'année 909 (1503-1504), après s'être rendu maître d'Endijân, il fut venu mettre le siège devant Balkh, il y éprouva un échec, dont ne parle pas notre poète, mais dont il est question dans le روضة الصفا, au VIIe livre, et qui le força à opérer sa retraite dans les montagnes du Badakhchân. Lui et son armée souffrirent cruellement du froid et eurent à franchir les passages les plus périlleux, comme on le voit à la page 320 :

خان بدخشانغه سونکیجه باردی
اندین اوزکا جیلاوین قایتاردی

couragement. Vous verrez que tout finira bien pour vous et que la fortune tournera en votre faveur. Grâces à Dieu, nous avons un maître comme le Khan; la victoire et le triomphe se rangeront de notre côté. »

L'ennemi repoussé revient à la charge, mais il est vigoureusement acccueilli et définitivement mis en fuite, grâce à la bravoure de notre poète, qui paya largement de sa personne :

قایسی نینک باشیدا تیکدی تاشیم
زار ییغلاب دیدی مونکلوغ باشیم
قایسی بیرنینک کوزیکا تیکدی اوقوم
قایسی بیرنینک یوزیکا تیکدی اوقوم

« Une pierre lancée par moi atteignit un d'eux à la tête, et lui de pleurer amèrement en disant : « Que la tête me fait mal ! »; une flèche que je décochai atteignit un autre à l'œil; une autre flèche blessa un ennemi à la figure. »

Le Cheïbâni-nâmeh finit avec la prise de la ville de Kharezm, qui eut lieu en 912 (1506-1507), et nous ne savons ni ce qu'est devenu Mohammed-Sâlih dans la suite, ni pourquoi il n'a pas raconté les événements postérieurs à cette date. M. Vambéry suppose qu'il a dû trouver la mort devant Balkh, en cette même année 912, lors de la défaite que Nâcir-Mirza, l'un des frères de Bâber, infligea à Cheïbâni-Khan, qui y perdit mille à quinze cents hommes, tant prisonniers que tués. (بو جماعت تین قالین کیشی ایلیککا توشوب کوب کیش اوق قه قیلیج قه سوغه باردی, dit Bâber, p. 232.) Cette supposition est très vraisemblable, mais nous ne possédons aucun document authentique qui en démontre le bien fondé.

Comme M. Vambéry le remarque avec raison, la langue dont se sert Mohammed-Sâlih est plus originale que celle de Bâber et de Nevâï, du dernier surtout, qui abuse constam-

ment de sa connaissance de l'arabe et du persan aux dépens du *turki*, quoiqu'il ait composé exprès un traité, le محاكمة اللغتين, pour démontrer la supériorité de celui-ci sur ses rivaux. Le style de notre poème rappelle celui de l'histoire généalogique des Tatars d'Aboul-Gâzi-Behadour-Khan, mais avec une couleur locale encore plus accusée. La traduction allemande, qui accompagne le texte, est faite avec soin et généralement fidèle, ce qui est un mérite d'autant plus appréciable, que ce journal poétique présente des difficultés sérieuses. M. Vambéry, en le qubliant, a rendu un véritable service à la philologie et à l'histoire. Avant de terminer, je voudrais présenter au savant et consciencieux orientaliste quelques observations que m'a suggérées l'étude attentive du Cheïbâni-Nâmeh.

Page 30, ligne 10, on lit cet hémistiche :

انكا لايق باشى اوزه خودى

que M. Vambéry traduit par « Seiner würdig, wie er seiner selbst. » خودى veut dire « son casque » et on doit dire : « son casque sur sa tête est digne de lui. » A la ligne 14 nous remarquerons ce vers :

خودى نينك صورتى دور غنچه مثال
برك كل ينكليغ اوزانكغوسى دور آل

où خود est encore dans le sens de « casque » et اوزانكغو « étrier » est pour اوزانكو, comme on trouve dans le تذكره, fol. 133 r° et 258 v°. اونكقاى « facile, léger, à bon marché, » au lieu de اونكاى qui est plus fréquent. Enfin, à l'avant-dernière ligne, je lirais :

جيبه لار آتى سيه قيطاسى بير عرب ايت پلنك انغاسى

« Son cheval tout armé, avec sa noire queue de *qitas* pour

ornement, est rapide comme un lévrier arabe et souffle comme une panthère. »

Page 51, ligne 9, on trouve ce vers :

اوشبو سوز بیرله کیریب کیلدی قزاق

هر بیری بیر کیشیکا بولدی قناق

« Und jeder von ihnen fand bald seinen Mann », dit la version allemande. Sans doute on peut prononcer قُناق, mais peut-être vaut-il mieux lire قِناق et traduire « chacun d'eux fut un fléau, un tourment pour quelqu'un. »

Page 60, ligne 14, je lis ce vers :

بولدیلار جمع باری یخشی یمان

کینکاش ایلار کار مین فرمان

dont le second hémistiche, inintelligible pour moi, est rendu par « und liessen der Berathung freien Lauf ». Ne faudrait-il pas lire :

کینکاش ایلارکا زمین فرمان

« Le point principal (le fond) de l'ordre souverain était qu'on délibérât ? »

Page 65, ligne 20, cet hémistiche :

کیلدی بُلجار بیله بابر هم

est rendu par « in der That kam Baber bald mit dem Boten. » Il fallait dire, si je ne me trompe, « Bâber vint à l'endroit convenu, au lieu du rendez-vous. » Au lieu de بُلجار et مُلجار on trouve aussi بولجال, comme dans le *tezkerèh* ouïgour, fol. 172 r°, où l'original persan porte میعاد, et dans Radl., III, 694 :

بولجال كونی بولغاندا باریب ایدی

« Le jour du rendez-vous étant arrivé, il s'y était rendu. » Dans ce passage, بولجال désigne plutôt, comme en mongol, le terme assigné pour le rendez-vous que le lieu où l'on doit se rencontrer.

Page 86, ligne 16, dans ce vers :

یوللاری تاغ یولیدیک بیجان
اوتماك اندین قیلیب ایلنی بیجان

M. Vambéry propose de lire هیجان, au lieu de بیجان du premier hémistiche, dans l'acception de « crainte », ce qui donnerait le sens de « le chemin qui y conduisait était dangereux comme les sentiers d'une montagne ». Ne vaudrait-il pas mieux پیچان « tortueux » ?

Page 90, ligne 5, on lit :

ایلنی پالار بیله یانجار بولدی

« Il écrasait les hommes avec sa massue »; et page 416, ligne 13 :

قایسی بالار بیله یانجیلدی

Le mot بالار ou پالار, que j'ai mal traduit dans mon dictionnaire par « volige », signifie au contraire « le pilier de bois sur lequel repose le toit ». Il appartient à la langue persane, suivant le *Borhân-i-qati'*, qui dit que son équivalent turk est هیزن. Dans les passages cités plus haut, il désigne une « massue » ou « masse d'armes » گرود, comme le traduit Suleymân Bokhari, et comme M. Vambéry l'a très bien compris.

A la page 116 se trouve une très curieuse description des fruits et surtout des raisins de Samarqand, qui débute ainsi :

توت بسیار نمایان بولدی
اوروك والما فراوان بولدی

بولدی بسیار اوزوم بیرله قاوون

هر بیر دیب که منینك بیرله اوون

« Les mûres apparaissaient en grand nombre; il y avait beaucoup d'abricots et de pommes. Les melons et les raisins étaient abondants. Chacun de ces fruits semblait dire : console-toi avec moi ».

L'expression پور دستان, qui se rencontre pages 126 et 202, et que M. Vambéry traduit par « Pur der Fabel » et « Pur der Mythe », doit se rendre par « le fils de Destân », c'est-à-dire Rustem. Au surplus, ce héros célèbre est appelé رستم داستان Rustem, fils de Dastân, aux pages 214 et 216.

A la page 160, ligne 20, on lit ce vers :

اوی بیله قوینی الیب ایردی مغول

تیوهٔ اتنی حصاری وچغول

que M. Vambéry traduit ainsi : « Rinder und Schafe nahm der Mongole, Kameel und Pferd der Hissarer (Städter ?) und Betrüger, » tout en convenant que le second hémistiche lui semble peu intelligible. Ne pourrait-on pas prendre حَصاری dans le sens arabe de « coussinet qu'on met sur les chameaux en guise de selle », et prononcer جَغول, qui veut dire « cuirasse », en persan, au lieu de جُغول « trompeur, dénonciateur », dont nous avons un exemple p. 242, ligne 2, et qui est un mot turk ? De cette manière on obtiendrait un sens plus acceptable; mais ce n'est qu'une conjecture.

Page 192, ligne 8, se trouve ce vers :

توزیدا باغری قرا بسیار یر باغیرلاب یوروماکدین افکار

« Auf den Ebenen gibt es der Schwarzkehlen (?) viele, die laut aufschreiend, das Feld umziehen. » Ne vaut-il pas mieux

dire que les باغری قرا (sorte de coqs de bruyère) « se fatiguent à force d'allées et venues en rasant la terre de leur ventre » ? le verbe باغرلامق « toucher du ventre » se présente sous la forme باغردامق, dans Radl., III, 169 :

اتینان کیلیب بوز مونای
ترس چاغینان قولادی
جر (یر) باغرداب سولادی

« Boz Mounaï arrivant tomba de son cheval du côté gauche (à l'envers), et, touchant la terre de son ventre, il fut tout mouillé. »

Page 254, ligne 16, dans ce vers :

ایرنینك ایکی اتینی السونلار
جیبه‌دین اوزکاسینی سالسونلار

je crois, qu'au lieu de traduire le second hémistiche par « und sonstige Rüstung doppelt nehmen », il vaut mieux mettre : « il faut laisser là tout autre chose que la cuirasse » puisque le vers suivant dit :

بیر دوولغه بیله بیر جیبه بیتار
بولماسه اوزکا نیمه ایرکا بیتار

« Une cuirasse suffit avec un casque; n'y eût-il-pas autre chose, c'est assez pour un homme. »

Page 258, ligne 19, on lit ce vers :

بار ایدی تورت کیمه اول توشنا
هر بیر اون قاتنادی بولغای توشنا

« Il y avait quatre embarcations de ce côté, dont chacune avait fait au moins dix allées et venues à l'heure de midi. »

Je cite ce passage pour faire remarquer que le verbe قاتنامق a le sens de «se rendre quelque part à plusieurs reprises, aller et venir,» et qu'il est mal expliqué dans mon Dictionnaire.

Dans ce vers qu'on lit page 282, ligne 12 :

شکر کیم شکریکا ایورولدی تیلیم
کیلدی تیلیمکا تیلیم شکر تیلیم

le mot à mot est «actions de grâces de ce que ma langue s'est tournée dans ma bouche pour le remercier; de ce que beaucoup, beaucoup d'actions de grâces se sont présentées à ma langue.» Le mot تیلیم ou دیلیم dans le sens de «nombreux, beaucoup» n'est pas rare; mais je ne me souviens pas de l'avoir rencontré dans le sens de «parole», et je n'oserais traduire comme M. Vambéry, note 143 «Dass auf meine Zunge das danksprechende Wort mir gekommen.»

یوجون qu'on rencontre p. 300 et 302 et qui s'écrit aussi یوجین, comme dans le تذکره, fol. 109 v°, et یاوچین signifie proprement «hôte» et, si dans les deux passages précités, M. Vambéry a traduit ce mot par «Fürstentöchter» et par «Prinzessinnen», c'est parceque les personnes auxquelles on donnait l'hospitalité étaient en effet des princesses.

Page 322, ligne 8, le vers suivant :

تاغ ارا ماللارین چاپتوردی   خصمنی اچ ایکیکا سابتوردی

est traduit : «in den Bergen nahmen sie das Vieh weg und hefteten den Feind auf des..... Spitze auf.» Ne vaudrait-il pas mieux rendre le second hémistiche par : «ils firent tomber (dévier) l'ennemi dans le mal de la faim (de l'affamé). ایك ou بیك, dans le sens de «mal, maladie, mauvais», est un mot bien connu.

Page 362, ligne 4, le texte porte :

تاجتی بابر داغی کابل ساری   شهر بزبار و قرنغل ساری

Il faut lire, je pense, بزباز, en arabe بسابسه, et traduire : « dans la direction de la ville de la muscade et du girofle ».

Page 404, ligne 5, à propos de ce vers :

بیلاکای جین صوفی اوجون مددی
مددی یوق که نیجه دیو وددی

M. Vambéry fait observer, avec raison, à la note 191, que le verbe بیلامك ou یلامك, auquel mon Dictionnaire et celui de Suleymân Bokhari ne donnent que le sens de « briller, mentionner une chose », a aussi celui de « adresser une demande à quelqu'un ». Ainsi dans le بوزیکت de Kazan, page 44, ligne 5, on lit :

اوّل حقدین تلایمن ایکنچی سنکا یلایمن

« D'abord, je demande à Dieu; en second lieu, je m'adresse à toi. » De même, dans le سید بطال, page 18, ligne 23 :

نی بولار شول قزنی تلاسانکز
بیزنینك اوچون پادشاهغه یلاسانکز

« Pourquoi ne demanderiez-vous pas cette fille? Pourquoi n'adresseriez-vous pas une requête au pâdichâh en notre faveur? » Quant au second hémistiche, je ne le suppose pas fautif, comme le savant éditeur dans la note 192 et je traduirais tout naturellement : « il devait demander pour Tchin Soufi du secours, ou plutôt des démons et des bêtes féroces. » Ce sont là des manières de parler usitées dans le شاهنامه.

Je rencontre à la page 422, ligne 15, le mot بوکده que je ne connais pas :

سونکو وبوکده بیله سانجیشالی

S'agit-il d'un poignard recourbé, de بوکمك? Je l'ignore, car je n'ai jamais rencontré cette expression.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Page 442, ligne 9, M. Vambéry traduit ce vers :

اتیدین اوجتی ویراب کیتتی   بیرادی لیک بیریکا یتتی

par « verwundet stürzte er vom Pferde herab, gestürzt gelangte er doch an seinen Ort ». Je serais porté à croire que یراب, ou mieux بیراب, ne peut signifier « blessé », mais qu'il doit être rattaché à la racine بیرامق « s'éloigner, être éloigné »; je traduirais : « il sauta à bas de son cheval et s'éloigna; et, tout en s'éloignant, il arriva à son poste. »

Qu'il me soit permis, en finissant, de corriger deux erreurs que j'ai commises dans ma traduction de Bâber. Tome I, page 209, j'ai dit en parlant des *tadjik* que « ce mot, comme celui de *sart*, désigne communément les aborigènes de l'Asie centrale, lesquels vivent en général du commerce ou d'un métier quelconque qu'ils exercent dans les villes. » La vérité est que *tadjik* désigne en général les individus d'origine arienne et *sart* ceux qui ne mènent pas une existence nomade, quelle que soit leur origine. Or, comme la vie sédentaire est plus habituelle aux *tadjik* qu'aux tribus turkes, Bâber fait remarquer que « les habitants du gouvernement de Mecikhaï, quoique *tadjik*, possèdent des troupeaux de chevaux et de moutons. »

Plus loin, page 241, 136 du texte, je traduis کیکوروب par « je me rhabillai » et je mets à la note que « au lieu de *keïgeuroub*, il vaut peut-être mieux lire *kirgeuzoub* l'ayant fait entrer. » Or il est bon de remarquer que *gueïgeurmek* et non *keïgeurmek*, veut dire « faire entrer », et qu'il n'est pas besoin de le changer en *guirgeuzoub*, et non *kirgeuzoub*. On lit dans Rubgouzi, p. 26 : کناهلارینك باغشلایین ینا سینی اوجماخقه کیکوراییین « je vais te pardonner tes péchés, et de plus t'introduire dans le paradis ». D'où il ressort que کیکورمك a le sens de کیوورمك « faire entrer ».

On trouvera peut-être que j'ai donné trop de développement à cet article; mais j'espère qu'on me pardonnera en songeant à l'intérêt tout particulier qu'offre une chose aussi

rare dans la littérature orientale, qu'un poème consacré à une narration historique. Je le répète, c'est une bonne fortune pour M. Vambéry que d'avoir mis la main sur un pareil trésor, et un grand titre à la reconnaissance des savants que de l'avoir publié, traduit et annoté. Dans un second article je rendrai compte d'un autre ouvrage de M. Vambéry : *Das Türkenvolk in seinen ethnologischen und ethnographischen Beziehungen.*

PAVET DE COURTEILLE.

Imitatio Christi, nunc primum ex latino in Chaldaicum idiomatis Urmiæ Persidis translata, Parisiis, via dicta de Sèvres, 95 (en vente chez Maisonneuve, éditeur.), 1885, in-12, 254 pages.

Manuel de piété ou livre de prières, de méditations et des offices, en langue chaldéenne, Paris, rue de Sèvres, 95; se vend chez Maisonneuve frères et Ch. Leclerc, quai Voltaire, 25; 1886, in-12, 515 pages.

M. Bedjan, prêtre de la congrégation de la Mission des Lazaristes et originaire de Chosrâwa, au nord-ouest du lac Ourmia, en Perse, a voulu, par la publication de ces deux livres, procurer aux Syriens de son pays natal des lectures saines et édifiantes qui élèvent le niveau moral des masses. Il y a un demi-siècle, ces Syriens manquaient complètement de livres d'enseignement, et la langue néo-syriaque dont ils se servent n'était qu'un idiome vulgaire. Il revient à l'honneur des missionnaires américains d'avoir créé dans ce pays une littérature néo-syriaque, en inventant pour cet idiome un système d'écriture et d'orthographe à l'aide des anciens caractères syriaques et en publiant des livres de piété et de pédagogie. La mission catholique établie à Ourmia sous les auspices du délégué apostolique a suivi cet exemple, et a rivalisé de zèle avec les protestants pour la propagation de la foi et la diffusion des connaissances utiles. Mais, si ces

efforts ont été couronnés d'un succès bien mérité, l'œuvre n'est pas encore achevée. Après les enfants, les adultes attirent l'attention et appellent la sollicitude des personnes qui se dévouent à leur bien-être moral, et c'est à cette dernière classe surtout que s'adressent les deux livres de M. Bedjan. Le choix des sujets de ces livres est si naturel, qu'on penserait qu'il s'imposait de lui-même. L'*Imitation de Jésus-Christ* est une œuvre de la morale la plus pure, de la morale de tous les temps et de tous les lieux, mais elle est aussi le reflet direct des principes de charité et de renoncement aux choses humaines, que la religion chrétienne met tant en relief. Le *Manuel de piété* renferme, comme le second titre du livre l'explique, les prières et les offices, avec des hymnes, des cantiques et des méditations.

En dehors de ces deux publications, M. Bedjan fera paraître dans le cours de l'année prochaine le *Bréviaire du rite oriental* dit *Bréviaire chaldéen*, dont l'impression était devenue indispensable pour l'instruction du clergé et le service régulier du culte, et il a pu réaliser, à sa grande satisfaction, le vœu qu'il exprimait dans notre *Journal*, janvier 1884, p. 106. L'ouvrage formera trois forts volumes, grand in-8°, comprenant chacun plus de mille pages. Les vingt-cinq premières feuilles qui vont jusqu'à la page 400, et que nous avons sous les yeux, répondent à tout ce qu'on peut désirer sous le rapport de la netteté des types et de la correction des textes. M. Bedjan s'occupe aussi de faire imprimer, à l'usage des écoles, un catéchisme et un syllabaire néo-syriaques.

Au point de vue des études orientales, les deux publications que nous annonçons présentent un intérêt spécial que nous croyons utile de signaler en quelques mots. Jusqu'à ce jour, les différentes compositions ou traductions néo-syriaques étaient l'œuvre de missionnaires étrangers qui, si familiers qu'ils fussent avec l'idiome du pays, ne pouvaient en connaître toutes les finesses : la langue perd beaucoup de son caractère original dans ces œuvres littéraires; la facture fami-

lière à l'esprit européen, l'influence du modèle traduit ou imité s'y font trop sentir. Aussi, malgré le peu de culture intellectuelle de leur auteur, les récits du Syrien Audischu publiés par M. Socin[1] sont de beaucoup préférables pour la connaissance du néo-syriaque d'Ourmia, non seulement parce qu'ils rendent exactement la prononciation, mais aussi parce qu'ils font connaître la langue vulgaire. M. Bedjan suit naturellement l'orthographe admise, mais ce qui fait le mérite de ses publications, c'est son style sobre et correct, clair et souvent élégant, qui exprime si bien la pensée syrienne; nul doute que ses œuvres ne soient considérées dans son pays comme le modèle du style littéraire. Le néo-syriaque s'est enrichi par les emprunts qu'il a faits aux langues voisines : à l'arabe, au persan, au kurde et au turc. M. Bedjan a donc pu traduire l'*Imitation* littéralement sans aucune gène et sans sacrifier à l'exactitude linguistique. Dans le second volume il est presque toujours maître de sa pensée et de ses expressions. Les personnes qui, ayant appris les premiers éléments de la langue, voudraient acquérir des connaissances plus étendues, parcourront ces deux livres avec profit. La lecture de l'*Imitation* sera facilitée par la comparaison avec l'original, qui est à la disposition de tout le monde. Pour le *Manuel de piété*, on n'a pas la même ressource, mais la phrase est plus simple et ne présente pas de difficultés, à en juger d'après notre propre sentiment.

Il serait à désirer qu'un manuel de la langue néo-syriaque fût publié sur le modèle des manuels de Petermann, intitulés *Porta linguarum orientalium*, contenant une grammaire élémentaire, une chrestomathie et un glossaire. La chrestomathie pourrait comprendre des textes extraits de ces deux livres : quelques prières et méditations choisies parmi les plus faciles à traduire, puis deux ou trois courts chapitres de l'*Imitation*. On y trouverait facilement des exemples à

[1] *Der Dialekt von Urmia* dans le recueil intitulé : *Die neu-aramæischen Dialekte von Urmia bis Mosul*, Tübingen, 1882.

l'appui des règles de la grammaire. Nous signalerons seulement deux cas qui n'ont pas encore été observés, à notre connaissance : 1° le changement de *â* (ou *âï*) en *ô* dans les mots arabes dérivés de racines *'aïn-waw* ou double *'aïn*, tels que ܚܘܿܓ݂ܵܐ « besoin », ܙܘܿܪ « violent », ܙܘܿܕܵܐ « plus », ܛܘܿܠܵܐ ou ܛܘܿܝܠܵܐ « vengeance » = حاجة, ضارّ, زائدة, طائلة; 2° l'assimilation du *lâmed* suivi du suffixe des pronoms personnels avec la dernière lettre du participe actif, non seulement quand cette lettre est *n*, *r*, *l* (Nœldeke, *Neu-syr. Gramm.*, p. 263), mais aussi quand elle est un *t* :

ܠܵܐ ܕܵܝܢܹܬܘܿܢ « ne les juge pas », *Imit.*, 20, 4;

ܝܵܕܥܹܬܘܿܢ « tu les connais », *Man.*, 2, 3; 11, 12 et 13;

ܫܵܡܥܹܬܘܿܢ « tu les entends », *Man.*, 2, 5;

ܒܹܕ ܝܵܗܒܹܬܝ « tu me donneras », *Man.*, 3, 15, etc.

Le lexicographe y trouvera également à glaner; notons seulement le verbe ܐܬܪܵܟ݂ܵܐ « abandonner » = ترك, qui nous paraît particulièrement intéressant, parce qu'il donne, à notre avis, l'explication du verbe *tore* « il laisse », *tro* « laisse », usité dans le dialecte de Tour-Abdin; la troisième radicale aura disparu, dans ce dialecte, après avoir passé de *kaf* en *gomal* et de là en *'aïn*. Nous terminerons en citant quelques locutions de cet idiome imagé, qui montreront avec quelle conscience M. Bedjan s'est appliqué à conserver au néo-syriaque d'Ourmia toute son originalité :

ܬܵܐܵܪܵܐ ܠܨܲܘܪܵܟ݂ ܠܚܘܼܣܵܪܵܟ݂ « porte à ton cou ton ignorance », c'est-à-dire confesse ton ignorance, *Imit.*, 4, 5.

ܡܵܛܹܐ ܠܢܲܦܫܵܐ ܕܝܼܠܹܗ « il arrive à son âme », = il se met en colère, *Imit.*, 9, 18; 20, 10.

ܠܵܐ ܣܵܪܘܿܬ ܚܲܨܵܐ ܥܲܡ ܢܲܦܫܵܐ ܕܝܼܠܵܟ݂ « ne lie pas tes reins avec ta propre âme » = n'aie pas confiance en toi-même, *Imit.*, 10, 9, cf. 16, 6 et 11.

ܦܵܠܹܛ ܡܼܢ ܥܲܝܢܹ̈ܐ « il sort des yeux ». = il est désagréable, *Imit.*, 11, 21.

ܡܫܘܚܐ ܕܦܠܛܐ ܡܢ ܐܝܕܢ «autant qu'il sort de nos mains» = autant qu'il est en notre pouvoir, *Man.*, 12, 17.

ܡܢ ܥܩܪܐ ܕܐܕܢ̈ܐ «de la racine de leurs oreilles» = malgré eux, *Imit.*, 7, 12.

Aux nombreux sens de ܡܚܝܐ «frapper» (cf. Nœldeke, *Neusyr. Gramm.*, p. 406), ajoutez : ܡܚܝܐ ܫܡܠܐ «faire ses efforts», *Imit.*, 14, 22; ܡܚܝܐ ܕܘܪܐ «tourner autour», *Ibid.*, 17, 8; ܡܚܝܐ ܓܢܒܐ ܠܬܚܬ «se glisser sous», *Man.*, 5 *penult.*

Ces deux livres très corrects sont imprimés, comme le *Bréviaire chaldéen*, en deux couleurs, avec des caractères neufs et sur papier de choix; ils forment un heureux contraste avec les livres imprimés à Ourmia. L'accueil qu'ils trouveront tant en Europe qu'en Perse dédommagera assurément leur auteur des sacrifices qu'il s'est imposés.

Rubens Duval.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. BASSET
À M. BARBIER DE MEYNARD.

M. René Basset, dont on a pu apprécier les savantes recherches sur les dialectes berbères, vient d'être chargé par le Gouverneur général d'Algérie d'une nouvelle mission scientifique. Notre zélé collaborateur se rend sur le territoire des Beni Hindel, dans le voisinage de Thenyet el-Hadd, pour étudier le dialecte de cette tribu. Il nous adresse de Tiharet, en date du 5 mai, une lettre dont nous croyons devoir communiquer les lignes suivantes qu'on lira avec intérêt :

«J'ai pu retrouver ici trois tribus parlant encore un dialecte berbère, mais très altéré : ce sont les *Beni bou Khannous*, les *Beth'aïa* et les *Beni bou Attab*. Ce dialecte, qu'ils nomment *zenatya*, présente quelque ressemblance avec celui

des Beni Menaçer et des Beni Mzab. C'est bien l'idiome parlé par les Beni Toudjìn venus du sud de la province de Constantine. Je crois même avoir retrouvé Ma'rat, la capitale du royaume qu'ils fondèrent au XIII[e] siècle, et j'espère en visiter les ruines en revenant de Tiharet.....J'ai relevé une série de ruines romaines qui paraissent être les vestiges d'une ligne de postes militaires destinés à protéger la grande voie de communication qui passait par la vallée du Chélif. En même temps je n'ai pas négligé les manuscrits arabes; on me prépare la liste de ceux qui existent dans les zaouias de l'Ouarsenis. Je fais également recueillir des contes, légendes et poèmes populaires arabes auprès des *gaoual* (قوال) et des *meddah* indigènes ».

On nous prie de rappeler aux lecteurs du *Journal asiatique* que le septième congrès des orientalistes aura lieu à Vienne, du 27 septembre au 2 octobre 1886. Les personnes qui désirent en faire partie devront adresser au *Comité d'organisation du 7[e] congrès des orientalistes*, siégeant en l'Université de Vienne, une cotisation de sept florins, valeur autrichienne. Les souscripteurs voudront bien notifier leur adhésion avant le 1[er] août, et faire savoir en même temps au Comité s'ils se proposent de faire des communications dans les séances du Congrès. La présidence a été conférée à M. de Kremer, dont on connaît les excellents travaux sur l'histoire et la littérature musulmanes. Nous sommes heureux de porter ces informations à la connaissance des membres de la Société, et nous ne doutons pas qu'ils ne répondent à l'appel de nos savants confrères d'Autriche. B. M.

Le Gérant :

BARBIER DE MEYNARD.

JOURNAL ASIATIQUE.

MAI-JUIN 1886.

SHAFI'A ASAR,

POÈTE SATIRIQUE,

PAR M. H. FERTÉ,

DROGMAN DE L'AMBASSADE DE FRANCE À CONSTANTINOPLE.

Shafi'a, surnommé « Asar l'aveugle » اثر اعمی, parce qu'il perdit la vue à l'âge de neuf ans, jouit en Perse d'une réputation universelle comme poète satirique. Natif de Shiraz, il vécut à Isfahan sous le règne du sultan sefevi Hussein (A. H. 1105-1135) et mourut à Lar dans le Khorassan, en 1113 de l'hégire (1701) suivant les uns, en 1124 (1712) suivant les autres. Il s'est proposé pour modèles Kemal Isfahani, Selman et Kiatibi; c'est dire que son style est précieux et ses vers hérissés de concettis qui trop souvent dissimulent une verve originale et un réel talent. Chaque mot, ou peu s'en faut, réclame un commentaire détaillé. C'est là le mérite suprême du genre aux yeux de ses compatriotes qui n'hésitent pas à mettre sur le même rang dans la balance de leur admiration, la *simplicité inimitable* سهل ممتنع de Sa'adi et de Fariabi et le pathos inextricable مرد افکنی d'Enveri et de Khakani.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Nous extrayons de son divan à titre d'échantillon la pièce suivante. Nous espérons qu'elle ne rebutera pas trop le lecteur et qu'il pourra, à l'aide du commentaire, s'initier aux mystères du *gongorisme* persan et soulever un coin du voile de ces vierges, ابكار معانى, dont l'amour met à la torture la cervelle de leurs pédants adorateurs.

مثنوی من کلام شفیعای اثری متخلّص باثر

شبی چون بخت عشّاق از سیاهی
بمعنی صورت قهر الاهی
عیان از آه دلتنگان بیخواب
هلال از چرخ چون تیغ سیه‌تاب
کواکب جلوه‌گر از ظلمت او
بروی آسمان چون خال هندو
نمودی کرم شبتاب از کدورت
طلوع مهر اگر میبست صورت
چنان بود آنشب احوالم پریشان
که سوداگر بگشتی روز طوفان
زبس دود دلم بالا نشین بود
فلکرا کهکشان نیل جبین بود
دلمرا از وطن میل جدائی
ملول از شهر همچو روستائی

در آن پیشانی از تکلیف سودا
میقام هر نفس کردم تمنّا
جنونم عاقبت کرد از غم آزاد
نوید عشرتم از سیر ده داد
بگوشم از بسلیم این تازه دُر سفت
که آن روشن روان در مدح ده گفت
زگنج ده فضاي شهر به نیست
براي عیش جائی به زده نیست
برفتن چون مهیّا گشت کارم
شد از خیل اجل اسپی دوچارم
زمینگیر از هجوم ناتوانی
بسان اسپ شطرنج استخوانی
نمی جنبد بصد دشواری از جا
که از آماس دارد کنده بر پا
زفکر رنگ او اندیشه ناکام
ندارد همچو دف یکمو بر اندام
نگردد چون ره خوابیده بیدار
بایمعني تبوانیش خواند رهوار
چو ربك وقت وساعت آن سُبُکپی
بروزی میکند دو کام ره طی

بهر ساعت که کامی طی نماید
بتابد رخ زره وواپس آید
غرض کز صبح تا شام آن معطّل
تردّد میکند در کام اوّل
بیفشانی چو محکم ریسمانش
زهم چو سبحه ریزد استخوانش
نمدزینش بطوفان رفته از خون
کفل از داغهای تازه گلگون
زبس کاهیده جسم ناتوانش
زهم چون شانه دورست استخوانش
چو مرغی کز قفس چشمش هویداست
دلش از رخنهٔ پهلوش پیداست
بباد او از نسیمی داده بنیاد
دمش در دست من چون کاغذی باد
به دست وپا زدن مانند جولاه
بربن مرکب بریدم رشتهء راه
رسیدم در دهی کز خوشهوائی
کند در دیده خاکش توتیائی
بهشتی از طراوت سبز وخرّم
همه چیزش فراوان غیر آدم

چو بزم دُردنوشان با صفا بود
حباب آسا همین آب وهوا بود
کند چون وصف آبش خامه‌ام سر
نماید سطرها چو عقد گوهر
حباب از صفحه‌اش نبوَد نمایان
سپر انداخت پیشش آبحیوان
بآن سردی برآید از دل سنگ
که گریه زاهدی از خاطر تنک
شود زاینده‌رود از تندی او
برنك آب خنجر خشك در جو
درآن ده داشتم چون پیر کنعان
زیاد آشنا حالی پریشان
بسی کردم سُراغ نکته‌دانی
ندیدم جز بخوشی همزبانی
زتنهائی دریدم جامه بر تن
نهادم همچو آتش رو بگلخن
که خاکستر نشینی شاید از دل
کند رنك غم و اندوه زائل
باین نیّت چو در دل بستم اِحرام
غلطه کردم زگلخن تا بحمّام

بنائی دیدم از هم رفته کارش
زپستی گنج قارون در حصارش
رهٔ اندیشه بود از پستیش گم
درش از سقف میشد باز چون خُم
لحدسان طاق او با خاك یکسان
درِ آن با زمین چون قبر یکسان
در آن ظلمت سرا نتوان بپا تاخت
رهٔ کور است باید سر قدم ساخت
ندارد بینهٔ این تنك مأوا
بسان کفش بیش از یکقدم جا
ندارد احتیاج ستر عورت
که دارد جامهداری همچو ظلمت
بر آرد هرکه آنجا جامه از تن
نبندد بستنی جز دل بمردن
چو دهلیز تفنك از راه بینه
رهش باریك تا پای خزینه
درو بامش سراپا رخنه چو دام
ندیده همچو مجمر روزنش جام
زروزن بسکه میریزد درآن گرد
بآب او تیمّم میتوان کرد

پی غسل آنکه رو آرد بدین در
کند بعد از جنابت خاك بر سر
زبس باشد بچرك آلوده دامن
نمیگردد روان چون آب آهن
نشسته صحن این گرمابهٔ سرد
برنگ کاسهٔ ممسك رخ از گرد
در ان میل نشستن هر که فرمود
نشیند تا مگر چون دیگ در دود
بسقفش آنقدرها دود بسته
که نتوان راه رفتن جز نشسته
زبس فرشست در صحنش کسافت
در اثنای عبادت بی ظرافت
بآداب نماز میّت آنجا
کسی بیرون نیارد کفش از پا
بوصف ظلمتش نتوان سخن گفت
درو شب از شفق پا در حنا خفت
زبانرا شد سخن گفتن فراموش
سخن گم کرده از ظلمت رهٔ گوش
بد ازین کهنه بنیاد زمانه
دری باز از شمال نوره‌خانه

بر ان در کرده نقش استاد این فنّ
که باید کندن و بر باد دادن
زتحتا سنگپا باید در آن طاق
چو وقت نزع سودن ساق بر ساق
هرآنکس سرتراشی کرد خواهش
اجل گرد سرش آید بگردش
چو گوش آنکس که دلّاك آیدش پیش
بهر دو دست چسپد بر سر خویش
شکافد پوسترا با تیغ گلگون
که مورا آورد از ریشه بیرون
نیاید از کف او قبضه بیرون
بهم چسپیده دست وتیغش از خون
حذر از تیغ این جلّاد ناشی
که سربازیست پیشش سرتراشی
بزخمش پنبه میباید فراوان
درین سودا نه سر ماند نه سامان
زخارج بود نهر با صفائی
چه نهر آینهٔ گیتی نمائی
که هر کس جان برد بیرون زحمّام
بغسل توبه آنجا شوید اندام

بعزم ده نگردد گرد نیست
نیارد رو بده چون آدمیت
اثر با آنکه از اقبال دشمن
چو مجنون شهر زندان است بر من
ندارم سوی ده من بعد خواهش
رمم چون چشم خویش از آب گردش

MESNEVI, EXTRAIT DES ŒUVRES DE SHAFI'A L'AVEUGLE, SURNOMMÉ *ASAR*.

C'était une nuit aussi sombre que la fortune des amants, véritable image de la colère divine. Au firmament, le croissant lunaire, sous l'action des soupirs des misérables que fuit le sommeil, semblait une lame d'acier bruni. A la joue du ciel, les étoiles étaient autant de noires éphélides[1]. Si le soleil eût essayé de se lever, on l'eût pris pour un ver luisant. Cette nuit-là, mon âme était plus éperdue que celle du marchand sur son vaisseau, au jour de la tempête. La fumée qui montait de mon cœur était si épaisse qu'elle faisait de la voie lactée la mince raie bleue[2] dont se pare le front des Indous. Car mon

[1] خال هندو proprement « éphélide indienne ».

[2] نیل جبین, trait bleu dont les femmes hindoues se décorent le front, surtout pendant la maternité. Enveri dans son *Soukend-namè* (serment) a dit de Dieu :

آنکه نیل مادری بر چهره مریم کشید

Celui qui a marqué Marie du signe de la maternité (Enveri, édition lithographiée à Tebriz, 1266, p. 211).

cœur voulait fuir la patrie; il partageait l'horreur du paysan pour la ville. Agité, sous l'aiguillon du spleen, je changeai de place à chaque instant. Enfin ma folie me délivra de tout souci en m'inspirant l'heureuse idée de faire un tour à la campagne. Mon oreille s'orna de cette perle neuve du bienheureux[1] Sélim[2], j'entends ce vers à la gloire des champs : « La ville avec toute son étendue ne vaut pas le coin d'un village. Pour bien vivre, il n'est rien de tel que la campagne ». Lorsque je fus dispos et prêt à partir, mon destin me fit rencontrer une monture échappée des écuries infernales[3]. Figurez-vous un

[1] روشن روان, souvenir avestique : les élus ont l'âme lumineuse.

[2] سليم, Sélim Mohammed kouli Shamlu, mort en 1057 de l'hégire.

[3] از خيل اجل. Il paraît que ces écuries étaient fort peuplées, car il est peu de poètes qui n'aient partagé la malechance de Asar, et dont leurs produits n'aient excité la bile vengeresse : Kelim, Vahshi, Kemal Isfahani, entre autres. Voici une pièce de ce dernier sur sa monture, pièce destinée à appeler sur son auteur la libéralité d'un protecteur récalcitrant :

نيست بر چهرهٔ عروس سخن
جز ز خط مسلسلت اصداغ
سرفرازا زحال مركب خويش
لاغى اورده ام ظريف وچه لاغ
دارم اسپى كش استخوان در پوست
هست چون در جوال هيزم كاغ
قطرهٔ خون ازو بصد نشتر
بر نيارد زلاغرى نزاغ

cheval poussif, épuisé de faiblesse, tout en os, comme tes chevaux d'échiquier. Au prix de mille

کوب خورده ز پهلویش مهمیز
سوخته بر سرین او دل داغ
همه ریشش چو شمع توبرتو
همه پشتش فتیله همچو چراغ
زان گشاده است مهرهٔ پشتش
که عصبهاش سست چو کناغ
موی بر وی نرسته جز که نمد
پوست بر وی نماند جز که جناغ
گشت از خرقهای گوناگون
پشت ریشش چو کلبهٔ صبّاغ
کرده از کاهلی بیک منزل
خبر نعی متن خود ابلاغ
گر بدار الخلود برگذرد
بنگریزد زگند او دبّاغ
نیست یک لحظه فارغ وخالی
شکم و پشت او ز استفراغ
من چو مرهم نشسته بر سر ریش
همچو محدث فراز بیت فراغ
میروم بر ره سلیمان وار
بر سرم صف کشیده باشه وزاغ
چند باشد نشسته بر مردار
بلبل مدحت تو همچو کلاغ

« Le visage de la fiancée de la parole n'a comme frisures que tes vers enlacés. Mon prince, j'ai composé sur ma monture une pochade assez réussie. J'ai un cheval qui n'a que la peau sur les os; un fagot de cotrets dans un sac; si étique que cent coups de lan-

efforts, vous ne l'auriez pas fait trotter; ses pieds étaient paralysés par les entraves d'une tumeur[1]. L'imagination s'avouait impuissante à définir sa couleur. Il n'avait pas plus de poil sur la peau qu'un tambour de basque. Aussi endormi que la route[2], il méritait bien d'être appelé ambleur[3]. Comme le sablier, cet agile coursier faisait deux pas par jour. Comme lui, il avançait d'un pas en une heure, puis se retournait et reprenait sa première position. Bref, du soir au matin, ce rossard ne faisait que piétiner sur place. Secouait-on un peu fort la bride, ses vertèbres s'égrenaient comme un

celle du vétérinaire n'en tireraient pas une goutte de sang. Ses flancs ont roué de coups l'éperon. Le fer qui l'a marqué a pris sa croupe en compassion. L'eschare de sa plaie est une bougie dont la moelle de son épine est la mèche. Ses côtes se disjoignent et ses nerfs sont aussi lâches qu'une toile d'araignée. Il n'a d'autres poils que ceux du feutre de sa selle, d'autre peau que sa selle elle-même. Son dos bigarré de plaies rappelle la boutique d'un teinturier. Dans sa paresse, il se fait annoncer d'un relai à l'autre par la puanteur de son individu. Si on l'envoyait à l'abattoir, il ferait fuir le corroyeur; car pas un seul moment, son ventre ne cesse de se soulager. Me voilà assis sur ses plaies comme une emplâtre, ou plutôt, comme un chienlit sur sa chaise percée. Je m'avance comme Salomon; sur ma tête éperviers et corneilles se rangent en bataille. Jusques à quand souffrirez-vous que le rossignol de vos louanges perche sur une charogne comme un immonde corbeau! (*Atech kédèh*, édition de Bombay, 1377 de l'hégire, page 183.)

[1] آماس, proprement «engorgement des paturons».

[2] راه خوابیده, route endormie. Se dit d'une route unie, sans accident de terrain.

[3] راهوار. Rahvar, que les Turcs prononcent rakhvan, désigne une sorte d'amble qu'on appelle communément trot de traquenard. Il y a ici un jeu de mots intraduisible : راهوار signifie à la fois ambleur et semblable à la route, c'est-à-dire endormi.

rosaire. La selle avait disparu, emportée par une vague de sang et sa croupe s'empourprait de plaies renaissantes[1]. La maigreur qui faisait saillir son squelette lui donnait l'apparence d'un peigne. De même qu'on aperçoit l'œil d'un oiseau captif à travers les grilles de la cage, on entrevoyait le cœur par les fentes de ses flancs. La plus légère brise l'enlevait comme un cerf-volant, ne laissant que la queue dans les mains. A force de travailler des pieds et des mains comme un tisserand, je parvins à couper un ruban de la route[2]. J'arrivais enfin à un village dont la poussière, jointe à la pureté de l'air, était un véritable collyre pour les yeux : un paradis de fraîcheur et de verdure. Tout y abondait excepté l'homme. Son charme égalait celui d'un festin généreusement arrosé. Comme une bulle, il ne se composait que d'air et d'eau. Si ma plume décrivait[3] les sources qui le décoraient, chaque ligne deviendrait un collier de perles. La surface de ce ruisseau était unie, sans une ride. La fontaine de Jouvence lui eût rendu les armes. Il jaillissait des entrailles de la roche, aussi glacé que les larmes du cœur desséché du faut dévot. Le Zayendè-Roud[4], jaloux

[1] گلگون Golgoun. Jeu de mots : c'était le nom du coursier de Khosrau Perwiz.

[2] رشتهٔ راه. Jeu de mots. Dans le premier hémistiche le poète se compare à un tisserand.

[3] سرکردن « entreprendre ».

[4] زاینده‌رود, plus communément زندرود, célèbre rivière qui traverse Ispahan. Voici ce qu'en dit Gobineau (*Trois ans en Asie*) : « . . . le Zenderoud, fleuve fameux où il y a, je crois, un peu plus

de son impetuosite, se dessechait dans son lit[1] comme la trempe d'un poignard[2]. Semblable à Jacob, j'avais le cœur navré au souvenir du bien-aimé. J'eus beau faire une enquête minutieuse, je ne trouvai d'autre interlocuteur que le silence. Dans ma détresse je dechirai mes vêtements[3]. J'imitais le feu et me mis le nez dans un fourneau, espérant que les cendres effaceraient la couleur du chagrin et du désespoir. A peine m'étais-je arrêté[4] à cette louable résolution, voilà que je saute du fourneau au bain; autre sottise..... C'était une bâtisse toute disloquée, si affaissée que sans doute le trésor de Caroun[5] y était enseveli. Quant à l'imaginative, elle avait perdu la route qui y conduisait. La porte s'ouvrait sur le toit comme le couvercle d'une cruche. Le vestibule était au ras du sol, niche de mausolée; la porte, sous terre, fosse d'un tombeau. En ce palais des Ténèbres, on n'eût pu faire usage

d'eau l'été que dans le Manzanarès, mais guère davantage. Seulement il a la gloire de déborder en hiver et de se permettre quelquefois d'assez grands dégats ».

[1] در جو. Le mot *djou* désigne le lit du ruisseau et la rigole qui suit le fil d'une lame.

[2] اب خنجر proprement l'eau du poignard, c'est-à-dire son éclat, son orient.

[3] رو بكلخن دريدن جامه, déchirer ses vêtements, se rouler dans les cendres, marques de désespoir et de deuil dans tout l'Orient. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore, à Paris, un israélite libéral porte en signe de deuil, un gilet légèrement déchiré.

[4] احرام بستن, revêtir le vêtement du pèlerin, et par extension, prendre un parti.

[5] كنج قارون, allusion à la légende mosaïque de Coré ou Caroun. Voir Coran, XXVIII, 76 et suiv.

de ses pieds; il fallait y entrer la tête la première[1] comme dans une tombe. Dans le vestiaire[2] de ce réduit, comme dans une chaussure, il n'y avait place que pour un pied; inutile d'ailleurs de voiler sa pudeur : l'obscurité fournissait le caleçon. Qui osait se dépouiller en ces lieux, pouvait dire adieu à la vie[3]. Peignoir et linceul étaient synonymes. Le couloir qui menait à la piscine était aussi étroit que la lumière qui fait communiquer le bassinet avec la culasse du mousquet[4]. Porte et toit étaient aussi troués qu'un filet de pêcheur. La fenêtre n'avait pas plus de vitres que le couvercle d'un brasero[5]. Par cette fenêtre il coulait tant de poussière qu'on pouvait faire le *Teyammoum* avec l'eau[6]. Quiconque affrontait ce lieu pour accomplir l'ablution légale, couvrait son chef de terre, mais, au rebours de l'usage, après la pollution. La crasse avait tellement

[1] سر قدم ساختن a aussi, au figuré, le sens de céder bon gré, mal gré.

[2] بینه, bînè. L'endroit où l'on se déshabille. En turc djamékian. Dans les bains turcs ou hammam, il précède le soouqlouq ou chambre froide.

[3] دل بستن بمردن, se résigner à la mort. Jeu de mots intraduisible; بستنی ou فوطه, est une sorte de peignoir dont on se ceint les reins dans l'étuve.

[4] خزینه, بینه, دهلیز. Jeux de mots sur le double sens de ces termes. بینه désigne à la fois le vestiaire et la lumière d'une arme à feu; دهلیز le vestibule et la culasse; خزینه le bassinet et le réservoir d'eau froide où l'on se plonge après la transpiration et le massage.

[5] مجمر, en turc مانغال. Ces braseros sont recouverts d'un dôme de cuivre ouvragé, souvent fort cher.

[6] تیمّم, ablution légale faite avec le sable ou la poussière, lorsque l'eau fait défaut.

souillé[1] ce bassin que son eau était figée comme l'acier d'une arme. La surface de cette étuve au froid accueil[2] n'avait jamais été plus nettoyée que la verrerie d'un avare. Voulait-on s'asseoir, comme le chaudron on disparaissait jusqu'à la ceinture dans la vapeur. Tant de fumée s'était amassée sous le plafond qu'on ne pouvait avancer qu'assis. Il y avait étendu un tel tapis de saleté que, sans plaisanter, pour faire ses dévotions, personne n'ôtait ses souliers, ainsi qu'on fait à l'office des morts[3]. Dépeindre les ténèbres qui régnaient en ce lieu est impossible. Qu'il me suffise de dire que la nuit s'y était endormie, le pied dans le *henné* de l'aurore[4]. La langue avait désappris la parole. Dans l'obscurité la parole eût perdu la route de l'oreille. Dans cette antique masure s'ouvrait, au nord, la porte de la chambre épilatoire. L'inventeur de cette noble science y avait calligraphié ces mots : « Arrachez-vous les poils vous-même et jetez-les au vent ![5] » Faute de pierre ponce, force était, comme à l'heure de l'agonie, de se frotter les jambes, l'une contre

[1] آلوده‌دامن, au figuré, déshonoré, par opposition à پاك دامن pur, chaste.

[2] گرمابهٔ سرد. Jeu de mots. سرد a le sens de fastidieux, répugnant.

[3] بآداب نماز میت. On doit retirer ses chaussures pendant la prière, excepté pendant celle des morts.

[4] پا در حنا. Au bain on se frotte le talon dans un mélange colorant du « Lawsonia inermis » pour marcher plus facilement sur les dalles. L'aurore est assimilée au henné à cause de sa couleur avant le lever du soleil.

[5] کندن وبر باد دادن a le sens figuré de se démener, faire du tapage.

l'autre. Qui veut se faire raser, l'ange de la mort rôde autour de sa tête. Lorsque apparaît le barbier, le client, à l'exemple de ses oreilles, s'accroche des deux mains à son chef. De son glaive rougi le monstre taillade la peau, arrache chaque poil de son alvéole. Le manche de son rasoir ne peut plus quitter sa main; le sang l'y attache. Dieu nous garde du glaive de ce bourreau maladroit! Avec lui, se faire raser c'est jouer sa tête. Pour panser les blessures qu'il a faites, il faut tant de coton que votre patrimoine y passe tout entier. Dehors coule un charmant ruisseau, et quel ruisseau! Un miroir qui réfléchit l'univers. Celui qui a pu sauver sa vie de ce bain maudit, y court accomplir l'ablution du repentir. Ah que jamais ne germe le désir d'aller à la campagne! Qu'on ne jette plus les yeux de ce côté! Villégiature et humanité sont deux. Je te l'accorde, Asar, la vue de tes ennemis t'affole et fait de la ville une prison; mais, désormais je ne veux plus songer à la campagne. Je suis comme mon œil, je déteste le changement (ou les larmes) [1].

[1] اب كردش désigne à la fois le changement d'air (en turc تبديل هوا *teptilava*) et l'action de pleurer, mot à mot : la rotation de l'eau dans l'œil.

IMPRIMERIE NATIONALE.

MATÉRIAUX

POUR SERVIR À L'HISTOIRE

DE

LA NUMISMATIQUE ET DE LA MÉTROLOGIE MUSULMANES,

PAR M. H. SAUVAIRE.

TROISIÈME PARTIE. — MESURES DE CAPACITÉ.

(SUITE.)

صاع *Sâ*ᶜ.

Le Prophète a béni le *sâ*ᶜ et le *meudd* de Médine (El Bokhâry, éd. de Krehl, t. II, p. 23).

Un *sâ*ᶜ d'orge ou de dattes est l'équivalent d'un demi-*sâ*ᶜ de blé (El Bokhâry, *ibid.*, I, p. 384).

Les mesures de l'Arabie sont : le *sâ*ᶜ, le *meudd* et le *makkoûk*. Le *meudd* est le quart du *sâ*ᶜ et le *sâ*ᶜ, le tiers du *makkoûk*. Cela (a lieu ainsi) dans le Hedjâz. Il existe (des *sâ*ᶜ) de différentes dimensions; celui en usage pèse cinq ratls et un tiers. J'ai entendu, à Damas, le *faqîh* Abou ᶜAbd Allah s'exprimer ainsi : « Lorsque Abou Yousef[1] fit le pèlerinage

[1] Il s'agit du savant jurisconsulte, l'un des deux célèbres disciples d'Abou Hanîfah.

(de la Mekke) et entra à Médine, il adopta l'opinion des Médinois et abandonna la sienne sur deux points : 1° l'appel à la prière avant l'aurore et, 2° l'évaluation du *sâᶜ*. Le *sâᶜ* quᶜOmar évalua en présence des *Compagnons* (du Prophète), et d'après lequel il expiait ses serments, était égal à huit ratls; toutefois Saᶜîd ebn el ᶜÂsy [1] le rétablit à cinq et un tiers. Tu connais, en effet, ce vers du mètre *radjaz :*

« Il nous est venu un homme qui nous affame. C'est Saᶜîd, qui loin d'augmenter le *sâᶜ*, le diminue. »

A bord des navires, ils (les habitants de l'Arabie) ont deux *sâᶜ* : avec l'un, ils donnent aux marins leurs salaires; ils font usage du grand dans leurs transactions (El Moqaddasy, p. 98, 99).

Sâᶜ. Chez les *Roûm*, il contient dix *qest* [2] et, chez les Arabes, quatre *meudd*, au *meudd* du Prophète, que Dieu le bénisse et le salue ! Cette (mesure) pèse cinq ratls de Baghdâd [3] (Ez-Zahrâwy).

Voir sous *Meudd* le Commentaire *Menhâdj* de la *Résâlah* d'Ebn Abî Zayd et l'extrait du ms. arabe F 1, 8 de la Bibliothèque de l'Université de Gênes.

Le *sâᶜ* est (égal à) quatre jointées (*hafanât*) (Ms. arabe F 1, 8 de la Bibliothèque de l'Université de Gênes).

[1] Nommé gouverneur d'El Koûfah en l'an 30 de l'hégire et de Médine en l'an 49, mort en l'année 59. Voyez Ebn el Aṯîr, t. III.

[2] 10 xestes (de vin) de 529 gr. 68 = 5 k. 296,8.

[3] Le poids du *sâᶜ* est, d'après la généralité des docteurs musulmans, de 5 ratls $\frac{1}{3}$ de Baghdâd (= 2 k. 118,72). Il est à supposer que le copiste aura omis la fraction.

Le *sâ*ͨ est (égal à) cinq ratls et un tiers de ratl de Baghdâd. Le ratl de Baghdâd se compose de cent vingt-huit derhams et quatre septièmes[1]. Le *sâ*ͨ contient quatre *meudd*, et le *meudd* un ratl et un tiers de Baghdâd[2] (*Guide du Kâteb*, supplément arabe n° 1912, fol. 10 r°).

Le *sâ*ͨ pèse six cent quatre-vingt-cinq derhams et cinq septièmes (*Guide du Kâteb*, fol. 11 r°).

Le *sâ*ͨ est (égal à) quatre *meudd*[3] (El ͨAntary, Escurial 844).

Nous multiplierons ce nombre[4] par quatre et le produit nous donnera le *sâ*ͨ du Prophète, que Dieu le bénisse et le salue ! Ce produit est égal à quarante-quatre mille deux cent quarante-quatre grains, quatre dixièmes et huit dixièmes de dixième de grain. . . . Or, si nous comparons à ce ratl[5] le *sâ*ͨ du Prophète, dont les grains s'élèvent, ainsi que nous l'avons précédemment mentionné, à quarante-quatre mille deux cent quarante-quatre, quatre dixièmes et huit dixièmes de dixième, nous trou-

[1] Pour l'auteur le *sâ*ͨ est donc de 685 $\frac{5}{7}$ derhams = 2 k. 118,72. Voyez aussi Sidi Khalîl, sous *Wasq*, pour le *sâ*ͨ égal à 5 $\frac{1}{3}$ ratls de 128 derhams, ce qui fait 682 $\frac{2}{3}$ derhams = 2 k. 109,3034 $\frac{2}{3}$.

[2] C'est le *meudd* de 171 $\frac{3}{7}$ derhams = 529 gr. 68 ou exactement le xeste de vin, égal à 20 onces du Roûm.

[3] Le *meudd* de l'auteur est de 173 $\frac{1}{3}$ derhams = 1 $\frac{1}{3}$ ratl de 130.

[4] Ce nombre est celui de 11,061 grains, 12, qui représentent le *meudd* composé des grains les plus pesants et égal, par acquit de conscience, à 1 $\frac{1}{2}$ ratl de 128 derhams. Voir le même auteur sous *Meudd*.

[5] C'est le ratl de 8,778 grains, 66 $\frac{2}{3}$ = 504 grammes, 4571428 $\frac{4}{7}$. Cf. la 2ᵉ partie, *Poids*, p. 96.

vons que, par rapport au ratl ayant cours actuellement et composé de huit mille sept cent soixante-dix-huit (*habbah*) et une fraction, comme il vient d'être dit, le *sâ'* contiendra cinq ratls, trois cinquièmes d'once et un cinquième de cinquième d'once, de notre ratl et de notre once[1], et six ratls du ratl légal[2], lequel est composé de cent vingt-huit derhams légaux, en faisant le *meudd* d'un ratl et demi légal. Si l'on prend pour base le *meudd* d'un ratl et un tiers, le *sâ'* équivaudra à cinq ratls légaux et un tiers de ratl; ce qui est le nombre donné par Abou Dàoûd[3], d'après Ahmad ebn Hanbal[4]. Ce dernier a dit : « Le *sâ'* d'Ebn Abî Dîb[5] est de cinq ratls et un tiers ». C'est précisément le *sâ'* de l'apôtre de Dieu, que Dieu le bénisse et le salue! a dit Abou Dâoûd. Cela ne constitue point une divergence d'opinion, comme le mentionne l'auteur du *Djawâher*[6], mais provient au contraire de la pesanteur ou de la légèreté du grain. Et c'est ce qui confirme (la valeur de) notre *meudd* le plus généralement usité en ce temps-ci : il équivaut, en effet, à

[1] $\frac{44244,48}{8778,66\frac{2}{3}} = 5,64 ; 0,64 = \frac{3}{5} + \frac{1}{25}$.

[2] D'après l'auteur, les 128 derhams du ratl légal (mâlékite) = 7,374 grains, 08. En multipliant ce nombre par 6 on a 44,244,48.

[3] Abou Dâoûd Solaymân ebn el Ach'at, auteur d'un recueil célèbre de traditions, naquit en l'an 202 et mourut à Basrah l'an 275 de l'hégire. Cf. En-Nawawy et Ebn Khallikân.

[4] Le fondateur du rite *hanbalite* naquit l'an 164 et mourut l'an 241.

[5] Mort à Koûfah l'an 159. Voir 1re partie, p. 15, n. 4.

[6] 'Abd el Haqq. Il y a eu plusieurs jurisconsultes de ce nom.

cinq de nos ratls et un très petit surplus, la plupart du temps et le plus fréquemment, et cela en blé, qui est le plus pesant des grains. — Le *sâ*ᶜ, chez les docteurs des deux *haram* (la Mekke et Médine), est de quatre *meudd*, au *meudd* du Prophète, lequel est d'un ratl et un tiers dans ces deux villes. Le Prophète a dit : « Ô mon Dieu! accorde-leur ta bénédiction pour leur *sâ*ᶜ et pour leur *meudd!* » — Ce produit une fois obtenu en *habbah*[1], nous nous en servirons pour évaluer le *sâ*ᶜ légal, après avoir multiplié le derham légal, qui a été mentionné ici, par le ratl légal, à l'égard duquel on ne trouve pas deux *relations* qui soient contraires, suivant le dire d'Ebn ᶜAtiyah, non d'après ce qui a été cité auparavant. Nous prendrons la moitié du produit et l'y ajouterons pour obtenir le *meudd* légal en grains les plus pesants, vu qu'il pèse un ratl et demi, ainsi que cela a été mentionné dans le *Djawâher*. Nous multiplierons ensuite ce nombre par quatre, afin d'avoir le *sâ*ᶜ légal en *habbah*. Si donc nous prenons le derham légal et le dînâr légal, d'après ce qui est dit dans le *Kétâb el djawâher,* cette opération a déjà été faite. Et si nous prenons le derham légal, d'après la valeur que lui attribue le *fetwa* d'Ebn ᶜAtiyah, soit cinquante *habbah* et deux cinquièmes de *habbah*, et que nous les multipliions par le ratl légal, composé, suivant toutes les *relations*, de cent vingt-huit derhams; puis, que nous ajoutions au produit sa

[1] Ebn el Djyâb veut parler du ratl en usage, de son temps, dans l'Andalos.

moitié; qu'ensuite nous multipliions le total par quatre, le résultat obtenu donnera le *sâ*ᶜ en ces *habbah* qui servent à évaluer ce derham, savoir : trente-huit mille sept cent sept *habbah* et un cinquième de *habbah*. Après cela, nous prendrons le tiers du dînâr qu'Ebn ᶜAtiyah a également mentionné et nous le multiplierons par vingt pour obtenir l'once actuellement en usage, et ce dernier produit par seize, afin d'avoir le ratl en usage aussi. Le ratl ayant cours sera ainsi, en *habbah* qui composent le poids du dînâr, de sept mille six cent quatre-vingts *habbah;* et l'once, de quatre cent quatre-vingts *habbah*. Si maintenant nous multiplions ce ratl en usage par cinq, et que nous ajoutions au produit les trois cinquièmes et le cinquième du cinquième d'une once, le total s'élèvera à trente-huit mille sept cent sept et un cinquième[1], comme le *sâ*ᶜ légal, soit cinq ratls, trois cinquièmes d'once et un cinquième de cinquième d'once, en ratls ayant cours. Ce (poids) est celui qu'a le plus souvent notre *meudd*, à cette époque, en blé, qui est le plus pesant des grains, comme cela a été mentionné. Par conséquent, quelle que soit celle des deux *relations* que nous suivions, tel sera le résultat; ce qui démontre que le texte des *fetwas* d'Ebn ᶜAtiyah, qui, à première vue, semble présenter une divergence d'opinion, n'en contient aucune, si on le considère attentivement dans son vrai sens (Ebn el Djyâb, Escurial 929).

[1] $(7{,}680 \times 5) + \frac{480 \times 16}{25} = 38{,}707 \frac{1}{5}$.

Le *sâ*ʿ est de cinq ratls et un tiers, au (ratl) de l'ʿIrâq; son poids est de six cent quatre-vingt-treize derhams et un tiers[1]. Cela, suivant Er-Râféʿy, qui dit, en effet, que le ratl de Baghdâd est de cent trente derhams. Suivant En-Nawawy, le ratl (de Baghdâd) est de cent vingt-huit derhams et quatre septièmes. Par conséquent, d'après ce qui a été approuvé par En-Nawawy, le *sâ*ʿ de Baghdâd équivaudra à six cent quatre-vingt-cinq derhams et cinq septièmes. Toutefois on aura égard, pour le *sâ*ʿ, au mesurage (*kayl*); car les ʿ*eulamâ* n'ont évalué le *sâ*ʿ au poids que comme moyen de facilitation (استظهارا). En-Nawawy s'exprime ainsi : « Il est difficile de fixer rigoureusement la valeur du *sâ*ʿ en ratls. En effet, le *sâ*ʿ employé du temps du Prophète est une mesure de capacité connue, mais sa contenance (*qadr*) et son poids diffèrent avec le genre de produits qu'il sert à mesurer, tels que le maïs, les pois-chiches, etc. Le mieux est donc de s'appuyer sur le mesurage à l'exclusion du pesage; car il est obligatoire (*wâdjeb*) de faire usage d'un *sâ*ʿ étalonné sur le *sâ*ʿ qui servait au mesurage du temps de l'envoyé de Dieu; et celui qui n'en trouve pas est tenu d'adopter une contenance qu'il est bien convaincu ne pas être inférieure à ce *sâ*ʿ. D'après cela, l'évaluation de cinq ratls et un tiers est approximative[2].

[1] Le ratl de Baghdâd de 130, multiplié par $5\frac{1}{3} = 693\frac{1}{3}$.

[2] La moyenne des deux évaluations $\frac{685\frac{5}{7} + 693\frac{1}{3}}{2}$ donnerait 689 $\frac{3}{7}$ derhams = 2 k. 130,1964.

Plusieurs docteurs sont d'avis que sa contenance (*qadr*) est de quatre jointées (*hafanât*) obtenues avec les deux paumes des mains réunies d'un homme dont les mains sont de moyenne grandeur. Dieu est plus savant. EL HESNY (Kreijzer, *Précis de jurisprudence selon le rite châfé'ite*, p. 78-79).

Un *sâ'*, c'est-à-dire six cent quatre-vingt-treize derhams et un tiers. — Un *sâ'* équivaut à six cent quatre-vingt-cinq derhams et cinq septièmes[1] (*Menhâdj et-tâlébîn*, par En-Nawawy, édition Van den Berg, I, p. 257).

La quotité est d'un *sâ'* de quatre *meudd*, soit neuf ratls de l''Irâq[2] (*Charâyé' el islâm*, p. 82; Querry, traduction, I, p. 172).

Le *sâ'* équivaut à quatre *meudd*, et le *meudd* à un ratl et un tiers de Baghdâd (*Kétâb alef bâ*[3], I, p. 142).

Année 560 (1164-1165 J.-C.). Le blé se vendait à Médine au prix d'un dînâr égyptien pour deux

[1] Cette différence provient, comme on l'a déjà vu, de l'emploi par Er-Râfé'y du ratl de 130 et, par En-Nawawy, de celui de 128 $\frac{4}{7}$ derhams.

[2] $9 \times 130 = 1{,}170$ derhams, ce qui est précisément le poids du *sâ' char'y* que Chardin trouva en Perse (*Voyage en Perse*, t. III, p. 126). — El Mohaqqeq parle ici de substances alimentaires telles que le blé, l'orge, les dattes, le raisin sec et le riz. En laitage, la quotité serait de quatre ratls *'irâqy*. M. Querry fait le ratl de Baghdâd (de 130 derhams) égal seulement à 327 gr. 6, et celui de Médine à 491 gr. 4. Ces chiffres sont beaucoup trop faibles. Son *sâ'* ne ressort qu'à 2 k. 948,4 au lieu de 3 k. 615,066 = 1,170 derhams.

[3] L'auteur (Abou'l Hadjdjâdj Yousef ebn Mohammad el Balawy) se trouvait à Séville en l'année 603 de l'hégire, voir page 453 de l'édition d'Arif Pacha.

[illegible] pesant quinze ratls poids de Baghdâd[1] (Ebn el Athîr, *Histoire des Atabeks de Mosoul*, dans le *Recueil des historiens arabes des croisades*, t. II, 2e partie, p. [illegible]).

[illegible] chez les *Roum*, comprend dix *qest* et, chez les Arabes, quatre *menâ* dont le poids est de cinq ratls et un tiers au ratl de Baghdâd[2]. Dieu [illegible]

[illegible] cinq ratls et un tiers de Baghdâd [illegible] commentaire de l'Ar- [illegible] *poids usités*

[illegible] poids d'un ratl [illegible] du ratl sous [illegible] in- [illegible]

celui adopté par Ech-Châféʿy et les habitants du Hedjâz, qui font le *sâʿ* équivalant à cinq ratls et un tiers. Mais suivant le *grand imâm* (Abou Hanîfah) et les habitants de l'ʿIrâq, le *meudd* étant de deux ratls, le *sâʿ* équivaut à huit ratls[1] (*Oqîânos*).

Pour ce qui est du *sâʿ*, Abou ʿObayd a dit : «Quant aux habitants du Hedjâz, il n'y a pas de divergence entre eux au sujet de cette mesure, qu'ils font tous de cinq ratls et un tiers. Tous, savants et ignorants, la connaissent; on vend (à cette mesure) dans leurs marchés et, de siècle en siècle, c'est ce chiffre qui sert de régulateur.» Ech-Châféʿy a dit : «Le *sâʿ* du Prophète se compose de quatre de ses *meudd;* le *meudd* est d'un ratl et un tiers et le *sâʿ*, de cinq ratls et un tiers.» Les habitants de l'ʿIrâq ont adopté l'opinion que le *meudd* du Prophète pèse deux ratls, et son *sâʿ*, huit ratls. Or lorsque Er-Rachîd fit le pèlerinage (de la Mekke), le qâdy Abou Yousef Yaʿqoûb ebn Ibrâhîm engagea avec l'imâm Mâlek une controverse au sujet du *sâʿ* et du *meudd.* Mâlek invita les descendants des *Mohâdjer* et des *Ansâr* qui habitaient Médine à apporter les mesures de leurs pères, que ceux-ci avaient héritées de leurs grands-pères, compagnons du Prophète, et qui passaient de main en main depuis le temps de l'Apôtre de Dieu. Elles se trouvèrent toutes semblables, et tous ceux qui apportèrent un *meudd* dirent l'avoir reçu de leur père, de leur oncle pater-

[1] $128\frac{4}{7} \times 8 = 1{,}028\frac{4}{7}$; $130 \times 8 = 1{,}040$.

nel, ou de leur aïeul. La foule, en montrant la mesure en question, était à son sujet d'une unanimité telle qu'elle rend la connaissance de la chose obligatoire et détruit toute objection. Puis Mâlek exhiba un *sâᶜ* en disant : «Ceci est le *sâᶜ* du Prophète». Abou Yousef en ayant mesuré le contenu le trouva de cinq ratls et un tiers, et tous les *meudd*, sans exception, continrent un ratl et un tiers. Abou Yousef abandonna alors l'opinion des habitants d'El Koûfah sur la contenance du *sâᶜ* et du *meudd*, et revint à celle des Médinois, après qu'il eut reconnu la vérité (Maqrîzy, *Traité des poids et mesures;* S. de Sacy, traduction, p. 48-50).

On est en désaccord sur la contenance (*meqdâr*) du *meudd* et du *sâᶜ*. Ibrâhîm et les docteurs de l'ᶜIrâq qui suivent son opinion disent que le *sâᶜ* du Prophète (contient) huit ratls, et son *meudd*, deux ratls..... Charîk disait : «Le *sâᶜ* est moins de huit et plus de sept (ratls).» Sofyân disait : «Il est égal au qafîz d'El Hadjdjâdj», lequel est de huit ratls. Ishâq ebn Râhwayh[1] a dit : «Le *sâᶜ* est de cinq ratls et un tiers, de notre époque, et le *meudd*, le quart du *sâᶜ*»...... L'argument des docteurs de l'ᶜIrâq à l'appui de leur opinion, que le *sâᶜ* égale huit ratls, est tiré de deux traditions dont l'une porte que le Prophète employait pour la lotion générale (*ghosl*) un *sâᶜ*, et l'autre, qu'il y employait huit ratls[2].

[1] Mort en l'année 238 (853 de J.-C.) à Naysâboûr. Cf. Ebn Khallikân's *Biogr. dictionary*, I, p. 180 et suiv.

[2] Ce passage semblerait donner raison à M. Vazquez Queipo, qui

D'après une autre tradition, il se servait de deux ratls pour les ablutions; d'où ils ont inféré que le *sâ*ʿ correspond à huit ratls. Il n'y a sur ce point aucune divergence entre les habitants du Hedjâz; tous suivent constamment cette règle, que le *meudd* vaut un ratl et un tiers..... Le qâdy ʿIyâd[1] dit dans le livre *El Machâreq :* «Le *meudd* est d'un ratl et un tiers, et le *sâ*ʿ de cinq ratls et un tiers. C'est là l'opinion des habitants du Hedjâz et elle est exacte» (Maqrîzy, *Traité des poids et mesures;* S. de Sacy, traduction, p. 38-42).

Le cheikh Abou Ishâq ech-Chîrâzy[2] dit dans son ouvrage intitulé *En-Nokat :* «Voici ce que rapporte le qâdy ʿOmar ebn Habîb : «Je faisais, dit-il, le «pèlerinage de la Mekke avec Abou Djaʿfar El Man-«soûr. Quand il fut arrivé à Médine, il ordonna

s'exprime ainsi (t. II, p. 251) : «La différence essentielle qui se trouve entre la valeur donnée au *sâ*ʿ par le commun des docteurs arabes et celle que lui donnent ceux de l'ʿIrâq consiste principalement en ce que les premiers parlent du poids du blé et les seconds, du poids de l'eau contenue dans la même mesure». Cependant plusieurs auteurs arabes disent expressément que les 5 $\frac{1}{3}$ ratls de Médine (de 195 derhams) sont égaux aux 8 ratls de Baghdâd (de 130); ce qui est vrai. D'un autre côté quelques-uns prétendent que le *sâ*ʿ contient 5 $\frac{1}{3}$ ratls *de Baghdâd;* d'où l'on est amené à conclure avec les jurisconsultes musulmans que le poids du *sâ*ʿ variait suivant les substances alimentaires qu'on y mesurait. — Mahmoûd Bey prouve que le *sâ*ʿ plein d'eau pesait à la fin du VIe siècle de l'hégire 13496 derhams. D'où l'on a 13,496 : 1,040 :: 100 k. : $x = 77$ k. ce qui pourrait être le poids de l'hectolitre des grains mesurés.

[1] Mort en l'an 544 de l'hégire.

[2] Abou Ishâq Ibrâhîm ebn ʿAly ech-Chîrâzy el Firoûzabâdy, docteur très célèbre et auteur d'un grand nombre d'ouvrages, mort en 476 de l'hégire.

« qu'on lui apportât le *sâ*ᶜ du Prophète. On le lui « apporta et, l'ayant vérifié, il le trouva de cinq « ratls et un tiers, au ratl des habitants de l'ᶜIraq[1]. » Abou ᶜObayd a dit : « C'est celui auquel on doit se conformer dans la pratique. » (Maqrîzy, *Traité des poids et mesures;* S. de Sacy, traduction, p. 43).

Le *sâ*ᶜ égale huit ratls, — au ratl de Baghdâd, suivant les *Deux* (Abou Hanîfah et Mohammad). D'après Abou Yousef, dont l'opinion a été suivie par les *Trois* (imâms : Ech-Châféᶜy, Mâlek et Ebn Hanbal), il est de cinq ratls et un tiers, en vertu de ces paroles du Prophète : « Notre *sâ*ᶜ est le plus petit de tous. » Mais Abou Hanîfah et Mohammad ont pour eux cette *relation* rapportée par le disciple de l'imâm, d'après Anas : « Le Prophète faisait ses ablutions avec le *meudd* de deux ratls et ses lotions générales avec le *sâ*ᶜ correspondant à huit ratls. » Il n'y a donc dans le *hadîṯ* qu'il invoque, aucune preuve en faveur de son opinion; il est constant seulement que c'était là le *sâ*ᶜ le plus petit. Or il se peut que huit ratls correspondent au plus petit des *sâ*ᶜ. Suivant quelques-uns, il n'y aurait en réalité aucune divergence, par la raison qu'Abou Yousef, lorsqu'il vérifia (حزّر) le *sâ*ᶜ des habitants de Médine, le trouva de cinq ratls et un tiers, au ratl des habitants de cette ville, qui est plus grand que celui des habitants de Baghdâd : il est, en effet, de trente *estâr,* tandis que le ratl des habitants de Baghdâd n'est

[1] Cf. p. 404, note 2.

que de vingt *estâr*[1]. Or si on met en parallèle huit ratls de Baghdâd avec cinq ratls et un tiers de Médine, on trouve les deux poids identiques[2] (*Kanz-ʿAyny*, p. 96-97).

Année 569 (1173-1174 J.-C.). Le grain atteignit à la Mekke le prix d'un dînâr le *sâʿ* et le *sâʿ* moins un quart..... En *radjab*, il descendit à un dînâr les trois *sâʿ* ou les deux *meudd*. Le *sâʿ* dont il s'agit ici est, je pense, celui qu'on appelle *zobayry*[3], lequel est le quart du *meudd* mekkois, ou le *sâʿ* d'Et-Tâïf. Ce dernier équivaut à la moitié environ du *meudd* de la Mekke. Mais il y a là une impossibilité et il ne s'agit certainement pas du *sâʿ* de la Mekke, qui est trop grand eu égard à la modicité du prix (El Fâsy, dans Wüstenfeld, *Chron. de la Mekke*, II, p. 311).

Le *sâʿ* est égal à huit ratls (*Madjmaʿ el anheur*, Commentaire du *Moultaqa*, p. 23).

Le *wasq* égale soixante *sâʿ*[4], au *sâʿ* du Prophète. Cinq *wasq* font douze cents *mann*, attendu que chaque *sâʿ* équivaut à quatre *mann*[5]. C'est là l'opinion des gens d'El Koûfah, a dit *Chams el aïmmeh* el Holwâny[6]. Suivant les habitants d'El Basrah, le *wasq* est égal à trois cents *mann*, comme (on le lit) dans la *ʿEnâyah*[7] (*Madjmâʿ el anheur*, p. 141).

[1] Voir p. 404, note 2 et 2ᵉ partie, *Poids*.

[2] $130 \times 8 = 195 \times 5\frac{1}{3} = 1{,}040$ derhams.

[3] Le ms. arabe n° 716 de la Bibliothèque nationale écrit *el awtîry*.

[4] L'auteur a en vue le *sâʿ* de 1,040 derhams.

[5] Ou 8 ratls.

[6] Ce savant docteur mourut en 449 (1057-1058 J.-C.).

[7] La *ʿEnâyah*, commentaire de la *Hédâyah*, a pour auteur le cheikh

Le *sâ*ʿ, — suivant Abou Hanîfah et Mohammad, — est (une mesure de capacité) qui contient huit ratls, au (ratl) de l'ʿIrâq, — chaque ratl est égal à vingt *estâr,* et l'*estâr,* à six derhams et demi : ce qui fait mille quarante derhams. Ce *sâ*ʿ s'était perdu; El Hadjdjâdj le reconstitua. Le (mot) *ʿirâqy* (de l'ʿIrâq) est le nom propre d'un *sâ*ʿ, ainsi qu'on le lit dans la *Néhâyah*[1]; — de céréales, telles que les lentilles ou les *madjdj*[2], — les *mâch* (pois). Ces deux produits ont servi à l'évaluation du *sâ*ʿ, parce que leurs grains ne diffèrent pas entre eux. — D'après Abou Yousef, il équivaut à cinq ratls et un tiers, — au ratl des habitants de Médine, lequel est égal à trente *estâr.* C'est aussi l'opinion d'Ech-Châféʿy (*Madjma*ʿ *el anheur,* p. 150).

Si le pèlerin en état d'*ihrâm* s'est rasé la tête pour un motif excusable, il a l'option (pour expier cette faute) entre égorger une brebis ou faire une aumône de trois *sâ*ʿ (de substances alimentaires)[3] (*Madjma*ʿ *el anheur,* p. 191).

Mouhy ed-dîn ʿAbd el Qâder ebn Mohammad el Qarachy, qui mourut en l'an 775 (Comm. 23 juin 1373).

[1] Ce célèbre ouvrage de droit musulman fut composé par le cheikh el islâm Beurhân ed-dîn ʿAly ebn Abî Bakr El Marghînâny, mort en 593 (Comm. 24 novembre 1196).

[2] Comp. p. 404, note 2.

[3] 1,040 × 3 = 3,120 derhams = 9 k. 640,176. L'auteur du *Moultaqa el abheur,* dont on vient de lire le texte, et El ʿAyny, dans son commentaire du *Kanz,* nous apprennent que, du temps du Prophète, le *wasq* (de froment), qui est égal à 60 *sâ*ʿ, valait 40 derhams; les 3 *sâ*ʿ ou une brebis valaient donc 2 derhams. Dans un autre pas-

Deuxième avant-propos. Le *sâ*ᶜ se compose de quatre *meudd.* Les docteurs et le public sont d'accord là-dessus. Le fait est prouvé par des *relations* authentiques, telles que le *Sahîh* d'El Halaby, le *Sahîh* d'ᶜAbd Allah ebn Sénân[1] et le *Sahîh* d'Ebn Zarârah[2]; mais on est en désaccord au sujet du *meudd.* La plupart de nos docteurs professent qu'il est égal à deux ratls et un quart, au (ratl) de Baghdâd, — ce qui donne pour le *sâ*ᶜ neuf ratls de l'ᶜIrâq, — et à un ratl et demi, au (ratl) de Médine, d'où le *sâ*ᶜ égale six ratls de Médine[3]. C'est au point que le *Cheikh* a prétendu, dans le *Khélâf*[4], réunir la fraction qui regarde comme véridique que le *sâ*ᶜ est égal à neuf ratls, et le *meudd* à deux ratls et quart. Ebn Abî Nasr, un de nos docteurs, a dit que le *meudd* est d'un ratl et quart. Suivant Ech-Châféᶜy, il est d'un ratl et un tiers, d'où pour le *sâ*ᶜ cinq ratls et un tiers. Abou Hanîfah donne au *meudd* deux ratls, ce qui fait le *sâ*ᶜ de huit ratls. Le savant auteur du *Montaha* ayant relevé la faiblesse de leurs arguments, nous ne nous attarderons pas à les combattre. Quant à la preuve invoquée par la masse, elle est ce qu'a relaté le *Cheikh* dans le *Sahîh* d'après Zarârah. « L'apôtre de

sage, ces deux jurisconsultes nous disent qu'à la même époque une brebis coûtait 5 derhams.

[1] Est mentionné dans l'*Osod el ghâbah fi maᶜréfat es-sahâbah.*

[2] L'*Osod el ghâbah* fait mention de plusieurs Zarârah.

[3] $130 \times 9 = 195 \times 6 = 1{,}170$ derhams.

[4] Je ne sais s'il s'agit du nom d'un ouvrage. Le mot خلاف signifi- « controverse ». La phrase est ainsi conçue : حتى ادّعى الشيخ في الخلاف اجماع الفرقة المحققة على كون الصاع الخ.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Dieu, a-t-il dit, faisait ses ablutions avec un *meudd*, et sa lotion générale avec un *sâ*ᶜ. Le *meudd* contient un ratl et demi, et le *sâ*ᶜ, six ratls, c'est-à-dire des ratls de Médine, lesquels (six ratls) font neuf ratls de l'ᶜIrâq... » (Mohammad Bâqer[1] ebn Mohammad Taqy, ms. de Berlin, Sprenger 1913).

Huit ratls, poids de Baghdâd, font un *sâ*ᶜ de l'ᶜIrâq, lequel est égal à quatre *meudd*, chaque *meudd* équivalant à deux ratls. C'est là le *sâ*ᶜ adopté par Abou Hanîfah. Le *sâ*ᶜ du Hedjâz se compose de cinq ratls et un tiers : il a été adopté par les deux disciples (Abou Yousef et Mohammad) et par les trois imâms (Ech-Châféᶜy, Mâlek et Ebn Hanbal). Le *meudd* équivalait alors à un ratl et un tiers, et le ratl à cent trente derhams ou, suivant quelques-uns, à cent vingt-huit derhams et quatre septièmes. Je dis : « Le *sâ*ᶜ de l'ᶜIrâq égale environ un demi-*meudd* de Damas[2] » (*Reudd el mohtâr*, I, p. 107).

Sache que le *sâ*ᶜ est (égal à) quatre *meudd;* le *meudd*, (à) deux ratls; le ratl, (à) un demi-*mann*. Le *mann* est, en derhams, deux cent soixante derhams, et, en *estâr*, quarante *estâr*. L'*estâr* est de six derhams et demi et de quatre metqâls et demi. Ainsi lit-on dans le Commentaire du *Dorar el béhâr*[3]. Le *meudd*

[1] Mohammad Bâqer a composé son ouvrage généalogique sur les Alides en 1076 de l'hégire. Sa dissertation sur les poids et mesures m'a été obligeamment communiquée en copie par M. W. Ahlwardt de Greifswald.

[2] Si l'on fait le *sâ*ᶜ de 8 ratls de 130 derhams, le *meudd* de Damas contiendra environ 2,080 derhams = 6 k. 426,784.

[3] Par Chams ed-dîn Abou ᶜAbd Allah Mohammad ebn Elyâs el

et le *mann* sont donc égaux : chacun d'eux est le quart d'un *sâ*ᶜ, (soit) deux ratls de l'ᶜIrâq. Le ratl de l'ᶜIrâq est de cent trente derhams. (On lit) dans Ez-Zaylaᶜy et le *Fath* : « Il y a divergence d'opinion sur (la contenance du) *sâ*ᶜ. Abou Hanîfah et Mohammad le font de huit ratls, au (ratl) de l'ᶜIraq, et Abou Yousef lui donne cinq ratls et un tiers. Suivant quelques jurisconsultes, la divergence n'existe pas, vu qu'Abou Yousef a évalué le *sâ*ᶜ au moyen du ratl de Médine, qui se compose en effet de trente *estâr*, tandis que le (ratl) de l'ᶜIrâq n'en compte que vingt. Or si tu mets en regard les huit ratls de l'ᶜIrâq et les cinq ratls et un tiers de Médine, tu trouves les deux poids égaux. C'est là ce qu'il y a de plus vraisemblable, car Mohammad n'a pas fait mention de l'opinion opposée d'Abou Yousef : si elle avait existé, comme il connaissait très bien la doctrine qu'il professait, il n'aurait pas manqué d'en parler. » Fin. (On peut voir) le complément de cette discussion dans le *Fath*. Sache ensuite que le derham légal se compose de quatorze qîrâts, tandis que celui en usage actuellement en compte seize. Conséquemment, puisque le *sâ*ᶜ pèse mille quarante derhams légaux, il pèse neuf cent dix derhams de ceux en usage aujourd'hui[1]. Le commentateur a dit expli-

Qonawy ed-Demechqy, mort en 788 de l'hégire. L'ouvrage, terminé en 749, en un mois et demi, a eu plusieurs commentateurs. Voir Hâdji Khalîfah, III, p. 213, 214.

[1] Le derham de l'auteur, qui écrivait en 1226 de l'hégire, pèserait ainsi 3 gr. 5312. En effet 1,040 × 3 gr 0898 = 910 × 3 gr. 5312. Mais il se trouve en contradiction avec Ed-Dahaby ; ce dernier

citement dans son commentaire sur le *Moultaqa*, au chapitre de la *Zakâh sur les produits du sol*, que le ratl syrien pèse six cents derhams, et que le *meudd* syrien équivaut à deux *sâ*ᶜ. D'après cela, le *sâ*ᶜ est égal, en ratls syriens, à un ratl et demi[1]; et le *meudd*, à trois ratls[2]. Le demi-*sâ*ᶜ de froment sera égal à un quart de *meudd* syrien. Par suite, le *meudd* syrien tiendra lieu de quatre dans l'acquittement de la *djezyah*. J'ai vu également les proportions ainsi établies, écrites de la main du cheikh de nos cheikhs, Ibrâhîm es-Sâïhâny, et de celle du cheikh de nos cheikhs Monla ᶜAly et-Teurkomâny; tous deux offrent un modèle suffisant. Toutefois, ayant mesuré moi-même le demi-*sâ*ᶜ, en l'année [1] 226, je l'ai trouvé égal à une *ṭeumniyeh* et environ deux tiers de *ṭeumniyeh*, ce qui fait à peu près un quart de *meudd*, mesure rase, sans faire le comble. Cette évaluation n'est pas en contradiction avec celle qui précède, vu que, de notre temps, le *meudd* est plus grand qu'autrefois. Il en est de même du ratl aujourd'hui : actuellement, en effet, il dépasse sept cents derhams. Ces calculs sont basés sur l'évaluation du *sâ*ᶜ au moyen de *mâch*[3] ou de lentilles; mais

nous a expliqué que le qîrât mesry était plus faible. Nous lui avons trouvé un poids de 0 gr. 1931125, tandis que le qîrât hanafîte de 14 au derham, pèse, suivant nos calculs, 0 gr. 2207. Voir *Matériaux*, 2ᵉ partie, *Poids*.

[1] $600 \times 1\frac{1}{2} = 900$.

[2] $600 \times 3 = 1,800$.

[3] D'après M. le Dʳ Leclerc (traduction d'Ebn el Baytar, nᵒˢ 2060 et 2089), le *mâch*, de même que le *madjdj*, est le *phaseolus mungo*.

si on évalue sa contenance avec du froment ou de l'orge, ce qui vaut mieux comme précaution, ainsi qu'on le verra bientôt, le demi-*sâ*ʿ dépassera le premier chiffre. La meilleure précaution est de remettre un quart complet de *meudd* syrien. Dieu est plus savant. T[ahtâwy] a dit : « Un de mes cheikhs a donné au demi-*sâ*ʿ, comme évaluation, un *qadah* et un sixième, mesure de Mesr[1]. D'après Ed-Dafary, il est évalué à un *qadah* et un tiers; sur cette base, le *rob*ʿ mesry suffit pour trois[2].

Le *sâ*ʿ, — auquel on a égard est (un récipient) contenant — mille quarante derhams de *mâch* ou lentilles. — Chacun de ces deux produits a, en effet, une mesure et un poids constants; car si tu emplis un récipient quelconque d'une quantité de *mâch* qui pèse mille quarante derhams et que tu le remplisses ensuite d'autres *mâch*, le poids de ceux-ci sera identique au premier, vu qu'il n'y a aucune différence entre des *mâch* et d'autres *mâch;* il en serait de même si tu employais des lentilles. Mais le contraire aurait lieu pour d'autres grains tels que le blé, par exemple; car il y a du blé plus pesant que d'autre et, par conséquent, différent de poids et de mesure...

« C'est une graine petite, du volume d'un grand ers, verte, brillante, portant un œil comme le haricot ».

[1] Ce qui donne pour le *qadah*, à raison de 1,040 derhams le *sâ*ʿ, 445 $\frac{5}{7}$ derhams. En adoptant la valeur donnée au *qadah* par El Djabarty, soit 442 $\frac{6}{7}$ derhams, on aurait pour le demi-*sâ*ʿ 516 $\frac{2}{3}$ derhams et pour le *sâ*ʿ entier 1,033 $\frac{1}{3}$. Voyez sous *Qadah*.

[2] Le *rob*ʿ mesry est égal à 4 *qadah* et son poids est, d'après El-Djabarty, de 1,771 $\frac{3}{7}$ derhams.

Si, par exemple, tu mesurais de l'orge (dans le même récipient) et qu'ensuite tu en prisses le poids, celui-ci n'atteindrait pas mille quarante derhams; et si on considérait le poids, la mesure qui contiendrait mille quarante derhams d'orge serait plus grande que le *sâ*ᶜ contenant la même quantité de *mâch* ou de lentilles. Suivant d'autres jurisconsultes, l'évaluation du *sâ*ᶜ doit, pour plus de précaution, être faite au moyen de l'orge (*Reudd el mohtâr*, II, p. 76-77).

Le *sâ*ᶜ est le *qafîz hâchémy*, dont l'origine remonte à ᶜOmar, ainsi qu'on le lit dans la *Hédâyah* et autres ouvrages. Il est de huit ratls, soit quatre *manâ*. C'est (là) le *sâ*ᶜ du Prophète. On lui donne aussi le nom de *hadjdjâdjy*, parce que El Hadjdjâdj le remit en pratique après qu'il avait été perdu (*Reudd el mohtâr*, III, p. 260-261).

Le *sâ*ᶜ est (égal à) quatre *mann* (*Madjmoûᶜah fî'l hésâb*).

Sur les mesures et les poids légaux des Arabes... Le *sâ*ᶜ est (égal à) quatre *meudd*, chez les habitants de Médine, et à huit ratls chez les habitants d'El Koûfah. Les Hanafîtes disent : Le *meudd* est le quart du *sâ*ᶜ et le *sâ*ᶜ, huit ratls de Baghdâd[1] (*ibid.*).

Le *sâ*ᶜ de Tunis est égal à un tiers du *meudd* du Prophète[2] (Ms. espagnol de la Bibliothèque de Madrid, Cc 174 et Cc 170).

[1] Quelques lignes plus haut, l'auteur inconnu de la *Madjmoûᶜah fî'l hésâb* attribue au ratl de Baghdâd 128 $\frac{4}{7}$ derhams.

[2] On aurait ainsi pour le poids du *sâ*ᶜ de Tunis 175 gr. 7752 $\frac{4}{9}$.

Le *sâ*ʿ (est égal à) mille[1] quarante derhams (Feuillet de garde du nº 1014 du suppl. arabe de la Bibliothèque nationale).

La contenance du *sâ*ʿ est de mille quarante derhams de *mâch* ou de lentilles; ce qui fait, d'après Abou Hanîfah, huit ratls de Baghdâd, à raison de cent trente derhams par ratl et, suivant Mâlek, Ech-Châféʿy et Ahmad (Ebn Hanbal), cinq ratls et un tiers (El Djabarty).

Le *sâ*ʿ est égal à quatre *meudd*. Il égale donc, au (ratl) de Baghdâd, cinq ratls et un tiers et, au (ratl) *mesry*, quatre ratls deux tiers et deux septièmes de tiers[2]... Cela est ainsi lorsque les grains (*hoboûb*) mesurés au *meudd* et au *sâ*ʿ sont nettoyés et d'une espèce moyenne comme légèreté et pesanteur, ainsi que l'a dit le *Cheikh el islâm*, que le grain soit petit ou gros, le volume de la mesure restant le même dans les deux cas. Mais si les grains ne sont pas tels, leur poids (*wazn*) diffère de ce qui vient d'être mentionné et il faut recourir alors à la mesure (*kayl*) légale, car c'est l'étalon (*méʿyâr*) pour les grains; le pesage de ceux-ci n'est qu'un moyen de facilitation, alors que toutes les conditions voulues sont remplies. Toutefois, si l'on ne connaît pas la mesure (*mekyâl*) légale, on la déduira, par le pesage, de la moutarde sauvage ou de grains d'espèce moyenne au nombre desquels sont les lentilles, comme s'est exprimé El Bandanîdjy. Ainsi, on pèsera la quantité (*meq-*

[1] Par une erreur évidente, le copiste a écrit cent au lieu de mille.

[2] $128\frac{4}{7} \times 5\frac{1}{3} = 144 \times 4\frac{16}{21} = 685\frac{5}{7}$ derhams.

dâr) ci-dessus indiquée pour le *meudd*, et on en remplira une *kilah;* celle-ci servira d'étalon (*méʿyâr*) pour le *meudd* légal. Puis, on en composera le *sâʿ*, le *wasq* et le *nésâb*, et l'on s'en servira pour éprouver les mesures usuelles, comme le *qadah;* elles varient, en effet, suivant les usages conventionnels. Du temps d'El Qamoûly[1], le *qadah* contenait deux *meudd;* d'où le *sâʿ* était égal à deux *qadah*, et le *nésâb* à six cents *qadah*, lesquels font six ardebs et un quart. A l'époque d'Es-Seubky[2], le *qadah* contenait deux *meudd* et un septième de *meudd*. Le *sâʿ* correspondait donc à deux *qadah* moins deux septièmes de *meudd*, et le *nésâb*, à cinq cent soixante *qadah*, qui font six ardebs moins un sixième d'ardeb. Du vivant de mon maître ʿAbd Allah el Menoûfy, le *qadah* équivalait à trois *meudd;* ce qui faisait le *sâʿ* égal à un *qadah* et un tiers de *qadah*, et le *nésâb* à quatre cents *qadah*, soit quatre ardebs et un sixième d'ardeb. Enfin, de notre temps, ainsi que l'a établi le cheikh Ech-Charqâwy, le *qadah* contient trois *meudd* et un huitième. Conséquemment, le *sâʿ* est égal à un *qadah* et sept huitièmes de *qadah*, et le *nésâb* à

[1] El Qamoûly est l'auteur du *Bahr el mouhit* et du *Djawâher el bahr*. Son nom entier est Nadjm ed-dîn Abou'l ʿAbbâs Ahmad ebn Mohammad. Il est mort en 727 (Comm. 27 novembre 1326). Voir Hâdji Khalîfah, II, p. 616; IV, p. 28; V, p. 9; VI, p. 5 et 437; VII, p. 929.

[2] Taqy ed-dîn ʿAly ebn ʿAbd el Kâfy es-Seubky a composé un nombre considérable d'ouvrages (il est mentionné quatre-vingt-trois fois par Hàdji Khalîfah). Il est mort en 756 (Comm. 16 janvier 1355).

trois cent quatre-vingt-quatre *qadah*, correspondant à quatre *ardebs*.....

Remarque. Le *meudd* est égal, suivant l'opinion d'Abou Hanîfah, à deux ratls de Baghdâd; ce ratl se compose, d'après l'évaluation préférée par Abou Ishâq, de cent trente derhams; et le *sâʿ*, à huit ratls, au dit ratl. Le poids (*meqdâr*) du *sâʿ* en derhams sera de mille quarante derhams (Ed Dababy).

Le *sâʿ* plein d'eau pèse 1349,6 derhams[1] (Inscription arabe de l'année 591 [1195 J.-C.], citée par Mahmoud Bey, *loco cit.*, p. 13)[2].

صحفة *Sahfah.*

Ténès. Leur mesure (*kayl*) s'appelle *sahfah;* elle est égale à quarante-huit *qâdoûs*[3], et le *qâdoûs* à trois *meudd*, au *meudd* du Prophète (El Bakry, édition de M. de Slane, p. 62).

Nakoûr. On appelle *sahfah* la mesure (*kayl*) de Nakoûr. Elle est de vingt-cinq *meudd*, au *meudd* du

[1] Soit 4,170 grammes = 4 litres 17.

[2] Je dois relever ici deux erreurs que le savant astronome égyptien a commises dans sa traduction de cette intéressante inscription : 1° برسم ne signifie pas «par» mais «pour»; outre que les exemples de mon interprétation abondent, il suffit de réfléchir que le faqîh, le dévot imâm Chéhâb ed-dîn, n'était pas un fondeur de métaux; 2° la date ne saurait être 571, comme le portent les textes arabe et français de Mahmoud Bey, attendu qu'à cette époque El Malek el ʿAzîz n'occupait pas encore le trône d'Égypte. J'ai donc cru devoir la rectifier.

[3] $171 \frac{3}{7} \times 3 \times 48 = 24{,}685 \frac{5}{7}$ derhams = 76 k. 273,92; $173 \frac{1}{3} \times 114 = 24{,}960$ derhams = 77 k. 121,408.

Prophète[1]. On donne à la moitié de la *sahfah* le nom de *seuds* (sixième) (El Bakry, *ibid.*, p. 91; Quatremère, d'après le ms. arabe n° 580, dans les *Notices et extraits des mss.*, t. XII, p. 546).

Fez. La *sahfah* est égale à quarante *sâ*ʿ (de Fez), soit cent soixante *meudd* (de Fez), et à cinquante *sâ*ʿ du Prophète, ou deux cents *meudd* du Prophète (Le *Menhâdj*[2], Commentaire de la *Resâlah* d'Ebn Abî Zayd; voir sous *Meudd*).

Année 693 de l'hégire. Famine et peste désastreuses dans le Maghreb. Le blé était au prix de 10 derhams le *meudd*, et six onces de farine coûtaient un derham. L'émir des musulmans (Abou Yaʿqoùb, fils d'Abou Yousef ebn ʿAbd el Haqq, le Mérinide) convertit les mesures et rétablit le *meudd* du Prophète. — En 694, la situation s'améliora et le prix des denrées diminua partout. Le blé descendit à 20 derhams la *sahfah*, et l'orge à 3 derhams (*Cartas*, traduction de M. Beaumier, p. 543).

[1] $171\frac{3}{7} \times 25 = 4{,}285\frac{5}{7}$ derhams = 13 k. 242; $173\frac{1}{3} \times 25 = 4{,}333\frac{1}{3}$ derhams = 13 k. 389,133 $\frac{1}{3}$.

[2] Ce commentaire de la *Résâlah* d'Ebn Abî Zayd me paraît avoir pour auteur l'imâm El Mandjoûr. Voir dans le tome VI de Hâdji Khalîfah, édition Flügel, le catalogue des livres principalement en usage dans les régions occidentales de l'Afrique; on y trouve l'énumération de vingt commentateurs de cette célèbre *Résâlah*, sans compter ceux dont il est fait mention dans le tome III et dans le Catalogue d'Aumer. Le célèbre Ebn Abî Zayd (Abou Mohammad ʿAbd Allah d'El Qayrawàn, mâlékite, est mort en 389 (Com. 23 décembre 998).

ضمادونه *Damâdoûnah.*

Damâdoûnah. Il (comprend) douze *qest* et demi[1] (Ez-Zahrâwy).

طرار *Tarâr.*

Tarâr. C'est un vase de la contenance (*qadr*) de trente derhams *kayl* (Ez-Zahrâwy).

طروبليون[2] *Taroûbilyoûn*, en grec τρύβλιον.

Tryblium habet uncias 9 (App. aux Œuvres de Galien, *De mens. humid.*, IV, p. 275). — Cotyla sive tryblium (*Ibid.*). — Tryblium eamdem capit mensuram quam cotyle nam mensura capit cyathos 6, pondere drachmas 60. (*Ibid.*, Ex libris Cléop., *De pond. et mens.*, IV, p. 276). . . . Tryblium et acetabulum similiter habent cotyles quartam partem (*Ibid.*, IV, p. 276).

Tryblium habet *mystra magna 3*, acetabula vero 4 (*Ibid.*, *De mens. humid.*, IV, p. 276).

Le grand *taroûbilyoûn* contient trois *masatoûn* (mystron)[3]. Le *taroûbilyoûn* juif est un demi-*qest* (Ez-Zahrâwy).

طبيلى[4] *Dabîly.*

Dabîly. Il est identique à la *kachîdjamah* كشيجمه, —

[1] Le ms. d'Oxford supprime la demie. — 529 gr. 68 (ou le xeste de vin) × 12 ½ = 6 k. 621.

[2] On lit طوبليون dans le ms. d'Oxford.

[3] (*sic*) ثلاثة من المسطون. 3 grands *mystron* de vin = 264 gr. 84. Tel est aussi le poids de la cotyle pleine de vin.

[4] Le ms. d'Oxford écrit طبلى.

une copie porte *kahîlah* كحيلة [1]; — et, comme le *sâ'*, il contient quatre *meudd* (Ez-Zahrâwy).

عاليوس *'Âlyoûs.*

'Âlyoûs (est égal à) une once et demie (El 'Antary, Escurial 844).

عَرْق *'Araq, 'arq.*

On donne le nom d'*'araq*, qu'on prononce aussi *'arq*, à ce qui est tressé en feuilles de palmier, avant qu'on en fasse le *zenbîl* (panier), ou au *zenbîl* luimême (*Qâmoûs*).

L'*'arq*, mot qui a été interprété dans le sens de *qoffah* (couffe) et de *zenbîl* (panier) est de quinze à vingt *sâ'* [2] (Maqrîzy, *Poids et mesures;* S. de Sacy, traduction, p. 50).

عرمو [3] *'Armoû.*

'Armoû. Le grand contient quinze *mody*, — une copie porte *meudd* [4]; — le petit, sept *qest* et demi, — une copie porte neuf [5] (Ez-Zahrâwy).

[1] الكحيلة dans le ms. d'Oxford.

[2] 1,040 × 15 = 15,600 derhams = 48 k. 200,88; 1,040 × 20 = 20,800 derhams = 64 k. 267,84.

[3] Le ms. d'Oxford écrit عرموا.

[4] Cette leçon me paraît être la bonne. En effet, le *meudd* d'Ez-Zahrâwy étant de 171 $\frac{3}{7}$ derhams = 529 gr. 68, on a pour les 15 *meudd* 7 k. 945,2 ou le double du petit, égal à 529 gr. 68 (ou le xeste de vin) × 7 $\frac{1}{2}$.

[5] Peut-être est-ce là le contenu de l'*'armoû* en miel.

عشير ʿAchîr.

On t'a dit : un *kearr* coûte 24 dînârs, combien aura-t-on pour 9 qîrâts et une *habbah?* — Réduis ce nombre en *habbah :* il devient 28 *habbah*. De ces [28] *habbah*, 24 donnent un *qafîz*[1]; il reste 4 dont tu établis le rapport à 24. Ce rapport est $\frac{1}{6}$. Tu auras donc un *qafîz*, un *ʿachîr* et $\frac{2}{3}$ d'*ʿachîr*[2] (*Kétâb el hâwy*, fol. 9 v°).

Le *kearr* égale soixante *qafîz* ou six cents *ʿachîr*[3] (*Er-Résâlat ech-chamsiyah;* voir sous *Keurr*).

عمورة ʿAmoûrah.

Arachqoûl. Leur mesure équivaut à soixante *meudd*, au *meudd* du Prophète[4]; ils l'appellent *ʿamoûrah* (El Bakry, édition de Slane, p. 78; Quatre-

[1] On sait que le *qafîz* est le $\frac{1}{60}$ du *keurr*, de même que la *habbah* est le $\frac{1}{60}$ du dînâr.

[2] Ce problème nous prouve que l'*ʿachîr* est le dixième du *qafîz*. Il faut toutefois corriger l'erreur du copiste, qui a écrit ثلث ($\frac{1}{3}$), au lieu de ثلثي ($\frac{2}{3}$).

[3] Nous avons encore ici l'*ʿachîr* égal au dixième du *qafîz*. Le même auteur fait le *qafîz* d'orge égal à 100 ratls; le ratl de 128 $\frac{4}{7}$ derhams donnera pour ce *qafîz* 39 k. 726 et corollairement pour l'*ʿachîr* 3 k. 972,6. Avec le ratl de 130, on aura pour le *qafîz* d'orge 40 k. 162,4 et pour l'*ʿachîr* 4 k. 016,24. Le *qafîz* de froment du même auteur pèse 128 ratls = 50 k. 849,28 ou 51 k. 414,272; ce qui nous donne pour l'*ʿachîr* de froment 5 k. 084,928 ou 5 k. 141,4272, suivant que l'on adopte le ratl de Baghdâd de 128 $\frac{4}{7}$ ou celui de 130 derhams. — Le *Kétâb el hâwy* n'accorde que 120 ratls au *qafîz;* ce qui réduit son *ʿachîr* à 4 k. 767,12 ou 4 k. 820,088. Voir aussi sous *keurr*.

[4] $171 \frac{3}{7} \times 60 = 10{,}285 \frac{5}{7}$ derhams = 31 k. 780,8; $173 \frac{1}{3} \times 60 = 10{,}400$ derhams = 32 k. 133,92.

mère, d'après le ms. ar. n° 580, dans les *Notices et extraits des mss.*, t. XII, p. 537).

غرارة *Ghérârah*, sac.

La *ghérârah* de Damas est (égale à) un *qafîz* et demi, mesure de Palestine[1] (El Moqaddasy, p. 181).

La *ghérârah* équivaut à un ardeb et demi[2] (*Guide du Kâteb*, fol. 84 r° et 180 r°).

Le sac de paille (*ghérârah*), à Damas, renferme trois *makkoûk* de la mesure de Haleb[3]. Du reste, ce que je viens d'exposer[4] n'est pas resté de même dans tous les temps; chaque peuple a adopté une mesure dans le temps d'un sultan, et les mesures se sont altérées avec le changement de son sultan (En-Nabrâwy[5], voy. Behrnauer, *Journal asiatique*, octobre-novembre 1860).

Année 574. La *ghérârah* de froment, à Damas,

[1] En adoptant pour le *qafîz* de Palestine le chiffre de 37,440 derhams = 115 k. 682,112 on a pour la *ghérârah* de Damas 56,160 derhams = 173 k. 523,168. — On lit dans le Glossaire de M. de Goeje, p. 308 : « soit 12 *kayladjah*, comme nous l'apprennent aussi le *Mohît*, qui porte 12 *kayl*, et Berggren, p. 561, où on trouve 12 *chenbol*. Voir aussi Mehren, *Syrien og Palæstina*, p. 44 et Dozy. » — D'après l'évaluation de Berggren, on aurait pour le *seunbeul* ou *chonbol* 14 k. 460,264, chiffre qui n'est guère inférieur aux 15 k. 858,174 trouvés (ci-dessus, p. 176, n. 5) pour le *seunbeul* de Chayzar.

[2] L'ardeb du *Guide du Kâteb* étant de 28,800 derhams, sa *ghérârah* sera de 43,200 derhams = 133 k. 479,36.

[3] 2,850 (?) × 3 = 8,450 derhams = 26 k. 108,81.

[4] Voir sous *Qafîz* et sous *Makkoûk* du même auteur.

[5] En-Nabrâwy ('Abd Er-Rahman ebn Nasr ebn Mohammad ebn 'Abd Allah) a composé son livre sur la charge de *mohtaseb*, au commencement du XIII[e] siècle de notre ère.

laquelle fait quatorze *makkoûk*, à la mesure de Mosoul[1], se vendit 20 dînârs de Soûr anciens (Ebn el Atîr, éd. de Tornberg, XI, p. 299).

Damas. La *ghérârah* y est en usage pour les grains. Elle est de douze *kayl;* chaque *kayl* comprend six *meudd*. Le *meudd* est légèrement inférieur au *rob'* mesry[2]. Le rapport de la *ghérârah* à l'ardeb est celui-ci : chaque *ghérârah* et un *meudd* et demi représentent approximativement trois ardebs mesrys. Dans le territoire de Damas, le ratl et la *ghérârah* sont parfois supérieurs à ceux de cette ville, à tel point que la différence augmente en proportion de l'importance des localités. Toutefois, c'est à la

[1] Aucun auteur ne m'ayant fait connaître la contenance du *makkoûk* de Mosoul, je ne sais si les 14 mesures dont parle l'auteur du *Kâmel* peuvent être assimilées à 3 ardebs mesrys, évaluation attribuée par Maqrîzy à la *ghérârah* de Damas et qui fournit pour ce *makkoûk* 5,348 $\frac{4}{7}$ derhams. En divisant par 14 les 43,200 derhams dont se composerait la *ghérârah* d'après le *Guide du Kâteb*, on obtient pour quotient 3,085 $\frac{5}{7}$ derhams = 9 k. 534,24 qui représentent exactement une des valeurs que j'ai données au *makkoûk* d'Er-Ramleh. Voir sous *Makkoûk*.

[2] El Qalqachandy, qui reproduit presque textuellement ce passage d'Ebn Fadl Allah, dit que le *meudd* est « un peu inférieur au quart de la *waybah* de Mesr »; ce qui revient au même puisque la *waybah* se compose de 4 *rob'*. — Si le *meudd* était égal au *rob'* mesry, l'ardeb mesry se composant de 24 *rob'*, les 72 *meudd* contenus dans la *ghérârah* égaleraient 72 *rob'* ou 3 ardebs. Mais il faut ajouter 1 $\frac{1}{2}$ *meudd* à la *ghérârah* pour parfaire les 3 ardebs. D'après Ebn Fadl Allah (Voir sous *Ardeb*), l'ardeb mesry = 22,272 derhams = 68 k. 816,0256. La *ghérârah* de Damas égalera donc 202 k. 234,8507 $\frac{3}{7}$, puisque des 3 ardebs mesrys égaux à 206 k. 448,0768 il faut retrancher un meudd et demi (de 2 k. 808,817 $\frac{13}{35}$) soit 4 k. 213, 2260 $\frac{4}{7}$.

mesure et au ratl de Damas qu'on a égard et recours (*Masâlek el absâr* d'Ebn Fadl Allah, ms. arabe, A F n° 583, fol. 161 r°-v°)[1].

Dans l'Histoire d'Ahmed Askalâny (mort en l'année 852 de l'hégire) on lit (t. II, ms. arabe 657, fol. 97 r°) : « Le *ghirârah* équivaut à un ardeb et un quart[2], mesure d'Égypte. » Dans le *Kâmel* d'Ebn el Athir (t. VI, p. 9) : « A Damas, le *ghirârah* de froment répond à quatorze *makkoûks* de Mausel[3]. Suivant Makrizi (*Solouk*, t. III, ms. ar. 674, fol. 41 v°), cette mesure de froment, dans la même ville, correspondait à trois ardebs d'Égypte[4]. Au rapport du même historien (*Ibid.*, fol. 44 v°), le *ghirârah* de froment, à la Mekke, équivalait à cent *kadah* d'Égypte[5]. Et enfin il atteste (fol. 334 r°) que cette mesure, dans la même ville, représentait sept *wibah*, mesure d'Égypte[6] (Quatremère, *Mamlouks*, I, 1re partie, p. 133).

Histoire de Bedr ed-din Aintabi (mort en l'année 855 de l'hégire), ms. arabe 684, fol. 166 r° :

[1] Cet extrait m'a été communiqué par M. le sénateur Amari.

[2] Maqrîzy fait l'ardeb d'Égypte de 24,960 derhams; ce qui donnerait pour cette *ghérârah* 31,200 derhams = 96 k. 401,76.

[3] C'est le passage du même auteur, cité plus haut.

[4] 24,960 derhams (ardeb de Maqrîzy) × 3 = 74,880 derhams = 231 k. 364,224.

[5] Le *qadah* de Maqrîzy étant égal à 260 derhams, on aura pour cette ghérârah 26,000 derhams = 80 k. 334,8.

[6] La *waybah* est évaluée par Maqrîzy à 4,160 derhams. Les 7 *waybah* font donc 29,120 derhams ou 89 k. 974,976. Il est à supposer que, dans les trois passages du *Solouk*, il s'agit d'époques ou de produits différents.

« Le *ghirârah* de Syrie comprend trois ardebs d'Égypte. » Dans l'histoire d'Ebn Kadi Schohbah (ms. 687, fol. 114 r°), on lit, en parlant de Jérusalem : « Le *ghirârah* de froment comprend deux *ghirârah*, mesure de Damas », etc. (Quatremère, *Mamlouks*, II, p. 85).

La *ghérârah* (de la Mekke) équivaut à quarante *rob*ᶜ mekkois (El Fâsy, dans Wüstenfeld, *Chron. de la Mekke*, II, p. 319).

La *ghérârah* syrienne fait deux *ghérârah* de la Mekke et environ une demi-*ghérârah* (El Fâsy, dans Wüstenfeld, *Chron. de la Mekke*, II, p. 313).

Année 815 de l'hégire. Sous le règne d'El Mouayyad Cheikh, une grande disette se fit sentir à la Mekke, au point que la *ghérârah* de froment, qui est la charge d'un chameau de moyenne force, se vendit 20 dînârs d'or (Qotb ed-dîn, éd. de Wüstenfeld, p. 318).

Je dis : « L'ardeb mesry est le quart de la *ghérârah* syrienne (El Mohebby, *Hommes illustres du* XIᵉ *siècle*, t. IV, p. 298, ms. de la Bibl. nationale fol. 927 v°, cité par Quatremère, *Mamlouks*, II, p. 85).

غسلة *Ghaslah.*

La *ghaslah* est (égale à) sept ardebs[1]; ce qui

[1] 7 ardebs de 28,800 derhams = 201,600 derhams. Mais il y a lieu de supposer que le copiste a omis ici et dans le passage qui va suivre les mots « et trois quarts » (Voir sous *Battah* et sous *Tellis*). En effet 7 ¾ ardebs de 28,800 = 223,200 derhams, nombre qui se

IMPRIMERIE NATIONALE

donne, en fleur de farine[1], autrement appelée *'alâmah*, dix *tellîs* et une *battah* (*Guide du Kâteb*, fol. 84 r°).

La *ghaslah* est (égale à) sept ardebs; ce qui donne, en fleur de farine[2], dix *tellîs* et une *battah* (*Guide du Kâteb*, fol. 180 r°).

فالج[3] *Fâledj.*

Fâledj, par un *djîm*. C'est le huitième d'un *qafîz* de Baghdâd[4] (Ez-Zahrâwy).

فَرْق *Farq*, *faraq*.

Le *farq* (de l'Irâq) est de trente-six ratls (El Moqaddasy, p. 129, d, ms. C).

Le *farq* (de la Mésopotamie) est (pareil à) celui de Baghdâd; (il est de) trente-six ratls (El Moqaddasy, p. 145)[5].

Farq, mesure de capacité (*mekyâl*) à Médine, contenant trois *sâ'*[6], — on prononce aussi *faraq*; — ou qui contient seize ratls[7], ou quatre *rob'* (*arbâ'*). Le

compose de 216,000 derhams = 10 *tellîs* de 216,000 et de 7,200 = 1 *battah;* 223,200 derhams = 689 k. 643,36.

[1] Le ms. porte par erreur الجوارى au lieu de الحُوَّارى.

[2] Ici le ms. porte bien الحوارى sans point sous le ح.

[3] Dans le ms. d'Oxford on lit فالج.

[4] Cette mesure serait donc identique au *makkoûk*.

[5] Nous lisons dans le *Mafâtih el 'oloûm*, fol. 5 v.: « Le *farq* est (égal à) trois *sâ'* ». Cf. Agh. XIV, ٢٥ 6 a f. Le pluriel est أفْراق, Balâdhorî, ٥٨, 1 (De Goeje, *Glossaire*, p. 315).

[6] Le *Qâmoûs* évaluant le *sâ'* à 685 $\frac{5}{7}$ derhams, on a pour le *farq* 2057 $\frac{1}{7}$ derhams = 6 k. 356,16 et pour le *qest* omayyade 1 k. 271, 232. Au ratl de 130 derhams, le *farq* pèserait 6 k. 426,784 et le *qest* omayyade 1 k. 285,3568.

[7] 128 $\frac{4}{7}$ (ou le ratl de Baghdâd de 90 metqâls, qui est celui adopté par le *Qâmoûs*) $\times$ 16 = 2,057 $\frac{1}{7}$.

pluriel est *forqân* (*Qâmoûs*). — C'est le nom d'une mesure connue à Médine; il contient trois *sâ*ᶜ de céréales. Il est permis de prononcer *faraq;* quelques personnes disent que cette prononciation est meilleure. Selon quelques (auteurs), le *farq* est égal à seize ratls et, suivant d'autres, il contient quatre ratls. Le traducteur ajoute : « Ici les copies portent *ou quatre rob*ᶜ, ce qui est une pure faute ». Motarrézy, dans son *Moghreb*, dit, après s'être étendu sur ce sujet : « Quelques-uns sont d'avis que le *farq* se compose de quatre ratls. » Ce qui nous prouve qu'il faut bien lire quatre ratls. L'auteur du *Tahdîb* dit : « Trois *sâ*ᶜ font seize ratls. » Cette indication n'est pas, en apparence, d'accord avec l'opinion différente émise par l'auteur, car le *sâ*ᶜ du Prophète étant, d'après la version la plus authentique, de cinq ratls et un tiers, trois *sâ*ᶜ font exactement seize ratls, à moins qu'on n'impute cela à la différence qui existe entre le ratl du Hedjâz et celui de l'ᶜIrâq (*Oqiânos*).

Le *farq* est un vase qui contient trois *sâ*ᶜ; le *sâ*ᶜ équivaut à quatre *meudd* et le *meudd*, à un ratl de Baghdâd et un tiers (*Kétâb alef bâ*, I, p. 142).

Le *farq* est de trois *sâ*ᶜ, ce qui fait seize ratls (Maqrîzy, *Poids et mesures;* S. de Sacy, traduction, p. 50).

Ebn Wahb a dit : « Le *farq* est une mesure de capacité en bois. Ebn Chéhâr disait qu'il contenait cinq *qest*, au *qest* des Omayyades ». Suivant Mohammad ebn ᶜYsa el Aghcha, le *farq* est de trois *sâ*ᶜ; ce

qui fait cinq *qest*, a-t-il ajouté. Dans les cinq *qest*, a-t-il dit encore, il y a douze *meudd*, au *meudd* du Prophète. Ce qui prouve que le *qest* est de trois ratls et un cinquième. Dans le *Séhâh* d'El Djawhary (on lit que) le *qest* est égal à un demi-*sâ*ᶜ, soit, par conséquent, deux ratls et deux tiers[1], et que le *farq* équivaut à six *qest*.

Ebn el Atîr[2], dans la *Néhâyah*, met l'opinion d'après laquelle le *farq* est de cinq *qest* en contradiction avec celle qui lui donne trois *sâ*ᶜ.

Ebn ᶜAbd el Barr rapporte, d'après Ebn el Qâsem et Sofyân ebn ᶜYsa, que le *farq* contient trois *sâ*ᶜ. D'après Ahmad ebn Hanbal, le *farq* est de seize ratls. Une relation d'El Atram d'après Ahmad fait le *farq* de trois *sâ*ᶜ (Maqrîzy, *Poids et mesures*, note marginale du ms. de Leyde; S. de Sacy, traduction, p. 41, note).

Le *farq* est de trente-six ratls, au (ratl) de Baghdâd (*Kanz*-ᶜAyny, p. 92).

Le *farq* est (la mesure) la plus grande avec laquelle on mesure le miel. Il est égal à trente-six ratls. El Motarrézy a dit : « Le *faraq* est un vase qui prend seize ratls ». Suivant El Azhary, les traditionnistes المحدثون prononcent *farq*, mais les Arabes (prononçaient) *faraq* (*Madjma*ᶜ *el anheur*, p. 142).

Sur les mesures et les poids légaux des Arabes...

[1] Quoique le texte arabe et la traduction de S. de Sacy portent $2\frac{1}{3}$, il faut évidemment lire $2\frac{2}{3}$, attendu que $2\frac{2}{3} \times 2 = 5\frac{1}{3}$ ou le *sâ*ᶜ, et $2\frac{2}{3} \times 6 = 16$ ratls.

[2] Mort en 606 de l'hégire; frère de l'auteur du *Kâmel*.

Le *farq* est (égal à) trois *sâ'*. Le *faraq* est une mesure contenant seize ratls, soit douze ***meudd***, et trois *sâ'* chez les habitants du Hedjâz. Le *faraq*, a dit quelqu'un, est égal à cinq *qest*, et le *qest*, à un demi-*sâ'*. Quant au *farq*, il se compose de cent vingt ratls (*Madjmoû'ah fi'l hésâb*).

Le *farq*, par un *râ* quiescent, est un vase qui prend quatre-vingts ratls, ou, suivant d'autres, trente-six ou soixante ratls. L'auteur du ***Moghreb***[1] cite ces deux dernières opinions (El Djabarty).

Le *farq*, vase contenant seize ratls; le *faraq*, mesure (*mekyâl*) d'une contenance de quatre-vingts ratls ou, suivant d'autres, de soixante ou de trente-six ratls (Ed-Dahaby).

فليجة[2] *Falîdjah.*

Pour telle population, la *falîdjah* (de vin) pèse trois ratls, au ratl de Balad[3]; et la *qollah*, dix *falîdjah*, ce qui fait trente ratls, au ratl de Balad (Eliyâ).

[1] Le *Moghreb fi'l loughah* est un grand ouvrage de lexicologie ayant pour auteur Abou'l fath Nâser ebn 'Abd es-Sayyed el Mottarézy, mort en l'année 610 (Comm. 23 mai 1213). (Voir Hâdji Khalîfah, t. V, p. 648, n° 12469.)

[2] Ce mot n'étant pas ponctué dans le texte, il est difficile d'en fixer la prononciation. On pourrait lire *qalîdjah*, *qolaydjah* et même *qalandjah*, etc. القلنجة, pluriel القلانج.

[3] Eliyâ nous a appris que le ratl de Balad est égal à 420 metqâls (de 4 gr. 414) = 1 k. 853,88. On a ainsi pour la *falîdjah* pleine de vin 5 k. 561,64, et pour les dix *falîdjah* ou la *qollah* (pleine de vin) 55 k. 616,4.

فليجيارات *Falîdjîârât.*

Falîdjîârât. Il pèse cinq derhams *kayl* et demi[1] (Ez-Zahrâwy).

فنيقة *Fanîqah, fanega* des Espagnols.

La *fanîqah* est la *ghérârah;* pluriel, *fanâïq* (*Qâmoûs*).

La *fanîqah* (de l'Andalos) est la moitié du *qafîz*. Le *qafîz* de l'Andalos égale soixante ratls[2] (El Moqaddasy, p. 240).

Asîlah. Leur mesure s'appelle *meudd;* il équivaut à vingt *meudd* du Prophète, comme la *fanîqah* de Cordoue[3] (El Bakry, édition de Slane, p. 112-113).

فوانوس[4] *Fouânoûs.*

Fouânoûs est (égal à) une once et demie (El ʿAntary, Escurial 844).

[1] Peut-être est-ce un poids.

[2] Si le ratl est celui de 130 derhams, on aura pour le *qafîz* de l'Andalos 7,800 derhams = 24 k. 100,44 et pour la fanègue 12 k. 050,22.

[3] Ce qui ferait pour la fanègue 171 $\frac{3}{7}$ × 20 = 3,428 $\frac{4}{7}$ derhams = 10 k. 593,6; ou 173 $\frac{1}{3}$ × 20 = 3,466 $\frac{2}{3}$ derhams = 10 k. 711, 296 $\frac{2}{3}$; ou bien encore, à raison de 260 derhams le *meudd* du Prophète, 5,200 derhams = 16 k. 066,96. — D'après Don V. Vazquez Queipo (*Syst. métr.*, II, p. 264), la vieille fanega de Burgos, autrefois capitale de la Castille, en usage aujourd'hui encore dans plusieurs villes de l'Aragon, contient 45 litres 83; celle de Galice, 66 litres et celle des Asturies, 74 litres.

[4] Ce mot estropié est évidemment pour قواثوس «cyathe», dont il

فناقس[1] *Fanâqos.*

Fanâqos. Il est (égal à) douze *qest* (Ez-Zahrâwy).

فيج[2] *Fîdj.*

Fîdj est un vase pour le vin, d'une contenance d'environ un demi-qentâr mesry[3]. Dieu est plus savant (*Menhâdj ed-deukkân*).

قادوس *Qâdoûs*, *κάδος*, cade.

Cadus græca amphora est continens urnas tres (saint Isidore de Séville).

Qâdoûs. Il contient huit *qest*[4] (Ez-Zahrâwy).

Ténès. Le *qâdoûs* est de trois *meudd*, au *meudd* du Prophète[5] (El Bakry, édition de Slane, p. 62).

قارولة *Qâroûlah.*

Qâroûlah, demi-qest (*Madjmoû'ah fîl hésâb*).

a la même contenance (en huile). Cette mesure se trouve répétée par El 'Antary sous le nom de قوانوس (deux fois) et peut-être aussi sous celui de كدانوس.

[1] Ms. d'Oxford فناقس *fanâfos.*

[2] Telle est la leçon du ms. 2006 de Gotha; le n° 2007 écrit فنج.

[3] Le demi-qentâr mesry = 22 k. 246,56. C'est presque le poids (22 k. 882,176) du médimne d'huile. Voir Eliyâ.

[4] 8 xestes de vin de 529 gr. 68 = 4 k. 237,44. D'après Alexandre, *Dictionnaire grec-français*, «le cade est une mesure de dix conges, ou peut-être synonyme du *métrète* ou, selon d'autres, de l'*amphore.*»

[5] $171 \frac{3}{7} \times 3 = 514 \frac{2}{7}$ derhams = 1 k. 589,04; $173 \frac{1}{3} \times 3 =$ 520 derhams = 1 k. 606,696.

قبّ *Qabb*, **κάβος**[1].

Les habitants de Jérusalem sont les seuls à avoir le *mody*, qui est les deux tiers du *qafîz*, et le *qabb*, qui est le quart du *mody*[2] (El Moqaddasy, p. 181).

Le *qabb*... mesure de capacité (*kayl*, *mekyâl*) pour les céréales (*Tâdj el ʿaroûs*).

قتب *Qatb*.

Qatb. Il contient un quart de *mody*[3] (Ez-Zahrâwy).

قخليار[4] *Qokhliâr*, cochlearium, cuillerée.

Cochlearium idem pondus habet (9 uncias). Voir

[1] Mesure de froment qui répondait au *χοῖνιξ* ou peut-être au *χοῦς*. Alexandre.

[2] Le *cab* était une mesure hébraïque pour les grains; c'était le *quart* ou le cinquième du *modius* suivant saint Épiphane, qui le réduit même parfois au *sixième*. Il valait 4 *log* ou *quart*, soit 1 litre 632 (V. Queipo, *loco cit.*, I, p. 120, 123 et 141). D'après cette dernière évaluation, le *mody* de Jérusalem n'aurait contenu que 6 litres 528. — D'après les diverses valeurs trouvées pour le *mody* de Jérusalem (voir sous *Mody*), nous aurons pour celles du *qabb* : 4,114 $\frac{2}{7}$ derhams = 12 k. 712,32; 4,160 derhams = 12 k. 853,568; 6,240 derhams = 19 k. 280,352. — Dans le *Mafâtîh el ʿoloûm*, fol. 22 r°, le *qabb* est cité en ces termes parmi les mesures de l'ʿIrâq : « Le *qabb* est (égal à) 4 *makkoûk* ». TA et le *Lobb el albâb* disent que le *qabb* est une mesure pour les produits de la terre. En grec **κάβος** (De Goeje, *Glossaire*, p. 319). — La citation d'El Moqaddasy (p. 188) prouve que le *qabb* était en usage pour les arides à *Dair Chamouîl*, village situé à une parasange de Jérusalem.

[3] Le *qatb*, *égal à un quart de mody*, ne serait-il pas le *qabb*, transformé par l'ignorance des copistes ?

[4] J'ai fait observer dans la 2e partie (*Poids*), p. 196, que قليار

Tryblium. (Appendice aux Œuvres de Galien, IV, 275, *De mens. humid.*). — Cochlearium habet drachmam 1 (*Ibid.*, Ex libris Cleop., *De pond. et mens.*, IV, 276). — Cochlearium habet drachmam 1 (*Ibid., aliter de eisdem*, IV, 276). — Cochlearium est mystri dimidium. — Cochlearium facit scrupulos 6 (*Ibid., De mens. et pond. veterin.*, IV, 276). — Cochlearium habet scrupulos 3 (*Ibid.*, Diosc., *De mens. et pond.*, IV, 277).

Mensurarum pars minima cochlear, quod est dimidia pars drachmæ, appendens siliquas novem, quod triplicatam chonculam facit (Saint Isidore de Séville).

A la dose de deux cuillerées قغليارين, c'est-à-dire d'un metqâl. Dioscoride. — Une cuillerée. Avicenne. — La valeur de deux cuillerées. El Ghâféqy. — A la dose d'une cuillerée. Râzès, dans le *Continent* (Ebn el Baytar, traduction du D[r] Leclerc, A, 180; B, 94; C, 3, 161).

قَدَح *Qadah;* pl. اقداح.

Qadah. Il est (égal à) un ratl et quart[1] (Ez-Zahrâwy).

Le *qadah* est (égal à) un *meudd* et demi[2] (*Guide du kâteb*, fol. 84 r° et 180 r°).

Ainsi donc, dix de nos *qadah*[3] font le *wasq*, et le

d'Ebn el Baytar est peut-être le même nom que قلنارس d'Ez-Zahrâwy, égal à 1 ½ metqâl et qu'on pourrait rectifier en قغليارس.

[1] 397,26 × 1 ¼ = 496 gr. 575.

[2] Le même auteur donnant au *meudd* un poids de 171 3/7 derhams, ce *qadah* pèsera 257 1/7 derhams = 794 gr. 52.

[3] Le *qadah* dont parle Ebn el Djyâb est égal à six *sâ'* du Prophète.

qafîz, qui équivaut, chez nous, à vingt *qadah*, correspond à deux *wasq*. . . . . .Le plus grand des récipients servant actuellement de multiples à la mesure (*kayl*) destinée aux substances alimentaires est le *qadah*, lequel se compose de six *meudd*, au *meudd* dont tu as lu le rapport au *meudd* légal[1]. — Maintenant, ayant trouvé comme le plus juste des *qadah* en usage, à cette époque-ci, le *qadah* plat[2], ras[3], quadrangulaire[4], avec une base et une ouverture différentes, j'en ai mesuré le volume à l'aide de la coudée *de la main* en usage dans le public, à l'époque actuelle, sur les marchés de notre ville, pour les étoffes, etc. C'est celle dont la ligne tracée dans la marge de droite de ce feuillet représente le tiers[5].

[1] Ce *meudd* égale 4 *meudd* légaux ou le *sâ'* du Prophète.

[2] المصفّح.

[3] الممسوح.

[4] المربع.

[5] La ligne tracée dans la marge du manuscrit mesure de $0^{m},150$ à $0^{m},151$; la coudée de la main aurait donc de $0^{m},450$ à $0^{m},453$. Au milieu de cette ligne se trouve un trait noir avec cette indication à l'encre rouge : « la moitié de ceci est le sixième de la coudée ». J'adopterai pour cette coudée $0^{m},4512$.

Les $\frac{5}{6}$ de $0^{m},4512 = 0^{m},376$.

Les $\frac{5}{8}$ de $0^{m},4512 = 0^{m},282$

dont il faut retrancher $\frac{1}{32}$ de $0^{m},4512 = 0^{m},0141$; ce qui réduit le côté du sommet à $0^{m},2679$.

La hauteur $= 3\ \frac{1}{2}/8$ de $0^{m},4512 = 0^{m},1974$.

Nous aurons : $0^{m},376^2 = 0^{mc},141376$

$0^{m},2679^2 = 0^{mc},07177041$

Leur somme $= 0^{mc},21314641$

Dont le tiers $= 0^{mc},07104880\ \frac{1}{3}$.

Ce dernier nombre $\times\ 0^{m},1974 = 0^{mcc},014125033778$, ce qui

Elle est inférieure à la moitié de la mesure dont il a été fait mention précédemment, au commencement de ce livre, à cause de la règle de diminution, qui est le propre de ce monde. Or, j'ai trouvé le carré formant la base de ce *qadah*, égal, de tout côté, à cinq sixièmes de coudée; celui représentant l'ouverture, égal, de tout côté, à cinq huitièmes de coudée moins le quart de son huitième, et la mesure تكسير de sa colonne, c'est-à-dire sa hauteur depuis le centre de sa base jusqu'au centre de sa surface supérieure, à l'instar des colonnes (verticalement), non en suivant l'inflexion de ses côtés, égale à trois huitièmes de coudée et un demi-huitième de coudée..... J'ai donc pris le carré de sa base, en multipliant cinq sixièmes de coudée par eux-mêmes, et le carré de son sommet, en multipliant par eux-mêmes cinq huitièmes de coudee moins un quart (de huitième) de coudee. Le carré du sommet et celui de la base une fois obtenus, je les ai additionnés ensemble, après avoir réduit les fractions qui n'avaient pas le même dénominateur et les avoir ramenées à une même espèce. J'ai pris alors le tiers du total et l'ai multiplié par trois huitièmes et un demi-huitième, qui représentent la hauteur, conformément à tout ce qu'on a vu de ce genre à propos du cubage d'un solide dont la base et le sommet sont différents, mais carrés. Il en est résulté pour le cubage du *qadah* sus-mentionné, après l'avoir réduit

est la capacité du *qadah* espagnol à l'époque où vivait Ebn el Djyâb (VII[e] siècle de l'hégire (?) = XIII[e] de J.-C.).

en dixièmes à l'aide d'une faible augmentation qui ne l'altère en rien, deux dixièmes de coudée et un quart de dixième de coudée. Or, si nous multiplions ce nombre par vingt, somme des *qadah* du *qafîz*, lequel se compose de vingt des *qadah* actuellement en usage, on obtiendra quatre et demi; ce qui est le cube (تكسير) du dit *qafîz*. Sache-le (Ebn el Djyâb, Escurial 929).

Les grains et autres produits mesurables. Sache qu'en Égypte il y a des *qadah* dont la capacité varie, comme les ratls, au prorata de ceux-ci. Chaque canton a son *qadah* particulier, suivant l'ardeb dont il fait usage. Celui qui est usité dans la capitale est le *qadah* mesry : c'est un petit *qadah* dont le contenu pèse, en grains moyens, deux cent trente-deux derhams. Le cheikh Taqy ed-dîn ebn Razîn l'a évalué, en parlant du *sâʿ* de l'aumône qu'on doit faire lors de la rupture du jeûne, à trente-deux mille sept cent soixante-deux grains[1]. Les seize *qadah* portent le nom de *waybah*, et quatre-vingt-seize *qadah*, celui d'ardeb. (El Qalqachandy, mss. d'Oxford nos 365 et 366).

La charge de chameau équivaut à trente *qadah* de Sanʿâ[2] (El Mohebby, *Biographies des hommes illustres du XIe siècle de l'hégire*, IV, p. 298).

Un demi-*sâʿ* égale un *qadah* et un sixième, me-

[1] Ce nombre ou celui de 232 derhams est évidemment erroné.

[2] Le chameau pouvant porter de 210 à 250 kilogr., on a pour le *qadah* de Sanʿâ 7 à 8 kilogr.

sure de Mesr[1] (*Readd el mohtâr*, II, p. 76-77, sous *Sâ*ᶜ).

Le *qadah* pèse quatre cent quarante-deux derhams et six septièmes de derham[2] (El Djabarty).

Enfin, de notre temps, ainsi que l'a établi le cheikh Ech-Charqâwy, le *qadah* contient trois *meudd* et un huitième[3] (Ed-Dahaby, cf. sous *Sâ*ᶜ).

L'unité qui règle toutes les mesures de capacité s'appelle *kadah;* elle est la quatre-vingt-seizième partie de l'ardeb[4], comme quantité de grains et non pas comme volume, c'est-à-dire que quatre-vingt-seize fois la quantité des grains contenus dans cette mesure font exactement l'ardeb et remplissent la capacité du cube de la coudée *baladi* de 0ᵐ,5826. Toutes les mesures de capacité en usage en Égypte sont ou doubles ou sous-doubles du *kadah* (Mahmoud Bey, *loco cit.*, p. 17).

Le *nisf kadah* (demi-*kadah*) est une mesure sous-double du *kadah;* il est la moitié du *kadah* (Mahmoud Bey, *loco cit.*, p. 17).

Voir aussi sous *Erdabb* et sous *Sâ*ᶜ.

قراش *Qorâch.*

Qorâch[5], une once et demie (*Menhâdj ed-deukkân*).

[1] Ce qui donne pour le *qadah* 445 $\frac{5}{7}$ derhams = 1 k. 377,168.
[2] 1 k. 368,34.
[3] 171 $\frac{3}{7} \times 3 \frac{1}{8} = 535 \frac{5}{7}$ derhams = 1 k. 655,25.
[4] Cet ardeb pesant 64,000 derhams, le poids du *qadah* sera de 666 $\frac{2}{3}$ derhams = 2 k. 059,86 $\frac{2}{3}$.
[5] Peut-être pour قواثوس (cyathe).

قرالش *Qorâloch.*

Qorâloch[1], une once et demie (***Menhâdj ed-deukkân***).

قرانوس *Qorânoûs.*

Qorânoûs, trois onces (***Menhâdj ed-deukkân***).

قربة *Qerbah*, outre.

Chaque *qerbah* contient cinquante *mann*[2] (***Madjma‘ el anheur***, p. 142). Comp. sous *Dalou* (seau).

قرطمانا *Qartamânâ.*

Qartamânâ, — une copie porte *qarsîk* (قرصيك). — Il se compose, à Antâlyah (Satalie), de quarante-huit *qest*, ce qui fait huit *djoûch*[3] (Ez-Zahrâwy).

قريونيون *Qarîoûnîoûn.*

Qarîoûnîoûn. Il renferme trois onces, exactement comme le grand *mosataroûn* (mystron)[4] (Ez-Zahrâwy).

[1] Peut-être aussi pour قواثوس, ainsi que قرانوس qui suit, quoique la capacité de ce dernier soit double. Le ms. 2006 porte قراموس.

[2] 260 × 50 = 13,000 derhams = 40 k. 167,4.

[3] En effet, le *djoûch italiqy*, égal au *hoûs* (conge) d'Eliyâ, est formé de 6 xestes. Le banâdîmoûn d'Antâlyah comprend également 48 xestes, ainsi que la jarre d'Antioche.

[4] Le grand mystron d'huile d'Eliyâ pèse, en effet, 3 onces (du Roûm) = 79 gr. 452. — Le ms. d'Oxford écrit فرىوىمون, sans points diacritiques. Cette mesure est la même que le *karâtoûnioûn*, voir ci-après.

قسط *Qest*, *ξέστης*, xeste, *sextarius*, setier.

Xestes, id est sextarius, græcè *ξέστης*. — Sextarius cochlearia (al. cotylas) 2. quæ et Tryblia dicuntur. Alii dicunt sextarium habere pondus libræ et semis (App. aux Œuvres de Galien, *De mensuris humidorum*). — Sextarius habet olei uncias 18; vini, uncias 20; mellis uncias 27 (*Ibid.*).

Oribasius vero ex Adamantii sententia sextarium Italicum, vini quidem mensura uncias 24 pondere libram 1 ac uncias 8 habere. Mellis vero mensura libras duas et dimidiam pendere (*Ibid.*).

Sextarius semi sextarios 2 (habet). quas et heminas appellant. Hemina (Al. mina) habet cyathos 8. (*Ibid., De mensuris aridorum*). — Sextarius cotylas 2. cyathos 12. Et hoc modo Græcorum plurimi res metiuntur (*Ibid.*). — Sextarius mensura habet cotylas 2. pondere drachmas 120. Vocatur autem sextarius apud Ægyptios Inion (*Ibid.*, Ex libris Cleop., *De ponderibus et mensuris*). — Sextarius habet cotylas 2, quæ et Tryblia (al. Tribana) dicuntur (*Ibid., De mensuris humidorum*). — Sextarius olei uncias 18; vini, uncias 20; mellis, uncias 27 (*Ibid.*). — Sextarius habet libram 1. uncias 8 (*Ibid.*, Diosc., *De mensuris humidorum*, vini). — Sextarius habet uncias 18 (*Ibid.*, aquæ). — Sextarius habet libras 2 et (al. semis) uncias 3 (*Ibid.*, mellis). Sextarius mensura quidem est cotylarum 2. pondere vero drachmas 120 pendit (*Ibid., De mensuris et ponderibus*).

Sextarius duarum librarum est (Saint Isidore de Séville).

ʿOmar ordonna aux commandants des armées de soumettre les *gens de l'argent* à une capitation de quarante derhams par homme pubère, et les *gens de l'or,* à quatre dînârs. L'impôt consistait, en outre, en deux *mody* de froment et trois *qest* (*aqsât*) d'huile, par mois, pour tout homme de la Syrie et du Djezyreh (Mésopotamie). En Égypte, chaque homme devait fournir, par mois, un ardeb (de blé) et un vêtement, et héberger un musulman pendant trois jours (Balâḍory, p. 115, *Conquête de la ville de Damas et de son territoire;* p. 152, *Armée de Qennasrîn et de la contrée appelée El ʿAwâsem*).

Deux *mody* de blé et deux *qest* d'huile (Balâḍory, p. 161, *Conquête de Djordjoumah*).

Les habitants de l'Égypte furent soumis par ʿAmr ebn el ʿÂsy à une capitation de deux dînârs, par homme pubère; en outre, tout propriétaire de terrains cultivables devait fournir aux musulmans, pour leurs rations, trois ardebs de froment, deux *qest* d'huile, deux *qest* de miel et deux *qest* de vinaigre (Balâḍory, p. 215).

ʿOmar fixa, par mois, en faveur de chaque musulman, deux *mody* de froment, deux *qest* d'huile et deux *qest* de vinaigre (Balâḍory, p. 460).

Traité de paix écrit par ʿAbd el ʿAzîz ebn Moûsa ebn Nosayr en faveur de Todmîr, roi des Goths, 4 radjab de l'année 94 de l'hégire : « . . . Todmîr et ses sujets payeront chacun, chaque année, un dînâr,

quatre *meudd* de blé, quatre *meudd* d'orge, quatre *qest* de moût de vin, quatre *qest* de vinaigre, deux *qest* de miel et deux *qest* d'huile. Les esclaves acquitteront la moitié de ce tribut (Casiri, *Bibl. ar.-hisp.*, t. II, p. 106).

Le *qest*, chez les populations qui parlent le grec, est connu. Le *qest*, chez les Roûm, contient un ratl et demi et un sixième; ce qui fait vingt onces. Le *qest antâlîqy*[1] contient un ratl et demi. Le ratl est de douze onces. Le *qest* de miel est (égal à) deux ratls et demi (Yohanna ebn Sérâfioûn, dans le *Canon* d'Avicenne).

Le *qest* d'huile est (égal à) dix-huit onces[2] (Es-Sâher, dans le *Canon* d'Avicenne).

Qest. Il est (égal à) trois ratls, en prenant pour base du calcul le derham *kayl*[3]. Quelques (auteurs) l'ont fait égal à quatre ratls[4] et d'autres, à deux ratls. Le *qest* des *Roûm*, à la mesure بالكيل, égale deux ratls et, au poids بالوزن, un ratl et deux tiers[5].

[1] القسط الانطاليقي. Je lis الايطاليقي «italique».

[2] Si je ne me trompe, le texte, dans l'édition romaine, porte ensuite : «de vin, quatre-vingts ratls et, de miel, cent huit ratls». Ces contenances s'appliquent au *mâdamioûn*. L'imprimeur a évidemment omis une ligne qui nous donnait la contenance du *qest* en vin et en miel, et celle du *mâdamioûn* en huile.

[3] Cette expression doit désigner le ratl de Baghdâd. Eliyâ nous dit, en effet, que le petit *qest* de vin pèse trois de ces ratls (de 397 gr. 26) = 1 k. 191,78.

[4] Les 4 ratls de 397 gr. 26 = 1 k. 589,04.

[5] Il ne peut-être question ici que du ratl *roûmy* = 317 gr. 808. Les 2 ratls = 635 gr. 616; 1 $\frac{2}{3}$ ratl = 529 gr. 68. Ce dernier représente le xeste de vin d'Eliyâ. Comparez avec Cléopâtre et Dioscoride et surtout avec l'extrait d'Oribase. On sait qu'une livre et 8

Pour les choses sèches, il pèse, chez les *Roûm*, huit onces[1]. On dit que le grand *qest* comprend quatre ratls, au (ratl) de l'Irâq[2], et, dit-on, trois ratls[3], et le petit un double *qoûtoûly* (cotyle). Le double *qoûtoûly* équivaut à deux ratls, à la mesure, et à un ratl et deux tiers, au poids[4]. Le *qest* d'Antioche est égal à un ratl et, en poids, à dix-huit onces. Il est de vingt-quatre onces chez les droguistes. Quant au *qest* servant à mesurer les liquides, celui de l'huile contient dix-huit onces; celui de vin, vingt onces; et le *qest* de miel, trente-six onces (Ez-Zahrâwy).

Ces mesures varient suivant les contrées, de même que diffèrent les ratls. Ainsi le *qest*, chez certains habitants du pays de *Roûm* (Asie-Mineure), contient, en vin, un ratl et huit onces. Chez telle population de l'empire islamique, sa contenance est de six ratls, au (ratl) de Baghdâd[5]; c'est là le grand

onces = 1 livre $\frac{2}{3}$. Les 120 drachmes égalent ainsi 1 $\frac{2}{3}$ livre, en donnant à cette livre 72 metqâls; 120 metqâls de 4 gr. 414 = 529 gr. 68. — Il est à propos de rappeler aussi que la livre appelée *d'huile* (Voir Don V. Vazquez Queipo, t. I, p. 508 et suiv.) était à celle de vin ou d'eau :: 9 : 7 $\frac{1}{2}$. C'est dans ce même rapport que se trouvent 2 et 1 $\frac{2}{3}$.

[1] 8 onces de 26 gr. 484 = 211 gr. 872. En rapprochant de ce dernier chiffre les 529 gr. 68 que pèse le xeste de vin, on trouve que les choses sèches dont parle l'auteur ne pesaient que 40 kilogr. l'hectolitre. Il ne saurait donc être question de blé. Comme on le verra plus loin, El 'Antary attribue également 8 onces au xeste d'Antâlyah (Satalie).

[2] Voir p. 441, note 4.

[3] 397,26 × 3 = 1 k. 191,78 soit le petit *qest* de vin d'Eliyâ.

[4] Comp. p. 441, note 5.

[5] 397 gr. 26 × 6 = 2 k. 383,56.

qest; et chez d'autres habitants du même empire, elle est de trois ratls. Ce dernier est le petit *qest* (Eliyâ).

Dioscorides, V, p. 49. Le setier قسط étant une mesure de vin de la contenance de vingt onces (Ebn el Baytar, traduction du Dr Leclerc, A, p. 104).

Le *qest* est de vingt onces (Djirdjis, Escurial 844). — Le *qest* d'Antâlyah est (égal à) [dix][1] huit onces. — Le *qest* (se compose de) trente *estâr*[2]. — Le *qest ʿattâry* (des droguistes) équivaut à vingt-quatre onces (El ʿAntary, Escurial 844).

Le *qest* de miel pèse un ratl et un demi-ratl[3]. — Le *qest* est de trois ratls et, chez quelques (populations), de quatre ratls. Le *qest roûmy* égale, à la mesure, deux ratls et, au poids, un ratl et deux tiers de ratl (*Menhâdj ed-denkkân*).

Le *qest* se compose de sept ratls et demi (*Ibid.*, sous *Khoûroch*).

Le *qest* de miel pèse deux ratls et demi; le *qest* d'autre matière, deux ratls (Mohammed ebn Ismâʿîl, *Commentaire de l'Ardjoûzah d'Avicenne*).

Qest... mesure (*mekyâl*) contenant un demi-*sâʿ*[4] (*Qâmoûs*, *Oqîânos*).

[1] Il me paraît évident que le copiste a omis le nombre « dix ». Dans le texte, le mot أوقية est au singulier après ثمنية; or on sait que les noms de nombre en arabe depuis trois jusqu'à neuf régissent le pluriel.

[2] Les 30 *estâr* représentent également $1\frac{1}{2}$ ratl ou 18 onces.

[3] Au lieu de $1\frac{1}{2}$ ratl, il faut probablement lire $2\frac{1}{2}$.

[4] Le *Qâmoûs* évalue le *sâʿ* à $685\frac{5}{7}$ derhams; le *qest* sera de $342\frac{6}{7}$ = 1 k. 059,36. L'*Oqîânos* nous fournit la même évaluation du *sâʿ*

Le *qest* est la moitié d'un *sâ'* (Maqrîzy, *Traité des poids et mesures*, note marginale du ms. de Leyde; S. de Sacy, traduction, p. 52, note).

Le *qest* est (égal à) trois ratls. — Le *qest* est (égal à) quatre ratls. — Ṭâbet ebn Qorrah a dit : « Le *qest* équivaut à quatre ratls; le *qest* de miel, à un ratl et demi[1]. » — Le *qest*. Ṭâbet a dit que c'était une mesure (*mekyâl*) contenant en huile cent quatre *darakhmy*[2]. — *Sur les mesures et les poids légaux des Arabes*[3] : . . . Le *qest* est un demi-*sâ'* (*Madjmoû'ah fi'l hésâb*).

Voir *qestès*.

قسطس[4] *Qestès*, ξέστης.

Qestès, qui est le *qest*, a une contenance de dix-huit onces en huile; de vingt onces, en vin; et de vingt-sept onces, en miel (El 'Antary, Escurial 844)[5].

pour les habitants du Hedjâz, adoptée par Ech-Châfé'y; mais au *sâ'* des habitants de l''Irâq et d'Abou Hanîfah il donne 1,028 $\frac{4}{7}$ et 1,040 derhams. Nous aurons par conséquent pour le *qest* de l''Irâq 514 $\frac{2}{7}$ derhams = 1 k. 589,04 ou 520 derhams = 1 k. 606,696.

[1] Voir p. 443, note 3.

[2] Il faut évidemment lire 144 darakhmy = 476 gr. 712 ou le xeste plein d'huile. Le copiste a omis le nombre « quarante ». 104 darakhmy n'égaleraient que 344 gr. 292.

[3] La section précédente a pour titre : *Sur les poids des médecins acceptés à l'unanimité par les ouvrages grecs.*

[4] On voit que ce mot a conservé plus exactement que قسط la physionomie grecque.

[5] Je ne saurais terminer ces extraits relatifs au *qest*, sans rappeler que mon savant et regretté ami E. T. Rogers Bey a le premier signalé (*Unpublished glass weights and measures*, Roy As. Society, 1877) la découverte d'estampilles rondes en verre, ayant fait

قعب *Qaʿb.*

Qaʿb. C'est un vase dont la capacité (*qadr*) égale celle de la grande *sokoradjah*. On dit aussi qu'il est égal au *qest* (Ez-Zahrâwy).

قفليان *Qafaliân.*

Qafaliân. Le grand pèse cinq metqâls[1]; le moyen, quatre metqâls[2] et le petit, un demi-metqâl[3] (Ez-Zahrâwy).

قفيز *Qafîz.*

ʿOmar envoya mesurer la superficie du *Sawâd*[4], qu'on trouva de trente-six millions de *djarîb*. Il im-

partie de vases de même matière et portant, avec le nom du gouverneur et quelquefois celui du fabricant, les mots : *quart de qest; quart de qest, pleine mesure* وازنة; *demi-qest, pleine mesure; qest, pleine mesure.* Ces estampilles remontent à la fin du Iᵉʳ et au commencement du IIᵉ siècle de l'hégire. Les gouverneurs dont elles font connaître les noms sont : ʿObayd Allah ebn el Habhâb (cité par Abou'l Mahâsen, Ebn el Atîr, etc.), Hayyân ebn Chorayh, à qui ʿOmar ebn ʿAbd El ʿAzîz (qui régna de 99 à 101 de l'hégire) écrivit de répartir entre les Coptes vivants la capitation due par ceux qui étaient morts (Voir Maqrîzy, *Description de l'Égypte*, I, p. 77) et l'émir Mohammad ebn Bachr. — Le mot وازنة me paraît correspondre exactement à l'*integer* des Romains. (Cf. Don V. Queipo, I, p. 603, note 173).

[1] 5 metqâls-darakhmy = 16 gr. 5525 ou la moitié de l'once du ratl de Baghdâd de 128 $\frac{4}{7}$.

[2] 4 metqâls-darakhmy = 13 gr. 242 ou la moitié de l'once du ratl du *Roûm*.

[3] $\frac{1}{2}$ metqâl-darakhmy = 1 gr. 65525 ou la *bâqélah* d'Alexandrie, etc. — Le *qafaliân* est peut-être un poids et non une mesure.

[4] Ce terme désigne la campagne de l'ʿIrâq; il est synonyme du mot *rîf*, usité en Égypte.

posa sur chaque *djarîb* un derham et un *qafîz*. El Qâsem a dit : « Il m'est revenu que ce *qafîz* était un *makkoûk* en usage chez eux et appelé *châborqân* ». Suivant Yahya ebn Âdam[1], c'est le *makhtoûm hadjdjâdjy* (d'El Hadjdjâdj) (Balâḍory, p. 269).

Quant à la mesure de capacité, c'est, à Chîrâz, le *djarîb*, égal à dix *qafîz*. Le *qafîz* est (de) seize ratls[2] environ, un peu plus, un peu moins, lorsque l'on mesure du froment. Le ratl est de cent trente derhams. Ce *qafîz* constitue une mesure à part; il a aussi une demie et un quart (D et E ajoutent : « et un tiers »). Chacune de ces deux (dernières) représente à elle seule une mesure. Il existe aussi une petite mesure représentant la vingt-quatrième partie de ce *qafîz*. Le *djarîb* et le *qafîz* d'Istakhr sont la moitié du *djarîb* (et du *qafîz*) de Chîrâz. — Les mesures d'El Baydâ sont supérieures à celles d'Istakhr d'à peu près un dixième et demi. — Les mesures de Kâm Fîroûz et des districts adjacents sont les deux cinquièmes de celles d'El Baydâ. — Les mesures d'Arradjân sont plus fortes que celles de Chîrâz d'un quart. — Les mesures de Sâboûr et de Kâzeroûn dépassent celles de Chîrâz de six les dix. — Les mesures de Fasâ sont inférieures d'un dixième à celles de Chîrâz (El Istakhry, de Goeje, p. 156).

[1] Originaire d'El Koûfah, ce savant recueillit et transmit un grand nombre de traditions. Il mourut en l'an 203 de l'hégire (Cf. En-Nawawy, édition de Wüstenfeld, p. 620).

[2] 130 × 16 = 2,080 derhams = 6 k. 426,784.

La mesure (*kayl*) de Chîrâz est le *djarîb* (égal à) dix *qafîz*. Le *qafîz* contient seize ratls environ (في التقدير), plus ou moins, suivant ce qui est mesuré; mais en froment il pèse seize ratls (de 12 onces de 10 ⅔ derhams chacune)[1]. Le *qafîz* y a une mesure (*kayl*) connue sous le nom de demi-*qafîz*, de tiers et de quart de *qafîz*; chacune de ces mesures en est une fraction. Les habitants ont aussi une petite mesure qui est la vingt-quatrième partie de ce *qafîz*. — Le *djarîb* et le *qafîz* d'Istakhr sont la moitié du *djarîb* et du *qafîz* de Chîrâz. — Les mesures de capacité d'El Baydâ sont plus fortes que celles d'Istakhr d'environ un quart, et inférieures à celles de Chîrâz. Il en est de même d'Er-Radjân (*sic*) et de Kâzeroûn : les dix mesures en donnent six de plus. — Les mesures de Fasâ sont plus faibles que celles de Chîrâz (Ebn Hauqal, de Goeje, p. 215-216).

Eqlîm de l'Irâq. — Leurs mesures de capacité sont : le *qafîz*, (égal à) trente *manâ*; le *makkoûk*, (égal à) cinq *manâ*; et la *kayladjah* (égale à) deux *manâ*. Leur ratl est un demi-*mann*[2] (El Moqaddasy, de Goeje, p. 129).

Eqlîm d'Aqoûr[3]. — Leurs mesures de capacité sont : le *meudd*, le *makkoûk*, le *qafîz* et la *kârah*. Le *makkoûk* équivaut à quinze ratls; le *meudd* en est

[1] C'est le ratl mâlékite de 128 derhams. Cependant El Istakhry vient de nous dire que le ratl en usage est de 130 derhams.

[2] Au *mann* de 260 derhams, on a pour le *qafîz* de l'Irâq 7,800 derhams = 24 k. 100,44.

[3] La Mésopotamie, c'est-à-dire toute la contrée comprise entre l'Irâq et la Syrie.

le quart. La *kârah* contient deux cent quarante ratls; le *qafîz* en est le quart[1] et le *makkoûk* est le quart du *qafîz*. Leurs ratls sont ceux de Baghdâd (El Moqaddasy, p. 145-146).

Mesures de la Syrie. — Les habitants d'Er-Ramleh ont le *qafîz*, la *waybah*, le *makkoûk*, et la *kayladjah*. La *kayladjah* contient environ un *sâ*ʿ et demi[2]; le *makkoûk*, trois *kayladjah;* la *waybah*, deux *makkoûk;* et le *qafîz*, quatre *waybah*[3]. — Le *qafîz* des habitants d'ʿAmmân est la moitié d'une *kayladjah*[4]. Le *qafîz* de Soûr est (de la même contenance que) le *mody* de Jérusalem[5] (El Moqaddasy, p. 181).

Le *qafîz* d'El Qayrawân contient trente-deux *ṭeumn :* le *ṭeumn* est égal à six *meudd* du Prophète[6]. — Le *qafîz* de l'Andalos est égal à soixante ratls[7] (El Moqaddasy, p. 240).

Le *qafîz* et le *meudd* de Marâghah sont (égaux à) dix *manâ*[8] (El Moqaddasy, p. 381).

[1] 130 × 60 = 7,800 derhams = 24 k. 100,44; 128 $\frac{4}{7}$ × 60 = 7,714 $\frac{2}{7}$ derhams = 23 k. 835,6.

[2] De 1,040 derhams, ce qui fait 1,560 derhams = 4 k. 820,088.

[3] Le *qafîz* contient donc 24 *kayladjah*, soit 115 k. 682,112.

[4] Soit 2 k. 410,044.

[5] Il égale par conséquent 24,960 derhams soit 77 k. 121,408.

[6] Les 6 *meudd* du Prophète = 171 $\frac{3}{7}$ × 6 = 1,028 $\frac{4}{7}$ derhams = 3 k. 178,08; ou 173 $\frac{1}{3}$ × 6 = 1,040 derhams = 3 k. 213,392. Corollairement le qafîz d'El Qayrawân de 32 *teumn* = 32,914 $\frac{2}{7}$ derhams = 101 k. 698,56 ou 33,280 derhams = 102 k. 828,544. Comp. avec El Bakry.

[7] Si le ratl est celui de Baghdâd de 130, l'on aura 130 × 60 = 7,800 derhams = 24 k. 100,44, comme pour le *qafîz* de la Mésopotamie. Voir ci-dessus, note 1.

[8] 10 *manâ* de 260 derhams = 2,600 derhams = 8 k. 033,48.

Le *qafîz* d'El Ahwâz est (égal à) sept *manâ* de froment[1] (El Moqaddasy, p. 417).

Mesures du Fârès pour les arides : le *qafîz* de Fasâ (équivaut à) six *manâ* de trois cents (derhams) pour les grains (*hoboûb*)[2]. Les amandes et l'orge se mesurent au *qafîz* de six *manâ*[3]. Le *qafîz* du riz, des pois-chiches et des lentilles est de huit *manâ*[4]. — Le *qafîz* de Nîrîz (correspond à) trois ratls de Baghdâd[5] pour l'orge, les raisins secs, le *qachmach*[6] et le *dourah* (maïs). Le *qafîz* pour le froment est plus fort. — Le *qafîz* des habitants d'Arradjân est de dix *manâ*, au grand (*manâ*)[7] (El Moqaddasy, p. 452).

Qafîz. Le grand comprend vingt-quatre *sâ'*, soit vingt-quatre *kayladjah* ou huit *makkoûk*, ce qui fait quatre-vingt-seize *meudd*, au *meudd* du Prophète[8], que Dieu le bénisse et le salue! Au poids, il égale

[1] 260 × 7 = 1,820 derhams = 5 k. 623,436.

[2] 300 × 6 = 1,800 derhams = 5 k. 561,64.

[3] Le ms. C ajoute : « Au *mann* de la Mekke. G. » En donnant avec Mohammad Bâqer 260 derhams au *mann* ou ratl de la Mekke, nous aurons 260 × 6 = 1,560 derhams = 4 k. 820,088. Mais au *manâ* de 300 derhams, nous aurons 1,800 derhams = 5 k. 561,64.

[4] S'il s'agit du même *manâ* de 300 derhams, l'on aura pour les 8 *manâ* 2,400 derhams = 7 k. 415,52.

[5] 130 × 3 = 390 derhams = 1 k. 205,022.

[6] Ce nom, que M. de Goeje n'a pas expliqué dans son *Glossaire*, ne se trouve pas dans le *Traité des simples* d'Ebn el Baytar.

[7] El Moqaddasy nous dit que le *mann* d'Arradjân est (égal à) trois ratls. Peut-être est-ce là ce qu'il appelle le grand *manâ*. 3 ratls de 130 = 390 derhams. L'on aurait donc pour le qafîz de cette ville 3,900 derhams = 12 k. 050,22.

[8] Au *meudd* de 171 $\frac{3}{7}$ derhams = 529 gr. 68, l'on aura pour ce *qafîz* 50 k. 849,28.

deux ratls (*sic*). Le petit *qafîz* est égal, au poids, à quatre ratls (*sic*) (Ez-Zahrâwy).

Le *qafîz* est, chez le plus grand nombre, égal à huit *makkoûk*[1]; chez tel peuple, il est moindre (Eliyâ).

(Du temps de Cosroès ebn Qobâd) le *qafîz* pesait huit ratls[2] (Mâwardy, éd. d'Enger, p. 257).

On raconte que le *qafîz* qu'Otmân ebn Honayf imposa sur les terres du *Sawâd* et dont ʿOmar décréta l'application était une mesure de capacité (*mekyâl*) en usage parmi les habitants et connue sous le nom de *châborqân*. Yahya ebn Âdam a dit : « C'est (le même que) le *makhtoûm hadjdjâdjy* ». Suivant quelques-uns, son poids était de trente ratls[3] (Mâwardy, *ibid.*, p. 272; cf. *ibid.*, p. 304).

A El Qayrawân et dans ses dépendances, le *qafîz* est de huit *waybah;* la *waybah*, de quatre *ṭeumnah*, et la *ṭeumnah*, de six *meudd*, à un *meudd* plus fort (*awfa*) que celui du Prophète. Ce surplus donne pour le *qafîz* entier une quantité de douze *meudd*. Conséquemment le *qafîz* entier d'El Qayrawân (*qarawy*) est de deux cent quatre *meudd*, au *meudd* du Prophète; ce qui fait, à la mesure (*kayl*) de Cordoue, cinq *qafîz* moins six *meudd*[4] (El Bakry, édition

[1] D'après Eliyâ, le *makkoûk* contient en vin 2,400 derhams = 7 k. 415,52; ce qui donne pour le qafîz 59 k. 324,16.

[2] 130 × 8 = 1,040 derhams = 3 k. 213,392.

[3] 138 × 30 = 3,900 derhams = 12 k. 050,22.

[4] Au *meudd* de 171 $\frac{3}{7}$ derhams, on aura pour les 204 *meudd* du Prophète ou le qafîz d'El Qayrawân 34,971 $\frac{3}{7}$ derhams = 108 k. 054,72 et pour le *meudd* de cette ville 182 $\frac{1}{7}$ derhams = 529 gr. 68.

de Slane, p. 26-27; Quatremère, d'après le manuscrit n° 580, dans *Notices et extraits des manuscrits*, XII, p. 475).

El Qayrawân. Le *qafîz* d'huile, chez les habitants de cette ville, pèse trois ratls *folfoly*[1] (El Bakry, p. 27).

Baghâyah. Le *qafîz* de l'huile est *qarawy* (celui d'El Qayrawân) : il est le cinquième d'un *rob'* de Cordoue[2] (El Bakry, p. 145; Quatremère, *loco cit.*, XII, p. 596).

Le *qafîz* est égal à cent vingt ratls[3] (*Kétâb el hâwy*, fol. 12 v°). — Soixante *qafîz* font un *keurr* (*Ibid.*, fol. 28 r°).

Les *kafîz*[4], ou vases dans lesquels on mesure les diverses espèces de froment, sont aussi différents. Le *kafiz* de la ville de Chayzar renferme seize *sanbul*[5],

— En ce qui regarde les « 5 *qafîz* de Cordoue moins 6 *meudd* » le texte n'est pas très clair. Ces 6 *meudd* doivent-ils être retranchés des 204 *meudd* du *qafîz* d'El Qayrawân ou des 5 qafîz de Cordoue et par conséquent ajoutés aux 204 qui deviendront 210 ? Cette dernière hypothèse, conforme au sens littéral, me paraît préférable et nous aurons $\frac{210}{5} = 42$ *meudd* (de 171 $\frac{3}{7}$) = 7,200 derhams = 22 k. 246,56 pour le *qafîz* de Cordoue.

[1] D'après El Moqaddasy, le ratl *folfoly* était de 140 derhams. Nous aurons donc pour le *qafîz* d'huile 420 derhams = 1 k. 297,716.

[2] Ce qui donne pour le *rob'* (arroba) d'huile, de Cordoue 6 k. 488,58.

[3] 130 × 120 = 15,600 derhams = 48 k. 200,88.

[4] Cf. *Caficium* dans le Glossaire de Ducange (*Gloss. mediæ et infimæ latinitatis*. t. II, p. 17) et *Cafisa* et *Caphisus* et *Caphitius*, p. 134, où l'on peut voir que ce mot est entré dans la latinité du moyen âge par le commerce avec les Arabes d'Espagne et de Sicile. Behrn.

[5] Voyez cahier de février-mars-avril 1886, p. 176, note 5.

et c'est le minot conventionnel et connu sous le nom de *chayzary*, renfermant sept rotls et demi. — Le *kafiz* de Hamâh est plus petit que celui de Chayzar; il ne renferme que deux *sunbul*. — Le *kafiz* de Hims est le même que celui de Hamâh (En-Nabrâwy, Behrnauer, *Journal asiatique*, oct.-nov. 1860).

Année 204. El Mâmoûn adopta (dans le *Sawâd*) le *qafîz molham*[1], qui contient dix *makkoûk*, au *makkoûk haroûny* (d'Haroûn er-Rachîd), mesure comble كيلاً مرسلاً (Ebn el Atîr, éd. de Tornb., VI, p. 254).

Année 207. La cherté fut telle dans l'ʿIrâq que le *qafîz* de froment, au (*qafîz*) *haroûny*, s'éleva à quarante derhams et jusqu'à cinquante derhams (Ebn el Atîr, éd. de Tornberg, VI, p. 272).

Le *qafîz* qui est en usage aujourd'hui dans l'Andalos, dans notre canton, et qui est celui de Séville, se compose de vingt *qadah*. Le *qafîz* de Sebtah (Ceuta) comprend quarante *qadah*. — Le *qafîz*, qui équivaut chez nous à vingt *qadah*, est égal à deux *wasq*. Le *wasq* se compose de soixante des *sâʿ* du Prophète[2]. Voir sous *Qadah*[3] (Ebn El Djyâb, Escurial 829).

[1] Les mss. C. P. et B. portent الملجم. Tornberg. — الْمُلَجَّم me paraît être la bonne leçon. Cf. sous *Dawwâr*.

[2] Si l'on adopte ici pour le *sâʿ* le poids de 5 $\frac{1}{3}$ ratls de 128 derhams, on aura 682 $\frac{2}{3}$ derhams ou 2 k. 109,3034 $\frac{2}{3}$. Les 60 *sâʿ* ou le *wasq* égaleront 126 k. 558,208, et les 2 *wasq* ou le qafîz de Séville sera égal à 253 k. 116,416.

[3] D'après la valeur donnée au *qadah* par Ebn el Djyâb ou 0^{mce}, 014125033778, le *qafîz* (ou les 20 *qadah*) égalera 0^{mce},28250067 5560.

Ses paroles[1] : *Ce qui fait six qafîz et un quart de qafîz.* ʿAbd El-Wahhâb[2] a dit : « J'ignore de quelle mesure (l'auteur de la *Résâlah*) a entendu parler, car cette mesure n'est pas connue chez nous, à Baghdâd, ni dans l'ʿIrâq, absolument. Il se peut qu'il ait eu en vue le *qafîz* du Maghreb et de l'Andalos; je dirai plus : telle a été sans aucun doute son intention. J'ai vu, en effet, cette mention faite par Ebn Habîb[3], à savoir que les cinq *wasq* équivalent à trente *qafîz*, au *qafîz* de Cordoue[4]. En somme, il n'y a pas de divergence d'opinion sur sa valeur. Dieu est plus savant ! ». — Abou Mohammad Sâleh[5] a dit : « Ce qui nous fait reconnaître l'exactitude de ce calcul, c'est que le *qafîz*[6] se compose de quarante-huit *sâʿ*[7] (Commentaire *El Menhâdj*, de la *Résâlah* d'Ebn

[1] Je rends ainsi l'expression قوله qui désigne les propres termes de l'auteur, c'est-à-dire d'Abou Mohammad ʿAbd Allah ebn Abî Zayd.

[2] Il s'agit probablement du qâdy ʿAbd El Wahhâb mentionné dans le catalogue des livres en usage dans le Maghreb (Hâdji Khalîfah, édition Flügel, tome VI), comme auteur d'un commentaire sur la *Résâlah*.

[3] Peut-être ʿAbd el Malek ebn Habîb ebn Solaymân ebn Haroûn Abou Marwân es-Solamy, dont la biographie est donnée par Ed-Dobby (édition Codera, n° 1063). Il est mort à Cordoue en 238 ou 239 de l'hégire.

[4] D'où le *wasq* égal à 6 *qafîz* de Cordoue. On sait que le *wasq* comprend 60 *sâʿ*. Si l'on adopte le *sâʿ* de $5\frac{1}{3}$ ratls de 128 derhams (ratl des Mâlékites), on aura pour le *wasq* $682\frac{2}{3} \times 60 = 40{,}960$ derhams = 126 k. 558,208 et corollairement pour le *qafîz* de Cordoue $6{,}826\frac{2}{3}$ derhams = 21 k. $093{,}034\frac{2}{3}$.

[5] Autre commentateur, cité dans le catalogue des livres en usage dans le Maghreb, de la *Résâlah* d'Ebn Abî Zayd.

[6] Il faut sans doute lire *wasq*.

[7] Il s'agit ici du *sâʿ* de Fez (Voir sous *Sahfah*), dont les 48 = 60

Abî Zayd, Bibl. nationale de Madrid, ms. arabe, Gg 136).

Année 317. Grande cherté à El Qayrawân : le *qafîz* de blé, à la mesure de Cordoue, atteignit un metqâl d'or (Ebn Adhari[1], éd. de Dozy, p. 200).

Le *qafîz* est égal à douze *sâ'*[2] (Mohammad ebn Ismâ'îl, Commentaire de l'*Ardjoûzah* d'Avicenne).

En l'année 268, la disette fut extrême (en Ifriqiyah), et le blé se vendait à raison de huit dînârs le *qafîz*, mesure qui équivaut à un ardeb et quart, mesure égyptienne[3], (Ebn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, éd. de Slane, I, p. 420).

Qafîz ...mesure de capacité équivalant à huit *makkoûk* ou douze *sâ'*[4] (*Qâmoûs*). — ...Le *makkoûk* contient un *sâ'* et demi (*Oqîânos*). — ...Le *qafîz* contient huit *makkoûk* chez les habitants de l''Irâq (*Tâdj el 'aroûs*).

A Baghdâd, le *qafîz* équivaut à deux (*sic*) *makkoûk* (El Qalqachandy).

Le *qafîz* est égal à huit *makkoûk* et le *makkoûk*, à un *sâ'* et demi, soit cinq *kayladjah*[5]; c'est la me-

sâ' légaux ou du Prophète. — On a d'autre part 6 $\frac{1}{4}$ (*qafîz*) × 48 (*sâ'*) = 300 *sâ'* = 5 *wasq* de 60 *sâ'* légaux.

[1] Ebn 'Adary de Maroc écrivait vers 699 (1299 de J.-C.).

[2] 12 *sâ'* de 685 $\frac{5}{7}$ derhams (au ratl de l'auteur, de 128 $\frac{4}{7}$) = 8,228 $\frac{4}{7}$ derhams = 25 k. 424,64.

[3] Ce *qafîz*, à raison de 28,800 derhams ou 88 k. 986,24 l'ardeb, serait égal à 111 k. 232,8.

[4] Le *sâ'* est évalué par le *Qâmoûs* à 685 $\frac{5}{7}$ derhams. Le *qafîz* se trouve ainsi égal à 8,228 $\frac{4}{7}$ derhams = 25 k. 424,64.

[5] Au lieu de 5, nous devons supposer qu'il faut lire 3. Voir sous *Makkoûk*.

sure de capacité des habitants de l'ʿIrâq (Maqrîzy, *Poids et mesures*, note du ms. de Leyde; S. de Sacy, traduction, p. 51, note).

J'ai conservé à l'ʿIrâq son derham et son QAFÎZ (Tradition du Prophète, *apud* Maqrîzy, *Description de l'Égypte*, I, p. 76).

Le *qafîz* contient huit *makkoûk* et le *makkoûk*, un *sâʿ* et demi (*Kanz-ʿ*Ayny, 2ᵉ partie, p. 54, 253).

Le *qafîz hâchémy* ou *hadjdjâdjy* est égal au *sâʿ* du Prophète, à huit *ratls*, à quatre *manâ*. Voir sous *sâʿ* (*Reudd el mohtâr*).

Le *qafîz* est égal à quatre *ratls*. — Le *qafîz* contient huit *makkoûk*, lesquels font vingt-cinq (*sic*) *mann*[1]. — *Sur les mesures et les poids légaux des Arabes : . . . . .* Chaque *qafîz* se compose de huit *makkoûk;* le *makkoûk*, de trois *kayladjah*. La *kayladjah* a un poids de six cents derhams[2]. — El Azhary a dit : . . . le *qafîz* égale huit *makkoûk;* le *makkoûk*, un *sâʿ* et demi (*Madjmoûʿah fîl hésâb*).

Le *qafîz* égale huit *makkoûk*[3] (El Djabarty).

Le *qafîz* (pèse) douze mille quatre cent quatre-vingts derhams[4] (Feuillet de garde du nº 1014 du suppl. arabe de la Bibl. nat.).

[1] Les 25 *mann* répondraient à 50 ratls.

[2] Soit 14,400 derhams ou 44 k. 493,12 pour le *qafîz*.

[3] D'après El Djabarty, le *makkoûk* = 3 *kaylah* et la *kaylah*, $\frac{7}{8}$ *mann*. En faisant le mann de 260 derhams, on aura pour la *kaylah* 487 $\frac{1}{2}$ derhams, pour le *makkoûk* 1,462 $\frac{1}{2}$ et pour le *qafîz* 1,170 derhams = 36 k. 170,66.

[4] C'est le poids du *qafîz* de *mâch* ou de lentilles des docteurs hanafites.

Dans le *Kétâbou'l ʿayn*[1], dictionnaire arabe d'un grand renom parmi les Arabes d'Espagne, on lit que le *kafiz*, d'où l'espagnol *cahiz*, était une mesure pour les grains contenant 48 *mudd*, chaque *kafiz* étant égal à 4 *sâʿ*[2] et chaque *sâʿ* équivalant à 4 *mudd*. Actuellement le *mudd* ou *almud* comme on l'appelle en Espagne, est la douzième partie du boisseau, et le *cahiz* n'est plus employé comme mesure de capacité, mais comme mesure d'étendue. On s'en sert pour désigner une pièce de terre pouvant recevoir 12 *fanègues* (boisseaux) de blé en semence (Gayangos, *Hist. of Mahom. dyn.*, I, p. 502, note 8).

Édouard Bernard (*De mens. et pond.*, p. 65) dit, en citant des dictionnaires et des manuscrits arabes, que le cafiz contenait 12 saas ou 48 mudds, et pesait 64 rotls[3]. Ces auteurs (p. 66) assignent aussi à l'artabe 128 rotls ou deux cafiz (Don V. Vazquez Queipo, *loco cit.*, I, p. 360).

Cléopâtre dit expressément que le métrétès syrien, c'est-à-dire le pied cube, valait 60 sextaires ou exactement le cafiz (*Ibid.*, I, p. 364).

[1] Il s'agit probablement de l'abrégé de cet ouvrage par le grammairien Abou Bakr Mohammad ebn El Hasan ebn Modhedj ez-Zobaydy el Andalosy, mort vers 380 (Comm. 31 mars 990). Cf. Hâdji Khalîfah, V, p. 122, et *Tâdj el'aroûs*, II, p. 365).

[2] Il faut sans doute lire 12 *sâʿ*.

[3] 64 ratls de 130 derhams = 8,320 derhams = 25 k. 707,136. Au ratl de 128 $\frac{4}{7}$ derhams, on aurait 8,228 $\frac{4}{7}$ derhams = 25 k. 424,64.

قلّة *Qollah.*

La *qollah* pèse dix *falîdjah*[1]; ce qui fait trente ratls de Balad[2] (Eliyâ).

La *qollah* d'huile est égale à cent vingt ratls[3] et à six jarres de vingt ratls chacune[4] (*Guide du Kâteb*, fol. 128 r°).

Les deux *qollah* équivalent approximativement à cinq cents ratls de Baghdâd[5] (Abou Chodjâ').

Les deux *qollah* représentent un volume d'une coudée et quart de long sur autant de large et de profondeur. Au (ratl) de Damas, leur équivalent est de cent huit ratls et un tiers[6], chiffre déterminé d'après l'opinion d'Er-Râfé'y, suivant laquelle le ratl de Baghdâd est de cent trente derhams. Ebn Qâsem (Keijzer, *Précis de jurisprudence musulmane selon le rite châfé'ite*, p. 66).

Abou 'Obayd ebn Harbawayh (qu'on prononce aussi Harbouyah) et Ibrâhîm ebn Djâber, châfé'ites,

[1] Ce mot se trouve sans points diacritiques dans le manuscrit de Paris. Peut-être faut-il lire قليجة *qolaydjah*. Cf. p. 429, note 2.

[2] Le ratl de Balad (ville ancienne sur le Tigre, à sept parasanges au nord d'El Mausel) étant de 420 metqâls ou 600 derhams = 1,853 gr. 88, on a pour les 30 ratls ou la *qollah* (pleine de vin), 55 k. 616,4.

[3] 120 ratls mesrys de 144 derhams = 17,280 derhams = 53 k. 391,744 pour la *qollah* d'huile; celle de vin contiendrait $\frac{1}{9}$ en sus, c'est-à-dire 59 k. 324,16.

[4] Comp. sous *Djarrah* et ci-dessus, p. 157, note 3.

[5] D'où pour la *qollah* (d'eau) 250 ratls de 130 = 32,500 derhams = 100 k. 418,5.

[6] D'où pour la *qollah* 54 $\frac{1}{6}$ ratls de Damas de 600 derhams = 32,500 derhams = 100 k. 418,5.

IMPRIMERIE NATIONALE.

furent les premiers qui fixèrent la contenance des deux *qollah* en cinq cents ratls de Baghdâd. Ils furent ensuite suivis par les autres docteurs de notre rite. Ainsi l'a rapporté l'auteur du *Hâwy*. Ech-Châfé'y en a rapporté la capacité en ratls également; mais la relation la plus notoire est que cet imâm l'a fixée à cinq *qerbah* (outres)[1] (En-Nawawy, *Biographical dictionary*, p. 746-747).

Deux *qollah* équivalent à peu près à cinq cents ratls de Baghdâd (En-Nawawy, *Menhâdj et-tâlébîn*, édition Van den Berg, I, p. 12).

Qollah, mesure pour les liquides, égale, suivant les Châfé'ites, à deux cent cinquante ratls de Baghdâd (*Madjma' el anheur*, p. 19).

La *qollah* contient quatre *qest*. — *Sur les mesures et les poids légaux des Arabes :* La *qollah* est un vase en usage chez les Arabes. Les deux *qollah* équivalent à cinq grandes outres, pour les traditionnistes; à cinq cents ratls de l'Irâq ou, a-t-il été dit, à six cents, pour les juristes (*Madjmoû'ah fî'l hésâb*).

La contenance (*meqdâr*) des deux *qollah*, en ratls de Baghdâd, est de cinq cents ratls, et, en mesrys, de quatre cent quarante-six ratls et trois septièmes de ratl[2] (Ed-Dahaby).

[1] D'après le *Madjma' el anheur* (voir sous *Qerbah*), la contenance de la *qerbah* est de 50 *mann*, soit 100 ratls. Les 5 *qerbah* ou les 2 *qollah* = 500 ratls et corollairement la *qollah* = 250 ratls.

[2] $446\frac{3}{7} \times 144 = 500 \times 128\frac{4}{7}$.

قُلَيْلَة *Qolaylah*, « petite *qollah* ».

Asîlah. La mesure (*kayl*) de l'huile est appelée par les habitants *qolaylah;* elle équivaut à cent douze onces. Dans le *qentâr,* il y a vingt *qolaylah*[1] (El Bakry, éd. de Slane, p. 113).

قنقل[2] *Qanqal.*

Le *qanqal* enfin contient quatre *makkoûk*[3] (Eliyâ).

Sedjelmâsah. Leur *mody* équivaut à douze *qanqal*[4]; le *qanqal*, à huit *zallâqah*, et la *zallâqah*, à huit *meudd*, au *meudd* du Prophète[5] (El Bakry, édition de Slane, p. 151; Quatremère, ms. arabe n° 580, dans *Notices et extraits des manuscrits*, XII, p. 606).

Le *qanqal* est la moitié d'un *erdabb*[6] (*Tâdj el ʿaroûs*, sous *Erdabb*).

[1] Ne connaissant pas l'once d'Asîlah, je l'ai supposée égale à celle de Malîlah, ce qui me donne pour la *qolaylah* 112 × 15 derhams = 1,680 derhams = 5 k. 190,864. Les 20 *qolaylah* = 33,600 derhams ou le *qentâr*. On a vu cependant que le *qentâr* de Malîlah (d'Arachqoûl et de Nakoûr) était de 33,000 derhams. Je suis donc porté à croire qu'El Bakry nous a donné un chiffre rond (20) au lieu de 19 $\frac{9}{14}$.

[2] Le ms. de Gotha porte قنقل ou قنقل.

[3] Le *makkoûk* d'Eliyâ pesant, plein de vin, 2,400 derhams, nous aurons pour le *qanqal* plein de ce même liquide 2,400 × 4 = 9,600 derhams = 29 k. 662,08.

[4] Quatremère a lu *qanfal.*

[5] On a pour le *qanqal* 64 *meudd* du Prophète. 171 $\frac{3}{7}$ × 64 = 10,971 $\frac{3}{7}$ derhams = 33 k. 899,52 ou 173 $\frac{1}{3}$ × 64 = 11,093 $\frac{1}{3}$ derhams = 34 k. 276,181 $\frac{1}{3}$.

[6] L'ardeb du *Tâdj el ʿaroûs* étant égal, d'après mes calculs, à

قواتوس[1] *Qoûâṭoûs*, *κύαθος*, « cyathe ».

Cyathus, græcè *κύαθος* (Appendice aux Œuvres de Galien, IV, p. 275). — Cyathus habet chemas parvas vel mystra parva 2 (*Ibid.*, *De mens. humid.*). — Cyathus habet (ol.) drach. 12; (vini) drach. 12 scrup. 4; (mellis) unc. 2 drachm. 2 (*Ibid.*). — Cyathus habet drachmas 10 sive unciam 1 $\frac{1}{4}$. Scrupulos 30, obolos 60, lupinos 90, siliquas 180, æreos 480. Est autem cyathus sexta pars cotyles (*Ibid.*, Ex libris Cleop., *De pond. et mens.*, IV, 276). — Cyathus (habet) cotyles sextam partem (*Ibid.*,). — Cyathus habet mystra 4 (*Ibid.*, *De mens. et pond. veterin.*). — Cyathus mystra 4 ut sit mystrum unciæ dimidium (*Ibid.*). — Cyathus habet chemas parvas vel mystra parva 2 (*Ibid.*, *De mens. humid.*, IV, p. 277). — Cyathus habet (olei) unc. 1 $\frac{1}{2}$; (vini) drach. 13 scrup. 1; (mellis) drach. 18 (*Ibid.*). — Cyathus id est sexta pars cotyles, æquat unciam et semis et scrupulos 4 (*Ibid.*, Dioscorides, *De mens. humid.*). — Cyathus qui est sexta pars cotyles, habet unciam 1 $\frac{1}{2}$ (*Ibid.*, *Aquæ*). — Cyathus (mellis) habet unc. 2 et drachmas 2 (al. $\frac{1}{2}$). Cyathus est drachmarum 10 (*Ibid.*, *De mens. et pond.*, IV, p. 277).

Cyathus sextarii pars est sexta (Saint Épiphane).

69 k. 917,76 ou à 76 k. 273,92, suivant que l'on adopte pour la contenance du *meudd* du Prophète 171 $\frac{3}{7}$ ou 173 $\frac{1}{3}$ derhams, nous aurons pour ce demi-ardeb ou le *qanqal* 34 k. 958,88 ou 38 k. 136,96.

[1] Telle est la véritable transcription du grec. On rencontre aussi قوادوس et, en outre, toutes les formes estropiées par les copistes :

Cyathi pondus decem drachmis appenditur[1] qui etiam a quibusdam *cuatus* dicitur (Saint Isidore de Séville).

Qoûâṭoûs, une once et demie (Yohanna ebn Sérâfioûn, dans le *Canon* d'Avicenne).

Qoûâṭoûs d'huile, douze *darakhmy;* de vin, une once et demie et une *darakhmy* et un tiers; de miel, deux onces et quart (Es-Sâher, dans le *Canon* d'Avicenne).

Qoûâtoûs[2] ou, suivant une copie قـابـوس (*qâboûs*). C'est une mesure (*kayl*) contenant une once et demie (Ez-Zahrâwy).

A la dose de trois cyathes ثلاث قواثوسات. Dioscorides. — A la dose de trois verres ثـلاث قـواثـوسـات. Dioscorides (Ebn el-Baytar, traduction du docteur Leclerc, A, p. 101 et 190).

Qoûânoûs (lire *qoûâtoûs*) est égal à trois onces. — *Qoûânoûs* (*sic*) d'huile, douze *darakhmy;* de vin, une once, une demie et un quart; de miel, trois onces et quart[3] (El ʿAntary, Escurial 844).

Qarânoûs (*sic*) égale trois onces. — *Qarâloûch* (*sic*) égale une once et demie (*Menhâdj ed-deukkân*).

قوانوس, قرانوس (Ms. de Gotha, n° 2006, قراموس), قرالوش, كدانوس, كرانوس (voir ces mots), et même قابوس et قايوس.

[1] Les copistes arabes n'étaient pas les seuls à estropier les noms. On lit dans l'édition que j'ai sous les yeux une note *g* ainsi conçue : « Al. *casatus;* al. *caulacus;* al. *causatus*. Cuatum quidem Arabes hanc mensuram vocant. »

[2] Dans le manuscrit de la Bodléienne on lit قوانوس.

[3] Au lieu de 3 $\frac{1}{4}$ onces, il faut évidemment lire 2 $\frac{1}{4}$. Avec cette rectification, on a : pour l'huile, 12 darakhmy de 3,3105 ou 1 $\frac{1}{2}$

Le *qouânoûs* sic) équivaut à six metqâls[1] (***Madjmoûʿah fî'l hésâb***).

قوانوس *Qoûanoûs.*

Voir قواثوس.

قوطولاس *Qoûtoûlâs.*

Qoûtoûlâs[2], une copie porte قوادوس[3], *qoûatoûs.* — Il est égal à cinquante-quatre onces *kayl*[4] (Ez-Zahrâwy).

قوطولي, قوتولي *Qoûtoûly, κοτύλη,* cotyle.

Cotylan id est heminam[5], græcè *κοτύλην* (Ap-

once de 26 gr. 484 (car il s'agit d'onces du *Roûm*) = 39 gr. 726; pour le vin, 1 $\frac{3}{4}$ once donnerait 46 gr. 347; mais il faut lire 1 $\frac{1}{2}$ once et $\frac{1}{6}$ ou 13 $\frac{1}{3}$ drachmes = 44 gr. 14 seulement; pour le miel, 2 $\frac{1}{4}$ onces = 59 gr. 589.

[1] 6 metqâls de 4 gr. 414 = 1 once du *Roûm* = 26 gr. 484.

[2] Paraît être l'accusatif pluriel de *κοτύλη* ou une forme augmentative.

[3] Quoique les trois points manquent, il faut évidemment lire un ث comme 4ᵉ lettre. — Le manuscrit d'Oxford écrit قوانوس.

[4] Faut-il voir ici une erreur du copiste? 54 onces *kayl* ou du ratl de Baghdâd (de 128 $\frac{4}{7}$ derhams) = 1 k. 787,67. Cependant 54 onces du *Roûm* = 1 k. 430,136; ce qui est le double du xeste de miel, mesure qui a dû certainement exister et qui était égale à 5 cotyles.

[5] Voici ce qu'on lit relativement à l'*hémine* dans l'Appendice aux Œuvres de Galien : « Semisextarios quos et Heminas appellant. — Hemina (al. mina) habet cyathos 8 (*De mens. arid.*). — Hemina id est cotyla uncias 10 (Diosc. *De mens. humid., vini*) — Hemina quæ et cotyle est habet uncias 9 (*Id. ib., aquæ*). — Hemina (mellis) habet libram 1 et unciam 1 et semis (Diosc., *mellis*). — On lit aussi dans Vazquez Queipo (I, p. 507-508) : Pour fixer enfin le rapport exact qui existait entre les mesures cubiques attiques et romaines, Galien nous dit plus loin que des douze onces de *capacité* qui, d'après ce

pendice aux Œuvres de Galien, IV, p. 275). — Cotyla sive tryblium, nam idem sunt, habet mystra magna 3, acetabula 4 (*Ibid. De mens. humid.*). — Cotyla habet (olei) uncias 9; (vini) uncias 10; (mellis) uncias 13 et semis (*Ibid.*). — Proprie vero Græca cotyla olei pendit libram 1. Cotyla Italica pendit olei uncias 8, vini uncias 9 (*Ibid.*, *De pond. et mens.*). — Cotyle, mensura quidem habet cyathos 6, pondere vero drachmas 60, uncias 7 et semis, scrupulos 180, obolos 360, lupinos 540, siliquas 1,080, æreos 2,880 (*Ibid.*, Ex libris Cleop., *De pond. et mens.*). — In Georgicis inveni cotylam trium esse quartarum sextarii (*Ibid.*). — Cotyle habet uncias 12, acetabula 2 (*Ibid.*, *De mens. et pond. veterin.*). — Cotyle eamdem mensuram continet quam tryblion (al. Tribana) (*Ibid.*, *De mens. humid.*). — Cotyle habet cyathos 6, pondere vero drachmas 60. Cotylam Attici etiam Tryblium appellant (*Ibid.*, *De mens. et pond.*).

Cotyla dimidium sextarium continet (S. Épiphane).

Cotula hemina est habens cyathos sex... Hemina autem appendit libram unam, quæ geminata sextarium facit (Saint Isidore de Séville).

Le *qoûtoûly* (contient) neuf onces[1] (Yohanna ebn Sérâfioûn, dans le *Canon* d'Avicenne).

qu'il avait déjà dit dans un autre passage, composaient l'hémine ou livre *métrique*, la cotyle attique n'en contenait que neuf, et que ces neuf onces de *capacité* équivalaient à sept et demie de poids. Galien, *De compos. medic.*, livre V, c. VI.

[1] Bien que le texte imprimé du *Canon* porte « sept onces », nous savons qu'il faut lire « neuf onces ».

Le *qoûṭoûy* (*sic*) d'huile (pèse) neuf onces; de vin, dix onces, et de miel, treize onces et demie (Es-Sâher, dans le *Canon* d'Avicenne).

Qoûtoûly. C'est, à la mesure, un ratl et, au poids, dix onces[1]. Dans quelques villes du pays de *Roûm* (Asie Mineure), il est, à la mesure, égal à neuf onces et, au poids, à sept onces et demie[2]. Il représente six cyathes. Le *qoûtoûly* d'ʿAlâyah[3], l'auteur l'a mentionné dans le tableau, parmi les mesures des liquides[4]. — Le double *qoûtoûly* قوطولان équivaut à deux ratls, à la mesure, et à un ratl et deux tiers, au poids (Ez-Zahrâwy).

Le *qoûtoûly* est (égal à) sept[5] onces (Avicenne, *Canon*, Pharmacopée).

Le *qoûtoûly* est égal à dix onces (en vin) (Eliyâ).

Dioscorides. Une cotyle de vin (Ebn el Baytar, traduction du Dr Leclerc, A, p. 174).

Le *qoûtoûly*. Il y en a également deux; l'un pour

[1] 9 : 7 ½ :: 12 onces (ou la livre) : 10. Il s'agit, comme on le voit, de la livre *métrique d'huile*. Cf. Vazquez Queipo, t. I, p. 508 et suiv. Le métrologue espagnol dit (p. 508) : «La cotyle attique était, d'après Galien, les neuf douzièmes de l'hémine romaine, et ces neuf douzièmes pesaient sept onces romaines et demie. Tout ceci est complètement vrai en se rapportant au poids du vin ou de l'eau de pluie, qui étaient les liquides employés par tous les métrologues anciens dans la détermination des mesures cubiques».

[2] Comp. ci-dessus ce que dit Cléopâtre.

[3] Cette ville, qui fait actuellement partie de l'Eyalet d'Adanah, était comprise, du XIe siècle au milieu du XIIIe, dans les États des sultans seldjouqîdes d'Iconium, sur le littoral, au N. O. du royaume d'Arménie.

[4] Nous ne possédons pas ce tableau.

[5] Voir p. 463, note 1.

l'huile : il contient neuf onces; l'autre pour le vin [1] : sa contenance est de dix onces (Djirdjis, Escurial 844).

Le *qoûtoûly* est (égal à) neuf onces et, dit-on, à un ratl. — Le *qoûtoûly* contient neuf onces d'huile, dix onces de vin et treize onces et demie de miel [2] (El ʿAntary, Escurial 844).

Qartoûly (*sic*) [3], neuf onces. — Le *qartoûly* (*sic*) [4], sept onces [5] (*Menhâdj ed-deukkân*).

Le *qoûtoûly* (équivaut à) un ratl et demi (Mohammad ebn Ismâʿîl, Commentaire de l'*Ardjoûzah* d'Avicenne).

Le *qoûtoûly* (est égal à) neuf onces. — [
(est égal à) un demi-*qest* [6] (*Madjmoûʿah fîʾl*

قوطيل *Qoûtîl*, « cotyle ».

Le *qoûtîl* (est égal à) soixante et douze metqâls [7] (*Madjmoûʿah fîʾl hésâb*).

[1] La cotyle de vin = 264 gr. 84, car il s'agit d'onces du *Roûm*.

[2] La note précédente donne le contenu de la cotyle en vin; la cotyle d'huile = 238 gr. 356 et celle de miel, 357 gr. 534.

[3] D'après les mss. de Gotha, nos 2005, 2007; *qarhoudly* dans le n° 2006.

[4] Ici le *qoûtoûly* est rangé sous la lettre *alef*. Le ms. 2005 écrit القرطول ; 2006, القوطوق et 2007, القرطوق.

[5] Évidemment le copiste a écrit « sept » pour « neuf ».

[6] La moitié du *qest* de 20 onces = 10 onces ou la cotyle de vin. — D'après Tâbet ebn Qorrah (*Madjmoûʿah fîʾl hésâb*) il contient en huile 144 *darakhmy*, dont la moitié est 72 darakhmy ou metqâls, c'est-à-dire la contenance du *qoûtîl*, comme on va le voir. Les 72 drachmes d'huile ont pour corollaire les 10 onces (ou 80 drachmes) de vin.

[7] Ces metqâls sont des *darakhmy*. Voir la note précédente.

قيراط *Qîrât*[1].

Le *qîrât* est une mesure sous-double du *kadah* : il en est la trente-deuxième partie[2]; ainsi l'ardab contient quatre-vingt-seize fois trente-deux *qîrâts* ou trois mille soixante et douze *qîrâts* (Mahmoud Bey, *loco cit.*, p. 18).

قيعيون[3] *Qayʿioûn.*

Qayʿioûn. Il contient dix ratls (Ez-Zahrâwy).

كارة *Kârah.*

Mésopotamie. La *kârah* (est égale à) deux cent quarante ratls[4] (El Moqaddasy, p. 145).

La *kârah* est égale, chez tel peuple, à seize *makkoûk*[5]; chez tel autre, elle a une capacité différente (Eliyâ).

La *kârah* est égale à un trentième de *keurr*, — à deux *qafîz*, — à quarante-huit *kayladjah*, — à cent quatre-vingt-douze *robʿ*, — à deux cent quarante ratls (*Kétâb el hâwy*, fol. 9 et suiv.; fol. 28 r° et v°).

[1] On a déjà vu ce terme, qui signifie en général $\frac{1}{24}$ de toute chose, désigner une monnaie et aussi un poids.

[2] $\frac{666\frac{2}{3}}{32} = 20\frac{5}{6}$ derhams $= 64$ gr. $3708\frac{1}{3}$.

[3] Dans le ms. d'Oxford قيعبون.

[4] $128\frac{4}{7} \times 240 = 30{,}857\frac{1}{7}$ derhams $= 95$ k. $342{,}4$; ou $130 \times 240 = 31{,}200$ derhams $= 96$ k. $401{,}76$.

[5] Le *makkoûk* dont parle le Métropolitain de Nésibe contient 2,400 derhams de vin. $2{,}400 \times 16 = 38{,}400$ derhams $= 118$ k. $648{,}32$.

La *kârah* est égale à deux *qafîz*, — à seize *makkoûk*, — à vingt *ʿachîr*, — à deux cent cinquante-six ratls de froment[1], — et à deux cents ratls d'orge[2] (*Er-Résâlat ech-chamsiyah*, fol. 25 r°).

La *kârah* est aussi une quantité connue de substances alimentaires (*Qâmoûs*). — . . . que l'homme peut porter sur son dos (*Tâdj el ʿaroûs*).

Baghdâd. Chaque *kârah* contient deux *qafîz*. La *kârah* varie pour les céréales : celle de blé pèse deux cent quarante ratls[3]; celle de riz, trois cents ratls[4]; celle d'orge, de pois-chiches, de lentilles et de pois (*hortomân*)[5], cent ratls[6]; et celle de nigelle (*habbah saudâ*), laquelle est le *choûniz*, cent ratls (El Qalqachandy).

كدانوس[7] *Kadânoûs.*

Kadânoûs. (Est égal à) une once et demie (El ʿAntary, Escurial 844).

[1] $128\frac{4}{7} \times 256 = 32{,}914\frac{2}{7}$ derhams = 101 k. 698,56; ou $130 \times 256 = 33{,}280$ derhams = 102 k. 828,544.

[2] $128\frac{4}{7} \times 200 = 25{,}714\frac{2}{7}$ derhams = 79 k. 452; ou $130 \times 200 = 26{,}000$ derhams = 80 k. 334,8.

[3] Voir p. 466, note 4.

[4] $128\frac{4}{7} \times 300 = 38{,}571\frac{3}{7}$ derhams = 119 k. 178; ou $130 \times 300 = 39{,}000$ derhams = 120 k. 502,2.

[5] Ce nom est traduit par *épeautre* par le Dr Leclerc dans sa traduction d'Ebn el Baytar, au n° 485, et par avoine, sous le n° 2256. Suivant Kazimirski (Dict. ar.-français), il s'applique aux pois dans l'ʿIrâq, quoiqu'il signifie généralement *avoine*.

[6] 100 ratls de $128\frac{4}{7}$ = 39 k. 726; 100 ratls de 130 derhams = 40 k. 167,4.

[7] Ce nom me paraît une erreur de copiste pour قواثوس. Voir p. 460, note 1. — Peut-être aussi les premiers traducteurs ont-ils écrit كواثوس. Nous rencontrons de même قراتونيون et كراتونيون.

كراتونيون *Karâtoûnioûn.*

Karâtoûnioûn. (Est égal à) trois onces (El-ʿAntary, Escurial 844).

كرانوس[1] *Karânoûs.*

Karânoûs, — un auteur écrit *farânoûs* فرانوس[2]. — C'est une once et demie (Ez-Zahrâwy).

[1] Voir la note précédente.

[2] Le manuscrit de la Bodléienne écrit مرانوس, sans points diacritiques; ce qui nous donne la leçon قرانوس.

(La suite à un prochain cahier.)

CONSTITUTION
DE L'EMPIRE DE KIN[1].

LIVRE FINAL DE L'*AISIN GURUN-I SUDURI BITHE*

TRADUIT

PAR M. C. DE HARLEZ.

Cet exposé forme un appendice à l'Histoire de l'empire d'or ou de *Kin*, écrite en 1642, pendant la conquête de la Chine par les Mandchous. Les généraux qui gouvernaient alors pendant la minorité de Chun-tsi, oncles du jeune souverain, firent rédiger cette histoire en même temps que celle des Mongols et du Tailiao. Nous avons actuellement sous presse une traduction complète de l'*Aisin gurun-i suduri bithe;* nous en séparons ce chapitre final qui est en dehors du cadre de l'histoire.

L'empire d'Aisin avait 5 king[2], et 14 tzong-kouan-fou[3], en tout 19 provinces. Ces provinces comptaient

[1] Fondé par les Niu-tchi, ancêtres des Mandchoux, en 1115.

[2] *King*, résidences royales formant une province; ces provinces portaient chacune le nom de la capitale.

[3] Provinces n'ayant point de résidence royale et gouvernées par des préfets généraux. Ces provinces étaient : Hœi-ning-fou, Liao-yang-fou (*Liao-tong*), Tai-ting-fou, Tai-tong-fou (*San-si*), Tai-sing-fou (*Pe-tche-li*), Pian-king (*Houan*), Hupe oriental et occidental, Santong oriental et occidental, Hotong septentrional et méridional (*San-si*), King-tcheou (*Shan-si*), Fong-tiang (*Shan-si*), Tching-yuen, Lintao (*Shansi*), et Lo-yan (*Shan-si*).

36 villes du rang de Jiei-jen[1], 22 villes de Fang-yu-tchun et 73 de Sze-sze-tchun; en outre, 16 tcheou[2] et 632 hien[3].

Le nom de la capitale primitive (Shang-king) était Hoei-ning-fou[4]. C'était le siège primitif de la dynastie d'Aisin. C'est là que se trouve la longue montagne Blanche et le Pic-Vert, le mont Ma-tsi-ling, les fleuves Wen-tou-lou, An-tchou-ho, le Hûn-tong-kiang, le Lai-lio, le Song-wa-kiang et le Ya-tze. Le nom de la capitale de l'est était Liao-yang-fou. Au temps du royaume de Tai-liao, c'était aussi la résidence orientale; Hai-tcheou, Sin-tcheou et Fou-tcheou en dépendent toutes trois. La capitale du nord s'appelait Tai-ting-fou. Au temps du Tai-liao, elle était la résidence du centre. Cette région avait encore trois Fou : Kouang-ning-fou, Sing-tzong-fou et Lin-hoang-fou. Tzong-san, Y-tcheou, Tsin-tcheou en étaient des dépendances.

La capitale de l'ouest avait pour nom Tai-tong-fou. Cette province avait un second Fou, Te-sing-fou. Sous la dynastie de Tai-liao, c'était aussi la résidence occidentale. Tai-tong-fou et Te-sing-fou formaient la province de San-si[5].

Le nom de la capitale du centre était Tai-sing-

[1] Ce terme et les deux suivants désignent les titres des préfets de ces villes et de leurs districts en ordre descendant.

[2] Ville de quatrième ordre.

[3] Ville de cinquième ordre.

[4] Moukden en Mandchourie; c'est ce pays même qui formait la province.

[5] Ce que nous appelons le Chensi.

fou. Au temps du Tai-liao, elle était la résidence du sud. C'est maintenant la cour du nord (Peking), Shun-tien-fou.

La capitale du midi était Pian-king. C'est actuellement K'ei-fong-fou. Cette province contenait encore deux Fou : Kouei-te-fou et Honan-fou. C'est maintenant la province de Honan. Le Sian-ping-fou a pour dépendance Tiei-ling.

Dans le Hupe oriental il y avait un Fou, Ho-tsien-fou, aujourd'hui dépendance de Peking. Le Hupe occidental en avait trois : Tzong-san-fou, Jang-te-fou et Jeng-ting-fou. Tzong-san-fou est maintenant Pao-ting-fou; comme Jen-ting-fou, elle dépend de Peking et Jang-te-fou du Honan. Le San-tong oriental avait deux Fou : Y-tou-fou et Tsi-an-fou, actuellement Tch'ing-tcheou-fou et Tsi-nan-fou; toutes deux du Santong. Le Santong occidental n'avait qu'un Fou : Tong-ping-fou, maintenant Tong-ping-tcheou, dépendant du San-tong. Tai-ming-fou dépend actuellement de Peking.

Le Ho-tong septentrional avait un Fou : Tai-yuen-fou, dépendant aujourd'hui du San-si. Le Ho-tong méridional en avait deux : Ping-yang-fou et Ho-tzong-fou, aujourd'hui Pou-tcheou, tous deux du Chan-si.

La province de King-tchao comptait un Fou : King-tchao-fou[1], aujourd'hui Si-an-fou, chef-lieu du Chan-si.

[1] Jing-joo-fou.

Dans la province de Fong-siang il y avait deux Fou : Fong-siang-fou et Ping-liang-fou, tous deux du Chan-si. La province de Tching-yuen n'en avait qu'un : Tching-yan-fou dépendant du Chan-si. Le Lintao en avait également un seul : Lintao-fou, du Chan-si.

Le Lou-yan ne comptait non plus qu'un Fou : Yan-an-fou, au Chan-si.

Les tribus originaires de l'empire d'Aisin ne payaient aucun tribut, mais tous les hommes faits devaient prendre les armes quand cela était nécessaire. La puissance de cet empire était grande à l'origine, c'était un peuple grave et valeureux. Quand rien ne troublait l'horizon, il s'occupait de la culture des champs, de la pêche, du tir et de la chasse. Arrivait-il un message de guerre, aussitôt un ordre supérieur parti de leur sein appelait sous les armes toutes les tribus extérieures[1]; fantassins et cavaliers, chacun préparait lui-même ses armes et ses provisions de route. Les chefs des tribus étaient d'abord appelés pour engager leur foi. Les choses allant plus loin, on formait un *meoke* de cent familles, et de dix *meoke* un *meng-an*. Les chefs des tribus extérieures amenaient leurs troupes à la suite de l'armée niu-tchi. Chacun de ces chefs recevait les noms des *meoke* et des *meng-an* et le commandement des soldats de sa tribu.

En temps de paix complète, par les soins qu'ils

[1] Les tribus soumises aux Niu-tchi proprement dits.

donnaient à la culture des champs, leurs vêtements, leur nourriture étaient riches et abondants. Si la guerre éclatait, grâce à leur valeur et à leur habileté dans la lutte, ils faisaient de nombreux prisonniers. Leurs nerfs, leurs corps étaient endurcis à la fatigue; ils étaient durs au froid et à la grande chaleur.

La répartition des impôts payés et perçus se faisait ainsi : les charges militaires se répartissaient comme les charges naturelles de chaque maison et n'occasionnaient jamais de troubles. Leurs généraux étaient braves et n'avaient tous qu'un cœur. Les soldats courageux et pleins de vigueur formaient comme une force unique. Lorsqu'à un jour donné, l'armée devait être debout et prête à la guerre, tous rivalisaient de zèle, le faible devenait fort; le guerrier aux plus minces ressources l'emportait sur tous (ses adversaires). Réalisant ses projets, le royaume d'Aisin se rendit maître de l'empire chinois, et comme les membres de la famille royale et des grandes familles étaient peu nombreux, il partagea son vaste territoire entre les grands chinois qui s'étaient attachés à sa fortune, leur donna de hautes dignités, des titres élevés et, mettant leurs forces à son service, il les plaça à la tête de ses provinces. Les ressources de l'empire grandissant peu à peu, il reprit les hautes fonctions accordées aux premiers temps, il abolit les titres et mit fin à l'hérédité des commandements des *meoke* et *meng-an*, accordés aux officiers chinois du pays de Puhai au Liao-tong. Peu à peu il réunit

IMPRIMERIE NATIONALE.

toute l'autorité militaire dans les mains des membres de la maison royale. Puis il créa dans les pays chinois des *meoke* et des *meng-an* avec leurs officiers, fit contracter des alliances avec les Chinois du pays des Khitans et établit la concorde et la paix entre ses peuples. Il prit des soldats parmi les Chinois de ces régions et les incorpora dans son armée; il mit des Niu-tchi à la tête de toutes les tribus. La vaste étendue de l'empire ne permit plus de concentrer toutes les fonctions dans la famille royale.

La manière de constituer la garde du corps du souverain était la suivante : On prenait des officiers de choix d'une taille élevée, d'au moins 5 pieds et 3 à 4 pouces, âgés de plus de trente ans, habiles à manier l'arc et la lance. On donnait au commandant de cette garde le titre de *hosa-meoke*. Hosa signifie en effet soldat de garde près du roi, garde du corps. Le roi donna cette fonction à l'un des membres de sa plus proche parenté. Mais la garde royale atteignit peu à peu le nombre de 5,000 à 6,000 soldats; on fonda alors le shoni-yuen-yamen extérieur et on le mit à la tête des troupes chinoises. Quand on entrait en campagne, le roi donnait le commandement de l'armée aux gouverneurs généraux (*toutong*), aux maréchaux (*yuwansuway*), aux généraux (*jiangiyon*), aux porte-étendard (*tou-jian*) et les envoyait au combat.

L'entretien des chevaux de l'État était réglé par la loi de la manière suivante : les préposés des haras et des parcs de troupeaux conduisaient les chevaux et bestiaux aux pâturages qu'ils avaient choisis, pour-

vus d'herbes et d'eau de bonne qualité, où les moustiques et les taons ne pénétraient point.

Si les chevaux des haras se multipliaient considérablement les préposés recevaient une riche récompense. Si leur nombre diminuait et qu'ils devinssent peu nombreux, la punition ne se faisait pas attendre. Ils recevaient l'une et l'autre tour à tour. La huitième année Tai-ting (1167), le temps propre au pâturage s'étant prolongé, les troupeaux se multiplièrent extraordinairement; on compta alors 470,000 chevaux, 130,000 bœufs, 870,000 moutons et 4,000 chameaux. On dut partager les chevaux hongres et on les donna à entretenir aux peuples des provinces des résidences centrale et occidentale et de celles que borde le Grand Fleuve au nord, à l'est et à l'ouest, les répartissant d'après la situation et les ressources des populations. Les animaux morts étaient remplacés par d'autres. Quand il fallait les employer, chacun amenait les siens: lorsqu'une circonstance grave l'exigeait, on prenait les chevaux du peuple, et même beaucoup de ceux des chefs de haras, pour les donner aux soldats.

La règle établie pour l'entretien de l'armée était celle-ci : la troisième année Tien-kuen du roi Hi-tzong[1], l'armée en garnison dans le Liao-tong recevait annuellement 10 millions de yans en monnaie.

Or le trésor ne pouvant y suffire, les fonctionnaires prélevèrent le reste sur le peuple. Ce fut là le com-

[1] 1140.

mencement de la solde militaire. Dans la suite, on établit le système des récompenses. Pour cela on tenait compte du temps de service. Le militaire qui avait servi longtemps était largement rétribué, le nouveau soldat recevait peu de chose. L'habileté au maniement des armes, constatée par un examen, était un autre mode d'appréciation. Les plus adroits recevaient chacun 4 yans. Ceux qui venaient après n'en obtenaient que 2. Ces récompenses étaient distribuées par séries. Les soldats qui gardaient la frontière, recevaient en sus, d'après le nombre des mois de service, une solde, de l'argent, du grain, de la soie, des étoffes de coton. On tenait compte en cela de la distance des lieux et de la difficulté du service et, selon le plus ou moins d'éloignement, le plus ou moins de peines ou de fatigue, les récompenses se donnaient avec plus ou moins de largesse.

ÉTUDE
SUR
LES INSCRIPTIONS DE PIYADASI,
PAR M. SENART.

CHAPITRE QUATRIÈME.

DEUXIÈME PARTIE : LA LANGUE DES INSCRIPTIONS.

II.

La langue de nos inscriptions ne présente guère, surtout au point de vue grammatical, d'obscurités impénétrables. Elle est largement éclairée par la comparaison des idiomes analogues qui nous sont familiers par la littérature. Cependant les particularités orthographiques ou dialectales qui distinguent les différentes versions, la place chronologique qui appartient à nos monuments, prêtent à leur étude philologique une importance sur laquelle il n'est pas besoin d'insister.

Je me propose de résumer d'abord, dans un inventaire aussi condensé que possible, tous les phénomènes grammaticaux dignes d'intérêt; j'en tirerai, dans une seconde partie, les conclusions générales;

je m'efforcerai de déterminer la vraie nature des procédés orthographiques, de marquer la portée des différences dialectales, de grouper les indices qui sont propres à éclairer l'état du développement linguistique au milieu du IIIe siècle.

La condition présente des pierres ne permet pas d'espérer, malgré des progrès incessants dans le déchiffrement, que les textes soient jamais fixés avec certitude. Nos fac-similés sont encore, au moins pour plusieurs versions, d'une insuffisance regrettable.

Il n'est donc pas possible d'établir une statistique véritable des formes; et il est entendu que plusieurs des faits qui vont être énoncés, s'ils sont rares et exceptionnels, ne sont pas à l'abri du doute. Par bonheur, les phénomènes caractéristiques reparaissent assez souvent pour se laisser solidement établir; et ce qui reste d'incertitude n'est pas pour compromettre les inductions générales.

1° LA GRAMMAIRE DES INSCRIPTIONS.

GIRNAR.

PHONÉTIQUE.

VOYELLES.

Changements quantitatifs. — Sauf quelques cas spéciaux, je ne fais pas rentrer ici, ni dans la suite,

sous cette rubrique, les mots dans lesquels l'allongement ou le raccourcissement est compensatif et s'explique soit par la simplification, soit par le redoublement de la consonne suivante. Il va sans dire que, parmi les changements de quantité signalés, un grand nombre peuvent être et ne sont qu'apparents, étant imputables à des inadvertances des graveurs ou à des lectures inexactes.

Voyelles allongées. — *Ânaṁtaraṁ*, vi, 8; *asaṁpratîpatî*, iv, 2; *âsu* (= syuḥ), xii, 7; *abhiramakâni*, viii, 2; *cikîchâ*, ii, 5; *ñâtîkâ*, v, 8; *vipûle*, vii, 3; *vijayamhi*, xiii, 10; *tâthâ*, xi, 4; *madhûritâya*, xiv, 4. A la fin des mots : *câ*, iv, 11; *esâ* (nom. masc.), xiii, 4; *mitâsaṁstuta*, iii, 4; *nâ*, i, 2; xiv, 2; *parâpâsaṁḍagarahâ*, xii, 13; *sarvatâ*, ii, 6; *tatâ*, xii, 8; xiii, 4; *tatrâ*, xiii, 1; *etamhî*, ix, 2; *paṁthesâ*, ii, 8.

Régulièrement, une voyelle longue devient brève soit devant un groupe de consonnes, même lorsque, comme ici, il n'est pas figuré par l'écriture, soit devant l'anusvâra. Mais quelquefois, au redoublement de la consonne est substitué l'allongement compensatif de la voyelle précédente : *dhâma*, v, 4; *vâsa*, v, 4 al. Quelquefois la voyelle est maintenue longue quoique nasalisée : *anuvidhiyatâṁ*, x, 2; *atikâṁtaṁ*, viii, 1; *susrusatâṁ*, x, 2; *vihârayâtâṁ*, viii, 1; *samacerâṁ*, xiii, 7. Il y faut peut-être ajouter plusieurs des cas où *â* représente un *âṁ* sanscrit (cf. ci-dessous, *Voyelles nasalisées*). Quelquefois enfin la longue est maintenue devant un com-

plexe de consonnes : *bâmhaṇa*, IV, 2; VIII, 3; XI, 2; *nâṣti*, passim; *râsṭika*, V, 5; *tadâtpane*, X, 1; *âtpa-*, passim; et devant une muette suivie de *r* : *bhrâtrâ*, IX, 6; *mâtrañ*, XIII, 1; *parâkramâmi*, V, 11; *parâkramena*, VI, 14.

Voyelles raccourcies. — *Âradhî*, IX, 9; *âradho*, XI, 4; *etarisañ*, IX, 4; *dane*, IX, 7; *opayâ*, VIII, 5; *ñatikena*, IX, 8; *susrusâ* (une fois *susûsâ*). A la fin des mots : *mahaphale*, IX, 4; *prâṇa*, I, 10; III, 4; *râja*, V, 1; *tada*, XIII, 5; *tatha*, XII, 6 (plusieurs fois *tathâ*); *yatha*, III, 3 (plusieurs fois *yathâ*); *va* (dans le sens de *vâ*), V, 8, 5; VI, 2, 3, 9, etc.

Changements qualitatifs. — *Piriñda* ou *pâriñda* = *pulinda* (?), XIII, 9. *Eta* (= atra) VIII, 1, 3; IX, 3. *E* s'affaiblit en *i* dans *ovâditavya* (pour°*de*°) IX, 8; *likhâpayisañ*, XIV, 3 (pour *le*°). — La voyelle *ṛi* s'écrit *ra* dans *vrachâ*, II, 8; — *a* dans *bhati*, XII, 6; *vaḍhî*, XII, 2, etc.; *bhataka*, IX, 4, etc.; *daḍha*, VII, 3; *kata*, passim; *kaca*, IX, 8; *maga*, I, 11, 12; *magavyâ*, VIII, 1; *suhadaya*, IX, 7; *usaṭa*, X, 4; *vistata*, XIV, 2; *vyâpata*, passim; — *i* dans *târisa*, IV, 5; *etârisa*, IX, 7, etc; *yârisa*, XI, 1, etc.; — *u* dans *paripuchâ*, VIII, 4; *vuta*, X, 2.

Additions et suppressions. — Additions : *a* dans *garahâ*, XII, 3; *garahati*, XII, 5; *i* dans *ithî*, XII, 9; *u* dans *prâpuṇoti*, XIII, 4.

Suppressions : *a* dans *pi* (passim) pour *api* qui est

conservé II, 2; *i* dans *ti* (v, 8; XIII, 11) pour *iti*, qui est conservé cinq fois; *e* dans *va* pour *eva* (passim);

Contractions. — *ava* en *o* dans *orodhana* (passim); *ovâditavya*, IX, 8; *aho*, IV, 3, si j'ai raison de l'expliquer = *athavâ*; — *a(l)u* en *o* dans *kho*; — *a(y)â* en *o* dans *mora*, I, 11; — *a(v)i* en *ai* dans *thaira*, IV, 7; V, 7; VIII, 3; — *a(y)i* en *e* dans *vijetavya*, XIII, 11, et plusieurs fois dans la formative du causatif, *hâpesati*, etc. Cf. plus bas; — *ayo* en *ai* dans *traidasa*, V, 4; — *ya* en *i* dans *paricijitpâ*, X, 4; — *iya* en *e* dans *etaka*, XIV, 3; — si *petenika*, V, 5, représente bien une déformation de *pratishṭhâna*, nous y aurions la contraction de *a(t)i* en *e*.

Voyelles nasalisées. — La nasale, soit devant une consonne, soit à la fin des mots, est, sauf deux cas où l'*m* final est conservé par le sandhi, exprimée invariablement par l'anusvâra. L'anusvâra est omis dans un certain nombre de cas, comme *âcâyika* pour °*kaṁ*, VI, 7; -*pâsaṁḍa* pour °*ḍaṁ*, XII, 4; *avihisâ* pour °*hiṁsâ*, IV, 6, etc. Ces omissions, dont plusieurs ne sont sans doute qu'apparentes et tiennent à l'état de la pierre, sont en tous cas accidentelles, imputables a la négligence du graveur. Je n'y insiste pas.

Certains cas semblent impliquer l'équivalence de la voyelle longue et de la voyelle nasalisée : *âparâtâ*, V, 5; *atikâtaṁ*, IV, 1; V, 3; VI, 1; *susuṁsâ*, XIII, 3; *niyâtu* (= *niryântu*), III, 3; *pâḍâ*, II, 2; *susrusâ* (accusatif), X, 2; *nicâ* (= *nityaṁ*), VII, 3; *pûjâ* (acc.),

XII, 2, 8; *vaṁ* (= *vâ*, *vai*), XII, 6; *sâmîcaṁ* (nom. pl. masc.?), II, 3. Mais dans la plupart de ces exemples la voyelle nasalisée est longue d'origine; on peut donc admettre que l'anusvâra est tombé. Il se peut du reste que, dans certains cas, la confusion entre *â* et *aṁ* soit le fait de la lecture. Le second *u* de *susrusâ* étant ici presque toujours écrit bref, il est à croire que l'anusvâra de *susuṁsâ* est une inadvertance du scribe; la lecture *sâmicaṁ* et son interprétation ne sont pas certaines. Il ne resterait donc que *nicâ*, un exemple unique, base de déductions trop fragile. Peut-être cependant faut-il ajouter *etâ*, IX, 5, qui serait = *etaṁ* (n. s. n.), à moins qu'il ne soit = *etâni*.

Dans un cas aussi, *karu*, XI, 4 (cf. *karaṁ*, XII, 4), *aṁ* paraît remplacé par *u;* et quelquefois par *e* : dans *athe*, VI, 4, 5; *yate*, III, 6; *save* (*sarve*) *kâle*, VI, 3, 8. Mais plusieurs de ces exemples laissent place, on le verra, à une autre interprétation.

Dans *pravâsaṁmhi*, IX, 2, la nasale est écrite double, par un abus qui est trop fréquent dans les manuscrits pour nous étonner.

CONSONNES.

CONSONNES SIMPLES. — *Changements.* — *gh* en *h*, dans *lahukâ*, XII, 3; — les dentales en cérébrales, dans: *paṭi-* pour *prati* (passim); peut-être *praṭi* dans *hiraṁṇapraṭividhâno*, VIII, 4, mais *pra* est douteux; *usaṭa*, X, 4; *osaḍha*, III, 5; *vaḍhî*, XII, 2, 8, 9 (à côté de *vadhi*, IV, 11); *dasaṇâ*, IV, 3; *dasaṇe*, VIII, 3 (*darsa-*

naṁ, VIII, 4); *prâpuṇoti*, XIII, 4; *yoṇa*, V, 5[1]; — *th* en *h* dans *aho* (*athavâ*); — *d* en *r* dans *târisa*, *etârisa*, *yârisa*; — *bh* en *h* dans le thème *bhû* : *hoti*, *ahuṁsu*, etc.; *l* en *r*, si *piriṁda* ou *pâriṁda*, XIII, 9 est = *pulinda*. Si *petenika*, V, 5, est bien issu de *pratishṭhâna*, ce serait un exemple de la perte de l'aspiration, *t* pour *ṭh*.

Suppressions et additions. — Suppression d'une syllabe entière dans *athâ* (= *athâya*), XII, 9; *ilokika*, XIII, 12; *ilokaca*, XI, 4 (pour *ihalo°*); chute de l'*y* initial dans *âva* (*yâvat*), V, 2, al.; d'une consonne médiane dans *kho* (*khalu*), *mora* (*mayûra*). — Addition d'un *v* dans *vuta* (*ukta*) IX, 6, etc.

Consonnes groupées. —

kt devient *t* : *abhisita*, etc.

ky devient *k* : *saka*, XIII, 6.

kr devient *k* : *atikâṁtaṁ*, VIII, 1, etc.; *parâkâmate*, X, 3, etc. Il est conservé dans *parâkramâmi*, VI, 11; *parâkramena*, VI, 14.

ksh devient *ch* : *achâti*, XIII, 7; *chaṇati*, XII, 5; *chudaka*, XII, 4, etc.; *saṁchâya*, XIV, 5; *vrachâ*, II, 8; — *kh*, dans *ithîjhakhamahâmâtâ*, XII, 9; *khamitave*, XIII, 6; *saṁkhitena*, XIV, 2.

gn devient *g* : *agikhaṁdhâni*, IV, 4.

gr devient *g* : *agena*, X, 4, etc.

[1] L'*ṇ* cérébral est toujours conservé dans le thème; il ne paraît jamais dans les désinences, même là où il devrait exister d'après la règle sanskrite, comme dans *devânaṁpriyeṇa*, etc.

jñ devient (*m̃*)*ñ* : *katam̃ñatâ*, VII, 3, etc.; *âñapayâmi*, VI, 6, al.

ḍy devient *ḍ* dans *pâḍâ* (*pâṇḍyâḥ*), II, 2.

ṇy devient *m̃ṇ* : *ânam̃ṇa*, VI, 11; *hiram̃ṇa*, VIII, 4.

tm devient *tp* dans *âtpa-*, XII, 3, 4, 5, 6.

tth devient *sṭ* dans *usṭâna*, VI, 9, 10.

ty devient *c* : *âcâyika*, VI, 7, etc.

tr devient *t*, comme dans *bhâtâ*, XI, 3, etc. Il est conservé dans *bhrâtrâ*, IX, 6; *mâtram̃*, XIII, 1; *mitrena*, IX, 7; *paratrâ*, VI, 12; *prapotrâ*, IV, 8; *potrâ*, IV, 8; *putrâ*, IV, 8, al.; *sarvatra*, VI, 8, al.; *savatra*, VI, 4; *tatrâ*, XIII, 1; *tatra*, XIV, 5; *yatra*, II, 7.

tv devient *tp* : *alocetpâ*, XIV, 6; *ârabhitpâ*, I, 3; *catpâro*, XIII, 8; *dasayitpâ*, XIV, 4; *hitatpâ*, VI, 11; *paricijitpâ*, XIV, 4; *tadâtpane*, X, 1. Il devient *t* dans *satiyaputo*, II, 2, si l'étymologie proposée par M. Bühler est exacte.

ts devient *ch* dans *cikichâ*, II, 4, etc.; — et *s* dans *usaṭena*, X, 4.

ddh est conservé : *vadhi*, IV, 11, ou plus ordinairement changé en *ḍh* dans *vaḍhi*, XII, 9 al.

dy devient *j* dans *aja*, IV, 5; — *y* dans *uyâna*, VI, 4.

dr devient *d* : *chudaka*, etc.

dv est conservé : *dve* I, 11, al.; *dvâdasa*, IV, 12, al.

dhy devient *jh* : *majhama*, XIV, 2, etc.

dhr devient *dh* : *dhuva*, I, 12, etc.; paraît conservé dans (*a*)*m̃dhra-*, XIII, 9, d'après la lecture de M. Bühler.

ny devient *m̃ñ*, *ñ* : *am̃ñe*, V, 5, etc.; *mañate*, X, 1, etc. L'orthographe *ñayâsu*, pour *niyyâsu*, VIII, 1,

se rattache, d'une façon plus ou moins arbitraire, à cette transformation de *ny* en *ñ*.

pt devient *t* : *asamâtam̃*, XIV, 5, etc.

pr devient *p* : *pakaraṇa*, XII, 3; *devânam̃piya*, XIII, 9, etc.; — est conservé dans : *asam̃pratipatî*, IV, 2; *devânam̃priya*, I, 1, 5, 6, 8; II, 1, 4; IV, 2, 5, 8, 12; V, 1; VIII, 2; IX, 1; X, 3; XI, 1; XIV, 1; *prâcam̃tesu*, II, 2; *prâdesike*, III, 2; *prâpuṇoti*, XIII, 4; *prakaraṇa*, XII, 4; *prajâ*, V, 7; *prajûhitavyam̃*, I, 3; *prâṇa*, I, 9, 10; III, 5; IV, 1, 5; XI, 3; *prapotâ*, VI, 13; *prapotrâ*, IV, 8; *pratipatî*, XI, 2; peut-être *praṭividhâno*, VIII, 4; *pravajitâni*, XII, 2; *pravâsam̃mhi*, IX, 2; *priyadasi*, IV, 1, 5, 8, 12; VIII, 2; X, 1.

bdh devient *dh* : *ladhesu*, XIII, 1, etc.

br devient *b* : *bâmhaṇa*, passim; paraît conservé dans *brâmhaṇa*, IV, 2, 6.

bhy devient *bh* : *ârabhisu*, I, 9; *ârabhare*, I, 11.

bhr devient *bh* : *bhâtâ*, XI, 3, etc.; est conservé dans *bhrâtrâ*, IX, 6.

my est conservé : *samyapratipatî*, IX, 4; XI, 2.

mr devient *m̃b* : *tam̃bapam̃ṇî*, II, 2.

rg devient *g* : *svaga*, passim.

rgh devient *gh* : *dîgha*, X, 1.

rc devient *c* : *vacabhûmîkâ*, XII, 9, etc.

rṇ devient *m̃ṇ* : *tam̃bapam̃ṇî*, II, 2.

rt devient *t*, comme *anavatare*, XIII, 9, etc.; — *ṭ* dans *sam̃vaṭa*, IV, 9; V, 2.

rth devient *th*, comme *atha*, passim.

rd devient *d* : *mâdava*, XIII, 7.

rdh devient *dh*, comme dans *vadhayisati*, IV, 7, etc.; — *ḍh*, comme dans *vaḍhayati*, XII, 4, etc.

rbh devient *bh* : *gabha*, VI, 3.

rm devient *m̃m* : *kam̃me*, etc.; *dhâma*, V, 4.

ry devient *y* : *niyâtu*, III, 3.

rv devient *v* : *puva*, VI, 2; *sava*, passim; — est conservé dans *purva*, V, 4; *sarva*, VI, 9 (et trois autres fois); *sarvata*, VII, 1; XIV, 2 (et quatre autres fois); *sarvatra*, VI, 8 (et trois autres fois); *sarve*, VI, 8 (contre dix-huit *sava* ou *savata*).

rç devient *rs* dans *darsana*, VIII, 4, etc.; — devient *s* dans *dasaṇâ*, IV, 3.

rsh devient *s* : *vasa* (*vâsa*), VIII, 2, al.

rshy devient *s* dans *kâsati* (pour *kar*[*i*]*shyati*), V, 3; *kâsam̃ti*, VII, 2.

rh devient *rah* : *garahâ*, etc.

lp devient *p* : *apa*, passim.

ly devient *l* : *kalâṇa*, V, 1, al.

vy est toujours conservé : *apavyayatâ*, III, 5; *divyâni*, IV, 4, etc., excepté dans *pûjetayâ*, XII, 4.

vr devient *v* : *pravajita*, XII, 2, etc.

çc devient *ch* : *pachâ*, I, 12.

çy devient *s* : *pasati*, I, 5; — ou *siy* : *paṭivesiyehi*, XI, 3.

çr devient *s* : *susûsâ*, III, 4, etc.; — ou *sr* dans *bahusruta*, XII, 7; *susrusâ*, XII, 22; XI, 2 (et trois autres fois); *sramaṇa*, IV, 2 (quatre fois *samaṇa*); *srâvâpakam̃*, VI, 6; *sruṇâju* (?), XII, 7; *susrusatâm̃*, XII, 2.

çv devient *sv* : *sveto* dans l'épigraphe qui accompagne l'éléphant.

shk devient *k* dans *dukata*, v, 3; *dukara*, v, 1, al.

shṭr devient *sṭ* : *râsṭika*, v, 5.

shṭh devient *sṭ* : *adhisṭâna*, v, 4; *sesṭe*, iv, 10; *nisṭâna*, ix, 6; *tisṭaṁto*, iv, 9; *tisṭeya*, vi, 13.

sk devient *kh* : *agikhaṁdhâni*, iv, 4.

st est conservé : *asti*, passim; etc.; — devient *sṭ* dans *anusasṭi*, viii, 4, al.

sth devient *st* dans *gharastâni*, xii, 1; — et *sṭ* dans *sṭita*, vi, 4.

sm devient *mh*, par exemple dans les locatifs en *mhi*.

sy devient *s*, par exemple dans les génitifs en *asa*.

sr devient *s* : *parisava*, x, 3, etc.; — est conservé dans *nisrita*, v, 8; *sahasra*, i, 9; xiii, 1.

sv est conservé : *svaga*, vi, 12, al., etc., excepté dans *sakaṁ*, ix, 5.

hm devient *mh*; c'est du moins ainsi que je crois qu'il faut lire le groupe [illegible], qui, à la rigueur, se pourrait aussi lire *hm*.

SANDHI.

Le sandhi ne se produit guère qu'entre les parties d'un mot composé et, une règle presque invariable entraînant la chute des consonnes finales, il est à peu près exclusivement vocalique.

L'anusvâra final est changé en *m* dans : *katavyam eva*, ix, 3; *evam api*, ii, 2. Je signale encore la forme *añamaññasa*, xii, 7.

Un *d* final est maintenu dans *tadopayâ*, viii, 5; *tadaññathâ*, xii, 5.

a + *a* donne *â*, excepté dans *dhâmadhisṭânâya*, v, 4; *dhamanugaho*, IX, 7. Dans *nâsti* (passim), la longue est maintenue malgré la consonne double qui suit.

a + *i* donne *e* dans *vijayechâ*, XIII, 11[1].

a + *u* donne *o* dans *manusopagâni*, II, 5.

a + *e* donne *e* dans *tenesâ*, VIII, 3; *ceva*, IV, 7.

î + *a* donne *î* dans *ithîjhakhamahâmâtâ*, XII, 9.

u + *u* donne *o* dans *pasopagâni*, II, 6, forme singulière qui paraît garantie par les autres versions.

FLEXION.

Il est entendu que, sauf quelques cas particuliers, je ne relèverai pas expressément les modifications qui ont un caractère purement mécanique, n'étant que l'application des règles phonétiques qui viennent d'être indiquées.

GENRES.

La distinction entre le masculin et le neutre tend à s'affaiblir; c'est évidemment sous l'influence de l'orthographe mâgadhî, ainsi qu'on va le voir tout à l'heure.

DÉCLINAISON DES THÈMES CONSONANTIQUES.

Elle tend à se fondre dans la déclinaison des thèmes en *a* : *parishad* devient *parisâ*; *karman*, devenu *kam̃ma*, se décline comme un neutre en *a*; de *varcas*, nous avons le locatif *vacamhi*, VI, 3; le participe

[1] L'interprétation de M. Bühler supprimerait cette combinaison.

présent de *as* fait au nominatif singulier *saṁto*, VI, 7; VIII, 2.

Voici toutes les traces qui en subsistent :

Thèmes en AN. — n. s. *râjâ;* gén. s. *râño;* instr. s. *râñâ;* nom. pl. *râjâno.*

Thèmes en ANT. — *Karaṁ*, XII, 4, nom. sing. du participe présent, à côté de *karo(ṁ)to*, XII, 5; *tis-ṭaṁto*, nom. pl. masc., IV, 9.

Thèmes en AR. — Contrairement aux autres versions, Girnar n'offre, pour ces thèmes, aucune trace du passage dans la déclinaison vocalique. Instrum. sing. *bhrâtâ*, IX, 6; *bhâtrâ*, XI, 3; *pitâ*, IX, 5; XI, 3. Locat. sing. *mâtari*, *pitari*, passim.

Thèmes en AS. — Acc. sing. *yaso*, X, 1, 2; *bhuya*, VIII, 5, devrait être *bhuyo*.

Thèmes en IN. — Nous n'avons de même ici aucune trace de la déclinaison vocalique. — Nom. sing. *piyadasi*, *priyadasi* (passim); la finale est toujours brève. — Gén. sing. *pi(pri)yadasino;* instr. *pi(pri)yadasinâ*.

DÉCLINAISON DES THÈMES VOCALIQUES.

Thèmes en A. — MASCULINS. — Les désinences comme en pâli. Je ne signale que les particularités dignes de remarque.

Nominatif singulier. — A côté de la forme régulière en *o*, plusieurs cas de nominatif en *e*, à la façon mâgadhî : *apaparisave*, X, 3; *puve*, IV, 5; *devânaṁpiye*,

IMPRIMERIE NATIONALE.

xii, 1; *prâdesike*, iii, 2; *râjûke*, iii, 2; *sakale*, x, 3; *ye*, v, 1. En réalité, il faudrait joindre à ces exemples les cas beaucoup plus nombreux où le nominatif neutre se fait en *e*, au lieu et à côté de *aṁ*. La transformation mécanique de *aṁ* en *e* est d'autant moins admissible que la désinence *aṁ* subsiste dans la majorité des cas. Nous sommes donc, ici, en présence d'une imitation du mâgadhî; et pour le mâgadhî même, la cause dernière de l'emploi de la désinence *e*, pour le neutre, est dans l'oblitération de la différence entre le neutre et le masculin, qui a généralisé, pour les deux genres, l'emploi uniforme de la désinence masculine. C'est ainsi que, viii, 4, nous avons, semble-t-il bien, *hiraṁṇapaṭividhâno* (pour °*dhânaṁ*).

Accusatif singulier. — J'ai cité plus haut la forme en *e* dans *athe*, vi, 4, 5, et *yute*, iii, 6, pour l'accusatif. Deux fois, *sarve kâle*, vi, 3, 8, correspond à *savaṁ kâlaṁ* des autres versions. Il faut dire cependant que *save kâle* s'explique bien comme locatif, et que *yute* se pourrait, sans difficulté, entendre comme accusatif pluriel à forme pâlie. Il est vrai que nous manquons d'exemples parallèles, garantissant ici cette désinence. Quoi qu'il en soit, s'il faut vraiment l'admettre, je n'imagine guère, pour la désinence *e* à l'accusatif, d'autre origine que la fausse analogie des nominatifs neutres en *e*.

Datif singulier. — Il est toujours en *âya*. Je relève la seule forme *etâye*, iii, 3.

Ablatif singulier. — En *â* : *hitatpâ*, VI, 11; *kapâ*, IV, 9.

Locatif singulier. — En *amhi* ou en *e*. Les deux désinences se balancent à peu près.

NEUTRES. — Les désinences sont connues.

Nominatif singulier. — Comme exemples du nominatif en *e*, je relève : *añe*, IX, 5; *bahavidhe*, IV, 7; *caraṇe*, IV, 7, 10; *dâne*, VII, 3; VIII, 3; *dasaṇe*, VIII, 3; *mañgale*, IX, 4 (*mañgalaṁ*, IX, 1, 2, 3, 4); *kaṁme*, IV, 10; *mahâlake* (*vijitaṁ*), XIV, 3; *mahaphale*, IX, 4; *katavyamate* (*lokahitaṁ*), VI, 9; *mûle*, VI, 10; *paṭividhâne*, VIII, 4; *seṣṭe kaṁme*, IV, 10; *vipûle*, VII, 3; *ye*, V, 2; *târise*, *yârise*, *vaḍhite*, IV, 5.

Nominatif pluriel. — Désinence *â*, au lieu de *âni*, dans *dasaṇâ*, IV, 3; *prâṇa* (à lire °*ṇâ*), I, 10.

FÉMININS. —

Instrumental singulier. — En *âya*, comme *mâdhûritâya*, XIV, 4.

Locatif singulier. — En *âyaṁ*, comme *parisâyaṁ*, VI, 7. Il est malaisé de dire si *saṁtîraṇâya*, VI, 9, est, ou non, une erreur de gravure.

Nominatif pluriel. — En *âyo*, dans *mahiḍâyo*, IX, 3.

Thèmes en i. — FÉMININS. — Nous n'avons pas d'exemple du pluriel. Pour le singulier, l'accusatif en *iṁ*, et l'instrumental en *iyâ*, n'appellent pas d'observation.

Nominatif singulier. — En *î*. Je relève cependant : *apaciti*, IX, 11; *hîni*, IV, 4; *rati*, VIII, 5.

Datif singulier. — *Anusastiya*, III, 3, doit peut-être se lire °*ye*.

Ablatif singulier. — *Tam̃bapam̃nî*, II, 2.

Génitif pluriel. — *Ñâtînam̃*, IV, 6, al.

Locatif pluriel. — *Ñâtîsu*, IV, 1.

Thèmes en u. — MASCULINS. —

Nominatif singulier. — *Sâdhu*, IX, 5.

Génitif pluriel. — *Gurûnam̃*, IX, 4.

Ablatif pluriel. — *Bahûhi*, IV, 4.

FÉMININS. —

Nominatif singulier. — *Sâdhu*, IX, 4, 11.

NEUTRES. —

Nominatif singulier. — *Bahu*, XIV, 3, al.; *sâdhu*, IX, 8, al.

Nominatif pluriel — *Bahûni*, I, 8, al.

DÉCLINAISON DES PRONOMS.

DÉMONSTRATIFS, etc. — Je signale, en prenant les thèmes par ordre alphabétique, les formes qui se rencontrent à Girnar.

Anya. — Nom. sing. neutre : *añe*, IV, 7; IX, 5; *aña*, IV, 9; IX, 19. — Gén. sing. : *añamam̃ñasa*, XII,

7. — Locat. sing. : *aṁñe*, VIII, 5, à côté de *añamhi*, IX, 2. — Nom. pl. : *aṁñe*, V, 5.

Ima. — Nom. sing. masc., *ayaṁ;* fém., *iyaṁ;* neutre, *idaṁ*. Cependant *ayaṁ* est employé pour le féminin : I, 10; V, 9; VI, 13; XIV, 1, et, pour le neutre, avec *phalaṁ*, XII, 9. — Gén. masc. : *imasa*, IV, 11. — Dat. fém. : *imâya*, III, 3. — Instr. masc. : *iminâ*, IX, 8, 9. — Loc. : *imamhi*, IV, 10.

Ekatya. — Nom. plur. masc. : *ekacâ*, I, 6.

Eta. — Nom. sing. masc. : *esa*, X, 3; employé pour le neutre, ou plutôt avec un masculin qui, d'origine, est neutre, comme *kaṁme*, etc., IV, 7, 10; VI, 10; fém., *esâ*, VIII, 3, 5; neutre, *etaṁ*, X, 4 (peut-être sous la forme *etâ*, IX, 5); l'emploi parallèle de *ta* est de nature à faire croire que *eta*, X, 4; XI, 3 = *etad*, et n'est pas une écriture incomplète pour *etaṁ*. — Dat. sing. : *etâya*, une fois (III, 3) *etâye*. — Loc. : *etamhî*, IX, 2. — Nom. pl. : *ete*, qui, étant associé à *tî prâṇâ*, indique encore une confusion des genres.

Ka. — Nom. sing. masc. : *koci*, XII, 5; neutre : *kiṁci*, passim.

Ta. — Nom. sing. masc. : *sa*, XII, 5, et ordinairement *so;* fém. : *sâ*, XIII, 10; neutre : *taṁ*, XIII, 2, plus souvent *ta*, IV, 10, al., soit pour *taṁ*, soit plus probablement pour *tad*, conservé en composition, VIII, 5 et XII, 5; *se* est employé adverbialement = *tad*, I, 10, comme souvent dans les versions d'orthographe mâgadhî. — Point n'est besoin

d'insister sur : *taṁ*, *tasa*, *tâya*, *tena*, *tamhi*, *te*, *tesaṁ*, *tehi*.

Na. — XII, 1, nous trouvons *ne* employé comme accusatif, et appliqué à des substantifs neutres.

Ya. — Nom. sing. masc. : *yo*, une fois (V, 1) *ye*; neutre : *yaṁ*, VIII, 3, mais beaucoup plus souvent *ya*, pour *yad*, IV, 10; VI, 5, 6, 11; X, 3; XII, 3. — Nomin. plur. : *ye*, *yâ*, XIII, 6; *yâni*.

Sarva. — Nomin.-accus. sing. neutre., *sarvaṁ*, (*savaṁ*). — Loc. sing. (?) : *sarve*, VI, 8; *save*, VI, 3. — Nom. plur. : *save*, VII, 1.

Personnels. — Du pronom de la première personne, je relève les formes : *ahaṁ*, *mama*, *me* pour le génitif et une fois (VI, 9), pour l'instrumental, *mayâ*.

DÉCLINAISON DES NOMS DE NOMBRE.

Dve, nomin., I, 11; II, 4. — *Ti*, nomin. neutre, (*prâṇâ*), I, 10, 12 — *Catpâro*, nomin. masc., XIII, 8. — *Paṁcasu*, locat., III, 2.

CONJUGAISON.

Thèmes verbaux.

Les thèmes simples sont, en général, les mêmes qu'en sanskrit, sauf les modifications phonétiques, comme lorsque nous avons, côte à côte, *bhavati* et *hoti*, *prâpuṇoti* pour *prâpnoti*. Il y a cependant quelques changements : *chaṇati*, XII, 5, au lieu de *chaṇoti*;

karaṁ, XII, 4, participe présent, à côté de *karom̃to*, XII, 6; on remarquera l'extension et l'altération du thème du présent dans *prajûhitavyaṁ*, I, 3. La conjugaison consonantique n'est conservée que dans *asti;* dans *upahanâti*, XII, 6, elle passe à la 9[e] classe. — De la racine *kram*, nous avons les deux thèmes : *parâkramâmi*, VI, 11, et *parâkâmate*, X, 3.

Au passif, la formative *ya* se combine suivant les lois phonétiques ordinaires, dans *ârabhare*, I, 11; *ârabhisam̃re*, I, 12; *ârabhisu*, I, 9.

Dans les causatifs, soit en *aya*, soit en *pâya*, la formative *aya* se contracte en *e* dans les cas où elle prendrait la forme *ayi: alocetpâ*, XIV, 6; *hâpesati*, V, 3; *paṭivedetavya*, VI, 8; *pûjeta(v)ya*, XII, 4. Une exception : *likhâpayitaṁ*, XIV, 3. Dans un cas, *ovâditavya*, IX, 8, elle est même réduite à *i. Likhâpayisaṁ*, à côté de l'ordinaire *lekhâpita*, offre un affaiblissement analogue dans le thème.

Désinences. — *Présent.* — Les désinences moyennes, qui se trouvent, pour ce temps, appliquées une fois au passif, *ârabhare*, I, 11, sont, en général, usitées avec le sens neutre ou même actif : *anuvatare*, XIII, 9 (la lecture *anuvatam̃te* de M. Bühler paraît au moins bien douteuse); *mam̃ñate*, X, 1; XII, 8; *parâkâmate*, X, 3 (à côté de *parâkramâmi*, VI, 11); *karote*, IX, 1, 2, 3 (à côté de *karoti*, V, 1). — Dans *sukhâpayâmi*, VI, 12, associé d'une part à *gaccheyaṁ*, de l'autre, à *ârâdhayam̃tu*, la fonction subjonctive est difficile à méconnaître.

Impératif. — Rien à dire des 3es pers. plur. : *ârâdhayaṁta*, vi, 12; *niyâtu*, iii, 3; *yujaṁta*, iv, 11. La désinence moyenne, avec sens actif, est conservée dans les 3es pers. du sing. : *anuvidhîyatâṁ*, x, 2; *susrusatâṁ*, x, 2. On remarquera que l'une et l'autre présentent le maintien exceptionnel de la longue, *âṁ* et non *aṁ*. La 2e pers. du plur. emprunte, comme en prâkrit et en pàli, la désinence *tha* du présent, *paṭivedetha*, vi, 5.

Potentiel. — 1re pers. sing. : *gacheyaṁ*, vi, 11; plur. *dîpayema*, xii, 6. — 3e pers. sing. en *e* dans *bhave*, xii, 13; en *eya*, dans *tisṭeya*, vi, 13; en *etha*, c'est-à-dire avec la désinence moyenne, dans *paṭipajetha*, xiv, 4; pluriel : en *eyu*, dans *vaseyu*, vii, 1; en *eraṁ*, désinence moyenne, dans : *anuvat(e)raṁ*, vi, 14; *sususeraṁ*, xii, 7. M. Bühler lit *sruneraṁ*, c'est-à-dire *sruṇeraṁ*, xii, 7, la forme qui me paraît donner *sruṇâju*. La lecture correcte serait *sruṇeju* pour *sruṇeyu*. Mais nous n'avons pas, à Girnar, d'exemple certain de l'orthographe *j* pour *y*. — Le verbe *as* fait la 3e pers. sing. en *asa*, x, 3, et le pluriel *asu* (*âsu*), xii, 7. On n'est pas d'accord sur l'origine de cette forme, les uns la cherchent dans le subjonctif védique *asat*, les autres dans l'extension analogique de *syât*, *syuḥ*, en *asyât*, *asyus* (Kuhn, *Beitr. zur Pâli Gramm.*, p. 104).

Passé. — 3e pers. plur. aoriste : *ahuṁsu*, viii, 2; *ârabhisu* (= *ârabbhisu*, sens passif), i, 9. La forme *ñayâsu*, c'est-à-dire *n(i)yayâsu*, viii, 1, se compare

aux 3es pers. sing. en *âsi*, du dialecte des Gâthâs (cf. *Mahâvastu*, I, 548.) La 3e du sing., *ayâya*, paraît être une sorte d'imparfait, influencé peut-être par l'analogie du parfait *yâye*.

Un seul exemple du parfait, dans *âha*, passim.

Futur. — Le seul exemple de la 1re pers. sing. est en *aṁ*, pour *âmi*, comme en prâkrit : *likhâpayisaṁ*, XIV, 3. La 3e plur. a deux fois une forme moyenne : *anuvatisare*, V, 2 ; *ârabhisaṁre* (passif), I, 12 ; dans ce dernier cas, l'*ṁ* est une erreur matérielle, à moins qu'il ne soit introduit par l'analogie de la désinence *aṁti*.

Absolutif. — En *tpâ* (= *tvâ*) : *alocetpâ*, XIV, 6 ; *ârabhitpâ*, I, 3. Une fois en *ya*, dans *saṁchâya* = *saṁkshayya*, XIV, 5.

Infinitif. — *Ârâdhetu(ṁ)*, IX, 9. — Il est fort douteux que *khamitave*, XIII, 6, soit un infinitif. *Dâpakaṁ* et *srâvâpakaṁ* (VI, 6), qui semblent faire fonction d'infinitif, sont en réalité des adjectifs, comme *pâcaka*, *bodhaka*, avec ce sens un peu particulier : « qui est à donner », « qui est à enseigner ».

Participes. — La forme moyenne du participe présent est conservée dans *bhuṁjamânasa*, VI, 3.

KAPUR DI GIRI[1].

PHONÉTIQUE.

VOYELLES.

L'alphabet de Kapur di Giri ne distingue pas entre les voyelles longues et les voyelles brèves. L'état des fac-similés rend aujourd'hui bien fragile à mes yeux la conjecture que j'ai proposée au début de ce travail (p. 20-21), sur la notation de l'*á* long. Cette notation serait, en tout cas, trop accidentelle pour entrer ici en considération sérieuse. J'en fais abstraction.

CHANGEMENTS QUALITATIFS. — *a* pour *u*, dans *garu*, XIII, 3, 6, 7; *pana* (= *punaḥ*), VI, 15; XIV, 13. — *i* pour *e* : *añi* (loc.), VIII, 17; *aradhiti* (pour °*dhe*°), XI, 24; *athi* (°*the*, nom. sing.), IX, 20; *bha*(*r*)*i* (°*ret*), XIII, 8; *duvi*, I, 3; *ekatarihi*, XIII, 6; *kapiçati*, V, 11, etc.; *itaṁ* (*e*°), XI, 23; *itayo* (*etaya*), V, 13; *mi*, XIV, 13; *rajuki*, III, 6; *ti* (nom. plur.), V, 13; XIII, 10. — *u* pour *a* : *kusaṁti*, *kushaṁti*, V, 11; pour *o* : *mukhatu*, VI, 14; *saṁtu*, VIII, 17. — *e* pour *a*, dans

[1] Il est presque superflu de rappeler, une fois de plus, que la conservation imparfaite de la pierre, et l'insuffisance des fac-similés que nous en possédons, nous imposent une réserve particulière, et laissent planer ici plus d'une incertitude sur les phénomènes phonétiques.

s(aṁ)khaye, XIV, 14. — *e* pour *i* : *ediçaṁ*, XI, 23, al.; *eha*, V, 13; *kice* (*kiṁcit*), XIV, 14; *edha* (= *iddha* = *ṛiddha*), IX, 20; *hetasukhaye*, V, 12; *mañeshu*, XIII, 11; pour *o* (°*aḥ*), dans *pure* (= *puraḥ*), I, 2. — *o* pour *u*, dans *yota*, III, 6.

La voyelle *ṛi* est écrite *ra* dans *graheṭhi*, XIII, 4; — *ri* dans *driḍha*, XIII, 5; — *ru* dans *paripru(ch)a*, VIII, 17, peut-être dans *mrugo*, I, 3; mais je crois préférable de lire *mago*, comme nous avons *magaya*, VIII, 17. Il faut encore citer *rukha* (= *vṛiksha*), II, 5, bien que le cas soit seulement analogue, et non identique. — Ordinairement *ṛi* se transforme en *a* : *vaḍhi*, IX, 19; *kata*, V, 11; *kaṭava*, IX, 19, al.; *magaya*, VIII, 17; *mago* (suivant ma lecture), I, 3; *maṭa*, XIII, 6; *vaḍhanaṁ*, VII, 17; *vapaṭa*, V, 12; *nivati*, XIII, 12; — en *i* : *diḍha*, VII, 5; *edha* (pour *idha*), IX, 20; *ediçaṁ*, XI, 23; *kiṭa*, V, 12, al.; *tadiçe*, IV, 8; *vithiṭena*, XIV, 13; *yadiçaṁ*, IV, 8; *yariçaṁ*, XI, 23; — en *u* : *dharmavuṭaṁ*, XIII, 10; *vuḍhi*, IV, 10.

Additions et suppressions. — Additions : *u* dans *prapuṇati*, XIII, 6.

Suppressions : *a* dans *pi* (passim); — *i* dans *ti* (passim); — *e* dans *va* (X, 22, al.), pour *eva*, qui se trouve au moins XIV, 13.

Contractions. — *ava* en *o*, dans *orodhana*, VI, 14, al.; *bhotu*, *hoti* (à côté de *bhavatu*, VI, 16); — *a(l)u* en *o* : *kho*, passim, ou *u* : *ku*, IV, 9; IX, 20; — *i(y)a* en *i* : *aloceti* (absol. pour °*tya*?), XIV, 14; *pa-ritiji*, X, 22, ou *e*, *etakaye*, X, 21.

Les quelques hiatus, comme *ia*, *ekatia*, que donne la transcription rigoureuse des fac-similés, ne sont, je pense, qu'apparents, et reposent sur la confusion assez aisée entre 𐨩 et Λ.

VOYELLES NASALISÉES. — Plus encore qu'à Girnar, il est impossible ici d'attacher une signification définie à l'omission fréquente de l'anusvâra, comme dans : *acayika*, VI, 14; *aha*, VI, 15, etc.

Dans quelques cas, la nasale paraît être un moyen de noter la voyelle longue; mais dans *damçana*, VIII, 17; *damçayitu*, IV, 8; *priyadamçi*, IX, 18; *savatam*, II, 3, al.; même dans *sahamsani*, I, 1, il est probable qu'il y a confusion entre le signe de l'*r* et celui de l'anusvâra : *samampatipaṭi*, XIII, 5, peut être une faute pour *samma*°; reste *namtaro* de *naptṛi*, VI, 16; *sam* (= *sâ*), XIII, 11; *vam* (= *vâ*), XIII, 4, 5.

Eti, V, 11; *ete*, IX, 18, pour *etam*; *ayi* pour *ayam*, VI, 16; *ide*, XI, 24, pour *idam*; *ime*, IV, 9, pour *imam*; *ye*, IX, 18, et *yi*, XIII, 7, pour *yam*, sembleraient indiquer une équivalence accidentelle de *e* et *am*. Aussi peu qu'à Girnar, je puis croire ici à une transition directe de *am* en *e*; je pense que les cas que laissera subsister la revision définitive de la pierre, se devront expliquer par l'extension ou la fausse analogie des nominatifs neutres en *e*.

J'ai parlé, dans l'Introduction (p. 19), des exemples d'équivalence entre *am* et *u-o*. La revision des textes a fait disparaître ceux qui étaient empruntés aux autres versions; je crois qu'il en sera de même pour

la plupart de ceux que paraît présenter Kapur di Giri. C'est seulement à titre provisoire, et sous réserve, que je signale les cas suivants : *alikasudaro*, XIII, 9; *anaṁvetutu*, V, 13; *a(ñ)a*, XIII, 11; *eta*, IX, 18; *ayo*, XIII, 11; *daṁkara*, X, 22; *saṁçusha*, X, 21; *hatinaṁ* (pour *hastino*), IV, 8; *ñâtinu* (pour °*naṁ*), IV, 7; *nikhamishaṁ*, VIII, 17; *praṇatrayo* (= *prâṇatrayaṁ*) (?), I, 3; *sabodhi*, VIII, 17; *sukhaye* (= *saṁkshayya*), XIV, 14; *sayama*, VII, 2; XIII, 8; IX, 19; *vaṭavo* (°*vaṁ*), XI, 24; *vijayu* (°*yaṁ*), XIII 11; *yo* (°*yaṁ?*), X, 21; *n(i)vaṁcaṁti*, XIII, 10, pour *niyujyante*, est très incertain.

CONSONNES.

Consonnes simples. — Outre les caractères usités à Girnar, Kapur di Giri possède des signes particuliers pour la sifflante cérébrale et la sifflante palatale. Je noterai naturellement ici les cas où l'emploi de ces sifflantes n'est pas conforme à l'usage sanskrit.

Changements. — *kh* en *k* dans *ku* (*khu* = *khalu*), IV, 9; IX, 20; *nikami*, VIII, 7.

g en *k* dans *maka*, XIII, 9.

gh en *h* dans *lahuka*, XIII, 11; *gosha* pour *ghosha*, IV, 8; et *upagaṭo* pour *upaghato*, XIII, 5, sont probablement des lectures imparfaites.

j en *y* dans *kaṁboya*, V, 12; XIII, 9; *raya*, I, 1; V, 11; IX, 18; X, 22; *samaya*, I, 1, 2 (à côté de *samaja*).

ṇ en *n* dans *saṁtiranaya*, VI, 15; *bamana*, XI, 23; *bramana*, IV, 7; *kayana*, V, 11; *prana*; I, 2.

[illegible] passim; [illegible] *ne*, VIII, [illegible] de [illegible] — *prati*; *prative*-[illegible] IX, 20; *kita*, passim, [illegible] ?), V, 11); *matam*, [illegible] XIV, 13; *upagato*, [illegible] *able*.

[illegible] 10; *[illegible]ṇḍana*, XIII, [illegible] — [illegible] dans *variça*, XI, 23; [illegible]

[illegible] = [illegible] I, 1, al.

[illegible] IV, 10; *vijiṇamaṇo*, [illegible]

[illegible]

[illegible] V, 11; *ma*-[illegible] — [illegible] = [illegible]*kshâya*, V, [illegible] — [illegible] très douteux *n(i)*-[illegible] ?).

[illegible] et ses dérivés, et [illegible]

[illegible] — en s dans *anuso*-[illegible] si c'est bien ainsi qu'il [illegible] XIII, 8; *sestu*°, I, 2.

[illegible] : *[illegible]piçaṁti*, III, [illegible] *[illegible]açaṁti*, I, 3; *hapiçati*, [illegible] *vadhiçati*, *vadhiçaṁti*, [illegible] deux fois); *paçamdeli*, VIII [illegible] *[illegible]saṁti*, IV, 10; *kusaṁti* [illegible] *esa*, I, 3; IV, 9; *pari*-[illegible]

[illegible] dans *[illegible]*, IV, 10; *[illegible]naçaçisaṁti*,

IV, 10; — en *sh* dans *pamcashu*, III, 6, *uyanashi*, VI, 14; — en *h*, dans *ha[ce]* (= *saced*), IX, 20.

Suppressions et additions. — Chute d'un *y* initial dans *ava*, XIII, 9, al.; — d'un *v* médial dans *tuara*, s'il ne faut pas lire *tav(i)ra* (= *sthavira*), IV, 9.

Addition d'un *h* initial dans *hevameva*, XIII, 9; *hida*, XIII, 12; *hetar(i)ke* (?), IX, 20.

CONSONNES GROUPÉES. — *kt* devient *t* : *abhisita*, V, 11, etc.

kr devient *k* : *parakamena*, VI, 16; *atikamtam*, pass., etc.; — est conservé dans *parakramati*, X, 22.

ksh devient *kh* : *rukha*, II, 5, etc., et *k* dans *hetar(i)ke* (?), IX, 20; — *ch* dans *chamana*, *chamitaviya* (?), XIII, 7; et *c* (?) dans *mocava* (?), V, 13.

khy devient *kh* dans *vijayakha*, XIII, 11, si c'est bien ainsi qu'il faut lire.

gn devient *g* dans *agikha(m)dhani*, IV, 8.

gr devient *g* dans *agaparakamena*, VI, 16; — est conservé dans *agrabhuti*, XIII, 4.

jñ devient *(m)ñ* : *raño*, I, 1, etc.; — *ṇ* dans *aṇapayami*, VI, 14; *aṇapiçamti*, III, 7, à côté d'*añapita* (°*tam*), VI, 15.

jy devient *c* dans *n(i)camcamti* (?) = *niyujyamte* (?), XIII, 10.

ḍy devient *ḍ* dans *pamḍa*, XIII, 9.

ṇy devient *(m)ñ* dans *hiraña*, VIII, 17; *apumñam*, X, 22; — *nija* dans *ananijasa*, VI, 16.

tt devient ordinairement *t*; — *ṭ* dans *dharmavaṭam*, XIII, 10.

tth devient *ṭ* dans *(u)ṭanaṁ*, VI, 15.

ty devient *c* : *acayika*, VI, 14, etc.; — *ti* dans *pa-ritiji*, X, 22; *tia* (à lire *tiya*? Je crois que les apparents hiatus : *ia*, XIII, 8; [*di*]*aḍha*°, XIII, 1, reposent de même sur des lectures imparfaites) dans *ekatia*; I, 2.

tr est plus ordinairement conservé; — devient *t* dans *mahamatanaṁ*, VI. 15; *m(i)ta*, IX, 19; XIII, 4, 5; *paratika*, X, 22, XIII, 11; *putena*, IX, 19; *sava-taṁ* (?), II, 3; V, 13; VI, 15; XIII, 10; *tata*, XIII, 3; *tataṁ*, XIII, 5, 6; *tat(a)*, XIII, 7; *yata*, II, 5; *yataṁ*, VIII, 17.

tv devient *t* dans *satiyaputra* (?), II, 4.

ts devient *ch* dans *cik(i)cha* (?), II, 4 (cf. le comment.); — *s* dans *usaṭ(ena)*, X, 22.

ddh est changé en *ḍh* dans *vuḍhi*, IV, 10; *vaḍhi*, IX, 19; *vaḍhanaṁ*, VIII, 17.

dy devient *j* : *aja*, XIII, 7, etc.; — *y* dans *uyana*, VI, 14.

dr devient *d* : *(khu)dakena*, X, 22, etc.

dv devient *duv* dans *duvi*, I, 3; — *b* dans *baraya*, III, 5; — *v* dans *varada* (?), IV, 10.

dhr est conservé dans *aṁdhra*, XIII, 10; *dhruva*, I, 3.

ny devient *(ṁ)ñ* : *aña*, IV, 9, etc.; — *n* dans *anaye*, III, 6.

pt devient *t* : *nataro*, IV, 9, etc.

pr est conservé dans tous les exemples de *deva-naṁpriya*, excepté I, 2, dans *priyadarçi* (passim) et dans environ quinze autres cas; — devient *p* dans *paṭividhane*, VIII, 17; *padeçika*, III, 6; *pap(o)tra*, XIII,

11; *paṭipajeya*, XIV, 14; *paṭipati*, IX, 19; XI, 2 *tiveçiyena*, XI, 24; *paṭivedetavaṁ*, VI, 14, 15; *vas(e)*, IX, 18; *piti*, XIII, 11; *saṁpaṭipati*, IV, 7, 9.

bdh devient *dh* : *ladha*, XIII, 8, etc.

br est ordinairement conservé; — devient *b* dans *bamana*, XI, 23.

bhy devient *bh* : *arabhiçaṁti*, I, 3.

bhr devient *bh* dans *bhatena*, IX, 19; XI, 24; — est conservé dans *bhratanaṁ*, V, 13.

my devient *m* : *samaṁpratipati*, IX, 19; XI, 23; XIII, 5.

mr devient *ṁb* : *taṁbapaṁniya*, XIII, 9.

rg devient *g* : *saga*, VI, 16, etc.

rṇ devient *ṁn* dans *taṁbapaṁniya*, XIII, 9.

rt devient *t* dans *anaṁv(a)tutu*, V, 13; *anuvataṁti*, XIII, 10; *kiti*, X, 21; *(s)a(ṁ)vatakapa*, IV, 9; *katava*, VI, 15; — *ṭ* dans *anuvaṭiçaṁti*, V, 11; *nivaṭanika*, IX, 19; *nivaṭati*, IX, 20; *kaṭava*, I, 1; IX, 18, 19; XI, 24.

rth devient ordinairement *th*; — *ṭh* dans *anaṭheshu*, V, 11; *aṭhasa*, IV, 10.

rthy devient *rthiy* dans *nirathiyaṁ*, IX, 18.

rdh devient *ḍh* : *vaḍhita*, *vaḍhiçati*, IV, 9, al.

rbh devient *bh* : *gabhagarasi*, VI, 14.

rm est conservé. Je ne doute pas que *dhaṁma*, XIII, 12 (contre trente-cinq cas environ où se trouve *dharma*,) ne doive être lu *dharma* (ʅ et non ʒ).

ry devient *riy* : *anaṁtariyena*, VI, 14; *samacariya* (?), XIII, 8.

rv est conservé dans *purva*, IV, 8; V, 11; dans

IMPRIMERIE NATIONALE.

sarva (six fois) et dans *samvam*, XIII, 6, qui doit se lire, je pense, (*sravam*, c'est-à-dire) *sarvam*; — devient *v* dans *bh(u)tap(u)va*, VI, 14, et *sava* (seize fois).

rç est conservé : *priyadarçi*, passim; *darçane*, VIII, 17, écrit peut-être *daçrane*, IV, 8.

rsh est conservé dans *varsha*, IV, 8; — devient *sh* dans *vasha*, III, 5, et trois autres fois.

rshy devient *s* dans *kusamti*, V, 11; — *sh* dans *kushamti*, ibid.; *kashamti*, VII, 4, de **karshyanti*, pour *karishyantī*.

lp devient *p* : *kapa*, V, 11, etc.

ly devient *y* : *kayaṇa*, V, 11; *bahukaraṇam* (ibid.) doit probablement se lire °*kaya*°.

vy devient *v* : *(a)pavayata*, III, 7; *divani*, IV, 8; *vamjanato*, III, 7, etc.; — *viy* dans *viyapaṭa*, V, 13, (plusieurs fois) à côté de *vapaṭa*, V, 12; — *y* dans *magaya*, VIII, 17.

vr devient *v* : *tivena*, XIII, 10, etc.

çc devient *c* dans *paca*, I, 2.

çy devient *çiy* dans *pativeçiyena*, XI, 24.

çr est conservé, sauf dans *samçusha* (?), X, 21; — devient *s* dans *sestamate*, I, 2.

skh devient *k* dans *dakara*, V, 11, et probablement *dukatam*, même ligne.

shkr devient *kh* : *nikhamata*, III, 6; — *k* dans *nikami*, VIII, 17; *nikamaṇam*, XIII, 5.

shṭr devient *th* dans *rathikanam*, V, 12.

shṭh devient *ṭh* : *adhiṭhane*, V, 13, etc.; — *st* dans *sestamate*, I, 2.

shy devient *ç* : *anapiçaṁti*, III, 7, etc.; — *s* *anuçaçisaṁti*, IV, 10.

sk devient *kh* : *agikha(ṁ)dhani*, IV, 8.

st devient *th* : *athi*, passim; *anuçathi*, XIII, 10, al.; etc.; — *t* (?) dans *anuçati*, VIII, 17; *saṁtuta*, III, 6; XIII, 4 (ordinairement *saṁthuta*); *hatinaṁ* (?), IV, 8.

str devient *thr* : *thriyaka*, IX, 18.

sth devient *ṭh* dans *ciraṭhitika*, V, 13; VI, 16; — *t* dans *tuara* (? = *sthavira*), IV, 9.

sm devient *s* dans les locatifs en *asi*.

sy devient *s*, par exemple dans les génitifs en *asa*; — *siy* dans *siya*, passim (= *syât*).

sr devient *s* dans *aparisave*, X, 22; *sahasa*, XIII, 1; *sahaṁsâni*, I, 1 (faut-il lire *sahrasâni?*); — est conservé dans *parisrave*, ibid.; *sahasra*, XIII, 1, 7.

sv devient *s* : *sagaṁ*, VI, 16; — est conservé dans *svasuna(ṁ)*, V, 13.

hm devient *m* : *bamana* (*bramaṇa*), passim.

hy devient *h* dans *maha(ṁ)* (= *mahyaṁ*, *mama*), V, 11.

SANDHI.

L'anusvâra final est changé en *m* dans *hevam eva*, XIII, 9; *paratikam evaṁ*, XIII, 11; *sa(r)vam anayanaṁ*, XIII, 6.

Un *d* final est non seulement conservé, mais durci en *t*, dans *tatopayaṁ*, VIII, 17.

Un *y* est ajouté dans *imisayaṭhasa*, IV, 10, à moins, ce dont je ne doute guère, qu'il ne faille

lire *imisa aṭhasa; tam̃tha*, IX, 20, doit être une simple erreur pour *tam̃(a)tha(m̃)*.

Dans les mots composés, je n'ai à signaler, en l'absence de signes spéciaux pour les voyelles longues, que les cas suivants :

a devant *i* est élidé dans *bramanibheshu*, V, 12.

a + *u* donne *o* dans *naropakani* ou plutôt *manuçopakani*, II, 5.

a s'élide devant *e* : *ceva*, XIV, 13.

u + *u* donne *o* dans *paçopakani*, II, 5.

FLEXION.

GENRES.

En dehors des nominatifs neutres en *e* (comme à Girnar), je relève au moins un autre exemple de l'oblitération des genres et de la confusion du masculin et du neutre : *yutâni*, III, 7. *Vatavo*, XI, 24, en paraît être un autre cas; *praṇa trayo*, I, 3, est ambigu; je persiste, néanmoins, à réunir les deux mots en un composé = *prâṇatrayam̃; cf.* cependant ci-dessus à l'article des Voyelles nasalisées. On peut ajouter encore quelques cas (IV, 10; XIII, 6; XIV, 14) où *so* est employé, comme *se* dans les inscriptions mâgadhî, représentant *tad* avec un sens de conjonction.

DÉCLINAISON DES THÈMES CONSONANTIQUES.

Il n'en reste ici que quelques traces.

Thèmes en AN. — Nom. s. *raja*, passim; gén. *raño*, passim; instrum. *raññа*, XIV, 13 (peut-être *ra(ṁ)-jina*). — nom. pl. *rajano*, XIII, 9; *rajaye* (?), II, 4.

Thèmes en ANT. — Nom. pl. *vitinamaṁto* (?), IV, 10.

Thèmes en AR. — En dehors du nom. pl. *na(ṁ)-taro*, VI, 16, toutes les autres formes relèvent de la déclinaison vocalique, les thèmes en *ar* s'étant fondus dans la déclinaison en *a* (*bhatena*, XI, 24), en *i* (*pitishu*, XIII, 4), ou surtout en *u* (*pituna*, XI, 24; *pîtushu*, III, 6; *svasuna*[*ṁ*], V, 13).

Thèmes en AS. — Accus. sing. *yaço*, X, 21. Le locatif *vacasi*, VI, 14, peut également s'expliquer par le thème *vaca* ou *vacas*. *Bh(u)ye*, VIII, 17, s'il est exact, est un mâgadhisme pour *bhuyo*.

Thèmes en IN. — *Priyadarçin* est partout passé dans la déclinaison en *i* : *priyadarçisa*, passim.

DÉCLINAISON DES THÈMES VOCALIQUES.

Thèmes en A. — MASCULINS. — Ici encore je ne signale que les particularités dignes de remarque. — Nom. sing. ordinairement en *o*, quelquefois en *e(i)* : *kiṭabhikari*, V, 13; *aṁtikini*, XIII, 9; *aṁtiyoke*, II, 14; *aparisave*, X, 22; *athi*, IX, 20; *dharmasaṁbaṁ-dhi*, XI, 23; *-mate*, XIII, 8; *par(i)srave*, X, 22; *sakali*, ibid.; *turamaye*, XIII, 9. Même observation qu'à

Girnar pour les neutres en *e*. On remarquera, IV, 8 : *yariçam̃. . . na bhutapurve vaḍhite*, etc. — Datif singulier, ordinairement en *aya*, écrit *aye* dans : ***anaye***, III, 6; *añaye*, IX, 18; *aparibodhaye*, V, 13; ***athaye***, IV, 10; VI, 14, 16; XIII, 11; *etakaye*, X, 21; ***etaye***, IV, 10; *karmaye*, III, 6; *paratikaye*, X, 22; ***pratibhogaye***, II, 5; *sukhaye*, V, 12. — Ablat. sing. en ***a*** : *kapa*, IV, 9. — Locat. sing. en *e;* en *asi* dans : ***dharmayutasi***, V, 13; *gabhagarasi*, VI, 14; ***mahanasasi***, I, 2; *orodhanasi*, VI, 14; *uyanashi*, ibid.; ***v(i)nita(m̃)si***, ibid.; et, je pense, dans : *abadhas(i)*, IX, 18; ***ananijas(i)***, V, 16; *-bhatakas(i)*, IX, 19.

NEUTRES. — Je relève les exemples suivants du nominatif en *e(i)* : *apavuḍhe*, XIII, 7; *darçane*, IV, 8; VIII, 17; *dane*, VII, 4; *eshe*, X, 22; *ghaṭiti*, XIV, 13; *kati*, XIII, 1; *graheṭhi* (?), XIII, 4; *heṭarike* (?), IX, 20; *ide*, XI, 24; *ime*, IV, 9; *jive*, I, 1; *kaṭavi*, XI, 24; ***likhite***, XIV, 13; *mahalake*, ibid.; *nice*, VII, 5; ***nici***, XIII, 9; *paṭividhane*, VIII, 17; *prajuhitave*, I, 1; ***purve***, IV, 8; *sa(m̃)çay(i)ki*, IX, 20; *sarve*, XIV, 13; ***tadiçe***, IV, 8; *vaḍhite*, ibid.; *vijite*, XIV, 13; *vipule*, VII, 4.

FÉMININS. — Dat. sing. en *aye* dans *dharmadhiṭhaye*, V, 12 (c'est ainsi qu'il faut lire, pour *°ṭhayo*). — Locat. sing. en *aya* : *athasam̃tiranaya*, VI, 15; *aye* : *parisaye*, VI, 14; *parishaye*, VI, 15.

Thèmes en I. — FÉMININS. — Datif sing. en ***iya*** : *ayatiya*, X, 21; en *iye* : *anuçathiye*, III, 6. — Instrum. sing. en *iya* : *anuçath(i)ya*, IV, 8. — Abl. sing. en *iya* : *tam̃bapam̃niya*, XIII, 9.

Thèmes en v. — FÉMININS. — Nom. sing. en *u* : *sadhu*, III, 6, 7; IV, 10.

NEUTRES. — Nomin. et accus. sing. en *u* : *bahu*, IX, 18; XIV, 13; *sadhu*, XI, 24. — Nom. plur. en *uni* : *bahuni*, I, 2, al.

DÉCLINAISON DES PRONOMS.

DÉMONSTRATIFS, etc.

Anya. — Nom. sing. neutre : *aña*, IV, 9; IX, 19. — Dat. sing. : *añaye*, III, 6; IX, 18. — Loc. sing. : *añi* (*e*), VIII, 17. — Nom. plur. masc. : *añe*, V, 13, al.

Ima. — Nom. masc. : *aya(ṁ)* (c'est ainsi, je pense, qu'il faut lire pour *yaya*), V, 13; fém. : *iyaṁ*, VIII, 17; *ayaṁ*, I, 1; *aya(ṁ)*, I, 2; XIV, 13; VI, 16, (*ayi*); neutre : *idaṁ*, IV, 10; *imaṁ*, IX, 18; *ima(ṁ)*, IV, 10; IX, 19, 20. — Gén. sing. : *imisa*, IV, 10; III, 16 (fémin., et dans le sens du datif).

Ekatya. — Nom. plur. masc. : (*e*)*katia* (à lire *ekatiya?*), I, 2.

Eta. — Nom. sing. neutre : *eta*, IX, 19; X, 22; *etu*, IX, 18; *eshe*, X, 22; *esaṁ*, IV, 9. — Gén. sing. : *etisa* (?), III, 6 (dans le sens du datif). — Datif sing. : *etaya*, VI, 16; *etaye*, IV, 10. — Nom. pluriel masc., ou neutre : *eta*, I, 3. — Gén. plur. : (*e*)*t*(*e*)-*sha*(*ṁ*), XIII, 5.

Ka. — Neutre : *kici*, I, 1; VI, 16; X, 22; XIV, 14 (nulle part *kiṁci*).

Ta. — Nom. sing. masc. : *sa*, V, 11, al.; *so*, IX,

18, al.; *si* (= *se* ou corr. *so*?), IX, 20. Neutre : *ta*, X, 22; XIII, 2, 6, 12; *tam̃*, IX, 20; XIII, 3; *se* (le neutre employé comme conjonction), I, 2; *so* (id.); IV, 10; XIII, 6; XIV, 14. — Accus. sing. masc. : *tam̃*, XIII, 11. — Dat. sing. : *taya*, passim. — Instrum. sing. *tena*, passim. — Nom. plur. masc. : *te*, passim; *ti*, V, 13; XIII, 10. — Gén. plur. *tesha(m̃)*, XIII, 6.

Ya. — Nom. sing. masc. : *yo*, passim; *ja* (?), V, 11. — Neutre : *ya*, V, 11 (et cinq autres fois); *yo* (*caraṇam̃*), IV, 9; *ye*, IX, 18; *yi*, XIII, 2. — Accus. sing. neutre : *yam̃*, X, 22; XIII, 7 (?); *yo* (?), X, 21. — Gén. sing. : *yasa*, VII, 4. — Gén. plur. : (*ye*)*sha*(*m̃*) (?), XIII, 5. — Loc. plur. : *yesu* (?), XIII, 4.

Sarva. — Nom. sing. neutre ; *sarve*, XIV, 13. — Acc. sing. masc. et neutre : *savam̃*, VI, 14, 15; X, 22. — Nom. plur. masc. : *sarvam̃*, VII, 1. — Loc. plur. : *sarveshu*, V, 13.

PERSONNELS.

1re personne. — Nom. sing. : *aham̃*, VI, 15. — Gén. sing. : *me*, XIII, 3, al.; *maha*(*m̃*), V, 11. — Instrum. sing. : *maya*, VI, 15, al.

DÉCLINAISON DES NOMS DE NOMBRE.

Duvi, nomin., I, 3.

Trayo, nom. masc. ou neutre, I, 3, à moins que *praṇatrayo* ne soit = *prâṇatrayam̃*.

Catura, nomin. masc., XIII, 9.

Pam̃cashu, locat., III, 6.

CONJUGAISON.

Thèmes verbaux.

Sauf les modifications phonétiques, ce sont, en général, les mêmes qu'en sanskrit.

Cependant, parmi les thèmes simples, je relève *prapuṇati* pour *prapuṇoti*, xiii, 6, et les participes *vijiṇamano*, xiii, 3; *prajuhitave*, i, 1, avec une extension irrégulière du thème du présent. *Âha* est transporté au présent sous la forme *ahati*, passim (jamais *aha*).

Au passif, la formative *ya* se combine suivant les règles ordinaires : *haññate*, i, 3.

Dans les causatifs, la formative *aya* se contracte ordinairement en *e* et en *i* : *aṇapayami*, vi, 14; *aṇapemi*, vi, 18; *aṇapiçaṁti*, iii, 7; *aradh(eṁ)tu*, vi, 16; *aradhiti*, xi, 24; *hapiçati*, v, 11; *likhapeçami*, xiv, 13; *paṭivideta(vo)*, vi, 15. — Dans les deux derniers exemples on voit la voyelle du thème affaiblie de *e* en *i*.

Désinences.

Présent. — Je ne relève qu'un seul reste de désinence moyenne, dans *haññate*, i, 3. Le passif *n(i)vaṁcaṁti* (?), xiii, 10, a la désinence active.

Impératif. — Comme à Girnar, *anuvidhiyataṁ*, x, 21; et *suçrusha(t)a(ṁ)*, x, 21, ont conservé la désinence moyenne.

Potentiel. — Du verbe *as* nous avons les formes

asa, ix, 19; xiv, 13, et *siya*, x, 22, al.; — de *bhû*, la 3[e] pers. *bhavi* (s'il faut bien lire ainsi), pour *bhavet*, xiii, 8. La 3[e] du sing. est en *eya*, la 3[e] du plur. en *eyu*.

Passé. — 3[e] pers. sing. *nikami*, viii, 7. — 3[e] pers. plur. *abhavasu*, viii, 17; *nikhamishaṁ* (pour °*sha*), viii, 17; *mañeshu* (pour °*ñi* °), xiii, 11.

Futur. — Je n'ai à relever que la forme *a(ṁ)chaṁti*, futur de *âs* (?), v, 11. — Rien à remarquer sur les désinences : elles sont les mêmes qu'en sanskrit, sans mélange de formes moyennes, même dans le passif *arabhiçaṁti*, i, 3.

Absolutif. — Il se fait en *tu* (= *tvâ*) : *çrutu*, xiii, 2. *Aloce(ṁ)ti*, xiv, 14, doit être une fausse lecture pour *alocetu*. La forme en *ya* est représentée seulement dans *paritiji* = *parityajya*, x, 22, et dans *sukhaye* (*saṁkhaya*), xiv, 14.

Participe. — La forme moyenne du participe présent est conservée dans : *(a)ç(a)manasa*, vi, 14, et dans *vijinamaṇo*, xiii, 3.

KHÂLSI, DHAULI-JAUGADA, ÉDITS DES COLONNES, BHABRA, SAHASARÂM, RÛPNÂTH.

L'orthographe est trop semblable dans tous les autres édits pour qu'il n'y ait point avantage à grouper tous les faits dans un tableau unique.

Les édits sont désignés par leur lettre initiale : Dh. = Dhauli; Kh. = Khâlsi; S. = Sahasarâm; R. = Rûpnâth; B. = Bairât; Bh. = Bhabra. Pour les édits sur colonnes, j'ai pris, comme type, la seule version complète, la plus correcte et la mieux connue, celle du pilier de Firuz Shâh à Debli (D). Je n'ai cité les divergences des autres versions (D²ARM) que lorsqu'elles m'ont paru présenter un intérêt quelconque, et être autre chose qu'une simple déformation accidentelle.

Le texte de Jaugada est, dans la série des quatorze édits, presque invariablement identique à celui de Dh. M. Bühler ne signale que quatre divergences; j'en compte, d'après ses textes, tout au plus sept ou huit; le texte de Jaugada étant d'ailleurs moins complet que celui de Dhauli, n'apporte aucun élément nouveau. Il n'en est pas de même des édits séparés : dans cette partie, les deux versions offrent plus souvent des différences, qui ne sont pas toutes dépourvues d'intérêt. Dans ces conditions, Dhauli fait foi, d'une façon générale, pour les deux; je me suis contenté de relever, à leur rang, les formes particulières à Jaugada.

Les fragments de l'édit de la Reine, de l'édit de Kauçâmbî, et des épigraphes de Barâbar, sont trop courts et trop maltraités pour se prêter à un exposé méthodique.

PHONÉTIQUE.

VOYELLES.

Changements quantitatifs. — Kh. ne marque pas, pour *i* et *u*, la distinction entre la longue et la brève. Le seul cas où on ait lu un *î* : *piyadasî*, I, 2 (Bühler), est assez indistinct pour que le fac-similé du général Cunningham ait donné la brève. Je ne doute pas qu'il n'ait raison. — R. et B. lisent *jaṁbudipasi;* ce n'est pas assez pour conclure qu'ils n'auraient pas marqué la longne si le texte leur en avait donné d'autres occasions, d'autant moins qu'à Bh. nous avons des exemples certains de *î* et *û*. Il faut donc admettre que la particularité en question appartient uniquement à Kh.

Voyelles allongées. — Khâlsi. — *A* final devient très souvent *â*, plus souvent qu'il ne reste bref. Je ne citerai que quelques exemples représentant des catégories diverses : *abhisitasâ*, XIII, 35, etc.; *abhisitenâ*, IV, 13, etc.; *âhâ*, passim (une seule fois *âha*, VII, 6); *ajâ*, IV, 9; *câ* (plus fréquent que *ca*); *evâ*, II, 6, al.; *hidâ*, I, 1, al.; *palatâ*, IX, 27, etc.; *punâ*, passim; *mamâ;* V, 13; *vâ* (= *va*, *eva*), III, 7, etc. — Au milieu des mots, je note *sakhâyâmi*, VI, 20; *lâti*, VIII, 23.

Dhauli. — Finales : *âhâ*, III, 9, al. (jamais *âha*); *âlâdhayevû*, dét. II, 6; *calevû*, dét. II, 5; *nikhamâvû*,

III, 10; *pâpunevâ*, dét. II, 7; *yujaṁtâ*, IV, 8; *mamâ*, dét. I, 5; *nâ*, I, 4; *vasevatî*, VII, 1 (Jaug. °*ti*). — Dans l'intérieur des mots, je relève plusieurs allongements, quelques-uns compensatifs ou accidentels : *-sahâsâni*, I, 3; *tâkhasilate*, dét. I, 24; *abhîkâle*, V, 25; *cilaṭhitîkâ*, V, 27; VI, 33; *nîce*, VII, 2; *anâvûtiya*, dét. I, 11; *nithûliyena*, dét. I, 11; *hîlaṁna*, VIII, 5 (Jaug. *hi*°) ne peut être qu'une erreur matérielle.

Dehli. — Finales : *âhâ* (*ahâ*), passim; *apahaṭâ*, VI, 3 (RM °*ṭa*), si la forme est bien = *apahṛitya; anupaṭipajeyâ*, VII-VIII, 17; *asvasâ*, V, 18 (RM °*sa*); *bhayenâ*, I, 4; *câ*, passim; *evâ*, I, 6 (RM °*va*); *gonasâ*, V, 18 (RM °*sa*); *hemevâ*, I, 8; VI, 6 (ARM °*va*); *jânapadasa*, IV, 5 (RM °*sa*); *lokasâ*, VI, 2, 4 (RM °*sa*); *mamâ*, IV, 12 (D²RM °*ma*); *papovâ*, VI, 13 (ARM °*va*); *usâhenâ*, I, 5; *vaḍheyâ*, VII-VIII, 13, 16, 18; *sâdhû*, II, 11 (ARM °*dhu*). D. VI, 8 et I, 4 écrit *pûjâyâ*, *palîkhâyâ* et *susûsâyâ*, l'instrumental écrit en *âya* par RM. — Voyelles médianes : *-dâkhinâye*, II, 13 (D²ARM *da*°); *anupaṭîpaja*, VII-VIII, 10, 21, 3; *anupaṭîpajîsati*, VII-VIII, 10; *saṁpatîpatîya*, VII-VIII, 8; *anûpaṭîpaṁne*, VII-VIII, 7; *niṭhûliye*, III, 20; *pacûpagamane*, VI, 8 (A *picu*°,); *paṭîbhoge*, VII-VIII, 3; *paṭîvisiṭhaṁ*, VII-VIII, 5 (à côté de *paṭivisiṭhaṁ*); *pavajîtânaṁ*, VII-VIII, 4; *putâpapotike*, VII-VIII, 10; *saṁpaṭipajîsati*, II, 16 (D²ARM °*ji*°).

A *cilaṁthitika* de D, II, 15, D² oppose *cilâthitikâ* et ARM *cilaṁthitîkâ*; à *caghaṁti* de D, IV, 10, D² oppose *caghaṁtî*.

Bhabra. — Finales : *âhâ*, 1; *câ* (quatre fois; deux fois *ca*); *evâ*, 8. — Médianes : *cilaṭhitîke*, 4.

Sahasarâm. — Finales : *avaladhiyenâ*, 6; *câ*, 4, 5 (plus souvent *ca*); *paṁnâ* (= *pañca*), 6, *likhâpayâthâ*, 7. — Médianes : *cilaṭhitîkâ*, 5.

Rûpnâth. — Finales : *apaladhiyenâ*, 4; *pakamamânenâ*, 3; *v(i)ya(ṁ)janenâ*, 5; *vyuṭhenâ*, 5.

Bairât. — *âhâ*, 1; *câ*, 6.

Voyelles raccourcies. — Khâlsi. — Finales : *ma*, xiii, 14; — Médianes : *ananiyaṁ*, vi, 20; *ayatiye*, x, 27; *akâlena*, xii, 32; *avâhasi*, ix, 24; *abhilamâni*, viii, 22; *avaṁ*, xiii, 6; *avatake*, xiii, 39; *opayâ*, viii, 23; *lajâ*, x, 28; *lajâne*, xiii, 5; *vijinamane*, xiii, 36.

Dhauli. — Finales : *anuvigina* (nom. pl.), dét. ii, 4; *-viyohâlaka*, dét. i, 1, et d'autres nom. plur.; *icha*, dét. ii, 4; *sotaviya*, dét. i, 18; *lâja*, dét. ii, 4; *atha* (*yatha*), quatre fois contre deux fois *athâ*; *paja*, v, 27; *va* (= *vâ*), v, 21, 25, 26; vi, 28, 30, dét. i, 20, 21. — Médianes : *niti*, dét. i, 8, 12 (?); *sa(ṁ)khina*, dét. i, 22.

Dehli. — Finales : *ajaka*, v, 7 (RM °*kâ*); *asvatha*, iv, 4, 13; *atha*, vi, 4 (RM °*thâ*); iii, 20; *esa* (nom. fém.), i, 9 (ARM °*sâ*); *lâja* (nomin.), passim (à côté de *lâjâ*); *siya*, iv, 15; *tatha*, vi, 6 (RM °*thâ*). — Médianes : *âladhi*, vii-viii, 10; *ava*, iv, 15 (A *aṁva*, M *âvâ*); *avahâmi*, vi, 6; *palibhasayisaṁ*, iii, 21; *anuvidhiyaṁti*, vii-viii, 7 (°*dhî*°, i, 7); *anulapâyâ*, vii-viii, 13, 16, 18; *bhutânaṁ*, vii-viii, 9; *opayâ*, viii, 5.

Dans les cas suivants d'autres versions opposent une brève à la longue régulière de D. : *abhîtâ*, IV, 4, RM *abhîta;* D. I, 6, *apekhâ*, RM *°kha;* D. VI, 8, *atanâ*, RM *°na;* D. IV, 10, *athâ*, D² *°tha;* D. IV, 13, *avimanâ*, D²RM *°na;* D. IV, 3, *âyatâ*, RM *°ta; likhâpitâ*, D. I, 2; II, 15; IV, 2; VI, 2, 9, RM *°ta; abhîtâ*, D. IV, 12, D²R *°bhi°; aṭhamîpakhâye*, D. V, 15, D²RM *°mi°;* D. III, 20, *isyâkâlanena*, RM *°sya°*.

CHANGEMENTS QUALITATIFS. — KHÂLSI. — *a* en *i* : *majhimenâ*, XIV, 8; *piche* (?) (= *paççât*), I, 4; en *e* : *heta* (= *atra*), VIII, 23, al.; en *u* : *munisa*, II, 6; — *î* en *e* : *edisâye*, IX, 24; — *u* en *a* : *galu*, XIII, 36, 38; en *i* : *munisa*, II, 6; — *e* en *i* : *gihithâ*, XIII, 38; *mi*, XIV, 19; — *o* en *e*, non seulement à la fin des mots, et pour *aḥ*, comme dans *pule*, I, 3; *makhate*, VI, 18; — il y a quelques exceptions, comme *lâjâno*, II, 5; *kelalaputo*, II, 4; *sâtiyaputo*, II, 4, — mais dans *kaleti*, V, 13; IX, 24; *apakaleti*, XII, 32; *upakaleti*, XII, 32.

Ṛi se change en *a* : *adhe*, IX, 17; *ânaniyaṁ*, VI, 20; *bhatiyâ*, XII, 33; *vadhi* et *vaḍhi*, passim; *bhaṭakasi*, XIII, 37, al.; *kata*, passim; *gahathâni*, XII, 31; *mate*, *maṭe*, XIII, 35, 36, 39; *nikati*, VI, 19; *usaṭena*, X, 28, 29; *viyâpata*, XII, 34, al.; *vithaṭenâ*, XIV, 18; — en *i* : *âdise*, IV, 10; *diḍha*, VII, 22; *gihithâ*, XIII, 37; *edisâye*, IX, 24; *kiṭaṁnatâ*, VII, 22; *mige*, I, 4; *migaviyâ*, VIII, 22; *âdise*, IV, 10; — en *u* : *palipuchâ*, VII, 23; *lakhâni*, II, 6; *vudhânaṁ*, VIII, 23; *vutaṁ*, XIII, 9.

Dhauli. — *a* en *u* : *avuca*, vii, 2; ix, 16, (Jaug. *avaca*); *munisa*, vii, 1, al. (à côté de *manusa*); — *a* en *e* : *heta* (*atra*), xiv, 19; — *i* en *a* dans *puthaviyaṁ*, v, 26; — *î* en *e* : *anusathe* (pour °*thî*), vi, 31; — *u* en *i* : *munisa*, loc. cit.; *pulisa*, dét. i, 7, 8; — *e* en *i* : *asamati*, xiv, 19; *vedita*, dét. ii, 6 (pour °*de*° = °*dayi*°); *pitenikesu*, v, 23; — *o* en *e* dans *kaleti*, v, 20, al.; et à la fin des mots quand il vient de *aḥ* : *bhûye*, *dhaṁmate*, etc. (*ne* = *no*, *na*, à Jaug. dét. i, 4, n'est, sans doute, qu'une lecture inexacte).

Ṛi devient *a* : *âdase*, iv, 14; *ânaniyaṁ*, dét. ii, 9; vi, 32; *bhaṭi-*, v, 23; *bhaṭaka*, ix, 8; *kaṭa*, passim; *vaḍhî*, iv, 18; *usaṭena*, x, 16; *viyâpaṭâ*, v, 24; — *i* : *âdise*, ix, 11; *edisâni*, viii, 3; *hedisa*, passim; *dhiti*, dét. ii, 6; *tâdise*, iv, 14; — *u* : *lukhâni*, ii, 8; *puṭhaviyaṁ*, v, 26; *vuḍha*, iv, 15; viii, 4; peut-être *kute*, dét. i, 16.

Jaugada. — *a* final en *u* dans *savatu*, ii, 8 (Dh. °*ta*); — *i* en *e* dans *ânaneyaṁ* (= *ânaniyaṁ* = *ânṛiṇyaṁ*), dét. i, 9; dét. ii, 13.

Dehli. — *a* en *i* : *majhima*, i, 7; — *a* en *u* : *-mute* (ARM), vi, 19; *munisânaṁ*, vii-viii, 2, al.; — *a* en *i* : *munisa*, passim; *pulisa*, i, 7, al.; *mina*, iii, 8, si vraiment = *punaḥ*, ce qui paraît douteux; en *o* : *gotî*, i, 10; — *e* en *i* : *sûkalî*, v, 8 (D[2] °*li*); *gihithânaṁ*, vii-viii, 4; *likhâpitâ*, passim; — *o* (*aḥ*) final en *e* : *ite*, iv, 15. — En face de *seyatha*, v, 2, A porte *sayatha*. — *Ṛi* se change en *a* : *apahaṭâ*, vi.,

3, (si vraiment = *apahṛitya*); *apakaṭhesu*, VI, 5; *bhaṭakesu*, VII-VIII, 8; *vaḍhi*, VII-VIII, 8, al.; *kapana*, VII-VIII, 8; *kaṭa*, passim; *viyâpaṭâ*, VII-VIII, 4, 5, 6; — en *i* : *nisijitu*, IV, 10.

BHABRA. — *e* se change en *i* dans *likhâpayâmi*, 8; — *ṛi* en *i* dans *adhigicya*, 6.

SAHASARÂM. — *e* se change en *i* dans *likhâpayâthâ*, 7; — *munisâ*, 3; — *kaṭâ*, 3; *misaṁ* (= *mṛishâ*), 2, 3.

RÛPNÂTH. — *Pavatisu* (pour °*te*°), 4; — *amisâ*, 2; *kaṭâ*, 2, al.

BAIRÂT. — *Bâḍhi* (pour °*dhe*), 2.

ADDITIONS ET SUPPRESSIONS. — KHÂLSI. — Additions : *galahâ*, XII, 31; *galahati*, XII, 33; *supadâlaye*, V, 14, (si = *supradâryaṁ*); — *sinehe*, XIII, 38; — *palava*, passim; *kavâpi*, XIII, 39; *suvâmikenâ*, IX, 25. — Suppressions : *pi*, passim; *ti* (*iti*, IX, 26); *va* (= *eva*), IX, 26, alias.

DHAULI. — Additions : *supadâlaye*, V, 22 (si l'explication de M. Bühler = *supradâryaṁ*, est exacte); *anuviginâ*, dét. II, 4; *ithî*, IX, 7; *kilamathena*, dét. I, 11; *palikilese*, dét. I, 21; *puluva*, V, 22, al.; *suvâmikena*, IX, 10; *pâpunevû*, dét. II, 7. — Suppressions : *ti* (*iti*, dét. II, 4, 7), *pi*, *va* (*eva*), passim.

DEHLI. — Additions : *upadahevû*, IV, 5; *vidahâmi*, VI, 6; *ge(ṁ)vayâ*, I, 7; *âsinave*, II, 11, al.; *duvâḍasa*, VI, 1; *suve*, I, 6. — Suppressions : *pi*, *ti*, *va* (*eva*),

IMPRIMERIE NATIONALE.

passim; *anavekhamâne*, VII-VIII, 2; ***paṭivekhamâne***, VI, 4, 7.

Bhabra. — Additions : *alahâmi*, 4; ***abhikhinaṁ***, 7; *pasine*, 5. — Suppressions : *ti*, 2, al.

Sahasarâm. — Suppressions : *pi*, *ti*, passim; ***va*** (*eva*), 3.

Rûpnâth. — Additions : *sumi*, 1. — Suppressions : *pi; ti; va; dâni*, 2; *sumi*, 1.

Contractions. — Khâlsi. — *A(l)u* en *o* : ***kho***, X, 28, al.; — *aya* en *e* dans les causatifs; — *ava* en *o* : *olodhana*, V, 16; VI, 18; — *ayi* en *e* dans ***lekhâ-peṣâmi***, XIV, 19; — *a(y)o* en *e* : *tedasa*, V, 14; — *ya* en *i* : *palitiditu*, X, 28; *iya* en *e* : *etakâye*, X, 27.

Dhauli. — *A(l)u* en *o* : *kho*, IX, 8; — *ava* en *o* : *viyohâlaka*, dét. I, 1; *viyovaditaviye*, IX, 11; *olodhana*, passim; — *avâ* en *o*, si *aho*, IV, 13, est bien = ***atha vâ***; — *aya* en *e* : *ujenîte*, dét. I, 23; — *ayi* en *i* dans *veditu*, dét. II, 6; — *ayo* en *e* : *tedasa*, V, 22; — *iya* en *e* : *etaka*, passim; — *ya* en *i* : *palitijitu*, X, 15; — *va* en *û* : *atûlanâ*, dét. I, 11, 12, (Jaug. °*tu*°); — *vi* en *u* : *su* (= *svid*), dét. II, 4; *duâhale*, dét. I, 16.

Dehli. — *Nigohâni*, VII-VIII, 5 (*nyagrodha*); — *jhâpetaviye*, V, 10; *kho*, passim; *khu*, II, 12; ***paliyo-vadâtha***, VII-VIII, 1; *olodhana*, VII-VIII, 6; ***viyovadi-saṁti***, IV, 7, 9; *su*(*svid*), VII-VIII, 17, 18.

Bhabra. — *Kho*, 3; *ovâde*, 5; *abhivâdemânam̃* (pour °*dya*°), 1.

Rûpnâth. — *Lekhâpetaviye*, *vivasetaviye*, 5.

Bairât. — *Âlâdhetaye*, 6.

Voyelles nasalisées. — Je renonce à signaler tous les cas où l'anusvâra est omis, soit par négligence, soit par erreur. Ils sont fréquents, surtout à Khâlsi.

Khâlsi. — La longue équivalant à la nasale : *atapâsam̃ḍâ* (°*ḍam̃*), xii, 32, 33; *daḍatâ* (°*tam̃*), xiii, 15; *devânâpiye*, xii, 30, 34; *dham̃masu(su)sâ* (°*sam̃*), x, 27; *disâ* (°*sam̃*), xiv, 21; *hetâ* (°*tam̃*), v, 14; *kam̃matalâ* (°*lam̃*), vi, 20; *pujâ* (°*jam̃*), xii, 31, 34; *punâ* (= *punyam̃*), ix, 26; *sam̃tam̃*, xiv, 17, (si c'est bien un nominatif pluriel). — La seule trace d'une confusion entre *am̃* et *u* qui paraisse subsister après la revision de M. Bühler est *sukhitenâ*, xiv, 17 (pour *sam̃*°). L'accord de plusieurs versions dans l'orthographe *supadâlaya*, v, 14, rend peu probable, dans ce cas, l'équivalence de *sam̃* et *su*.

Dhauli. — Équivalence de la longue et de la voyelle nasalisée : *bam̃bhana* et *bâbhana; bhâvasudhî* (°*dhim̃*), vii, 1; *kalam̃tam̃* (nom. plur.), dét. i, 18; *kam̃mata(lam̃)*, vi, 32, en face de *kâmatalâ*, à Jaug.; *kiṭî*, x, 13, (°*ṭim̃*); *sam̃bodhî* (°*dhim̃*), viii, 4; *palatam̃* (°*tâ*, °*ta*), vi, 23; *sotaviyam̃* (Jaug. °*yâ*), dét. i, 17; *vataviyam̃* (°*yâ*), dét. i, 2; *yâ* (*yam̃*), iv, 17. — *Sam̃tam̃* (n. s. m.), vi, 30, et *vaye* (= *vayam̃*), dét. ii, 8, semblent impliquer l'équivalence de *am̃* et *e*.

— *u* pour *aṁ* dans *tesu aṁtânaṁ*, dét. II, 10. — La nasale est écrite double dans *aṁnâlaṁbhe*, III, 11; *saṁmyâ*, IX, 8; *sukhaṁm*, dét. II, 5.

DEHLI. — *Anupatîpatî*(°*tiṁ*), VII-VIII, 3; *-vîsati*, V, 1, 20; *saṁtaṁ* (nom. plur.), IV, 13; *tiṁni* (= *triṇi*), IV, 16; V, 12; *yâ iyaṁ* (= *yaṁ idaṁ*), VII-VIII, 7; — *kimaṁ*, VI, 5, (= *kim u*).

BHABRA. — Dans *diseyâṁ*, 3, et *hakâṁ*, 4., Bh. écrit la longue devant l'anusvâra, ce qui est d'autant plus surprenant que, dans les deux cas, la longue n'est pas justifiée étymologiquement. — *Mâgadhe saṁghaṁ*, 1, pour °*gadhaṁ*.

SAHASARÂM. — *Aṁmisaṁ*, 2; *misaṁ*, 3 (= °*sâ*); *caṁ*, 5 (= *câ*).

CONSONNES.

Deux traits sont communs à toutes les versions que nous rapprochons ici. D'abord, elles ne possèdent qu'un seul *n;* aucune d'elles ne connaît ni l'*ṇ* cérébral, ni l'*ñ* palatal; elles les remplacent par l'*n* dental. Il n'y a qu'une seule exception : Dh. dét. II, 6, porterait, d'après le fac-similé Cunningham, *paṭiṁña*. Je serais bien surpris si cette lecture se vérifiait : déjà le fac-similé publié par Prinsep indiquait que, en cet endroit, la pierre est attaquée et la lecture incertaine. Je suis bien tenté de croire que la lecture authentique est *paṭiṁnâ*, comme à Jaugada. — En second lieu, elles n'ont pas d'*r* et le remplacent régulièrement (à l'état isolé) par *l*. Je ne

vois que deux exceptions, à Rûpnâth, où, à côté de *ahâle*, 6, se lit *chavachare*, 1, et *cirathitika*, 4. *Samavariya* à Kh. XIII, 2, est probablement une fausse lecture.

Khâlsi présente une double particularité : c'est d'abord l'emploi, pour la sifflante, de trois signes inégalement différents : 𑀰, 𑀱 et 𑀲, dont le premier est aussi employé une fois à Bairât (*ṣvaṁgikiye*). Il me paraît certain que ces signes sont purement équivalents, qu'ils ne représentent pas, comme on l'a cru, les trois sifflantes du sanskrit. J'ai parlé déjà de cette question dans l'Introduction; j'y reviendrai plus bas. Je puis donc la négliger ici. Je rappelle que, dans ma transcription, je distingue le signe 𑀰 en l'écrivant *ṣ*. — Le second point concerne l'emploi, à Khâlsi, d'un caractère [glyph] que j'avais considéré d'abord comme une simple variante graphique de 𑀓. Le même signe est employé deux fois (*vaḍiḳâ*, *aḍhakosiḳâni*) à D. J'y reviendrai également tout à l'heure. Je néglige ici cette difficulté, et me contente, pour maintenir la conséquence dans la transcription, de rendre le signe en question par *ḳ*, comme je l'ai fait précédemment.

CONSONNES SIMPLES.

Changements. — KHÂLSI. — *k* en *g* dans *aṁtiyoga*, II, 5; XIII, 4, 5.

g en *k* dans *makâ*, XII, 5; *aṁtekina*, ibid.

gh en *h* dans *lahukâ*, XI, 32, al.

c en *ch* dans *kichi*, passim.

j en *d* dans *palitidita*, x, 28.

t en *ṭ* dans *bhaṭaka*, xiii, 37, alias; *kaṭa*, passim; *maṭe*, xiii, 39 (à côté de *mate*); *paṭi-*, passim; *usaṭena*, x, 28, 29; *viyâpaṭa*, passim; *vithaṭenâ*, xiv, 18; — en *d* dans *dose*, vi, 19; *hidasukhâye* = *hitasu°*, v, 15.

d en *ḍ* dans *heḍisa*, viii, 22; ix, 25 (à côté d'*edisa*); *duvâḍasa*, iii, 7; iv, 13; — en *t* dans *tatopayâ*, viii, 13 (?); — en *y* dans *iyaṁ* (au neutre, pour *idaṁ*), passim.

dh en *d* (?) dans *hida*, passim.

bh en *h* dans *hoti*, etc., passim.

y en *j* dans *majulâ*, i, 4; — en *v* : *vaseva*, vii, 21, (ordinairement la désinence est *eyu*); — en *h* *yehaṁ*, vi, 20.

s en *h* dans *ha(ṁ)ce*, ix, 26.

Dhauli. — *k* se change en *kh* dans *akhakhase*, dét. i, 22.

g en *gh* dans *caghati*, ii, 11, al., s'il est bien = *jagṛi*, ce qui est douteux.

c en *j* dans *ajalâ*, dét. ii, 7, (Jaug. porte *acala*); — en *ch* dans *kichi*, passim.

j en *c* dans *caghati*, loco cit.; *kaṁboca*, v, 23.

t en *c* dans *ciṭhita*, iv, 17; — en *ṭ* dans *paṭi*, passim; *kaṭa*, passim; *viyâpaṭâ*, dét. i, 15, al.; *usaṭena*, x, 16.

th en *h* dans *aho* (?), iv, 13.

dh en *d* (?) dans *hida*, passim.

bh en *h* dans *lahevu*, dét. II, 5; *hoti*, etc., VIII, 4; *hâtapuluva* IV, 14, al.

y en *v* dans la désinence en *evu* de la 3e pers. plur. du potentiel (à Jaug. *eyu*, sauf dans *nikhamâvû*, III, 11); *âvutike*, dét. II, 8, (à Jaug. *âyu°*); — en *h* à la 1re pers. sing. du potentiel : *yehaṁ*, etc.

JAUGADA. — *k* en *g* dans *hidalogaṁ palalogaṁ*, (Dh. : *°loka °lokaṁ*), dét. II, 7; *hidalogika°* (Dh. : *°ki°*), dét. II, 12-13.

d en *t* dans *paṭipâtayehaṁ*, dét. I, 5, (Dh. : *paṭivedayehaṁ*); *paṭipâtayema*, dét. I, 5, (Dh. : *°pâda°*); *vipaṭipâtayaṁtaṁ*, dét. I, 8, (Dh. : *vipaṭipâdayamînehi*); *paṭipâtayehaṁ*, II, 2; *saṁpaṭipâtayitave*, dét. II, 16, (Dh. : *°pâda°*).

DEHLI. — *g* en *gh* dans *caghatûti* (?), IV, 8, 10.

gh en *h* dans *lahu*, VII-VIII, 9.

j en *c* dans *caghaṁti* (?), IV, 8, 10.

ṭ en *ḍ* dans *vaḍiḳâ*, VII-VIII, 2.

t en *ṭ* dans *kaṭa*, passim; *paṭi-*, passim, (*paṭiyâsaṁnesu*, VII, 5); *viyâpaṭâ*, VII-VIII, 4, 5, 6; — en *v* dans *câvudasaṁ*, V, 12.

th en *ṭh* dans *nighaṁṭhesu*, VII-VIII, 5.

d en *ḍ* dans *duvâḍasa*, VI, 1; *pamnaḍasaṁ*, V, 12.

dh en *d* (?) dans *hida*, VII-VIII, 6, al.; — en *h* dans *nigohâni*, VII-VIII, 5.

p en *b* dans *libi*, VII-VIII, 10, 11; — en *m* dans *mina* (=*punaḥ*?), III, 18.

bh en *h* dans *hoti*, etc., passim.

m en *ph* dans *kaphaṭa*, V, 5; — en *v* dans *gevayâ*, I, 7.

y en *v* dans *âvuti*, IV, 15; désinence en *eva* du potentiel; *popovâ*, VI, 5; — en *h* dans la désinence en *ehaṁ* de la 1re pers. du potentiel.

v en *m* dans *maye* (= *vayaṁ*), dét. II, 8.

s en *h* dans *hohaṁti*, VII-VIII, 4, 5, 6 (*hosaṁti*, VII-VIII, 2).

Bhabra. — *k* en *g* dans *adhigicya*, 6.

d en *ḍ* dans *uḍâlâ*, 4.

bh en *h* dans *hosati*, 4.

Sahasarâm. — *p* en *v* dans *avaladhiyenâ*, 6; *pâvatave*, 3.

bh en *h* dans *hotu*, 5.

Rûpnâth. — *d* en *ḍ* dans *uḍâlâ*, 3,

bh en *h* dans *husu*, 2.

Additions et suppressions. — Khâlsi. — Chute d'un *y* initial dans : *a*, XII, 31; *aṁ*, IV, 12; X, 28; *âdise*, IV, 10; *atatâ*, II, 5, 6; *asâ*, VII, 21; *atha*, II, 4; XII, 34; *âva*, IV, 12; V, 14; IX, 25, 26; *âvatake*, XIII, 39; *e*, passim. — Addition d'un *y* initial : *yeva*, IV, 12; XIV, 17; d'un *y* médial : *kaligya*, XIII, 35, 36 (*kaliga*, XIII, 39); d'un *h* initial : *heḍisa*, VIII, 22; IX, 25; *heta* (*atra*), IX, 24, al.; *hetâ*, X, 28; *hevaṁ*, passim (*evaṁ*, II, 6); *hida*, VI, 20, al.

Dhauli. — Chute du *y* initial, sauf dans : *yaso*, X, 13; *yâ*, IV, 17; *ye*, I, 8; V, 21; *yehaṁ*, VI, 32; *yaj*, passim, *yona*, V, 23; — de la syllabe *va* dans *hemeva*, dét. I, 24. — Addition d'un *y* initial dans : *yeva*, IV, 17; — d'un *v* dans *vute*, IX, 10; — d'un

h initial dans *hedisa*, passim (à côté d'*edisa*); *hemeva; heta*, XIV, 19; *heta(m̃)*, V, 21; *hevam̃*, passim (jamais *evam̃*, *eva* et jamais *heva*); *hida*, passim.

Dehli. — Chute de l'*y* initial dans : *ata*, VII-VIII, 11; *atha*, III, 20; IV, 10; VI, 4; *âva*, IV, 15, (*yâva*, V, 19); *e*, V, 17; VI, 8; *ena*, VII-VIII, 11; — de la syllabe *ya* dans : *etadathâ* (ou bien = *etadatham̃*?), VII-VIII, 3; — de la syllabe *va* dans *hemeva*, VII-VIII, 4, al. — Addition d'un *y* initial dans *yeva*, V, 13: VII-VIII, 8, (à côté de *eva*); — d'un *v* initial dans *vutam̃*, IX, 10; — d'un *h* initial dans *hemeva; hevam̃*, passim (à côté de *evam̃*); *hida*, VII-VIII, 6, al.

Bhabra. — Chute de l'*y* initial. — Addition d'un *h* initial dans *hevam̃*, 3, 8.

Sahasarâm. — Chute d'un *y* initial dans *am̃*, 1, 2 (*yatâ*, 7). — Addition d'un *v* initial dans *vivuthâ*, 7; — d'un *h* dans *hevam̃*, 1.

Rûpnâth. — Addition d'un *h* initial dans *h(i)dha* (?), 4; *hevam̃*, 1. — L'*y* initial est conservé : *yâvatakâ*, 5; *yâ*, 2.

Bairât. — *y* initial perdu dans *am̃*, 3, conservé dans *ya* (*yad*), 2.

Consonnes groupées.

kt devient *t*. Kh., Dh., D.

ky devient *kiy* : *(s)akiye* (?), S. 3; *sakiye*, R. 3; *ṣvam̃gikiye* (?), B. 6.

kr devient toujours *k*.

kv devient *kav* dans *kuvâpi*, Kh. XIII, 39.

ksh devient, à Kh., *kh : khudaka*, x, 28, etc.; *ch* dans *chanati*, xii, 32; — à Dh., *kh : khudaka*, dét. ii, 5, etc; — à D., *kh : anuvekhamâne*, vii-viii, 2, etc,; *jh* dans *jhâpetaviye*, v, 10; — à Bh., *kh : bhikhuniye*, 7; — à S., *kh : khudakâ*, 4; — à R., *kh : khudakâ*, 3.

kshṇ devient *khin* dans *abhikhinaṁ*, Bh.

kshy devient *kh* dans *dupaṭivekhe*, D. iii, 19.

khy devient, à Kh., *kh : sâkhaṁ*, xiii, 14. — à Dh., *khy : mokhyamata*, dét. ii, 2; dét. i, 3 (Jaug. : *mokhiya°*); — à D., *kh : mokhâni*, v, 20, et *khy : mokhyamate*, vi, 19.

gn devient, à Kh., *g : agikaṁdhâni*, iv, 10; — à Dh., *g : agi-*, iv, 3; et *gin : anuvigina*, dét. ii, 4.

gr devient *g*. Kh., Dh., D.

jñ devient *ṁn* ou *n*. Kh., Dh., D.

ñc devient *ṁn*, à D. : *paṁnadasa*, v, 12, al.; — à S.: *paṁnâ* (?), 6.

ḍy devient *ḍiy* à Kh. : *paṁḍiyâ*, xiii, 6; — à D. : *caṁḍiye*, iii, 20.

ṇy devient *niy* dans *ananiya*, à Kh. vi, 20; à Dh. vi, 32; dét. ii, 9; — *ṁn* dans *hilaṁna*, à Kh. viii, 23; à Dh. viii, 5.

tk devient *k*. D., S.

tth devient *ṭh* dans *uṭhâna*, à Kh. vi, 9, al.; à Dh. vi, 31, al.

tm devient *t*. Kh., Dh., D.

ty devient, à Kh., *tiy : apatiye*, v, 14, etc.; est conservé dans *nityaṁ*, xiv, 19, si c'est bien ainsi qu'il faut lire; se change en *c* dans *nice*, vii, 22; en *t* dans *palitijitu*, x, 28; — à Dh., devient *tiy : atiyâ-*

yike, VI, 19, etc.; se change en *c* dans *ekacâ*, I, 2 (douteux; J. porte *ekatiyâ*); *nice*, VII, 2; se change en *t* dans *palitijitu*, X, 15; — à D., devient *c* : *sace*, II, 12; *pacûpagamane*, VI, 8; *tiy* dans *patiyâsaṁnesu*, VI, 5, que R. et M. écrivent *patyâsa°*.

tr devient partout *t*.

tv est conservé dans *tadatvâye*, à Kh. X, 27, et à Dh. X, 13; — devient *t* à S. : *mahatatâ*, 3; *satâ*, 7; et à R. : *mahatatâ*, 2; *sata*, 5.

ts devient *s* à Kh. : *cikisâ*, II, 5; cependant *cikisakichâ*, même ligne, semble indiquer une hésitation entre la forme *cikisâ* et la forme *cikichâ*; *usaṭena*, X, 29; — à Dh. II, 6; X, 6; — à D.: *usaṭenâ*, I, 5; — *ch*, à R., dans *chavachare*.

tsy devient *ch* à D. dans *-mache*, V, 4.

ddh devient, à Kh., *ḍh* dans *vaḍhi*, XII, 31, 34, 35, reste *dh* dans *vadhi*, IV, 12, 13; — *ḍh*, à Dh., dans *vaḍhî*, IV, 18; *vuḍha*, IV, 15; VIII, 4; et à D. dans *vaḍhi*, passim.

dy devient *j* (Kh., Dh., D.), excepté dans *uyâna* (Kh., VI, 18; Dh., VI, 29) où il devient *y*, et à D., I, 3, dans *dusaṁpaṭipâdaye* pour *°diye*, *°dye*.

dr devient partout *d*.

dv devient à Kh. *duv* : *duvâḍasa*, III, 7, etc.; — à Dh., *duv* : *duvâlâ*, dét. II, 2, etc.; *v* dans *anuvigina*, dét. II, 4; — à D., *duv* : *duvehi* VII-VIII, 8, etc.; — à S., R. et B., *d* dans *jaṁbudipasi* (S., 2; R., 2; B., 4) et *duv* à S. dans *duve* (6).

dhy devient, à Kh., *dhiy* dans *adhiyakha*, XII, 34; — à D., *dhiy* dans *avadh[i]ya*, V, 2, 8, 13 (RM *°dhya*,

avadhiyâni, VII-VIII, 9, etc.; *jh* dans *nijhati*, VII-VIII, 8.

dhr devient. *dh* Kh., D.

ny devient *m̃n*. Kh., Dh., D.

pt devient *t*. Kh., Dh., D. — Paraît se changer en *vat* dans *pâvatave* (=*prâptave*), S., 3.

pr devient partout *p*.

bdh devient *dh* : *ladhâ*, Kh., XIII, 11, etc.

br devient *b*. Kh., Dh., D.

bhy devient *bh*, à Kh., dans *ibhesu*, V, 15; — est conservé, à D., dans *abhyum̃nâmayeham̃*, VII-VIII, 19; *abhyum̃namisati*, VII-VIII, 21. — Il est écrit *bhiy*, à Dh., dans *ibhiyesu*, V, 24; *âlabhiyisu*, I, 3; à Kh., dans *alabhiyati*, etc., I, 3, 4.

bhr devient *bh*. Kh., Dh.

my est conservé dans *samyâ* à Kh., IX, 25; XIII, 37; et à Dh., *sam̃myâ*, IX, 8.

mr devient *m̃b*, à Kh., dans *tam̃bapam̃niyâ*, XIII, 6; à D., dans *am̃bâvaḍikâ*, VII-VIII, 2.

rg devient partout *g*.

rgr devient *gh*, à D., dans *nigham̃ṭhesu*, VII-VIII, 5.

rc devient *c*. Kh., Dh., D.

rṇ devient *m̃n*. Kh., D.

rt devient, à Kh., *t* dans *nivateti*, IX, 26; *anuvatam̃ti*, XIII, 8, etc.; *ṭ*, dans *anuvaṭisam̃ti*, V, 9; *ni(va)ṭeti*, *nivaṭeya*, IX, 26; — à Dh., *t* dans *anuvatisam̃ti*, V, 21; *ṭ* dans *anuvaṭatu*, V, 27; *kiṭî*, X, 13; — à D., *t* dans *pavatayevu*, IV, 5, 13; *ṭ* dans *kevaṭa*, V, 14; *palihaṭave*, IV, 11.

rth devient, à Kh., *th* ou *ṭh* : *atha*, IV, 12 al.; *aṭha*,

VI, 17, al.; — à Dh., *th* dans *athâye*, dét. I, 19, 21; dét. II, 8; *ṭh* dans *aṭha*, passim; — à D., *th* dans *atha*, VII-VIII, 3, 10; *ṭh* dans *aṭhasi*, VII-VIII, 4 al.; — à S., *ṭh* : *aṭhaṁ*, 7, al.; — à R., *ṭh* : *aṭhâya*, 3, al.

rthy devient *thiy* à Kh. (IX, 23) et à Dh. (IX, 7), dans *nilathiyaṁ*.

rd devient *d*. Kh., D.

rdh devient, à Kh., *ḍh* : *vaḍhayisaṁti*, IV, 12; *diyâḍha*, XIII, 35, etc.; *dh* dans *vadhite*, IV, 11 (ordinairement *vaḍhita*); — à Dh., *ḍh* : *vaḍhayisati*, IV, 16, etc.; — à D., *ḍh* : *aḍhakosikâni*, VII-VIII, 2, etc.; — à S., *dh* dans *avaladhiyenâ*, 6; *ḍh* dans *vaḍhisati*, 3, 6; — à R., *ḍh* : *aḍhitiyâni*, 1; *vaḍhisati*, 4; — à B., *ḍh* : *vaḍhisati*, 7, 8.

rdhy devient, à S., *dhiy* dans *avaladhiyenâ*, 6; *ḍhiya* dans *diyâḍhiyaṁ*, ibid.; — à R., *dhiy* et *ḍhiy* (mêmes mots); — à B., *ḍhiy* dans *diyaḍhiyaṁ*, 8.

rbh devient *bh*. Kh., Dh.

rm devient *ṁm*. Kh., Dh., D.

ry devient, à Kh., *liy* dans *anaṁtaliyenâ*, VI, 19; *lay* dans *supadâlaye*, en le supposant = *supradâryaḥ*; — à Dh., de même, VI, 31; V, 22; — *liy* à D. : *suliyike*, VII-VIII, 10; *nithûliye*, III, 20, etc.; à Bh. : *aliyavasâni*, 5; *paliyâyâni*, 4, 6.

rv devient ordinairement *v* partout; — *luv*, à Kh. et Dh., dans *puluva*, passim.

rç devient *s*. Kh., Dh., D.

rsh devient ordinairement *s* (*vasa*). Kh., Dh., D., Bh.

rshy devient, à Kh., *ch* dans *kachâmi*, etc., VI, 18, al. (= *kar(i)shyâmi*); — à Dh., *s* dans *isâya*, dét. I, 10; *ch* dans *kachaṁti*, VII, 2, al.; — à D., *sy* dans *isyâkâlanena*, III, 20; *ch* dans *kachati*, II, 16, al.

rh devient *lah*, à Kh., dans *galahati*, XII, 33; à Bh., dans *alahâmi*, 4.

lp devient *p*. Kh., Dh.

ly devient *y* dans *kayâna* à Kh., Dh., D.

vy devient à Kh. *viy* : *migaviyâ*, VIII, 22; *viyaṁjanate*, III, 8, etc., excepté dans *divyâni*, IV, 10; — à Dh. et D., *viy* : *diviyâni*, Dh., IV, 3, etc.; *haṁtaviyâni*, D., V, 15, etc.; *ichitaye*, à Jaug., dét. I, 5, doit sans doute être restitué *ichita(vi)ye*; — à R., *viy* (*lekhâpetaviye*, 4), excepté dans *vyuṭhenâ*, 5; — à B., *y* dans *âlâdhetaye*, 6.

vr devient *v*. Kh., Dh., D.

çc devient *ch*. Kh., Dh.

çn devient *sin* dans *pasine*, à Bh. (5).

çy devient *siy*, à Kh., dans *paṭivesiyenâ*, IX, 25.

çr devient *s*. Kh., Dh., D., R.

çv devient, à D., *s* dans *seta*, V, 6; *suv* dans *suve*, I, 6.

shk devient *k*, à Kh., dans *dukale*, V, 13; — à Dh., dans le même mot, V, 20, al.

shkr devient *kh* : *nikhamati*, Kh., III, 7, al.; *nikhami*, Dh., VIII, 4, al.

shṭ devient *ṭh*, Kh., Dh., D., R., et *th*, à S., dans *vivuthâ*, 7.

shṭh devient, à Kh., *ṭh* : *adhiṭhânâye*, V, 15; *seṭhe*, IV, 12; — à Dh., *th* : *adhithâne*, V, 26; *adhithânâye*,

v, 23; *nithûliyena*, dét. I, 11; *ṭh* dans *ciṭhita*, IV, 17; — à D., *ṭh* : *niṭhûliye*, III, 20.

shp devient à Kh. (IX, 26) et à Dh. (IX, 10) *ph*. dans *niphati;* — *p*, à D., dans *catupade*, v, 7.

shy devient, à Kh., *s* : *âlabhiyisamti*, I, 4, etc.; — à Dh., *s* : *ânapayisati*, III, 11, etc.; *h* dans *ehatha*, dét. I, 17; dét. II, 9 (Jaug., dans les deux cas : *esatha*); — à D., *s* : *abhyumnamisati*, VII-VIII, 21, etc.; *h* dans *hohamti*, VII-VIII, 4, 5, 6 (à côté de *hosamti*), et, pour l'ajouter tout de suite bien que ici *h* = *sy*, *dâhamti*, IV, 18; — à Bh., *s* : *upatisa*, 5.

sk devient, à Kh., *k* dans *agikamdhâni*, IV, 10; — à Dh., *kh* : *agikhamdhâni*, IV, 3.

st devient partout *th*.

sth devient, à Kh., *th* dans *cilathitikâ*, v, 17; *gahathâni*, XII, 31; *ṭh* dans *cilaṭhitika*, VI, 20; — à Dh., *ṭh* dans *cilaṭhitikâ*, v, 27; VI, 33; — à D., *th* dans *cilathitika*, II, 15 (AR °*ṭhi*°); *thamhhâni*, VII-VIII, 2; *ṭh* dans *cilaṭhitike*, VII-VIII, 11; *anaṭhika*, v, 4; — à Bh., *ṭh* dans *cilaṭhitîke*, 4; — à S., de même, 5; — à R., *th* dans *silâthambha*, 5; *ṭh* dans *cilaṭhitike*, 4. — *tsth* devient *th* dans *uthi* — (= pâli *uṭṭhahati*), Jaug., dét. I, 7.

sn devient *sin* dans *sinehe*, à Kh., XIII, 38.

sm devient, à Kh., *s* dans les locatifs en *asi;* — à Dh., est conservé dans *akasmâ*, dét. I, 9, 20, 21; devient *s* dans le locatif en *asi; ph* dans *aphe*, dét. I, 7, etc.; *tuphe*, dét. I, 4, etc.; — à D., *s* dans le locatif en *asi;* — à S. (1), *sum* dans *sumi; s* dans le locatif; — à R., *sum* dans *sumi*, 1; *ph* dans *tup(h)a-*

ka(m̃), 5; *s* dans le locatif; — à B., *s* dans le locatif en *asi*.

sy devient, à Kh., *s* dans le génitif en *asa; siy* dans *siyâ*, XII, 31, al.; — à Dh., *s* dans le génitif en *asa; siy* dans *siyâ*, passim.; *âlasiyena*, dét. I, 11; — à Dh., *sa* dans le génitif; *siy* dans *siyâ*, IV, 15; VII-VIII, 11; — à R., *siy* dans *siyâ*, 3.

sr devient *s*, Kh., Dh.; *sin*, à D., dans *âsinave*, II, 11, al.

sv devient, à Kh., *s* dans *sakam̃*, VI, 18; *suv* dans *suvâmikenâ*, IX, 25; est conservé dans *svagam̃*, VI, 20; — à Dh., est conservé : *asvâsanâye*, dét. II, 8, 10; *svaga*, passim.; devient *suv* dans *suvâmikena*, IX, 10; — à D., est conservé : *asvasâ*, V, 18; *asvatha*, IV, 13; — à S., *su* dans *suaga*, 4; — à R., est conservé dans *svage*, 3; — à B. est conservé dans *ṣvam̃gikiye*, 6.

hm devient, à Kh., *m̃bh* dans *bam̃bhana*, passim; une fois *m̃hm* dans *bam̃hmane*, XIII, 39; — à Dh., *bh*, *m̃bh* dans *bâbhana*, IV, 12, etc.; *bam̃bhana*, IV, 15, etc.; — à D., *bh* : *bâbhana*, VII-VIII, 4, 8.

SANDHI.

KHÂLSI.

a + *a* donne *â*; cependant *atatâ*, II, 5, 6; *dham̃manusathi*, III, 7, al.; etc.

a + *i* donne *e* dans *ceme*, V, 17; *i*, dans *bam̃bhanibhesu*, V, 15.

a + *u* donne *o* : *manusopagâni*, II, 5; *pajopadâye*, IX, 24.

a + *e* donne *e* : *ceva*, IX, 25 ; *yenesa*, XIII, 38.

i + *a* donne *i* dans *ithidhiyakha*, XII, 34.

u + *u* donne *o* dans *pasopagâni*, II, 5.

e + *a* donne *e* dans *eyam̃* (?) (= *e ayam̃*), V, 15 ; *etâyeṭhâye*, VI, 20 ; *â* dans *etâyâṭhâye*, XII, 34.

m̃ + voyelle se change en *m* dans *tam eva*, XIII, 15 ; *tânam eva*, XIII, 38 ; *hevam evâ*, II, 6 ; XIII, 6.

DHAULI.

a + *a* donne *â* (cependant *atata*, II, 7 ; *dham̃manusathi*, VIII, 5, etc.) ; ne se combine pas dans : *mahâapâye*, dét. I, 15 (Jaug., *mahâpâye*) ; *manaatileke*, dét. I, 16 ; *desaâyutike;* Jaug., dét. II, 12 (Dh. : *desâvu°*).

a + *i* donne *i* dans *bam̃bhanibhiyesu*, V, 24.

a + *u* donne *o* dans *munisopagâni*, II, 7 ; *pajopadâye*, IX, 26 (J. : *pajupadâye*).

a + *e* donne *e* dans *ceva*, IV, 16.

i + *i* donne *i* dans *nitiyam̃* (??), dét. I, 12 (Jaug. *nitiyam̃*), et dans *kim̃time* (Jaug., dét. I, 3), s'il faut vraiment entendre *kinti ime*.

u + *a* donne *uo* dans *pasuopagâni* (de même à J.) = *pasu(k)opagâni* (?), II, 7. Le plus probable est qu'il faut prendre pour point de départ une forme *opaga* équivalant à *upaga*.

Devant *ti* (= *iti*), la voyelle finale s'allonge : *patipâdayemâti*, dét. I, 10 ; *paṭipajeyâti*, XIV, 19 ; *mamâti*, dét. I, 12 ; *alâdhayam̃tâti*, VI, 33 ; *aphesâti*, dét. II, 4, etc.

d final est conservé dans *tadopayâ*, VIII, 5.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ñ devant une voyelle est changé en *m*, ou même écrit *ñm* dans *hedisaññmeva*, dét. I, 24; *sukhaññmeva*, dét. II, 5.

Dehli.

a + *a* donne *â*, ou n'est pas combiné comme dans *°vasaabhisita°*, VI, 1 (RM*°sâbhi°*), al.

a + *u* donne *o* : *châyopagâni*, VII-VIII, 2.

a + *e* donne *e* dans *ceva*, VII-VIII, 4.

i + *a* donne *i* dans *dupaṭivekhe*, III, 19; *paṭivekhâmi*, VI, 4, 7; *anuvekhamâne*, VII-VIII, 2.

u + *u* donne *u* dans *anuposathañ*, V, 13.

Devant *ti*, la finale brève s'allonge quelquefois : *nâmâti*, III, 19; *kachatîti*, II, 16 (RM *°ti°*); *âlâdhayevûti*, IV, 19, etc. (mais *vadhisati ti*, VII-VIII, 7; *hotu ti*, VII-VIII, 10).

d final est conservé dans *tadathâ*, VII-VIII, 3.

ḍ final est conservé dans *saḍvîsati*, I, 1, al.; assimilé dans *saññmâsike*, V, 9.

ñ final devant une voyelle est conservé ou même doublé, dans *hevaññmeva*, VI, 6; *etam eva*, VII-VIII, 2; *kayânaññm eva*, III, 17 (A *°nam e°*).

Bhabra.

Lâghulovâde, 6; *saṁghasíti*, 2; *h(o)satîti*, 4; *hevaññmevâ*, 8.

Sahasarâm.

Sâdhike, 2.

Rûpnâth.

Sâtileka.

FLEXION.

GENRES.

Je fais abstraction de l'emploi du nominatif en *e* pour le neutre, bien que rigoureusement il me paraisse rentrer dans cette catégorie (cf. à Kh., VI, 9, *kataviyaṁ lokahite*, etc.).

KHÂLSI. — *cat(u)li* (nomin. masc.), XIII, 5; *hathini* (nomin. plur.), IV, 10; *yutâni* (accus. plur. masc.), III, 8. Il faut aussi noter l'emploi de *iyaṁ* pour le nominatif singulier neutre (IV, 12, al.).

DHAULI. — *yutâni*, III, 11; *hathîni*, IV, 13; *iyaṁ* au neutre, passim; *esa... hedisaṁ*, IX, 8; *dhaṁmacalanaṁ imaṁ*, IV, 16. Au masculin *ime jâtâ*, Dh., dét. I, 12, correspond, à Jaugada, le neutre *etâni jatâni*. Dh., dét. I, 15, *mahâapâye* est construit avec le féminin *asaṁpaṭipati*.

DEHLI. — *anusathini*, VII-VIII, 20, 1; *pulisâni*, IV, 6; *esa* (III, 19, 21, al.) et *iyaṁ* (III, 17, 18, al.), au neutre; *nigohâni*, VII-VIII, 2.

BHABRA. — *paliyâyâni*, V, 6; *e* (nomin. sing. neutre), 2.

SAHASARÂM. — *iyaṁ* pour le neutre, 4, 6, et le masculin, 5.

RÛPNÂTH. — *Kâla* employé au féminin : *imâya kâlâya*, locatif, 2; *iyaṁ* au masculin, 3, 4.

DÉCLINAISON DES THÈMES CONSONANTIQUES.

Ici encore il n'en subsiste que des restes.

Thèmes en AN. — Kh. : *lâjâ*, passim; ***lâjine; lâjinâ;*** nomin. plur. *lâjâne*, XIII, 5, al.; ***lâjâno*** (?), II, 5. — Dh. : *lâjâ*, *lâjine*, *lâjinâ*, passim.; **nomin. plur.** *lâjâne*, II, 6; VIII, 3; ***atânam̃***, **dét.** II, 7; ***atane***, **dét.** I, 25; *kam̃mane*, III, 10 (à côté du nomin. ***kam̃me***, du génit. *kam̃masa*). — D. : *lâjâ*, passim; **nomin.** plur. *lâjâne*, VII-VIII, 12, 15, à côté de ***lâjîhi***, VII-VIII, 3, avec transition dans la déclinaison en ***i;*** *atanâ*, VI, 8.

Thèmes en ANT. — Kh. : les nomin. sing. ***sam̃te***, VIII, 22; *kalam̃te*, XII, 33, sont passés dans la déclinaison vocalique; il ne reste de la déclinaison consonantique que le nomin. plur. *tiṭham̃te*, IV, 12. — Dh. : *maham̃te* (nomin. sing.) est passé dans la déclinaison en *a*. — D. : le nomin. plur. *sam̃tam̃* (°*tâ*), IV, 13, se rattache sûrement à la déclinaison vocalique, ce qui est douteux pour *anupaṭîpajam̃tam̃*, VII-VIII, 10. — Bh. : *bhagavatâ*, 3, 6.

Thèmes en AR. — Kh. : excepté dans le nominatif pluriel *natâle*, IV, 11; V, 13, tous sont passés dans la déclinaison en *i* : *bhâtinâ*, IX, 25; *bhâtinam̃*, V, 16; *pitinâ*, IX, 25; *pitisu*, III, 8; IV, 11. — Dh. : nomin. sing. *pitâ*, dét. II. 7; le nomin. plur. *nâti*, V, 21, se rattacherait à la déclinaison en *i* comme toutes les autres formes : *bhâtinâ*, IX, 9; *bhâtinam̃*, V, 25; *pitinâ*, IX, 9; *pitisu*, III, 10, al. Cependant, à côté du thème *mâti*, IV, 15, nous trouvons le thème *pitu*,

IV, 15. — A D., le seul exemple que nous ayons, *pitisu*, VII-VIII, 8, montre le passage dans la déclinaison en *i*. Le nomin. *apahaṭâ*, VI, 3, est au moins très douteux.

Thèmes en AS. — Kh. : *yaso* (accus. sing.), X, 27, 28. Au contraire, VIII, 23, nous avons *bhuye*. — Dh. : *yaso*, X, 13, et *bhuye*, VII-VIII, 9.

Thèmes en IN. — Kh. : nous avons à la fois la forme consonantique *piyadasine*, *piyadasinâ*, et la forme vocalique *piyadasisâ*, I, 2, 3, etc. — A Dh., à côté du nomin. *piyadasî* (jamais °*si*), nous ne trouvons que la déclinaison consonantique, *piyadasine*, *piyadasinâ*. — A D., nous n'avons que le nomin. *piyadasi*, écrit toujours avec la finale brève, tandis que A l'écrit ordinairement *piyadasî*. — Bh. : *piyadasi*, I.

DÉCLINAISON DES THÈMES VOCALIQUES.

Thèmes en A. — MASCULINS. — Nomin. sing. partout en *e*. Kh. a deux nomin. en *o* : *kelalaputo* et *sâtiyaputo*, II, 4. — Datif sing. en *âye*, partout excepté à R., qui n'a que les deux datifs *etâya aṭhâya*, et une fois à M. dans *aṭhâya*, correspondant à D., II, 15. — Locat. sing. en *asi*. *Aṁne bhâge* (Kh. VIII, 23; Dh., VIII, 5) et *pajopadâye* (Kh., IX, 24; Dh., IX, 6) paraissent être des locatifs en *e*; à Jaug., dét. II, 16, *khanokhanasi* de Dh. est représenté par *khane saṁtaṁ*, que l'on ne peut guère prendre que comme un double locatif, *saṁtaṁ* étant = *saṁte* (?); Kh. paraît lire *vijayaṁsi*, XII, 11. — Ablat. sing. en *â* dans *mahatatâ*, R., II, 5, 3. — L'accus. plur. serait en *â*

dans *bahukâ dosâ*, Kh., I, 2, si la comparaison de G. et J. n'était pour faire admettre que cette écriture représente le singulier *bahukaṁ dosaṁ*.

Neutres. — Nominatifs singuliers partout en *e*. Cependant Kh. a les nominatifs suivants en *aṁ* : *aṁ*, IV, 12; XII, 31; *anusâsanaṁ*, IV, 12; *bâḍhaṁ*, VII, 22; XII, 32; XIII, 36; *dânaṁ*, III, 8; *galumatatalaṁ*, XIII, 36; *kaṭaviyaṁ* (*lokahite*), VI, 19; *lekhitaṁ*, IV, 13; *madavaṁ* (?), XIII, 2; *nityaṁ* (?), XIV, 19; *palaṁ*, V, 14; *yaṁ*, VIII, 23. — Dh. : *bâḍhaṁ*, VII, 2; *duvâlâ*, (=°*laṁ*?), dét. II, 2; (Jaug., I, 2, *duvâlaṁ*; II, 2, *duvâle*); *vutaṁ*, IX, 10; *hedisaṁ*, IX, 10; dét. I, 29. — D. : *bâḍhaṁ*, III, 21; VII-VIII, 1. — S. : *bâḍhaṁ*, I. — Accus. sing. en *aṁ* partout. Cependant à Kh. : *satabhâge*, *sahasabhâge*, XIII; 39; *dâne*, XII, 31; *viyasane*, XII, 38; *nice*, VIII, 22. — Nomin. et accus. plur. en *âni*. Cependant à Kh. : *dasanâ*, IV, 9; *hâlâpitâ*, *lopâpitâ*, II, 6; *savâ*, XII, 31; à Dh. : *hâlâpitâ*, II, 7.

Féminins. — Datif sing. en *âye*; D. : *vihiṁsâye*, V, 10; VII-VIII, 9, etc. — Instrum. sing., Kh. : *madhuliyâye*, XIV, 20; *pujâye*, XII, 31; *vividhaya*, XII, 31 (lis. *vividhâye*); Dh. : *dav*(*â*)*ye*, dét. I, 9; *isâya*, dét. I, 10; *tûlanâya*, dét. I, 11 (Jaug., en *âye*); D. : *agâyâ*, I, 3 (RM °*ya*); *agâya*, I, 4 (M °*yaṁ*); *analupâyâ*, VII-VIII, 13, 16, 18; *avihiṁsâye*, VII-VIII, 9; *kâmatâyâ*, I, 3 (ARM °*ya*); *palikhâyâ*, I, 4 (ARM °*ya*); *pûjâyâ*, VI, 8 (RM °*ya*); *vividhâya*, VI, 8; *vividhâyâ*, VII-VIII, 3; *susûsâyâ*, I, 4 (RM °*ya*). —

Ablat. sing., D. : *vihiṁsâye*, II, 13. — Locat. sing., Kh. : *saṁtilanâye*, *pujâye*, VI, 19; Dh. : *saṁtîlanâya*, VI, 31 (Jaug. porte *saṁtilanîyâ*, qu'il faut lire probablement : *°nâyâ*); *palisâya*, VI, 30. D. : *aṁtalikâye*, V, 20; *aṭhamîpakhâye*, V, 15, 18; *câvudasâye*, V, 15, etc.; *tisâyaṁ*, V, 11 (*tisâye*, V, 15, 18). — Nomin. plur., Dh. : *pajâ*, V, 17; *janâo*, IX, 24; Bh. : *gâthâ*, 5; *upâsikâ*, 8.

Thêmes en i. — NEUTRES. — Nomin. plur., Dh. : *hathîni*, IV, 3. D. : *âsinavagâmîni*, III, 20; *anusathini*, VII-VIII, 20, 1.

FÉMININS — Nomin. sing., Kh. : en *i*; Dh. : en *î*, excepté *ahîni*, IV, 18; *âladhi*, dét. I, 15, 16; *anusathi*, I, 4, 14; VIII, 5; *apaviyati*, III, 11; *asaṁpaṭipati*, IV, 12; dét. I, 5; *lipi*, I, 1, 4; dét. I, 17, 19; dét. II, 9, 10; *dhiti*, dét. II, 6; *anusathe*, VI, 31; D. : en *î*, excepté *âladhi*, VII-VIII, 10; *libi*, VII-VIII, 10, 11; *lipi*, I, 2; II, 15; IV, 2; *dhâti*, IV, 11; *paṭipati*, VII-VIII, 7; *vaḍhi*, VII-VIII, 8, 9; *vidhi*, I, 9. — Datif sing., Kh. : *vadhiyâ*, V, 15. D., en *iye* : *anupaṭipatiye*, VII-VIII, 7, etc. — Instrum. sing., Kh. : en *iyâ*; mais *anusathiye*, IV, 10. Dh., en *iyâ*; mais *anâvûṭiya*, dét. I, 11 (Jaug. *°tiye*). D., en *iyâ*, comme *anusathiyâ*, I, 5 (RM *°ya*), etc. — Ablat. sing., Kh. : *taṁbapaṁniyâ*, XIII, 6. Dh. : *niphaliyâ*, IX, 10. — Locat. sing., Dh. : *puthaviyaṁ*, V, 26; *tosaliyaṁ*, dét. I, 1; II, 1. D. : *câtuṁmâsiye*, V, 15; *puṁnamâsiyaṁ*, V, 11. — Nomin. plur., Bh : *bhikhuniye*, 7. — Génit. plur., Kh. : *nâtinaṁ*, IV, 9, 10; *bhagininaṁ*, V, 10. Dh.,

bhagininam̃, v, 25; *nâtinam̃* (?), v, 26. D. : ***devinam̃***, vii-viii, 6. — Locat. plur., Dh. : ***nâtisu***, **iv, 11, al.** D. : *nâtisu*, vi, 5; *câtum̃mâsîsu*, v, 11, 16.

Thèmes en u. — Masculins. — **Nomin. sing., D. :** *sâdhû*, ii, 12 (ARM *°dhu*). — **Génit. plur., Kh. :** *gulunam̃*, ix, 25. Dh. : *gulûnam̃*, ix, 9. — **Locat. plur., D.** : *gulusu*, vii-viii, 8; *bahûsu*, iv, 3. — **Nomin.** plur., D. : *bahune*, vii-viii, 1.

Neutres. — Nomin. accus. sing., Kh. : ***baha***, **ix,** 24, al.; *sâdha*, iii, 8, al. Dh. : ***sâdhu***, **iii, 11, al.** — Nomin. plur., Kh. : *bahuni*, iv, 9, al. Dh. : ***bahûni***, iv, 12; *bahuni*, i, 3. D. : *bahûni*, ii, 14 (**R *°hu°*). —** Ablat. plur., Kh. : *bahuhi*, iv, 10. Dh. : ***bahûhi***, **iv,** 14. — Locat. plur., Dh. : *bahûsu*, dét. i, **4. D. :** *bahûsu*, iv, 3.

Féminins. — Nomin. sing., Kh. : ***sâdha***, **iii, 7, 8;** iv, 12. Dh. iii, 10, 11; iv, 18. — Locat. sing., **D. :** *punâvasune*, v, 16.

DÉCLINAISON DES PRONOMS.

Démonstratifs, etc.

Anya. — Kh. : *am̃ne*, nomin. sing. **neutre, iv,** 11, al.; *am̃namanasâ*, génit. sing., xii, 33; ***am̃nâye***, datif sing., ix, 24, al.; *am̃ne*, loc. sing., viii, **23;** *am̃ne*, nomin. plur. masc., ii, 5, al.; *am̃nâni*, **nomin.** plur. neutre, passim. — Dh. : *am̃ne*, nom. **masc.** sing., dét. i, 9; *am̃ne*, nomin. sing. neutre, ix, **9;** *am̃ne*, loc. sing., viii, 5; *am̃ne*, nomin. plur. masc., v, 23; *am̃nesu*, locat. plur., v, 26. — D. ***am̃ne***,

nomin. plur. masc., VII-VIII, 6, al.; *amnâni*, neutre, V, 14, al.; *amnânam*, génit. plur., VII-VIII, 6.

ima. — Kh. : *iyam*, nomin. masc., V, 16; *iyam*, nomin. fém., passim; *iyam*, nomin. neutre, IV, 12; III, 7; VI, 21; IX, 25, 26; XII, 31, 35; XIII, 36; *imam*, nomin. neutre (?), IX, 26; *imam*, accus. sing., IV, 11, 12; *imasâ*, génit. sing., IV, 13; *imisâ*, génit. masc., IV, 12; *imâye*, datif; *ime*, nomin. plur. masc., XIII, 38; fémin. (*pajâ*), V, 17. — Dh. : *iyam*, nomin. masc., V, 26; dét. I, 7, 8 (?); *iyam*, nomin. fémin., passim; *iyam*, nomin. neutre, III, 9; IV, 8; VI, 32, 34; *imam*, accus., IV, 16; V, 17; *imasa*, génit. masc., IV, 18; *imâye*, datif masc., V, 26; fémin., III, 16; *imena*, instr., IX, 12; *anena*, dét. II, 6; *ime*, nomin. plur. masc., V, 26; *imehi*, instr. plur., dét. I, 10. — D. : *iyam*, nomin. fémin., I, 15, al.; neutre, III, 17, 18, 21, 22; VI, 8, 9, 10; VII-VIII, 7; *imam*, accus., VII-VIII, 3; *imâni*, nomin. plur. neutre, VII-VIII, 9, al. — S. : *iyam*, nomin. sing. masc. (*athe*), 5; neutre (*savam*, *phale*), 3, 4, 6. — R. : *iyam*, nom. sing. masc. (*athe*, *pakame*), 3, 4; *imâya*, locat. fémin. sing., 2.

ekatya. — Kh. : *ekatiyâ*, nomin. plur. masc., I, 2. — Dh. : *ekacâ* (?), nom. plur. masc., I, 2.

eta. — Kh. : *esa*, nomin. masc. sing., XIII, 38; *ese*, VI, 19, al.; *ese*, nomin. sing. neutre, IV, 12; IX, 25; XIII, 38; *etasa*, génit.; *etâye*, dat., passim; *etânam*, génit. plur., XIII, 38. — Dh. : *esa*,

nomin. sing. masc. (?), IV, 15; VIII, 5, al.; neutre, IX, 8, 9; dét. I, 3; dét. II, 2; *eta*, accus. sing. neutre, IX, 7; *etaṁ*, accus. sing. masc. et neutre, dét. I, 15, 16, 22, 25; *etasa*, *etasi*, *etâye*, passim; *ete*, nomin. plur. masc., dét. I, 11. — D. : *esa*, nomin. sing. masc., VII-VIII, 3, 7, 9; fémin., I, 5, 9 (ARM °*sa*); neutre, III, 19, 21; VII-VIII, 4, 11, 14, 20; *esâ*, nomin. sing. neutre, IV, 14 (RM °*sa*); *etaṁ*, accus. sing. neutre, passim; *etâye*, *etena; ete; etâni; etesu*. — S. : *etâye*, 4; *etena*, 2. — R. : *esa* (*phale*), 2; *etâya*, datif masc., 3; *etinâ*, instr. masc., 5.

ka. — Kh. : *keci*, nom. sing. masc., XII, 32; *kichi*, nomin. sing. neutre, passim. — Dh. : *kecha*, nomin. sing. masc., dét. I, 7 (Jaug., *kecâ*, c'est-à-dire *keci*); *kichi*, nomin. neutre, VI, 30, al. — D. : *kina* (°*nâ*), instr. sing., VII-VIII, 17, 18.

ta. — Kh. : *sa*, nomin. masc. sing., XII, 33; XIII, 3; *se*, ibid., passim; *sâ*, nomin. fém. sing., XIII, 11, 12; *tâ*, ibid., VIII, 4; *se*, nomin. sing. neutre, IX, 26, employé comme *tad*, au sens de conjonction, passim (à *se* de Dh., dét. I, 14, correspond *taṁ* à Jaug.); *ta*, nomin. sing. neutre, X, 28; *taṁ*, id., IX, 25; *tâ*, id., faisant fonction de conjonction, V, 13; *taṁ*, accus.; *tâye*, VI, 19; *tena; te*, nomin. plur. masc.; *tânaṁ*, génit. plur., XIII, 38; *tesa*(*ṁ*), ibid., XIII, 4, 37; *tehi*. — Dh. : *se*, nomin. sing. masc., V, 21; dét. I, 13, al.; neutre, IX, 8, 10 (conjonction); IX, 9; *taṁ* (conjonction), V, 20; *tâ*, nomin. sing. fémin., VIII, 4; *taṁ*, accus. sing.

neutre, dét. I, 2, al.; *tasa*, *tena*, *tasi*; *te*, nomin. plur. masc.; *se*, id., v, 24, 25; *tâni*, neutre; *tase* (lisez *tesaṁ*), génit. plur., dét. II, 8; *tinaṁ* (lisez *tânaṁ*), id., VIII, 3; *tesu* (?) = °*saṁ*, dét. II, 10. — D. : *se*, nom. sing. masc., VII-VIII, 9, al.; neutre (conjonction) VI, 13; VII-VIII, 10, 17; *tâ*, nomin. sing. neutre (conjonction), VII-VIII, 3; *taṁ*, accus., VI, 3, al.; *tena*, VII-VIII, 7; *te*, nomin. plur. masc., VII-VIII, 1, al.; *se*, id., VII-VIII, 4, 6; *tânaṁ*, génit. plur., IV, 17; *tesaṁ*, id., IV, 3 (RM °*sâṁ*); *tesu*, VII-VIII, 5. — Bh. : *sa*, nomin. sing. masc., 3. — S. : *se*, nomin. sing. neutre (conjonction), 4. — R. : *te*, nomin. plur. masc., 2.

ya. — Kh. : *e*, nomin. sing. masc., V, 16, al. (*ye*, V, 14); neutre, X, 28; XIII, 36; *ye*, nomin. sing. neutre, VI, 18; XIII, 35; *a*, XII, 31; *aṁ*, IV, 12; X, 28; *yaṁ*, VI, 18, 20; XII, 35; *asâ*, génit. sing. masc., VII, 21; *yena*, XIII, 38; *ye*, nomin. plur. masc., IX, 25; *yâ*, id., XII, 34; *yesaṁ*, génit. plur., XIII, 38; *yesu*, locat., XIII, 37. — Dh. : *e*, nomin. sing. masc., V, 2, al.; *ye*, V, 21; dét. I, 8; *â*, fém., dét. II, 6; *e*, neutre, dét. II, 5, al.; *aṁ*, VI, 30, 32, al.; *yâ* (neut.), IV, 17; *asa*, génit. masc., VII, 2; *ena*, instr., dét. II, 9, al.; *ye*, nomin. plur. masc., V, 20; *e*, V, 23, al.; *âni*, neutre, II, 7. — D. : *e*, nomin. plur. masc., VI, 8; *ye*, II, 16, al.; *yâ*, fém., I, 9, al.; *ye*, neutre, VII-VIII, 9; *yâ* (neutre), VII-VIII, 7; *yena*, instrum., IV, 12, al.; *ena*, VII-VIII, 11; *ye*, nomin. plur. masc., VII-VIII, 11; *yâni*, neutre, VII-VIII, 7, al. — Bh. : *e*, nomin. sing. masc., 5; neutre, 2. — S. :

aṁ, sing. neutre, 1, 2. — B. : *ya*, sing. neutre, 2; *aṁ*, 3.

Sarva. — Kh. : *save*, nomin. sing. neutre, XIV, 18; *savaṁ*, accus. masc. et neutre, passim; *save*, nomin. plur. masc., VII, 21; *savesu*, locat., V, 16. — Dh. : *save*, nomin. sing. masc., dét. I, 4; neutre, XIV, 17; *savaṁ*, accus.; *savasa*, *savena*, passim ; *save*, nomin. plur. masc., VII, 1; *savesu*. — D. : *savasi*, locat. sing., VII-VIII, 6; *savesu*, locat. plur., VII-VIII, 5. — Bh. : *save*, nomin. sing. neutre, 3.

PERSONNELS.

1re personne. — Kh. : *hakaṁ*, nomin., VI, 18, 20; *mama*, génit., passim; *me*, génit., passim; *mamayâ*, instrum., V, 13, 14; VI, 7, 19; *me*, instr., III, 7; *mi*, de même, XIV, 19. — Dh. : *hakaṁ*, nomin., VI, 29, 32, al.; *mama*, génit., passim; *me*, de même, V, 10, al.; *mamayâ*, instrum., VI, 28; *mamâye*, de même, dét. II, 4 (Jaug. : *mamiyâye*); *maye*, nomin. plur., dét. II, 8; *majhaṁ*, de même, dét. I, 10; *aphe*, accus., dét. II, 7 (Jaug. : *apheni*); *ne*, II, 5; *aphâkaṁ*, génit., dét. II, 5, 7 (Jaug. : *ne*); *aphesu*, locat., dét. II, 4. — D. : *hakaṁ*, III, 21; *maṁ*, accus., IV, 8, 9; *mama*, génit., VII-VIII, 6, al.; *me*, I, 7, al.; *mamayâ*, instrum., VII-VIII, 3; *mamiyâ*, VII-VIII, 7. — Bh. : *hakâṁ*, 4; *hâmâ*, génit., 2; *hamiyâye*, instrum., 3.

2e personne. — Dh. : *tuphe*, nomin.-accus. plur., dét. I, 4, al.; Jaug., dét. II, 8 (2 fois), 11, lit, non pas *tuphe*, mais *tupheni*: *tuphâha*(*ṁ*), génit., dét. I,

13; *tuphehi*, instrum., dét. I, 3, 10; *tuphesu*, locat., dét. II, 2. — Bh. : *ve*, instrum. plur., 2. — R. : *tupaka* (lisez *tuphâkaṁ*), génit. plur., 5.

DÉCLINAISON DES NOMS DE NOMBRE.

Khâlsi. — *duve*, nomin. masc., I, 4; II, 5; *tini*, nomin. neutre, I, 3, 4; *catali* (lisez °*tu*°), nomin. masc., XIII, 5; *paṁcasu*, locat., III, 7.

Dhauli. — *ekena*, dét. I, 18; dét. II, 10; *tiṁni*, nomin. neutre, dét. I, 4, 24 (*tini*); *paṁcasu*, dét. I, 21.

Dehli. — *duvehi*, instrum., VII-VIII, 8; *tîsu*, locat. fém., V, 11, 16; *tiṁni*, nomin. neutre, IV, 16; V, 12.

Sahasarâm. — *duve*, nomin., 6.

CONJUGAISON.

Thèmes verbaux.

Je ne note que les modifications, par comparaison avec le sanskrit, qui n'ont pas un caractère purement phonétique et mécanique.

Khâlsi. — Thèmes simples : *kaleti*, V, 13, al.; *apakaleti*, *upakaleti*, XIII, 32; *chanati*, XII, 32; *dakhati*, I, 2, al.; *pâpunâti*, XIII, 38; *upahaṁti*, XII, 33, conserve seul la conjugaison consonnantique; *vijinamane*, XIII, 36; *vijinitu*, ibid.; *pajohitaviye*, I, 1; *punâti*, X, 32, est pour moi bien douteux. — Causatifs : *vaḍhiyati*, XII, 32; *vaḍhiyisati*, IV, 11, pour

°*ḍha*°; *ayi*, contracté en *e* dans *lekhâpesâmi*, XIV, 19; la formative *aya*, maintenue au participe, dans *ânapayite*, VI, 19; affaiblissement de la voyelle du thème : *likhâpitâ*, XIV, 19. — Passifs : *âlabhiyaṁti*, *âlabhiyisaṁti*, *âlabhiyisu*, I, 3, 4.

DHAULI. — Thèmes simples : *anusâsâmi*, dét. II, 6; *ciṭhitu* (* *tishṭhitvâ*), III, 7; *dakhati*, dét. I, 2, al. et *dekhati*, dét. I, 7, al.; *kaleti*, V, 20, al.; *kalâmi*, VI, 29; *kalati*, dét. I, 23; *kalaṁti*, dét. I, 26; *pâpunâtha*, dét. I, 6, al.; *pajo[hitaviye]*, I, 1. — Causatifs : *veditu* (= *vedayitu*), dét. II, 6 — Passifs : *âlabhiyisaṁti*, I, 4.

DEHLI. — Thèmes simples : *anugahinevu*, IV, 6; *anusisâmi*, VII-VIII, 21; *upadahevû*, VI, 5; *vidahâmi*, VI, 6; participe gardant la formative : *sukhayite*, VII-VIII, 3. — Causatifs : *e* pour *ayi* dans *jhâpetaviye*, V, 10 (RM °*payi*°); voyelle du thème affaiblie dans *nijhapayati*, IV, 7; *likhâpitâ*, passim; *likhâpâpitâ*, VII-VIII, 10; *manâti* pour *mânayati*, dét. I, 7, me paraît très douteux. — Passifs : *khâdiyati*, V, 7.

BHABRA. — Causatifs : *likhâpayâmi*, 8; *abhivâdemânaṁ* (passif du causatif), 1.

SAHASARÂM. — Causatifs : *likhâpayatha*, 8, 7.

RÛPNÂTH. — Thèmes simples : *pâpotave*, 2. — Causatifs : *lekhâpetaviye*, 4.

BAIRÂT. — Causatifs : *âl(â)dhetaye*, 6.

DÉSINENCES :

Présent. — La seule trace de désinence moyenne

au présent se rencontre à Dh., x, 13, si la lecture *mam̃nate* est bien certaine; même au passif, nous avons *âlabhiyam̃ti*, etc. Kh., I, 3. — Je note, à S. et R., la forme *sumi* de la 1re personne de *as*. — On peut se demander si, à Dh., dét. I, 23, 26, les formes *kalati*, *kalam̃ti* (cf. *kalâmi*, VI, 29) ne représentent pas le subjonctif.

Impératif. — Pas de désinences moyennes. La seconde personne plur. se fait en *ta* dans *dekhata*, Dh., dét. I, 7 (Jaug. *dekhatha*), 14; en *tha*, dans *caghatha*, Dh., dét. I, 19; dét. II, 11; dans *paliyovadâtha*, D., VII-VIII 1; *likhâpayatha*, S., 7, 8.

Potentiel. — 1re pers. sing. en *cham̃*, à Kh., Dh., D., *eyam̃*, à Bh. (*diseyâm̃*, 3). — 3e pers. sing., Kh.: *paṭipajeyâ*, XIV, 20; *siyâ*, passim, peut-être *siyâti* (?), X, 28. Dh.: *paṭipajeya*, XIV, 19; *ugach(e)*, dét. I, 13 (Jaug. *uthi(he)*); *huveya*, X, 15; *siyâ*, passim. D.: *anupaṭipajeyâ*, VII-VIII, 17; *vaḍheyâ*, VII-VIII, 3, 16, 18; *pâpovâ*, VII, 3; *siyâ*, VII-VIII, 11; *siya*, IV, 15. R.: *siyâ*, 3. — 1re pers. plur. en *ema*. Kh., Dh. — 3e pers. plur., Kh.: *haveyu*, XII, 34; *sususeyu*, XII, 33; *vasevu*, VII, 21. Jaugada, excepté dans *nikhamâvû*, III, 11, et peut-être *va(s)e(v)u*, VII, 1, qui est mutilé, fait au contraire partout la 3e pers. plur. en *eyu*: *yujeyû(ti)*, dét. I, 3; dét. II, 4, 14; *heyû(ti)*, dét. I, 6; dét. II, 6; *pâpuneyu*, dét. II, 5, 9; *asvaseyu*, dét. II, 6; *laheyu*, dét. II, 6. Dh.: en *evu*: *âlâdhayevû(ti)*, dét. II, 6; *vasevu*, VII, 1, etc.; III, 10, *nikhamâvû*. D.: en *evu*: *anugahinevu*, IV, 6, etc., Bh.: *upadhâlayeyu*, 7; *suneyu*, 7.

Passé. — Le parfait est conservé dans *âha* (Kh. toujours *âhâ*, excepté III, 6; Dh. toujours *âhâ;* D. 3 fois *âha;* Bh. *âhâ*). Reste de l'imparfait dans la 3[e] pers. plur. *huvaṁ*, Dh., VIII, 3. — Aoriste, 3[e] pers. sing., *nikhamithâ*, Kh., VIII, 22; *nikhami;* Dh., VIII, 4; *huthâ*, D., VII-VIII, 15, 20; *vaḍhithâ*, VII-VIII, 14, 17. 3[e] pers. plur. en *isu* (Kh., Dh., D.), excepté *huṁsu*, Kh. VIII, 22; *hasu*, D. VII-VIII, 12.

Futur. — Pas de 1[re] pers. en *aṁ*. Les formes comme *kachâmi* ont été relevées précédemment. Il en est de même des futurs où la formative *sy* est changée en *h* : *ehatha*, Dh., dét. I, 17; dét. II, 9 (Jaug. *esatha*); *dâhaṁti*, D., IV, 18; *hohaṁti*, VII-VIII, 4, 5, 6. Il ne reste à mentionner que les formes *hosâmi*, dét. II, 8; *hosati*, dét. I, 22, à Dh.; *hosaṁti* (à côté de *hohaṁti*), à D., VII-VIII, 2; *hosati*, à Bh., 4.

Absolutif. — Kh. en *tu* : *dasayitu*, IV, 10, etc.; en *ya* dans *saṁkhaye*, XIV, 21; — Dh. en *tu* : *anusâsitu*, dét. II, 6, 8; *cithitu*, IV, 17; *kaṭu*, dét. II, 7, etc.; — D. en *tu* : *nisijitu*, IV, 10; *sutu*, VII-VIII, 21; en *ya*, dans *apahaṭâ* = *apahṛitya* (?), VI, 3; — Bh. : en *ya* dans *adhigicya* = *adhikṛitya*, 6.

Infinitif. — Dh. : *âlâdhayitave*, IX, 12; *saṁpaṭipâdayitave*, dét. I, 19; dét. II, 11. — D. : *âlâdhayitave*, IV, 10; *palihaṭave*, IV, 11; *paṭicalitave*, IV, 8; *samâdapayitave*, I, 8.

Participes. — Participe présent. — Kh. La forme moyenne dans *adamânasâ*, VI, 17 et *vijinamane*, XIII, 36; *kalaṁte*, XII, 33. — Dh. La forme moyenne dans *saṁpaṭipajamîne*, dét. I, 16; *vipaṭipâdayamînehi*, dét.

I, 15 (à J. : *vipaṭipâtayaṁtaṁ*), al., où °*mî*° au lieu de °*mâ*° est surprenant; mais cf. *pâyamînâ*, D., v, 8. — D. a la forme moyenne dans *anuvekhamâne*, VII-VIII, 2, dans le passif du causatif *pâyamînâ*, v, 8. — Bh. Participe présent passif du causatif : *abhivâdemânaṁ*. — S. La forme moyenne dans *palakamîmena*, 3. — R. : *pakamamânenâ*. Ces deux dernières formes semblent l'une et l'autre fautives.

Participe passé passif. — Je note les formes *ânapayite*, Kh. VI, 19; Dh., III, 9; *nijhapayitâ*, D., IV, 18; *sukhayite*, VII-VIII, 3.

Participe futur passif. — Kh. en *taviya*; en *iya* dans *supadâlaye* (?), v, 14. — Dh. en *taviya* dans *ichitaviye*, dét. I, 9, 11; *pajo(hitaviye)*, I, 1; en *iya* dans *dakhiye*, dét. I, 13; *vadhiye*, v, 23; *supadâlaye* (?), v, 22. — D. en *taviya* : *ichitaviye*, IV, 14; *haṁtaviyâni*, v, 15; en *iya* dans *dekhiye*, III, 19; *dusaṁpaṭipâdaye*, I, 3. — R. en *taviya* : *vivasetaviye*, 5. — B. en *taya*, s'il faut en juger par *âlâdhetaye*, 6; mais on peut croire que la lecture est inexacte.

Les courtes inscriptions de Barâbar, de Kauçâmbî et d'Allahâbâd (édit de la Reine) se rattachent exactement, autant qu'on en peut juger, à la série orthographique des édits que nous venons de dépouiller : l'*î-û* ne paraissent pas y être notés; l'*r* se change en *l*; le *y* initial tombe; l'*ñ* ni l'*ṇ* n'y ont de signes particuliers; le nominatif singulier des thèmes masculins en *a* se fait en *e*, etc. En fait de particularités, je ne vois guère à relever que les formes *âdivikehi* (pour

IMPRIMERIE NATIONALE.

âjivikehi), Bar., I, 2; II, 4; *kubhâ* (= *guhâ*), ibid., I, 2; II, 3; III, 3; *nigoha*, Bar., I, 2, comme à Dehli.

(La suite à un prochain cahier.)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

SÉANCE DU 14 MAI 1886.

La séance est ouverte à quatre heures et demie par M. Barbier de Meynard, vice-président, en l'absence de M. Renan, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu, la rédaction en est adoptée.

Sont reçus membres de la Société.

MM. Eugène Scheer, inspecteur des écoles indigènes de l'Algérie, présenté par MM. René Basset et Barbier de Meynard.

Louis Leriche, élève de l'École des langues orientales vivantes, présenté par MM. Barbier de Meynard et Houdas;

Sonneck, interprète militaire de première classe à Constantine, présenté par MM. Houdas et Clermont-Ganneau.

Le Conseil autorise l'échange entre le *Journal asiatique* et les publications de la Société historique algérienne.

Il est donné lecture d'une circulaire du Ministre de l'instruction publique relative à un catalogue des manuscrits appartenant aux sociétés savantes.

M. Clermont-Ganneau entretient le Conseil de quelques inscriptions inédites palmyréniennes.

M. Oppert lit la traduction d'une inscription babylonienne contenant un contrat de mariage homologué par un tribunal (Voir ci-après, annexe au procès-verbal).

M. Rubens Duval propose une étymologie assyrienne des deux mots araméens *ardîkla* et *argoubla* qui désignent l'architecte et le maçon. Il pense qu'ils sont tous deux composés avec le mot assyrien *ard* « serviteur ». Le second membre de la composition serait, pour *ardîkla* le mot *êkal* pour *haïkal*, et pour *argoubla*, le mot *gaboul* « artisan ». L'architecte serait ainsi désigné comme le serviteur du temple et du palais, et le maçon comme le serviteur des artisans (voir ci-après, p. 559.)

M. l'abbé Quentin, qui vient d'étudier au British Museum les inscriptions assyriennes relatives au déluge, annonce au Conseil qu'il lui soumettra prochainement le résultat de ses recherches.

La séance est levée à six heures.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL.

JUGEMENT APPROBATIF D'UN CONTRAT.

(Strassmaya 8.)

Nabu-akh-idin, fils de Ab... a parlé ainsi à Dalili-essu, fils de Arbaïlaï i[1] Banat Saggil : ta fille, la musicienne, elle sera à l'avenir mon épouse. Dalili-essu l'a écouté et lui a donné Banat-Saggil sa fille, la musicienne, pour le mariage. Le jour où Nabu-akh-idin abandonnera Banat-Saggil[2] pour

[1] La copie porte *is su e su*; c'est *is-me-e-su* qu'il faut lire.

[2] Le nom de *Banat-Saggil* est écrit dans le texte une fois ainsi, au lieu de *E-sag-gatu* qu'on trouve partout ailleurs : c'est, avec un autre passage des

se marier une seconde fois, il lui donnera 6 mines d'argent, et elle pourra aller où elle voudra. Mais le jour où Banat-Saggil se laissera séduire par un autre, elle mourra par le glaive de fer.

A ne pas changer ces conventions[1]; ils l'ont juré en invoquant l'esprit de Nebo et de Mérodach, leurs dieux, et l'esprit de Nabuchodonosor, le roi, leur seigneur.

Pour sceller cette convention, devant : Sula, fils de Samas-idin, grand architecte; Samas-kin-habal, fils de Zubaya, tribu Ziriya; Marduk-suma-usur, fils de Zamama-idin, l'architecte; Tammug-sar-ilua (?), fils d'Arbaïlaï; Nabu-usursu, fils d'Adnusu, et Nabu-akhi-idin, le scribe, fils de Sula, tribu Egiler.

Dans la ville de Uḫ, le 13 iyar, l'an 41 de Nabuchodonosor, roi de Babylone.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'India Office. *Indian Antiquary*. April 1886. Bombay. In-4°.

Par le Gouvernement néerlandais. *Bijdragen tot de taal-*

textes juridiques, la seule fois que le nom du fameux édifice de Babylone est exprimé phonétiquement. Ce passage important tranche la question de la prononciation.

[1] La formule employée est *ana su ene «ad non eludendam»* : le mot *nis* ne signifie pas exactement *nom*. Dans les textes antiques où cetté formule se trouve en sumérien *im pa es*, le mot *nis* est, il est vrai, exprimé par *na*, mais la traduction uniforme de cette lettre qui signifie, entre autres choses, également *sum* pour *nis* prouve que le sens de *nom* ne doit pas être admis ici. L'emploi du mot *sum*, «nom», dans les textes juridiques, dans certaines formules (par exemple *ina sumi, ana sumi*) est tellement usitée, que son exclusion, dans les passages analogues aux nôtres, est démontrée justement par le non-emploi constant de *sum* et par l'emploi consacré de *nis*, exprimé généralement dans les textes caoréistes par *zi* «esprit, génie». En tout cas, il y a une nuance. Ce qu'il y a de caractéristique, c'est que cette formule, si rarement en usage dans les textes modernes, est employée, à une époque plus reculée, dans tous les documents contenant une obligation.

land-en volkenkunde van Nederlandsch-Indië. 5ᵉ volgr., I, 2. Batavia, 1886.

Par le Gouvernement néerlandais. *Nederlandsch-Indisch Plakaatsboek,* 1602-1811, door Mr J.-A. van der Chijs. Tweede deel. 1642-1677. Batavia, 1886. In-8°.

— *Notulen van de algemene en bestuursvergaderingen van het Bataviaasch Genotschap van Kunsten en Wetenschappen.* Deel XXIII, 1885. Aflevering IV. Batavia, 1886. In-8°.

Par la Société. *Proceedings of the Asiatic Society of Bengal.* N° IX, november 1885. Calcutta. In-8°.

— *Journal of the Asiatic Society of Bengal,* vol. LIV, part I et II, nᵒˢ 3 et 4, 1885. In-8°.

— *Comptes rendus de la Société de géographie de Paris,* n° 8, 1886. In-8°.

— *Proceedings of the Royal Geographical Society,* may, 1886. in-8°.

— *Notices biographiques de S. E. Mahmoud-Pacha el-Falaki* (l'astronome), par Ismael-Bey Moustapha et le colonel Moktar-Bey. Séance du 8 janvier 1886. in-8°.

— *Bulletin de la Société khédiviale de géographie.* Le Caire, 1886. In-8°.

— *A short statement of the aim and method of the Romaji-Kai* (Roman alphabet association of Japan). Tō Kyō, 1885. In-8°.

Le Globe, bulletin n° I, novembre 1885-janvier 1886. Genève. In-8°.

— *The American Journal of Archæology.* March 1886. Baltimore. In-8°.

Par le Ministère de l'instruction publique. *La France en Orient au* XIVᵉ *siècle. Expédition du maréchal Boucicault,* par Delaville Le Roux. Tome II. Paris, 1886. In-8°.

— *Revue des travaux scientifiques,* t. V, nᵒˢ 10-11, et t. VI, n° 1. Paris, 1886. In-8°.

Par les éditeurs. *Le présent de l'homme lettré,* pour réfuter les partisans de la croix, par Abd-Allâh ibn Abd-Allâh le Drogman. Paris, 1886. In-8° (traduit de l'arabe par M. Spiro).

Par les éditeurs. *Polybiblion*, partie technique, avril 1886, partie littéraire, avril 1886. Paris. In-8°.

— *Cataloghi dei codici orientali di alcune biblioteche d'Italia*, f. 3°. Firenze, 1886. In-8°.

— *Revue critique*, n°s 15-19, 1886. In-8°.

Par les auteurs. *Ancient Roman coins from Shansi*, by S.-W. Buschell. Peking, 1886. In-8°.

— *Fragmentos d'una tentativa de estudo scoliastico da Epopeia portuguesa*, par G. de Vasconcellos Abreu. Lisboa, 1880. In-8°.

— *Rudraṭa's Çṛngâratilaka and Ruyyaka's Sahṛdayalîlâ*, with an introduction and notes, edited by Dr. R. Pischel. Kiel, 1886. In-8°.

— *Vendidad translated into Gujarati, from Avesta, etc.*, par B.-C. de Harlez, with a summary of the pehlevi commentary and copious notes, by Aerpat Meherjibhâi Pálanji Mádan. Bombay, 1886. In-8°.

— *Mélanges d'histoire et de littérature orientales*, par René Basset, I. *Une élégie amoureuse d'Ibn-Saïd en-Nâs* (Extrait du *Museum*). Louvain, 1886. In-8°.

— *Bihar peasant life, being a discursive catalogue of the surroundings of the people of that province, with many illustrations from photographs taken by the author*, prepared under orders of the Gouvernment of Bengal, by G.-A. Grierson. Calcutta, 1885. In-8°.

— Kristoffer Nyrap, *Adjectivernes Könsböining i de romanke sprog, med en inleding om lydlov og analogi*. Koebenhavn, 1886. In-8°.

— *Des Metropoliten Elias von Nisibis Buch vom Beweis der Wahrheit des Glaubens, übersetzt und eingeleitet*, von L. Horst. Colmar, 1886. in-8°.

— *Journal officiel*. n°s 11 et 18, 1886.

— *Le cantique de Moïse*, par A. Ledain, 1853. In-4°.

ÉTYMOLOGIE DES MOTS ARAMÉENS ארדיכלא ET ארגובלא.

On n'a pas donné jusqu'à présent une étymologie acceptable des mots אַרְדִּיכְלָא « architecte » et אַרְגּוּבְלָא « maçon », qui présentent un intérêt non seulement linguistique mais aussi ethnographique, puisqu'ils appartiennent à la langue technique de l'architecture araméenne, qui paraît être d'origine étrangère. Cette architecture, en effet, n'a pas de caractère original, à en juger par les monuments que nous en connaissons. Les Israélites, du reste, partagèrent avec les Araméens, auxquels la tradition biblique les rattache, le manque absolu de connaissances pratiques dans cet art. Lorsque David songea à élever un temple à Jahvé, dans Jérusalem, il vit surgir des difficultés devant lesquelles il dut différer son projet. Salomon, grâce à ses relations avec les peuples voisins, put mener à bonne fin cette œuvre, en faisant venir de Phénicie des ouvriers et des bois de construction. Les Syriens apprirent sans doute aussi l'art de construire à l'école de leurs voisins, et ces voisins, passés maîtres en architecture, étaient les Assyriens, dont les monuments de Ninive et de Babylone excitent notre admiration. L'étymologie des deux termes désignant, en araméen, l'architecte et le maçon, nous conduit à cette conclusion. Le mot אַרְדִּיכְלָא, envisagé comme un mot composé, se divise facilement en deux éléments : ארד *ard* et יכלא *îkla* ou *êkla*, cette dernière prononciation paraissant avoir été également usitée en syriaque. *Ardu* signifie, en assyrien, « serviteur », *êkallu* « palais ». Tandis que le mot *ard* est particulier à l'assyrien, *êkallu* se retrouve dans les autres langues sémitiques (הֵיכַל, הֵיכְלָא, هَيكَل, ሀይከል). L'expression « serviteur du palais » n'est pas absolument synonyme d'architecte; mais on ne peut nier que, pour les Sémites, « serviteur » et « ouvrier » étaient deux termes analogues, puisque le mot ordinaire pour désigner le serviteur, עבד, vient d'une racine ayant le sens de « faire, travailler ». La composition des éléments *ardu* et *êkallu*

en *ardîkla* ou *ardèkla* ne présente aucune difficulté. Si cette étymologie est admise, elle facilitera l'étude du second mot, ארגובלא, qui, dans la Peschitta, traduit בֹּנֶה «constructeur» dans divers passages du texte hébreu, et הַגִּבְלִים dans le dernier verset du chapitre v du premier livre des *Rois*. D'après ce dernier verset, on considère les anciens Giblites comme exerçant particulièrement le métier de maçons, de sorte que leur nom aurait été pris dans le sens d'ouvrier constructeur. On était disposé, jusqu'à ce jour, à voir dans ארגובלא le même mot que l'hébreu גִּבְלִי auquel serait venu s'adjoindre un préfixe *ar* dont on ne s'expliquait pas le sens. La voyelle *ou* dans ce mot, au lieu de *i* que présente l'hébreu, ne souffre pas de difficulté, l'araméen faisant très souvent sentir cette voyelle entre la palatale *g* et une labiale, cf. גובא, גובנא, גופנא, גומרא, etc. Cependant cette piste nous paraît trompeuse. Le soi-disant préfixe doit être considéré comme étant l'assyrien *ard*, que nous avons indiqué comme le premier élément de l'araméen ארדיכלא; l'assimilation du *dâleth* avec le *guimel* suivant est un fait phonétique qui ne doit pas étonner; la chute du *dâleth* aspiré ou son assimilation, quand la consonne suivante est de même organe, n'est rare ni en araméen, ni en hébreu (cf., en hébreu : אַחַת, לֵת, pour אַחֶדֶת, לֶדֶת). Les mots composés étant assez rares en araméen, on citerait difficilement plusieurs exemples de ce genre; nous en rappellerons un, c'est le syriaque ܓܝܢܫܐ pour ܓܝܕ ܢܫܐ, traduisant l'hébreu גִּיד הַנָּשֶׁה «nerf sciatique», *Genèse*, XXXII, 33. Le second composant, גובלא, doit être dérivé de la racine גבל «façonner, créer» et signifie «travail manuel», conf. ܓܒܘܠܐ «artisan, ouvrier». אַרְגּוּבְלָא serait donc contracté de אַרְדְ + גּוּבְלָא; il signifierait «serviteur de métier», ou «manouvrier», et il aurait pris le sens particulier de «maçon».

RUBENS DUVAL.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME VII, VIIIe SÉRIE.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

Le Gérant :

Barbier de Meynard.

